

HAVE PATRON LEAVE ID AND
SIGN FOR THIS VOLUME



SAN FRANCISCO
PUBLIC LIBRARY

SCIENCE & TECHNOLOGY DEPARTMENT

REFERENCE BOOK

Not to be taken from the Library

SAN FRANCISCO PUBLIC LIBRARY



3 1223 90043 9705

S.



Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-CGR-519

EXPOSITION FRANÇAISE

ART DÉCORATIF

COPENHAGUE

1909



RAPPORT GÉNÉRAL

précédé d'une Étude sur les

ARTS APPLIQUÉS ET INDUSTRIES D'ART AUX EXPOSITIONS

par

G.-ROGER SANDOZ et JEAN GUIFFREY



COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

—
PARIS

Copenhague.

Exposition Française d'ART DÉCORATIF

de

COPENHAGUE

1909



RAPPORT GÉNÉRAL

précédé d'une Étude sur les

ARTS APPLIQUÉS ET INDUSTRIES D'ART AUX EXPOSITIONS

par

G.-Roger SANDOZ et Jean GUIFFREY



COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

PARIS

Ref.
9606
C79

86188

Exposition Française d'ART DÉCORATIF DE COPENHAGUE

1909

SOUS LE HAUT PATRONAGE

de S. M. la Reine de Danemark

SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR

de S. A. R. Madame la Princesse Valdemar de Danemark

ET SOUS LE PATRONAGE OFFICIEL

du Ministère du Commerce et de l'Industrie de France

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. CAILLAUX (Joseph), Ministre des Finances.

CRUPPI (Jean), Ministre du Commerce et de l'Industrie.

DOUMERGUE (Gaston), Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

PICHON (Stéphen), Ministre des Affaires étrangères.

AHLEFELDT-LAURVIG (comte), Ministre des Affaires étrangères de Danemark.

BERNTSEN (Klavs), Ministre de l'Intérieur de Danemark.

HANSEN (Johan), Ministre du Commerce de Danemark.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. DUJARDIN-BEAUMETZ, Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts.

HORRIC DE BEAUCAIRE (comte), Ministre plénipotentiaire de France en Danemark.

REVENTLOW (comte de), Ministre plénipotentiaire de Danemark en France.

Bureau de la Commission danoise

Président : MM. HASSELBALCH (Christian).
Vice-Président : BRAMSEN (L.), Sénateur.
Secrétaire général : INGWERSEN (C.-B.).
Trésorier : GLÜCKSTADT (Emile).

Commission française d'organisation

Bureau :

Président : MM. LAYUS (Lucien).
Vice-Présidents : SANDOZ (G.-Roger) et VERNIER (Emile).
Secrétaire général : GUIFFREY (Jean).
Secrétaire : GUILLERÉ (René).
Trésorier : COGNACQ (Gabriel).

DÉLÉGUÉS DES MANUFACTURES NATIONALES

MM. PEYCELON, Administrateur adjoint de la Manufacture nationale des Gobelins.
LECHEVALLIER-CHEVIGNARD, Chef des services administratifs de la Manufacture nationale de Sèvres.

PRÉSIDENTS DES SECTIONS

MM. HETZEL (Jules) : Arts graphiques.
HARANT (Louis) : Arts céramiques.
de RIBES-CHRISTOFLE (Fernand) et RAINGO (Georges) : Arts du métal.
JEANSELME (Charles) : Arts du bois et ornementation de l'habitation.
PERDOUX (Léon) : Arts de la femme.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Délégué : MM. ESTIEU (Maurice).
Architecte : de MONTARNAL (Eugène).

SERVICE DES DOUANES

Chef : M. VUILLAUME.

AGENTS GÉNÉRAUX

MM. CHEMINAIS et PALMEIRO.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

CONSEIL DE DIRECTION

BUREAU

Président : M. DUPONT (Emile), Sénateur.
Vice-Présidents : MM. BELLAN (Léopold),
HETZEL (Jules),
PINARD (A.),
MAGUIN (A.).
Secrétaire général : M. SANDOZ (G.-Roger).
Trésorier : M. KESTER (Gustave).
Secrétaires : MM. BOURGEOIS (Paul),
MANAUT (Frédéric),
LAMAILLE (Georges),
JEANSELME (Charles).
Secrétaire archiviste : M. HOLLANDE (Jean).

MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION

Président de la Commission de Propagande :

M. LEGRAND (Charles).

Président de la Commission d'Initiative et d'Enquête :

M. LAYUS (Lucien).

Président de la Commission des Fêtes et Réceptions :

M. PERDOUX (Léon).

Président de la Commission des Comptes et Publications :

M. LOREAU (Alfred).

MM. AMSON (Georges),
AUCOC (Louis) fils,
BARBIER (Léon), Sénateur,
BOULHET (André),
DEBAIN (Alphonse),
DONCKÈLE (Georges),
HARANT (Louis),
HÉNON (Henri),
JOURDAIN (Frantz).

MM. MASCURAUD (Alfred), Sénateur,
MENIER (Gaston), Sénateur,
NICLAUSSE (Jules),
PIACIDE-PELTEREAU,
RIVES (Gustave),
ROUSSELOT (Edouard),
SARTIAUX (Eugène),
SOLEAU (Eugène),
TURPIN (Henri).

Bibliothécaire : M. DREYFUS-BING (Paul).

Services extérieurs : M. ESTIEU (Maurice).

Services techniques : M. DE MONTARNAL (Eugène).

Service des publications : M. CLARETIE (Léo).

Secrétaire administratif : M. DE BREVANS (Edmond).

INTRODUCTION

Arts appliqués et Industries d'Art
aux Expositions

Arts appliqués et Industries d'Art aux Expositions

I

Le Directoire, le Consulat, l'Empire

1798-1815

Origine des Expositions. — Les vieilles Foires. — Salons des peintres et sculpteurs. — Arts libéraux et Arts utiles. — Corporations, Maitrises et Jurandes. — Louis XVI fonde une médaille d'or annuelle de l'industrie. — François de Neufchâteau organise la première « Exposition publique des produits de l'Industrie française » en l'an VI (1798). — Expositions de l'an IX (1801) et de l'an X (1802). — La Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. — Ce que comprennent les *Beaux-Arts* à cette époque. — Succès des industries d'art à l'Exposition de 1806. — Style Directoire et style Empire.

C'est l'art appliqué, semble-t-il, qui a eu le premier les honneurs d'une exposition. L'histoire rapporte qu'Assuérus aimait à montrer dans ses palais persans des collections d'objets de prix, et que Ptolémée Philométor, un siècle avant Jésus-Christ, réunit, à l'occasion d'une fête, meubles rares, vases précieux, étoffes magnifiques dont beaucoup « représentaient dans leur tissu même des figures d'animaux et divers objets (Athénée, Deipnosophistes) ». On pourrait signaler dans l'antiquité orientale ou classique, à Athènes, à Capoue, à Rome, maints exemples de ces expositions. Si leur origine est lointaine, si au cours des siècles et à travers les peuples leur évolution s'affirme et se précise, elles sont malgré tout une institution moderne. Les marchés locaux où les artisans étalent les produits de leur labeur, à côté de maints autres, annoncent les expositions; mais le commerce et l'appât du gain, seuls, entrent en jeu. Les foires sont un progrès: plus vastes, leur durée est plus longue; marchands et ouvriers y viennent plus nombreux et de plus loin. L'ambition s'y mêle: chacun veut briller; il y a des concours, des récompenses. Mais tout s'y rencontre et s'y heurte pêle-mêle; le mot de « foire » d'ailleurs est appliqué parfois à nos expositions contemporaines, et en a gardé un sens quelque peu dédaigneux.

Bazars orientaux où les caravanes apportent de la Mecque, de Perse ou d'Arménie, leurs *cuivres*, leurs *soieries*, leurs *bibelots*; vieilles foires de Champagne ou de Beaucaire, de Saint-Germain ou de Lendit, de Leipzig, de Stourbridge ou de Nijni-Novgorod, où l'*orfèvrerie*, les *tissus*, les *porcelaines*, les *meubles*, avaient leur éventaire et leur emplacement; groupements dans un même quartier, dans une même rue, des anciennes corporations industrielles qui invitaient seigneurs et riches bourgeois à venir admirer leurs « pièces » les plus belles et les mieux choisies : toutes ces manifestations sont les antécédents des Expositions modernes.

Et nous pourrions encore mentionner à Venise l'usage qu'avaient les marchands de la « Merceria » de décorer leurs étalages et de mettre en montre leurs plus riches marchandises, le jour de l'installation du doge.

Mais ce n'étaient encore que des foires locales ou spéciales. Louis XI, roi de France, est le premier qui eut l'idée de présenter officiellement à l'échange nos produits naturels et manufacturés : il chargea deux banquiers de Tours, les frères Briçonnet, de réaliser ce projet. Ils devaient exposer à Londres, sans les vendre, nos articles, « afin que les habitants du dict royaume d'Angleterre cogneussent par effect que les marchands de France estoient puissans pour fournir comme les aultres nations ». En même temps devait se conclure un traité de libre échange avec Warwick; mais la guerre civile des Deux Roses recommençait : le ministre anglais se faisait livrer une partie de nos marchandises; le reste de la cargaison, réembarqué, était pillé par les corsaires. La tentative échoua. Il n'en est resté que les lettres patentes, expédiées d'Amboise en 1471, qui fixent l'indemnité due aux deux « commis-saires royaux ».

De leur côté, peintres et sculpteurs se réunissaient pour exposer leurs œuvres. L'usage des expositions particulières, réservées aux *beaux-arts*, apparaît à Rome au début du dix-septième siècle; elles ont lieu, deux fois l'an, à la Saint-Joseph (19 mars) et à la Saint-Jean (24 juin). La France suivit l'exemple, et dès avril 1667 l'Académie de peinture et de sculpture inaugura ses expositions (1). Les « salons » se tinrent alors en plein air, au Jardin des Princes du Palais-Royal, puis en 1673 sur la place Dauphine. Ils eurent lieu d'abord tous les deux ans jusqu'en 1683, encore qu'il n'y eût pas d'exposition pendant les deux années 1677 et 1679, à cause des dépenses qu'elles occasionnaient à l'Académie. La huitième exposition s'ouvrit en septembre 1699 et occupa pour la première fois la Grande Galerie du Louvre. Un intervalle de cinq années s'écoula avant que n'ouvrit la neuvième (1704); dès lors la périodicité bisannuelle fut rétablie jusqu'en 1737; cette année-là l'exposition se tint dans le Grand Salon carré du Louvre. A partir de 1737

(1) *Collection des livrets des anciennes Expositions depuis 1673 jusqu'en 1800*. Préface de Jules Guiffrey.

les « Salons » sont annuels jusqu'en 1751 (sauf les années 1744 et 1749), puis redeviennent bisannuels jusqu'à la Révolution.

Mais les « Salons » sont des expositions restreintes et limitées aux seuls peintres et sculpteurs; les artisans et les industriels en sont exclus. Déjà il y a séparation très nette entre l'artiste, l'artisan et l'industriel. Des groupes ennemis se constituent, jaloux de leurs prérogatives, créant dans l'art une hiérarchie : d'un côté les « arts libéraux », de l'autre les « arts utiles ». La suppression des « corporations, jurandes » et « maîtrises », malgré tous les abus qu'on a pu légitimement leur reprocher, ne fera qu'aggraver ces difficultés. Peu à peu a disparu « ce fonds d'anciennes familles dans lesquelles se trouvaient les artistes de chaque spécialité. Désormais un jeune homme né dans un métier a-t-il quelques dispositions, il se croit du talent, il quitte son industrie; il la dédaigne pour transporter ses espérances et ses travaux dans une sphère qu'il croit plus élevée. L'industrie est livrée à des praticiens sans initiative, sans idées, et si elle demande des modèles aux artistes, ils les lui donnent, mais sans avoir la conscience de la destination des objets et des procédés employés à leur fabrication. Le créateur est d'un côté, le metteur en œuvre de l'autre, et il s'élève des réclamations également justes des deux parts : les artistes sont mécontents de voir leurs modèles mal exécutés, les fabricants ou leurs ouvriers déclarent ces modèles inexécutables. Cette absence d'entente produisit une scission déplorable et un dédain réciproque. »

C'est le comte de Laborde qui parle ainsi dans son rapport de Londres, 1851 (1), que nous aurons souvent à citer. En effet, la scission était déjà profonde. C'est à grand'peine que les *tapisseries* des Gobelins furent admises aux Salons; et le ciseleur-bronzier Gouthière, malgré l'appui et l'intervention du duc d'Aumont, y vit ses œuvres refusées.

Louis XVI, « voulant entretenir l'émulation par des motifs de gloire et d'honneur », fonda, par édit du 26 décembre 1777, un prix annuel, « une médaille d'or du poids de douze onces » qui devait être décernée à « toutes les personnes qui, en frayant de nouvelles routes à l'industrie nationale, en la perfectionnant essentiellement, auront servi l'Etat et mérité une marque publique de l'approbation de Sa Majesté. » Mais nous n'avons pu savoir si cette médaille fut jamais décernée, car il n'en existe aucune trace ni à la Monnaie ni au Cabinet des Médailles.

Puis la crise révolutionnaire bouleverse le pays, arrêtant le commerce, entravant l'industrie par les guerres; mais la coalition est vaincue et l'on songe à ranimer partout la vie économique, à améliorer les conditions du travail, à stimuler l'esprit de recherche chez les inventeurs et les artisans. Déjà, en l'an III, sur un rapport de Grégoire, était fondé le Conservatoire

(1) Voir, à la fin de cette étude, une bibliographie sommaire des *Rapports français consacrés à la Décoration et aux Arts appliqués à l'Industrie dans les Expositions*.

des arts et métiers ; en l'an IV, Fortiez écrivait au Comité de l'Instruction publique : « Les arts du dessin sont l'école où se puisent directement et indirectement tous les arts industriels... Il importe d'encourager l'industrie dont les ramifications s'étendent à une suite de professions dans la société, telles que l'horlogerie, l'orfèvrerie, l'ébénisterie, la menuiserie... »

Deux ans plus tard, une circulaire du 9 fructidor an VI (26 août 1798) annonçait l'ouverture de la première « *Exposition publique des produits de l'Industrie française* ». C'est François de Neufchâteau, Ministre de l'Intérieur, qui mit en avant cette idée glorieuse et sut dignement la réaliser : il vantait la France républicaine « devenue l'asile des beaux-arts », et en même temps il faisait l'éloge des arts utiles qui « contribuent si puissamment à sa prospérité..., dont l'exercice fait l'occupation du peuple français et doit faire son bonheur .. Les arts ont été souvent oubliés et même avilis ; la liberté doit les venger... Le gouvernement doit couvrir les arts utiles d'une protection particulière. »

L'Exposition s'ouvrit au Champ de Mars, sous soixante-huit arcades « à la grecque » dessinées par David. L'entrée en fut gratuite ; cent dix exposants y prirent part. Le catalogue les appelait « artistes et manufacturiers ». Le rapport du jury les qualifie tous également « d'artistes », et désigne les produits exposés par cette périphrase nouvelle : « les arts associés aux lumières. » On y voit élever les « paisibles conquêtes de l'industrie à la hauteur de nos trophées héroïques ». Les récompenses furent réservées à tout ce qui représentait l'art, le goût, la beauté.

Le discours d'inauguration prononcé par François de Neufchâteau, dans le style emphatique de l'époque, insiste sur la grandeur future des arts décoratifs : « L'Industrie est fille de l'invention et sœur du génie et du goût. Si la main exécute, l'imagination invente. Ah ! rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due ! Que les arts nommés libéraux, bien loin d'affecter sur les autres une injuste prééminence, s'attachent désormais à les *faire valoir*. » Et il conviait les artisans à donner aux produits français « le caractère simple, la beauté des formes antiques, un fini plus précieux, un lustre plus parfait encore que celui dont se vantent avec tant d'affectation les manufactures anglaises ».

Si l'on feuillette le catalogue et le rapport, on y trouve :

Les *porcelaines* de Russinger, les *aciers plaqués d'or et d'argent* de Patoulet, Audry et Lebeau ; les échantillons d'*ébénisterie* de Bruns ; la statue en pied du général Bonaparte fondue par Martin ; les *tapisseries* d'Aubusson de Roby ; les *papiers peints* « d'un nouveau goût » de Potter et de Daguet et Cie ; les tableaux en *plumes colorées* de Bouillard ; les *toiles peintes* de Grémond et Barré et de Bazile ; les *draps reteints* de Machault « artiste » ; les *verreries* de Saget ; les assortiments de « mesures républicaines » de « Cicéri, artiste » ; les belles *éditions* de Didot jeune sur peau de vélin ; les *faïences* de Villeroy ; les *porcelaines* de Dilh et Guérard ; les

cristaux de Catoire et Besson; les produits de la Manufacture de Sèvres; les *caractères d'imprimerie* de Pierre Didot, Firmin Didot et Herhan, etc. (1).

Bien qu'annoncée trop tard, cette exposition, où s'étaient groupés les produits de seize départements, eut un grand succès. Aussi François de Neufchâteau, dès le 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798), établissait les grandes lignes d'une seconde exposition et prescrivait à tous les commissaires du gouvernement et des administrations centrales d'encourager les artistes de leur arrondissement à y participer. Chaque phrase était un dithyrambe en l'honneur des arts utiles, « les premiers de tous chez un peuple qui a fait de leur étude une condition essentielle de l'exercice de ses



I et II. — 2^e et 3^e Expositions de Paris, an IX et an X.
Médaille gravée par Benjamin Duvivier.

(Il n'en avait pas été décerné pour la 1^{re} Exposition, an VI.)

droits... Tout ce qui tient aux arts utiles, tout ce qui sert aux besoins de la vie sera admis au concours ». Il faut « nourrir le bon goût parce que les arts sont l'apanage, la gloire et la force d'un peuple libre ».

Mais le coup d'Etat du 18 brumaire devait retarder ce projet. La seconde *Exposition publique des produits de l'industrie française* n'eut lieu qu'en l'an IX (1801); on aurait voulu réunir « arts libéraux » et « arts utiles », mais les peintres et les sculpteurs invités dédaignèrent de répondre à la convocation. Les 220 exposants furent installés dans la cour du Louvre, alors « Palais des Sciences et des Arts », dans 104 portiques d'architecture romaine. David le peintre, qui avait ouvert en même temps et au même lieu, une exposition particulière de ses œuvres, fut délaissé et s'en plaignit amè-

(1) Pour cet historique, cf. *Comité français des Expositions à l'étranger*, bulletin de mars 1909: *La première Exposition publique des produits de l'industrie française à Paris en l'an VI* (1798).

rement dans les journaux. Les Consuls firent une visite officielle. Il y eut 77 médailles (19 en or, 28 en argent, 30 en bronze) et 33 mentions honorables. Le rapport du jury, signé du citoyen Costaz, signale des progrès dans la *céramique*, la *tapisserie*, le *mobilier*, l'*impression des livres* et des *étoffes*. Citons parmi les nouveaux lauréats l'*ébéniste* Jacob et son concurrent Lignereux (médailles d'or), Bonvallet, *imprimeur sur étoffes de laine*, et Jouvot, le *marqueteur* (médailles d'argent). Ni l'*orfèvrerie* ni la *bijouterie* ne figurent au palmarès.

L'année suivante, an X (1802), s'ouvrit encore, dans la grande cour du Louvre, la troisième *Exposition des produits de l'industrie française* ; 540 exposants y prirent part. Chaque fois le succès s'affirmait plus grand. D'ailleurs la situation était brillante et la paix d'Amiens, mettant un terme



III et IV. — Projet de Médaille, par Andrieu, n'ayant pas été utilisé.

aux guerres ruineuses, venait d'être signée. Chaptal, Ministre de l'Intérieur, avait fondé récemment la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, composée de savants et d'industriels : Berthollet, Brilat-Savarin, Conté, les frères Costaz, les frères Delessert, François de Neufchâteau, Guyton-Morveau, de Lasteyrie, Monge, Montgolfier, Parmentier, Scipion Périer, Ternaux, Vauquelin, Vilmorin, etc. Son but était « d'exciter l'émulation », « de répandre les lumières », « de seconder les talents », « de composer des manuels sur les diverses parties des arts, de rapprocher tous ceux qui prennent intérêt aux progrès des arts et de secourir les artistes dans le besoin ». Elle créait de nombreux prix, dont certains étaient réservés à la *gravure sur bois*, aux *étoffes façonnées et brochées*, aux *meubles en bois indigènes*, aux *plaqués d'or et d'argent*, etc. C'est à cette société que fut confié le soin d'organiser la troisième exposition. Chaptal avait demandé que tout produit français y pût figurer, le *drap grossier* de Lodève, comme la *marqueterie* la plus raffinée, car il fallait moins « présenter un pompeux étalage de chefs-d'œuvre qu'offrir le tableau ou la réunion de tous les objets qui se fabriquent en France ».

Le premier Consul visita l'Exposition, accompagné de Joséphine; et deux hommes illustres, Fox et lord Cornwallis, vinrent spécialement d'Angleterre pour admirer nos produits. On décerna 151 médailles (38 en or, 53 en argent, 60 en bronze) et 103 mentions. Les *manufactures nationales* (classe XIV) obtinrent près du public un immense succès. Costaz, président du jury, ne fit aucune distinction entre artistes et industriels, et célébra dans les produits de l'industrie « le génie inventif et fécond des artistes français ». Le palmarès nous a conservé l'écho des éloges décernés aux belles *orfèvreries* d'Odier et d'Auguste (médaille d'or), à la « *calcographie* » de Joubert et Masquelier, aux *ébénistes* Lignereux et Jacob, aux *terres cuites* des frères Tra-



V et VI. — Médaille de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, fondée en 1802, qui prit une grande part à l'organisation de la 3^e Exposition, an X.

buchi, aux *nécessaires* de Lemaire, aux *tapis* de Rogier et Sallandrouze (médaille d'argent), de Piat, de Lefèvre et fils, aux *éditions* de Pierre Didot l'aîné et Firmin Didot (fables de La Fontaine sur vélin), aux *imitations de monuments antiques* des frères Piranesi, à Jouvot, *tabletier*, à Olivier, *graveur*, aux *papiers peints* de Jacquemard et Bénard, successeurs de Réveillon (médaille de bronze), à Simon pour ses *papiers peints veloutés*, à Esnault pour ses *broderies*, aux *passementeries* de Gobert, aux *fleurs artificielles* de Venzel, aux *applications d'étoffes* d'Angrand, aux *ouvrages en platine* de Jeannety, etc.

Dans la classification, le mot : beaux-arts (Groupe XIII) eut alors une acception très large. Il comprenait, en effet, certaines professions qui plus tard en seront exclues, telles que la *bijouterie*, l'*orfèvrerie*, la *joaillerie*, l'*ébénisterie*, le *bronze*.

Il en est de même du mot « artiste » : il qualifie alors les plus éminents représentants de ces industries, il marque la supériorité intellectuelle d'un

homme; c'est d'ailleurs un mot récent qui ne figure pas dans le premier dictionnaire de l'Académie française.

La quatrième *Exposition publique des produits de l'industrie française* fut inaugurée, le 25 septembre 1806, sur l'Esplanade des Invalides; au centre, une fontaine portait le Lion de Saint-Marc pris à Venise; les industries d'art y figurèrent avec éclat, et pour la première fois on installa luxueusement les groupes dans de vastes locaux à portiques que décoraient les *tapisseries des manufactures impériales* de Beauvais, des Gobelins et de la Savonnerie. Des tables centrales entourées de meubles présentaient avec goût les objets exposés. On compta 1 422 exposants répartis en 104 groupes. Le nombre des récompenses s'éleva à 610, dont 54 médailles d'or, 97 d'argent et 80 de bronze. Le jury, présidé par Monge, avait été très sévère, et la simple admission à l'Exposition était considérée comme « une première distinction ».

Le rapporteur Costaz mit de pair « fabricans et artistes »; il ajoutait : « notre attention s'est particulièrement et presque exclusivement fixée sur les productions qui peuvent devenir un objet de commerce »; on avait écarté les « ouvrages d'adresse » et les « tours de force » pour accepter surtout les objets pratiques d'usage courant.

Les arts utiles étaient brillamment représentés, et Costaz, dans son rapport, classe en 35 chapitres les produits envoyés, parmi lesquels ceux-ci nous intéressent plus spécialement :

IV, V : *Soies, dentelles, blondes, brocarts, tissus imitant la peinture, tableaux de velours* de Grégoire, *tapis* de Piat, Rogier et Sallandrouze, *moquettes* d'Abbeville;

XI : *Toiles peintes* d'Oberkampf, dont « la manufacture de Jouy tient le premier rang par le choix des tissus, par la beauté et la solidité des couleurs, par la variété et le bon goût des dessins », *toiles imprimées* d'Hausmann, de Dollfus-Mieg, *châles* d'Augustin Périer, *papiers peints* de Jacquemard et Bénard, de Zuber;

XVI : *Bijouterie d'acier poli* du grand quincaillier Schey;

XX : Belles *typographies* de Pierre et Firmin Didot, de Levrault (de Strasbourg) « qui imprima une relation des fêtes données par la ville de Strasbourg à Leurs Majestés Impériales à leur retour d'Allemagne »;

XXI : « *Calcographies* », *gravures et ouvrages* de Joubert et Masquelier, Baltard, des frères Piranesi, de Filhol;

XXII : *Mosaïques, incrustations en relief* de Belloni;

XXV : *Verreries* de Ladouepe-Dufougerais, exécutées dans les manufactures de *cristaux* de S. M. l'Impératrice, au Creusot;

XXVI : *Poteries et grès* de Sarreguemines; *porcelaines* de Dilh et Guérard;

XXVII : *Orfèvrerie* : grandes pièces d'Auguste, exécutées par « la

rétrainte et l'estampage présentant le maximum de difficultés »; envois remarquables par « la magnificence, le goût et la perfection d'exécution », d'Odiot, de Biennais « qui joint au talent de l'exécution un goût éclairé et pur » et « utilise les plus habiles statuaires de la capitale »;

XXIX : Bronzes de Thomire; *lustres et pendules* de Ravrio et de Galle;

XXXI : *Ebénisteries* de Jacob, « qui sont au-dessus de ce qu'on a vu dans ce genre »; *meubles* de Burette, Heckel, Papst, Baudon-Gaubau;

XXXII : Dans la *tabletterie* et l'*ornement*, les *marqueteries* et les *cadres* de Frichot; les *nécessaires* de Lemaire; les *jais* et « *jayets* » de Germain Autré, les *coraux* de Rémusat;

XXXIV : Etablissements impériaux; les envois de l'*Imprimerie impériale* dirigée par Marcel, de la *Manufacture de Sèvres* dirigée par Brongniart qui utilise le nouveau vert extrait du chrome par Vauquelin; des *manufactures des Gobelins*, de la *Savonnerie*, de *Beauvais* que dirigent Guillaumot, Duvivier, Huet. « Le jury, dit le rapport, a donné une attention particulière aux produits des manufactures impériales; il pense que, chacune dans leur genre, elles doivent être un modèle de beau, et qu'elles sont principalement utiles par les exemples qu'elles donnent et par l'émulation qu'elles excitent parmi les fabricans particuliers qui s'efforcent de les égaler. »



VII et VIII. — 4^e Exposition de Paris, 1806.
Médaille gravée par Dumarest.

Puis de nouveau les guerres vinrent arrêter ce grand essor économique et industriel; on quitta l'atelier pour l'armée, le fusil remplaça l'outil; et l'Empire s'acheva sans avoir pu ouvrir une nouvelle Exposition. Mais le mouvement était donné, et les quatre premières Expositions de l'an VI, de l'an IX, de l'an X, de 1806 avaient accru puissamment la vie et le progrès des industries d'art. Quoique les rapports d'alors ne donnent aucun nom de créateur, l'artiste reste encore à côté de l'industriel; il travaille avec

lui à la même œuvre. Les peintres comme David, Prudhon, « au talent délicat et fin, fécond et flexible », Isabey, Laffitte donnent des modèles ; les architectes Percier et Fontaine, les modelleurs-ciseleurs Thomire père et Thiévet son élève, Pajou, Jeannest, Aubry sont des premiers à fournir des dessins ou à apporter leur concours.

Ce fut une période féconde en œuvres d'art. Le style Directoire continue en quelque sorte le style Louis XVI, parce qu'il s'inspire comme lui du goût classique et antique, des fouilles récentes d'Herculanum et de Pompéi. Puis l'expédition d'Egypte crée un genre nouveau. On abandonne les modes qui brillèrent à Versailles et à Trianon. On restaure les palais, on embellit les hôtels princiers. Artistes, décorateurs, industriels d'art, ébénistes, orfèvres, ciseleurs, artisans de tout métier et de tout genre rivalisent à l'envi pour créer et inventer, pour satisfaire l'Empereur, les Impératrices et les grands de la cour. Ce sont les belles pièces d'orfèvrerie d'Auguste, d'Odiot, de Biennais et les riches créations des Nitot « joailliers et bijoutiers de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice », de Foncin et de son gendre Margueritte, « joailliers de la Couronne », d'Halbout, « joaillier de la Légion d'honneur », et encore de Bapst, Devoix...

C'est la psyché et la toilette de Marie-Louise ; c'est le berceau du roi de Rome offert par la Ville de Paris et exécuté par Odiot et par Thomire, enrichi de peintures par Prudhon ; c'est l'atelier du peintre David décoré « à la pompéienne » par Georges Jacob, « ancien menuisier du roy », avec l'aide de Percier et Fontaine, encore tout jeunes ; ce sont les meubles de son fils François Jacob-Desmaller, où la déesse égyptienne Isis fournissait une ornementation curieuse ; ce sont les travaux d'ébénisterie de Baudon-Gaubau, faits en orme nouveau et chargés d'ornements en bronze doré. Tous inventent, tous collaborent. Mais on n'a pas accueilli leurs innovations sans protester ; on a ri de leurs efforts, témoin ce jugement de Rœderer, entre cent autres, à propos de ce nouveau mobilier :

« On n'est pas assis, on n'est plus reposé. Pas un siège chaud, fauteuil ou canapé, dont le bois ne soit à découvert ou à vive arête. Si je m'appuie, je presse un dos de bois ; si je veux m'accouder, je presse deux bras de bois ; si je me remue, je rencontre des angles qui me coupent les bras et les hanches. Il faut mille précautions pour ne pas être meurtri par le plus tranquille usage de ces meubles. Dieu préserve aujourd'hui de la tentation de se jeter dans un fauteuil : on risquerait de s'y briser... »

La critique est amusante. C'est celle qui attend toujours au début quiconque veut changer la mode et créer une nouveauté. Quoi qu'il en soit, la période est féconde : elle a peut-être délaissé les traditions de mesure et de bon goût qui avaient caractérisé l'ancien régime ; elle n'en a pas moins été vivante ; elle a créé un style ; on reconnaît ses œuvres d'art parce qu'elles ont leur empreinte originale, leur cachet propre, et, s'il est vrai que la chanson populaire colportée aux carrefours est la meilleure

preuve du succès et la marque de la gloire, nous n'en prendrons d'autre exemple que les couplets sur l'Exposition de 1806 dus à la muse d'un ciseleur célèbre en son temps, Ravrio, — du moins lui sont-ils attribués :

LE CHANSONNIER AUX PORTIQUES

(sur l'air de Fanchon).

Que de souverains sur terre
Qu'avec justice on vénère
Sont loin d'avoir un seul quart
Des chefs-d'œuvre de notre art.

Par notre ébénisterie
Et tous ces meubles parfaits,
En deux ans notre industrie
Pourrait orner cent palais.

Avec raison l'on admire
Ce Jacob et ce Thomire,
L'or moulé par Odiot,
Et ce fameux Ravrio...

II

La Restauration

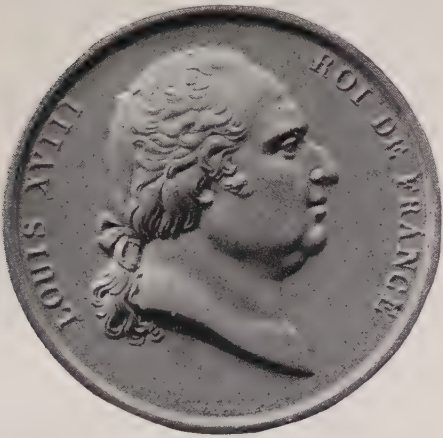
1815-1830

Exposition de 1819. — On y récompense les collaborateurs de « l'industrie manufacturière » française. — Le rapport du baron Costaz reste le document le plus complet sur l'histoire économique de cette période. — Insuccès relatif des expositions de 1823 et de 1827, quoique cette époque fût une ère de prospérité pour l'industrie française. — Styles de la Restauration. — Le bric à brac gothique et « moyen âgeux » s'impose partout. — Influence du romantisme en littérature, en art, sur les modes.

Pendant treize années, de 1806 à 1819, il y a un temps d'arrêt. Les guerres successives où s'anéantissait la force du pays, l'invasion, la restauration des Bourbons, laissent peu de temps pour penser à l'industrie et organiser une exposition nouvelle. Mais bientôt on se préoccupe en haut lieu de ranimer le zèle des travailleurs, et, à la suite d'un rapport de Decazes, Louis XVIII, par ordonnance du 15 janvier 1819, prépare la cinquième *Exposition des produits de l'industrie* et décide que désormais elle aura lieu tous les quatre ans. A cette occasion sont envoyées aux préfets des instructions détaillées et fort bien comprises.

« Faites-vous rendre compte des découvertes qui pourraient avoir amené depuis dix ans une amélioration notable dans une branche quelconque de l'industrie manufacturière de votre département, et signalez-moi les savants, les artistes, les ouvriers auxquels on en est redevable. Un mécanicien, un simple contremaître ou même un ouvrier doué d'un esprit observateur, ont quelquefois, par d'heureuses découvertes, élevé tout à coup des manufactures au plus haut degré de perfection. » Le fait vaut d'être remarqué : c'est la première fois qu'on songe aux collaborateurs. C'est ainsi que des récompenses spéciales furent attribuées à quarante-sept ouvriers ou savants non exposants, tels d'Arcet, « inventeur du fourneau d'appel des doreurs », qui reçut le cordon de Saint-Michel. En outre Oberkampf et Ternaux furent promus barons et d'autres obtinrent la croix de la Légion d'honneur : Firmin Didot, Jacquard, Daniel Kœchlin, Roze-Cartier, Denière, Mallié, Roux-Cardonnel, Utzschneider, etc.

L'Exposition se tint dans les salles récemment terminées du Louvre, au rez-de-chaussée; il y eut 1 662 exposants et plus de 6000 objets. C'est le baron Costaz qui fut, encore une fois, chargé du rapport : celui-ci est des plus remarquables et reste le document le plus intéressant sur l'histoire économique de cette période. On y trouve l'étude des progrès accomplis depuis 1806 dans les différentes industries, grâce à la mécanique et à la vapeur,



IX. — Face des Médailles des 5^e et 6^e Expositions de Paris, 1819 et 1823, par Gayrard et de Puymaurin.



X. — Revers de la Médaille de la 5^e Exposition de Paris, 1819.

Pour le revers de la médaille, on a utilisé et fait transformer par de Puymaurin la face de la médaille gravée par Benjamin Duvivier pour les 2^e et 3^e Expositions de la 1^{re} République, au IX et au X (voir fig. I et II). Le bonnet phrygien a été remplacé par la couronne royale, et le coq, par l'écusson aux fleurs de lis. On a ajouté à gauche une cornue sous le compas. L'inscription de la médaille de la 1^{re} République a été remplacée par la suivante : AUX SCIENCES, A L'AGRICULTURE, AUX ARTS UTILES.

l'éloge parfois mêlé à la critique, et de précieuses remarques sur la fabrication d'un objet ou son esthétique, ainsi que sur les moyens de simplifier certains procédés. Lui aussi n'oublie pas les créateurs :

« Les progrès ne sont pas uniquement le résultat des lumières, du zèle et de la persévérance des manufacturiers. Ils sont dus aussi au génie inventif des artistes qui ont créé de nouvelles machines, simplifié la main-d'œuvre... »

L'Exposition nationale de 1819 fut un vrai triomphe; un journal anglais de l'époque le précise en ces termes : « Dans les arts d'agrément, les Français ont toujours occupé le premier rang parmi les nations industrieuses, les voilà pour le moins au second dans les produits de choses usuelles. » L'art industriel était dignement représenté, et le rapport du baron Costaz en marque exactement le progrès; *dentelles, blondes et broderies* dont « les dessins sont d'un meilleur goût, mais dont l'abandon par la mode a ruiné beaucoup d'ouvrières; *tapisseries et papiers peints* parvenus à « un haut

degré de perfection », parce qu'ils ont pour aides « l'imagination féconde des artistes et la délicatesse de leur goût »; *orfèverie* en qui l'art du *plaqué* se développe; *bijouterie* qui est encore en pleine crise depuis 1813; *bronze ciselé* où il faut « que le bon goût se montre dans la composition du sujet, dans le dessin et dans la finesse du travail »; *porcelaines*, pour lesquelles il faudrait « concilier la commodité et l'élégance »; *ébénisterie* « remarquable par la décoration, le choix des formes et l'emploi ingénieux des bois exotiques ». La *lithographie* est encore dans l'enfance, et le comte de Lasteyrie qui l'a introduite en France, et Engelmann pour ses estampes n'obtiennent que des mentions honorables.



XI. — Premier état du revers de la Médaille de la 6^e Exposition de Paris, 1823.



XII. — Deuxième état du revers de la Médaille de la 6^e Exposition de Paris, 1823.

Pour la 6^e Exposition, on utilise toujours la médaille gravée par Benjamin Duvivier pour les 2^e et 3^e Expositions, an IX et an X. La signature de Duvivier a disparu et a été remplacée par celle de Puymaurin avec la mention : Refait par Caqué. On a ajouté à droite, au revers déjà transformé pour la 5^e Exposition, 1819, une grue et une roue dentée. L'inscription de la 1^{re} République est reprise : ENCOURAGEMENTS ET RÉCOMPENSES À L'INDUSTRIE.

Pour le deuxième état de la médaille : le compas de gauche a été remplacé par une horloge-concou.

La sixième *Exposition des Produits de l'Industrie française* s'ouvrit le 25 août 1823. Il n'y eut que 1 642 exposants au lieu de 1 662; le nombre des récompenses seul augmenta : 1 091 au lieu de 869. Elle se tint au Louvre comme la suivante en 1827; mais elles n'eurent, l'une et l'autre, qu'un succès médiocre. En 1827, le nombre des exposants augmenta un peu : 1 695; les récompenses s'accrurent encore : 1 254. Le vicomte Héricart de Thury et l'ingénieur Migneront rédigèrent un rapport d'ensemble pour chacune de ces expositions, dans lesquelles « le jury dut se préoccuper de l'utilité des produits envoyés et non des difficultés vaincues ». L'absence de nombreux exposants fut très remarquée; elle tenait à ce fait que certains industriels des départements avaient craint, en dévoilant

leurs modèles, d'en favoriser les copies et de se voir ainsi distancés par leurs rivaux.

Au lendemain de l'Exposition de 1827, des manufacturiers, fabricants et artistes : Thomire, Roufflard, Denière, Firmin Didot, Denayrouze et Caussen, Schlumberger, Ravrio, etc., adressèrent au Ministre de l'Intérieur, comte de Corbière, une pétition collective pour demander la création d'un « Palais des manufactures », réservé aux expositions générales. Le palais du Louvre où elles avaient lieu jusqu'à présent allait leur être enlevé; il leur fallait un monument pour les abriter, ou mieux un palais, puisque, depuis la Restauration, c'est dans un palais, et dans celui même de nos rois, que les « Expo-



XIII. — Face de la Médaille de la 7^e Exposition de Paris, 1827, par Caqué et de Puymaurin.



XIV. — Revers de la Médaille de la 7^e Exposition de Paris, 1827, semblable au deuxième état de 1823.

sitions ont repris naissance et qu'elles ont toujours reçu une si honorable hospitalité ». Le projet n'eut pas de suites, mais l'idée en sera reprise et réalisée plus tard avec le Palais de l'Industrie. Elle est redevenue d'actualité encore aujourd'hui.

La Restauration fut une ère de grande prospérité pour nos arts industriels. La *métallurgie* fait d'énormes progrès, l'*acier* commence à devenir courant; le « *maillechort* », alliage de cuivre, de nickel et de zinc imitant l'argent, est obtenu en 1819 par Maillat; le *platine* est purifié et très utilisé. Les *faïences* de Sarreguemines et de Creil se perfectionnent; à Baccarat, à Saint-Quirin (Meurthe), à Monthermé, à Cirey les *cristalleries* ont une immense renommée. La *soierie* de Lyon est rénovée par la découverte du métier Jacquard, plus tard amélioré par Depouilly, et des nouvelles *teintures* chimiques, notamment celles de Guimet. L'*impression mécanique* par le cylindre a remplacé l'impression à la planche dans la fabrication des *toiles* et *papiers peints*; la *papeterie* d'Annonay devient célèbre; l'abaissement

des prix de revient du *tapis de pied* en multiplie la consommation; la *bijouterie-joaillerie*, un instant arrêtée, retrouve, depuis le sacre de Charles X, toute sa magnificence de l'Empire; la *lithographie*, inventée en 1793 par Senéfelder, se développe grâce aux artistes qui l'utilisent, et promet déjà de « devenir, pour les arts du dessin, ce que l'imprimerie a été pour la propagation des sciences ».

Comme le constatera Achille de Colmont en 1855 dans sa très complète *Histoire des Expositions des produits de l'industrie française* :

« On voit quels progrès immenses moins de quinze années avaient fait faire à l'industrie. A aucune époque de l'histoire le progrès n'avait été aussi général, le quinzième siècle avait peut-être vu de plus grandes découvertes que celles de la vapeur et de la lithographie, mais jamais tous les arts industriels ne s'étaient avancés, en même temps, d'un pas aussi ferme et aussi rapide. »

Nous serions injustes si nous ne citions les principaux lauréats des Expositions d'alors et les œuvres qu'ils y firent admirer : *soieries, châles et cachemires* de Bellangeret et Dumas-Descourbes, Dollfus-Mieg, Mallié, Bauzon, Poidebard, Roux-Cardonnel; *étoffes tissées de soie, d'or et d'argent* de Depouilly, Chuard, Seguin; *tapis* de Roze-Cartier; *impressions sur toile* de Gros-Davilliers; *toiles peintes* de Daniel Kœchlin et d'Oberkampff; *étoffes pour tentures et meubles* de Pillet, Corderier et Lemire; beaux livres de Pierre, Firmin et Jules Didot; « *calcographie* » de Laurent; *faïences* d'Utzschneider; *pianos* d'Erard et de Pleyel; *ébénisterie en bois indigènes* de Jacob-Desmalter; *bronzes ciselés* de Thomire, Denière, Ganne; *bijouterie d'acier* de Frichot et de M^{me} V^e Schey; pièces d'*orfèvrerie* de Odier, Biennais, Cahier, Fauconnier; *lithographies* du comte de Lasteyrie.

Le style de l'Empire avait marqué un retour à l'antiquité classique; le style de la Restauration, par réaction contre tout ce qui rappelait le souvenir de la Révolution et de l'Empire, ne tarda pas à suivre le goût nouveau que la littérature et la peinture avaient imposé par leurs chefs-d'œuvre. Un almanach de la Révolution n'avait-il pas fait cette prédiction amusante : « Nous avons tant épluché les modes, tant raffiné sur les goûts, tant retourné les meubles et les ajustements que, rassasiés, excédés de jolies choses, nous redemanderons le gothique comme quelque chose de neuf. » On adopta les hauts dressoirs chargés d'orfèvrerie et de faïences anciennes, on voulut pour s'asseoir des chaises monumentales pareilles à des stalles de chanoine; le bric-à-brac gothique et romantique envahit tout; on collectionna les armures, les vieilles chasubles. La mode est au moyen âge; Victor Hugo va ressusciter les vieilles églises avec *Notre-Dame de Paris*; Walter Scott, en Angleterre, popularise toute la chevalerie avec ses tournois, ses manoirs, ses pages, ses châtelaines. Viollet-le-Duc restaurera plus tard châteaux et monastères en ruines. Partout c'est le même enthousiasme pour le moyen

âge ; les artistes prennent pour modèles ce qui subsiste de la vieille France. Le décor est partout gothique ; la reliure se fait « à la cathédrale » comme les meubles se sculptent d'après les vieux bahuts de chêne et les crédences féodales. Les fabricants font d'étranges amalgames au goût du jour ; orfèvres, bijoutiers, ébénistes, tapissiers, bronziers n'ont d'admiration que pour l'ancienne France et suivent l'architecte Hittorf dans cette évolution ; on réagit contre la froideur immuable du classique qui relevait de la seule raison ; c'est en somme la lutte de l'art chrétien contre l'art païen.

En même temps il nous faut noter un réveil puissant du sentiment personnel ; chaque œuvre reflète une individualité ; Delacroix, Géricault, Ingres, Ary Scheffer donnent libre cours à leur fantaisie : ils peignent pour la première fois, au lieu des Grecs et Romains de convention, des hommes. Les sculpteurs Rude et Barye suivent le mouvement, et l'on ne peut leur reprocher qu'un dédain trop voulu pour quiconque ne se consacre pas à l'art pur. Malgré la scission qui de nouveau se fait sentir entre l'artiste et l'industriel, le romantisme a sur toute l'industrie une influence heureuse ; il secoue utilement le pays et rajeunit partout l'activité et l'invention ; il fut le libérateur du sentiment.

Il n'est pas jusqu'aux modes qui n'en subissent le contre-coup : il suffit de rappeler Gavarni, Eugène Lami, sans oublier La Mésangère et son fameux *Journal des dames et des modes*. Tout ce qui n'est pas gothique est arriéré, vulgaire, « bon pour le bourgeois, pompier et épicier » ; la cravate énorme se porte « à la romantique » ; les femmes savent l'art de disposer l'écharpe, surchargent leurs robes de « bouillonnés » et portent à nouveau des bijoux ; les cheveux, très à plat, sont retenus par une chaînette d'or d'où pend sur le front une « ferrière » ; la coiffure est très haute, ombragée de « turbans », comme ceux de M^{me} de Staël, ou de grands chapeaux à fleurs. Fêtes et bals travestis sont occasions et prétextes pour étaler des bijoux garnis de pierres de fantaisie, améthystes, topazes, cristaux de toutes couleurs. D'Allemagne on importe de nouvelles danses : valse, polka, mazurka, remplacent la pavane maniérée et la gavotte régence. La duchesse de Berry règne sur la mode et pourrait être appelée « l'arbitre des élégances ».

Cependant à la fin de la Restauration, l'art industriel est arrivé à un point critique. L'accroissement du bien-être public commence à créer des besoins nouveaux : chacun veut sa part de luxe comme son lot de bonheur. Pour satisfaire à ces demandes, l'art tend à se spécialiser, à se manufacturer. Mais, en revanche, le fabricant qui suit les progrès du goût et les exigences artistiques du public cherche à rester à la hauteur de sa tâche : il veut redevenir artiste. Ce sont les deux tendances opposées qui, dans les expositions d'alors, se font jour, et cependant, comme l'écrira plus tard le comte de Laborde, il faut que « l'art donne la main à l'industrie, non pas comme à une esclave qu'on relève de sa déchéance, mais comme à l'épouse qu'on est fier d'avoir à ses côtés ».

III

Monarchie de Juillet et Deuxième République

1830-1851

Exposition de 1834; nombre croissant des exposants; on y récompense pour la première fois leurs collaborateurs. — Confusion des styles et dispersion du goût. — Influence du peintre Chenavard. — Le dessinateur Couder. — Opinion de Stéphane Flachet sur les causes du mauvais goût de l'époque. — Exposition de 1839. — L'orfèvre Froment-Meurice; son influence; son projet d'art populaire. — Exposition de 1844. — Besoin de faux luxe à bon marché. — Exposition de 1849. — Multiplication des récompenses depuis cinquante ans. — La grande industrie. — La mode bourgeoise. — Les Expositions à l'étranger et en province.

C'est en 1831 qu'aurait dû s'ouvrir la huitième Exposition, si l'on avait suivi l'ordonnance du 19 janvier 1819. Mais la Révolution de juillet avait bouleversé le pays très profondément : on résolut de s'en rapporter aux Chambres de commerce, et l'ordonnance de Thiers, Ministre de l'Intérieur, en date du 7 octobre 1833, décida que les Expositions de l'Industrie auraient lieu tous les cinq ans au printemps; en même temps, les Salons des peintres et sculpteurs, qui se tenaient alors tous les trois ou quatre ans, devenaient annuels. La huitième *Exposition des Produits de l'Industrie française* s'ouvrit donc en 1834, le 1^{er} mai, jour de la fête du roi, sur la place de la Concorde.

Il y avait 36 ans — un tiers de siècle — que le Directoire avait inauguré la première Exposition. Depuis, le nombre des exposants et leur valeur avaient été sans cesse en croissant. Jusqu'en 1830, il avait fallu souvent stimuler le zèle des industriels, prodiguer les encouragements; désormais on sera obligé de modérer leur affluence et de recommander une extrême sévérité au jury.

En 1834, l'art appliqué, alors encore classé dans les « Beaux-Arts », progresse et se perfectionne en proportion. Le beau rapport du baron Charles Dupin le constate éloquemment dans la revue qu'il passe de toutes les sections qui lui sont consacrées. — ARTS VESTIAIRES : *Tissus riches; dentelles; madras; broderies; blondes; draperies; teintures; gaze onduline; colons filés pour robes et mouchoirs, etc.* ARTS DOMICILIAIRES : *Meubles;*

bronze; appareils d'éclairage; vitraux; arts céramiques; faïence; tapis; tentures; glaces; cristaux; papiers de tenture. — ARTS SENSITIFS: Ornaments de table; orfèvrerie. — ARTS TYPOGRAPHIQUES: Editions de luxe; gravures; lithographie; reliure.

Activité fébrile de recherches en tous sens, chaos d'idées contradictoires, dispersion du goût, confusion des styles, voilà ce qui marque l'Exposition de 1834, ce qui de plus en plus va caractériser le règne de Louis-Philippe. On hésite, on tâtonne. Victor Champier a très bien exprimé l'incertitude de cette époque : « Plus de doctrines ni de principes directeurs. Au despotisme des conventions du passé, qui avaient été si longtemps salu-



XV et XVI. — 8^e, 9^e, 10^e Expositions de Paris, 1834, 1839, 1844.
Médaille gravée par Depaulis.

taires, succédait le conflit de mille théories armées les unes contre les autres; c'était le chaos dans la recherche d'un renouveau qu'on avait peine à dégager et qui n'apparaissait qu'à l'état de vague lueur. Tous les styles d'autrefois parurent se réveiller en même temps et s'échapper du sépulcre, plus ou moins défigurés, pour saluer d'une sarabande ironiquement macabre la société bourgeoise à son aurore. Au milieu de la cacophonie tumultueuse de la production industrielle de cette date, où était le guide qu'auraient pu suivre les décorateurs?... »

Cependant, dans cette confusion, les talents et les goûts obéissent à deux courants. L'un est le style officiel « Louis-Philippe », qui tend au classique et marque comme une évolution, une suite logique du style Empire; l'autre, le « romantique », inauguré, comme nous l'avons vu, à la fin de la Restauration, entraîne les esprits vers l'art national du moyen âge, puis vers la Renaissance. Parmi les partisans et les défenseurs de ces tendances, il faut rappeler les noms du peintre Chenavard et du dessinateur Couder.

Aimé Chenavard, directeur artistique de la manufacture de Sèvres en 1830, fut, « toutes proportions gardées, le Percier et le Fontaine de l'époque romantique ». Il prit ses éléments un peu à tort et à travers dans les styles, comme « dans un bric-à-brac », amalgamant en hâte, mélangeant les époques, pastichant le passé, surtout le quinzième et le seizième siècle, et contribua plus que tout autre à ruiner le style Empire. Le comte de Laborde a fait de lui ce portrait si vivant : « Cet artiste avait l'instinct du frelon qui sait trouver dans chaque fleur le suc qu'elle contient et qui ignore le secret de l'abeille pour en faire du miel. Fureteur infatigable, il avait feuilleté les livres, calqué les gravures, copié les manuscrits, dessiné les monuments, et de tout cela il n'avait pas su se former une originalité propre, un style individuel. En dépit d'une exécution des plus habiles, malgré des détails très bien rendus, on aurait dû lui reprocher l'abus de toutes choses, la disproportion dominant partout, l'absence complète de calme, de pondération et de simplicité... Chenavard avait séduit quelques hommes de lettres qui faisaient alors les réputations, et il était devenu l'artiste populaire, le prophète et l'homme-dieu d'une religion qu'on croyait nouvelle : l'art appliqué à l'industrie... Tout ce désordre, qui ressemblait fort à une orgie, marqua, dans l'art et l'industrie de la France, d'une manière *déplorable* (1). »

Quant à Couder, habile *dessinateur* autant que travailleur inlassable, il ne cessa de prodiguer ses plus riches dessins aux manufactures de châles, de tapis et d'impressions de toutes sortes. Il fut, dit Achille de Colmont, « l'un des hommes qui ont le plus contribué au développement de notre industrie de luxe et à la faveur dont elle jouit à l'étranger. »

D'autres noms seraient à citer, parmi les artistes de valeur dont les créations furent si précieuses alors pour les industriels. Pour les orfèvres, bijoutiers et joailliers, ce sont Vechte, Feuchères, Cavelier, Pradier, David d'Angers, Klagmann, Triquety, Geoffroy de Chaumes, les frères Fannièr, tout jeunes encore, qui exécutent figurines, mascarons, animaux, chimères grotesques et ornements et renouvellent le goût d'alors; ailleurs, Laroche, Liénard, Rousseau donnent des *dessins de tapisseries, de meubles, de céramiques*.

Balzac nous a conservé en maintes pages de ses romans : *Une Fille d'Ève* (1838); *La Fille aux yeux d'or* (1834); *Béatrix* (1838), et surtout *Le Cousin Pons* (1847), les descriptions minutieuses et précises des intérieurs bourgeois de cette époque. Il note chaque pièce du mobilier, en indique jusqu'aux moindres ferrures, et ce sont là de précieux documents pour l'histoire de nos industries d'art.

(1) On trouvera sur cet artiste des renseignements intéressants dans Maurice Le Corbeiller, *Rapport centennal du Mobilier et de la Décoration*. Exp. univ. de 1900. — Cf. aussi A. Chenavard, *Album de l'ornemaniste*, Paris, 1836; *Recueil de décorations intérieures* (tapisseries, tapis exécutés dans les Manufactures Royales), Paris, 1832-1835.

Malgré ses lacunes, malgré la confusion des styles qui égare le goût, l'Exposition de 1834 obtint un vif succès qui s'est perpétué jusqu'à nous dans un ouvrage très complet de Stéphane Flachat : *L'Industrie à l'Exposition de 1834*. On y trouve, après des plaintes sur le désordre qui a présidé à son installation, ces justes critiques sur le mauvais goût du jour : « ... Où sont les genres, où sont les écoles, où sont les maîtres ? En sommes-nous au grec, au romain, au gothique ? Reprenons-nous le style de la Renaissance ou celui de Louis XIV, ou celui de Louis XV, ou celui de l'Empire ? Avons-nous le nôtre ? 1834 marquera-t-il, par des formes spéciales et neuves, indices d'un parti pris par un homme fort, suivi par d'intelligents et courageux élèves ? ... L'art en ce moment s'éparpille, l'industrie le soumet à ses besoins, en attendant qu'elle reconnaisse ses lois... L'avènement politique de la « bourgeoisie » et la chute des classes privilégiées ont donné à l'industrie des beaux-arts une direction toute contraire. Ces classes, au moment de leur chute, avaient constitué une école et, si détestable qu'elle fût, le luxe s'y logeait à l'aise, l'habileté des ouvriers pouvait s'y déployer sans crainte. Un grand prix était attaché à la perfection de leur travail. Mais aujourd'hui tous ces nouveaux élus aux bienfaits du bien-être, — tels que les ont suscités la Révolution, la division des propriétés et l'égalité devant la loi, — n'en sont pas encore à ce point de développement qui, bon ou mauvais, laisse sa trace dans l'histoire des arts, a sa forme et ses goûts arrêtés. »

« Dans ce large cercle de nouveaux consommateurs, si rapidement tracé par un si soudain et si profond ébranlement, les limites de l'utile, du confortable, ne sont pas atteintes ; le beau n'est pas encore un besoin. De là cette universelle hésitation, cette fatigante incertitude de formes, cette anarchie dans les arts du dessin. Ecoutez les meilleurs fabricants, ceux de l'intelligence la plus active, du sens le plus fin, ce qu'ils vous feront surtout remarquer à leur exposition, c'est qu'ils ont cherché à y satisfaire tous les goûts ; ce n'est pas le leur qu'ils imposent ; le consommateur, ce Protée aux mille têtes, leur dicte tous les siens ; la fortune est à qui l'aura le mieux deviné, à qui se sera trouvé prêt pour le jour du caprice..... »

Aussi dans cette confusion voit-on apparaître un besoin de faux luxe en même temps qu'un abus du confortable et du « bon marché » ; la classe bourgeoise s'est enrichie, la foule des parvenus augmente. Chacun se précipite vers ce qui est, dans sa pensée, le symbole du bonheur : « le luxe » ; il en veut sa part : les arts somptuaires en subissent le contre-coup ; c'est l'avènement du clinquant, bijouterie à bon marché, meubles en plaqué. Tout est pour la parade. La pacotille triomphe partout.

Il ne faudrait pas cependant s'exagérer la laideur du style Louis-Philippe ; pas plus que le style du second Empire, il ne mérite toutes les plaisanteries dont on l'a accablé. Il faut du recul pour juger les styles, comme pour apprécier les œuvres littéraires. A distance, on se rend mieux compte

des « valeurs » ; on voit sous un angle plus juste l'ensemble des lignes et le caractère général. En 1900, à l'Exposition rétrospective de l'Art décoratif, un intérieur Louis-Philippe reconstitué n'a-t-il pas su plaire aux yeux, parce qu'il s'en dégageait un charme latent, un attrait insoupçonné ?

Un important détail enfin vaut d'être remarqué à l'Exposition de 1834 qui compta 2447 exposants : c'est la première fois que des récompenses sont accordées aux *collaborateurs mêmes des exposants*.

La neuvième *Exposition des produits de l'Industrie* s'ouvrit le 1^{er} mai 1839 ; elle réunit 3281 exposants et occupa aux Champs-Élysées le Carré Marigny ou Carré des Fêtes (16 500 mètres carrés) où sera plus tard construit le Palais de l'Industrie. Il était à craindre dès lors que l'esprit mercantile ne s'emparât des expositions, que le jury, trop nombreux, ne dispersât ses efforts pour s'occuper d'intérêts personnels, et que les récompenses ne fussent recherchées « plutôt comme des enseignes de boutiques que comme des titres d'honneur industriels ».

Le jury décerna 2305 récompenses, et sa sévérité fut telle qu'il en écarta « les efforts du génie lorsque les résultats sont purement scientifiques ».

Dans son jugement il examina surtout, comme plus importants :

- 1° L'invention et les perfectionnements utiles classés d'après l'importance manufacturière de leurs résultats ;
- 2° L'étude des fabriques et leur situation topographique ;
- 3° La qualité réelle et commerciale des produits ;
- 4° Le bon marché acquis par les progrès de la fabrication.

Le succès fut très réel, et le baron Thénard, président du jury central, put dire avec orgueil : « Les concours de 1819 à 1827 viennent révéler à l'Angleterre qu'elle aura bientôt une rivale dans les arts. De si hautes espérances sont justifiées par le concours de 1834 ; celui de 1839 les réalise. »

Jusqu'à présent, il n'y avait qu'un rapport unique, donnant la synthèse de l'Exposition ; la multiplicité des classes, le nombre des exposants, ont obligé, en 1839, le jury à donner des rapports particuliers, partiels, qui fragmentent la vue d'ensemble, autorisent parfois un oubli d'impartialité, mais par contre fournissent plus de détails, plus de précision, plus de compétence dans l'étude de chaque profession.

Ici un nom glorieux apparaît, en plein triomphe : celui du *maître orfèvre-bijoutier*, François Froment-Meurice, « argentier de la Ville de Paris ». Dans ces industries, il personnifie le style romantique. Il réalisa ce que Wagner avait tenté : il fit du bijou, non plus un banal objet de commerce, mais une œuvre parfaite ou délicate, capable de causer les mêmes joies esthétiques qu'une toile de maître ou qu'un groupe imposant de sculpteur. « Son nom, écrit Ernest Chesneau avec raison, est célèbre à l'égal de ceux d'Eugène Delacroix, Théodore Rousseau, Rude, Barye, Berlioz, Lassus. Si ses ouvrages sont moins connus que ceux de l'architecte, du

musicien, du statuaire et du peintre, cela tient uniquement à leur destination plus discrète, tout intime et personnelle. Comme ses contemporains, plus qu'eux peut-être, car son action s'exerçait sur le goût de la femme, il concourut à dégager l'art moderne de la gaine étroite et rigide des conventions pseudo-classiques où l'avait renfermé la génération précédente, et à lui rendre le mouvement, la couleur, le sens de l'histoire, le feu et l'imagination, la verve et l'invention dans la curiosité du vrai, en un mot, la vie. »

On ne peut que souscrire à ce jugement. Froment-Meurice a exercé une influence énorme sur l'industrie des orfèvres-bijoutiers de son temps. Il l'a ranimée par son goût et ses créations et lui a donné un véritable essor. Ses relations amicales avec les écrivains et les artistes le mirent encore en valeur. M^{me} de Girardin, Eugène Suë, Th. Gautier en parlent avec enthousiasme ; H. de Balzac le nomme dans ses lettres « son cher poète en actions et en métaux » ou « son cher maître *aurifaber* » et ne manque pas d'attacher au bras de ses héroïnes un bracelet signé de son nom. Victor Hugo, enfin, lui dédie une ode.

Nous sommes frères : la fleur
Par deux arts peut être faite.
Le poète est ciseleur,
Le ciseleur est poète.

Sur son bras et sur son cou
Tu fais de tes rêveries,
Statuaire du bijou,
Des palais de pierreries !...

Ne dis pas : mon art n'est rien.
Sors de la route tracée.
Ouvrier magicien
Mêle l'or à la pensée...

Froment-Meurice, s'il n'eut pas dans le maniement du crayon et de l'ébauchoir la virtuosité d'un Benvenuto Cellini, avec qui ses amis se plaisaient à le comparer, n'en montra pas moins toutes les qualités d'un créateur : il a la science, l'imagination, l'audace inventive ; la volonté directrice, l'absolue maîtrise qui firent de lui un chef d'école. Il excelle à diriger un atelier, et, ainsi que le constatera Wolowski dans son *Rapport sur l'orfèvrerie à l'Exposition de 1849*, « comme tous les hommes d'un vrai mérite, Froment-Meurice s'attache avec scrupule à faire ressortir les services rendus par les collaborateurs qu'il a su s'adjoindre, peintres, sculpteurs, ciseleurs, ouvriers habiles. Il a toujours eu soin, pour chacune des pièces remarquables de son exposition, d'indiquer ceux qui l'avaient secondé ».

Froment-Meurice, « amoureux de toute beauté, épris de toute élégance », aurait voulu faire de l'art « national, c'est-à-dire populaire », et « forcer son art si éminemment patricien à servir aux besoins des classes déshéritées » en « usant des moyens féconds que la science moderne met sans se lasser entre les mains des ouvriers intelligents... ». C'est Maxime du Camp qui

nous l'apprend dans son étude sur *Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1855*, mais la mort est venue quand il allait réaliser ce beau projet, au moment même où il voulait ouvrir une boutique dans le populeux quartier Saint-Antoine.

Après sa disparition (1855), le critique de la *Revue des Deux-Mondes*, Gustave Planche, essaya de ruiner sa réputation et l'appela un « metteur en œuvre, un habile négociant, dont tout le mérite fut de s'entourer d'artistes pleins de talent et d'ouvriers excellents » ; de partout on protesta ; ses collaborateurs furent les premiers à rendre justice à leur maître, et Th. Gautier lui consacra, dans la *Presse* du 4 avril 1855, un bel article d'éloges.

Nous avons fait la place un peu large à Froment-Meurice, mais il représente toute une époque, et son nom s'est perpétué glorieusement jusqu'à nous.



XVII. — Petite Médaille frappée à l'occasion de la 10^e Exposition de Paris, 1844.

L'*Exposition de 1844* se tint, comme la précédente, au Carré Marigny. La Commission des Beaux-Arts y joua un rôle important. Il y eut 3960 exposants. On remarque dès cette époque un besoin de distinction, un souci plus grand d'art, une tendance à lutter contre le laid qui envahit tout. Th. Gautier écrit dans la *Presse* du 17 juin : « La laideur est un fait moderne contre lequel les artistes se débattent tant qu'ils peuvent ; nos maisons, nos habits, nos meubles, nos voitures, nos attelages, nos armes, nos utensiles sont hideux ; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à les faire sculpter. »

Et quelques années plus tard, le duc de Luynes, dans son *Rapport sur les métaux précieux à l'Exposition de Londres, 1851*, attribuera justement cette décadence à l'influence du public sur l'art. « Quand le public, dit-il, veut des produits de mauvais aloi sous les rapports de l'art, du travail et de la solidité, mais à bon marché, le plus habile fabricant est obligé de renoncer à ses convictions et à ses œuvres consciencieuses pour se prêter à des exigences aussi impérieuses et qui, si elles n'étaient pas obéies, mettraient en péril sa situation commerciale. »

L'*Exposition de 1844* devait être la dernière de la Monarchie de Juillet. La périodicité quinquennale fixait l'*Exposition* suivante à l'année 1849. Malgré les dures journées de 1848, l'Assemblée nationale tint à n'en pas changer la date, mais sans la Révolution qui renversait Louis-Philippe, et aussi sans l'opposition des Chambres de Commerce, il est probable que le ministre Tourret, suivant le désir déjà exprimé par Boucher de Perthes en 1833, aurait obtenu que l'année 1849 vit à Paris la première Exposition internationale. L'*Exposition* s'ouvrit le 1^{er} juin, au grand Carré des Champs-Élysées. L'agriculture y figura pour la première fois et l'ancien titre

Exposition des produits de l'Industrie française devint *Exposition des produits agricoles et industriels*. Les arts industriels y figurèrent avec éclat. Médailles, décorations, éloges officiels, places honorifiques, rien ne fut négligé pour stimuler les efforts, et les 4 322 exposants obtinrent 3 738 récompenses. Les collaborateurs reçurent des distinctions particulières.



XVIII et XIX. — 11^e et dernière Exposition nationale de Paris, 1849.
Médaille gravée par A. Bovy.

Qu'il est loin le temps où l'admission seule est « une première distinction ». Le mercantilisme a commencé à envahir les récompenses ; le tableau ci-dessous permettra d'en bien juger.

Expositions nationales de Paris
1798-1849

DATES	Exposants	Récompenses	Proportions
I. — Directoire An VI 1798	110	25	22 %
II. — Consulat An IX 1801	220	110	50 %
III. — — An X 1802	540	254	47 %
IV. — Empire 1806	1 422	610	43 %
V. — Louis XVIII 1819	1 662	869	52 %
VI. — — 1823	1 642	1 091	66 %
VII. — Charles X 1827	1 695	1 254	74 %
VIII. — Louis-Philippe 1834	2 447	1 785	73 %
IX. — — 1839	3 281	2 305	70 %
X. — — 1844	3 960	3 253	82 %
XI. — 2 ^e République 1849	4 322	3 738	86 %

Parcourons rapidement les listes des *lauréats* aux expositions de cette période ; parmi les principaux, nous trouvons :

Orfèvrerie : Froment-Meurice, d'abord, puis Odiot fils qui s'est voué à l'orfèvrerie « anglaise genre Louis XVI », Fauconnier, Wagner, Rudolphi, Lebrun, Morel et C^{ie}, Duponchel, A. Gueyton, Christoffe, qui, après avoir laissé à son neveu Rouvenat sa maison de bijouterie, a introduit en France les procédés de Ruolz et d'Elkington et bouleversé tous les métiers qui concernent la dorure et l'argenture. Parmi leurs collaborateurs : le dessinateur Liénard, les sculpteurs Fannièrre et Obry, les ciseleurs Mulleret, Daubergne, Poux, l'émailleur Sellier, le graveur Plouin.

Bijouterie : Frichot et ses objets d'acier, Dafrigue, inventeur de la passementerie et de la dentelle d'or, Savard et ses bijoux dorés.

Orfèvres et bijoutiers sont bien représentés aux expositions depuis 1834, mais il nous faut cependant noter l'abstention de grandes maisons comme celles des frères Bapst, de Fossin, joaillier du Roi, de Mellerio, de Martial Bernard, de M^{me} Janisset pour laquelle travaillaient Alexis Falize, inventeur des bijoux en émaux cloisonnés, Jules Chaise, Jean-Paul Robin, Petiteau, créateur du bijou genre mauresque en argent émaillé.

Tabletterie : Aucoc, successeur de Lemaire.

Bronzes d'art : Thomire, Denière, Lacarrière (éclairage), les fondeurs Eck et Durand.

Céramique : les faïences dures de Lebœuf et Thibault, les faïences fines de Geiger, les porcelaines du décorateur Rousseau ; les grès cérames de Sarreguemines. M. Saint-Amand rapporte d'Angleterre en 1834 des procédés nouveaux pour la faïence et les étudie avec Brongniart à la manufacture de Sèvres, où le coulage sera bientôt substitué au moulage.

Verrerie, cristallerie : les grandes pièces établies couramment à Saint-Louis et Baccarat.

Typographie : Firmin Didot, Mame, Paul Dupont, Plon, Silbermann (typochromie).

Héliographie : Fizeau.

Lithographie : Lemer cier, Engelmann (chromolithographie).

Gravure sur bois : Best, Leloir et C^{ie} qui font renaître « cette mère de l'Imprimerie ».

Tapisserie et tenture : rideaux brochés de Saint-Quentin.

Tapis et moquettes : Flaissier frères, Sallandrouze.

Ebénisterie : Meynard, Chenavard, — mais on ne voit plus aux expositions les Jacob auxquels va succéder la dynastie des Jeanselme. — A partir de 1834, à l'acajou longtemps à la mode succèdent les bois indigènes tels que frêne rosé, orme, érable, cerisier, platane, saule ; l'exécution est plus soignée, l'ornement plus sobre. Le placage fait de grands progrès.

Papiers peints : Zuber fils, Etienne Delicourt.

Toilette : Jouvin et ses gants.

Brocarts d'or et d'argent : Mathevon et Bouvard.

Teinture et impression sur tissus : Gros-Jean, Kœchlin, Hartmann, Godefroy, Caron-Langlois, Piot, Schlumberger, Japuis, Michel; bleu d'outremer de Guimet; genre ombré et impressions réservées de Jourdan; doubles teintes de Broquette; nouveau jaune de Guinon.

Châles, écharpes indiennes, cachemires et leurs imitations, devenus un art véritable se traduisant par le sentiment du coloris et l'harmonie des couleurs chez Deneirousse, Boisglavy, Sabran et Gessé, Devèze, Duché, Crillet, Curnier, Egly et Roux, Bosquillon, Hébert, Girard.

Soieries et velours de Lyon : Potton et Crozier, Bonnet, Langevin, Chartron, Reverchon, Maurier et A. Bernard, sans oublier Ollat de Nîmes.

Dentelles, tulles, broderies : une reprise se fait sentir en 1844 dans la fabrication du point d'Alençon, de la Valenciennes, de la dentelle de Bayeux; Lefébure se fait particulièrement remarquer.

Tissus nouveautés : ils se développent à Louviers, Sedan, Elbeuf; les *tissus de laines et cotons* se fabriquent à Mulhouse, Roubaix et Rouen chez Blech, Kœchlin, Schwartz, Ternynck, Aubert.

Sculpture en carton-pierre : Joseph Hubert.

Cette période, qui commence et s'achève par une révolution, fut une ère de liberté plus grande et de progrès économique; alors que la cour de Charles X limitait ses réceptions à un cercle étroit de royalistes convaincus, Louis-Philippe, « le roi citoyen », ouvre ses salons à la bourgeoisie, et le peuple même vient le saluer familièrement. On transforme le château de Versailles en un vaste musée dédié « à toutes les gloires de la France ». Le duc d'Orléans est l'ami d'Horace Vernet et le protecteur de Barye.

La grande industrie se développe; elle augmente le nombre de ses ouvriers, elle abaisse le prix de tous les objets manufacturés et met à la portée du consommateur modeste, non seulement le nécessaire, mais encore ce qui eût été le luxe cent ans auparavant. Les mœurs industrielles transforment la société et modifient les conditions de la vie.

Au milieu de ces changements, la mode évolue et abandonne les extravagances. La redingote des hommes est fantaisiste et pincée à la taille pour les élégants; le ministre Guizot la porte sévère et puritaine, tandis que Saint-Marc Girardin la laisse ample et longue. Les femmes ont la taille pincée, les corsages fermés devant par un réseau de lacets, les cheveux courts et bouclés; une petite « capote » enferme doucement le visage. C'est à la promenade de Longchamp ou au boulevard de Gand — d'où le nom de « gandin » — que l'on voit les toilettes des « lionnes » et des « lorettes ». Quant aux « dandys », « fashionables » et « jeunes-frances », ils se réunissent surtout au café Tortoni et à la Maison Dorée. On les retrouve dans les caricatures que Gavarni donne au *Charivari*, dans les dessins de Deveria

et de Grevedon et dans les journaux de modes d'alors : *le Protée*, *le Bon goût*, *le Pandore*, ou *le Panorama fashionable*.

Mais il nous est bien difficile encore de définir nettement cette époque. Elle ne se distingue pas, comme le Directoire ou l'Empire, par des caractères nets et tranchés. Elle a pourtant son style assez reconnaissable. On y voit l'abandon de la ligne droite, un air de nonchalance, de la grâce ; rien ne s'y fait remarquer de trop raide ni de trop brutal ; en un mot nul excès en plus ou en moins n'y attire le regard. Il flotte partout une certaine langueur, quelque chose de modéré, les romantiques auraient dit de « bourgeois » ; on y respire un calme qui repose, un grand apaisement, et, lorsque l'œil s'est un peu habitué à ces tonalités simples et douces, on y goûte un vrai charme.

Cependant les Expositions de l'Industrie qui s'étaient succédé à Paris avaient donné l'idée d'en ouvrir de semblables en province et à l'étranger. En France, Caen, en 1803, inaugure la série des Expositions de province ; quatre autres Expositions devaient encore y avoir lieu. Puis Nantes, Bordeaux, Lille, Amiens, Valenciennes, Toulouse, Dijon, Grenoble, Metz, avaient tenu de semblables assises, limitées soit à un département, soit à toute une région.

A l'étranger, les villes de Stockholm, Saint-Pétersbourg, Moscou, Gand, Bruxelles, Lausanne, Berne, Zurich, Berlin, Munich, Leipzig, Trieste, Vienne, Madrid, Barcelone, Lisbonne, Turin, Florence, New-York, Washington, pour ne citer que les principales, suivent l'exemple : partout le mouvement se généralise.

Jusqu'à présent les Expositions, ces grandes revues de l'industrie française, ont fourni des points de comparaison aux travailleurs, vulgarisé les découvertes et les perfectionnements, et répandu sur toute l'étendue du territoire l'esprit d'initiative et le goût du beau. Celle de 1849 est la dernière qui soit « nationale ». Comme nous l'avons vu plus haut, on avait pensé un moment à la faire internationale et universelle ; la fraternité des peuples était une des idées que la Révolution de Février avait rendues populaires ; mais elle était encore trop nouvelle. En France on hésita, et c'est à Londres, en 1851, que cette idée grandiose devait pour la première fois être mise à exécution.

IV

Second Empire

1851-1870

La première Exposition internationale a lieu à Londres en 1851. — Beau Rapport du Comte de Laborde sur l'application des arts à l'industrie. — L'Angleterre nous enlève nos meilleurs artistes industriels : Vechte, Morel, etc. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1855; principaux lauréats; récompenses aux collaborateurs. — Exposition universelle et internationale de Londres, 1862. — Rapport de P. Mérimée. — Fondation, en 1863, de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie; son programme; ses Expositions. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867; classification de Le Play; les rapports; les délégations ouvrières. — Style, modes et société du second Empire.

Le triomphe du libre échange, que l'Angleterre dut à Huskisson et à Robert Peel, le rapprochement politique entre la France et l'Angleterre, les efforts du prince Albert, tout concourut au succès de la première *Exposition Internationale* tenue à Londres en 1851. L'architecte Joseph Paxton construisit, pour l'abriter, le fameux Palais de Cristal, au milieu des arbres de Hyde Park. La Société Royale des Arts, des Manufactures et du Commerce fut chargée de l'organisation. Malgré la réunion dans son titre des mots *art et commerce*, malgré l'existence d'une section des Beaux-Arts, elle aida mal à rapprocher les artistes et les industriels puisqu'elle excluait la peinture. Elle justifiait ainsi sa détermination : « La sculpture fournit ses artistes à l'industrie pour décorer une pendule, pour sculpter un meuble; l'architecture se combine avec l'industrie du potier, du fondeur, et donne les profils et les dessins de toutes décorations; la gravure s'exécute sur des cuivres et s'imprime avec une presse : ces arts sont industriels. Tout au contraire, la peinture transmet sur la toile un ordre d'études, de sujets, de passions qui sont étrangers à l'industrie. » Elle ne figura en effet qu'à titre d'auxiliaire, avec les vitraux et les porcelaines peintes. Distinction bizarre qui dénotait une certaine étroitesse de vues.

Il y eut 17 062 exposants : la France y figura pour plus d'un dixième : 1 756 exposants. Le jury décerna trois sortes de récompenses : les grandes médailles appelées *Council medals*, réservées aux inventions, les *Prize medals* pour les perfectionnements et les *mentions honorables*. La France

obtint 57 médailles de conseil, 622 médailles de prix et 372 mentions, soit 1 051 récompenses. C'était un immense succès.

Une innovation importante eut lieu. Tandis qu'à l'origine les exposants pouvaient vendre leurs produits, la Commission de 1851, pour rendre à ce concours plus de dignité, interdit l'indication des prix. Le jugement du jury en fut un peu faussé : on mettait sur le même plan deux objets dont l'un était dix fois plus cher ; la mention du prix de vente, sinon du prix de revient, est nécessaire pour une appréciation équitable. On récompensa parfois plus l'objet exposé et l'ensemble d'une installation que la valeur réelle de l'exposant ; c'est ainsi que l'*Imprimerie Impériale* française n'eut qu'une médaille d'argent.

Parmi les principaux lauréats de la Section française, il faut citer : la Chambre de commerce de Lyon (*soieries*) ; la manufacture de Sèvres ; André (*fontes* du Val d'Osne) ; Aubanel (*bronze et fonte*) ; Barbedienne (*bronze et réductions*) ; Delicourt (*papiers peints*) ; Deneirousse, Boisglavy et C^{ie} (nouveaux procédés pour l'exécution des dessins de fabrique compliqués) ; Fourdinois (*meubles*) ; Froment-Meurice, Gueyton (*objets d'art et galvanoplastie*) ; Guimet (*teintures*) ; Lemonnier (*parures et joaillerie* de la reine d'Espagne) ; Liénard (*pendules en bois sculpté*) ; Maës (*verrerie*) ; Marrel frères (*cachets et tabatières*) ; Rudolphi (*bijoux*) ; Pradier (*statue de « Phryné »*), etc.

L'Exposition de Londres donna lieu à de volumineux rapports qui signalèrent les résultats obtenus dans chaque industrie. Wolowski disait qu'ils suffisaient à eux seuls pour « marquer d'une manière notable dans l'histoire ». Ceux de la Commission française, publiés de 1854 à 1873, sont malheureusement inachevés. Le *Rapport général*, par Charles Dupin, comprend huit énormes tomes, véritable encyclopédie sur tous sujets. Parmi les rapports de classe, deux sont demeurés pour ainsi dire classiques et méritent, par les sujets qu'ils traitent et les conclusions qu'ils offrent, mieux qu'une simple mention : ce sont ceux du comte de Laborde et du duc de Luynes.

Le *Rapport du duc de Luynes* étudie les métaux précieux, passementerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, et, comparant les industries d'art des deux pays, explique nos fautes et nos erreurs. « L'Angleterre a de riches et puissantes maisons, dont presque aucune n'a d'ateliers ; elles font travailler des fabricants spéciaux ; d'où le grand développement commercial de certaines fabrications, nuisible cependant à des industries relevant du goût et de l'art. Elles cherchent toujours à faire mieux, prennent des artistes de talent partout où elles les trouvent, tels les grands artistes français Morel et Vechte, les récompensent libéralement et leur font produire des chefs-d'œuvre. En France, tout autre est la physionomie de nos industries ; peu de grands capitaux ; le principal mérite appartient en propre aux artistes ou aux fabricants qui ont exposé ; ils ne peuvent faire de sacrifices d'argent, mais ils font d'énormes sacrifices de travail, d'intelligence et de temps et contre-balancent, par leur propre valeur, la puissance croissante du capital. »

Rappelons ici ce que le sculpteur Klagmann, en 1852, écrivait dans un mémoire : « Les artistes qui travaillent pour l'industrie forment une classe nombreuse ; la société les connaît à peine et les oublie quand elle les a connus, et cependant l'industrie doit sa supériorité sur tous les marchés du monde au bon goût, à l'imagination, à l'art en un mot qui préside à ses produits, et ses qualités... lui viennent des artistes qui se sont voués à cette carrière, carrière ingrate s'il en fut, profession trompeuse, véritable impasse pour ceux qui l'embrassent, surtout s'ils sont poussés par une ardente vocation. »

Quant au *Rapport du comte de Laborde*, énorme ouvrage de plus de 900 pages, il traite de *l'application des arts à l'industrie* dans le passé, dans le présent, dans l'avenir. Outre un historique très clair et très juste des progrès des arts au milieu des changements de style et des divers modes d'enseignement, on y trouve, sur l'expansion et la démocratisation de l'art et du beau, plusieurs pages qui, encore qu'un peu utopiques, atteignent un véritable idéal et dénotent un esprit d'une rare hauteur de vues. Les historiens le signalent parfois, le démarquent souvent, mais oublient maintes fois de le citer. C'est un devoir pour nous d'en donner une analyse et quelques extraits.

En Angleterre, c'est le moment où Ruskin impose à l'attention ses nobles théories sur l'art et dirige le goût du peuple vers l'idéal. Le comte de Laborde a compris le danger qu'il y a pour la France à se laisser envahir par des praticiens sans initiative et sans idées, qui déformeront la « mode » et ruineront, par des copies habiles et prétentieuses, son originalité et sa suprématie artistique. « L'art est un. Il est la source de tous les progrès ; sa prospérité est une force pour l'Etat. » Aussi l'Etat a-t-il le devoir de maintenir le goût public et de réformer l'enseignement du dessin, afin que celui-ci, « placé désormais dans l'éducation à égalité avec l'enseignement de l'écriture, fasse renaître dans la nation entière l'unité de goût et de jugement qui est la base de l'art ».

Le rapport demandait que le dessin fût obligatoire à tous les examens et que l'on réorganisât entièrement « l'apprentissage des ouvriers chez les maîtres et l'éducation des artistes dans les écoles spéciales ». C'est l'industrie qui doit former elle-même ses artistes et les spécialiser très jeunes.

Il voulait que l'Etat, « comprenant ses devoirs envers la nation, dans les questions d'art et de goût, s'imposât pour programme la perfection en toutes choses, et la poursuivit, depuis les détails les plus infimes de petite et grande voirie, jusqu'à l'exécution magnifique du monument national ». D'où la nécessité d'avoir en tout les modèles les plus parfaits et au plus bas prix possible.

Il reprochait aux chefs d'industrie de ne vivre que par l'habileté de main, le talent d'imitation et quelques instincts de goût, « copiant, amalgamant, modifiant les modèles du passé pour arriver à une reproduction

bâtarde..... La routine trône en France plus qu'on ne croit ; elle y trône en fermant les yeux sur tout ce qui se fait hors de nos frontières ; elle y trône avec des airs de supériorité, des airs de novateurs ; avec tant d'airs connus qui n'empêcheraient pas la concurrence étrangère de nous supplanter dans l'opinion publique et surtout dans l'estime d'un public d'élite qui fait l'opinion. »

Avec le même enthousiasme, il regrettait l'influence heureuse qu'exerçaient en Angleterre nos artistes français Vechte, Constant Sevin, Carrier-Belleuse, Jeannest, Morel, méconnus chez nous, et faisait ce bel éloge : Morel et Vechte « sont nés dans l'apprentissage de l'orfèvrerie et sont devenus artistes comme on le devenait dans l'antiquité, au treizième siècle et au seizième, le marteau à la main. Morel a traversé tous les degrés de l'apprentissage ; il a pratiqué tous les procédés connus ; il en a retrouvé plusieurs qui étaient perdus et très regrettés et il est devenu le plus habile orfèvre-bijoutier-joaillier que la France ait jamais possédé. »

Quant à Vechte, c'est un artiste autrement puissant, c'est lui qui fit vers 1835 et vendit aux brocanteurs « ces pièces d'orfèvrerie repoussée qui paraissaient trop belles pour être modernes, qui, comme œuvres de la Renaissance, avaient un style si large, si plein, si vivant qu'il était difficile de l'associer à des maîtres connus ; d'un autre côté, on ne s'expliquait pas l'apparition subite de pièces aussi importantes et tout à fait inconnues ». Il ne les signa que plus tard. « A la fois homme d'imagination, artiste habile, ouvrier incomparable, Vechte est à Morel ce que Michel-Ange est à Benvenuto Cellini, toutes proportions gardées d'un Michel-Ange orfèvre à un Benvenuto Cellini bijoutier... Qu'a-t-on fait pour ces deux hommes, qui avaient dans leurs mains suppliantes l'avenir de l'art associé à l'industrie ? On les a laissés végéter, s'épuiser dans une lutte commerciale qui tue le génie et avilit le goût, et enfin porter à Londres leur talent avec toutes les bonnes traditions de ce premier des métiers. Est-ce faute d'avoir été averti ? Non, ni l'un ni l'autre de ces artistes n'a caché ses ouvrages : c'est au grand jour des Expositions qu'ils les présentaient aux suffrages du public et du jury, mais ils devaient être repoussés par toutes les administrations et servir de protestation vivante contre l'organisation des Beaux-Arts. »

Enfin, le comte de Laborde rêvait « une grande manufacture modèle qui, en même temps qu'elle aiderait l'industrie à épurer toutes ses créations, reconstituerait dans les métiers l'apprentissage soumis et studieux, le patronage dévoué et instruit, tout en respectant la liberté de la paresse et les franchises de l'ignorance..... »

Il s'était posé en défenseur énergique de l'art français ; et, à ceux qui, d'après lui, le ruinaient depuis un demi-siècle, il adressait ces éloquents paroles : « Comprenez-vous comment l'art n'a pas été tué sous deux générations de fossoyeurs qui se succèdent lugubrement depuis soixante ans,

occupés exclusivement à fouiller les tombeaux des générations passées, à les copier aveuglément, servilement, sans choix, et comme poussés par un fétichisme fanatique... Quelle atmosphère sépulcrale plane sur ces hommes et combien est grande la nécessité d'aérer et de parfumer ces caves de l'art moderne ; combien il est urgent de constituer des hommes pratiques d'une génération saine, vigoureuse, et qui sachent faire une distinction radicale entre l'art créateur et les monuments du passé, comme on distingue la vie réelle de l'histoire. »

Et pour défendre l'art, pour donner à l'industrie toute sa richesse d'imagination, toute sa beauté, le comte de Laborde insistait à maintes reprises sur la nécessité de faire l'éducation du public, car l'industrie en est dépendante : « Ce n'est pas elle qui achète, c'est elle qui vend ; ce n'est pas elle qui peut faire la loi, car elle sollicite la faveur de tout le monde ; c'est elle qui obéit à la loi imposée par tous. » La même idée se retrouve exprimée avec beaucoup de force dans l'Introduction aux Rapports du jury de 1878 par Jules Simon. « Le véritable promoteur des progrès industriels, le meilleur juge, c'est le consommateur. La clientèle est la récompense de tout progrès accompli. On dit que la popularité ne suit pas toujours le mérite. Cela est vrai, et cela tient presque toujours au défaut de publicité. Le grand service que rendent les expositions, c'est précisément de donner de la publicité à tous les produits et de rendre les comparaisons faciles. Aller plus loin et prétendre dicter son choix au consommateur, c'est entreprendre une tâche dont le premier défaut est d'être inutile, et le second d'être impossible. »

L'Exposition de Londres, en 1851, reste une date illustre dans l'histoire économique du monde. Elle inaugure une ère nouvelle où les Expositions s'étendront à travers les deux continents, et qui sera marquée de plus en plus par les progrès de l'industrie et du commerce, la multiplication et la plus grande facilité des communications et des échanges.

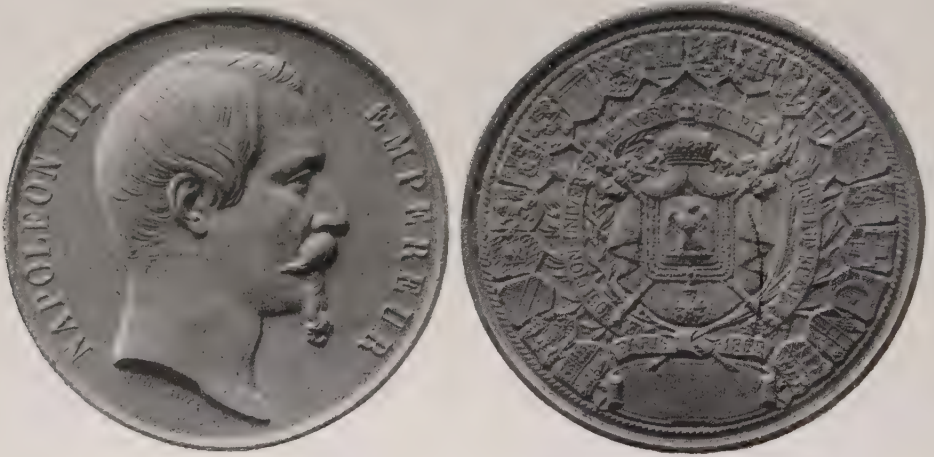
Par *l'Exposition de Paris, 1855*, la France voulut donner un digne pendant à l'Exposition de Londres.

Le décret du 27 mars 1852 avait ordonné la construction d'un palais destiné à recevoir les expositions nationales : ce fut le Palais de l'Industrie. Critiques et moqueries ne furent pas épargnées à cet « honnête hangar », comme le qualifiait André Hallays. Un second décret du 22 juin 1855, « considérant que les perfectionnements de l'industrie sont étroitement liés à ceux des beaux-arts... ; qu'il appartient à la France, dont l'industrie doit tant aux beaux-arts, de leur assigner... la place qu'ils méritent », réunit les beaux-arts et l'industrie dans cette même Exposition universelle et internationale qui s'ouvrit à Paris le 15 mai 1855.

Malgré le mot de l'Empereur à l'inauguration : « J'ouvre avec bonheur ce temple de la paix qui convie tous les peuples à la concorde », la paix était loin de régner en Europe. L'Exposition fut cependant un triomphe.

Bien que l'entrée, jusqu'alors gratuite, fût pour la première fois payante, il y eut 5 160 000 visiteurs.

On compta 23 954 exposants, dont 2 175 pour les beaux-arts, et le jury mixte international décerna 11 033 récompenses de cinq ordres différents : grande médaille d'honneur (or), médaille d'honneur (or), médaille de 1^{re} classe (argent), médaille de 2^e classe (bronze), et mention honorable. On pouvait les attribuer non seulement aux industriels exposants, mais encore « aux contremaîtres et ouvriers signalés pour services rendus à leur industrie ou pour leur participation à la production des objets



XX et XXI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1855.
Médaille gravée par Albert Barre.

exposés ». Le jury examina avec soin les mérites des coopérateurs et les divisa en trois classes : 1^o ceux « qui ont un mérite d'une notoriété si évidente que le jury a pu les désigner lui-même sur cette notoriété » ; de ce nombre furent Vechte (grande médaille d'honneur), Cavelier, Geoffroy de Chaumes, les frères Fannière, Jeannest, etc. (médaillles de 1^{re} classe) ; 2^o artistes et ouvriers recommandés par les chefs d'industrie ; 3^o ceux qui sont signalés par les commissaires et patrons étrangers. Pour ces deux dernières classes, la tâche fut difficile : certains patrons refusèrent de désigner leurs bons ouvriers, dans la crainte qu'une maison rivale ne les leur enlevât ; d'autres firent des propositions excessives.

L'industrie remportait un vif succès, et l'on se montrait comme un symbole heureux le groupe du sculpteur Elias Robert, qui surmontait l'arche d'entrée et représentait la France couronnant l'Art et l'Industrie. Nous gardions le premier rang, mais l'Autriche et l'Angleterre avaient fait de rapides progrès.

A Londres, en 1851, les objets exposés ne portaient pas leur prix de vente et cela avait enlevé un élément important d'appréciation : à Paris, on laissa à l'exposant toute liberté, à la condition que ce prix fût visé et reconnu sincère.

L'Exposition de 1855 a laissé une collection de rapports dont quelques-uns demeurent d'un très grand intérêt. La classification des huit groupes et des trente classes avait été l'œuvre de l'économiste Le Play, successeur du général Morin comme commissaire général. Le prince Napoléon, président de la Commission impériale, avait pris une part très active dans l'organisation de l'Exposition ; il rédigea un Rapport administratif où il préconisait des expositions spéciales et plus fréquentes, exigeait le prix de vente affiché,



XXII et XXIII. — Médaille commémorative du Palais de l'Industrie, gravée par Caqué.

et voulait substituer au jury, débordé et incapable de tout voir, de simples commissions d'étude.

Le *Rapport général* de Michel Chevalier est un beau travail d'économie sociale sur les moyens de réaliser le bon marché ; parlant de l'Angleterre industrielle, il dit entre autres : « Nous avons conduit les Anglais dans la voie du beau ; par un échange mutuel et fort heureux, ils nous mènent vers l'utile. » L'étude des classes nous entraînerait trop loin ; les rapports qui sont consacrés à chacune d'entre elles sont des notices courtes, précises, très nettes, qui contiennent les observations générales sur l'ensemble de chaque profession, suivies de notes succinctes sur chaque exposant. Nous signalerons :

Classe 17 : *Orfèvrerie*, par Ledagre. *Bijouterie-joaillerie*, par Fossin.

Classe 18 : *Emaux, verrerie, faïence, porcelaine*, par Sainte-Claire-Deville.

Classe 24 : *Ameublement et décoration*. Rapport très complet par du

Sommerard. On y relève les noms de Fourdinois, qui dirige l'ameublement « dans la voie de l'art et des saines traditions du goût » ; Barbedienne, connu tant pour ses beaux meubles que par ses bronzes réduits suivant les procédés d'Achille Collas ; Jeanselme père et fils, successeurs des Jacob ; Beurdeley, J.-A. Quignon, ébénistes ; Delicourt, Jules Desfossé et Zuber, dans les *papiers peints* ; Poussielgue-Rusand, célèbre par ses *décorations d'édifices religieux* ; Bachelet, dont Viollet-le-Duc est le coopérateur.

Classe 26 : *Imprimerie, photographie, gravure, reliure, dessin, et plastique appliquée à l'industrie*. Le rapport de l'architecte Léon Feuchères contient un excellent historique du dessin de fabrique. Depuis la fondation, en 1820, du premier « cabinet de dessin » par Amédée Couder, les dessinateurs luttent pour se faire admettre officiellement aux Expositions ; en 1834 ils y sont parvenus, mais c'est en 1855 que la place leur est faite sans conteste. C'est Couder qui depuis trente-cinq ans crée tant de modèles et fournit tant d'idées, de projets et de dessins aux maisons d'orfèvrerie-bijouterie-joaillerie, bronze, ébénisterie, tapis, papier peint. De son *atelier-école* sont sortis tous les dessinateurs industriels du dix-neuvième siècle. Citons : Poterlet (dessins pour châles et papiers peints), Louis Laine (bijouterie), Laroche, « artiste de fantaisie », les frères Berrus, dessinateurs et metteurs en carte du châle cachemire français, Chebeaux, F. Henry, Chabal Dussurgey, qui travaille pour Beauvais et les Gobelins ; Liénard, l'éminent dessinateur pour bronzes, auteur de la fontaine monumentale de l'Exposition ; Cavelier, le modeste auteur du berceau du Prince Impérial, collaborateur d'Erard, Odiot, Denière, Thomire, Feuchères, Froment-Meurice. Et, consécration officielle de cette justice rendue aux dessinateurs, la Chambre de Commerce de Paris recevait une grande Médaille en leur nom.

L'Exposition de 1855, surtout remarquable par l'extension du machinisme, mérite enfin l'attention par l'esprit de justice et d'équité qui inspira ses organisateurs. C'est la première fois que l'on s'efforça vraiment de récompenser pleinement les collaborateurs et coopérateurs, artistes et ouvriers. Et ce juste hommage, trop souvent négligé depuis, pourrait devenir pour l'industrie française la source d'un plus grand développement.

Le succès des deux grandes manifestations de 1851 et de 1855 incita la Grande-Bretagne à ouvrir une nouvelle *Exposition universelle et internationale en 1862*. C'est la Société des Arts de Londres qui fut de nouveau chargée de l'organiser, et ce fut encore une entreprise privée. Le prince Albert, quoique malade, lui donna cependant tout son appui. En France, la Commission supérieure était de nouveau présidée par le prince Napoléon : Le Play en fut le commissaire général. L'admission de nos produits fut décidée par des comités départementaux ; mais le manque d'activité et d'indépendance dont ils firent preuve fut tel, que l'on décida à l'avenir de les remplacer par des délégués locaux accrédités à Paris.

Le prince Albert mourait bientôt et l'Exposition s'ouvrit en 1862, sous l'impression de ce deuil, dans un palais élevé pour elle dans les jardins du South Kensington. Les beaux-arts, exclus en 1851, furent admis sans restriction, mais hors concours, parce que le but de l'Exposition était « non d'établir un concours entre les artistes des diverses nations, mais de faire constater les progrès et l'état de l'art moderne ».

Le nombre des exposants, agricoles et industriels, atteignit 27 500, dont 8 150 pour l'Angleterre et 5 520 pour la France. Il n'y eut que deux ordres de récompenses : médaille et mention honorable. Sur les 12 305 qui furent décernées, l'Angleterre en obtint 4 141 et la France 2 658. C'était, pour l'industrie française, un véritable triomphe, car elle obtint à l'Exposition de Londres, 1862, la plus forte proportion dans les médailles.

Comme en 1851, des délégations de contremaîtres et d'ouvriers furent envoyées à Londres pour examiner les produits ; elles firent preuve de zèle et d'intelligence, et plusieurs, en rendant compte de leur mandat, présentèrent de justes et utiles observations.

Les *Rapports officiels de la Section française* forment une collection de six volumes. Une savante introduction de Michel Chevalier — vue économique d'ensemble sur les progrès de chaque industrie — les précède. Chaque rapport de classe se termine par un tableau du commerce spécial de la France en 1860, avec moyennes décennales de 1837 à 1846 et de 1847 à 1856.

Nous regrettons de ne pouvoir que signaler le magistral rapport sur l'*enseignement industriel* du général Morin et de Tresca, très documenté et toujours précieux à consulter.

La Classe 30, *ameublement et décoration*, seule nous retiendra, parce qu'elle a fourni au rapporteur P. Mérimée l'occasion d'écrire un chapitre intitulé *Considérations sur les applications de l'art à l'industrie*. Il constate l'importance croissante de l'art industriel. L'Exposition de 1862 en est le meilleur témoignage, mais la France bientôt sera dépassée par l'Angleterre parce « qu'il existe une relation intime entre toutes les parties de l'art, et que, partout où surgit un grand artiste, se forment des ouvriers habiles et intelligents. Là, en effet, où coule un grand fleuve, il est facile de creuser des canaux d'irrigation, et le courant majestueux qui porte à la mer des vaisseaux de haut bord, alimente sans peine une infinité de rigoles, répandant partout la fécondité. De Raphaël et de Michel-Ange procède Benvenuto Cellini ; le grand peintre, le grand sculpteur ont produit le grand orfèvre. »

Il remarque que nos produits d'alors sont surtout des imitations « témoignant de cette disposition fâcheuse pour l'art, à qui la passion est nécessaire et qui languit lorsqu'elle s'éteint » ; ils manquent d'originalité : ils ne sont qu'ingénieux ; ce sont pour la plupart « des combinaisons étranges de styles différents rapprochés au hasard, qui ne dénotent de la part de leurs auteurs

qu'absence d'idée et faute de raisonnement ». Dès qu'un motif d'ornement est en vogue, il est reproduit par nos fabricants avec toutes les matières qu'ils mettent en œuvre : bois, métal, etc. Il faudrait qu'il existât un accord plus intime entre artiste et fabricant, et que le gouvernement, prenant exemple sur l'Angleterre, qui a créé l'École de dessin du South Kensington Museum, encourageât davantage l'union de l'art avec toutes les branches de l'industrie.

On remarqua, par un contraste curieux, que « l'Angleterre aristocratique faisait, par sa production à bon marché, de l'industrie démocratique, tandis que la France démocratique, par sa production de luxe, faisait de l'industrie aristocratique ».

C'est que, de plus en plus, on juge le degré de civilisation d'un peuple moins à ses objets de luxe et à son sentiment artistique, qu'à la diffusion du bien-être, à la puissance des machines créatrices, en un mot aux conditions matérielles de la vie. Un objet d'art ou de luxe peut être une rencontre fortuite, et des peuples peu avancés en fourniraient des modèles; tandis qu'il n'y a qu'une nation civilisée qui puisse présenter ce développement harmonieux et parallèle de l'art et de l'industrie, ce bien-être général, ce triomphe constant de l'homme sur la nature au profit de tous.

L'art décoratif français, ou plutôt « les Beaux-Arts appliqués à l'Industrie », suivant l'expression alors en usage, ballottés entre tous les styles, toujours à la merci de la mode, se trouvaient privés de méthode et d'enseignement, sans bases solides comme sans but précis. Déjà, comme nous l'avons vu, d'éminents rapporteurs aux Expositions, surtout le comte de Laborde, le duc de Luynes et P. Mérimée, avaient jeté le cri d'alarme. En 1863, sur l'initiative de l'architecte-décorateur Guichard, onze industriels parisiens : Ph. Mourey, Lerolle, Ernest Lefébure fils, Turquetil, Chocqueel, Hermann, Lenfant, Mazaroz, Sajou, Schæffer-Erard, Veyrat, Bergon, se réunissaient et décidaient, dans le but de favoriser le développement des industries artistiques, de fonder l'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie*. Parmi les considérations mises en avant, ils indiquaient : progrès de l'industrie en Europe; crainte de perdre notre suprématie; nécessité de perfectionner l'enseignement industriel par la création d'un conservatoire-musée d'art et d'écoles de dessin.

L'Union se proposait notamment « d'entretenir en France la culture des arts qui poursuivent la réalisation du beau dans l'utile, d'aider aux efforts des hommes qui se préoccupent des progrès du travail national, depuis l'école et l'apprentissage jusqu'à la maîtrise..., d'exciter l'émulation des artistes dont les travaux, tout en vulgarisant le sentiment du beau et en améliorant le goût public, tendent à conserver à nos industries d'art, dans le monde entier, leur vieille et juste prééminence aujourd'hui menacée. »

De tous côtés artistes et industriels s'empressèrent d'accorder leur aide et leur collaboration à l'œuvre naissante : Barye, Klagmann, Davioud,

Diéterle, Léon de Laborde, de Cardaillac, Champfleury, Paul Dalloz, Glichon, du Sommerard, puis Louvrier de Lajolais, Minoret, Racinet, Piat, Tillier, Lafenestre, Paul Mantz, René Ménard, Paul Lorain, Bartholdi, Chapu, Choiselat, Delagrave, Burty, les frères Fannièrre, Galland, Gérôme, Lièvre, Riester, Roussel, Patrice Salin, Sauvageot, Paul Sédille, Carrier-Belleuse, Eugène Muntz, Deck, Aimé Millet, etc. Leur nombre s'éleva aussitôt à 136.

Le premier devoir de l'œuvre nouvelle fut d'affirmer son existence par une *Exposition*, en 1863, au Palais de l'Industrie, comportant des *collections d'art rétrospectif*, des *modèles de l'industrie d'art contemporain*, et des *travaux des écoles de dessin*. L'année suivante, 1864, Eugène Guillaume exposa dans une grande conférence son plan complet des *réformes de l'enseignement du dessin et de ses applications à l'industrie*, puis, en 1865 et 1866, deux autres *Expositions*, semblables à la première, eurent encore lieu ; à celle de 1866 fut adjointe une *Exposition rétrospective d'art oriental* ; en même temps, l'Union convoquait un *Congrès International* présidé par Louvrier de Lajolais, pour y examiner ses théories et ses programmes en matière d'art et d'enseignement. L'unité de l'art y fut proclamée une fois de plus, et un plan de réforme de l'enseignement du dessin nettement arrêté.

Nous verrons plus loin, sous la troisième République, l'évolution de cette grande association, son œuvre et sa création du Musée des Arts décoratifs.

Dès leur retour de l'Exposition de Londres, 1862, les industriels avaient demandé l'ouverture en France d'une nouvelle *grande Exposition*. Et le décret du 22 juin 1863 en fixait la date à l'année 1867. Jamais Exposition ne se prépara sous de pires auspices, et c'est cependant celle dont le succès paraît avoir été le plus éclatant peut-être, et dont le souvenir est demeuré le plus vivant dans bien des mémoires. Elle marque l'apogée du régime impérial : elle eut pour cadre heureux l'immensité du Champ de Mars. Ce fut une fête, au milieu des tempêtes. Le prince Napoléon, chargé de l'organiser, se brouille avec l'Empereur ; le Prince impérial, âgé de dix ans, le remplace, et Rouher, vice-président, devenu ministre, laisse enfin la direction et la mise en œuvre au Commissaire général Le Play.

A l'extérieur, l'Europe s'inquiète au lendemain de Sadowa ; Maximilien empereur du Mexique, est à la merci de l'insurrection.

A l'intérieur, le duc de Morny, « l'âme de l'Empereur », vient de succomber. L'opposition grandit au Corps législatif, et les mesures libérales de Napoléon III n'arrivent à satisfaire personne.

Cependant Paris, depuis douze ans, s'est métamorphosé. Le préfet Haussmann et le directeur Alphand ont créé le Bois de Boulogne et les Buttes-Chaumont, ouvert partout de larges boulevards et d'immenses avenues qui rayonnent autour de l'Arc de Triomphe et bâti l'Hôtel-Dieu, le nouvel Opéra et Saint-Augustin. Peu à peu le malaise, comme par enchantement, se dis-

sipe; la paix se fait, au dedans comme au dehors; et l'Exposition peut s'ouvrir le 1^{er} avril, réunissant, non compris les beaux-arts, 52 200 exposants, dont 15 969 pour la France.

La classification, due à Le Play, en est restée célèbre; elle était « basée sur des considérations philosophiques relatives aux divers besoins de l'homme ». Quant à la répartition même des produits de chaque groupe, elle était des plus remarquables. Les objets étaient groupés par ordre de matière en huit galeries concentriques : 1^o au centre, *histoire du travail*, puis succes-



XXIV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867.
Grande Médaille, gravée par J.-C. Chaplain.

sivement : 2^o *œuvres d'art*; 3^o *arts libéraux*; 4^o *mobilier*; 5^o *vêtements*; 6^o *matières premières*; 7^o *machines en mouvement*; 8^o *aliments et boissons*. Douze allées, six à droite, six à gauche, partaient du grand axe : les principales nations occupaient les secteurs limités par ces rayons. Ainsi, le visiteur pouvait, à son gré, étudier, par les galeries concentriques, l'état d'une industrie dans les différentes nations, ou, par les allées transversales, voir, pour chaque pays, l'état des différentes branches de l'industrie. Trois groupes, l'*horticulture*, l'*agriculture* et l'*économie sociale*, furent installés à part.

Trois empereurs, quatorze rois ou reines, le vice-roi d'Égypte, le sultan, le frère du Taïcoun du Japon, trente-trois princes ou princesses de familles régnantes vinrent la visiter. Ce fut un succès colossal, dont s'effraya Le Play lui-même, et le *Rapport administratif* qu'il rédigea insiste sur le

danger de ces expositions de plus en plus gigantesques, impossibles à préparer en quelques mois, et dont la durée éphémère ne mérite pas les frais énormes et le bouleversement économique qui en résultent : c'est une confusion des produits importants et secondaires; une crise de travail et de curiosité. Et, sagement, il préconise des expositions permanentes et restreintes sous le titre de « *musées généraux* ou *musées commerciaux* ».

Michel Chevalier écrivit l'*Introduction aux Rapports du jury*. Cette œuvre, où le savant se double d'un moraliste, est un exposé des rapports



XXV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1887.
Revers de la grande Médaille, gravée par J.-C. Chaplain.

entre l'industrie, la science, le capital et la liberté, des perfectionnements de l'industrie et de la puissance de production des industriels et des sociétés.

Des rapports de classes, très complets et très étudiés, nous retiendrons parmi ceux qui intéressent directement l'art industriel :

Classe 8 : *application du dessin et de la plastique aux arts industriels*. Rapport de Victor Baltard sur les *procédés généraux et l'enseignement de l'art industriel*. Rapport d'Edmond Taigny : *applications diverses*. Rapport de Barre : *gravure en pierres fines*. La classe possédait en outre *dessins* et *œuvres d'orfèvrerie, ciselure, émaillerie*, etc. La difficulté fut, pour le jury de cette classe, de départager les dessinateurs qui jettent leurs modèles sur le papier et les artisans qui sont créateurs à la fois par l'inspiration et par l'exécution, et ses rapporteurs insistent sur la nécessité de déve-

lopper chez nous le goût, l'invention, la variété, de lutter contre l'uniformité et la monotonie et d'établir des écoles professionnelles de dessin pour toutes les branches de l'art industriel.

Classe 14 : Rapport de E. Guichard sur les *meubles de luxe* ; sauf de rares exceptions, on y retrouve les reproches habituels.

1° Une habileté de main poussée à l'extrême ;

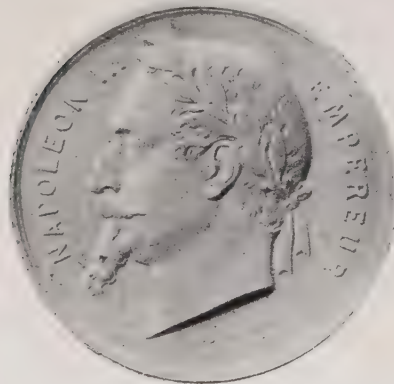
2° Des industries d'art puisant tout aux sources anciennes avec peu de discernement, et vivant sur le capital laissé par nos pères, sans y ajouter rien ou à peu près ;

3° L'absence d'invention et de style propre ;

4° Des œuvres conçues, en général, en dehors des convenances de leur destination et des lois harmoniques des ensembles.

« L'art est trop souvent dirigé, non par l'artiste, mais par la mode aveugle, par l'amour du faux luxe, par les goûts singuliers de clients volontaires et peu éclairés, et d'un autre côté par la nécessité de vendre qui entraîne et violente le fabricant, lors même que c'est un habile homme et un homme de goût et qu'il n'ignore nullement que, en exécutant la commande, il se place en dehors des conditions de l'art. »

Et la conclusion s'impose d'elle-même : création d'écoles professionnelles, extension de l'enseignement des beaux-arts, rénovation complète de nos arts industriels et aussi « nécessité de reconstituer une élite nombreuse de fins connaisseurs ».



XXVI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867. Face de la Médaille des récompenses, gravée par H. Ponscarme.

Classe 21 : Paul Christoffe : *orfèvrerie*. La France y conserve le premier rang ; l'orfèvrerie reste un art véritable, dans lequel il faut tenir compte non seulement de la commodité et de l'usage auquel on destine l'objet, mais, encore de la pureté du style et de l'élégance de la forme et de la décoration.

Classe 26 : Rapport de Fossin et Baugrand : *joaillerie, bijouterie*. On y copie moins, on tend à devenir original, mais si la France veut garder sa supériorité, elle doit développer le goût, faciliter l'exportation par une *modification de la loi sur la garantie*, créer des *écoles de dessin* pour les ouvriers bijoutiers, *intéresser l'artiste aux bénéfices*, consacrer la *propriété du dessin* et « associer les ouvriers aux produits de leurs travaux en les rendant solidaires de la prospérité de leur industrie, sans entamer en rien le droit de propriété des patrons ».

Parmi les principaux lauréats des industries d'art, il nous faut signaler : Mame, Firmin Didot, l'Imprimerie Impériale, pour la *librairie*; les frères Fannière avec leur fameuse « Chute des anges » en acier repoussé; Froment-Meurice (Buste de l'Empereur sculpté dans une aigle-marine et Berceau du Prince impérial), Christoffe, Duponchel, pour l'*orfèvrerie*, et Poussielgue et Armand-Calliat pour l'*orfèvrerie religieuse*; pour la *bijouterie-joaillerie*, Boucheron, qui donnait la liste de tous ses collaborateurs, Fontenay, Massin, qui rénouvait la joaillerie française; Sallandrouze de Lamornaix, pour ses *tapis*; pour l'*ébénisterie*, Fourdinois et aussi Henri Lemoine qui avait fondé, en 1865, la *première école de dessin professionnel* suivie l'année suivante par celle de la *bijouterie*, créée par Alexis Falize, Massin, Fannière; dans le *bronze*, Denière et aussi Barbedienne : saluons cet illustre fabricant qui le premier, comme éditeur, s'est montré vraiment respectueux des droits de l'artiste et fut pratiquement le créateur de ce *contrat d'édition* qui contribua tant au développement de la sculpture française.

Une importante innovation se manifesta pour le public par les *récompenses spéciales* que l'on décerna : elles furent « en faveur des personnes, établissements ou localités, qui, par une organisation ou des institutions spéciales, ont *développé la bonne harmonie entre tous ceux qui coopèrent aux mêmes travaux* et ont *assuré aux ouvriers le bien-être matériel, moral et intellectuel* ». L'idée fut quelque peu critiquée, taxée même de charlatanisme; on se moqua du tableau des mérites que la Commission avait dressé pour leur fixer un coefficient; mais si, comme l'a dit plus tard Jules Simon, il y avait « *générosité dans le principe et puérilité dans l'application* », l'œuvre n'en reste pas moins curieuse et belle, pour avoir fait, « dans cette fête du travail, une place à la *moralisation de l'ouvrier*, à son *instruction* et à son *bien-être* ».

En même temps, une réelle importance fut donnée aux *délégations ouvrières*. Elues par leurs pairs, elles étaient chargées d'étudier la fabrication des objets exposés et de les apprécier dans des rapports adressés à la Commission d'encouragement. Leur mission fut remplie avec impartialité; leurs *Rapports illustrés* sont en général très bien faits, et les vœux qu'ils formulent, pleins de sagesse et de sincérité, si l'expression n'en est pas toujours élégante, s'efforcent du moins d'être toujours justes et pratiques. On y trouve des remarques utiles sur la fabrication française comparée à celle de l'étranger, des vœux pour l'amélioration de la dignité du travailleur, pour la création de syndicats patronaux et ouvriers, « afin d'y discuter froidement et de sauvegarder les intérêts des deux parties »; enfin des critiques de la division du travail qui anéantit le goût de l'ouvrier. *Travail, instruction, liberté*, voilà brièvement l'utile conclusion qui se dégage de ces rapports.

L'Exposition de 1867 s'acheva dans les fêtes, mais au milieu de sombres présages. Michel Chevalier craignait, dans son rapport, qu'elle ne fût qu'un

« météore lumineux, mais passager, sur un horizon destiné à s'obscurcir et à être déchiré par les orages ». Quelques années allaient suffire pour que la crainte se justifiait. Ce fut le dernier rayon qui éclaire la fin d'un beau jour.

Le second Empire s'achève plein d'une certaine futilité, mais aussi d'équité; la société, frivole et sérieuse, « s'affolant de divertissements et se pénétrant d'émotions », usant, abusant de la vie, travailleuse et riche tour à tour, restera comme l'a dépeinte Pierre de la Gorce, « toute gracieuse avec des sourires, des rires, des éclats de rire, des larmes aussi,



XXVII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867.
Face gravée par Barre de la médaille frappée en 1839.

mais qui se sèchent vite comme des gouttes de pluie sur les ailes d'un oiseau ».

L'Impératrice Eugénie s'impose à la mode : son luxe, ses toilettes font loi. Elle devient le type officiel de l'élégance que chacun veut imiter ; et sa couturière, M^{me} Vignon, est célèbre dans le monde entier. Le tableau de Winterhalter : « l'Impératrice Eugénie entourée de ses dames d'honneur », nous montre bien cette société riche, élégante et joyeuse ; c'est une époque de fêtes officielles ou particulières, de galas, de revues, de réceptions. Les femmes en sont les reines : et que l'on parcoure bals, salons ou mémoires d'alors, ce sont toujours les mêmes que l'on admire passer : Frédéric Loliée, dans ses *Femmes du second Empire*, fait défiler devant nous M^{me} de Metternich, surnommée « Madame Chiffon », la duchesse de Mouchy, M^{me} Erazzu, M^{me} Walewska, la duchesse de Morny, et puis aussi la Bellanger ou M^{me} Mu-

sard, la Païva ou la comtesse de Castiglione et enfin Hortense Schneider, « grande-duchesse de Géroldstein », Thérèse, la chanteuse populaire, Cora Pearl et Léonide Leblanc, toutes plus belles et plus extravagantes les unes que les autres.

Dans les salons mondains, c'est une folie. Vivre, c'est s'amuser. Les « rastas », les « petits crevés », les « fêtards » du Café Anglais sont les personnages de cette farandole effrénée. La *Belle Hélène*, *Orphée aux Enfers*, les opérettes joyeuses où l'on déshabille les dieux de l'Olympe, les calembredaines folles, la musique endiablée d'Offenbach, voilà ce qui



XXVIII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867.
Revers gravé par Vauthier Galle de la Médaille frappée en 1869.

plaît à cette demi-élite parisienne, et Vénus cascadeuse chante à Cupidon sans carquois :

Il nous faut de l'amour,
N'en fût-il plus au monde.

Ce n'est là qu'un des aspects du second Empire, mais c'est celui que chacun a remarqué et décrit, celui qui reste aux yeux du public le seul vrai, parce qu'il est fait de luxe tapageur, de bruit étourdissant, de fêtes perpétuelles et de parade. Cependant, l'on goûte et l'on applaudit en même temps les *Huguenots*, *Faust* ou *Mignon* ; rarement il y eut époque plus laborieuse, plus active, même plus moralisatrice, plus désireuse aussi de justice sociale dans ses dernières années. Au théâtre comme dans les romans s'agitent les grands problèmes de la vie et des mœurs. Victor Duruy, par la loi de 1867, crée des *écoles gratuites* dans

toutes les communes, et bientôt réorganise l'enseignement secondaire des lycées.

Puis la mode obéit à la société; plus de crinolines énormes ni de ces jupes qu'on relève avec un cordon comme un store de fenêtre; plus de soieries chargées de dessins, plus de cachemires, mais une toilette légère, agile, alerte, beaucoup d'élégance et quelquefois du goût. Le vêtement masculin, à part celui des jeunes élégants et des vieux qui les imitent, est

bourgeois simplement. Quant à la forme, elle est très influencée par l'entrée au musée du Louvre des bijoux étrusques de la collection Campana.

Mais, dans l'art, de plus en plus se séparent les deux notions du *beau* et de l'*utile*. Pour l'ameublement ou la vaisselle, on ne vise plus qu'à l'utilité pure, au solide, au « cossu bourgeois », ou bien au bon marché, au factice sans grâce et sans fantaisie. On pastiche encore les vieux styles : on refait du Louis XIV, du Louis XV, du Louis XVI. L'architecture, dont dépendent les arts décoratifs, rahit la même indécision. Elle construit sur des données disparates empruntées à d'autres âges. Byzantin et Renaissance s'associent, et l'Opéra de Charles Garnier élève à Paris son assemblage fantasque de colonnes, de dômes, d'obélisques et de marbres multicolores, pendant que Viollet-le-Duc et Duban procèdent à leurs savantes reconstitutions.

Les intérieurs sont luxueux, décorés par Fourdinois ou Lemoine, grande-

ment tapissés, garnis d'Aubusson par Braquenié ou Hamot, embellis par des portraits de Winterhalter, un tableau de Biard, une terre cuite de Carpeaux, une nymphe de Chaplin.

Et c'est ainsi que le *style du second Empire*, si l'on peut appeler style cette indécision et ces contradictions de goût, est, comme sa société, très mélangé, très tapageur, montrant tantôt ce négligé des lendemains de fêtes et tantôt cette raideur de l'élégant qui défile à la parade.



XXIX. — Face de la Plaquette des Expositions organisées à Paris en 1865, 1869, 1874, 1876, 1880, 1882, 1884, 1887, 1892, par l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, fondée en 1863 et fusionnée en 1883 avec la Société du Musée des Arts décoratifs sous le nom actuel d'Union centrale des Arts décoratifs.

V

Les premières années de la Troisième République

1870-1889

- Expositions de Londres, 1871-72-73-74; de Vienne, 1873; de Philadelphie, 1876. — Exposition de Paris, 1878. — Son succès et son importance. — Belle Introduction au Rapport général, par Jules Simon : ses critiques du faux luxe et du manque d'originalité de nos objets usuels. — Nécessité de créer d'urgence des écoles. — Très intéressant rapport de E. Didron sur les Arts décoratifs.
- Réformes dans l'Enseignement du Dessin suivant la méthode d'Eugène Guillaume. — L'Ecole des Arts décoratifs et les Ecoles similaires de province. — L'Union centrale des Arts décoratifs; son rôle et son action. — La France aux Expositions universelles de l'étranger, de 1878 à 1889.
- Exposition de Paris, 1889. — Son succès malgré l'abstention des grandes nations. — Le fer détrône le bois et la pierre. — Les Industries d'Art commencent à manifester un réel besoin d'innover et une tendance plus saine vers une ornementation moderne, interprétant la nature. — Le maître Emile Gallé.

L'Exposition de 1867 n'avait été, comme l'écrivit, en 1889, le vicomte de Vogüé dans ses *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*, que « la veillée folle du grand deuil » qui devait aboutir à l'année terrible et aux ruines de 1871...

Cependant, l'Angleterre avait inauguré à *Londres*, le 1^{er} mai 1871, dans les galeries du South Kensington, une série d'*Expositions annuelles Internationales*, plus spécialement réservées aux *beaux-arts* et à *l'enseignement*, lesquelles devaient être en outre consacrées chaque année à un certain nombre d'industries. Il n'y avait pas de récompenses.

La France, dès 1870, avait promis d'y participer. Malgré les événements douloureux qui avaient paralysé nos industries et intercepté les communications, elle voulut montrer par sa vitalité que les malheurs n'avaient pas étouffé son génie. Le commissaire général, du Sommerard, aidé du prince de Galles et du ministre Gladstone, put momentanément remplir les galeries qui nous étaient réservées, avec des objets français empruntés aux collectionneurs de Londres, en attendant l'arrivée de nos envois définitifs qui comprirent 1051 numéros. Du Sommerard créa un bureau qui servit

d'intermédiaire gratuit pour la vente entre l'artiste ou l'industriel et le public : cette innovation fut très approuvée et aida à notre succès. Le règlement n'autorisait que l'exposition d'un seul spécimen de chaque objet, et en interdisait la vente immédiate. La France avait cependant obtenu, avec quelques autres nations, la faculté d'élever des annexes où l'on pouvait vendre des objets semblables à ceux exposés.

Des rapports furent écrits par Viollet-le-Duc pour les *beaux-arts*, Gruyer pour les *produits industriels* présentés au point de vue de la forme et du dessin, le duc de Luynes pour la *céramique*, et Focillon pour l'*enseignement* et les *inventions*.

L'année suivante, 1872, l'*Exposition de Londres* réunissait : *colons, bijouterie, joaillerie, instruments de musique, appareils d'acoustique, papeterie, librairie, imprimerie*. Nous y figurions avec honneur, mais nous n'y avions que 843 numéros : l'*Exposition de Lyon*, qui se tenait en même temps, lui faisait concurrence. Le déclin fut encore plus grand en 1873. Le programme comportait : *soie et velours, acier, instruments de chirurgie, roitures et substances alimentaires*. La France et d'autres pays s'abstinrent, pour réserver tout leur effort à la grande Exposition de Vienne, qui avait lieu à la même époque en Autriche. Il y eut encore à *Londres* une *Exposition en 1874* comprenant : *dentelle, génie civil, chauffage, cuirs, reliures, et vins étrangers*. La France y présentait 972 numéros, mais l'insuccès fut tel partout, que la Commission anglaise décida de ne pas continuer ces expositions et de ne pas donner suite à celle qui était prévue pour 1875.

L'*Exposition de Vienne* s'ouvrit le 1^{er} mai 1873 au Prater, dans des galeries construites sur les bords du Danube ; aux *beaux-arts* et aux *industries* on joignit pour la première fois (Classe 26) l'*éducation, l'enseignement, l'instruction*. D'autres classes méritent aussi d'être signalées par l'originalité de leur conception et leur nouveauté : la Classe 12 groupait les *arts graphiques* et le *dessin industriel* ; la Classe 19 montrait les types de l'*habitation bourgeoise*, ses *intérieurs*, sa *décoration*, son *ameublement* ; la Classe 20 lui faisait pendant avec l'*habitation rurale*, ses *ustensiles* et son *meublier*. La Classe 22 offrait la représentation de l'*influence des musées des beaux-arts appliqués à l'industrie*.

La *propriété industrielle* des objets exposés fut formellement protégée par une loi du Parlement autrichien, dont le *Journal officiel* reproduisit une traduction (1^{er} décembre 1872). La question n'est pas nouvelle, puisque la première *loi sur les brevets d'invention* remonte à Mirabeau, 7 janvier 1791, et que d'autres lois vinrent y apporter d'utiles modifications en 1836, en 1844, en 1868 (1), et depuis en 1909. Mais c'est à Vienne que se tint, pendant

1) La loi du 23 mai 1868 garantit plus spécialement les inventions susceptibles d'être brevetées et les dessins de fabrique admis aux Expositions publiques autorisées par l'administration.

l'Exposition, le premier Congrès international à ce sujet. Cette question essentielle a été reprise depuis, en d'importants Congrès, à toutes les grandes Expositions.

Notre industrie et notre commerce firent à Vienne un très remarquable et vraiment patriotique effort, et sur 42 000 exposants la France en présentait 3 911 qui remportaient 2 975 récompenses.

C'étaient les Chambres de commerce et les Comités consultatifs d'agriculture qui avaient décidé de l'admission des produits, et non pas des comités spéciaux. Un jury particulier s'occupait des œuvres d'art. Le bureau, créé à Londres en 1871 par du Sommerard, fut réinstallé à Vienne et facilita les relations du public avec les exposants. Il y eut des *diplômes d'honneur* décernés par le Conseil des présidents, vice-présidents et rapporteurs de jurys; des *médailles d'honneur*, des *médailles de progrès*, des *médailles de mérite*, des *médailles de bon goût* et des *diplômes de mérite*. Les collaborateurs recevaient la *médaille de coopération*.

L'Exposition n'obtint pas tout le succès qu'on en attendait et aboutit même à un véritable désastre financier. Vienne était loin alors de toutes les capitales qui exposaient, et les visiteurs furent moins nombreux qu'on ne l'espérait. Mais la France avait montré que, malgré les mauvais jours, son industrie était redevenue florissante et que, chez elle, l'art et le goût n'avaient point périclité.

L'Assemblée nationale avait eu le tort de refuser des crédits pour nos *délégations ouvrières*; les corporations envoyèrent cependant des délégués, grâce à une souscription de la presse qui produisit 70 000 francs.

Des rapports que nous a laissés l'Exposition de Vienne plusieurs méritent encore d'être consultés. N. Bailly (Groupe XIX) s'occupa des *apparetements complètement meublés*; Charles Rossigneux (Groupe VIII), des *bois décorés*. Victor de Luynes poursuivit les travaux qui lui étaient chers sur la *céramique* et la *verrerie*. Les *objets d'art pour services religieux* firent l'objet d'un rapport spécial de Boeswillwald; quant aux objets d'or et d'argent du Groupe VI, comprenant *joaillerie*, *orfèvrerie*, *bijouterie*, ils furent très bien étudiés par Rouvenat et Fontenay.

Pendant l'Exposition de Vienne, le Président Grant avait adressé à toutes les nations un appel les invitant à une Exposition pour célébrer le premier Centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis. Ce fut le 10 mai 1876 que s'ouvrit l'*Exposition de Philadelphie*, dans le décor du « splendid Fairmount Park ». C'était une entreprise privée, placée sous les auspices de l'Etat. L'éloignement de Philadelphie n'empêcha pas la France d'y prendre une part active et d'y occuper le second rang, entre l'Angleterre et l'Allemagne. Le groupe III, *éducation et sciences*, constitué sur le modèle de celui de Vienne, fut des plus importants parce qu'il inaugurait dans sa *classification des produits* une méthode nouvelle. Jusqu'alors la science de l'homme était représentée éparse dans les branches diverses de l'industrie. A Phila-

delphie, ce groupe de l'éducation réunit tout ce qui intéresse l'homme : commerce, politique, associations coopératives, écoles professionnelles, institutions fondées pour l'accroissement et la propagation des sciences, instruments scientifiques, systèmes commerciaux, hygiène, etc.

Mais grandes furent les difficultés pour les exposants non américains : élévation excessive des tarifs de douane, absence de garantie pour la propriété industrielle, jalousie commerciale.

Il n'y eut qu'une sorte de récompense : une médaille de bronze avec diplôme et un rapport indiquant les motifs de cette distinction. On avait cru ainsi être plus juste dans l'appréciation, mais beaucoup se plainquirent de cette uniformité sans apparat qui mettait tous les lauréats sur le même plan. Les récompenses furent décernées par un jury international; mais, les étrangers partis, un comité de revision, exclusivement américain, fut créé, qui fit additions et retranchements. Ce fut encore une occasion de plaintes. En définitive, la France remportait 653 médailles pour 1 377 exposants, dont 280 peintres et sculpteurs.

Plus généreuse que l'Assemblée nationale en 1873, la Chambre des députés avait voté un crédit pour l'envoi de *délégations ouvrières* à l'Exposition de Philadelphie, mais la Commission ouvrière voulut disposer de la somme à son gré et, sur le refus du ministre, une partie des corporations fit groupe à part, réunit de l'argent par souscription et organisa une exposition libre à côté de l'exposition officielle.

Il avait été décidé, après l'Exposition de 1867, que l'on attendrait onze ans avant d'ouvrir une nouvelle Exposition à Paris. Notre jeune République mit son honneur à tenir les engagements de la France, et toutes les nations, sauf l'Allemagne, acceptèrent l'invitation qu'elle leur adressa pour l'*Exposition universelle et internationale de Paris, 1878*, et encore le nouvel Empire Allemand participa-t-il à l'exposition des beaux-arts au dernier moment, mais hors concours. Aussi bien, si son industrie n'y figura pas, ce fut moins à cause de trop récents souvenirs, qu'en raison des échecs éprouvés par elle aux Expositions de Vienne et de Philadelphie.

Jamais peut-être il n'y eut plus d'ardeur, plus d'enthousiasme dans les groupes français. Krantz était commissaire général. L'admission des produits fut prononcée par des comités de classe, désignés par les ministres de l'Agriculture et du Commerce et de l'Instruction publique : les Comités départementaux restaient chargés de signaler les artistes, agriculteurs et manufacturiers, et d'organiser, s'ils pouvaient, les groupements collectifs de certains produits d'une même classe. L'installation des produits français fut confiée à des comités mixtes composés moitié de membres choisis par le ministre dans les comités d'admission, moitié de membres élus par les exposants de la classe. Il y eut 52 835 exposants, dont 25 872 pour la France. Les trois jurys — de classe, de groupe, de présidents, comme en 1867 — distribuèrent 29 810 récompenses de toutes sortes.

L'Exposition s'ouvrit au Champ-de-Mars le 1^{er} mai. Le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, entouré des princes étrangers et des ministres, l'inaugura solennellement. On s'était efforcé de conserver l'ordre de répartition de 1867, dans un grand palais rectangulaire dû à l'architecte Formigé, et remarquable par la polychromie de la décoration surtout céramique.

Le palais du Trocadéro, que les architectes Davioud et Bourdais avaient édifié pour abriter les expositions d'*art ancien* et d'*ethnographie*, et servir de *Salles des congrès*, a seul subsisté. Critiqué par beaucoup comme n'étant « d'aucun style », appelé par d'autres « palais morne et pesant », il n'en est pas moins aujourd'hui un des monuments consacrés de Paris et fixe une date dans l'histoire de notre capitale.

Parmi les 76 rapports qui restent de cette Exposition, certains méritent de retenir notre attention. D'abord le *Rapport administratif* de Krantz, mais surtout l'*Introduction aux rapports du jury international* par Jules Simon. C'est, de tous les rapports généraux, l'un des mieux compris, des plus justes et des plus intéressants ; il n'est pas de proportions paradoxales : un seul volume in-8° de 576 pages. Un historique précis et alerte des Expositions nationales de l'an VI (1798) à 1849, et internationales de 1851 à 1867, sert de préface à la grande fête de 1878 : au lieu d'une vue d'ensemble assez facile à écrire, au lieu d'un sec et froid compte rendu des groupes classe par classe, Jules Simon a esquissé des considérations sur les *progrès de l'esprit humain*. Dans cette œuvre littéraire d'un attrait singulier et d'une haute portée philosophique, il reconstitue, depuis les origines du monde, l'histoire des découvertes et des moindres travaux par lesquels l'homme vit, prospère, et se défend contre la nature ; il montre « comment les hommes se rapprochent entre eux et échangent leurs pensées et leurs richesses, comment ils s'établissent chacun dans leur domicile, comment ils y pourvoient à leurs besoins et à leurs plaisirs », c'est-à-dire si nous prenons les têtes de chapitre de cette œuvre qui résume un monde et synthétise tant de connaissances à la fois : *maison et mobilier, vêtement, aliment, force productive, école* ; cette dernière, c'est « l'arche sainte, l'aspiration vers l'idéal ».

Erudition qui n'ennuie jamais, détails d'histoire ou citations qui précisent un fait et l'éclairent, se mêlent naturellement au récit. Qu'il y soit question de l'industrie des *fleurs artificielles*, de l'*architecture* ou de l'*imprimerie*, on éprouve le même intérêt à le lire parce qu'on y surprend toujours au passage quelque idée nouvelle sur la *transformation* progressive de l'objet, ou quelque considération humaine, sociale ou philosophique sur son avenir, et tout cela s'enchaîne, les classes de l'Exposition viennent d'elles-mêmes y figurer à leur ordre logique comme des preuves et comme des exemples. Nous ne pouvons mieux faire que de glaner au gré des pages quelques jugements..

« Il y a un effort à faire pour donner plus d'élégance au *mobilier* et aux

ustensiles du pauvre. Il ne peut avoir chez lui que du *bois* très commun, du *fer* ou du *cuivre*, de la *poterie de faïence*, des *étoffes* à bas prix. Soit, il n'est question ni d'augmenter les frais de l'acheteur, ni de condamner le vendeur à vendre avec perte. Il serait absurde de demander plus de luxe; demander plus de goût, c'est demander ce qu'on peut donner sans autre dépense qu'un peu plus d'art et de soin. Nous voyons dans nos musées des ustensiles de ménage qui remontent aux bonnes époques de l'antiquité; des lampes, des cruches, des chaudrons; ces objets n'ont pas plus de valeur



XXX. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878.
Face de la grande Médaille, gravée par Ondiné.

intrinsèque que ceux dont nous nous servons : ce qui les distingue des nôtres, c'est la pureté, et même assez souvent la beauté de la forme. Nous pourrions faire cela, nous pourrions nous donner cela : il suffirait de vouloir. »

Ailleurs, il démontre cette vérité « que l'homme qui trouve si difficilement l'utile atteint le beau du premier coup », et en donne comme exemple la Grèce. Toujours l'homme a deviné le sublime avant de trouver le nécessaire. Le chef-d'œuvre est à l'origine des temps. « Le grand art est toujours près du rêve et de la jeunesse, et cela est aussi vrai dans la vie que dans l'histoire. On commence par deviner, on finit par chercher. Il est vrai que la seule possession solide est celle qui suit la recherche... Dans la

marche de l'humanité, la science augmente toujours, l'art décroît au lieu de progresser... Il y a deux courants : la poésie qui descend et la science qui monte... »

Et ceci à propos de l'*architecture* : « Quand un siècle ne peut pas s'élever jusqu'à la poésie, c'est quelque chose encore d'avoir une belle prose... il faut moins d'inspiration, il faut autant de génie architectural pour construire une halle que pour élever une église. »

Et qu'on ne s'y trompe point. Ce n'est là ni littérature vaine, ni phra-



XXXI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878.
Revers de la grande Médaille, gravée par Oudiné.

séologie banale. Dans le *mobilier* il n'y a que changement d'imitation de style : copies ou réminiscences ; partout la curiosité domine. « On ne garde pas la royauté de la mode avec des imitations, même parfaites. Il faut inventer pour diriger. On peut, sans originalité, marcher à la tête de sa profession ; on la précède, mais on ne la mène pas. »

Nos *papiers peints* en viennent à ressembler à de la tapisserie ou imitent, à s'y méprendre, les cuirs de Russie ; « c'est un tort. Il semble qu'il y a pour les objets industriels, comme pour les actes de la vie humaine, une nécessité et un devoir de la franchise. Il faut être ce qu'on est. Ce papier, qui veut passer pour de la tapisserie, n'est qu'un faux luxe. »

Enfin, le dernier chapitre, l'*école*, le plus neuf, le plus « actuel » encore,

s'appuyant sur les conclusions des rapports particuliers de chaque classe, réclame pour toutes nos industries une *éducation professionnelle et technique*. « Il y avait autrefois bien des causes de la domination d'un peuple sur l'autre; le nombre, les ressources accumulées, même le préjugé. A présent, c'est la science qui gagne les batailles. Celui qui sait le plus, peut le plus. Celui qui peut le plus est le maître. » Il faut étudier ou sombrer; notre orgueil de nous croire en tout, à la guerre comme dans l'industrie, la première nation du monde, est peut-être une des formes du patriotisme. C'est bien de travailler, mais avant tout il faut apprendre. « Non, ce n'est pas en nous volant nos dessins, nos artistes, nos contremaîtres que les Anglais réussissent, c'est en travaillant, en étudiant... Le travail, pour être productif, doit être fait au meilleur moment, dans le meilleur lieu, avec les meilleurs outils. Il doit être dirigé par la science. Celui qui ne sait pas, mettra dix jours à faire un travail qu'il aurait fait en un jour s'il se tenait au courant des procédés nouveaux... Il ressemblera à ces condamnés aux travaux forcés qui font tourner, avec beaucoup de fatigue et de douleur, une roue qui elle-même ne met aucune machine en mouvement. »

La conclusion s'impose : il faut d'urgence fonder des *écoles*, et surtout améliorer et fréquenter celles qui existent. Jules Simon les passe en revue. A Paris, celles de l'*ébénisterie* et de la *bijouterie-joaillerie*; la Chambre syndicale des horlogers, et son président Rodanet, s'efforcent d'en créer une; Chaix organise, dans ses ateliers mêmes, un embryon d'école pour les apprentis typographes; on comprend partout la nécessité d'étudier. A Lyon, Natalis Rondot a fondé en 1858 le *Musée d'art et d'industrie*. Que de choses il reste à faire! Le travail ne vit « que par la science et la liberté ». Tout ce chapitre reste encore aujourd'hui le programme tracé à notre industrie nationale.

Nous avons tenu à faire ces citations un peu longues, parce que beaucoup ignorent le rapport de Jules Simon. Pour d'autres, ce n'est qu'une introduction, dont on néglige de couper les pages. Il mérite mieux : sachons mettre à profit les sages conseils qu'il a donnés.

Voici encore un rapport d'ensemble : celui de Ed. Didron qui étudie les *arts décoratifs*, groupes I, II, III, IV et V, c'est-à-dire ceux qui intéressent plus particulièrement « le *mobiliier* et la *parure*, et sont soumis directement à l'influence de nos mœurs, de nos besoins, comme à nos convenances et aux habitudes de notre vie ». Il distingue exactement l'imitation de l'interprétation, critique notre pauvreté de conception dans les applications industrielles de l'art, par suite de l'oubli de « l'appropriation rationnelle et intelligente de la matière, du respect des convenances de la destination et de la simplicité des moyens mis en œuvre. » Il y a trop de copies du passé : c'est le jugement que répètent les rapporteurs d'expositions depuis quarante ans; on ne crée plus, on imite; avec adresse, avec ingéniosité, avec beauté parfois, mais on imite toujours. L'ouvrier est devenu une « machine animée »,

qui, par la division du travail, reproduit à satiété le même fragment d'un même modèle; le progrès mécanique diminue l'initiative; le luxe mis à la portée de tous est un faux luxe, le public n'y a acquis ni le goût, ennemi de la banalité, ni le sentiment vrai de l'art; « le doublé, le plaqué, le simili-bronze et le simili-marbre, l'imitation de la matière noble par le déguisement de la matière vulgaire, les plantes en carton et les fleurs en papier, n'ont en aucune façon élevé le niveau de l'éducation artistique du peuple, ni perfectionné les facultés de son âme par la nature des impressions qui ont été excitées en elle. »

Certes la vulgarisation de l'art industriel, sa diffusion à bon marché sont des nécessités actuelles, mais il faut lutter contre ce luxe apparent et dis-



XXXII et XXXIII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878.
Médaille des récompenses, gravée par J.-C. Chaplain.

proportionné, « contrefaçon misérable de la richesse », et le développement du mauvais goût qui fait oublier la réelle beauté. C'est ainsi qu'on préfère par vanité un meuble en bois précieux incrusté de nacre et de métal, mais laid, banal et fragile, à un meuble de bois vulgaire, sans décoration, mais pratique, solide et de belle forme, meuble qui d'ailleurs reste à créer. Dans chaque branche de l'art industriel, il faudrait formuler les mêmes critiques. La *peinture décorative* devient un trompe-l'œil : dessus de portes, frises, corniches, simulent la sculpture; le *papier* veut jouer à la tapisserie; la *tapisserie* singe la peinture.

« L'art appliqué à l'industrie est affligé d'une hérésie esthétique fort dangereuse : elle consiste à employer tous les moyens, dont l'extrême habileté de la main-d'œuvre facilite singulièrement l'usage, pour déguiser la nature de la matière première, dissimuler les procédés de fabrication, et imprimer aux résultats obtenus une apparence absolument contraire à la réalité. L'art de la décoration a besoin de cette sincérité rigoureuse, abso-

lue, qui est sa dignité, pour expliquer les formes diverses qu'on lui fait revêtir et les fonctions précises qui lui sont départies. L'indécision du rôle de chacune de ces formes et les artifices de la fabrication amènent fatalement l'anarchie et le chaos. »

Le *fer*, ne sachant plus conserver sa robustesse, usurpe la finesse et l'élégance, privilège du *cuivre*. Le *bois* veut devenir métal; il n'est pas jusqu'au *cristal* qui ne cherche à s'épaissir ou à se rendre opaque pour imiter la *porcelaine* et plagier des formes qui ne lui appartiennent pas. C'est contre le mensonge qu'il faut réagir. Là est la question vitale.

Londres a le South Kensington Museum; il faut que Paris ait un établissement semblable, réunissant l'art rétrospectif et contemporain. Il faut une *bibliothèque*, des *conférences pour les ouvriers d'art*, des *écoles de dessin*. Il faut surtout, par ce musée, « *faire l'éducation esthétique des masses* ».

La place nous manque pour insister également sur tous ces rapports, dont beaucoup n'ont pas perdu de leur intérêt. Celui du duc de Luynes, avec Salvétat, Dubouché et Barriat, Classe 20, *céramique*, est un bel hommage rendu à nos manufactures de Sèvres, de Limoges, du Cher, aux poteries décoratives de Deck, aux panneaux genre persan de Parvillée, etc.; la *polychromie* commence à peindre ses merveilles. Emile Gallé, de Nancy, est loué en ces termes : « Ses modèles ont la saveur des châteaux de la vieille Allemagne, ils sont quelquefois d'un goût un peu brutal, mais singulièrement décoratifs, de formes bizarrement contournées, de couleurs violentes et curieusement opposées. N'importe, tout cela a l'aspect attrayant, la saveur piquante, le parfum mordant de la femme laide que l'on aime. » L'Exposition de 1889 mettra encore mieux en valeur le grand artiste. Dammouse, enfin, est appelé le « virtuose des grands feux du four ».

Le rapport de H. Mourceau sur la *fabrication des tapis, tapisseries*, Classe 21, Annexe, donne un historique important de cette classe depuis 1798, les noms des lauréats, et note les évolutions et progrès de chaque branche de cette industrie. Dans la Classe 24, *orfèvrerie*, rapport par L. Bachelet, on retrouve la maison Christoffe qui a créé une école pour des apprentis et une institution pour les ouvriers malades et infirmes; Armand-Calliat, Poussiélgue-Rusand, Froment-Meurice et Lucien Falize, etc.; la production augmente, la galvanoplastie est en pleine vogue.



XXXIV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878. Face des Médailles gravées par Oudiné, l'une pour la construction du Palais du Trocadéro, l'autre en souvenir des Palais du Champ de Mars.

Le rapport de G. Servant, Classe 25, *bronzes d'art, fontes d'art diverses, métaux repoussés*, donne un bref historique de cette industrie et contient un éloge très étudié du fondeur Barbedienne à qui l'on doit le « frotté d'or », décor qui augmente l'attrait des figures, et de nouvelles patines qui nuancent ses métaux.

Les *châles*, Classe 35, délaissés par la mode, figurent à peine dans l'Exposition, et le rapporteur Gaussen en est réduit à faire l'histoire rétrospective de ce luxe bourgeois.

Bijouterie-joaillerie, Classe 39, rapport de Martial Bernard : la France a dans cette branche une supériorité absolue, malgré le bijou doré et les perles



XXXV. — Exposition universelle de Paris, 1878. Revers de la Médaille du Palais du Trocadéro, gravée par Oudiné.



XXXVI. — Exposition universelle de Paris, 1878. Revers de la Médaille des Palais du Champ de Mars, gravée par Oudiné.

fausses qui prennent une extension considérable. Massin, Boucheron y obtenaient un réel succès et l'on pouvait admirer en maintes vitrines les travaux du ciseleur Rault. Comme Christofle, Boucheron présente plusieurs objets d'art très japonais.

A noter enfin, — quelque regret que nous ayons à ne pas le suivre dans ses détails, — le beau et complet rapport de Natalis-Rondot sur les *soies*, Classe 34.

N'oublions pas non plus les très intéressantes conférences qui eurent lieu et, notamment, celles d'Emile Trélat, dont une consacrée au *mobilier* renferme enseignements et conseils qui n'ont rien perdu de leur utilité.

Pendant l'Exposition, trois congrès sont plus spécialement consacrés aux *arts industriels*. L'enseignement visuel se complétait par l'enseignement oral. L'un de ces congrès ratifia l'unification des fils de toute nature, déjà discutée à Turin, à Vienne et à Bruxelles. Deux autres sur la *propriété industrielle* et la *propriété artistique* votèrent d'importantes résolutions.

Enfin, une large part des récompenses fut réservée aux *collaborateurs*. Nous avons vu que cette amélioration remonte assez loin : Jacquard, d'Arcet, sous la Restauration, avaient été ainsi l'objet d'une distinction spéciale. L'usage n'en fut vraiment établi officiellement qu'en 1855. En 1867, en 1878, quelques fabricants marquèrent dans leurs vitrines les noms de leurs principaux collaborateurs.

Dans son rapport, Jules Simon définit ainsi les *collaborateurs* : ils « ne sont pas nécessairement des ouvriers ; on entend par ce mot les ingénieurs qui ont fourni les plans ou dirigé le travail, les contremaîtres qui ont surveillé les ateliers, les artistes et les ouvriers d'élite à qui très souvent revient la part principale du succès ». Et il montre combien il est difficile d'être équitable, le patron s'attribuant parfois le mérite de l'invention ou la direction et disant qu'il court seul tous les risques, tandis que son collaborateur pense qu'il a tout inventé, tout rectifié et qu'on n'aurait rien fait sans lui.

Il convient de signaler ici le désintéressement du grand bronzier Barbedienne qui préféra refuser la plaque de grand officier de la Légion d'honneur, afin d'obtenir la rosette d'officier qu'il avait demandée pour son collaborateur Constant Sevin. Chaque maison ne pouvait, en effet, recevoir qu'une nomination ou promotion dans notre ordre national. Barbedienne fut inébranlable, malgré l'insistance du ministre Teisserenc de Bort lui rappelant que c'était la première fois que pareille distinction était offerte à un industriel.

L'Exposition de 1878 eut un réel succès économique et politique, sinon financier. Elle avait dignement montré au monde le relèvement de la France. Peut-être n'avait-elle pas l'apparat et le faste des fêtes du second Empire, mais elle prouvait la force de notre pays et sa confiance en l'avenir. Des progrès considérables avaient été accomplis dans la technique de l'industrie, des écoles créées ; partout on s'était mis avec ardeur à la tâche pour perfectionner l'instruction de nos ouvriers d'art.

Dans l'*enseignement du dessin* comme dans l'*éducation professionnelle*, plusieurs réformes avaient déjà abouti, dont les heureux résultats se feront surtout sentir à l'Exposition de 1889. Les conseils du comte de Laborde commençaient à porter leurs fruits. Il avait démontré qu'en art une génération apprend et crée des chefs-d'œuvre, tandis que la suivante désapprend et ne laisse rien après elle : dans l'industrie, comme dans la science, au contraire, ce qu'une génération invente devient le patrimoine de la génération qui lui succède. Devant le développement du machinisme, il faut former des ouvriers capables, adroits et pleins de goût ; et le meilleur moyen de lutter, c'est le dessin.

À la suite du vote émis par le Conseil supérieur des Beaux-Arts en 1876, Eugène Guillaume avait fait adopter sa *réforme des méthodes d'enseignement du dessin*, qu'avec Louvrier de Lajolais il ne cessait de préconiser dans

de multiples conférences; l'étude du dessin est nécessaire aux artistes comme aux contremaîtres et aux ouvriers de la plupart des industries; le goût, l'intelligence, le goût artistique sont des qualités vaines si elles ne sont pas cultivées par le dessin. C'est en somme ce que disait déjà sous la Révolution le représentant du peuple Portiez : « Les arts du dessin sont l'école où se forment directement ou indirectement presque tous les arts de l'industrie. » Et Guillaume créait non pas l'art du dessin, mais la *science du dessin*; il voulait un dessin logique, linéaire et géométrique. Cette rigidité avait pour but « d'assurer aux esprits une forte discipline, de leur donner le respect de l'exactitude et de les habituer à réduire aux éléments fondamentaux les formes complexes de la nature ». En 1878, la réforme fut appliquée à l'enseignement secondaire et primaire, où le dessin devint obligatoire. Ce programme devait, comme nous le verrons plus loin, rester en vigueur jusqu'à l'arrêté du 27 juillet 1908. Celui-ci laissera à l'élève plus de liberté de sentiment et d'interprétation, faisant du dessin non un art d'agrément, mais un instrument général de culture; s'efforçant de prendre la nature pour base et de la traduire directement et naïvement, il donnera un enseignement moins abstrait et plus pratique. Mais n'oublions pas que la méthode d'Eugène Guillaume créa un véritable mouvement, suscita partout des concours et des initiatives qui contribuèrent efficacement au développement de l'instruction industrielle et artistique, avec l'aide et l'appui d'hommes comme Lajolais, Crost, Dutert, Chipiez, Paul Colin.

En même temps on réforma l'enseignement donné à l'Ecole des Beaux-Arts. L'école, jusqu'alors sous la dépendance directe de l'Académie des Beaux-Arts, avait été, en 1863, placée sous l'autorité de l'Administration centrale, et plus de liberté commença à y régner. En 1870, c'étaient les Beaux-Arts eux-mêmes qui prenaient le caractère de service public et étaient annexés au Ministère de l'Instruction publique; on reconnaissait « leur droit à la sollicitude de l'Etat... parce qu'ils répondent réellement à un besoin général, en tendant à développer dans le pays entier le sentiment et l'amour du beau... ». En 1875, M. de Chennevières, par décret, créait un Conseil supérieur des Beaux-Arts, dont le rôle fut si actif pour leur participation à l'Exposition de 1878.

La situation des *industries d'art* avait fait l'objet, en 1874, d'une *grande enquête*, sur l'initiative d'Antonin Proust, alors Ministre des Beaux-Arts, en même temps que cette même question était remarquablement traitée dans une plaquette de l'architecte Davioud.

Enfin, l'*Ecole de dessin et de mathématiques*, fondée par Bachelier en 1765, pour les ouvriers de Paris, prenait, en 1877, sous la direction de Louvrier de Lajolais, son titre actuel d'*Ecole nationale des arts décoratifs*. Ce nom nouveau contenait tout un programme et établissait distinctement la démarcation de l'école populaire avec l'école supérieure; les *Ecoles d'art décoratif de Limoges* et d'Aubusson étaient en outre mises sous la même

direction. En province, les écoles se multiplient, l'enseignement professionnel des jeunes filles s'élabore. Lyon possède depuis 1856 son *Musée d'art et d'industrie*, — peu à peu spécialisé aux soieries — fondé par la Chambre de commerce, sur le rapport de Natalis Rondot. Roubaix, qui avait des écoles industrielles depuis 1833, obtenait en 1876, de son conseil municipal, la création d'un *enseignement du tissage et de la teinture* et la réunion en un seul établissement des cours et collections artistiques disséminés dans la ville. Ce projet, en 1881, aboutissait à une *Ecole nationale des Arts industriels*, élevée à frais communs par l'Etat et la Ville, et ouverte le 30 juin 1889. Et se développaient en même temps vers l'art industriel : à Paris, les *Ecoles municipales Bernard Palissy* et *Germain Pilon*, actuellement dirigées par John Labusquière ; en province, les *Ecoles d'art décoratif* ou des *beaux-arts* de *Lyon, Rennes, Nice, Marseille, Rouen, Reims, Nancy, Nantes*, etc.

Quant à l'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie*, elle ne restait pas inactive et organisait : en 1874 et en 1876 des *Expositions des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie*, faisant suite à celles de 1865 et 1867 ; en 1880, 1882, 1884 des *Expositions technologiques* consacrées successivement aux *Arts du Métal*, aux *Arts du Bois* et aux *Arts du Fer* ; en 1887 une *Exposition récapitulative des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie* ; en 1892 une *Exposition moderne, retrospective et internationale des Arts de la Femme*. Dirigée par des hommes du métier et énergiques, cette société prospéra et compta jusqu'à 800 membres, « unis dans une communion intime de grandes idées et de nobles ambitions ». Mais l'entretien d'une bibliothèque, l'organisation des concours, conférences et cours publics, les encouragements aux artistes et industriels, absorbèrent vite ses ressources, malgré la générosité de ses membres qui, par des contributions personnelles, parvenaient à équilibrer son budget. La guerre de 1870 avait bouleversé ses finances ; aussi, en 1872, elle se reforma sous le même nom, en société anonyme à capital variable, dont toutes les actions étaient prises par les anciens souscripteurs de l'œuvre. Edouard André en était le président.

En 1877, une association spéciale se formait sous la présidence du duc de Chaulnes et réunissait des amateurs, des artistes et quelques membres de l'Union centrale, dans le but de créer un *Musée des Arts décoratifs*. Au bout de quatre années, un premier fonds de collections était formé, tant au moyen de souscriptions qu'à l'aide de dons généreux. Puis la jeune Association fusionnait avec l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, prenait le titre définitif d'*Union centrale des Arts décoratifs* et était reconnue, le 15 mai 1882, comme établissement d'utilité publique. En même temps, Antonin Proust, devenu président, obtenait du gouvernement l'autorisation de lancer une vaste loterie qui laissait un bénéfice net de près de 6 millions, devant permettre ultérieurement la création du *Musée des Arts décoratifs*, réclamé par tous.

Elle se livrait en outre à une active propagande, aidée par la *Revue des arts décoratifs*, que dirigeait Victor Champier, auquel Roger Marx tien-

dra, en 1889, à dédier son si intéressant ouvrage sur la Décoration, « en reconnaissance de son persistant et utile effort pour le développement des industries d'art français ».



XXXVII. — Exposition internationale d'Électricité de Paris, 1881. Face de la Médaille, gravée par J.-C. Chaplain.

ers, en 1885, la France, dont Maurice Monthiers était le Commissaire général, occupait un emplacement presque égal à celui de la Belgique, et elle obtenait près du tiers des récompenses. *Bruxelles*, en 1888, ouvrit un « grand concours international des sciences et de l'industrie », œuvre privée à laquelle la France prit part, non officiellement, sous la direction d'Alexis Muzet.

L'*Exposition de Barcelone*, ouverte en même temps, absorbait toute l'attention et avait détourné à son profit les meilleurs des industriels. Un palais, en éventail ouvert, groupait les industries selon le plan logique et concentrique adopté à Paris en 1867. Quoique les relations entre la France et l'Espagne fussent alors assez froides, Gustave Sandoz, aidé d'un groupe d'amis, industriels et commerçants, n'avait pas craint de pré-

De 1879 à 1888, la France prit part aux diverses *Expositions universelles* qui se tinrent à l'étranger. D'abord en Australie, à *Sydney*, 1879, et à *Melbourne*, 1880; puis en Hollande, à *Amsterdam*, 1883, où nos industries d'art se firent tout particulièrement remarquer. A *An-*



XXXVIII. — XIII^e Exposition organisée à Bordeaux en 1882 par la *Société philomathique*. Face de la Médaille (réduite d'un quart).

parer, dès 1885, la participation française à cette Exposition et de la ga-



XXXIX. — Exposition universelle et internationale d'Anvers, 1885. Face de la Médaille de la Section française, gravée par J.-C. Chaplain.

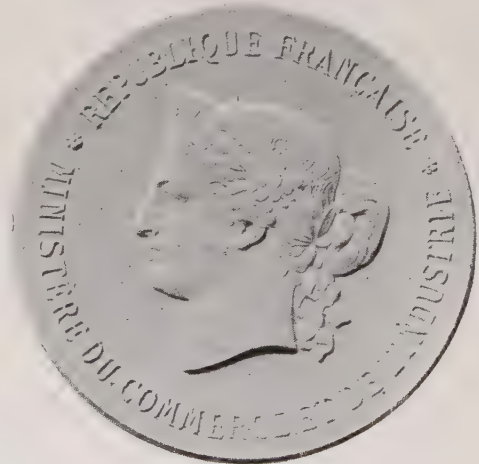
France ait figuré toujours au premier rang, nous n'avons pas cru devoir y insister, parce que leur importance est limitée et leur influence assez restreinte. Notre art industriel y était représenté avec honneur, mais rien de nouveau ne le caractérise dans ces fêtes. Aussi bien la France est tout absorbée par sa prochaine grande Exposition.

Annoncée par le décret du 14 novembre 1884, qui en nommait la Commission d'organisation, préparée par le rapport d'Antonin Proust du 14 mars 1885 et la loi du 7 juillet 1886 qui réglait ses finances, l'*Exposition universelle et internationale de Paris, 1889*, devait à la fois fêter le centenaire politique de la Révolution française

et le centenaire scientifique et technique des grandes découvertes des

rantir sur sa fortune personnelle. Le Comité français ainsi formé ne reçut aucune subvention du Parlement, mais, sur sa demande, le gouvernement nommait Charles Prevet, commissaire général, trois mois avant l'ouverture; la section française eut un grand succès et le Comité français de l'Exposition de Barcelone devait être l'origine d'une association qui jouera ultérieurement un grand rôle dans les Expositions : *le Comité français des Expositions à l'étranger*.

Bien que, dans la plupart de ces expositions, la



XL. — Exposition universelle et internationale de Barcelone, 1888. Face de la Médaille de la Section française.

Volta, des Fulton, des Jacquard, des Vaucanson, des Oberkampf, des Montgolfier. Elle occupa le Champ de Mars, le Trocadéro, l'Esplanade des Invalides et le quai d'Orsay et fut inaugurée le 6 mai par le Président Carnot. L'industrie comptait 56612 exposants, dont 30982 Français.

Ce n'est pas la place ici, dans cette introduction déjà trop longue, consacrée aux industries d'art, de parler des merveilles de « cette féerie » qui, malgré l'abstention officielle de la plupart des grandes nations, a laissé un vif souvenir d'entrain et de gaieté, et dut son succès aux deux grands organisateurs que furent Alphand et Georges Berger.



XLI et XLII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1889.
Médaille des récompenses, gravée par Louis Bottée.

Au point de vue technique, s'il y eut moins d'inventions que d'applications et de perfectionnements, ces derniers furent si originaux qu'ils en eurent presque la valeur. Mais le grand succès — et l'industrie y a sa large part — ce furent la superbe Galerie des machines de Dutert et la Tour de 300 mètres d'Eiffel. C'était le triomphe du fer; comme l'a dit E. de Vogüé dans ses *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*, c'était la preuve « que la vraie beauté en architecture réside essentiellement dans la parfaite adaptation au but des moyens et de la matière; de sorte que l'édifice qui satisfait le mieux le regard est justement celui dans lequel — que les spectateurs s'en rendent compte ou non — les règles fondamentales de la construction ont été le mieux conservées. » Le fer détrônait le bois et la pierre; le fer devenait artistique parce qu'il cherchait « ses moyens d'expression dans sa propre nature, dans sa force, sa légèreté, son élasticité ». La beauté n'étant qu'une « harmonie entre la forme et la destination », l'Exposition de 1889 montra bien que le xix^e siècle est le *siècle du fer*.

Martelé ou forgé, il devient aussi un objet d'art et participe à l'embellissement intérieur de nos maisons. Il rivalise, par sa docilité, avec le *zinc estampé* chez Chennevières, avec les *cuivres repoussés* chez Gayet et Monduit ; Formigé l'utilise à sertir la *terre cuite*, à encadrer la *mosaïque*, à former sur une façade jolie des *bas-reliefs polychromés*, des frises et des portes : grilles, chenets, rampes, lustres sont autant de prétextes à assouplir le métal et à remettre en honneur la *feronnerie* : c'est la grande nouveauté d'alors.

Si nous suivions à l'Exposition de 1889 toutes les transformations de nos industries d'art, du *bois*, des *tissus*, du *métal*, de la *terre* et du *verre*, nous serions obligés de répéter une fois de plus que la plupart de nos artisans et de nos industriels sont surtout des archéologues : dans ce genre, on n'y rencontre pas une défaillance. « La science, écrit encore de Vogüé, n'a jamais été plus sûre et plus générale, elle n'a jamais eu à son service un travail plus habile. Nos meubles sont des imitations si achevées des meubles Louis XIV et telles pièces d'orfèvrerie sont si sûrement ciselées que les Boule, les Germain, les Roitiers, signeraient sans hésitation ces œuvres de leurs successeurs. L'ennui, c'est qu'ils nous offrent encore ce que d'autres nous ont déjà donné, c'est qu'ils reproduisent trop parfaitement ce que leurs devanciers ont créé ; notre siècle a tous les styles dont il est la synthèse ; il les reflète tous à la fois, et jamais il n'y mire son propre style. Le passé est le passé : admirons-le ; inspirons-nous de ses œuvres pour apprendre d'elles comment leurs artistes travaillaient, et pour savoir surtout ce qu'il ne faut pas refaire. Les œuvres anciennes sont de bons modèles à consulter, non à copier. Une copie, — c'est-à-dire tout ce qui procède servilement du passé mort — est une œuvre mort-née ; elle peut être une curiosité ou un amusement : elle n'appartient pas à l'art, elle est du métier. Elle ne remplacera jamais une création originale ; celle-ci peut avoir des défaillances, mais si elle se conforme à notre goût, si elle correspond à nos besoins esthétiques, si elle tient compte des exigences de notre civilisation, de nos idées et de nos habitudes, elle ne sera ni banale, ni insignifiante. »

Alfred Picard a laissé de l'Exposition de 1889 un magistral *Rapport général*, précédé d'un historique très complet des précédentes Expositions ; de très intéressants rapports, surtout techniques et économiques, ont été consacrés aux diverses industries d'art. Des Rapports spéciaux furent rédigés par les spécialistes les plus éminents. *L'enseignement technique*, Classes 6, 7, 8, a son défenseur avec B. Jacquemard, et *l'application usuelle des arts du dessin et de la plastique*, Classe 11, est mise en lumière par Champenois et Germain Bapst. Les différentes classes sont longuement étudiées par V. de Luynes (*cristaux, verrerie et vitraux*) ; Lucien Falize (*orfèvrerie*) ; E. Marret (*bijouterie, joaillerie*) ; Legriél (*ouvrages du tapisier et du décorateur*) ; Victor Legrand (*tapis et tapisseries*) ; Félix Follot (*papiers peints*) ; Lœbnitz (*céramique*). Mais l'analyse de ces rapports nous entraînerait trop loin, et nous nous bornerons à noter les œuvres caracté-

ristiques, à dégager les tendances, à mettre en lumière les novateurs. Nous emprunterons beaucoup, pour les pages qui suivent, au travail de Roger Marx sur *La Décoration et l'Art industriel à l'Exposition de 1889*.

Et d'abord, après les Dutert et les Eiffel, nous ne pouvons passer sous silence, dans l'*architecture*, les palais dus à Paul Sédille, Formigé, Ballu, les *décorations* de Paul Sédille, Frantz-Jourdain, Charles-A. Gautier, qui utilisent si intelligemment les grès de Lœbnitz, de Muller, de Parvillée.

Dans le *mobilier*, après les styles Renaissance, Louis XV et Louis XVI, l'Empire est à la mode; on l'accommode à notre goût, on l'adapte à nos



XLIII et XLIV. — Exposition universelle de Paris, 1889.
Médaille commémorative, gravée par Daniel Dupuis.

progrès, mais cela reste du style Empire. Cependant, quelques ébénistes recherchent les bois clairs simplement cirés ou teints, qui donnent plus de dessin aux veinures du bois et aux stries, et délaissent le plaqué, pièces rapportées, collées ou clouées.

Mais le triomphateur, c'est l'artiste lorrain Emile Gallé qui, tour à tour *ébéniste, potier, céramiste* ou *verrier*, emprisonne sa chimère ou sa fantaisie dans tout ce qui lui tombe sous la main, tables, bahuts, verreries ou faïences. Il ne travaille que le bois de sa province : « il demande aux motifs d'ornementation de devenir les emblèmes de la matière ou d'annoncer la destination de l'ouvrage. Sur les flancs et les dessus de ses tables, de ses commodes, ce ne sont que fleurs, plantes, herbes, oiseaux, ou papillons figurés dans le vrai de leur allure, de leur couleur et jetés en toute liberté le plus simplement du monde. » Mais Gallé est encore une exception.

Et l'industrie du *mobilier*, malgré l'extrême habileté qu'elle manifeste, est en décadence. Elle ne se renouvelle pas et elle influe par ses copies sur

les autres industries qui concourent à l'ameublement : *tentures et tapis*. Les ateliers de Braquenié et de Hamot, comme nos *Manufactures nationales*, trop respectueux des traditions, ne font rien pour réagir. La *tapisserie* diminue d'importance, et ce luxe, éminemment décoratif, perfectionne le tissage, augmente la finesse du rendu, mais ne change pas ses modèles. Ce qu'il faut en tapisserie, c'est non plus l'évocation du passé, mais des œuvres adéquates et normales de nos peintres Puvis de Chavannes, Gustave Moreau, Grasset, Besnard, Galland, Carrière, Cazin, Chéret, Willette, etc., qui seules représentent l'idéal moderne. Dans les *tissus* moins riches, la maladie d'imitation sévit sans pitié : *brocarts* de Lyon ou *étoffes* de Roubaix reproduisent d'éternels modèles. Si les *soieries* et les *damassés* ont des arrangements nouveaux de fleurs ou de palmes, c'est le Japon qui en est cause : on a encore copié. Et il n'y a guère à signaler que les tentatives des *tapissiers* Damon et Jansen qui harmonisent si bien leurs tissus avec les tons de leurs meubles, ou du dentelier Warée qui orne ses travaux de *passementeries* et ses frises d'applications d'émaux.

Les *tapis* eux aussi se ressentent de l'influence orientale : nos artisans refont à merveille, au point de s'y méprendre, les tapis de Madras et de Korassan, les moquettes de l'Inde et de la Perse, les carpettes adoucies de Smyrne. Malgré la parfaite fabrication des Isidore Leroy, des Follot, les *papiers peints* n'ont pas d'originalité, quoiqu'un papier en camaïeu, roses trémières sur fond uni, fasse remarquer le nom de Jouanny. Ce n'est pas que ce genre ne puisse lui aussi se renouveler et l'on peut admirer chez Chaix les œuvres du maître *affichier* Jules Chéret qui, suivi de maints imitateurs, a tapissé les rues de Paris de ses fresques et de ses estampes, égayant la monotonie grise des édifices, décorant de frises et de bas-reliefs les espaces nus des murailles. C'est un « musée en plein vent », une perpétuelle évocation capricieuse et joyeuse; la publicité lui est un prétexte pour inventer des enchantements.

Les *bronzes* et les *cuivres*, ornements de nos salons, sont toujours des réductions d'après tel ou tel maître surtout ancien, et cependant des procédés nouveaux viennent au secours de l'industriel, notamment la cire perdue et la fonte directe sans retouche du bon artisan Liard. La *lumière électrique* « n'a pas encore rencontré le mode de présentation spéciale qu'elle exige impérieusement », mais « les *étains* de Brateau, les *cuirs mosaïqués* de Cazin, les montures d'*éventail* de Duvelleroy, les *ferronneries* de Marrou et les *orfèvreries* de Diomède, les *reliures* de Gruel et de Marius Michel sont des merveilles ». Parfois l'art se heurte à l'art appliqué : la vieille lutte reparait; on envisage la taille, la qualité du métal, la combinaison et le prix des matières, *ivoire, émail, or, argent*; on oublie que les figures exposées par Lucien Falize, Christoffe, Boucheron, portent cependant les signatures de Mercié, Barrias, Jacquemart, Falguière, Roty, Bottée, Joindy. « Orfèvres et joailliers affirment leur intention de ne demander qu'à la flore leur inspira-

tion. » Les frères Vever repoussent dans l'argent des mimosas et des roses fraîches cueillies. Gustave Sandoz a demandé à Massin le modèle d'un superbe devant de corsage en joaillerie. Lucien Falize polit son « vase sassanide, beau comme une gemme du trésor de Saint-Marc ». Emile Froment-Meurice nous fait admirer le beau vase de Paul Sédille. Enfin, le Lyonnais Armand-Calliat renouvelle l'*orfèvrerie religieuse*, art obstinément immobile, enchaîné par les traditions et par la routine de la clientèle qui le fait vivre. Son « Reliquaire de Saint-Louis de Carthage » est un chef-d'œuvre. Voici ce qu'en dit le vicomte E.-M. de Vogüé : « Il a adopté un style, le roman, dont il ne s'écarte jamais. De patientes études l'ont armé de toutes les ressources du métier ; il a étendu et diversifié l'emploi des émaux,



XLV et XLVI. — Exposition universelle de Paris, 1889.
Médaille de la Tour Eiffel et des Palais du Champ de Mars, gravée par Daniel Dupuis.

des nielles, des ivoires. Mais surtout il est parti d'une idée bien simple : il s'est dit qu'au lieu de réduire l'ornementation des vases sacrés à quelques motifs rebattus, toujours les mêmes, il fallait ouvrir les vies des saints et puiser à cette source intarissable les merveilleuses histoires, les symboles particuliers qui se dérouleraient sur les reliquaires, les ostensoirs, les calices, racontant la gloire du bienheureux auquel l'objet est dédié. »

L'industrie française garde encore sa valeur et son originalité, bien que l'Américain Tiffany ait tenté de créer un style nouveau dit « saracénique » ; celui-ci est trop composite, trop compliqué, mélange de japonais et d'indien, de français et d'anglais, et son succès au delà de l'Atlantique n'est qu'une fantaisie passagère.

Mais la section des *porcelaines, céramiques et verreries* est un véritable triomphe. Les essais inaugurés par Salvétat ont enfin abouti, et on trouve dans les vitrines des spécimens de porcelaine flambée, « transformée en matière précieuse par la dissemblance des effets dus à des combinaisons de cuisson, à des courants d'oxygène faisant passer le rouge de cuivre par le

violet, par le bleu, le vert, le lilas, en des nuances chatoyantes, voltigeantes ». Chaplet triomphe dans cet art; mais d'autres, d'une fantaisie moins capricieuse, se restreignent, comme Dammouse, aux teintes blondes et grises, ou décorent, comme Bracquemond, un service entier de fleurs des champs. Delaherche ornemente ses *grès*, y dispose des couleurs adoucies et sait toujours garder à la forme sa destination et aux teintes leur convenance appropriée. Chez Haviland, Bracquemond renouvelle maints modèles. Et c'est enfin Gallé, *faïencier*, qui invente toujours et séduit, attire, conquiert par sa fantaisie. Roger Marx indique comme caractéristiques de sa manière « la mise en valeur constante de l'émail « stannifère », la superposition d'émaux d'opacités inégales, le rapprochement de tons sobres et discrets, parfois le contraste du raffiné avec le brutal, puis l'application de la gravure à la terre molle ou sèche. » Les belles *porcelaines* de la manufacture de Copenhague, dirigée par Krog, sont seules, avec les ouvrages de Gallé, à trahir l'inspiration directe de la nature. La manufacture de Sèvres a envoyé de belles pièces, mais toujours les mêmes. Quelques vases cependant s'y font remarquer par leurs délicieux bas-reliefs, qui sont déjà disputés par quelques amateurs; le grand public apprendra plus tard qu'ils ont été modelés par le maître Rodin, qui avait alors travaillé quelque temps à la Manufacture, à trois francs l'heure.

Dans l'industrie verrière, notre supériorité est sans conteste. C'est en vain que Venise reproduit ses anciens modèles de vases à dauphins et ses coupes bleuâtres ou rosées, et que les manufactures de Bohême continuent à écouler leurs cristaux semblables et connus. Rousseau-Léveillé a compris l'art du *verrier*; sans surcharger, comme d'autres, son cristal de motifs d'or, et sans le bigarrer au hasard, sans exiger de lui qu'il joue le rôle du marbre, ni qu'il déguise l'aspect du laqué, de la porcelaine ou du bronze, il veut que le *cristal* suffise à sa propre décoration; il sait « le jasper sous l'action localisée des oxydes ou tresser un réseau d'étincelantes craquelures par une projection d'eau froide entre deux feux ». Il excelle dans les saillies inattendues, les reliefs énergiques, les volutes capricieuses et fermes.

Mais c'est encore Emile Gallé qui reste ici le maître, et c'est à lui que notre *verrerie* doit son nouveau renom. Comme un alchimiste, il « métamorphose en pierres dures la substance vitreuse. Il sait façonner à son gré des sardoines, des onyx, simuler les fêlures des quartz, l'ambre cendré, le tachetage de l'écaille; puis l'envie l'aiguillonne d'emprisonner dans le cristal, le fuyant, l'insaisissable : la vapeur des nuages, le suintement des buées, l'écho assourdi des reflets, les fumées ondoyantes, les clartés lunaires ». E.-M. de Vogüé l'appelle non sans raison « un Japonais né à Nancy ». « Quant aux plantes dont nous avons fini par faire une ornementation conventionnelle, il leur a rendu une personnalité, un langage, il a retrouvé les lois mystérieuses de leurs attitudes...; tout le monde des vivants y passe, les oiseaux, les poissons, les insectes, et des hommes aussi, des figures et des corps d'au-

jourd'hui... Après l'exacte réalité, ce sont des recompositions spirituelles, des larves d'êtres qui pourraient exister, qui luttent tragiquement pour arriver à la clarté de la vie, dans les demi-ténèbres de ses verres fumés... » Et cependant tant d'originalité « s'accompagne d'un respect constant des lois d'appropriation, la forme ne cesse jamais de demeurer en rapport avec la convenance, et de la forme émane le décor ».

Gallé a fondé et dirige à Nancy une école vivante, originale, qui fait un contraste étrange avec nos manufactures officielles où l'Etat, gardien du goût, fait recuire fidèlement le biscuit qui plaisait à M^{me} de Pompadour, repeindre avec adresse le berger dans le fond de l'assiette, et rebroder encore sur les métiers de haute lisse, en trompe-l'œil chromolithographique, les « saisons » et les « points cardinaux ».

Bien que vingt et quelques années nous séparent déjà de l'*Exposition de 1889*, nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour en juger froidement les résultats, et dans nos citations plusieurs oublis subsistent à côté d'exagérations certaines. Mais cette date restera dans l'histoire de l'art appliqué français. Décoration extérieure et intérieure, mobilier, parure, marquent une tendance plus franche à la gaieté ; de même qu'en Angleterre, les conseils des Ruskin et des William Morris ont préconisé des intérieurs joyeux et commodes, en France Emile Gallé a montré le bon chemin.

L'essor est donné ; la nature, flore et faune, est devenue le thème d'une ornementation nouvelle qui, empruntant à l'Orient ses vives couleurs, va encore se développer, et les dernières années du dix-neuvième siècle vont donner naissance, quel que soit le titre qu'on lui donne, à un style réel, véritable, bien caractérisé, ayant ses exagérations, mais présentant aussi ses beautés.

VI

La fin du XIX^e siècle

1890-1900

L'Enseignement du Dessin : l'Ecole nationale des Arts décoratifs; Grasset et l'Ecole de la rue Vavin; les Ecoles de province. — La Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. — Campagne pour l'admission aux Salons des « Ouvriers d'art industriel »; elle réussit en 1891 à la Société nationale des Beaux-Arts, et partiellement en 1895 à la Société des Artistes français. — Projet d'une Exposition de la Plante. — L'Exposition des Arts de la Femme organisée en 1892 par l'Union centrale. — Deuxième Congrès des Arts décoratifs, à Paris, en 1894. — L'Evolution de la Décoration et des Arts appliqués s'accroît de plus en plus. — L'« Art nouveau » en France et à l'étranger. — Le Comité français des Expositions à l'étranger et la transformation des Expositions. — Expositions françaises de Londres, 1890, et de Moscou, 1891. — Expositions universelles et internationales de Chicago, 1893; Anvers, 1894; Amsterdam, 1895. — La Section française à l'Exposition de Bruxelles, 1897. — L'Exposition universelle et internationale de Paris, 1900. — Réel effort des industries d'art françaises pour se dégager des formes conventionnelles : Emile Gallé, René Lalique. — Les Musées rétrospectifs montrent l'évolution de la mode et du goût pendant le dix-neuvième siècle.

L'Enseignement du dessin, comme nous l'avons vu, avait été complètement transformé suivant les théories du grand sculpteur Eugène Guillaume, et son étude était devenue obligatoire en 1878 dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire.

Cette méthode créait la « science du dessin » et elle était conçue dans un sens très noble et très élevé; la géométrie en était la base, afin de donner aux esprits des élèves une forte discipline, le respect de l'exactitude, et de les habituer à réduire aux éléments fondamentaux les formes complexes de la nature. Si l'avenir devait prouver que ladite méthode était trop élevée pour la mentalité enfantine, elle n'en a pas moins donné d'excellents résultats grâce aux efforts d'Eugène Guillaume, de Louvriier de Lajolais, de Dutert, de Crost, de Paul Colin, de Chipiez, de Genuys. En même temps elle inaugurait entre l'Etat et les municipalités une union, grâce à laquelle se créaient ou se transformaient en province toute une série d'écoles de Beaux-Arts, qui recevaient, suivant leur importance, le titre de Nationales, de

Régionales ou de Municipales. A Paris, l'Ecole nationale des Arts décoratifs avec Lajolais et Genuys, les Ecoles municipales Bernard-Palissy et Germain-Pilon développaient encore leur enseignement pendant qu'à l'Ecole particulière de la rue Vavin, fondée courageusement par Guérin, le maître Grasset, aidé de L.-O. Merson, voyait passer par ses classes la plupart de nos artistes décorateurs actuels et contribuait puissamment par ses cours et son œuvre à l'évolution de l'art moderne.

C'est en vue de montrer au public les résultats de l'enseignement que Gustave Larroumet, alors directeur des Beaux-Arts, faisait créer après coup à l'Exposition de 1889 la Classe 5 *bis* de l'enseignement du dessin, qui eut pour président Eugène Guillaume, avec Paul Colin comme rapporteur. Guillaume, Larroumet et l'éminent chef de bureau Léopold Crost avaient tenu pour la première fois à réserver, dans un jury d'art, une place aux grands industriels et aux grands collectionneurs, « à ceux pour qui l'art est la parure d'une existence luxueuse et à ceux qui cultivent en lui une branche de la richesse nationale », et c'est ainsi que Lucien Falize, Félix Follot, Gustave Sandoz, furent appelés à faire partie du jury de la Classe 5 *bis*.

Gustave Sandoz fut alors tout particulièrement frappé, non seulement des résultats obtenus, mais aussi de l'inégalité des envois des écoles de province, et, pour remédier à ce grave défaut, il proposa l'organisation d'un grand *Concours général annuel de composition décorative*, qui serait suivi, à la demande de Crost, d'une *Exposition circulante* des objets primés.

C'est dans ce but que se créait en 1889 la *Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie*, présidée par Gustave Sandoz, assisté d'un groupe d'amis : Henry Maret, Félix Follot, Eugène Guillaume, Larroumet, Crost, Louis Bonnier, Lucien Layus, le général Rolland, Jules Hollande, Mühlbacher, Bordas, Descubes, Van Brock, Estieu, Chassaing, Yves Guyot, Pauliat, de Lanessan, Isidore Leroy, Chaplain, Chipiez, Roty, Dutert, Le Vasseur, Portes, Pierron, Thibouville-Lamy, Léon Dru, Jalla, André Guillaume, Roger Sandoz, Gaston Menier, Wickham, Wunderly, etc.

D'accord avec l'État et l'administration des Beaux-Arts, la Société ajoutait peu à peu à son concours général annuel de composition décorative, des *Concours de bourses d'apprentissage*, des *Concours spéciaux*, des *Concours de primes d'encouragement aux artistes décorateurs des différents Salons*, « donnant aussi par tous les moyens en son pouvoir aide, protection et encouragement aux artistes, artisans et ouvriers d'art, les soutenant auprès des pouvoirs publics et accordant son patronage à toutes les œuvres de vulgarisation artistique ». A Gustave Sandoz, trop tôt disparu en 1891, succédèrent comme présidents Henry Maret, Gustave Larroumet, Félix Follot, Henry Roujon, qui ont su développer l'œuvre, stimuler les initiatives, favoriser les arts régionaux, fortifier les jeunes talents avec l'aide et l'appui de nouveaux collègues tels que Charles Prevet, Ferdinand Périer, Emile Dupont, Pinard, Ancelot, Fernand Chapsal, Laguionie, Harant,

James-H. Hyde, Dervillé, Jules et Jean Guiffrey, Léon Barbier, Jules et Roger Bouvard, André Lebon, Ernest Levallois, Paul Simon, Leygues, Maciet, Roger Marx, Victor Champier, Emile Berr, Bessand, Bigard-Fabre, Boin, Albert Carré, Michel Lagrave, Chaumié, Jules Comte, Maurice Couyba, Jean Cruppi, David-Mennet, Domange, Dujardin-Beaumetz, Failliot, Jean Faure, Fenaille, Formentin, Gastinne-Renette, Geisler, Hetzel, Jeanselme, Marcel Jozon, Lahure, Leseur, Maguin, Manaut, de Montarnal, les frères Niclausse, Perdoux, Raymond Poincaré, Rau, Revillon, de Ribes-Christoffe, Ricois, Charles-Roux, Savard, Susse, Trouillot, Valentino, Vaudremer, Emile Vernier, Guilleré, les frères Bertaut, Pierre Marcel, Pierre Arbel, Emile Bourgeois, Bouwens van der Boijen, Léo Claretie, Bellan, Paul Dedet, Louis Dausset, Gabelle, Gustave Gelfroy, Javaux, Raoul Larche, Mezzara, Marotte, Armand-Calliat, Mesnil, Gottvallès, Megniez, etc.

La Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie a beaucoup contribué à maintenir des liens plus étroits entre l'artiste, le patron, l'école et l'atelier ; elle s'est efforcée de rendre pratique cette grande vérité de la civilisation si éloquemment définie par cette formule : « Le Beau est la splendeur du Bien ». Le maître graveur Roty a tenu à résumer son but et son œuvre dans la belle plaquette qu'il avait modelée et qu'il donna à la Société : *Minerve doit conseiller perpétuellement Vulcain*.

Art appliqué, art industriel, industrie d'art, art décoratif, pour beaucoup ces quatre expressions paraissent désigner une même catégorie d'œuvres ; elles ont cependant un sens différent qu'il importe de préciser. L'ancien terme, *art appliqué à l'industrie*, bien juste cependant, a malheureusement été quelque peu abandonné par l'usage. L'expression *art industriel* est plus fréquente ; il semble y avoir dans la sonorité de ces syllabes, dans la banalité de cet adjectif qui réduit, diminue la valeur du noble mot « art », quelque chose de secondaire, de dédaigneux même : expression inexacte et injuste qu'il vaut mieux, à notre avis, remplacer par celle d'*industrie d'art*. Quant à l'*art décoratif*, il s'oppose à l'*industrie d'art*. Ce sont, si l'on veut, deux formules qui correspondent à deux formes d'art. L'art décoratif, comme l'art appliqué, crée toute œuvre ou tout ensemble d'œuvre qui ne tend pas exclusivement à l'art pur et sait unir le beau à l'utile, tandis que l'industrie d'art fabrique ; l'un fournit les modèles que l'autre exécutera ; l'un conçoit, invente, construit le projet ou l'œuvre, dont l'autre fera les applications et les reproductions. Et notre administration les avait nettement classées : l'un dépend du Ministère des Beaux-Arts, l'autre du Ministère du Commerce.

Comme nous l'avons vu par les pages qui précèdent, tout en France semblait avoir conspiré depuis de longues années contre l'art décoratif : dislocation des corporations, envahissement de la machine, vulgarisation de nos modèles, passion grandissante pour l'ancien, envahissement du faux

luxe et de la camelote, division du travail, transformation de l'apprentissage. Mais l'Exposition de 1889 devait montrer à ceux qui savent voir que notre Art décoratif commençait son évolution et, revenant à la nature, préparait l'éclosion d'un style nouveau.

D'ailleurs d'éminents critiques d'avant-garde mènent alors le bon combat qui aboutira à une de ces campagnes de presse si utiles pour la lutte des revendications et le progrès des idées.

Roger Marx, dans le premier article qu'il consacre au Salon de 1889, montre combien est incomplet ce Salon annuel, alors unique, où l'on ne voit aucune des œuvres créées pour l'industrie par nos artistes les plus habiles; il écrit :

« Quant à l'observateur, il n'espère pas de renseignements complets, valables, d'une réunion d'où se trouvent exclus les travailleurs sans nombre qu'une appellation dédaigneuse qualifie d'*ouvriers d'art industriel*... »

» Un *Salon significatif* sera celui qui montrera l'effort esthétique d'une année, sans réticence d'aucune sorte, qui assemblera les travaux de tous les novateurs, en vue d'établir le développement logique et un du génie national. Il ne suffit pas que l'Union centrale des Arts décoratifs permette de rencontrer à de rares intervalles les « ouvriers de l'industrie » ; nous souhaitons suivre, chaque printemps, l'évolution de leur talent; nous voulons que leurs œuvres dernières figurent à côté de celles des peintres, des sculpteurs, et nous revendiquons pour elles les mêmes honneurs, la même gloire ou le même engouement. Puisque l'art est l'expression adéquate du milieu social, ce serait courir le risque de le mal connaître que de manquer de l'étudier partout où se marque sa trace. Plus d'exclusion, plus de catégorie, plus de protestation indignée contre l'union intime de l'utile et du beau; un meuble, un bijou où le tempérament d'un maître s'est donné librement carrière, l'emportent mille fois par l'intérêt sur la statue ou le tableau exécuté sans instinct ni vocation, à l'aide de recettes apprises. »

« Comme s'ils ne s'étaient pas placés au rang des créateurs en donnant la forme et la vie à la matière ! Comme s'ils ne méritaient pas le titre d'artistes et la part d'applaudissements que la mode s'est accoutumée à réserver sans partage, en dépit de toute équité, aux exposants du Palais de l'Industrie... »

Victor Champier dira de ces mêmes « ouvriers d'art », dans la *Revue des Arts décoratifs* et dans *Les Arts décoratifs à l'Exposition de 1889* :

« Ce vœu, que nous ne cessons d'exprimer depuis plusieurs années, que nous espérons voir réalisé pour le Salon de 1890, est conforme à l'intérêt de la Société des artistes comme à celui du public. La presse quotidienne commence à son tour à s'en faire l'écho, tant il se trouve, à l'heure qu'il est, si bien compris et semble tellement justifié... »

Quant à Lucien Falize, qui achève alors son remarquable rapport sur l'orfèvrerie en 1889, et dont la plume « cisèle les phrases comme les

ouvriers de ses ateliers cisèlent les métaux précieux », il a conçu un magnifique service de table décoré d'herbes potagères dont il transmettra l'idée aux Christofle. Il propose alors à l'Union centrale des Arts décoratifs un vaste projet d'*Exposition de la plante* : « La plante est infinie dans ses aspects, gracieuse dans sa fleur, fine et capricieuse en ses racines, altière et robuste par la solide architecture de ses grands arbres, délicate et souple en ses longues tiges vertes, variée dans le dessin de ses feuilles. Les graines, par leurs juxtapositions imprévues, constituent des jeux de fonds. Les bulbes et les oignons donnent des profils de vases. Les fruits ont prêté leurs formes à tous les besoins d'art de l'homme... L'écorce de l'arbre est un



XLVII. — Société des Artistes français, fondée en 1882.
Médaille gravée par Daniel Dupuis.

modèle pour les ciseleurs, les fleurs des jardins ont toutes les harmonies de la couleur, et l'on n'en finirait point s'il fallait analyser toutes les beautés que nous offre le règne végétal et que l'art exploite sans arriver à les épuiser... »

Cette Exposition aurait été classée en six parties : la *plante vivante*, les *industries d'art*, une *exposition artistique*, les *travaux des écoles*, une *section rétrospective* et l'*histoire de l'art des jardins*.

Ce projet, d'abord accepté avec enthousiasme par les membres de l'Union centrale des Arts décoratifs, fut ensuite

trouvé trop grandiose ; il n'eut pas de suite. Mais l'Union centrale ouvrit une très intéressante *Exposition des Arts de la Femme* au Palais de l'Industrie en 1892, sous la direction de Marius Vachon, qui avait particulièrement étudié en 1882 la *Situation des Industries d'Art en France*. Un peu plus tard, en 1895, André Guillaume organisait à la galerie Georges Petit, avec l'aide de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie et de son président Larroumet, une *Exposition de la Fleur*, réduite, mais très choisie ; inaugurée par Georges Leygues et Henry Roujon, alors Ministre et Directeur des Beaux-Arts, elle fut très visitée et eut un réel succès.

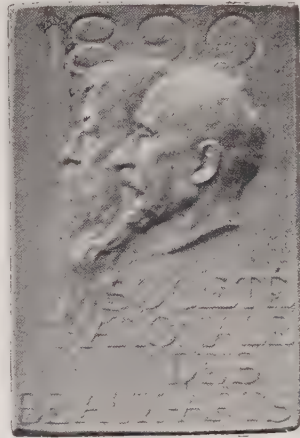
La lutte continuait cependant. L'idée lancée en 1889 par Roger Marx faisait son chemin : en 1891, la *Société nationale des Beaux-Arts* admettait les artistes décorateurs à ses Salons annuels, suivie quatre ans après, en 1895, par son aînée, la *Société des artistes français*.

Le principe de l'*Unité de l'Art* est enfin reconnu. La destination ne suffit

plus à classer les productions des artistes par catégories ; la pensée qui les a mises au jour en fait seule la valeur. Les Salons annuels ouvrent leurs portes aux *applications de l'art à l'industrie*, et le Musée du Luxembourg leur réserve une place parmi les collections de l'art contemporain. N'oublions pas que ce dernier projet remonte à M. de Chennevières, alors Directeur des Beaux-Arts, qui, dès 1874, se préoccupa de créer au Luxembourg une section des objets d'art moderne qui serait comme la continuation du Musée du Louvre. La tentative échoua, mais l'idée avait déjà été émise officiellement, démontrant qu'il n'y avait ni grands arts ni arts mineurs et qu'il n'existait d'autre hiérarchie entre les artistes que celle qui était imposée par le talent. Il a fallu cependant près de vingt ans pour qu'un musée acceptât, de nos modernes artisans, vases de verre ou d'argile, ustensiles d'argent ou coupes de bronze, plaques d'émail ou bracelets d'or ; et ces objets d'usage familier frappent l'imagination de quiconque les admire, au même degré qu'une aquarelle, qu'une toile de maître ou qu'une statue, et concourent également à renouveler en chacun la source d'émotion qu'il vient y chercher.

Tous ceux qu'intéressait la renaissance des industries artistiques suivaient passionnément ces questions et prirent part au deuxième *Congrès des Arts décoratifs* qu'organisèrent en 1894 l'Union centrale et Georges Berger, son nouveau et actif président.

Eugène Guillaume présida ce Congrès ; deux ministres, Spuller et Georges Leygues (une crise ministérielle étant survenue pendant la durée des sessions), présidèrent, l'un la séance d'ouverture, l'autre le banquet de clôture, et tous deux développèrent les mêmes idées. « Ce qui fait la valeur d'une œuvre d'art, c'est la conception et l'élévation ou la délicatesse de la pensée unie à la perfection de la forme. Un objet qui remplit ces conditions, quelle que soit sa destination, quel que soit le nom qu'on lui donne, est un objet d'art. » Le Congrès, auquel assistèrent près de quatre cents délégués, artistes, savants, industriels, écrivains, fonctionnaires, se subdivisa en trois sections, dirigées chacune par Gustave Larroumet, le sénateur Bardoux et le vice-recteur Gréard : 1° *développement des arts décoratifs en France* ; 2° *législation* ; 3° *enseignement du dessin et histoire de l'art*. Parmi les questions discutées, signalons notamment *l'imitation en matière d'art et d'industrie*, *l'obligation du dessin au certificat d'études primaires*, *le rôle de la femme sur l'avenir artistique de notre pays*, *la création de Musées d'Arts décoratifs dans les départements*,



XLVIII.— Société nationale des Beaux-Arts, fondée en 1890.
Plaquette gravée
par Alexandre Charpentier.

la fondation d'une chaire d'histoire de l'art appliqué aux métiers, l'organisation d'un service d'inspecteurs d'art décoratif, la refonte de la loi sur la *propriété artistique et industrielle*, la *situation des ouvriers d'art* devant les dispenses militaires, etc. Le Congrès de 1894, comme le disait Eugène Guillaume, « affirmait une fois de plus l'unité de l'art et conquérait pour l'art décoratif le droit de vie et de cité dans la grande fédération de l'art français. »

Ce Congrès, si complet qu'il fût, ne put malheureusement résoudre la question du *Musée des Arts décoratifs*, et notre pays devait en rester privé pendant encore plus de dix années.

Mais l'évolution de l'art moderne s'accroît de plus en plus. D'abord, très réalistes, nos artistes, libérés des préjugés du grand art, se souviennent que les styles du Moyen Âge et du dix-huitième siècle tirent leur charme, non pas de l'imitation rigoureuse de la nature, mais de sa libre interprétation; ils demandent à la flore et à la faune des formes nouvelles, qu'ils parent d'une ornementation où la figure est présentée avec tout son agrément; ils savent harmoniser la ligne et le modelé et demander toute sa gaieté à la couleur et à la lumière.

Nous avons constaté, en 1889, l'œuvre des Gallé, des Grasset, des Chéret, des Chaplet, des Dammouse, des Delaherche.

En 1891, peu importante est la *première section d'Art décoratif*, acceptée au *Salon de la Société nationale des Beaux-Arts*; celle de 1892 voit pour la première fois les étains de Desbois, de Baffier, d'Alexandre Charpentier; lorsque la *Société des Artistes français*, tout d'abord réfractaire, cède partiellement en 1895, et accorde une *sous-section* aux « ouvriers d'art industriel », c'est René Lalique qui apparaît d'un coup dans toute sa splendeur, émerveillant les visiteurs par ses bijoux et joyaux, où se mélangent, de façon tout inattendue, pierres précieuses, métaux et émaux.

À la fin de cette même année 1895, S. Bing inaugure rue Chauchat un hôtel-magasin que l'architecte Louis Bonnier a décoré suivant son titre : *l'Art nouveau*, pendant que dans la presse, spéciale ou non, discutent et combattent Roger Marx, Victor Champier, Marius Vachon, Arsène Alexandre, Henry Havard, Frantz Jourdain, Maillet, Emile Berr, Thiébaud-Sisson, et que le public intéressé suit les nouvelles créations artistiques de Gallé, Grasset, Plumet, Selmersheim, de Feure, Eugène Gaillard, Colonna, etc.

Cette même rénovation artistique se fait jour à l'étranger et ses progrès n'y sont pas moins considérables. En *Angleterre*, où la statuaire n'a jamais existé, c'est dans la décoration intérieure et le mobilier que le mouvement se fait surtout sentir. Ruskin, dans ses *Pierres de Venise* (1851-1853), a formulé son esthétique dans les trois prescriptions suivantes : « 1° n'encouragez jamais la fabrication d'un objet dans la production duquel l'invention n'a pas de part ; 2° n'exigez jamais un fini minutieux pour le fini lui-même,

mais seulement s'il tend à un but pratique ou noble ; 3° n'encouragez jamais une imitation ni une copie d'aucune espèce... » La voie tracée par Ruskin est admirablement suivie par Burne-Jones, Walter Crane, William Morris ; s'ils se sont d'abord trop inspirés de leur style national *Marie Tudor*, la logique et le bon sens anglo-saxon leur feront vite abandonner les formes inutiles ou vraiment archaïques pour prendre à la nature tous les éléments dont ils ont besoin.

Industriels et commerçants britanniques savent suivre de tels maîtres, et les grandes firmes « Liberty » ou « Maple » créent d'importantes succursales dans toutes les grandes capitales.

En *Amérique*, Louis-C. Tiffany révolutionne l'art du vitrage, de la verrerie et de l'ameublement en général.

En *Danemark*, c'est dans la porcelaine surtout que paraissent les nouveaux modèles déjà si admirés en 1889.

Et le mouvement général de rénovation se fait sentir en *Italie*, en *Autriche*, en *Hollande*, en *Suède*.

En *Belgique*, s'ouvrent en 1894 la première Exposition de la *Libre Esthétique*, où une large place est faite aux Arts décoratifs, et la *Maison d'Art*, qui, installée dans l'ancien hôtel du célèbre avocat Edmond Picard, présente à l'architecture bruxelloise les créations de l'*Art nouveau* de tous les pays. L'architecte Van de Velde cherche à satisfaire le goût flamand et son amour de l'ampleur et de la richesse par des boiseries, des étoffes, des broderies, des cuivres aux courbes bien souvent imprévues.

Quant à l'*Allemagne*, patrie de Van de Velde, elle abuse alors d'une décoration graphique et d'une stylisation vraiment exagérées.

Depuis leur origine, les Expositions se sont complètement transformées : elles sont d'abord nationales de l'an VI (1798) à 1849 ; *organisation, admission, installation, attribution des récompenses* y appartiennent surtout à des fonctionnaires et à des savants. En 1851, elles sont devenues de grandes manifestations internationales de l'activité mondiale, et peu à peu industriels et commerçants sont admis dans les divers comités et jurys.

Quand les Sections françaises à l'étranger sont organisées par l'Etat, elles coûtent des millions, et ses hauts fonctionnaires, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent connaître les véritables intérêts des exposants dont bien peu d'ailleurs songent à sortir de France.

Quand l'Etat s'abstient, c'est la plupart du temps une Société financière qui prend en mains la direction de la Section française et est obligée de couvrir ses risques par une recherche de bénéfices payés fatalement par l'exposant. Quant aux titres de membres des comités et jurys et aux hautes distinctions, combien sont attribués à des hommes qui ne sont même pas exposants. Comme nous l'avons indiqué plus haut, c'est alors qu'un groupe d'industriels, ayant à sa tête Gustave Sandoz, voulut que l'Exposition appartint à

l'exposant, que l'initiative privée marchât d'accord avec la puissance de l'Etat, que les pouvoirs de l'entreprise fussent absolument séparés des droits de l'exposant et que ces manifestations devinssent vraiment pour la France un moyen de développer son exportation, de forcer les Français à voyager et à faire mieux connaître leurs produits en les présentant eux-mêmes à leurs clients.

C'est ainsi que l'*Exposition de Barcelone*, 1888, organisée et préparée depuis 1885 par ce groupe, n'entraîna pas la moindre dépense pour l'Etat, quoiqu'elle ait été reconnue officiellement moins de trois mois seulement avant son ouverture.

En 1890, sur un nouvel appel de Gustave Sandoz, les membres des Comités de Barcelone se constituaient

en une Association permanente qui, sous le nom de *Comité d'initiative des Expositions françaises à l'étranger*, organisait une *Exposition française à Londres* en 1890 et obtenait du Tsar l'ukase autorisant la grande *Exposition française* qui eut lieu à *Moscou* en 1891.

Puis le Comité, alors dirigé par Thibouville-Lamy, qui venait de remplacer Gustave Sandoz, prématurément enlevé, se réunissait à la *Société d'Economie industrielle et commerciale* pour préparer la participation de la France à l'*Exposition de Chicago*, 1893, par une



XLIX. — Exposition française de Londres, 1890.
Médaille dessinée par G. Fraipont.

Commission spéciale que présidait Ernest Lourdelet, assisté de Georges Lamaille, secrétaire général, et Maurice Estieu, trésorier.

Mais l'impossibilité de prendre part aux Expositions internationales amena le Comité à élargir son champ d'action; c'est ainsi qu'il se reconstituait en 1895 sous le nom définitif de *Comité français des Expositions à l'étranger* et appelait à la présidence Alfred Ancelot, qui venait d'appliquer avec un réel succès à *Amsterdam*, 1895, ses théories fondamentales : séparation absolue des pouvoirs de l'entrepreneur et de l'exposant, exclusion systématique des comités des bénéfices qui sont, quand ils existent, ristournés aux classes et à leurs participants.

Les anciens ministres du Commerce, Victor Lourties, André Lebon, Marty, Siegfried, Mesureur, voulurent bien accepter la présidence d'honneur, suivis depuis par Henri Boucher, Maruéjouls, Paul Delombre, Millebrand, Alfred Picard, Delaunay-Belleville, Dervillé, Trouillot, Dubief, Doumergue, Jean Cruppi, Alfred Massé, Ch.-M. Couyba. Le bureau comprenait

alors Alfred Ancelot, président; L. Couvreur, Emile Dupont, Fauré Le Page, Georges Hartmann, Lucien Layus, Charles Legrand, vice-présidents; G.-Roger Sandoz, secrétaire général; Maurice Estieu, trésorier; Barbier, Blondet, Debain, Lamaille, Noiro-Biais, Walter, Dubouloz, Paul Simon, secrétaires.

Le Comité, dès son origine, avait compris de façon concrète et moderne que la « diplomatie du droit » commence à s'affirmer devant la « diplomatie de la force » et que, dans les relations extérieures, la partie économique et commerciale est appelée à prédominer chaque jour davantage; à Barcelone;



L et LI. — Exposition française de Moscou, 1891.
Médaille d'admission gravée par O. Roty.

1888, à Chicago, 1893, à Bruxelles, 1897, il fait sortir notre gouvernement de son inertie; il prend des initiatives précieuses à Moscou, 1891, à Glasgow, 1901, et quand, reconnu comme établissement d'utilité publique en 1901, il aura fusionné en 1903 avec l'ancienne *Réunion des Comités et Jurys*, présidée par Georges Berger et Charles Prevet, nous verrons quelle fut son œuvre aux grandes Expositions qui commencent le vingtième siècle. Mais n'anticipons pas et constatons seulement dès maintenant la place que, dès l'origine, le Comité français des Expositions à l'étranger a tenu à réserver aux Beaux-Arts, aux Arts décoratifs et aux Industries d'art.

L'*Exposition française de Moscou*, 1891, fut particulièrement réussie; nos arts industriels y eurent un réel succès; il ne reste malheureusement aucun rapport sur cette importante manifestation française qui précède de quelques années une alliance destinée à rétablir l'équilibre européen.

C'est à *Chicago*, en 1893, que devait avoir lieu la plus grande *Exposi-*

tion de cette période pour fêter le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

L'Exposition de Philadelphie, 1876, avait laissé un mauvais souvenir : l'élévation des droits de douane, l'absence de garanties, les difficultés de toutes sortes, les agissements du jury contrôlant, augmentant ou supprimant les récompenses après le départ des étrangers, ne semblaient pas d'abord devoir encourager nos industriels à prendre part en grand nombre aux fêtes de Chicago. C'est sur les bords du lac Michigan, dans le Jackson-Park, que s'étendit l'immense foire aux palais blancs : entreprise privée, subventionnée et patronnée par l'Etat et la ville : on avait copié, mais en plus colossal, notre Galerie des Machines. L'Exposition fut ouverte le



LII et LIII. — Exposition universelle et internationale de Chicago, 1893.
Plaquette de la Section française, gravée par O. Roty.

dimanche, ce que l'on n'avait pu obtenir à Philadelphie. Quant au nombre des exposants, notre Commissaire général, Camille Krantz, l'évalue à environ 45 000 dont 2 762 pour la France, mais nos expositions collectives ne comptaient que pour une unité et cet usage ne fut pas général pour toutes les sections étrangères.

La France avait adhéré la première et voté près de 4 millions de subventions ; son rôle y fut très brillant ; notre section fit même quelque peu le succès de l'Exposition.

La classification était d'une fantaisie bien souvent amusante : les tombeaux et mausolées voisinaient avec l'ameublement et les tapisseries. Comme à Philadelphie, le jury n'offrait aux étrangers aucune garantie, et le gouvernement français dut mettre notre section hors concours.

Si le succès matériel était minime, les leçons rapportées étaient précieuses et prouvaient bien le but commercial des Etats-Unis : par des tarifs protecteurs élevés, obliger compatriotes ou étrangers à créer chez eux les

industries qui leur manquaient, mettre en valeur tout le sol et s'imposer ensuite au vieux monde. Mais comme chez les Américains tout est alors énorme, disproportionné et incohérent dans son faste même, à Chicago le goût français triomphe tout particulièrement; si ce succès ne se traduit pas par des ventes immédiates, il eut, comme après Philadelphie, une véritable influence sur l'Américain du Nord et de l'Est et contribua à développer son goût pour nos industries parisiennes et à lui rappeler le chemin de la France.

« Mais les raffinements du confortable ne constituent pas la civilisation. Le peuple américain, obligé à l'origine d'être dur pour lui-même et pour les choses, a conservé une rudesse caractéristique dans ses goûts et dans ses



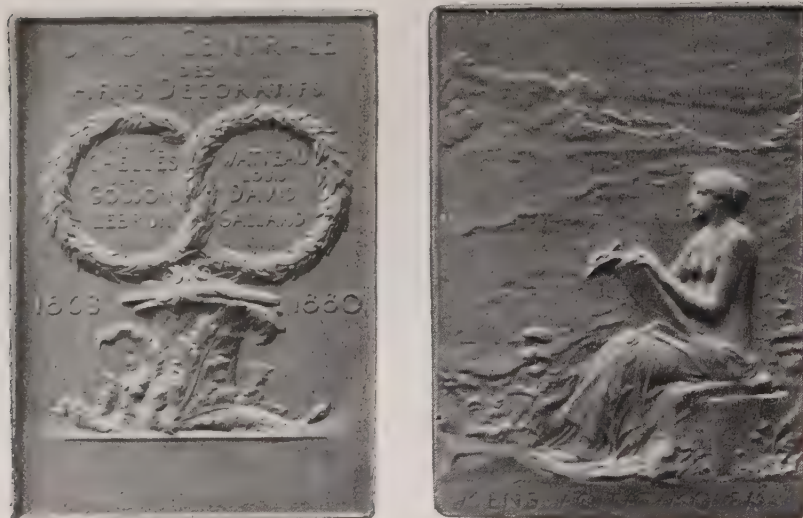
LIV et LV. — Exposition universelle de Lyon, 1894.
Médaille gravée par A. Patey.

œuvres. Il considère comme des progrès incomparables le téléphone, la lumière électrique, le phonographe, et il jouit avec une évidente satisfaction du bien-être, mais il ne saurait soutenir aucune prétention au point de vue artistique. L'art est indépendant du luxe avec lequel l'Américain le confond sans cesse. Préoccupé avant tout de l'utile, il ne fait pas les choses pour le plaisir de les faire, il les fait uniquement pour le but qu'il se propose. Or, dans toute question d'art et de goût, il y a un élément désintéressé : l'idéal, que caressent avec amour aussi bien le public à qui l'œuvre s'adresse que l'artiste qui l'exécute. Ce besoin d'idéal, la volonté ne suffit pas à le créer; il naît graduellement par une sorte de courant sympathique qui va du public à l'artiste inspiré, et de l'artiste à un public capable de partager ses impressions. » Ce jugement, extrait du rapport de Victor Legrand, marque bien la mentalité américaine de cette époque.

Les raisons qui font que les Américains mêlent « confortable et artis-

tique » sont très simples : ils ont des fabriques, nous avons des ateliers ; leurs clients ne sont pas des collaborateurs, mais des acheteurs, tandis qu'en France, les amateurs, plus nombreux et éclairés, sont des inspireurs qui savent commander avec goût, certains de trouver quelqu'un pour comprendre et exécuter.

Aussi les États-Unis nous empruntent nos idées et nos œuvres en même temps que nos artistes, nos artisans et nos ouvriers. Mais tous, dans cette vie fiévreuse, oublient leurs facultés d'invention, leur goût créateur : ils ne s'accliment pas ; et, s'ils ne viennent pas chaque année se retremper en



LVI et LVII. — Union centrale des Arts décoratifs, fondée en 1863.
Plaquette gravée par O. Roty.

France, leurs belles qualités sont per- tation est celle de
plusieurs rapporteurs français de Cl. J.

Notre *céramique* est la première, malgré les droits élevés qui entravent les marchés. Dans la *verrerie*, furent particulièrement remarqués Emile Gallé, Lévêillé avec ses vases gravés en branches et fleurs, et les frères Daum avec leurs paysages d'hiver aux saules blancs de grésil.

Si nos *bronzes d'art*, avec Barbedienne, Thiébaut, Colin, soutiennent leur vieille réputation, il n'en est pas de même pour les bronzes d'ornement et d'ameublement : ici c'est encore le pastiche. Pour l'éclairage, Eugène Piat a modelé pour le bronzier Gagneau girandoles et appliques d'un beau mouvement. Le zinc d'art, appelé « bronze d'imitation », reste malgré Hot- tot et Eugène Blot, « par rapport au bronze, ce que le carton-pâte est à la sculpture sur bois ».

Mais les Etats-Unis, par la contrefaçon de nos modèles, font alors un tort énorme à nos éditeurs d'art et surtout déprécient nos œuvres. Déjà,



LVIII et LIX. - - Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, fondée en 1889.
Plaquette gravée par O. Roty.

en 1888, Louis Hottot avait fondé une *Ligue pour la protection de la pro-*



LX et LXI. — Comité français des Expositions à l'étranger, fondé en 1890.
Plaquette gravée par Louis Bottée.

priété artistique aux Etats-Unis, et, en 1891, une loi permettait de pour-

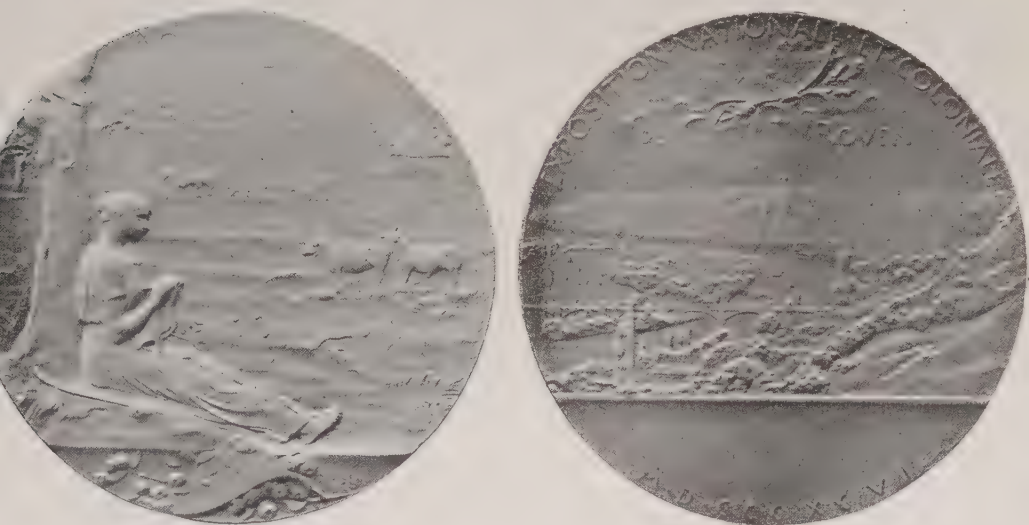
suivre les contrefaçons lorsque deux modèles de l'original avaient été déposés à la bibliothèque du Congrès de Washington. Le rapporteur de la Classe 23, Albert Susse, a fait à l'Exposition un relevé des bronzes français surmoulés par les fabriques américaines.

En *orfèvrerie* et en *bijouterie*, les rapports d'André Bouilhet et d'Henri Vever sont très complets : en 1889, nous avons commencé la décoration par la plante ; ce n'est pas assez, il faut créer, et à la théorie joindre la pratique. Nous n'avons fait que des essais, il faut faire de l'industrie d'art qui, elle, est toujours belle, et non de l'industrie de mode toute de convention et qui nous apparaît ridicule dès que la vogue a cessé... Les rapports de la *bijouterie* et de l'*orfèvrerie* sont *illustrés*, de même que le *Rapport général administratif* du Commissaire général Krantz ; ils sont parmi les premiers qui aient accompagné le texte d'illustrations, complément indispensable pour bien faire voir et comprendre. Enfin, il nous faut signaler encore le rapport de Victor Legrand dont un chapitre est consacré aux *conditions du travail* aux États-Unis, le rapport de Victor Champier où l'on trouve d'intéressants renseignements sur les écoles d'art créées en Amérique et sur les qualités décoratives de certaines des industries de ce pays, et le volumineux rapport des *délégations ouvrières* qui mérite d'être consulté.

A Chicago, nos industries d'art ont conservé leur suprématie parce qu'elles ont pour elles le goût que le comte de Laborde, en 1851, appelait de cette belle expression « le plus adroit des commerces et le premier des métiers », parce qu'elles ne peuvent pas « se transplanter comme une industrie simple et mécanique, qui relève d'une consommation courante, et qu'il leur faut, pour vivre et se développer, un ensemble de traditions que l'intelligence la plus éveillée ne peut acquérir en un jour. »

Il en sera de même aux Expositions d'*Anvers*, 1894, d'*Amsterdam*, 1895, et à celle de *Bruxelles*, 1897, qui eut pour Commissaire général Maurice Monthiers. La section française fut décorée par Georges Rémon, et nos industries d'art s'y trouvèrent brillamment représentées ; au centre, les *bijoux* et *joyaux* ainsi que l'*orfèvrerie* avec les vitrines des maisons Boucheron, Vever, Louis Aucoc, G.-Roger Sandoz, Christoffe, André Aucoc, Boin-Taburet, Debain, Savard, Piel, Fornet, Murat ; René Lalique y paraît pour la première fois dans une exposition universelle et internationale. Siot-Decauville, Soleau, Susse, représentent dignement le *bronze*. Et nous ne saurions oublier dans la *brosserie*, la *tabletterie* et la *maroquinerie*, Emile Dupont, les frères Amson, Genty, les frères Leloir, Maurey-Deschamps ; les *papiers peints* de Félix Follot, d'Isidore Leroy, de Jouanny ; les *meubles et tapisseries* de Damon, Pérol, Soubrier, Blondet, Braquenié, Hamot, Cornille, Ternisien, Poteau, P.-H. Rémon ; les *céramiques* de Brault, Harant, Hache, Lœbnitz ; les *verreries* de Gallé, Daum, Le Rosey, Harant, Appert ; les *mosaïques* de Guilbert Martin ; les *belles éditions* de Delagrave, Doin, Hetzel, Le Vasseur, Lucien Layus, Masson, Belin, etc.

Il n'y a pas eu de rapports de Classes à l'*Exposition de Bruxelles*, mais seulement un *Rapport général* écrit par Charles Legrand, pour le *Comité français des Expositions à l'étranger*, comme devait l'être peu après le rapport de M^{me} Pégard, l'organisatrice de l'*Exposition française* — limitée, mais fort jolie, — de *Saint-Petersbourg*, 1899, où se trouvaient réunies nos premières maisons dans les cinq groupes de l'*Ameublement*, des *Arts du métal*, de la *Céramique*, de la *Toilette* et des *Arts graphiques*.



LXII et LXIII. — Exposition nationale et coloniale de Rouen, 1896.
Médaille gravée par O. Roty.

Le monde entier se préparait alors à prendre part à l'*Exposition universelle et internationale de Paris*, 1900. Comme les précédentes, cette grande manifestation s'annonçait sous de sombres auspices : guerres sino-japonaise et hispano-américaine, malentendu franco-britannique, luttes intérieures politiques et sociales. Mais sous l'intelligente direction du Ministre du Commerce Millerand et de ses chefs directs, le Commissaire général Alfred Picard, les Directeurs généraux Delaunay-Belleville, Stéphane Dervillé, Jules Bouvard, grâce au dévouement des Comités et des exposants, l'Exposition de 1900 a montré la vitalité de cette « Grèce moderne », la France, qui a su, après de si douloureux moments, reconquérir sa situation dans le monde, constituer un second empire colonial, marcher dans la voie du progrès et conserver la première place à la tête de la civilisation.

L'Exposition de 1900 a doté Paris d'une grande voie et embelli les Champs-Élysées de la magnifique perspective qui s'ouvre sur le dôme des Invalides. Il en a subsisté le Pont Alexandre, œuvre des architectes Cassien-Bernard et Cousin et des ingénieurs Résal et Alby ; le Grand et le Petit

Palais, dus l'un aux architectes Deglane, Louvet et Thomas, et l'autre à Girault.

La disparition de la plupart des monuments en carton-pâte, qui composent surtout les Expositions, ne doit pas cependant nous faire oublier la *grande Porte* de Binet sur la place de la Concorde, si bien comprise et si joliment polychromée; le superbe alignement des *Palais des Nations*, qui décoraient la rive gauche de la Seine et la rue de Paris, égayée par les fantaisies de Jean Veber, Albert Guillaume, Lucien Métivet, Bellery-Desfontaines, Lucien Gros, Ibels, Francis Jourdain; le *Pavillon Bleu* de Dulong; les *Palais des Forêts, Chasses et Pêches*, et le *Cabaret de la Belle-Meunière*, par Tronchet; les *Serres et Passerelles* de Ch.-A. Gautier; le *Pavillon Roumain*, de Formigé et Lucien Magne; le *Théâtre de la Loïe Fuller*, par Henri Sauvage et Pierre Roche. Si la plupart de ces constructions étaient trop uniformément blanches, et manquaient de la jolie polychromie de 1889, on a pu dire sans exagération qu'elles avaient nécessité une véritable « orgie statuaire ». Rappelons parmi les meilleures œuvres de nos sculpteurs, les figures allégoriques de Gustave Michel pour le pont Alexandre; le « Travail », haut-relief de Guillot, pour la porte de Binet; la jolie frise d'Allard pour le palais du Génie civil; le fronton de Théodore Rivière, les « Mineurs »; dans le palais des Forêts, « la Chasse », haut-relief de Jean Baffier.

La *décoration* des classes avait été mise sous l'heureuse direction de Louis Bonnier, qui sut admirablement stimuler l'imagination et l'invention de chacun; et l'on se souvient encore, entre autres, des installations gracieuses et très étudiées des architectes Sorel (*papeterie*), Bénouville et Félix Aubert (*pharmacie et cuirs*), Frantz Jourdain (*parfumerie*), Plumet (*décoration fixe*), Arfvidson (*bijouterie-joaillerie*), Jacques Hermant (*instruments de musique*). Quant aux *Salons rétrospectifs du costume* et de la *dentelle*, ils étaient décorés par Grasset, de même que la *tapisserie* l'avait été par Steinlen; un superbe panneau de Besnard garnissait le salon de la Parfumerie Piver; quant aux vitrines, elles étaient pour la plupart très modernes et exécutées en bois naturels.

Regrettons, cependant, que l'on n'ait pas fait appel, alors déjà, aux talents d'artistes comme Toulouse-Lautrec, Maurice Denis, Bonnat, etc.

De nombreux livres ont été écrits, sans compter les articles de presse et de revue, sur cette question primordiale de l'*application des arts à l'industrie* à l'Exposition de 1900; aucun de ceux qui s'y intéressent n'ignore certainement le remarquable ouvrage de Roger Marx : *la Décoration et les Industries d'art à l'Exposition universelle de 1900*; nous avons eu déjà recours pour les pages précédentes à ce magistral travail, mais, comme rien de mieux n'a encore été fait, nous nous excusons par avance si, dans les lignes qui vont suivre, nous lui faisons encore de nombreux emprunts.

Dans la classification de 1900, les Arts appliqués et Industries d'art appartiennent aux groupes suivants :

GROUPE II : ŒUVRES D'ART : Enseignement spécial, industriel et commercial (Cl. 6); Peinture, Cartons, Dessins (Cl. 7); Gravure et Lithographie (Cl. 8); Sculpture et Gravure en médailles et sur pierres fines (Cl. 9); Architecture (Cl. 10).

GROUPE III : INSTRUMENTS ET PROCÉDÉS GÉNÉRAUX DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS : Typographie, Impressions diverses (Cl. 11); Photographie (Cl. 12); Librairie, Éditions musicales, Reliure, Journaux, Affiches



LXIV et LXV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900.
Médaille gravée par J.-C. Chaplain.

(Cl. 13); Monnaies et Médailles (Cl. 15); Instruments de musique (Cl. 17); Matériel de l'Art théâtral (Cl. 18).

GROUPE XII : DÉCORATION ET MOBILIER DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS : Décoration fixe des édifices publics et des habitations (Cl. 66); Vitraux (Cl. 67); Papiers peints (Cl. 68); Meubles à bon marché et Meubles de luxe (Cl. 69); Tapis, Tapisseries et autres Tissus d'ameublement (Cl. 70); Décoration mobile et Ouvrages du tapissier (Cl. 71); Céramique (Cl. 72); Cristaux, Verrerie (Cl. 73).

GROUPE XIII : FILS, TISSUS, VÊTEMENTS : Blanchiment, Teinture, Impression et Apprêt des matières textiles (Cl. 78); Fils et Tissus de coton (Cl. 80); Lin, Chanvre (Cl. 81); Laines (Cl. 82); Soie (Cl. 83); Dentelles, Broderies et Passementerie (Cl. 84); Confection et Couture (Cl. 85); Industries diverses du Vêtement (Cl. 86).

GROUPE XV : INDUSTRIES DIVERSES : Papeterie (Cl. 92); Coutellerie (Cl. 93);

Orfèvrerie (Cl. 94); Joaillerie, Bijouterie (Cl. 95); Horlogerie (Cl. 96); Bronze, Fontes et Ferroonnerie d'art, Métaux repoussés (Cl. 97); Brosserie, Maroquinerie, Tabletterie et Vannerie (Cl. 98); Bimbeloterie (Cl. 100).

La classification, très étudiée, était due à Alfred Picard qui s'était inspiré des principes de Le Play; mais l'affluence des exposants et le morcellement des emplacements empêchèrent qu'il y eût harmonie, comme en 1867, entre la classification, l'installation et les nationalités: les produits exposés ne purent donc pas être groupés d'après le système rayonnant, par nature et par pays d'origine; en outre, chaque nation avait exigé

d'avoir son palais particulier; de là vint que les groupes disséminés et les nations séparées les unes des autres ne donnèrent plus l'impression d'un vaste ensemble; il y eut exagération des forces, manque d'un véritable ensemble, et l'on eut trop souvent l'impression d'une multitude d'expositions particulières entre lesquelles la cohésion faisait défaut.

De l'Exposition de 1900 se dégage cependant cette impression générale que chaque industrie d'art fait alors un effort énorme pour se délivrer des formes conventionnelles et surannées; on veut s'ar-



LXVI et LXVII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900.

Insigne commémoratif, gravé par Daniel Dupuis.

racher à l'imitation nostalgique du passé; un désir se manifeste, d'innover et surtout de créer quelque chose de gai, de normal, de franchement vivant; comme le dit Roger Marx, « la convoitise de beauté est devenue un besoin social, chacun espère d'elle le souverain réconfort qui élève l'âme, la distrait et la console ». C'est bien en somme la mise en pratique de la belle devise de l'historien Michelet: « Inventer ou périr ». Pour beaucoup, il n'y a plus antipathie entre l'objet et la matière; et de plus l'objet créé s'adapte souvent bien à l'usage auquel on le destine.

Le goût commence à reprendre sa place et un style nouveau d'art cherche à s'épanouir. On peut lui reprocher ses fautes, ses erreurs, ses défaillances. On peut trouver qu'il manque quelquefois de sobriété et de simplicité et que par besoin de nouveauté il arrive à fatiguer l'œil; les créateurs sont sujets à se tromper, mais mieux vaut encore une audace qu'on taxera de révolutionnaire, que cette exubérance d'imitations auxquelles on nous avait trop longtemps habitués.

Pour mieux mettre en lumière l'effort tenté, les progrès accomplis, avec

les noms de ceux qui furent les artistes de ces œuvres, nous ne saurions trouver de meilleurs guides que les rapporteurs des différentes classes.

Dans la Classe 11, *typographie et impressions diverses* (A. Lahure, rapporteur), Peignot expose un nouveau type d'alphabet dû à Grasset, quelquefois trop oublié aujourd'hui par les disciples et élèves qu'il a formés ; ce fut un novateur bien intéressant avec son illustration étrange et puissante des *Quatre Fils Aymon* ; son influence est alors « flagrante en toutes les classes de l'art décoratif ». N'oublions pas son bel ouvrage, la *Plante et ses applications ornementales*, qui a donné à beaucoup de créations industrielles leur orientation nouvelle.

D'ailleurs, dans le domaine des *Arts graphiques* proprement dits, la fin du xix^e siècle marque le point culminant des procédés photomécaniques. Citons parmi ceux qui ont su en faire le meilleur usage artistique : le graveur Charles Gillot, qui a exécuté les *Quatre Fils Aymon*, de Grasset, les *Danseuses*, de Renouard, et encore Reymond, Ruckert, Victor Michèl, Dujardin, Marotte.

Tout en uniformisant les productions, les procédés mécaniques ont cependant poussé les graveurs d'interprétation à assouplir leur facture ; parmi ces derniers, les frères Florian savent traduire sur le bois une tête de Léonard de Vinci aussi bien qu'un croquis de Forain, et quelle pléiade d'artistes originaux et d'illustrateurs qu'Auguste Lepère, Vallotton, Daniel Vierge, Renouard, Amiot, Pierre Roche, Victor Prouvé, Rochegrosse, L.-O. Merson, Raphaël Collin, Steinlen, Bellery-Desfontaines, que Giraldon et

Auriol, ces vignettistes charmants, que ces humoristes originaux qui s'appellent Chéret, Willette, Léandre, Rivière, Morin, Maurice Neumont, Forain, Hermann Paul, Jean Veber, Ibels, Albert Truchet, Métivet, Abel Faivre, Albert Guillaume, André Dewambez, Mesplès, Rouville, Sem, Poulbot, etc.

Dans la Classe 13, *librairie* (rapporteur Mainguet), les éditeurs continuent la tradition des beaux livres ; ce sont Manzi, Plon-Nourrit, Firmin-Didot, Larousse, Berger-Levrault, Mame, Le Vasseur et Layus, Lahure, Motteroz, Hérissé, Chaix, Ludovic Baschet, dont le fils René Baschet continuera l'œuvre à l'*Illustration*, Ferroud, Pelletan, Hachette, Masson, Delagrave, Émile Lévy, Hetzel, Laurens, Gauthier-Villars, Conquet-Carteret, Doin, Champenois, Minot, Engelmann, Sirven, Floury, etc., et les éditeurs de musique Heugel, Enoch, Lemoine, Hartmann, Choudens.



LXVIII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900.

Insigne du Jury, gravé par Louis Bottée.

(Ce modèle, légèrement réduit, servit d'insigne du Jury ; doublé, il en devint la plaquette.)

La *reliure* elle-même, ce vêtement du livre, doit à ces praticiens : Gruel, Marius Michel, Engel, Carayon, Prouvé, de beaux chefs-d'œuvre mosaïqués et colorés qui sont l'honneur d'une vitrine. La *papeterie de luxe* obtient un beau succès avec les maisons Stern, Weil, Dewambez. Quant aux *affiches des Musées centennaux*, qui mirent leur éblouissant coloris et leur franche gaieté sur la tristesse de nos murailles, elles étaient dues à Jules Chéret, à Carrière, à Grasset, à Léandre, à Willette, et avaient été éditées par Chaix et par de Malherbe.

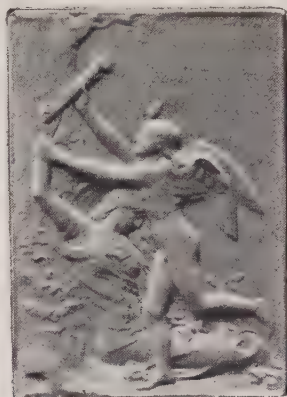
Dans le Groupe XII : *décoration et mobilier des édifices* (Arsène Alexandre, rapporteur de la classe 66), nous ne pouvons oublier le bien curieux *pavillon de Bing* avec le salon et les affiches de de Feure, le panneau de José-Maria Sert et la salle à manger due à Eugène Gaillard ; le joli *pavillon du Printemps*, orné par Marcel Ruty, et dont le plafond de Jules Chéret attirait tous les regards. N'oublions pas non plus le *Pavillon de l'Union centrale des Arts décoratifs*, dont le grand panneau d'Abel Besnard, « l'Ile enchantée », est actuellement au Musée des Arts décoratifs. Quant à sa décoration si bien entendue, elle avait été dirigée par Georges Hoentschel.

Les *papiers peints* (Cl. 68, rapporteur J. Petitjean), dont la suprématie longtemps appartint à l'Angleterre, sont bien représentés en France depuis que les fabricants ont fait appel au concours de Ruepp, Couty et Bigaux ; les papiers à couleurs tendres et larges frises à motifs alternés, l'emportent sur les tentures qui donnent l'apparence du cuir ancien ou de l'étoffe pelucheuse. L'artiste qui a le plus aidé à ce succès, c'est Félix Aubert : papiers peints, tissus, tapis, broderies ou dentelles, il a prodigué également partout sa verve et son talent. Sa stylisation de la flore est élégante, simple et jolie. N'oublions pas enfin, parmi tant de fabricants intéressants, les noms d'Isidore Leroy, de Félix et Charles Follot, de Jouanny, etc.

Dans la Classe du *mobilier* (Cl. 69, rapporteur Pol Neveux), le maître indiscuté est encore Emile Gallé. L'Exposition de 1889 nous a montré l'artiste lorrain remportant un fier succès, mais alors son cas était isolé et passa pour anormal, tandis qu'en 1900 nous le retrouvons entouré de disciples qui s'engagent résolument dans la voie qu'il a tracée, et nous n'aurons pas de meilleur guide ici que Gallé lui-même, qui écrivit dans le recueil de Victor Champier : *les Industries d'art à l'Exposition de 1900*, un article sur le *mobilier contemporain orné d'après la nature*.

Le *meuble d'art* doit d'abord être construit logiquement, pratiquement d'après les exigences de la matière employée, le bois. Son décor doit avoir de l'expression, être sincère, joyeux puisque l'artisan qui le conçoit, l'interprète, ne copie pas, mais y traduit intelligemment sa pensée. Le meuble aura non pas un style, mais du caractère. « Le style n'est, comme l'a dit Gustave Geffroy, qu'une définition historique faite après coup lorsque les temps sont révolus, et lorsqu'il est possible d'envisager les résultats d'un long travail humain. » On a confondu hâtivement les meubles prétendus

nouveaux, mais géométriques et conçus dans le silence du cabinet, et les meubles vivants, francs, libres et artistiques; on a mis de pair le décor bizarre, mal pastiché, grossièrement démarqué et le décor sain, logique, juste, d'un Gallé ou d'un Majorelle; et voici les principes, — non les excès — que conseille le maître lorrain : 1° un meuble doit être fait pour servir, une chaise n'est point eréée pour s'exhiber, mais pour procurer repos et assiette à une humanité qui a reins, jambes et dos; 2° il faut que la construction réponde à la destination de l'œuvre, au matériel d'exécution, et qu'elle soit aussi simple, aussi logique que possible; 3° que cette construction saine ne soit masquée par rien et qu'elle reste bien évidente; 4° le



LXIX et LXX. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900.
Plaquette commémorative, gravée par O. Roty.

décor de l'œuvre peut s'inspirer des formes de la flore et quelquefois de la faune. Et ne dites pas que la nature offre des assemblages sans variété : tout se renouvelle sans cesse par la force des choses; il ne suffit que d'observer, de raisonner, d'adapter.

Et voici la conclusion que donne Gallé : « C'est la traduction pas à pas des artifices décoratifs de la nature elle-même... Notre style, c'est la mise en beauté des organes utiles de nos muets serviteurs, les meubles, les vases, les tentures, de la même façon que nous voyons la charpente osseuse et les muscles de l'animal revêtu de chair... Le meuble traité comme un corps nu, orné du bon équilibre de sa structure, de ses organes épanouis comme ceux de l'animal ou du végétal, en leurs nerfs, en leurs chairs, pelages, plumages, tissus, membranes, écorces, en leur bourgeonnement, floraison, fructification, voilà le labeur de statuaire, l'œuvre d'intellectualité, de vérité, de liberté, que nous préconisons... »

Gallé ajoute encore à ses meubles, des ferrures et bronzes déduits de la plante : la frissonnante libellule, immobilisée un instant, a prêté ses ailes à

la statique des consoles, l'entr'ouvert de son corselet d'acier à des entrées de serrure en fer ciselé, incrusté, violacé et bleui à la flamme : « Un perce-neige devient un gland de tiroir, une pensée sert à végétaliser une clef de vitrine. »

Que de modèles il faudrait citer, dus à Eugène Gaillard, de Feure, Colonna ! Une bibliothèque de la maison Dumas emprunte encore à des applications d'ombellifères ses colonnes et rampes d'escalier, ses lambris, portes vitrées et bureaux ; un mobilier par Épeaux s'inspire des branches du pommier en fleur ; un buffet d'Alexandre Charpentier se couronne aux lambris de pampres de houblon et s'égaie sur ses volets de sarments de vigne et de gerbes d'épis.

Les meubles de Majorelle, particulièrement bien compris, attestent une originalité vraiment moderne et un heureux emploi de la sculpture sur bois ; il n'est pas jusqu'aux pianos, dessinés par Rupert Carabin pour Herz, qui ne subissent l'influence nouvelle, bien qu'il y ait exagération dans la marqueterie et réel abus de sculpture. Enfin, si de grandes maisons, comme Kriéger et Damon, Jemont, Schmit, Jansen, Mercier, Pérol, restent attachées aux anciens styles, elles n'en ont pas moins donné une preuve d'intérêt et un gage de sympathie à cette transformation de l'art, en créant, elles aussi, quelques meubles nouveaux.

Les *tapis et tapisseries* (Cl. 70, rapporteur F. Leborgne) délaissent la facile imitation de Smyrne ; Jorrand se plaît à décorer la plus humble moquette. Grâce à la compétence de son éminent administrateur Jules Guiffrey, la *Manufacture des Gobelins* n'hésite pas à demander des cartons à Gustave Moreau, Jean-Paul Laurens, René Binet, Félix Aubert et Jules Chéret. Et cependant, il n'est pas de métier dans lequel la technique offre de plus grandes difficultés. La tapisserie, rajeunie et renouvelée par ces artistes, n'est donc pas une industrie morte, on peut la faire vivre, et la preuve en est dans ces essais, mais à la condition de bien choisir des modèles conformes aux lois de son art.

La rénovation des *Arts de la terre* date d'avant 1889, et nos pièces flammées que décorent le feu ou l'émail rivalisèrent avec celles d'Extrême-Orient. Chaplet, Delaherche, Carriès obtinrent des effets inattendus ; la mode s'en mêla et des copistes reproduisirent à satiété leurs modèles ou s'inspirèrent hâtivement de leurs procédés. Mais ils imitèrent plutôt qu'ils ne créèrent, sans compter que le feu a des caprices et que l'art en partage le mérite avec la science. On se soucia souvent plus des couleurs que des formes, plus d'une jaspure ou d'une cristallisation que de l'ordonnance de la composition.

La *céramique* (Cl. 72, rapporteur G. Vogt) n'a pas été assez utilisée pour la décoration extérieure et l'embellissement de nos maisons, comme Formigé l'avait tenté en associant les terres cuites et les faïences émaillées sur certaines façades de l'Exposition de 1878. On remarque cependant de

curieux revêtements dus à l'habileté des techniciens Lœbnitz, Muller, Utzschneider. Alexandre Bigot se spécialise dans la céramique et parvient à égayer la monotonie de quelques maisons de pierre par des pilastres, colonnes, frises, balustres, cheminées ou briques émaillées.

Les *grès flammés* sont toujours aussi amusants de couleurs imprévues : Delaherche reste maître en cet art avec Michel Cazin. N'oublions pas Taxile Doat, qui associe le *grès* à la *porcelaine* et au *biscuit*, et obtient ainsi de jolis contrastes de luisant et de mat. Albert Dammouse excelle à composer ces décors et à créer ces vases en pâte d'émail d'un charme prestigieux. La *faïence* enfin, longtemps dédaignée, est remise en honneur par Etienne Moreau-Nélaton, qui illustre ses vases d'une forme variée de feuillages champêtres, de branches et de fleurs.

Les *pâtes de verre* sont restituées par Henri Cros, Albert Dammouse et Ringel d'Illzach.

Les *émaux*, disséminés dans les Classes de la *céramique* (72) et des *cristaux* (73), sont hautement appréciés ; très beaux sont ceux d'Alfred Meyer, Grandhomme, Garnier, Hirtz et Georges Jean.

Thesmar est le restaurateur de l'*émail translucide* ; mais c'est l'Américain Louis Tiffany qui remporte le plus franc succès ; ses irisations opalines ou mates, ses colorations fuyantes simulent le frisson ocellé d'un plumage de paon, les nuages en fuite ou le reflet des eaux argentées. Il emploie les mêmes procédés pour le *vitrail* (Cl. 67, rapporteur L. Daumont-Tournel), et obtient une opulence de coloris que rehaussent encore les plissements et les froissements de la pâte. Le dessin s'exprime et se figure par les sertisures du plomb ou les accidents du verre. Aussi bien, la France a toujours des *peintres verriers* qui défendent leur vieille réputation : Grasset collabore avec Gaudin, Besnard avec Carot, H.-L. Magne avec Leprévost, et nous pouvons regretter, comme Roger Marx, que Tiffany, qui a renouvelé l'art du vitrail, n'ait pas montré en 1900 les belles verrières du Salon de 1895, qui avaient été exécutées d'après les cartons de Besnard, Toulouse-Lautrec, Maurice Denis, Rousset, Ibels, Vallotton, Sérusier.

Dans la *verrière* industrielle, Ernest Leveillé s'attache à varier, par la trouvaille d'une forme neuve, l'aspect suranné des services de table et même des simples flacons.

Mais le plus extraordinaire artiste de cette Classe des *cristaux et verreries* (Cl. 73, rapporteur Eugène Houdart), c'est toujours Emile Gallé : émailleur, il a créé des camées et des intailles et produit des émaux nacrés sur porcelaine de verre ; il se renouvelle encore et cherche de nouveaux procédés de décors : en soumettant la pâte malléable au contact des poussières sèches ou grasseuses, il a obtenu ces effets de brouillard, ces teintes superficielles, neigeuses, opacifiées, écumeuses, ou bien il incruste sur l'épiderme de ses vases des fragments ensuite repris et gravés, « véritable marqueterie où le robuste relief s'enclôt, se réchauffe et s'anime sous les

nuances qui le recouvrent, assoupies et délicates. Le vase devient un vrai joyau, par lequel un paysage translucide, une fleur symbolique traduisent un vers de poète ou une pensée ».

Faisons enfin une place à part à la *Manufacture de Sèvres* : avec son administrateur Emile Baumgart, et Alexandre Sandier, son directeur des travaux, elle s'est décidée à se libérer du passé : elle a fait appel à tous les artistes, même en dehors de son établissement. La fabrication s'est perfectionnée, on y connaît maintenant la pâte tendre, et on y fabrique le grès pour l'architecture ; on y sait l'art de « reproduire dans l'émail des cubes, des aiguilles, les arborescences fines et soyeuses du givre... ». Les *biscuits* offrent des figurines, des statuettes, des surtout modelés par Frémiet, Jules Chéret, Léonard, Rivière, Desbois, Paul Roussel. Mais toute œuvre ne s'accommode pas de ces transpositions et telle statue est belle en marbre, qui n'est qu'enfantine en biscuit. Des vases, dont le profil et le décor dérivent de la flore, sont d'une coloration et d'une vie nouvelles : une potiche de Bieuville aux ramures enchevêtrées ; une urne de Fournier où grimpe un feuillage de vigne vierge ; un vase de Simas, formé de pétales juxtaposés en éventail, caractérisent cette rénovation. La *Manufacture de Copenhague* n'a pas été sans influence sur notre effort ; elle aussi se renouvelle et fixe en décor sur ses porcelaines, dans des nuances gris-bleuâtres et mourantes, le charme des forêts danoises ou de sa mer fleurie de récifs.

Les *tissus imprimés* de coton, lin et laine (Cl. 80-82 ; rapporteurs H. Déchelette, E. Faucher, Ch. Marrau) et ceux de *soie* (Cl. 83, rapporteur : J.-M. Piotet) deviennent eux aussi plus modernes, et les fabriques de Duplan, à Lyon, et de Besselièvre, à Rouen, en offrent une abondante variété. Félix Aubert présente une « stylisation de la plante, à la fois claire, sans sécheresse et élégante, sans redondance » ; il a de jolis modèles pour cretonne, chez Scheurer et Lauth. Nos *étoffes d'ameublement* tissées ont à leur service des artistes qui renouvellent les modèles. Mais leurs dessinateurs spéciaux sont trop fidèles au passé et prisonniers de la routine : aussi Grasset (pour Leclercq), Karbowsky (pour Leborgne), Couty et Verneuil (pour Saurel), Sandier, M^{lle} Rault, M^{lle} Duprat (pour Cornille), Dufrène et Paul Follot (pour Chatel et Tassinari), de Feure, Colonna, Gillet, enfin, sont parmi ceux auxquels on demande des idées neuves, et voici des rideaux genre velours de Gênes sur fond de satin, dont les titres seuls suffisent à montrer la nouveauté : « les Angéliques, les Tulipes, les Narcisses ». Il n'est pas jusqu'aux *rubans* et aux *taffetas*, qui n'aient recours à la générosité des artistes. La ville de Saint-Étienne y demeure sans rivale avec les Maisons Béraud, Troyet, Brossy-Balouzet et Marcoux-Châteauneuf.

La *broderie* (Cl. 84 ; rapporteurs H. Hénou, G. Martin et G. Sébastien), abîmée et pervertie par l'abus du procédé mécanique, commence à vivre de sa vie propre en redevenant simple, en retrouvant sa naïveté par le travail manuel ; la machine a l'avantage de produire beaucoup et plus vite, mais

elle se répète ; seuls les doigts, habiles et délicats, peuvent exécuter ces *berthes* en point de France de la Maison Lefébure, ces *dentelles* de soie mêlée d'or, dessinées par Félix Aubert, parce que chaque détail se précise, chaque point se nuance. N'oublions pas de mentionner les *broderies, rideaux, tulles* des Maisons Warée, David et Adhémar, Ancelot, Bellan.

Les splendides *dioramàs de la couture* (Cl. 85 ; rapporteur Léon Storch) maintiennent sa vieille réputation d'élégance et de bon goût. Si l'honneur en revient à L. Perdoux, président de la Chambre syndicale, le succès est dû aussi aux maisons qui ont rivalisé de talent artistique : Bonnaire, Boué sœurs, Callot sœurs, G. Dœuillel, Félix, Margaine-Lacroix, Ney sœurs, Paquin, Raudnitz, Aine Montailié, Laferrière, Lebouvier, Redfern, Rouff, Worth...

Dans l'*orfèvrerie* (Cl. 94 ; rapport d'Armand-Calliat, terminé par Henri Bouilhet), le style nouveau a une place d'honneur chez Cardeilhac et chez Debain ; l'argenterie s'y inspire franchement de la nature et se revêt d'une curieuse originalité : le pavot ou le mimosa, le trèfle ou le chardon, l'anémone ou l'ancolie sont les originaux d'où l'artiste dégage ses modèles. Chez Boin-Taburet, Falize, Boucheron, André Aucoc, Froment-Meurice, on remarque de belles pièces d'orfèvrerie de conception nouvelle quoique très classique.

Les frères Keller nous offrent une belle orfèvrerie unie. Quant à la Maison Christoffe, dirigée par Paul Christoffe, Henri Bouilhet, F. de Ribes-Christoffe et André Bouilhet, elle conserve ses succès passés, s'inspirant particulièrement de la flore : un surtout de Rozet s'intitule « Air et Eau » ; un autre de Larroux offre une scène de « Vendanges » ; un encore de Mallet reproduit simplement des betteraves. A côté, ce sont les plats de Joinville, les couverts de Roty, les médailles de Vernon.

Dans la même Classe, nous rencontrons l'*art religieux*, qui continue à être dignement représenté par Poussielgue-Rusand et par les Lyonnais Armand-Calliat, père et fils : s'ils ont recours à l'archéologie, c'est moins pour s'en inspirer que pour s'y instruire ; ils rajeunissent et modernisent ce genre qui semble voué à d'éternelles répétitions du passé. Poussielgue-Rusand utilise les créations des artistes Corroyer, Sauvageot, Genuys, Camille Lefèvre, Lelièvre frères. Les Armand-Calliat, de leur côté, nous montrent un magnifique surtout de table, « la Curiosité », fait spécialement pour le député Aynard ; un calice modelé d'après un lis ; une crose en bois sculpté d'immortelles en argent patiné ; la crose de Mgr de Tarbes, fleurie de roses symboliques, et des burettes sacrées ; des émaux couleur d'ivoire et de turquoise ; citons enfin la superbe chasuble exposée par Biais et Noirot.

Dans la *bijouterie-joaillerie* (Cl. 95 ; rapporteur Paul Soufflot), la France s'affirme au premier rang. « Dès qu'un art, a-t-on dit souvent, se consacre à la femme, le Français est assuré d'y exceller », mais jusqu'alors la fan-

taisie de l'artiste était trop souvent exclue de la mise en valeur de la gemme; le prix de la pierre l'emportait sur l'intérêt de la monture; on rapprochait les pierres les plus disparates, quitte à violer l'harmonie et à blesser la vue pourvu que l'objet coûtât cher. Dans son rapport spécial de 1889, Massin avait démontré qu'il était urgent de transformer l'art de la *joaillerie*. C'est au maître René Lalique que devait revenir l'honneur de cette rénovation artistique. Ce fut sa gloire d'intervertir les rôles et d'obliger l'esprit à reprendre le pas sur la matière en utilisant les techniques des différents métiers. Sa connaissance du passé, sa culture, son savoir technique et professionnel sont venus s'ajouter à sa supériorité naturelle, et c'est ainsi qu'il est devenu le créateur poétique, coloriste et modelleur.

Fantaisiste, René Lalique a remis en honneur, en les modernisant, chimères, dragons et monstres marins, et tous ces profils de femmes légendaires dont le corps est insecte, poisson ou fleur : car, c'est un poète qui sait incarner dans ses œuvres l'apparence et la forme de ses rêves. Amoureux fervent de la nature, il a tiré de la faune et de la flore des paysages et des motifs qui deviennent d'eux-mêmes des bijoux : un coq debout dans un tourbillon de plumes, des hirondelles en plein vol, un corps nu de femme. Tour à tour peintre, médailleur, graveur, statuaire, il sait enchâsser les pierres précieuses ou banales, les perles, les émaux translucides ou peints, approprier les teintes au métal. Tout ce qu'il touche se métamorphose entre ses mains : les objets les plus usuels sont vivants, gais, agréables. Épingles ou boucles, bagues, broches, pendants, colliers, diadèmes, peignes lui appartiennent, et, comme si ces œuvres ne suffisaient pas à distraire ses jours et à occuper son imagination, il a, maître orfèvre, ciselé dans l'argent des coupes, des surtouts, des cendriers où les chauves-souris volettent et où les poissons lumineux glissent sous un flot d'émail.

Comme Massin le fit pour la joaillerie en 1867, Lalique a rénové complètement la *bijouterie* à la fin du dix-neuvième siècle. Aussi, nombreux sont ses disciples, quoique beaucoup sachent garder leur originalité propre. Les parures ciselées par Georges Fouquet, d'après les dessins de Mucha, encore que trouvées un peu barbares, par leurs casques, chaînes et anneaux, témoignent d'un louable effort de nouveauté; quant aux bijoux de Paul et Henri Vever, dont beaucoup dessinés par Grasset, ils sont d'un goût très moderne et méritent bien leur faveur : brillants qui se nuancent sur l'émail mat ou dépoli, diadème en plumes de paon ou pendentif à ancolie. Dans la *joaillerie* pure, l'ensemble le plus complet de modèles nouveaux inspirés de la flore se trouve chez les Vever : toujours la monture est là pour exalter la couleur et la forme d'une gemme, et les pierres rares ne s'opposent ou ne s'associent que pour plaire au regard. Les objets présentés par Boucheron sont d'un goût très sûr et d'une fabrication merveilleuse. Coulon, les frères Falize, Chaumet, G.-Roger Sandoz obtiennent un

franc succès, ainsi que Louis Aucoc, Paul Templier, les frères Marret. Lucien Gaillard excelle dans le bibelot d'argent, dont il a rénové les patines. Citons parmi les principaux collaborateurs et créateurs de modèles de ces classes : Grasset, Vernon, Louis Bottée, Lucien Hubert, Charles Marie, Menu, Robin, Desbazeille, Nocq, Leturc, Duval, Jacta, Bled, Hirtz, Becker, Colonna, Dufrêne, Marcel Bing, Paul Follot, Liénard, Bourgeot, etc.

La *ferrognérie* (Cl. 97 ; rapporteur H. Vian) suit le mouvement de rénovation générale : les travaux de Bardin et Bergeotte, les balcons d'Emile Robert, la grille ornée de pavots « assouplie » par le Rouennais F. Marou, et surtout les lustres électriques de Jean Damppt pour la Maison Beau, retiennent l'attention. Fontaine utilise le talent d'Alexandre Charpentier pour créer dans un goût nouveau et très moderne : serrures, plaques de propriété, boutons de portes et verrous. Le *bronze d'éclairage* forme dans cette classe une industrie nouvelle : plafonniers, lampes et appliques deviennent des œuvres d'art auxquelles se consacrent les fabricants Gagneau, Soleau, Raingo, Guinier. Rien n'est plus gracieux que ces tiges ondulées et flexibles, à l'extrémité desquelles éclôt, fleur lumineuse de cristal, une violette ou une orchidée.

Quant à l'étain, « ce Clair de lune de l'argent », comme l'appelait Rodenbach, remis en honneur depuis 1889 par Brateau, il soutient sa nouvelle renommée avec Pierre Roche et Laporte Blairsy.

Les rapports des différentes classes que nous venons de voir si rapidement nous ont montré un réel effort pour se libérer du passé, un besoin d'innover. Mais on avait encore l'impression plus nette de ce progrès et de cette évolution quand l'on s'arrêtait dans les *Musées rétrospectifs et centennaux*, qui formaient comme la préface de chaque profession et préparaient le visiteur à mieux comprendre l'industrie actuelle. Ces expositions spéciales étaient sous la direction de François Carnot ; jointes à l'Exposition contemporaine, elles devaient surtout montrer les progrès accomplis de 1789 à 1889, dans chaque branche de production. L'idée n'était pas nouvelle, mais jamais elle ne fut réalisée sur un plan aussi vaste.

Sous le titre de *mobilier et décoration* (rapporteur Le Corbeiller), le Musée centennal des Classes 66 (*décoration fixe*), 69 (*meubles*), 70 (*tapis*), 71 (*décoration mobile*), 97 (*bronzes*) présentait à lui seul un résumé des industries d'art, une synthèse rapide de l'art décoratif pendant le dix-neuvième siècle. On y retrouvait, se suivant par époques — par styles peut-être, — des intérieurs Louis XVI, Directoire, Empire, Restauration, Louis-Philippe, second Empire. Reconstitutions amusantes et d'un charme singulier qui permettaient de mieux juger le passé, de comprendre la valeur d'un décor, ou la beauté ressuscitée d'une pendule, d'un tapis, d'une table ou d'un bibelot. Les chambres étaient meublées, parées pour une réception, vivantes en leur silence et leur demi-jour discret, et il semblait parfois que tout allait s'animer, qu'il ne manquait que les hôtes disparus dans ces

demeures éphémères du souvenir. Portraits aux murs, livre ouvert sur un guéridon, lunettes sur un coin de cheminée ajoutaient à l'illusion. Les objets familiers mis à leur place donnaient à l'ensemble des détails intimes et charmants; on regardait, on était étonné, séduit; on reconnaissait presque les choses... et l'ombre des gens qui avaient été leurs lointains compagnons. Très complet, le beau rapport de Le Corbeiller consacre aux artistes du Mobilier du dix-neuvième siècle des notes d'une érudition très sûre et attachante.

Le Musée rétrospectif *du costume et de ses accessoires* : ombrelles, gants, lorgnettes, éventails, chapeaux (Cl. 85 et 86), était encore une reconstitution curieuse. Ces ajustements fanfreluchés, passémentés, enrubannés aux couleurs claires, aux fleurs multicolores; ces costumes de théâtre au velours brodé d'or, portés par Napoléon ou Talleyrand; ces éventails à imagerie avec leurs petites branches d'ivoire ou de bois sculptés sont le côté joli et féminin des industries d'art; le rapport qu'ont rédigé G. et H. Cain, J. Clarétie, L. Duchet, Fr. Flameng, H. Lavedan, M. Leloir, et J. Robiquet, est une étude remarquable d'érudition pittoresque et de littérature élégante.

Les autres Classes tiennent plutôt de la collection. Ici (Cl. 68), ce sont les *papiers peints* avec leur histoire reconstituée par Félix Follot, à l'aide de panneaux, d'échantillons, d'arrêts du Conseil d'Etat, de médailles, etc. Sarriau nous raconte l'histoire de la *céramique* (Cl. 72) et nous fait assister à la lente évolution de la *porcelaine* tendre ou dure et de la *faïence* fine, opaque ou stannifère; chaque manufacture y ressuscite avec quelque modèle ancien de vase, de tasse ou de bibelot; on y suit les défaillances artistiques de la Restauration et du règne de Louis-Philippe, et on y retrouve déjà tous les grands noms de la *céramique* moderne : Chaplet, Dammouse, Delaherche, Carriés.

La Classe 84 (rapporteur E. Lefébure), avec les *dentelles*, les *broderies*, les *soies*, les *tissus de soie*, les *filés*, les *tissus de laine*, groupe des collections documentaires intéressantes : beaux chiffons un peu fanés aux teintes décolorées et jolies, qui sont, ayant subi le caprice des femmes et la fantaisie de la mode, de vieilles choses dans l'oubli et le passé.

La Classe 65, *applications usuelles du métal et produits de la petite métallurgie*, réunissait les collections les plus curieuses : serrures, clefs, verrous et targettes, marteaux de porte, enseignes, ustensiles servant au feu, plaques de cheminée, objets de cuivre, de bronze ou d'étain, sonnettes, clochettes, etc., et le rapport dû à P. Larivière, H. D'Allemagne, L. Magne, et J. Doumergue, gardera longtemps son intérêt.

Pourquoi ne pouvons-nous que mentionner l'amusant rapport de Henry D'Allemagne sur *les jouets* d'autrefois (Cl. 100) que deux volumes sur *les jeux* complètent si heureusement? celui de Mathieu Planchon, sur *l'horlogerie* (Cl. 96); le rapport sur *les monnaies et médailles* (Cl. 15), de H. Sarriau; les trois beaux volumes de Henri Bouilhet sur *l'orfèvrerie fran-*

caise (Cl. 94); *la librairie*, par Lucien Layus; *bijoutiers-joailliers et expositions, 1789-1870* (Cl. 95), par G.-Roger Sandoz.

Richement illustrée et très soigneusement imprimée par les frères Belin, la collection des *Rapports rétrospectifs et centennaux* de l'Exposition de 1900 constitue une série de précieuses monographies, qui a malheureusement été tirée à un trop petit nombre d'exemplaires et que s'arrachent aujourd'hui les bibliothèques du monde entier.

C'est ainsi que l'Exposition de 1900 a donné la synthèse complète de l'activité humaine pendant le dix-neuvième siècle.

Elle en a vraiment marqué l'achèvement et l'apogée, mais il nous faut loyalement le reconnaître : l'immensité même de cette *foire du monde* était presque paradoxale pour un peuple qui ne doit pas confondre *quantité* et *qualité*.

Cette date marque donc un arrêt dans l'évolution des grandes Expositions françaises, et la difficulté même de leur trouver un emplacement force désormais les générations actuelles et futures à les limiter ou à les spécialiser.

VII

L'aurore du XX^e siècle

1901-1912

Régression des Arts appliqués à l'Industrie après l'Exposition de 1900 et retour aux styles classiques. — La mode et le snobisme. — La Société des Artistes décorateurs et ses Salons annuels. — L'Union Centrale installe définitivement le Musée des Arts décoratifs au Pavillon de Marsan. — Le Comité français des Expositions à l'étranger et la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie soutiennent les Artistes décorateurs aux Expositions de Saint-Louis, 1904; Liège, 1905; Milan, 1906; Londres, 1908. — L'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague, 1909, réunit pour la première fois dans une action commune artistes et industriels. — Expositions de Bruxelles, 1910, et Turin, 1911. — Progrès des Arts décoratifs à l'étranger. — Le Salon d'Automne invite les Artistes décorateurs munichoïses à son Exposition annuelle de 1910. — L'Union provinciale des Arts décoratifs. — Réforme de l'Enseignement du Dessin. — Société française de l'Art à l'École. — Nouvel effort pour la création d'un style français contemporain. — La Socialisation de l'Art. — Nécessité de coordonner les efforts de l'artiste, de l'industriel, de l'artisan, de l'ouvrier d'art. — Projet d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes à Paris. — Pour réussir il faut unir les Associations intéressées, les Syndicats et toutes les bonnes volontés en une vaste Fédération française des Arts appliqués à l'Industrie, qui devra vouloir et agir, d'accord avec l'État.

Quel qu'ait été le réel désir d'un style vraiment adapté aux besoins et aux aspirations de la vie moderne, quelque succès qu'aient obtenu les grands promoteurs que furent les Gallé, les Lalique, l'Exposition de 1900 devait être suivie en France d'une véritable régression dans les Arts appliqués à l'Industrie.

C'est que l'évolution du goût public n'était malheureusement pas encore accomplie, quand les industriels choisirent leurs modèles pour l'Exposition de 1900 : beaucoup s'étaient adressés à des jeunes gens n'ayant qu'une éducation artistique incomplète et manquant de tradition; ces derniers ne cherchèrent qu'un gain immédiat et dédaignèrent bien souvent le but et l'exécution de l'objet qu'ils étaient chargés de créer, abusant de cette ornementation graphique si facile, importée d'Allemagne et de Belgique. Combien de ces modèles, mal conçus, mal adaptés à la matière employée, furent rapidement délaissés, d'autant plus que la plupart des exposants s'étaient trop limités à l'exécution de bijoux, de bibelots, d'objets d'art uniques, de

meubles, sans s'astreindre à composer les ensembles et les décors nouveaux nécessaires à des objets neufs..

En outre, aucun grand maître ès arts ne s'imposa, et, à part quelques exceptions, l'entente manqua entre architectes et décorateurs comme entre décorateurs et industriels.

Les exagérations *macaroniques*, les excès même du *modern-style* devaient porter un coup terrible au style moderne de la fin du dix-neuvième siècle. Collectionneurs et marchands d'antiquités surent aussi prendre vivement leur revanche et ridiculiser les œuvres nouvelles; le snobisme s'en mêla, sans compter l'influence de la mode, si prépondérante en France. Elle y est plus



LXXI et LXXII. — Exposition internationale de Glasgow, 1901.
Plaquette de la Section française, gravée par F. de Vernon.

vive que nulle part ailleurs, puisque, pour beaucoup d'industries de luxe, notre pays fournit les modèles que l'étranger achète et répand.

Mais cet arrêt dans la marche de l'Art décoratif moderne, si malheureux fût-il, allait opérer une juste sélection parmi les créateurs de modèles, rapprocher les vrais artistes rénovateurs, et les faire soutenir par une élite.

A l'appel d'un jeune avocat de valeur, René Guilleré, la *Société des Artistes décorateurs* se fonde en mars 1901 : elle a pour but :

- 1° L'organisation en France et à l'Etranger d'expositions de tendances neuves;
- 2° Le relèvement des Arts appliqués;
- 3° La participation active à toutes les manifestations et à toutes les me-

sures, publiques ou privées, intéressant, à quelque titre que ce soit, tout ce que l'on désigne habituellement sous les noms d'Art décoratif, d'Art industriel et d'Art appliqué;

4° L'étude de toutes les questions d'enseignement, de législation, de propriété artistique, de défense des intérêts collectifs ou privés.

Ses principaux membres sont, au début : Bastard, Becker, Besnard, Bonvallet, Dammouse, Decœur, Dufrêne, Paul Follot, Eugène Gaillard, Géruys, Grandhomme, Grasset, Guimard, Lambert, Marius-Michel, Mezzara, Sandier, Selmersheim, Tourette, Vernon,... etc.

Sous les présidences successives de Guillaume Dubufe, Edme Couty, Emile Vernier, puis de René Guilleré, nous la verrons figurer dans toutes les manifestations où sa présence est utile, participer aux Expositions de la *reliure*, de l'*ivoire*, de la *dentelle*, du *fer*, du *cuivre* et de l'*étain*, de la *soie*, de la *porcelaine*, de la *parure de la femme*, du *grès* et de la *faïence* en ce Musée Galliera, que dirige si bien Eugène Delard, après Formentin, et enfin avoir chaque année son *Salon annuel au Musée des Arts décoratifs*.

Car le Musée des Arts décoratifs est enfin ouvert : en effet, grâce à la ténacité des chefs de l'*Union centrale*, Georges Berger, Henri Bouilhet, Jules Maciet, si bien secondés par Raymond Kœchlin, Lefébure, Félix Follot, Sainsère, Georges Boin, Peytel, Léon Appert, Maurice Fenaille, Arthur Martin, Henri Vever, André Bouilhet, Metman, Mercier, Deshairs, etc., cette grande Association, ballottée de l'ancien Palais de l'Industrie à la place des Vosges, puis à la Chancellerie d'Orléans, a pu enfin installer définitivement au Pavillon de Maréan ses *collections* et sa *bibliothèque*.

C'est le 27 mai 1905 qu'eut lieu l'inauguration du *Musée des Arts décoratifs*; il y avait un demi-siècle que le comte de Laborde en avait demandé la création; près de vingt-cinq ans qu'Antonin Proust avait obtenu du Parlement une première convention; vingt ans qu'Eugène Guillaume s'écriait au II^e Congrès des Arts décoratifs : « La France est la seule nation qui soit privée d'un pareil instrument de travail! »

Nous nous étions laissé devancer dans cette voie par l'Angleterre et son *South Kensington*, devenu aujourd'hui le Musée *Victoria and Albert*, par l'Allemagne et les *Kunstgewerbemuseum* de Berlin, de Hambourg, de Leipzig, de Munich, qui font une part si large aux productions du présent.

Dès son installation, le *Musée des Arts décoratifs* a su exposer les œuvres des styles anciens et modernes avec un goût et un raffinement qui lui attirent aujourd'hui legs et donations. Dans la grande nef ont lieu chaque année des *expositions spéciales*, *anciennes* ou *modernes*, *françaises* ou *étrangères*, très diverses, très éclectiques, dans un triple but d'émulation, d'éducation et de consécration.

Mais il est indispensable que l'Union centrale des Arts décoratifs persévère dans cette voie; il faut qu'elle ne se laisse pas déborder par l'amateur

et par le collectionneur — comme cela faillit arriver, il y a quelques années, au South Kensington — et que le Musée des Arts décoratifs ne risque pas de devenir un musée presque exclusivement consacré aux Arts et Métiers du passé.

Et, avant de quitter le *Palais du Louvre*, émettons le vœu que la troisième République en élimine rapidement le Ministère des Finances, comme elle a fait de la Préfecture de la Seine et du Ministère des Colonies, qu'elle adjoigne au Musée des Arts décoratifs un *Musée du Costume*, et fasse enfin de l'illustre demeure de nos anciens souverains le *Palais de l'Art* que réclame l'éducation du peuple français.

Cependant de grandes Expositions avaient lieu à l'étranger, et l'Italie avait l'honneur d'organiser à *Turin*, en 1902, la première *Exposition internationale des Arts décoratifs modernes* ; son règlement stipulait : « On



LXXIII et LXXIV. — Exposition d'Hanoï, 1902-1903.
Médaille commémorative, gravée par O. Roty.

n'acceptera que les ouvrages originaux qui montreront une tendance très marquée au renouvellement esthétique de la forme. Les imitations d'anciens styles et les productions industrielles dénuées d'inspiration artistique ne seront pas admises. » Cette manifestation fut intéressante ; mais la France y fut à peine représentée. La Commission spéciale qui s'était formée à Paris ne réussit pas à s'entendre avec les organisateurs turinois, et le Comité français des Expositions à l'étranger, qui n'avait pas voulu entrer en concurrence avec des compatriotes, fut prévenu trop tard quand cette Commission se retira.

Reconnu comme établissement d'utilité publique en 1901, pendant qu'il participait à l'*Exposition de Glasgow*, accueillant l'année suivante les membres de l'ancienne *Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles* présidée par MM. Georges Berger et Charles Prevot, le Comité

français des Expositions à l'étranger, d'accord avec l'État, organisait successivement la participation française aux *Expositions de Saint-Petersbourg*,



LXXV et LXXVI. — Exposition universelle et internationale de Saint-Louis, 1904.
Plaquette de la Section française, gravée par Louis Bottée.

1902; *Hanoï*, 1902-1903; *Saint-Louis*, 1904; *Liège*, 1905; *Milan*, 1906;



LXXVII et LXXVIII. — Médaille commémorative du transfert au Louvre
du Musée des Arts décoratifs, le 29 mai 1905.

Bucarest, 1906; *Dublin*, 1907; *Londres*, 1908; *Saragosse*, 1908; *Copenhague*, 1909; *Bruxelles*, 1910; *Buenos-Aires*, 1910; *Turin*, 1911, etc. Nos

sections y tinrent la première place, grâce à des directeurs et à des commissaires généraux comme Fernand Chapsal, Michel Lagrave, Marcel Jozon,



LXXIX. — Exposition universelle et internationale de Liège, 1905.
Face de la plaquette de la Section française, gravée par F. de Vernon.

Baudouin-Bugnet, Pierre Baudin, Stéphane Dervillé, grâce à des chefs



LXXX. — Exposition universelle et internationale de Liège, 1905.
Revers de la plaquette de la Section française, gravée par F. de Vernon.

et à des délégués comme Emile Dupont, Alfred Ancelot, A. Pinard, Alfred

Maguin, Léon Barbier, Viger, Lucien Layus, J. Bouvard, Léopold Bellan, Jules Hetzel, G.-Roger Sandoz, Kester, Maurice Estieu, Mascuraud, Louis



LXXXI.— Exposition internationale des Transports et des Arts décoratifs de Milan, 1906.
Face de la plaquette de la Section française, gravée par O. Yencesse.

Aucoc, Manaut, J. Niclausse, de Pellerin de-Latouche, de Montarnal, Léo Claretie, Emile Cère, de Brévans, etc.

Nous devons tout particulièrement isoler dans cette liste Fernand Chap-



LXXXII.— Exposition internationale des Transports et des Arts décoratifs de Milan, 1906.
Revers de la plaquette de la Section française, gravée par O. Yencesse.

sal, qui comprenant, avec cette compétence si générale et toujours si avertie, l'importance économique et sociale de l'Art décoratif moderne, lui accorda des salons particuliers, à Liège, 1905, et à Bruxelles, 1910 ; Michel Lagrave

et Emile Dupont qui, les premiers, réservèrent une place spéciale à l'Art décoratif moderne, à Saint-Louis, 1904, à Turin, 1911; enfin, Stéphane Dervillé, qui toujours s'intéressa à l'art décoratif avec un souci érudit et délicat d'amateur raffiné.

Aussi bien, ce nous est un devoir, comme nous l'avons fait pour les diverses époques du siècle précédent, de rappeler ici les noms des principaux organisateurs — artistes et industriels — qui depuis 1900 maintiennent le renom français à l'étranger.

GROUPE II. — Œuvres d'art.

Gustave Larroumet, Henry Roujon, Roger Marx, Bigard-Fabre, Valentino, Paul Léon, Caviolle, Saglio, Horteloup, Pol Neveux, Fritsch-Estrangin; *les peintres et dessinateurs*: Léon Bonnat, Dawant, Guillaume Dubufe, Besnard, Cormon, Detaille, Lhermitte, Léandre, Forain, Maurice Neumont, Truchet, Roussel; *les sculpteurs et graveurs en médailles*: Rodin, Boisseau, Bourdelle, Alfred Boucher, Allar, Bartholomé, Gardet, Alfred Lenoir, Mercié,



LXXXIII et LXXXIV. — Exposition internationale des Industries textiles de Tourcoing, 1906. Plaquette gravée par Hippolyte Lefebvre.

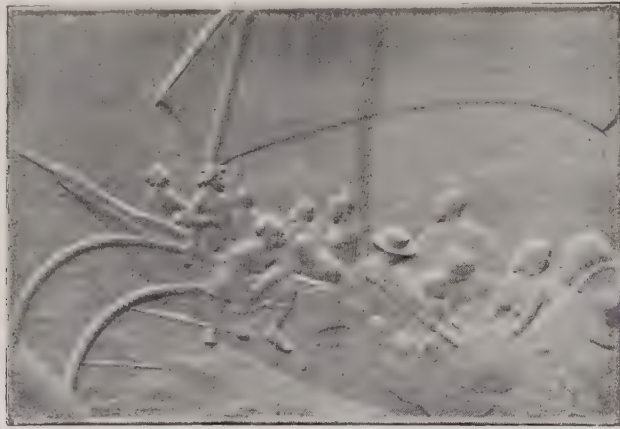
Denys Puech, Chaplain, Roty, Louis Bottée, F. de Vernon, Emile Vernier, O. Yencesse, Charles Pillet, Pierre Dautel; *les architectes*: Jules Bouvard, Louis Bonnier, Frantz-Jourdain, de Montarnal, Vaudremet, Pascal, de Baudot, Laloux, Chédanne, Lucien Magne, Tronchet, Arnaud, Besdel, Bliault; Roger Bouvard, Constant-Bernard, Defrasse, Dezermeaux, Bouwens van der Boijen, Genuys, Girault, Guilbert, Albert Guillaume, Guimard, Legriël, Narjoux, Charles Plumet, Redont, Pierre Selmersheim, Louis Sorel, Toudoire, Umbdenstock, André Vincent; les administrateurs et directeurs de nos *Manufactures nationales*: Jules Guiffrey, Gustave Geffroy, Peycelon, aux Gobelins; Badin, à Beauvais; Baumgart, Emile Bourgeois, Sandier, Lechevallier-Chevignard, à Sèvres, etc.

**GROUPE III. — Instruments et procédés généraux des lettres,
des sciences et des arts.**

CLASSE 11. — *Typographie, impressions diverses* : Lahure, Chaix, Pichot, Louis de Bary, Bigo-Danel, Champenois, Gounouilhou, Chapon, Delmas, Dubouloz, Firmin-Didot, Hérissey, Lortat-Jacob, Marotte, Porcabeuf, Stern, baron Louis Thénard, Voirin, Weil, Wittmann, etc.

CLASSE 12. — *Photographie* : Paul Bourgeois, Belliéni, Paul Boyer, Davanne, Robert Demachy, Demaria, Gaumont, Gerschel, Jougla, Lumière, Mendel, Nadar, Otto, Pirou, Jules Richard, etc.

CLASSE 13. — *Librairie, reliure, éditions musicales* : Masson, Hetzel, Belin, Fouret, Doin, Lucien Layus, Mainguet, René Baschet, J.-L. Bru-



LXXXV. — Exposition coloniale de Marseille, 1906.
Plaquette gravée par L. Patriarche, d'après le tableau de D. Dellepiane.

net, Carteret, Chevalier, Pierre Dauze, Delagrave, Enoch, Floury, Gauthier-Villars, Gillon, Jules Gleize, Peigné, Gruel, Louis Hachette, Heugel, Joret-Desclozières, Pierre Laffitte, Laurens, Le Vasseur, Pelletan, Pucl de Lobel, Rouveyre, etc.

CLASSE 17. — *Instruments de musique* : Gustave Lyon, Acoulon, M^{me} F. Besson, Albert Blondel, Caressa, Evette, Gaveau, Gouttière, Mustel, Schœnaers-Millereau, etc.

CLASSE 18. — *Art théâtral* : Albert Carré, Gailhard, etc.

**GROUPE XII. — Décoration et mobilier des édifices publics
et des habitations.**

CLASSE 66. — *Décoration fixe des édifices publics et des habitations* : Bergeotte, Alfred Besnard, Bigaux, Borderel, Brot, Fontaine, Charles

Genuys, René Guilleré, Hoentschel, Raymond Kœchlin, Gaston Lecreux, Jules Maciet, Paul Mezzara, Eugène de Montarnal, Moriquand, Pellissier, Rivaud, Léon Riotor, Scheidecker, Maurice Testard, Georges Turck, Georges Vinant; et encore les artistes décorateurs : Lalique, devenu verrier aussi merveilleux que bijoutier-joaillier exceptionnel, Ausseur, Barboteaux, Bastard, Becker, Albert Besnard, Bonvallet, Bourgeot, Brandt, Bugnot, Coudyser, Dammouse, Dampf, Decœur, Decorchemont, Delaherche, Du-



LXXXVI et LXXXVII. — Exposition Maritime internationale de Bordeaux, 1907.
Plaquette gravée par Henri Dubois.

frêne, Paul Follot, Eugène Gaillard, Grandhomme, Giralton, Grasset, Hailon, Hamm, Hirtz, Gallot, Kieffer, Théodore Lambert, Le Bourgeois, Eugène Lelièvre, Lenoble, Majorelle, Marius Michel, Clément Mère, Méthey, Rapin, Robert, Pierre Roche, Szabo, Tourette, de Waroquier, etc.

CLASSE 67. — *Vitraux* : Gaudin, Picard, Trézel, etc.

CLASSE 68. — *Papiers peints* : Félix Follot, Charles Follot, Isidore Leroy, Maurice Leroy, Desfossé, Jouanny, etc.

CLASSE 69. — *Meubles* : Alfred Damon, Charles Jeanselme, Mercier, les frères Pérol, Muller, Maxime Clair, Domange, Jemont, Linke, Schmidt, Soubrier, etc.

CLASSE 70. — *Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement* : Charles Legrand, Victor Legrand, Louis Blondet, Braquenié, Chanée, Chatel et Tassinari, Cornille frères, Hamot, Lorthiois, etc.

CLASSE 71. — *Décoration mobile et ouvrage du tapissier* : Paul Belloir, Dantant, Poteau, P.-H. Rémon, Ternisien, etc.

CLASSE 72. — *Céramique* : Alfred Hache, Louis Harant, Guignard, Lacroix, Landier, Lœbnitz, Georges Mansard, Arthur Metz, etc.

CLASSE 73. — *Cristaux, verrerie* : Emile Gallé, Appert, Barrez, Daum, Georges Despret, Houdaille, Georges Maes, Guilbert et René Martin, etc.

GROUPE XIII. — **Fils, tissus, vêtements.**

CLASSE 80. — *Fils et tissus de coton* : David-Mennet, Casimir Berger, Esnault-Pelterie, Jalla, Lang, Roy, Seyrig, Wibaux-Florin, etc.

CLASSE 81. — *Fils et tissus de lin* : Carmichael, Crespel, Mascré, Simonnot, etc.

CLASSE 82. — *Fils et tissus de laine* : Ernest Levallois, Balsan, Blin, Francisque Bonnier, Carissimo, Fraenckel, Glorieux, Charles Levent, Eugène Mathon, Michel-Côte, Motte, Pollet, Prouvost, François Roussel, Paul Simon, Ternynck, etc.

CLASSE 83. — *Soies et tissus de soie* : Léon Perdoux, Laguionie, Anfrie, Charles Bourgeois, Achille Brach, Kinsbourg, Victor Mandard, Raimon, Roubaudi, etc.

CLASSE 84. — *Dentelles, broderies et passementeries* : Henri Hénon, Léopold Bellan, Ancelot, Béquet, Béraud, Biais, Chevron, David, Lescure, Marescot, Georges Martin, Henri Noirot, Emile Sins, etc.

CLASSE 85. — *Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants* : Aine, Beer, Bessand, Bouruet-Aubertot, Raudnitz, Georges Brack, Chéruit, Cognacq, Dœuillet, Fillot, Honoré, Paul Kahn, Laguionie, Margaine-Lacroix, M^{me} Paquin, Redfern, Reverdot, Ricois, Storch, Worth, etc.

CLASSE 86. — *Industries diverses du vêtement* : Donckèle, l'éventailiste Duvelleroy, Mouilbau, Benoiston, Blais-Mousseron, Brossard, Buissot, Chabanne, Charvet, Léon Chevreau, Dehesdin, Doll, Guyot, Pierre Imans, Louis Javey, Leprince, Lolliot, Lucet, Mermilliod, Taffonneau, Viallar, Villemillot, Léon Vimont, etc.

GROUPE XV. — **Industries diverses.**

CLASSE 92. — *Papeterie* : Georges Putois, Evette, Fauchier-Delavigne, Geismar, Hadrot-Binant, Maunoury, Louis Wolff, etc.

CLASSE 94. — *Orfèvrerie* : Paul Christoffe, Henri Bouilhet, Georges Boin, Armand-Calliat, Cardeilhac, de Ribes-Christoffe, André Bouilhet, André Aucoc, Keller frères, Poussielgue-Rusand, Henry frères, Risler et Carré, Boulenger, etc.

CLASSE 95. — *Bijouterie-joaillerie* : Louis Aucoc, Mascuraud, Paul Templier, Boucheron, Lalique, Radius, Gustave-Roger Sandoz, Rouzé, Piel, les frères Vever, les frères Falize, Martial-Bernard, Savard, Georges Fouquet, Gaillard, Beaudouin, Bourgey, Chaumet, Coulon, Félix Desprès, Ecalle, Féau, veuve Amédée Fornet, Lefebvre, Marret, Murat, Nussbaum, Pinier, Quenessen, Ruteau, Téterger, Léon Vagner, Duval et Janvier, etc.

CLASSE 96. — *Horlogerie* : Hour, Leroy, Auricoste, Favre-Heinrich, Sidney Hébert, Paul Lévy, Lipmann, Georges Meyer, etc.

CLASSE 97. — *Bronze, fonte et ferronnerie d'art, métaux repoussés* : Soleau, Susse, Leblanc-Barbedienne, Siot-Decauville, Baguès, Bricard,



LXXXVIII et LXXXIX. — Exposition Franco-Britannique de Londres, 1908.
Plaquette de la Section française, gravée par Ch. Pillet.

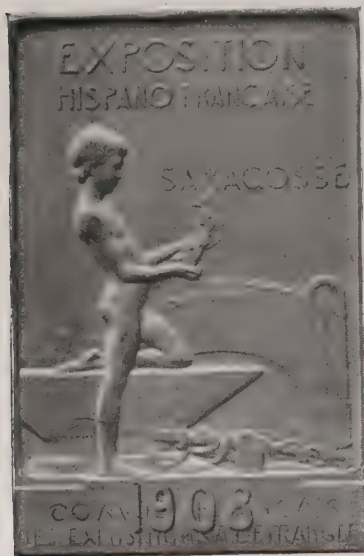
Ettlinger, Jabœuf, Paul Louchet, Raingo, Rouart, René Rozet, M^{me} Henri Vian, etc.

CLASSE 98. — *Brosserie, maroquinerie, tabletterie et vannerie* : Emile Dupont, Amson, Genty, Lamaille, Leloir, Maurey-Deschamps, Proffit.

CLASSE 100. — *Bimbeloterie* : Henry D'Allemagne, Léo Claretie, Fernand Martin, Amédée Prince, etc.

Comme nous l'avons pu constater dans toutes les Expositions qui ont eu lieu depuis 1900, le Comité français s'efforçait de réserver une place aux Arts appliqués, d'accord avec la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, la Société des Artistes décorateurs, l'Union centrale des Arts décoratifs.

Ce sont : à Hanoï, Roger Marx ; à Saint-Louis, Guillaume Dubufe ; à Liège, Bollery-Desfontaines, qui sont plus particulièrement chargés de ce soin. A Milan, nous sommes en pleine période de recul : le Parlement français refuse sa maigre subvention habituelle, mais, grâce à l'aide du Comité français, Frantz Jourdain et Monduit peuvent installer une Section des Arts décoratifs français — très modeste à côté de ce qu'ont fait Italiens, Allemands, Hongrois, — pour se conformer, au programme le quel, comme à Turin, 1902, posait en principe absolu l'affirmation d'une esthétique nouvelle. A l'*Exposition de Londres*, 1908, la générosité de l'ancien député



XC et XCI. — Exposition Hispano-Française de Saragosse, 1908.
Plaquette de la Section française, gravée par Pierre Dautel.

Délicieux permet la construction d'un Pavillon spécial des Arts décoratifs français, qui eut beaucoup de succès.

Ces Expositions à l'étranger n'avaient pas été sans créer de nombreux points de contact entre les représentants de nos diverses Associations. Aussi, lorsque, au nom du Danemark, notre ministre, le comte Horric de Beaucaire, présenta au secrétaire général du Comité français le projet d'une *Exposition française d'Art décoratif à Copenhague*, pour 1909, Emile Dupont, Layus, G.-Roger Sandoz, Emile Vernier, Jean Guiffrey, René Guilleré, crurent le moment venu de composer les divers Comités de créateurs et de fabricants et de les faire travailler ensemble à l'œuvre entreprise.

Malgré les déplorables malentendus qui empêchèrent quelques artistes de comprendre l'importance du but visé, l'Exposition de Copenhague réunit

pour la première fois dans une action commune artistes, industriels et artisans.

Et en terminant ce rapide historique, n'oublions pas de mentionner le



XCII et XCIII. — Exposition française d'Art décoratif de Copenhague, 1909.
Plaquette gravée par Émile Vernier.

joli salon d'art, décoré avec beaucoup de goût par l'architecte Lambert, à l'*Exposition de Bruxelles*, 1910, et le très charmant pavillon de l'Art déco-



XCIV et XCV. — Exposition internationale de Nancy, 1909.
Médaille gravée par Bussièr.

ratif français, construit par Plumet à la toute récente *Exposition de Turin*, 1911, pour encadrer les objets demandés à nos décorateurs par François

Carnot et Raymond Kœchlin, actuellement président et premier vice-Président de l'Union centrale des Arts décoratifs.

Dans ce pavillon octogonal, était installé un cabinet d'amateur moderne, très réussi, et le seul regret que nous puissions exprimer est que le développement même de la participation française à l'Exposition de Turin n'ait pas permis de placer les envois de nos artistes décorateurs au milieu des vitrines de nos industriels d'art, pour montrer aux visiteurs, en un complet ensemble, tout ce que peuvent réaliser les Arts appliqués français.

Cependant, à Paris, en 1902, 1905, 1908, 1911, d'importants *Salons*



XCVI. — Exposition universelle et internationale de Bruxelles, 1910.
Face de la plaquette de la Section française, gravée par O. Yencesse.

français du Mobilier étaient organisés au Grand Palais par les présidents des grands Syndicats de l'ameublement, du bronze, de la bijouterie-orfèvrerie, de la céramique : Perol, Louis Aucoc, Louis Harant, Albert Susse, Soleau qui joua un si grand rôle dans la défense de la propriété industrielle.

Ces Salons aidèrent, par d'intéressants *concours de mobilier à bon marché*, au développement des Arts industriels.

De nombreuses *Expositions d'Art moderne*, exclusivement nationales, eurent aussi lieu à l'étranger dans ces dernières années; citons, parmi les plus importantes, celles de *Munich, Stuttgart, Vienne et Stockholm*.

Celle de Munich devait faire éclater au grand jour la persévérance, la méthode, la discipline avec laquelle les artistes bavares s'efforcent de créer un style bien personnel et de rivaliser avec la France et l'Angleterre dans les Arts appliqués. Les *délégations* envoyées par le *Conseil muni-*

cial de Paris et par de nombreuses Sociétés artistiques au congrès organisé par l'*Union provinciale des Arts décoratifs*, fondée en août 1907, ne purent s'empêcher de rédiger leurs rapports en termes quelque peu « affolés » — le mot est de Clément Janin —. R. Carabin, chargé du rapport de la délégation du Conseil municipal, écrivait en effet : « Le Sedan commercial, dont depuis de longues années nous sommes menacés, n'est plus à craindre actuellement, c'est un fait accompli, et nous devons en prendre notre parti... Il faut considérer notre jeune génération actuelle comme absolument sacrifiée... »



XCVII. — Exposition universelle et internationale de Bruxelles, 1910.
Revers de la plaquette de la Section française, gravée par O. Yencesse.

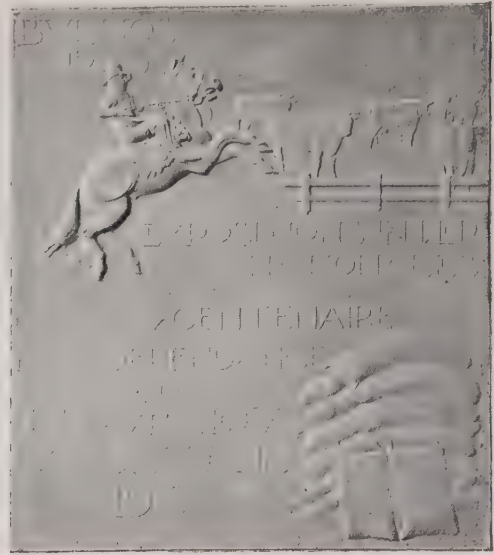
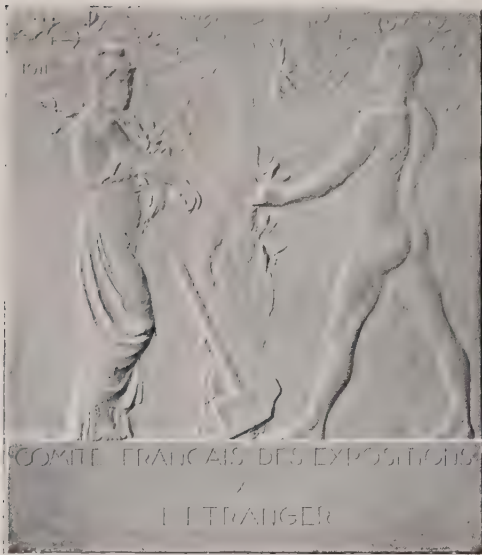
Mais, si exagérées qu'elles fussent, ces lignes, répétées et reproduites, ont obligé les plus optimistes à examiner sérieusement la situation actuelle de nos industries d'art. D'ailleurs, si l'Exposition organisée par les *artistes munichois* au *Salon d'Automne* de Paris, 1909, sur l'invitation de Frantz Jourdain, nous a fait mesurer le très grand chemin parcouru par nos voisins et concurrents, elle nous a rappelé aussi que les artistes français possédaient ces grandes qualités qui sont le goût, la grâce, la délicatesse, l'harmonie des couleurs.

Comme on l'écrivait à propos du groupe allemand de « l'Art de la Maison et de l'Industrie d'Art », à l'Exposition de Bruxelles, cependant si richement installé, si soigneusement exécuté : « Dans ces appartements noirs et blancs, bleus et blancs, vert pomme et orangé, on peut imaginer

de loger un savant esthète ou un administrateur énergique : impossible d'y installer une jolie femme... »

Quelle différence avec les derniers Salons de nos artistes décorateurs et à quels résultats ces derniers arriveraient-ils s'ils trouvaient les mêmes appuis que leurs concurrents d'outre-Rhin? Toutefois, il n'est que juste de rappeler que si l'Art décoratif moderne n'eut pas récemment en France la faveur du grand public, il trouva auprès de quelques amateurs un accueil généreux. C'est grâce aux encouragements de ces trop rares mécènes qu'il put se développer.

Parmi eux, il convient de citer particulièrement la comtesse de Béarn, la comtesse Greffuhle, Maurice Fenaille, le marquis de Polignac, Bouwens



XCVIII et XCIX. — Expositions universelles et internationales de Buenos-Aires, 1910.
Plaquette des Sections françaises, gravée par François Roques.

van der Boijen, Jacques Rouché, Thomas, André Gide, Victor Lanson, Charles Stern, Hirsch, Nozal.

L'Etat, malheureusement, resta trop longtemps insoucieux d'art décoratif. Bien peu nombreux étaient encore jusqu'à ces derniers temps les membres du Parlement qui s'y intéressaient; on en comptait pourtant quelques-uns. En plus des signataires (dont nous donnons plus loin les noms) du projet de loi concernant l'Exposition internationale projetée, il convient de citer, à la Chambre : Simyan, Leygues, Cruppi, Etienne Rognon, Roblin, Beauquier, l'abbé Lemire, Maurice Barrès, Georges Berry, Sarraut, Jaurès, Denys-Cochin, Jean Goujon; au Sénat : Couyba, Georges Trouillot, Emile Dupont, Pauliat, Maurice Faure, Gustave Rivet, etc.

Les décorateurs trouvèrent moins d'indifférence auprès de la Ville de Paris. Sous l'impulsion de quelques conseillers, amateurs d'art avertis, au nombre desquels nous devons mentionner : Deville, Rébeillard, le comte d'Andigné, Louis Aucoc, Galli, Bellan, Quentin-Bauchart, Le Corbeillier, Lampué, Petitjean, et très particulièrement l'ancien président Dausset qui a rédigé le rapport présenté au Conseil municipal sur le projet d'Exposition internationale, le musée Galliéra fut ouvert aux décorateurs et des achats plus importants leur furent faits dans les Salons.

Aujourd'hui, le gouvernement et les municipalités donnent chaque jour aux artistes décorateurs les marques d'une sollicitude plus réelle. Ce n'est que justice. Ils se sont assagis depuis dix ans : leurs ensembles mobiliers



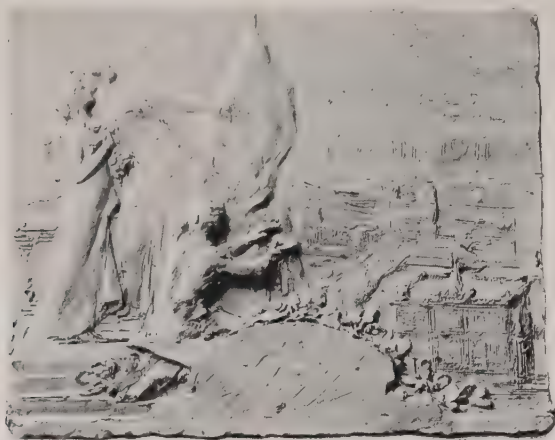
C et CI. — Exposition internationale de Roubaix, 1911.
Plaquette gravée par Hippolyte Lefebvre.

sont présentés avec goût et avec cette originalité sobre, cette discrétion, cette mesure qui demeurent les dons impérissables de notre race.

Leur effort mérite d'autant plus d'être signalé que, s'ils ont su conserver leur individualité artistique, ils commencent aujourd'hui à s'entendre et à montrer un véritable esprit de cohésion, grâce à l'action d'union exercée par la Société des Artistes décorateurs.

Quel que soit le grave malaise de notre Art décoratif, les progrès, les menaces même de l'étranger ont ouvert les yeux à de nombreux Français et répandu la bonne semence qui doit germer. Faut-il rappeler ici les éloquents cris d'alarme jetés par Roger Marx, Émile Gallé, Gustave Kahn, Jean Lahor, Lucien Magne, Henry Marcel, Henri Noth, Clément Janin, Carabin, H. Dubret, Victor Prouvé, Grandigneaux, de Baudot, Selmersheim, Albert Vaunois, Chudant, Jules Huret, Emile Berr, Fernand Monmeja, du Bousquet, Léo Claretie, Steck, Gustave Geffroy, Pierre Mar-

cel, Simyan, Saint-Saëns, Bonnerot, Louis Lumet, Paul Brenot, etc., et l'énergique campagne menée par Gaston Quénioux, Edmond Pottier, Alfred



CII. — Exposition internationale de Turin, 1911.

Face de la plaquette de la Section française, d'après l'ébauche de Pierre Dautel.

Lenoir, Guébin, Liard, M^{lle} Perrier, pour la transformation de l'*enseignement du dessin* et son adaptation plus logique aux besoins de l'heure



CIII. — Exposition internationale de Turin, 1911.

Revers de la plaquette de la Section française, d'après l'ébauche de Pierre Dautel.

présente, dans un but aussi utilitaire qu'esthétique. Les rénovateurs ont compris qu'il fallait s'adresser d'abord à l'enfant, lui apprendre à dessiner, à modeler, comme on lui apprend à écrire.

L'ancienne méthode avait fait son temps, quelques services qu'elle eût rendus. Désormais, le professeur jouit d'une grande liberté pour le choix des modèles, à la condition qu'ils soient pris dans la réalité. L'enfant n'aura sous les yeux que des modèles vrais, empruntés à tous les aspects de la vie et de la nature. Une grande variété est en outre donnée au professeur pour les procédés techniques : non seulement la couleur n'est pas exclue, mais il est recommandé de laisser un libre cours, en les dirigeant, aux instincts des enfants naturellement coloristes. On les exerce aussi au modelage, afin de leur faire comprendre la superposition des plans et de leur permettre de reproduire plus réellement les objets qu'ils copient. Enfin, cet enseignement, et c'est là peut-être le côté capital de la réforme, est lié désormais à l'enseignement général ; il exhorte les professeurs, et notamment ceux des sciences naturelles, à encourager leurs élèves à illustrer et décorer leurs travaux et devoirs, suivant leur sens naturel de la forme et de la couleur.

Par là, cette grande réforme de 1909 prend une importance très large, et elle peut se résumer en trois principes ; d'abord la liberté : liberté du sentiment et même de l'interprétation chez l'élève, et liberté d'action chez le maître ; ensuite « le dessin moins étudié pour lui-même que pour les fins totales de l'éducation », ce n'est plus un art d'agrément, c'est un instrument de culture générale ; enfin « la nature prise pour base, aimée pour elle-même, traduite directement et naïvement ».

Le problème de l'Art à l'École avait déjà été posé dans de nombreux congrès, dont le premier, qui avait pour président le regretté Beurdeley et pour vice-président Roger Marx, fut tenu au Cercle de la Librairie, en 1904 ; il avait amené Ch.-M. Couyba, alors député et rapporteur général du budget des Beaux-Arts, et Léon Rictor, qui avait étudié ces questions en plusieurs missions à l'étranger, à fonder, en 1907, la *Société française de l'Art à l'École*. A eux se joignirent Roger Marx, Frantz Jourdain, Edmond-Pottier, Van Brock, tous ceux qui s'inquiétaient du renouveau de nos industries d'art. Cette association a adopté les principes suivants : « L'école saine, aérée, rationnellement construite et meublée, attrayante et ornée ; formation du goût de l'enfant par son initiation à la beauté des lignes, des couleurs, des formes, des mouvements et des sons. » Quoique bien jeune encore, elle a réuni, en quatre ans, 80 sections métropolitaines et coloniales, comprenant près de 14 000 membres.

Aidée des grandes maisons de librairie Larousse et Hachette, elle a propagé son action par de nombreuses brochures, par des conférences, par des éditions d'estampes, des fabrications d'objets et de décors d'écoles, par des concours, des récompenses, des expositions, des congrès.

« *Entre l'école maussade et l'école buissonnière*, écrivait son président Couyba, *il y a place pour l'école fleurie...* » Cette gracieuse formule est tout un programme dont l'application suivie peut contribuer puissamment

à régénérer notre antique suprématie *par l'école et par le peuple*. Peut-être verrons-nous alors le moment, prédit en 1851 par le comte de Laborde, « où il sera honteux de ne pas savoir dessiner; où on en rougira comme on rougit aujourd'hui de ne pas savoir écrire... »

Nous ne devons pas oublier non plus les travaux de l'*Union provinciale des Arts décoratifs* ayant à sa tête Victor Prouvé, Albert Vaunois, Ad. Chudant, Grandigneaux, G. Quénieux, H. Dubret, Coudyser, Claude Couhin, Constant-Bernard, Dubief, Feuillatre, Mainié, Gérault-Carion, etc.

Au cours de ses *Congrès* tenus successivement à Besançon en 1907, Munich, 1908; Nancy, 1909, Toulouse, 1910, et enfin à la *Conférence technique des Arts décoratifs* organisée par elle à Paris en novembre-décembre 1911, cette Union étudia non seulement toutes les questions relatives à l'*enseignement professionnel*, mais encore les moyens de rénover les *métiers et industries d'art de province*. Elle indiqua, en outre, la nature des améliorations à apporter aux conditions sociales actuellement imposées à l'artisan créateur de modèles.

A cette grande question de l'*enseignement du dessin* est inexorablement liée la *crise de l'apprentissage* et de l'*enseignement technique et professionnel* : ce mal remonte à l'abolition des corporations, mais la crise elle-même est en somme toute récente. On ne fait plus d'apprentis, parce que les conditions du travail se sont modifiées, parce qu'entre le travail et l'ouvrier s'est interposée la machine et que celle-ci se perfectionne de plus en plus et spécialise l'ouvrier. Ce dernier bien souvent exécute le même morceau toute sa vie : il est lui-même devenu machine. Le patron de son côté, pour soutenir la concurrence, est obligé de décupler sa production tout en vendant au meilleur prix ; l'ouvrier se désintéresse alors de ce qu'il fait. Dans certaines maisons où les ouvriers travaillent aux pièces, ceux-ci ne se soucient nullement de perdre leur temps à former des apprentis, et le patron, prisonnier des lois de 1892 et de 1900 sur l'apprentissage, ne se risque pas à prendre des jeunes gens ; les familles elles-mêmes veulent que leurs enfants rapportent tout de suite ; à leur retour du service militaire, les ouvriers veulent gagner davantage et ne s'occupent nullement de se perfectionner dans leur métier.

Les industriels se sont vivement émus. Dans de remarquables rapports, documentés par des enquêtes poursuivies en France et à l'étranger, Fernand de Ribes-Christoffe a su exprimer leurs doléances et examiner, avec un sens très profond de l'économie sociale, les causes de ces malaises et les remèdes à y apporter.

Des ministres, des membres du Parlement : Astier, Siegfried, Doumergue, Dubief, Millerand, Cruppi, Jean Dupuy, Massé, Paul-Boncour, Couyba, Mascuraud, Sarraut, Étienne Rognon, Dron, Modeste Leroy,

Buisson, se sont tout particulièrement attachés à l'étude et à la solution de cette grave question ; comme l'établit une statistique récemment publiée, sur une population globale de 900 000 apprentis, dont 110 000 pour Paris et 790 000 pour la province, 95 000 seulement fréquentent les écoles et les cours. « Il y a donc une armée — le mot n'est pas trop fort — de 805 000 enfants de 13 à 18 ans qui ne reçoivent aucune instruction professionnelle. Pour Paris seulement, 18 000 jeunes gens sont inscrits aux cours officiels ; le nombre de ceux qui ne fréquentent aucun cours est donc de 92 000, et, si l'on tient compte que 50 pour 100 des apprentis inscrits ont une fréquentation irrégulière, on peut avancer que plus de 100 000 enfants ne reçoivent pas l'instruction professionnelle. »

« En province, où la fréquentation est un peu meilleure, il n'en faut pas moins compter sur un déchet de 25 pour 100, si bien qu'au total, on trouve que 67 000 enfants seulement sur 900 000 reçoivent une instruction professionnelle.... »

Si nous voulons préparer pour l'avenir de bons ouvriers d'art, il faut, dès son entrée à l'atelier, inculquer à l'apprenti la science de son métier, par la *combinaison de l'enseignement pratique et de l'enseignement théorique au cours de la même journée de travail*, et c'est aux associations syndicales que doivent être laissées l'organisation et la surveillance des cours professionnels, d'accord avec l'État, les Municipalités et les Chambres de Commerce. D'excellents résultats ont déjà été obtenus dans ce sens : notamment à Paris par les corporations de la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie, du bronze, de la bijouterie-fantaisie, de l'ébénisterie, de l'horlogerie, de la menuiserie ; à Tourcoing, par la création de l'École modèle d'apprentissage due au député Dron ; à Limoges, par la Chambre des métiers ; à Lyon, par l'École de bijouterie et d'horlogerie ; à Issoire, par l'École de dentelle, due à Alfred Lescure, et encore à Roubaix, grâce au soin avec lequel Victor Champier s'est efforcé de diriger l'École des Beaux-Arts vers un enseignement pratique adapté aux industries du tissage.

Une loi actuellement à l'étude doit bientôt régler le *contrat d'apprentissage* ; nous souhaitons qu'elle aboutisse pleinement, mais, pour réussir, il faut que les professeurs, que les contremaîtres de nos apprentis et de nos jeunes ouvriers n'abandonnent pas de nouveau l'atelier pour un enseignement purement théorique ; il faut enfin que le but à atteindre soit poursuivi de très haut, dans toute son ampleur, et qu'il y ait un parfait accord entre les Ministères de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du Commerce et de l'Industrie, du Travail, et les Syndicats qui ont déjà rendu tant de signalés services.

Chacun doit aujourd'hui collaborer à cette grande œuvre qu'est en France la *Rénovation des Arts appliqués aux Industries* : « Le Prince, a écrit Montesquieu, imprime son esprit à la Cour, la Cour à la Ville, la Ville aux Provinces. L'âme du Souverain est un monde qui donne la force à tous les autres. »

Le Souverain n'existe plus ; c'est l'État qui l'a remplacé. S'il n'en a ni la volonté ni l'autorité uniques, sa puissance n'en est pas moins très réelle ; cependant qu'a-t-il fait pour faciliter l'éclosion d'un style contemporain quand ont été construits ou installés récemment le Ministère des Colonies, le Ministère du Travail, la Cour des Comptes ? L'État n'a rien tenté et l'architecture comme le mobilier de ces nouveaux palais ne sont que des pastiches du passé.

La faute, il convient de l'avouer, n'en est pas seulement à nos administrations, et c'est là que l'on peut plus particulièrement toucher du doigt le manque d'entente qui existe entre le créateur du modèle et l'industriel : rappelons à ce sujet une anecdote souvent répétée, et de très diverses façons : le Président Fallières, après le marouflage des peintures d'Henri Martin dans le cabinet occupé par le secrétaire général de la Présidence à l'Élysée, avait été choqué du déplorable effet produit par la réunion de cette décoration nouvelle et d'un mobilier très classique. Il désira un ensemble tout moderne, et l'Administration des Beaux-Arts s'adressa dans ce but à l'excellent artiste, trop tôt disparu, que fut Bellery-Desfontaines. Très enthousiaste, ce dernier présenta des dessins complets : malheureusement, ils étaient pratiquement inexécutables et l'idée fut abandonnée ; il est probable qu'il en aurait été tout autrement si Bellery-Desfontaines avait au préalable étudié ses projets avec un de nos bons fabricants ébénistes, comme le faisaient Percier et Fontaine avec Jacob ou Ravrio, un siècle auparavant.

Artistes, rendez-vous mieux compte des difficultés que rencontrent chaque jour industriels et commerçants ; sachez quelles sont leurs luttes, leurs crises ; ne les considérez pas comme des intermédiaires, n'ayant d'autre valeur que celle du capital plus ou moins important qu'ils ont à leur disposition, souvent bien minime pour l'effort engagé.

S'ils vous demandent un projet, un dessin, n'oubliez pas qu'ils ont une clientèle à satisfaire, très exigeante, très pressée, et qu'il leur faut présenter en temps voulu un modèle pratique, exécutable, adapté à son but, construit suivant la matière qui sera employée.

Quant à vous, *fabricants et éditeurs, négociants et commerçants*, quelles que soient les facilités que vous donne la copie des modèles et des styles du passé, voyez, tandis qu'il en est temps encore, les dangers économiques de l'avenir, si vous persistez à suivre ces mêmes voies si souvent parcourues. Regardez ces maisons étrangères qui viennent vous faire concurrence à Paris même, dans le meuble, l'orfèvrerie, les tissus, la céramique ; lisez dans les statistiques la diminution des exportations et l'augmentation des importations dans la bijouterie de fantaisie, la maroquinerie, la tabletterie, le mobilier, le papier peint. Combien d'achats nos grands magasins sont-ils obligés de faire au delà de nos frontières : en Allemagne, services de table, vases, petite orfèvrerie, bijoux, cuivres, étains, verrerie, broderies, bimbe-

loterie ; en Autriche, services de toilette, cristallerie, bois vernis, bibelots ; en Italie, ébénisterie, majolique, et encore : tissus et porcelaines d'Angleterre, broderies de Suisse, etc.

Quels que soient les stocks considérables que le développement des grands magasins vous force à posséder en réserve, rendez-vous compte que ce n'est pas du jour au lendemain que vos clients changeront leurs goûts, leurs habitudes, leurs traditions.

Le rapprochement du créateur et du producteur, l'éducation nécessaire du vendeur et du consommateur, doivent être aujourd'hui réalisés, et il a semblé à plusieurs qu'un des meilleurs moyens d'y arriver serait d'organiser à Paris une *Exposition internationale des Arts décoratifs modernes*.

Ch.-M. Couyba en émet l'idée dans son rapport sur le budget des Beaux-Arts de 1907.

En 1909, Roger Marx développe l'économie du projet dans son détail quand il étudie tout particulièrement l'*Art social et la nécessité d'en assurer les progrès par une Exposition*, et nous ne pouvons mieux que citer ses propres lignes : « Qu'aurions-nous à faire désormais de ces termes surannés, équivoques ou restrictifs d'Art somptuaire, d'Art décoratif ! Quand un art se mêle intimement à l'existence de l'individu et de la collectivité, la désignation d'Art social est seule pour lui convenir ; on ne saurait limiter à une classe le bénéfice de ses inventions ; il se dédie libéralement à tous sans distinction de rang ou de caste : c'est l'art du foyer et de la cité-jardin, l'art du château et de l'école, l'art du bijou précieux et de l'humble poterie populaire ; c'est aussi l'art du sol, de la race et de la nation ; l'importance s'en atteste par le feu de son action sur le progrès des industries, sur la prospérité commerciale du pays ; — si bien qu'en somme ses destinées se trouvent intéresser à la fois l'esthétique, la sociologie et l'économie politique.... »

« S'hypnotiser dans l'adulation des âges disparus, c'est entretenir le nuage d'un rêve, c'est perdre contact avec le réel et se disqualifier dans le concours ouvert entre les nations. »

« Loin de demeurer oisives, durant notre long sommeil, elles s'étaient éclairées sur le principe de l'Art social, sur les conditions de son existence et de son progrès. »

« En ce qui le concerne, la loi fondamentale est la loi du renouvellement nécessaire. Il ne remplit sa mission que s'il évolue en accord avec l'époque dont il exprime les mœurs, les idées, les besoins. Toute dérogation à la règle rompt l'équilibre et l'harmonie. Chez nous l'Art social n'est sorti de sa léthargie qu'à partir de l'instant où il a tenté de se soustraire aux suggestions du passé et où il s'est retrempé aux sources du libre instinct et de la nature. »

N'hésitons pas à le répéter : Michelet avait déjà dit de l'Art qu'il doit « inventer ou périr ». Et Roger Marx constate avec regret combien de trop nombreux architectes ont favorisé « la prolongation de cet anachronisme

qui se perpétue comme un défi au bon sens et à la raison », alors que l'architecture « est l'art social par excellence ».

Et plus loin : « En 1900, on s'est trouvé en présence d'initiatives émanant parfois d'individualités glorieuses, mais sans lien entre elles, parce qu'il n'y avait ni unité de vues, ni même orientation des activités dans un sens déterminé.... »

« On sait les atteintes portées à notre esprit d'initiative, à nos facultés d'invention laissées en friche, à notre goût qui végète et s'atrophie, faute de s'employer utilement.... »

« Pour nous guider cette fois, nous avons les jalons d'une expérience durement acquise ; plutôt que d'assister, complices impassibles à notre amoindrissement, le mieux est de se remettre à la tâche, de reprendre l'œuvre de régénération au point où elle était restée, mais en s'imposant d'en régler la conduite, selon la logique d'un plan prémédité, mûri et qui préserve l'entreprise de tout risque d'avortement. »

A la suite de ce travail, un débat s'institua dans la presse et dans les revues par les articles de Paul Ginisty, Vauxcelles, Pierre Gauthiez, A. Liesse, Grandigneaux, Alphonse Germain, Pierre Hepp, Pascal Forthuny, Yvon, Joseph Lenot, Henri Duhem, etc. En outre, maints correspondants prenaient soin de formuler à Roger Marx les raisons pour lesquelles ils acceptaient ou refusaient de s'associer à sa conclusion. François de Curel, Paul Desjardins, Maurice Pottecher, André Chevrillon, Christian Cherfils, H. Bergson, Francis Jammes, Emile Verhaeren, Auguste Rodin, René Lalique, la princesse Marie Tenicheff, E.-M. de Vogué, Vaudremer, Charles Plumet, Maurice Maeterlinck, Albert Besnard, Maurice Denis, Bourdelle, Le Chatellier, Charles Gide, Edmond Picard, Destrées, Louis Bonnier, le pasteur Charles Wagner, Lucien Magne, Sézille, Chedanne, Bodin, étudiaient dans leurs lettres l'évolution de l'Art social en France et à l'étranger et recherchaient les conditions de son renouvellement et de son progrès.

Cette grande idée d'une *Exposition internationale d'Art décoratif moderne* avait, entre autres, tout particulièrement frappé G.-Roger Sandoz, secrétaire général de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, René Guilleré, Mezzara, Guimard et Paul Follot, alors président, vice-présidents et trésorier de la Société des Artistes décorateurs, et, au cours de longues conversations, ils cherchèrent les divers moyens de la faire aboutir.

Le moment était d'autant plus propice que le sénateur Émile Dupont, pour secouer l'indifférence générale, venait de prendre l'initiative de soumettre au Parlement et au pays l'important problème des Expositions en France, et notamment la question éventuelle d'une grande Exposition internationale à Paris, en 1920.

Le 28 mars 1911, sur la proposition de G.-Roger Sandoz et de Lucien Layus, le Conseil de la *Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie*, — si éminemment présidée aujourd'hui par Henry Roujon, après Gustave

Larroumet et Félix Follot — donnait sa pleine adhésion au projet d'une Exposition internationale d'Art décoratif et ouvrait immédiatement un premier crédit pour le cas où une avancée de fonds serait nécessaire, étant bien entendu que la Société n'agirait que d'accord et solidairement avec l'Union centrale des Arts décoratifs et la Société des Artistes décorateurs, et que l'organisation ultérieure de cette Exposition devrait, le moment venu, passer à un Comité spécial.

Mis au courant de cette décision au cours de la réunion amicale des membres de la Société d'Encouragement qui suivait cette séance de son Conseil, le sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, Dujardin-Beaumetz, adoptait immédiatement ce projet dans un chaleureux discours.

Quelques grands journaux en comprenaient bien vite l'importance et publiaient la lettre remise par les trois Sociétés au sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, en même temps que des interviews des ministres Steeg, Alfred Massé, Paul-Boncour, Dujardin-Beaumetz, alors à la tête de l'*Instruction publique et des Beaux-Arts*, du *Commerce et de l'Industrie et du Travail*, et de Maurice Sarraut, rapporteur du budget des Beaux-Arts.

Mais il fallait créer un grand mouvement en faveur de ce projet d'*Exposition internationale des Arts décoratifs modernes* : l'Union centrale, la Société d'Encouragement, la Société des Artistes décorateurs constituaient, sous la présidence de François Carnot, une *Commission d'étude* qui faisait appel aux Associations intéressées et à toutes les bonnes volontés et condensait son travail en un *Rapport* rédigé par René Guilleré, rapport qui paraissait le 1^{er} juin 1911 et était immédiatement distribué au Parlement, à l'Administration, aux Municipalités, aux Chambres de commerce, aux grands groupements artistiques et industriels.

La discussion est encore ouverte sur ce rapport qui a été signé par les délégués de toutes les grandes Associations s'intéressant à l'Art, soit par ordre alphabétique : *Société des Artistes décorateurs*, *Société des Artistes français*, *Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie*, *Société française de l'Art à l'école*, *Société nationale des Beaux-Arts*, *Salon d'Automne*, *Union centrale des Arts décoratifs*, *Union provinciale des Arts décoratifs*.

Les vœux suivants y ont été adoptés :

Les Associations soussignées,

Préoccupées du développement de nos Arts décoratifs, titre d'une gloire séculaire pour la France,

Après avoir constaté que les conditions économiques actuelles rendent nécessaires pour nos Industries d'art, source considérable de richesse nationale, l'établissement de modèles nouveaux et leur diffusion,

Estiment indispensable, pour stimuler les efforts des artistes, des industriels et des ouvriers d'art, une manifestation internationale, spécialisée à tous les Arts décoratifs, appliqués à l'architecture, au mobilier et à la parure,

réservee à des œuvres d'une inspiration nouvelle, à l'exclusion de tous pastiche ou copie du passé.

Et, en conséquence, émettent le vœu que le Parlement et le Gouvernement, s'inspirant de ces considérations, décident l'organisation et l'ouverture à Paris, en 1915, d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes.

Le mouvement était créé : Couyba déposait au Sénat un projet de résolution favorable ; Maurice Sarraut, Étienne Rognon, entre autres, portaient le débat à la tribune de la Chambre.

Depuis, le 6 février 1912, la Chambre a renvoyé à sa Commission du Commerce et de l'Industrie la proposition de loi *tendant à organiser, à Paris, une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes*, présentée par les députés François Carnot, Paul-Boncour, Henry Cochin (Nord), Charles Dumont (Jura), Alfred Massé, Noulens, Puech, Joseph Reinach, Sembat, Sebillé, J. Thierry, Aynard. Nul doute que son rapporteur, le député Roblin, ne conclue dans un sens favorable.

Quant à la *presse*, elle avait fait le meilleur accueil à ce travail, et nous ne saurions trop remercier entre autres : de Jouvenel, Emile Berr, Grandigneaux, Thiébaud-Sisson, de Fourcaud, Pascal Forthuny, Vauxcelles, Roches, Saunier, Paul Steck, Clément Janin, dont Floury éditait en même temps les articles si complets sur le « Déclin et la Renaissance des Industries d'art et de l'Art décoratif en France ». Exprimons aussi notre gratitude à nos journaux d'art : la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue de l'Art ancien et moderne*, *Art et Décoration*, *l'Art décoratif*, la *Revue des Beaux-Arts*.

Nous n'avons pas cru devoir entrer ici dans les détails très complets que le Rapport donne sur le projet d'Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, et notamment sur son *organisation administrative et financière* et sur sa *classification* qui paraît devoir être faite *suivant la destination des œuvres : Groupes de l'Architecture, du Mobilier, de la Parure et des industries qui s'y rattachent, avec classes spéciales pour les Arts du Théâtre, de la Rue, des Jardins et pour l'Enseignement*.

Mais il faut que restent intangibles son *objet* et son *but*, la *composition de ses comités*, la *présentation des œuvres*.

1° Son objet et son but :

Par la collaboration de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan, réunir en une Exposition internationale tous les Arts décoratifs : architecture, arts du bois, de la pierre, du métal, de la céramique, du verre, du papier, des tissus, etc... ; sous toutes leurs formes, qu'ils s'appliquent à des objets d'utilité ou à des œuvres purement somptuaires ; dans toutes leurs destinations : décoration extérieure et intérieure des édifices publics et privés, ameublement, parure de la personne.

Cette Exposition doit être exclusivement d' « Art moderne ». Aucuns pastiche ou copie des styles anciens n'y seront admis.

2° *La composition de ses comités.*

Ils devront comprendre par tiers :

- a) *Des artistes, architectes et décorateurs de toutes techniques ;*
- b) *Des industriels, fabricants, éditeurs, entrepreneurs de travaux auxquels devront être adjoints quelques ingénieurs, des ouvriers et contremaîtres de fabrication ;*
- c) *Des écrivains, auteurs de livres traitant de l'Art décoratif, des fonctionnaires et personnalités s'étant occupés de questions d'art décoratif moderne.*

3° *La présentation des œuvres :*

Les œuvres exposées seront disposées en ensembles harmonieux, mais de façon pourtant à ne pas sacrifier entièrement au pittoresque leur portée d'enseignement artistique et technique ou de documentation commerciale.

Toute œuvre devra être exposée sous les noms de l'artiste créateur, de l'industriel éditeur, et de leurs collaborateurs principaux, avec indication de la part de chacun.

Une grave question est celle de l'*emplacement*. Mais ne confondons pas de nouveau *qualité et quantité* : les terrains nécessaires ne doivent pas dépasser une trentaine d'hectares et leur exigüité relative facilitera même la tâche des Comités d'admission et d'installation et les forcera à être d'autant plus sévères.

N'oublions pas non plus que si le *caractère* de l'Exposition est *artistique*, son *but* est surtout *utile et pratique* : son *organisation générale* doit donc logiquement appartenir au ministère du Commerce et de l'Industrie, avec lequel, bien entendu, devront collaborer le ministère des Beaux-Arts, le ministère du Travail et la Ville de Paris. Aussi bien les ministres Fernand David, Guist'hau, Léon Bourgeois, Bérard savent qu'ils peuvent compter sur le dévouement de ces hauts fonctionnaires et de ces chefs de services qui s'appellent Fernand Chapsal, Albert Tirman, Gabelle, Louis Bonnier, Aupaune, Maurice Reclus, Paul Léon, Valentino, Marcadet, Dedet, Dumonthier, d'Estournelles de Constant, Fighiera, Caviolle, Nicolle...

Le Parlement, le Gouvernement, la Ville de Paris ont examiné ce projet avec la bienveillance la plus attentive, mais il a été maintenant assez parlé, assez discuté, assez écrit à son sujet ; il faut aujourd'hui vouloir, décider et agir : *acta non verba*.

Quelle que soit la puissance de l'État, elle a besoin d'être soutenue par l'opinion publique et par l'initiative privée.

Il y a quelques mois, les délégués des Sociétés artistiques ont pu s'entendre dans un but commun : c'étaient plus spécialement Roger Marx, François Carnot, Couyba, Henry Roujon, Lajus, G.-Roger Sandoz, René Guilleré, Daussat, Louis Bonnier, Frantz Jourdain, Raymond Kœchlin,

Georges Lecomte, Lhermitte, Victor Prouvé, Van Broeck, Georges Boin, André Bouilhet, Henri Vever, Edmond Pottier, Quénioux, Léon Riotor, Félix Aubert, Chudant, Vaunois, Mezzara, etc...

Cet accord, cette entente, alors provisoires, doivent devenir permanents : assez, des questions de personnes ; assez, des luttes d'écoles, de petites chapelles ou d'administrations. Quel noble but pour les diverses Associations parisiennes et provinciales, pour les grands Syndicats intéressés, pour toutes les bonnes volontés, que de s'unir en une vaste *Fédération française des Arts appliqués à l'Industrie*, qui ferait aboutir ce projet d'*Exposition internationale* et qui voudrait la solution pratique de ces questions vitales, à savoir : l'amélioration de l'apprentissage, la réorganisation de l'enseignement technique et professionnel, la rénovation des industries provinciales, l'extension du contrat d'édition, la transformation pratique de nos Écoles d'Art, et notamment la reconstruction de l'École nationale d'Art décoratif de Paris, si souvent réclamée, si souvent promise !

Vous tous qui voulez voir notre cher pays garder sa place à la tête des nations dans le domaine du Beau, serrez les rangs ! Le combat en ordre dispersé est terminé, serrez les rangs !...

Voilà quelle fut durant un long siècle l'évolution lente, routinière ou capricieuse de nos Arts industriels ; nous voulions, à travers les Expositions, indiquer seulement leur histoire, ressusciter quelque peu leur vie ; mais, en feuilletant notes et rapports, nous nous sommes laissé entraîner à écrire au courant de la plume des pages et des pages ; nous avons trouvé à les rédiger un véritable profit qui fera excuser la longueur démesurée de cette *Etude* : elle devait se réduire à quelques feuillets, elle a presque pris les proportions d'un livre.

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une ébauche toute documentaire, qu'un plan esquissé à grands traits.

Nous laissons à d'autres, plus compétents, le soin d'écrire cet essai, de le parfaire et de nous donner un jour cette *Histoire de la Décoration et des Arts appliqués à l'Industrie* qui manque à nos jeunes générations.

Mai 1912.

Au moment où est donné le « bon à tirer » de ces dernières lignes, nous sommes heureux d'apprendre que le député Roblin vient, au nom de la Commission du Commerce et de l'Industrie, de déposer son *Rapport* (dont un résumé figure dans les *Documents concernant l'Exposition internationale des Arts Décoratifs modernes projetée à Paris*, imprimés à la suite de la présente *Etude* et de la *Liste sommaire des Rapports officiels français consacrés aux Industries d'Art dans les Expositions*), et qu'en outre, le 12 juillet 1912, la Chambre des Députés, d'accord avec le Gouvernement, le rapporteur et les auteurs de la proposition de loi, a adopté le projet de résolution suivant :

La Chambre invite le Gouvernement à nommer sans délai une Commission interministérielle chargée d'établir les voies et moyens pour la réalisation d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes qui aurait lieu à Paris en 1916, sous la direction du Ministère du Commerce.

~~~~~  
Juillet 1912.

# LISTE SOMMAIRE

des

## Rapports officiels Français consacrés aux Industries d'Art dans les Expositions.

1798 - 1911

---

### GÉNÉRALITÉS

Achille DE COLMONT. — *Histoire des Expositions des produits de l'Industrie française* [1798-1851].

Comte CHAPTAL. — *De l'Industrie française*, 1819, 2 vol.

Jules SIMON. — *Introduction au Rapport de l'Exposition de Paris*, 1878, ch. 1<sup>er</sup> et II, Historique des Expositions [1798-1878].

Alfred PICARD. — *Rapport général de l'Exposition de Paris*, 1889, tome 1<sup>er</sup>, Historique des Expositions [1798-1889].

G.-Roger SANDOZ et Jean GUFFREY. — *Arts appliqués et Industries d'Art aux Expositions*, Étude documentaire [1798-1912].

---

### **Paris, an VI (1798), Exposition publique des produits de l'Industrie française.**

CATALOGUE des produits qui ont été exposés au Champ de Mars pendant les trois derniers jours complémentaires de l'an VI, avec les noms, départements et demeures des artistes et manufacturiers, qui ont concouru à l'Exposition, suivi du PROCÈS-VERBAL du jury nommé pour l'examen de ces produits.

---

### **Paris, an IX (1801), Seconde Exposition publique des produits de l'Industrie française.**

CATALOGUE des productions industrielles exposées dans la grande cour du Louvre pendant les cinq jours complémentaires de l'an IX.

PROCÈS-VERBAL des opérations du jury nommé pour examiner les produits de l'Industrie française.

**Paris, an X (1802), Exposition publique des produits  
de l'Industrie française.**

CATALOGUE des productions industrielles exposées dans la grande cour du Louvre.  
PROCÈS-VERBAL des opérations du Jury.

---

**Paris, 1806, Exposition publique des produits  
de l'Industrie française.**

NOTICE sur les objets exposés [dans la grande cour du Louvre], rédigée et  
imprimée par ordre de S. Exc. M. DE CHAMPAGNY.

RAPPORT du Jury sur les produits de l'Industrie française, présenté par S. Exc.  
M. DE CHAMPAGNY, précédé du PROCÈS-VERBAL des opérations du Jury.

---

**Paris, 1819, Exposition publique des produits  
de l'Industrie française.**

CATALOGUE indiquant le nom des fabricans, avec la désignation sommaire des  
produits de leur industrie [exposés au Palais du Louvre].

HÉRICART DE THURY. — Rapport du Jury d'admission des produits de l'Industrie  
du département de la Seine à l'Exposition.

M.-L. COSTAZ. — Rapport du Jury central sur les produits de l'Industrie fran-  
çaise à S. Exc. le comte DECAZES [avec le rapport de D'ARTIGUE sur les médailles  
spéciales].

---

**Paris, 1823, Exposition publique des produits  
de l'Industrie française.**

CATALOGUE des produits de l'Industrie française admis à l'Exposition publique  
dans le Palais du Louvre.

L. HÉRICART DE THURY. — Rapport du Jury d'admission des produits de l'Indus-  
trie du département de la Seine.



V<sup>ts</sup> HÉRICART DE THURY et M. MIGNERON. — Rapport sur les produits de l'Industrie française, présenté au nom du Jury central à S. Exc. M. le comte DE CORBIÈRE, approuvé par S. S. M. le duc DE DOUDEAUVILLE.

A.-M. HÉRON DE VILLEFOSSE. — Rapport fait au Jury central sur les objets relatifs à la métallurgie.

---

### **Paris, 1827, Exposition des produits de l'Industrie française.**

CATALOGUE des produits de l'Industrie française admis à l'Exposition publique dans le Palais du Louvre.

PAYEN. — Rapport du Jury départemental de la Seine sur les produits admis au concours de l'Exposition. 2 vol.

V<sup>te</sup> HÉRICART DE THURY et M. MIGNERON. — Rapport sur les produits de l'Industrie française présentés au nom du Jury central à S. Exc. M. le comte de SAINT-CRICQ, ministre, secrétaire d'Etat du Commerce et des Manufactures.

---

### **Paris, 1834, Exposition des produits de l'Industrie française.**

Baron Charles DUPIN. — Rapport du Jury central sur les produits de l'Industrie française [exposés sur la Place de la Concorde]. 3 vol.

Stéphane FLACHAT. — L'Industrie à l'Exposition de 1834 (planches hors texte gravées au trait).

---

### **Paris, 1839, Exposition des produits de l'Industrie française.**

RAPPORT DU JURY CENTRAL [sur l'Exposition qui eut lieu au Carré Marigny, aux Champs-Élysées]. 3 vol.

|                                                                              |                    |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Ameublement.....                                                             | BLANQUI.           |
| Bijouterie.....                                                              | HÉRICART DE THURY. |
| Bronzes.....                                                                 | SALLANDROUZE.      |
| Châles, cachemire et imitations.....                                         | BOSQUILLON.        |
| Cuir, papiers, maroquin, buffles.....                                        | DUMAS.             |
| Emaux, glaces et strass, verreries, cristallerie, pierres artificielles..... | DUMAS.             |
| Fers, fontes, acier, tôles, fer-blanc, etc.....                              | DUFAUD.            |
| Fleurs artificielles, imitation de la nature.....                            | LÉON DE LABORDE.   |
| Horlogerie.....                                                              | MATHIEU.           |
| Imprimerie, lithographie, ouvrages imprimés reliés, peinture.....            | LÉON DE LABORDE.   |

|                                                                       |                      |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Instruments de musique.....                                           | SAYART.              |
| Métaux divers et alliages.....                                        | BERTHIER et MOUCHEL. |
| Orfèvrerie, ciselure, plaqué.....                                     | BEUDIN.              |
| Soieries, rubans, tissus de crin, etc.....                            | CAREZ.               |
| Tapis, tissus de verre, dentelle.....                                 | BLANQUI.             |
| Teinture, blanchiment, impression et papiers peints.                  | CHEVREUL.            |
| Terre cuite, faïence, porcelaine, poterie en grès,<br>porcelaine..... | BRONGNIART.          |
| Tissus de coton.....                                                  | KOECHLIN.            |
| Tissus de coton, de couleur, et blancs.....                           | BARBET.              |
| Tissus de laine.....                                                  | LEGENTIL.            |
| Vitraux peints.....                                                   | BRONGNIART.          |

## Paris, 1844, Exposition des produits de l'Industrie française.

RAPPORT DU JURY CENTRAL [sur l'Exposition qui eut lieu au Carré Marigny, aux Champs-Elysées]. 3 vol.

|                                                                                                   |                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Dessins de fabrique.....                                                                          | SALLANDROUZE DE LAMORNAUX.                                 |
| Bijouterie, stucs, etc.....                                                                       | HÉRICART DE THURY.                                         |
| Bronzes, ornements dorés, moulés, sculptés, cuivres<br>estampés.....                              | LÉON FEUCHÈRES.                                            |
| Châles de cachemire et leurs imitations.....                                                      | DENEIROUSSE et LEGENTIL.                                   |
| Cuir et peaux, cuirs vernis, maroquins.....                                                       | DUMAS.                                                     |
| Ebénisterie, marqueterie, tabletterie.....                                                        | BEUDIN.                                                    |
| Fers, fontes, tôles, etc.....                                                                     | Michel CHEVALIER.                                          |
| Fleurs artificielles.....                                                                         | V <sup>te</sup> HÉRICART DE THURY.                         |
| Fonderie de caractères, gravure sur bois, pierre,<br>métaux, imprimerie, librairie, reliure.....  | FIRMIN-DIDOT.                                              |
| Galvanoplastie, dorure, argenture par les procédés<br>électro-chimiques.....                      | DUMAS.                                                     |
| Horlogerie.....                                                                                   | BARON SÉGUIER.                                             |
| Instruments de musique.....                                                                       | SAYART et DELAMORINIÈRE.                                   |
| Lithographie, mannequins.....                                                                     | PICOT.                                                     |
| Matières tinctoriales, blanchiment des étoffes, tein-<br>tures et apprêts.....                    | CHEVREUL.                                                  |
| Métaux divers.....                                                                                | BERTHIER et MOUCHEL.                                       |
| Orfèvrerie.....                                                                                   | DENIÈRE.                                                   |
| Papiers, cartons.....                                                                             | DUMAS et DIDOT.                                            |
| Serrurerie, quincaillerie.....                                                                    | CHEVREUL.                                                  |
| Soies grégées et ouvrées.....                                                                     | Amédée DURAND.                                             |
| Soieries, rubans, peluches de soie, tissus de crin..                                              | MEYNARD.                                                   |
| Tapis, dentelles, broderies, tapisseries, etc.....                                                | ARLÈS-DEFOUR et REVERCHON.                                 |
| Terre cuite, grès, faïences, porcelaines, décor sur<br>porcelaine, émaillage, vitraux peints..... | BLANQUI.                                                   |
| Tissus de coton blancs et couleur, etc.....                                                       | BRONGNIART.                                                |
| Tissus de laine.....                                                                              | KEITTINGER.                                                |
| Tissus imprimés.....                                                                              | LEGENTIL, LEGROS, GUIBAL-ANNE-<br>VEAUTE et MIMBEL (Nord). |
| Verrerie, cristallerie, glaces, émaux.....                                                        | BARBET et SCHLUMBERGER.                                    |
|                                                                                                   | DUMAS.                                                     |

**Paris, 1849, Exposition Nationale des produits  
de l'Industrie agricole et manufacturière.**

CATALOGUE OFFICIEL.

RAPPORT DU JURY CENTRAL sur les produits de l'Agriculture et de l'Industrie,  
exposés en 1849 [aux Champs-Élysées]. 3 vol.

|                                                                                                                |                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Dessins de fabrique.....                                                                                       | SALLANDROUZE DE LAMORNAIX.       |
| Articles de Saint-Quentin et broderies de Tarare...                                                            | Félix AUBRY.                     |
| Bimbeloterie, vannerie, cartonnages .....                                                                      | NATALIS-RONDOT.                  |
| Châles de cachemire et leurs imitations .....                                                                  | Maxime GAUSSEN.                  |
| Couleurs et matières tinctoriales, teintures et im-<br>pression.....                                           | J. PERSOZ.                       |
| Couleurs, conservation et teinture de bois .....                                                               | DUMAS.                           |
| Cuir et peaux, cuirs vernis, repoussés, hongroyés<br>et mégissés, maroquins.....                               | DUMAS.                           |
| Ébénisterie d'art, meubles d'utilité et à système,<br>meubles de fantaisie, marqueterie.....                   | BLANQUI.                         |
| Etoffes d'ameublement.....                                                                                     | Justin DUMAS et Germain THIBAUT. |
| Etoffes imprimées .....                                                                                        | J. PERSOZ.                       |
| Eventails et écrans à main, meubles en tabletterie<br>en bois et carton laqué.....                             | NATALIS-RONDOT.                  |
| Faïence fine et grès cérame, faïence brune et<br>blanche à émail stannifère, poteries.....                     | BOUGON.                          |
| Fleurs artificielles, de parure, d'ornement.....                                                               | HÉRICART DE THURY.               |
| Fonte, fonte malléable, moulée, fer-blanc.....                                                                 | Michel CHEVALIER.                |
| Glaces, cristaux, verres .....                                                                                 | DUMAS.                           |
| Gravure et fonte de caractères d'imprimerie... im-<br>primerie en taille-douce... reliure.....                 | A. FIRMIN-DIDOT.                 |
| Horlogerie de précision et civile .....                                                                        | PEUPIN.                          |
| Industrie du coton.....                                                                                        | A. MIMEREL et E. DOLLFUS.        |
| Instruments à archets et à cordes, à vent, en cuivre<br>et en bois .....                                       | MARLOYE.                         |
| Joaillerie, bijouterie, dorée, de deuil, d'acier, de<br>strass, de corail, imitations du diamant.....          | HÉRICART DE THURY.               |
| Métaux (or faux, cloches et sonnettes, étain, mail-<br>lechort, métal anglais, cuivre, fonte de cuivre).       | LE PLAY.                         |
| Miroiterie, héliographie sur plaques de métal, sur<br>papier .....                                             | LÉON DE LABORDE.                 |
| Orfèvrerie, joaillerie, bijouterie, plaqué maillechort,<br>dorure et argenture.....                            | WOŁOWSKI.                        |
| Orgues (grandes), orgues expressives, mélodions.                                                               | A. SÉGUIER.                      |
| Ouvrages en ivoire, fonderies de bronzes d'art,<br>bronze d'art et d'ameublement, bronze d'éclai-<br>rage..... | LÉON FEUCHÈRES.                  |
| Pianos et harpes.....                                                                                          | P. ERARD.                        |
| Porcelaines, vitraux peints, décoration de porce-<br>laine et cristaux, émaillage sur émaux.....               | EBELMEN.                         |
| Rubans .....                                                                                                   | WOŁOWSKI.                        |
| Sculpture en carton ou pierre, moulages, sculpture<br>sur bois .....                                           | BOUGON.                          |
| Soieries de Lyon et de Tours .....                                                                             | ARLÈS-DUFOUR.                    |
| Soieries ouvrées.....                                                                                          | Max. GAUSSEN et ROUX-CARDONNEL.  |
| Tapis .....                                                                                                    | BLANQUI.                         |
| Tapiserie au métier, broderie, chasublerie.....                                                                | NATALIS-RONDOT.                  |

|                                                                         |                                  |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Tissus (généralités).....                                               | MIMEREL.                         |
| Tissus de coton blanc et écreu.....                                     | E. DOLLFUS.                      |
| Tissus de coton imprimés.....                                           | H. BARRET.                       |
| Tissus de laine non foulés de Roubaix et de Lille.                      | MAX. GAUSSEN et Germain THIBAUT. |
| Tulles, dentelles et broderies.....                                     | FÉLIX AUBRY.                     |
| Typochromie, lithographie, chromolithographie, pa-<br>piers peints..... | J. PERSOZ.                       |

## Londres, 1851, Exposition Universelle et Internationale.

TRAVAUX DE LA COMMISSION FRANÇAISE SUR L'Industrie des nations, publiés par ordre de l'Empereur. 8 vol., 1855-1873.

Michel CHEVALIER. — L'Exposition universelle de Londres, considérée sous les rapports philosophique, technique, commercial et administratif au point de vue français.

Exhibition of the Works of Industry of all Nations 1851. REPORTS BY THE JURIES on the subjets in the thirty classes into which the exhibition was divided.

*Tableau statistique embrassant les progrès comparés des industries françaises du coton, de la laine et de la soie.* Cl. 80. — Baron Charles DUPIN.

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES ARTS A L'INDUSTRIE... XXX<sup>e</sup> jury. — Comte de LABORDE.

|                                                                                                                    |        |                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------|
| Arts céramiques.....                                                                                               | Cl. 67 | EBELMEN et SALVETAT. |
| Blondes, tulles et broderies.....                                                                                  | 84     | FÉLIX AUBRY.         |
| Cuir et peaux, fourrures.....                                                                                      | 89     | FAULER.              |
| Horlogerie.....                                                                                                    | 96     | Baron SÉGUIER.       |
| Imprimerie, librairie, papeterie, etc, industries<br>auxiliaires.....                                              | 41     | FIRMIN-DIDOT.        |
| Impressions et teintures.....                                                                                      | 78     | PERSOZ.              |
| Industrie des châles et des tissus mélangés.....                                                                   | 82     | MAXIME GAUSSEN.      |
| Industrie du chanvre et du lin.....                                                                                | 94     | LEGENTIL.            |
| Industrie des cotons.....                                                                                          | 80     | MIMEREL.             |
| Industries des laines foulées.....                                                                                 | 82     | RANDOING.            |
| Industrie des laines peignées.....                                                                                 | 82     | BERNOVILLE.          |
| Industrie des métaux précieux.....                                                                                 | 81     | DUC DE LUYNES.       |
| Meubles.....                                                                                                       | 69     | WOLOWSKI.            |
| Objets de parure et de fantaisie.....                                                                              | 84     | NATALIS-RONDOT.      |
| Ouvrages en fer, acier, cuivre, bronze, zinc.....                                                                  | 97     | GOLDENBERG.          |
| Papiers de tenture.....                                                                                            | 68     | WOLOWSKI.            |
| Soieries et rubans.....                                                                                            | 83     | AULÈS-DUFOUR.        |
| Substances végétales et animales, matières pre-<br>mières des manufactures, des ameublements et<br>des décors..... | 81     | PAYEN.               |
| Tapisseries et tapis des manufactures nationales.                                                                  | 70     | CHEVREUL.            |
| Tissus appliqués aux arts vestiaires.....                                                                          | 84     | BERNOVILLE.          |
| Verres et cristaux.....                                                                                            | 73     | PÉLIGOT.             |

## Paris, 1855, Exposition Universelle et Internationale.

TRAVAUX DE LA COMMISSION FRANÇAISE SUR L'Industrie des nations, publiés par ordre de l'Empereur. 3 vol., 1857-1858.



RAPPORT DU JURY MIXTE INTERNATIONAL, publié sous la direction de S. A. I. le Prince NAPOLÉON, président de la Commission impériale. 2 vol.

E. PANIS. — *Recueil des pièces et documents officiels concernant l'Exposition universelle de 1855.*

|                                                                                          |        |                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------|
| Economie domestique ; considérations générales sur le but et l'ensemble de l'Exposition. | Cl. 31 | Michel CHEVALIER.          |
| Dessins industriels .....                                                                | 26     | LÉON FEUCHÈRES.            |
| Ameublement.....                                                                         | Cl. 31 | BARRESWILL.                |
| Ameublement et décoration (industries concernant).....                                   | 24     | DU SOMMERARD.              |
| Architecture.....                                                                        | 30     | ANONYME.                   |
| Articles à l'aiguille et au crochet.....                                                 | 23     | LEGENTIL.                  |
| Broderies [en coton] pour ameublement .....                                              | 29     | LUCY-SEDILLOT.             |
| Broderies .....                                                                          | 23     | FÉLIX AUBRY.               |
| Calligraphie.....                                                                        | 26     | MERLIN.                    |
| Châles brochés de Chine, français et étrangers.                                          | 20     | GAUSSEN.                   |
| Cotons (tissus de) et broderies de coton pour l'ameublement.....                         | 29     | LUCY-SEDILLOT.             |
| Progrès et développement de l'industrie cotonnière.....                                  | 29     | SEILLIÈRE.                 |
| Tissus de coton mélangé.....                                                             | 29     | KOLLER.                    |
| Couleurs vitrifiables et émaux .....                                                     | 18     | SAINT-CLAIRE DEVILLE.      |
| Bentelles et blondes.....                                                                | 23     | FÉLIX AUBRY.               |
| Etoffes pour ameublement .....                                                           | 30     | GAUSSEN.                   |
| Eventails et écrans à la main.....                                                       | 23     | NATALIS-RONDOT.            |
| Faïence et cailloutage.....                                                              | 18     | SALVETAT.                  |
| Fleurs artificielles.....                                                                | 23     | NATALIS-RONDOT.            |
| Gravure.....                                                                             | 26     | MERLIN.                    |
| Lithographie .....                                                                       | 26     | LOUIS FÖRSTER.             |
| Lins et chanvre tissus de .....                                                          | 22     | CHEVREUL.                  |
| Moulage, estampage.....                                                                  | 26     | LECHESNE.                  |
| Passenterie.....                                                                         | 28     | PAYEN.                     |
| Peinture, gravure, lithographie .....                                                    | 23     | ANONYME.                   |
| Porcelaines .....                                                                        | 18     | REGNAULT.                  |
| Poteries et verrerie .....                                                               | 31     | BARRESWILL.                |
| Reliure .....                                                                            | 26     | MERLIN, BAUZONNET et CAPÉ. |
| Sculpture et gravure en médailles.....                                                   | 29     | ANONYME.                   |
| Soie tissus de, et rubans.....                                                           | 21     | CHARLES TAVERNIER.         |
| Soies foulées, ouvrées, filature des déchets...                                          | 21     | EUGÈNE ROBERT.             |
| Tapis et tapisseries à l'aiguille .....                                                  | 23     | LAINEL.                    |
| Terres cuites et poteries.....                                                           | 23     | DE BROUCKÈRE.              |
| Tulles.....                                                                              | 28     | LIEVIN DELHAYE.            |
| Typographie .....                                                                        | 26     | REMQUET.                   |
| Verrerie et cristallerie.....                                                            | 18     | PELIGOT.                   |
| Vitraux.....                                                                             | 28     | DE CAUMONT.                |

## Londres, 1862, Exposition Universelle et Internationale.

RAPPORT de l'Administration de la Commission impériale sur la Section française de l'Exposition universelle de 1862.

|                                         |        |                  |
|-----------------------------------------|--------|------------------|
| Application de l'Art à l'Industrie..... | Cl. 30 | Prosper MÉRIMÉE. |
| Des brevets d'invention.....            | 7      | ARTHUR LEGRAND.  |
| Dessins industriels .....               | 24     | FÉLIX AUBRY.     |

|                                                                                                 |        |                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------|
| Enseignement industriel.....                                                                    | Cl. 29 | MARIN et TRESCA.               |
| Enseignement du dessin artistique et du modelage, en vue de leur application à l'industrie..... | 29     | Charles ROBERT.                |
| Ameublement et décoration.....                                                                  | 30     | P. MÉRIMÉE et DU SOMMERARD.    |
| Arts céramiques.....                                                                            | 35     | REGNAULT et SALVETAT.          |
| Broderies.....                                                                                  | 24     | FÉLIX AUBRY.                   |
| Bronzes d'art, zincs, cuivres, fontes.....                                                      | 31     | VICTOR PAILLARD.               |
| Bronzes d'art et d'ameublement. Situation de cette industrie. Progrès.....                      | 31     | DE LONGPERRIER.                |
| Châles brodés.....                                                                              | 21     | GAUSSEN.                       |
| Chasublerie.....                                                                                | 24     | FÉLIX AUBRY.                   |
| Cristaux.....                                                                                   | 34     | PELOUZE.                       |
| Cuir et peaux.....                                                                              | 26     | FAULER.                        |
| Dentelles, broderies, passementeries et tapisseries.....                                        | 24     | FÉLIX AUBRY.                   |
| Etoffes d'ameublement en tissus mélangés, laines, soie, velours d'Utrecht.....                  | 34     | E. PÉLIGOT.                    |
| Horlogerie.....                                                                                 | 15     | LAUGIER.                       |
| Joaillerie, bijouterie et orfèvrerie.....                                                       | 32     | FOSSIN.                        |
| Maroquinerie, vannerie, tabletterie et éventails                                                | 36     | NATALIS-RONDOT.                |
| Objets fabriqués en bois et en ivoire.....                                                      | 4      | BARRAL.                        |
| Os, cornes, sabots, ivoires, écailles, peaux...                                                 | 4      | CHRISTOFLE.                    |
| Papiers.....                                                                                    | 28     | HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE.   |
| Photographie.....                                                                               | 14     | BARON GROS et Benj. DELESSERT. |
| Reliure des livres, albums et maroquinerie..                                                    | 28     | WOLOWSKI.                      |
| Rubans.....                                                                                     | 20     | Alphonse PAVEN.                |
| Serrurerie (grosse et petite) et ferronnerie...                                                 | 31     | LAN.                           |
| Soieries.....                                                                                   | 20     | ARLÈS-DUFOUR.                  |
| Soies, soieries et rubans.....                                                                  | 20     | GORDON aîné.                   |
| Tapisseries et tapis.....                                                                       | 22     | BADIN.                         |
| Tapisseries, ouvrages divers au crochet, au tricot et à l'aiguille.....                         | 24     | FÉLIX AUBRY.                   |
| Teintures et impressions.....                                                                   | 23     | PERSOZ.                        |
| Tulle et dentelle à la mécanique.....                                                           | 24     | Edouard MALLET.                |
| Verrerie en général, vitraux.....                                                               | 31     | BONTEMPS.                      |

## Paris, 1867, Exposition Universelle et Internationale.

RAPPORT SUR l'Exposition universelle de 1867, Paris. PRÉCIS DES OPÉRATIONS ET LISTES DES COLLABORATEURS, avec un appendice sur l'avenir des Expositions, la statistique des opérations, les documents officiels et le plan de l'Exposition.

CATALOGUE OFFICIEL des Exposants récompensés par le Jury international [pagination par groupes].

MICHEL CHEVALIER. — Introduction au recueil des Rapports du Jury international.

RAPPORTS DU JURY INTERNATIONAL publiés sous la direction de MICHEL CHEVALIER.

ALFRED LE ROUX. — Exposition universelle de 1867, à Paris. Jury spécial. Nouvel ordre de récompenses institué en faveur des établissements et des localités

qui ont développé la bonne harmonie entre les personnes coopérant aux mêmes travaux et qui ont assuré aux ouvriers le bien-être matériel, intellectuel et moral.  
Rapport.

|                                                                                                               |                 |                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------------------|
| Applications de l'art à l'industrie .....                                                                     | Cl. 8           | Edmond TAIGNY.                           |
| Considérations sur l'art dans ses rapports avec l'industrie.....                                              | 14              | E. GUICHARD.                             |
| De l'enseignement du dessin en 1867.....                                                                      | 89-90           | Edmond BRONGNIART.                       |
| Enseignement technique, agriculture, industrie.....                                                           | 89-90           | Phil. POMPÉE.                            |
| Histoire du travail.....                                                                                      | Gr. I           | E. DE SOMMERARD.                         |
| Instruments et procédés de travail spéciaux aux ouvriers, chefs de métiers.....                               | Cl. 93          | DARIMON et VAN BLARENBERGHE.             |
| Peinture, dessin, sculpture, architecture, gravure et lithographie.....                                       | Gr. I           | Ernest CHESNEAU.                         |
| Procédés et enseignement de l'art industriel.                                                                 | Cl. 8           | BALTARD.                                 |
| Produits de toute sorte fabriqués par des ouvriers chefs de métiers.....                                      | 94              | SAINT-YVES et Auguste VITU.              |
| Acier en 1867.....                                                                                            | Cl. 10          | E. FREMY.                                |
| Blanchiment, teinture, impression et apprêt des matières textiles.. ..                                        | 43              | Aimé BOUTAREL.                           |
| Broderies .....                                                                                               | 33              | RONDELET.                                |
| Broderies et passementeries orientales .....                                                                  | 33              | DE LAUNAY.                               |
| Bronze d'art, fontes d'art diverses .....                                                                     | 22              | BARBEDIENNE.                             |
| Châles .....                                                                                                  | 32              | David GERSON.                            |
| Cuir et peaux .....                                                                                           | 46              | FAULER.                                  |
| Constructions rustiques.....                                                                                  | 74              | Albert LE PLAY.                          |
| Cristaux, verreries de luxe et vitraux .....                                                                  | 16              | E. PELIGOT et G. BONTEMPS.               |
| Dentelles.....                                                                                                | 33              | Félix AUBRY.                             |
| Emaux et damasquinés.....                                                                                     | 21              | Philippe DELAROCHE.                      |
| Eventails (fabrication des).....                                                                              | 34              | DEVELLEROY (père).                       |
| Faïence dure, faïence décorative et porcelaine tendre .....                                                   | 17 <sup>2</sup> | Aimé GIRARD.                             |
| Fers et aciers ouvrés.....                                                                                    | 40              | MARTELET.                                |
| Fontes et fers.....                                                                                           | 40              | Edmond FUCHS et P. WORMS DE ROMILLY.     |
| Galvanoplastie.....                                                                                           | 47              | DE JACOBI.                               |
| Application en grand de la galvanoplastie et de l'électro-métallurgie .....                                   | 47              | OUDRY.                                   |
| Gravure sur pierres dures.....                                                                                | 8               | BARRE.                                   |
| Habitations caractérisées par le bon marché uni aux conditions d'hygiène et de bien-être.                     | 93              | E. DEGRAND et D <sup>r</sup> J. FAUCHER. |
| Horlogerie .....                                                                                              | 23              | BRÉGUET.                                 |
| Industries accessoires [bimbeloterie].....                                                                    | 91              | Fred. JOURDAIN.                          |
| Imprimerie et librairie.....                                                                                  | 6               | Paul BOITEAU.                            |
| Joallerie et bijouterie.....                                                                                  | 36              | FOSSEX et BAUGRAND.                      |
| Laines .....                                                                                                  | 43              | MOLL.                                    |
| Laine peignée et fils de laine peignée .....                                                                  | 29              | F.-E.-Charles SEYDOUX.                   |
| Lins et chanvres .....                                                                                        | 28              | CASSE.                                   |
| Lins et chanvres.....                                                                                         | 43              | MOLL.                                    |
| Maroquinerie, tabletterie et vannerie, objets divers.....                                                     | 26              | Louis AUCOC (père).                      |
| Métaux rares.....                                                                                             | 40              | SAINT-CLAIRE DEVILLE.                    |
| Meubles de luxe.....                                                                                          | 14              | DIÉTERLE et POLLEN.                      |
| Meubles, vêtements et aliments de toute origine, distingués par les qualités utiles unies au bon marché ..... | 91              | A. COCHIN.                               |
| Mobilier .....                                                                                                | 91              | SEILLÈRE.                                |
| Orfèvrerie.....                                                                                               | 21              | Paul CHRISTOFLE.                         |
| Papeterie.....                                                                                                | 7               | ROULHAC.                                 |
| Papeterie, teinture et impressions (matériel et procédés).....                                                | 59              | DOUMERC, LABOULAYE et NORMAND.           |
| Papiers, succédanés des chiffons.....                                                                         | 7               | Anselme PAYEN.                           |

|                                                                                                                           |                 |                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------|
| Papiers peints.....                                                                                                       | Cl. 19          | ALDROPIIE.                      |
| Papiers peints.....                                                                                                       | 91              | MORENO-HENRIQUÈS.               |
| Passenterie.....                                                                                                          | 33              | LOUVET.                         |
| Photographie, épreuves et appareils.....                                                                                  | 9               | DAVANNE.                        |
| Porcelaines dures.....                                                                                                    | 17              | DOMMARTIN.                      |
| Reliure.....                                                                                                              | 17              | Paul BOITEAU.                   |
| Rubans.....                                                                                                               | 31              | GIRODON.                        |
| Soies.....                                                                                                                | 31              | Jules RAIMBERT.                 |
| Tapis et tapisseries.....                                                                                                 | 18              | BADIN.                          |
| Tapis d'un usage ordinaire.....                                                                                           | 18              | W. CHOCQUEEL.                   |
| Ouvrages du tapissier et du décorateur.....                                                                               | 15              | DIÉTERLE et DIGBY-WYATT.        |
| Teintures et impressions.....                                                                                             | 35              | J. PERSOZ (fils).               |
| Terres cuites et grès.....                                                                                                | 17              | CHAUDELON.                      |
| Terres cuites et poteries.....                                                                                            | 65              | E. BAUDE.                       |
| Tissus d'ameublement.....                                                                                                 | 18              | CARLIAN.                        |
| Tissus de pure laine peignée, de laine mélan-<br>gée, cardée.....                                                         | 29              | LARSONNIER.                     |
| Tissus de lin, chanvre, jute et coton.....                                                                                | 91              | F. DECUING.                     |
| Tissus de coton.....                                                                                                      | 91              | A. SEILLIÈRE.                   |
| Tissus de coton imprimés.....                                                                                             | 27              | Jules KOECHLIN.                 |
| Tissus de fibres végétales, équivalent du lin et<br>du chanvre, chinagrass et textiles divers...<br>et coton, châles..... | 28              | A.-F. LEGENTIL.                 |
| Tissus, effilochages de laines.....                                                                                       | 91              | BOUFFARD.                       |
| Tissus de soie et de coton unis.....                                                                                      | 91              | V. DARROUX et MORENO-HENRIQUÈS. |
| Tissus et soies.....                                                                                                      | 33              | DELHAYE.                        |
| Vêtement (confection du) pour hommes,<br>femmes et enfants.....                                                           | 31              | Alphonse PAVEN.                 |
| Vêtement d'homme et de femme.....                                                                                         | 91              | MORENO-HENRIQUÈS.               |
| Vêtement, matériel et procédés de la couture<br>et de la confection.....                                                  | 33              | Auguste DUSAUTOY.               |
| Vêtement, costumes des diverses contrées<br>spécimens.....                                                                | 57              | F.-Q. Henry d'ALIGNY.           |
| Vitraux.....                                                                                                              | 92              | ARMAND-DUMARESQ.                |
| Zinc.....                                                                                                                 | 16 <sup>2</sup> | BONTEMPS et BOESWILLWALD.       |
|                                                                                                                           | 40              | Edmond FUCHS.                   |

RAPPORTS DES DÉLÉGATIONS OUVRIÈRES, contenant l'origine et l'histoire des diverses professions, l'appréciation des objets exposés, la comparaison des arts et des industries en France et à l'étranger. 3 tomes illustrés; [chaque rapport paginé à part].

|                                                 |                                                                    |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Albâtriers.....                                 | DIEUDONNÉ et F. SOLAS.                                             |
| Balanciers, balances et poids de précision..... | Ach. CROCHET.                                                      |
| Balances de haute précision.....                | ADAM.                                                              |
| Bijoutiers.....                                 | COUPAT, HEURGON, MASSON et PRÉVOTEAU.                              |
| Cartonniers de fantaisie.....                   | F. ARNAUD, CAROL et LÉON LUCAS.                                    |
| Découpeurs-marqueteurs.....                     | GOBERT, A. LEVALLOIS et E. POIRIER.                                |
| Dessinateurs d'ameublement.....                 | BRUNET et C. NIVILLER.                                             |
| Dessinateurs en châles.....                     | CAILLET, P. DENAY, E. JANIN, E. MEYER, A. MON-<br>NET et RABEAULT. |
| Doreurs sur bois.....                           | ENGESER et LABORDE.                                                |
| Ebénistes.....                                  | MATHIEU, MAUSSIRE, J. ROY, E. TARTARET et A.<br>VOIRIN.            |
| Eventailistes.....                              | A. BAUDE et A. LOIZEL.                                             |
| Fleurs artificielles.....                       | Mlle Laure LEGENDRE et Mme BAQUET.                                 |
| Fondeurs en cuivre.....                         | AYALLE, CAMPIERRE.                                                 |
| Fourreurs et apprêteurs en peaux.....           | HERMAN, JURY, LABAIRE et TOUBIN.                                   |
| Horlogers.....                                  | F.-V. ALEXANDRE.                                                   |
| Imprimeurs sur étoffes.....                     | BULARD, E. DOSBOURG et H. MERCIER.                                 |
| Imprimeurs en papiers peints.....               | H. DESBOIS, R. SIMON et F. SON.                                    |
| Imprimeurs en taille-douce.....                 | DESBOIS, L. DORVAL et C. SILVESTRE.                                |



|                                   |                                                                           |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Joailliers .....                  | A. LACROIX et E. PLESSIER.                                                |
| Laqueurs .....                    | LANGLOIS et RABUTEAU.                                                     |
| Lithographes.....                 | A. ARTUS, CHALAMEL, P.-C. DOMBY et E. ROMETTE.                            |
| Marbriers.....                    | Jules SAURET et A. WILLEMOTTE.                                            |
| Menuisiers en meuble antique..... | J. DURAND, LAGOUTTE jeune et LESIEUR.                                     |
| Menuisiers en sièges.....         | DESTÈRES et SPOETLER.                                                     |
| Orfèvres.....                     | BERGER, J. BING, CROSVILLE, H. DAIBER, GABRELLE, GREMERET et GUILLAUMONT. |
| Peintres sur céramique.....       | BESSON, L. GOUTARD, MINET et REVENU.                                      |
| Peintres décorateurs.....         | H. COIGNET et E. GÉRARD.                                                  |
| Peintres verriers.....            | C. CASTELLANI.                                                            |
| Photographes.....                 | BIGNARD et BOUCHER.                                                       |
| Sculpteurs en ameublements.....   | ANT. DEBON et VIGOUREUX.                                                  |
| Sculpteurs marbre et pierre.....  | BERTHEUX, DEMESSIREJEAN et LEGÉ (fils).                                   |
| Tabletters en écaille.....        | CUIF dit RIVOIRE et L.-L. VIARD.                                          |
| Tailleurs de cristaux.....        | A. JARDET, J.-B. DUILLON et N. VALTER.                                    |
| Tapissiers.....                   | FOUCART et VILLENEUVE.                                                    |
| Tisseurs.....                     | DAILLANCOURT, DRIVON, FOURNEL, GAUNIN et A. LELAIRE.                      |
| Tourneurs sur bois.....           | PRÉVOST et STOENKEL.                                                      |
| Typographie parisienne.....       | BARAGUET, COULON (aîné), DURAND, LECOMTE, MOULINET et SOLEIL.             |

---

### **Londres, 1871, Exposition Internationale.**

France. COMMISSION SUPÉRIEURE. Rapports.

OEUVRES D'ART et produits industriels. Commissariat général.

|                                         |                 |
|-----------------------------------------|-----------------|
| Application de l'art à l'industrie..... | DE LUYNES.      |
| Beaux-Arts.....                         | VIOLLET-LE-DUC. |
| Céramique.....                          | A. GRUYER.      |

---

### **Londres, 1872, Expositions Internationales.**

France. COMMISSION SUPÉRIEURE. Rapports.

|                                                       |                   |
|-------------------------------------------------------|-------------------|
| Beaux-Arts et Beaux-Arts appliqués à l'industrie..... | OCTAVE LACROIX.   |
| Céramique (2 <sup>e</sup> série).....                 | VICTOR DE LUYNES. |
| Cotons, ses transformations, ses produits.....        | ALCAN.            |
| Imprimerie et librairie.....                          | GEORGES MASSON.   |
| Instruments de musique et appareils d'acoustique..... | FOCILLON.         |
| Papiers et papeterie.....                             | AIMÉ GIRARD.      |

---

### **Vienne, 1873, Exposition Universelle et Internationale.**

France. OEUVRES D'ART et manufactures nationales. Commissariat général.

RAPPORT D'ENSEMBLE DE LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE française à l'Exposition universelle de Vienne.

RAPPORTS. Exposition universelle de Vienne, 1873. France. Commission supérieure. 5 vol.

|                                                 |        |                       |
|-------------------------------------------------|--------|-----------------------|
| Appartements complètement meublés.....          | Gr. 49 | N. BAILLY.            |
| Arts graphiques.....                            | 12     | G. MASSON.            |
| Beaux-Arts.....                                 | 25     | Maurice COTTIER.      |
| Bois ouvrés.....                                | 8      | Charles ROSSIGNEUX.   |
| Broderies à la main et à la mécanique.....      | 5      | BASQUIN.              |
| Bronzes.....                                    | 7      | Gustave DREYFUS.      |
| Céramique et verrerie.....                      | 9      | Victor DE LUYNES.     |
| Cuir et caoutchouc.....                         | 6      | Charles SOYER.        |
| Dentelles.....                                  | 5      | Félix AUBRY.          |
| Habillement des deux sexes.....                 | 5      | J. CARLHIAN.          |
| Industrie domestique nationale.....             | 20     | S. RONDELET.          |
| Joaillerie, bijouterie, orfèvrerie.....         | 7      | ROUVENAT et FONTENAY. |
| Objets d'art pour les services religieux.....   | 23     | BOESWILLWALD.         |
| Papier.....                                     | 11     | Charles BÉCOULET.     |
| Passementerie, fleurs, plumes.....              | 5      | PARIOT-LAURENT.       |
| Photographie, procédés, application, appareils. | 12     | A. DAVANNE.           |
| Soie et tissus de soie.....                     | 5      | NATALIS-RONDOT.       |
| Tabletterie, maroquinerie, bimbeloterie.....    | 10     | DUVELLEROY.           |
| Tissus de coton unis, façonnés, mélangés...     | 5      | Adolphe DELHAYE.      |
| Tissus de laine.....                            | 5      | DEMAR.                |
| Tissus de laine cardée.....                     | 5      | DAUPHINOT.            |
| Tulles et dentelles à la mécanique.....         | 5      | Adolphe DELHAYE.      |

---

### Londres, 1874, Exposition Internationale.

France. COMMISSION SUPÉRIEURE. Rapports.

France. ŒUVRES D'ART et produits industriels. Commissariat général.

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Beaux-Arts.....                      | G. LAFENESTRE. |
| Exposition de la Ville de Paris..... | MICHAUX.       |
| Industrie.....                       | G. LIX.        |
| Monuments historiques de France..... | BAUMGART.      |

---

### Philadelphie, 1876, Exposition Universelle et Internationale.

J. OZENNE et E. DU SOMMERARD. — Rapport de la Commission supérieure.

|                                                                                          |                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Arts décoratifs.....                                                                     | A. BARTHOLDI.             |
| Ameublement et objets d'un usage général dans les constructions et les appartements..... | Marquis A. DE ROCHAMBEAU. |
| Beaux-Arts.....                                                                          | SAINTIN.                  |
| Céramique et verrerie.....                                                               | CH. DE BUSSY.             |
| Fer et acier.....                                                                        | VALTON.                   |
| Imprimerie et librairie.....                                                             | R. FOURET.                |
| Mines et métallurgie.....                                                                | L. SIMONIN.               |
| Orfèvrerie, bijouterie, bronze.....                                                      | G. ROULLEAUX-DUGAGE.      |
| Soies et soieries.....                                                                   | L. CHATEL.                |
| Vêtements, parures, articles de fantaisie.....                                           | DIETZ-MONNIN.             |

## Paris, 1878, Exposition Universelle et Internationale.

J.-B. KRANTZ. — Rapport administratif. 2 vol.

JULES SIMON. — Introduction au Rapport du Jury, avec un Historique des Expositions [1798-1878].

E. DIDRON. — Arts décoratifs (rapport d'ensemble). 1. Architecture et décoration fixe. 2. Mobilier et accessoires.

|                                                                                                                                                                     |       |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------------|
| Accessoires du vêtement .....                                                                                                                                       | Cl. 4 | VAUDREMER.               |
| Architecture .....                                                                                                                                                  | 37    | HARTOG.                  |
| Bimbeloterie .....                                                                                                                                                  | 42    | ROSSOLLIN.               |
| Bronzes d'art, fontes d'art, métaux repoussés.                                                                                                                      | 25    | G. SERVANT.              |
| Céramique .....                                                                                                                                                     | 20    | V. DE LUYNES.            |
| Châles, spoulins, brochés, lancés, etc.....                                                                                                                         | 23    | PARISOT.                 |
| Coutellerie .....                                                                                                                                                   | 49    | DIDRON et CLÉMANDOT.     |
| Cristaux, verrerie et vitraux.....                                                                                                                                  | 49    | ERNEST MERCIER.          |
| Cuir et peaux.....                                                                                                                                                  | 35    | GAUSSEN.                 |
| Dentelles, tulles, broderie, passementerie....                                                                                                                      | 36    | DCHAYON.                 |
| Fils et tissus de laine peignée.....                                                                                                                                | 32    | KOEHLIN-SCHWARTZ         |
| Fils et tissus de lin et chanvre .....                                                                                                                              | 31    | J. LE BLAN.              |
| Fils et tissus de coton.....                                                                                                                                        | 30    | H. CARCENAC.             |
| Fils et tissus de laine cardée.....                                                                                                                                 | 33    | BLIN.                    |
| Fabrication des tapis, tapisserie, tissus d'a-<br>meublement .....                                                                                                  | 21    | H. MOURCEAU.             |
| Gravure et lithographie .....                                                                                                                                       | 5     | VICOMTE DE LABORDE.      |
| Habillement des deux sexes.....                                                                                                                                     | 38    | LEVOIS.                  |
| Horlogerie .....                                                                                                                                                    | 26    | CLAUDIUS SAUNIER.        |
| Imprimerie et librairie .....                                                                                                                                       | 9     | EDM. MARTINET.           |
| Joaillerie et bijouterie.....                                                                                                                                       | 39    | MARTIAL-BERNARD (père).  |
| Meubles à bon marché et de luxe, ouvrages<br>du tapissier et du décorateur.....                                                                                     | 17-18 | TRONQUOIS et H. LEMOINE. |
| Orfèvrerie.....                                                                                                                                                     | 24    | L. BACHELET.             |
| Papiers peints, de fantaisie et stores.....                                                                                                                         | 22    | IS. LEROY.               |
| Photographie (épreuves de).....                                                                                                                                     | 12    | A. DAVANNE.              |
| Produits des exploitations et des industries<br>forestières [bois, vannerie, etc.].....                                                                             | 44    | G.-F. EXNER.             |
| Produits de l'exploitation des mines et de la<br>métallurgie [maillechort, cloches, tôle im-<br>primée] : Section I, substances minérales,<br>métaux précieux ..... | 43    | R. ZEILLER.              |
| Section III, métaux usuels.....                                                                                                                                     | 43    | LEBASTEUR.               |
| Procédés chimiques de blanchiment, de tein-<br>ture, d'impression, d'apprêt.....                                                                                    | 48    | SCHUTZENBERGER.          |
| Sculpture .....                                                                                                                                                     | 3     | H. CHAPU.                |
| Soies .....                                                                                                                                                         | 34    | NATALIS-RONDOT.          |
| Tapis, tapisserie et tissus d'ameublement.....                                                                                                                      | 21    | H. CROUÉ.                |

## Amsterdam, 1883, Exposition Universelle et Internationale.

LOUIS CHALAIN et CHARLES GRUIER. — Délégation nationale ouvrière à l'Exposition internationale d'Amsterdam. Rapport d'ensemble. 2 vol.

Ameublement, menuiserie, ébénisterie..... A. LAVOLLÉE, DUPAGNY, DUPRÉ, V. DUMAS,  
J. PAGAUD, L. JOFFRE, A. LABOIGNE,  
A. MORIN, J. GODY et J. MAILLARD.

|                                               |                                                                                           |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cuir et peaux ouvrées.....                    | Jean BARRET, Eugène MARAIS, Paul MILLET et BURGER.                                        |
| Cuivrierie.....                               | PAGUET et A. MERLAT.                                                                      |
| Bronzes d'art et de fantaisie.....            | Paul SOMMONY, Charles OZANNE et Henri BOBIN.                                              |
| Bijouterie de deuil, doré et acier.....       | MARTY.                                                                                    |
| Bijouterie, joaillerie et serti de Paris..... | HACHE-TRESEL.                                                                             |
| Décoration.....                               | J. LEPAGE-MARTIN, L. BROUILLAUD, DARDENNE et C.-L. DUTY.                                  |
| Horlogerie.....                               | VAILLANTET, F. MOREL et Th. BARREAUX.                                                     |
| Instruction professionnelle.....              | DENIS-DOYEN et COHEN-STUART.                                                              |
| Joaillerie.....                               | Jules BESSON et T. CANU.                                                                  |
| Ornements sur métaux (préface p. L. Chalain)  | JOVIDOUX.                                                                                 |
| Papiers peints.....                           | Joseph FICHTER.                                                                           |
| Serrurerie.....                               | L. SIMON, H. GOURLÉ et BLIN.                                                              |
| Serrurerie d'art.....                         | A. LEBAILLY.                                                                              |
| Tapis.....                                    | F. RAUSSE, ROBY-PÉCOT et J. JABIN, Is. MICHEL et BOULAND.                                 |
| Tissus de laine, coton, lin, chanvre.....     | C. LEFORT, Is. RINDEZ, H. CHARLET, HÉRON, DUFOURNY, A. PELLETIER et SENEGAS.              |
| Tissus, soieries, passementeries.....         | DEFOUR, P. RIEL, BORGEY, GIROD, MATHÉ aîné, BESSON, J. DENTROUX et VACHIER.               |
| Typographie, lithographie, galvanoplastie..   | Ch. MAEGHT, Ch. DAMEZ, P. MOULIN, P. DOUAY, P. ROUSSET, A. FERRA, J. ALARY et L. DRUESNE. |
| Verrerie.....                                 | F. BAR et Ch. ZELLER.                                                                     |

### Anvers, 1885, Exposition Universelle et Internationale.

Rapports des membres du Jury international des récompenses, publiés par le Commissariat général du gouvernement. 6 vol.

|                                                                          |        |                                 |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------|
| Beaux-Arts.....                                                          | Gr. IX | E. FÉTIS.                       |
| Bijouterie et joaillerie.....                                            | Cl. 34 | Chanoine REUSENS.               |
| Bronzes d'art, fontes d'art diverses, métaux repoussés, fers forgés..... | 20     | Ch. VAN DER STAPPEN.            |
| Céramique.....                                                           | 45     | Cam. RENARD et Gustave THIERRY. |
| Châles.....                                                              |        | Eugène BRÉANT.                  |
| Cristaux, verreries et vitraux.....                                      | 14     | Em. SECTIN.                     |
| Cuir.....                                                                | 44     | S.-B. VERBOECKHOVEN.            |
| Dentelles, tulles, broderies et passementerie.                           | 31     | Camille WEBER.                  |
| Fils et tissus de coton.....                                             | 25     | Paul VAN ACKER.                 |
| Fils et tissus de laine peignée.....                                     | 27     | VALLET.                         |
| Fils et tissus de lin, chanvre.....                                      | 26     | VERNET-PARMENTIER.              |
| Horlogerie.....                                                          | 21     | A.-H. RODANET.                  |
| Meubles à bon marché et meubles de luxe.                                 |        |                                 |
| objets sculptés.....                                                     | 12     | G. DE SAVOYE.                   |
| Orfèvrerie.....                                                          | 34     | H. VAN CALSTER.                 |
| Ouvrages du tapissier et du décorateur.....                              | 13     | DEVILLE-CAVELLIN.               |
| Papeterie, reliure, matériel des arts et de la peinture.....             | 5      | BREITHOF.                       |
| Soies et tissus de soie.....                                             | 29     | Ch. REBOUR.                     |
| Tapis, tapisserie, et autres tissus d'ameublement.....                   | 46     | Ed. DAVOUST.                    |

Rapports des ouvriers délégués à l'Exposition Internationale d'Anvers. 2 vol.

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| Art du marbrier.....         | GEOFFRAY. |
| Art du graveur mosaïste..... | DELLERBA. |



|                                         |                                                                                                       |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Art du lapidaire.....                   | BESSON.                                                                                               |
| Bijouterie en Angleterre .....          | MARTY.                                                                                                |
| Céramique.....                          | BÉZON et MERCIER.                                                                                     |
| Confection des vêtements.....           | HODEN.                                                                                                |
| Dentelles.....                          | LEMAÎTRE.                                                                                             |
| Ebénisterie .....                       | DUBOIS, DUPAGNY, JUTARD, THOMAS, VIEULES et<br>VILLETTE.                                              |
| Ebénisterie en chaises.....             | GUESDEN.                                                                                              |
| Ferronnerie.....                        | MIGEOT et PAHON.                                                                                      |
| Fourrures .....                         | GROHIER.                                                                                              |
| Horlogerie.....                         | BOURLIER et HUMBERT.                                                                                  |
| Horlogerie (Gravure pour).....          | HANSER.                                                                                               |
| Industrie du tourneur sur métaux.....   | CELLE.                                                                                                |
| Imprimerie Plantin.....                 | PAQUOTTE.                                                                                             |
| Lithographie.....                       | DRUESNE et ESPINOUSE.                                                                                 |
| Menuiserie.....                         | ANTHIME, BELLIÈRES, CHABRAN, CHAMBRON, CLOËAT,<br>GAY, HUMBERT, LE DUC, PASQUIER, RAMOGÉ<br>et VILAY. |
| Meubles.....                            | THOMAS.                                                                                               |
| Mosaïque.....                           | BERMOND.                                                                                              |
| Moulage des métaux.....                 | BORDREAU.                                                                                             |
| Passementerie.....                      | BERTHOLIO.                                                                                            |
| Peinture.....                           | LEBEAU.                                                                                               |
| Peinture décoration.....                | DOIGNON, GABEL et WABOUT.                                                                             |
| Porcelaine.....                         | VAILLET, PIPEL et DECLAIR.                                                                            |
| Reliure.....                            | VERGER.                                                                                               |
| Rubans.....                             | MALTERE et PEYROT.                                                                                    |
| Sculpture.....                          | BROCHERIE, CHERY, FOURNEL et FOURNIER.                                                                |
| Sculpture, ciselure sur métaux.....     | LEFÈVRE.                                                                                              |
| Serrurerie.....                         | MERCIER et PIERROT.                                                                                   |
| Serrurerie (travaux de forge pour)..... | BALANDE.                                                                                              |
| Tabletterie.....                        | MASSON.                                                                                               |
| Tapisserie.....                         | BLANCHON, CASIER et LECLERC.                                                                          |
| Tapisserie décoration.....              | RÉGIS.                                                                                                |
| Tissus.....                             | AUBRY, CHARLET, GUERS, NAUDOT, NOLLET, ROO-<br>SEN et TERRIEN.                                        |
| Tissus de coton.....                    | BOURDON.                                                                                              |
| Tournage sur cuivre.....                | PEERT.                                                                                                |
| Verrerie.....                           | CHAGNON.                                                                                              |
| Typographie.....                        | AYRIBIER, BRIARD, DESMAISONS, LAGACHE, MON-<br>NIER, NAVARRE, PAQUOTTE, VERNÉGÉOL.                    |

## Paris, 1889, Exposition Universelle et Internationale.

Alfred PICARD. — Rapport général. 8 vol.

Tome I<sup>er</sup>. — Historique des Expositions [1798-1889].

Tome IV. — Beaux-Arts, Education et Enseignement. Matériel et procédés  
des Arts libéraux [imprimerie, librairie, papeterie, reliure....].

Tome V. — Mobilier, tissus, vêtements.

|                                      |               |                |
|--------------------------------------|---------------|----------------|
| Enseignement technique.....          | Cl. 6, 7 et 8 | P. JACQUEMARD. |
| Enseignement des arts du dessin..... | 5 bis         | Paul COLIN.    |

|                                                                |           |                        |
|----------------------------------------------------------------|-----------|------------------------|
| Application usuelle des arts du dessin et de la plastique..... | Classe 41 | CHAMPENOIS et EAPST.   |
| Bronzes d'art, fontes, ferronnerie.....                        | 25        | E. COLIN.              |
| Céramique.....                                                 | 20        | J. LOEBNITZ.           |
| Cristaux, verrerie et vitraux.....                             | 19        | V. DE LOYNES.          |
| Cuirs et peaux.....                                            | 47        | Charles POUILLAIN.     |
| Dentelles, tulles, passementerie, broderie.                    | 34        | E. LEFÈBRE.            |
| Fils et tissus de coton.....                                   | 30        | E. WADDINGTON.         |
| Fils et tissus de laine peignée.....                           | 32        | Eug. JOURDAIN.         |
| Fils et tissus de lin, chanvre, jute.....                      | 31        | SIMONNOT-GODARD.       |
| Horlogerie.....                                                | 26        | Paul GARNIER.          |
| Imprimerie et librairie.....                                   | 9         | René FOURET.           |
| Industries accessoires du vêtement.....                        | 35        | J. AYEN et A. MORTIER. |
| Joaillerie, bijouterie.....                                    | 37        | E. MARRET.             |
| Meubles à bon marché et de luxe.....                           | 47        | MEYNARD.               |
| Orfèvrerie.....                                                | 24        | Lucien FALIZE.         |
| Ouvrages du tapissier et du décorateur...                      | 18        | LEGHIEL.               |
| Papeterie, reliure.....                                        | 10        | CHOQUET.               |
| Papiers peints.....                                            | 22        | Félix FOLLOT.          |
| Photographie (épreuves et appareils de)...                     | 42        | Léon VIDAL.            |
| Soies et tissus de soie.....                                   | 33        | Marius MORIN.          |
| Tapis, tapisserie et tissus d'ameublement.                     | 21        | Victor LEGRAND.        |

ETUDES ET RAPPORTS TECHNIQUES PUBLIÉS PAR LA CHAMBRE SYNDICALE.

|                              |        |          |
|------------------------------|--------|----------|
| Bijouterie.....              | Cl. 37 | JACTA.   |
| Bijouterie en or doublé..... | 37     | PLIGNON. |
| Joaillerie.....              | 37     | MASSIN.  |
| Orfèvrerie.....              | 24     | HÉNIN.   |

**Chicago, 1893, Exposition Universelle et Internationale.**

Camille KRANTZ. — Rapport administratif.

|                                                                  |        |                       |
|------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------|
| Enseignement industriel et commercial...                         | CL. 33 | L.-G. FAVETTE.        |
| Architecture et les industries qui en dépendent en Amérique..... | 36     | Jacques HERMANT.      |
| Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.....                          | 24     | Henri VEYER.          |
| Broderies, passementeries, etc.....                              | 26     | Henri NOÏROT-BIAIS.   |
| Bronzes d'art, d'ameublement, d'éclairage.                       | 23     | Albert SUSSE.         |
| Céramique.....                                                   | 22     | Alfred HACHE.         |
| Cristaux et verrerie.....                                        | 22     | James VIDIE.          |
| Dentelles vraies.....                                            | 26     | Adrien WARÉE.         |
| Fils et tissus de lin, chanvre, jute, coton.                     | 25     | Paul LE BLAN.         |
| Habillements des deux sexes.....                                 | 26     | Eugène SIMON.         |
| Horlogerie..... [rapport spécial]                                |        | Charles-Emile TISSOT. |
| Imprimerie et librairie.....                                     | 34     | Le SOUDIER.           |
| Industrie du meuble.....                                         | 21     | Gustave QUIGNON.      |
| Industrie lainière.....                                          | 25     | Charles MARTEAU.      |
| Meubles et ouvrages du tapissier et du décorateur.....           | 21     | G. LOUCHET-BERNAUD.   |
| Orfèvrerie.....                                                  | 24     | André BOUILHET.       |
| Photographie.....                                                | 35     | Ant. LUMIÈRE.         |
| Rubans.....                                                      | 25     | Alexandre COLCOMBET.  |

|                                                                              |        |                     |
|------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|
| Soies.....                                                                   | Cl. 25 | Auguste CHABRIÈRES. |
| Tapisseries des manufactures nationales, d'Au-<br>busson et de Felletin..... | 21     | Georges HAMOT.      |
| Tissus d'ameublement et les conditions de<br>travail aux Etats-Unis.....     | 21     | Victor LEGRAND.     |
| Tissus de soie larges.....                                                   | 25     | Joseph GUINET.      |
| Vêtements et accessoires de la toilette; intro-<br>duction.....              | 26     | Julien HAYEM.       |

RAPPORTS DE LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE à l'Exposition de Chicago.

|                                                 |                                                                      |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Ameublement.....                                | BIÉMONT, GAILLARD et GRÉGY.                                          |
| Bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, joaillerie. | BRÉCY, CŒURDEVEY, HELLER, JACQUEMIN, Mo-<br>ROGE, MULARD et VAUTIER. |
| Bronzes.....                                    | MASSENET et GASTON.                                                  |
| Céramique et verrerie.....                      | ROSE.                                                                |
| Cuir et peaux.....                              | CHIQUET, CUCHELET et TILLET.                                         |
| Imprimerie.....                                 | BARBOT et DEBES.                                                     |
| Instruments de précision.....                   | BOITEAU.                                                             |
| Tissage et filature.....                        | GRENIER, LEMAIRE, NAUDOT, PICHON, SEIGNIEZ<br>et SIMOND.             |

---

**Amsterdam, 1895, Exposition Internationale.**

Lucien LAYUS. — Rapport général de la Section française.

---

**Saint-Pétersbourg, 1899, Exposition Franco-Russe.**

M<sup>me</sup> PÉGARD. — Rapport général de la Section française.

---

**Paris, 1900, Exposition Universelle et Internationale.**

Alfred PICARD. — Rapport général, administratif et technique. 7 vol. plus 1 de plans et 1 d'annexe.

Alfred PICARD. — Bilan d'un siècle. 1801-1900 :

Tome I<sup>er</sup>. — Education et enseignement, lettres, sciences, arts.

Tome IV. — Mines et métallurgie, industrie de la décoration et du mobilier, fils, tissus, vêtements.

Enseignement spécial artistique, par Paul COLIN, Groupe I<sup>er</sup>, seconde partie, Cl. 4.

Enseignement technique, par Paul JACQUEMONT, Groupe I<sup>er</sup>, cinquième partie, Cl. 6 :  
1° France; 2° Etranger.

Introduction générale, tome I<sup>er</sup>, seconde partie : Beaux-Arts, par L. BÉNÉDITE.

Introduction générale, tome II, quatrième partie : Industrie, par Michel LEVY.

#### RAPPORTS DE CLASSES

|                                                                                     |        |                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------|
| Bronze, fonte, feronnerie d'art, etc.....                                           | Cl. 97 | H. VIAN.                                       |
| Brosserie, maroquinerie, tabletterie.....                                           | 98     | Georges AMSON.                                 |
| Céramique.....                                                                      | 72     | Georges VOGT.                                  |
| Cristaux et verrerie.....                                                           | 72     | Eugène HODART.                                 |
| Décoration fixe (édifices publics et habitations).....                              | 73     | Arsène ALEXANDRE.                              |
| Décoration mobile et ouvrages du tapissier,<br>décoration extérieure de la rue..... | 66     | Ch. JEANSELME.                                 |
| Dentelles, broderies, passementeries.....                                           | 71     | Henri HÉNON.                                   |
| Dentelles à la main.....                                                            | 84     | Georges MARTIN.                                |
| Fils et tissus de coton.....                                                        | 80     | H. DÉCHELETTE.                                 |
| Fils et tissus de chanvre.....                                                      | 81     | Ed. FAUCHEUR.                                  |
| Fils et tissus de laine cardée.....                                                 | 82     | Ch. MARTEAU.                                   |
| Industrie de la confection et couture.....                                          | 85     | Léon STORCK.                                   |
| Industries diverses du vêtement.....                                                | 86     | H. HAYEN et A. MORTIER.                        |
| Instruments de précision, monnaies et mé-<br>dailles.....                           | 15     | Henri PELLAT.                                  |
| Jeux et jouets.....                                                                 | 100    | Léo CLARETIE.                                  |
| Joannerie et bijouterie.....                                                        | 95     | Paul SOUFFLOT.                                 |
| Librairie, reliure, affiches.....                                                   | 13     | MAINGUET.                                      |
| Meubles de luxe et meubles à bon marché...                                          | 69     | Pol NEVEUX.                                    |
| Orfèvrerie.....                                                                     | 94     | ARMAND-CALLIAT, terminé par<br>Henri BOUILLET. |
| Papiers peints.....                                                                 | 68     | J. PETITJEAN.                                  |
| Petite métallurgie.....                                                             | 65     | DUFRENE.                                       |
| Photographie.....                                                                   | 12     | Léon VIDAL.                                    |
| Rideaux.....                                                                        | 84     | G. SÉBASTIEN.                                  |
| Soies et tissus de soie.....                                                        | 83     | J.-N. PIOTET.                                  |
| Tapis, tapisseries et tissus d'ameublement....                                      | 70     | Ferd. LEBORGNE.                                |
| Tailles et dentelles à la mécanique.....                                            | 84     | Henri HÉNON.                                   |
| Typographie, impressions diverses.....                                              | 11     | A. LAURE.                                      |
| Vitraux.....                                                                        | 67     | Léon DUCMONT, TOURNEL.                         |

#### Musées rétrospectifs et centennaux.

##### RAPPORTS

|                                                                                  |        |                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Applications usuelles du métal et de la petite<br>métallurgie.....               | Cl. 65 | Pierre LARIVIÈRE, H. D'ALLE-<br>MAGNE, L. MAGNE, J. DO-<br>MERGUE.                                 |
| Bijoutiers-Joailliers et Expositions (1789-<br>1870, (1).....                    | 95     | G.-Roger SANDOZ.                                                                                   |
| Broderie.....                                                                    | 84     | H. NOUOT.                                                                                          |
| Brosserie, maroquinerie, tabletterie, vannerie.                                  | 98     | H. S[tettiner].                                                                                    |
| Céramique.....                                                                   | 72     | H. SARRIAU.                                                                                        |
| Costumes et accessoires [ombrelle, gant, cha-<br>peau, lorgnette, éventail]..... | 85, 86 | G. et H. CAIN, J. CLARETIE, L. DU-<br>CHET, Ft. FLAMENG, H. LAVE-<br>DAN, M. LÉLOIR et J. ROBQUET. |
| Coutellerie.....                                                                 | 93     | G. MARMUSE et C. PAGÉ.                                                                             |
| Cuir et peaux.....                                                               | 89     | Placide PELTEREAU.                                                                                 |
| Dentelles.....                                                                   | 84     | E. LEFÈBRE.                                                                                        |
| Eclairage non électrique.....                                                    | 75     | Henry D'ALLEMAGNE.                                                                                 |
| Fils et tissus de laine.....                                                     | 82     | A. SEYDOUX.                                                                                        |

(1) Voy. aussi : Bijouterie française au dix-neuvième siècle, Henri VEVER. 3 vol.



|                                                                          |        |                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------|
| Fils et tissus de coton.....                                             | Cl. 80 | Comité.                                  |
| Horlogerie.....                                                          | 96     | Mathieu PLANCHON.                        |
| Instruments de musique (matériel, procédés<br>et produits).....          | 47     | Albert JACQUOT.                          |
| Jouets.....                                                              | 100    | Henry D'ALLEMAGNE.                       |
| Librairie, journaux, affiches, reliure.....                              | 43     | Lucien LAYUS.                            |
| Mobilier et décoration... Classes 66, 69, 70, 71, 97                     |        | Le CORBEILLIER.                          |
| Monnaies et médailles.....                                               | 45     | Henri SARRIAC.                           |
| Orfèvrerie française (xvin <sup>e</sup> et xix <sup>e</sup> siècles).... | 94     | Henri BOULHET.                           |
| Papiers peints.....                                                      | 68     | Félix FOLLOT.                            |
| Photographie (matériel, procédés et produits).                           | 42     | DAVANNE, Maurice BUCQUET et<br>L. VIDAL. |
| Soies et tissus de soie.....                                             | 83     | Raymond COX.                             |
| Typographie.....                                                         | 11     | DELALAIN.                                |
| Vitreaux.....                                                            | 67     | L. MAGNE.                                |

### Saint-Petersbourg, 1901, Exposition Internationale artistique.

MARTIAL-BERNARD fils. — Rapport général de la Section française.

### Hanoï, 1902-1903, Exposition Internationale et Universelle.

Paul BOURGEOIS et G.-Roger SANDOZ. — Rapport général de la Section française.

### Saint-Louis, 1904, Exposition Internationale et Universelle.

Henry HAMELLE, J.-M. GANNE, et P.-H. REMON. — Rapport général de la Section française. 2 vol.

|                                                                                                                                    |        |                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------|
| Accessoires du vêtement [chapellerie, modes,<br>fleurs, plumes, lingerie, bonneterie, cannes,<br>ombrelles, éventails, céram]..... | Cl. 61 | Eugène MERMILLIOD.                     |
| Ameublement de bureaux et d'habitations....                                                                                        | 38     | Paul SOUBRIER.                         |
| Broserie, maroquinerie, tabletterie, vannerie.                                                                                     | 34     | SAINT-ANDRÉ DE LIGNEREUX.              |
| Céramique.....                                                                                                                     | 45     | René SACHOT.                           |
| Confection et couture.....                                                                                                         | 59     | D.-HUBERT DE VAUTIER.                  |
| Coutellerie.....                                                                                                                   | 29     | Georges HENRY.                         |
| Cristallerie et verrerie.....                                                                                                      | 47     | Léopold APPERT.                        |
| Décoration et mobilier des édifices publics et<br>des habitations.....                                                             | 37     | Georges HOENTSCHEL.                    |
| Décoration du tapissier.....                                                                                                       | 44     | A. VINET.                              |
| Dentelles, broderies, passementeries, dessins<br>industriels.....                                                                  | 58     | Émile SIXS.                            |
| Fils et tissus de coton.....                                                                                                       | Gr. 54 | Paul PERRIN et Paul ANGEL.             |
| Horlogerie.....                                                                                                                    | Cl. 32 | Sidney HEBERT.                         |
| Génie architectural.....                                                                                                           | 27     | Albert BESDEL.                         |
| Industrie du cuir, de la pelleterie.....                                                                                           | 60     | Albert DOMANGE.                        |
| Industrie lainière.....                                                                                                            | 56     | Paul MASSE et Francisque BON-<br>NIER. |
| Industrie du lin et du chanvre.....                                                                                                | 55     | Etienne MASCRÉ.                        |
| Joaillerie, bijouterie.....                                                                                                        | 31     | Elie WEILL.                            |

|                                                                                      |        |                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------|
| Jouets .....                                                                         | Cl. 36 | Henry D'ALLEMAGNE.                      |
| Librairie, musique, reliure et cartographie ...                                      | 17, 18 | Henri LE SOUDIER.                       |
| Orfèvrerie.....                                                                      | 30     | G. HENRY.                               |
| Papeterie .....                                                                      | 28     | John-F. JONES.                          |
| Papiers peints.....                                                                  | 42     | E. DESFOSSÉ.                            |
| Photographie.....                                                                    | 46     | Jules DEMARIA.                          |
| Quincaillerie, matériel, procédés et produits<br>[feronnerie d'art, serrurerie]..... | 41     | Louis MAISON.                           |
| Soies et tissus de soie.....                                                         | 57     | Emile CARRIÈRE et Etienne CHAR-<br>BIN. |
| Tapis, tapisseries, tapis d'ameublement.....                                         | 43     | Paul CORNILLE.                          |
| Vitraux.....                                                                         | 39     | Henri DE LUZE.                          |

### **Liège, 1905, Exposition Internationale et Universelle.**

Fernand CHAPSAL et A. PINARD. — Rapport général de la Section française.

|                                                                   |        |                   |
|-------------------------------------------------------------------|--------|-------------------|
| Accessoires du vêtement.....                                      | Cl. 56 | Léon CHEVREAU.    |
| Bronzes, fonte et feronnerie d'art.....                           | 97     | Th. MILLET.       |
| Brosserie, maroquinerie, tabletterie.....                         | 98     | Gustave LATOUCHE. |
| Cristaux et verrerie.....                                         | 73     | Eugène HOUTART.   |
| Cuirs et peaux .....                                              | 89     | Gustave CAEN.     |
| Décoration fixe des édifices publics et des ha-<br>bitations..... | 66     | A. BESEDEL.       |
| Dentelles, broderies, passementeries et des-<br>sins.....         | 84     | H. BÉQUET.        |
| Décoration mobile et ouvrages du tapissier...                     | 71     | Eugène TERNISIEN. |
| Fils, tissus et vêtements.....                                    | 76, 79 | Albert RICEBOURG. |
| Fils et tissus de laine.....                                      | 82     | Henry GLORIEUX.   |
| Fonderie, fer, cuivre, bronze .....                               | 65     | Henri PAILLIETTE. |
| Horlogerie .....                                                  | 96     | François RANNAZ.  |
| Industrie de la confection et couture.....                        | 85     | E. RICOIS.        |
| Instruments de musique.....                                       | 17     | G. DUTREIH.       |
| Jouets et jeux.....                                               | 100    | Alexis CHAUVIN.   |
| Meubles à bon marché et de luxe .....                             | 69     | Fr. LINKE.        |
| Orfèvrerie, joaillerie, bijouterie.....                           | 95     | Paul PIEL.        |
| Papeterie.....                                                    | 92     | Pierre LANDRIN.   |
| Papiers peints.....                                               | 68     | Félix GAUDIN.     |
| Photographie.....                                                 | 42     | Charles MENDEL.   |
| Produits de la chasse (fourrures).....                            | 52     | B. PFEIFFER.      |
| Tapis, tapisseries, étoffes d'ameublement.....                    | 70     | H. PARISON.       |
| Typographie, impressions diverses .....                           | 41     | Henri PICHOT.     |
| Vitraux.....                                                      | 67     | Félix GAUDIN.     |

### **Milan, 1906, Exposition Internationale et Universelle.**

Paul DREYFUS-BING et G.-Roger SANDOZ. — Rapport général de la Section française, avec une préface de A. GERVAIS.

|                                                             |                  |                     |
|-------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|
| Arts décoratifs [artistes décorateurs].....                 | Cl. 66, Sect. C. | Pierre SELMERSHEIM. |
| Arts décoratifs [verrerie, cristallerie, vi-<br>traux]..... | Cl. 67 et 73     | René MARTIN.        |
| Bijouterie-Joaillerie.....                                  | 95               | G. FOUQUET.         |
| Brosserie, maroquinerie, tabletterie, van-<br>nerie .....   | 98               | Georges LELOIR.     |

|                                                                                                                           |                  |                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------|
| Confection et couture.....                                                                                                | Cl. 58           | A. HALIMBOURG et A. DAVID. |
| Cuir et peaux.....                                                                                                        | 89               | Ch. MARCHAND.              |
| Galerie du travail [art graphique, papiers,<br>travail des métaux, du bois, céramique,<br>verre, soie, coton, laine]..... | 13               | LANNES.                    |
| Décoration fixe des édifices publics et ha-<br>bitations.....                                                             | Cl. 66, Sect. A. | Albert BESDEL.             |
| Industrie du livre.....                                                                                                   | Cl. 13 et 14     | R. DESCLOSIÈRES.           |
| Industries d'art [fer forgé, meubles, céra-<br>mique, verres décorés, frises].....                                        | Cl. 66, Sect. D. | Georges CORNILLE.          |
| Industrie du vêtement.....                                                                                                | 86               | Georges DEHESDIN.          |
| Papiers peints, tapis, décoration mobile..                                                                                | Cl. 68 à 71      | Edouard POTEAU.            |

## Bucarest, 1906, Exposition Universelle et Internationale.

Léo CLARETIE. — Rapport général de la Section française.

## Dublin, 1907, Exposition Universelle et Internationale.

G. MANSARD. — Rapport général de la Section française.

## Saragosse, 1908, Exposition Hispano-Française.

Joseph STETTEN. — Rapport général de la Section française.

## Londres, 1908, Exposition Franco-Britannique.

Yves GUYOT et G.-Roger SANDOZ, rapporteurs généraux; Paul BOURGEOIS, Charles JEANSELME et Léo CLARETIE, rapporteurs généraux adjoints. — Rapport général de la Section française.

|                                                                                                                       |         |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| Bijouterie, joaillerie.....                                                                                           | Cl. 95  | H. TETERGER.     |
| Bimbeloterie.....                                                                                                     | 100     | du SERRE-TELMON. |
| Cristaux et verrerie.....                                                                                             | 83      | DEVAWRIN.        |
| Décoration mobile et ouvrages du tapissier<br>(meubles à bon marché et de luxe, tapis,<br>tapisseries et autres)..... | 69 à 71 | TRÉZEL.          |
| Dentelles, broderies, passementeries.....                                                                             | 84      | Ch. THIÉBAUT.    |
| Fils et tissus de coton.....                                                                                          | 80      | WIBAUX.          |
| Fils et tissus de lin, chanvre.....                                                                                   | 81      | SIMONNOT.        |
| Fils et tissus de laine.....                                                                                          | 82      | BLIN.            |
| Industrie de la confection et de la couture....                                                                       | 85      | CARETTE.         |
| Librairie, reliure, affiches, cartes et appareils<br>de géographie.....                                               | 43, 14  | TERQUEM.         |
| Photographie.....                                                                                                     | 12      | Ch. MENDEL.      |
| Produits de la chasse, fourrures, pelleteries...                                                                      | 52      | A.-E. RUZÉ.      |
| Soies et tissus de soie, Lyon et Saint-Etienne.                                                                       | 83      | E. RICHARD.      |
| Soies et tissus de soie, Paris.....                                                                                   | 83      | RAIMON.          |

## Copenhague, 1909, Exposition française d'Art Décoratif.

G.-Roger SANDOZ et Jean GUIFFREY. — Rapport général, précédé d'une Etude documentaire sur les Arts appliqués et les Industries d'Art dans les Expositions.

## Bruxelles, 1910, Exposition Universelle et Internationale (1).

Fernand CHAPSAL et A. PINARD. — Rapport général de la Section française

|                                                                                  |         |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| Bimbeloterie.....                                                                | Cl. 100 | Alexis CHAUVIN.  |
| Bronze, fonte et ferronnerie d'art, zinc d'art, métaux repoussés.....            | 97      | Jacques SUSSE.   |
| Brosserie, maroquinerie, tabletterie et vannerie.....                            | 98      | Georges LELOIR.  |
| Céramique.....                                                                   | 72      | DE GEIGER.       |
| Cristaux et verreries.....                                                       | 73      | BARREZ.          |
| Cuir et peaux.....                                                               | 89      | POULLAIN.        |
| Décoration fixe des édifices publics et habitations.....                         | 66      | DUPARD.          |
| Décoration mobile et ouvrages du tapissier, décoration extérieure de la rue..... | 71      | LOUIS BRAQUENTÉ. |
| Dentelles, broderies et passementerie.....                                       | 84      | Alphonse BIAIS.  |
| Fils et tissus de coton.....                                                     | 80      | René LAEDERICH.  |
| Fils et tissus de laine.....                                                     | 82      | Jules ROUSSEAU.  |
| Fils et tissus de chanvre.....                                                   | 81      | CAYILLON.        |
| Horlogerie.....                                                                  | 96      | Georges MEYER.   |
| Industrie de la confection et de la couture....                                  | 85      | KRIEGCK.         |
| Industries diverses du vêtement.....                                             | 86      | PABENT.          |
| Joailliers-Bijoutiers et Expositions (1870-1911).                                | 95      | G.-Roger SANDOZ. |
| Librairie, reliure, affiches.....                                                | 43      | Charles MENDEL.  |
| Métallurgie petite.....                                                          | 65      | BAC.             |
| Meubles à bon marché et meubles de luxe....                                      | 69      | Paul SOUBRIER.   |
| Orfèvrerie.....                                                                  | 94      | HENRY.           |
| Photographie.....                                                                | 42      | TAU LANDIER.     |
| Produits de la chasse fourrures.....                                             | 52      | Victor REVELLON. |
| Soies et tissus de soie.....                                                     | 83      | TASSINARI.       |
| Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement.....                           | 70      | LORTHOIS.        |
| Typographie, impressions diverses.....                                           | 41      | L. DE BARY.      |

## Turin, 1911, Exposition Internationale (1).

Émile BERR et G.-Roger SANDOZ, rapporteurs généraux; Paul DREYFUS BING, rapporteur général adjoint. — Rapport général de la Section française.

|                                          |                       |                      |
|------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Accessoires du vêtement.....             | Cl. 133 D.            | Henri DEBOE.         |
| Ameublements.....                        | 72                    | Alexandre COURCIER.  |
| Arts graphiques.....                     | 145 à 151, 154 et 156 | LORTAT-JACOB.        |
| Artistes décorateurs.....                | 71 B.                 | Raymond KOECHLIN.    |
| Bijouterie.....                          | 135                   | André FALIZE.        |
| Bimbeloterie et bijouterie fantaisie.... | 137                   | Paul PIEL.           |
| Bronze.....                              | 73 B.                 | Justin BOCHON.       |
| Céramique.....                           | 74                    | Jules LOEBNITZ.      |
| Couture.....                             | 133 C.                | Pierre LAGUIONIE.    |
| Décoration matériaux.....                | 71 A.                 | André NARGOUX.       |
| Dentelles.....                           | 133 B.                | Paul DOIZEY.         |
| Édifices publics et privés.....          | 69, 70                | Charles DUPUY.       |
| Fourrures.....                           | 133 A.                | Charles HANAU.       |
| Horlogerie.....                          | 136                   | Fernand DREYFUS.     |
| Papiers.....                             | 144                   | PERRIGOT-MASURE.     |
| Photographie.....                        | 45 à 48               | Charles MENDEL.      |
| Reliure et journal.....                  | 151, 152, 153         | Jules TAILLANDIER.   |
| Soieries.....                            | 130, 131 A.           | Paul CORNILLE.       |
| Soieries.....                            | 130, 131 B.           | Francisque BERTRAND. |
| Tapisseries.....                         | 73 A.                 | LOUIS TRÉZEL.        |
| Verrerie.....                            | 74                    | Léon HOUDAILLE.      |

1. La plupart des rapports de classes des Expositions de Bruxelles et de Turin n'ayant pas encore été déposés, nous donnons ici la liste des rapporteurs proposés.



# EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS MODERNES

## projetée à Paris.

### DOCUMENTS

- 1° Extrait du Rapport sur le Service des Beaux-Arts, par CH.-M. COUBYA, député.— Budget général de l'exercice 1907.
- 2° « De l'Art social et de la nécessité d'en assurer le progrès par une Exposition », par ROGER MARX (*Idées Modernes*, janvier 1909).
- 3° « L'Art décoratif s'atrophie en France. Pour le vivifier, il faut faire une Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris », par ROGER MARX (*Le Matin*, 27 février 1909).
- 4° Réponses aux propositions de ROGER MARX (*Le Musée*, décembre 1909).
- 5° Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. — Extrait du Rapport annuel à l'Assemblée générale du 16 novembre 1910.
- 6° Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. — Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de direction du 28 mars 1911.
- 7° Lettre de G.-Roger SANDOZ, secrétaire général de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, à François CARNOT, président de l'Union centrale des Arts décoratifs (28 mars 1911).
- 8° « Une Exposition en 1913 », par Emile BERR (*Le Figaro*, 29 mars 1911).
- 9° Projet d'Exposition internationale des Arts décoratifs modernes. — Séance des délégués de l'Union Centrale des Arts décoratifs, de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et de la Société des Artistes Décorateurs (29 mars 1911).
- 10° Chambre des Députés. — 1<sup>re</sup> séance du 30 mars 1911. Discussion générale du budget des Beaux-Arts. Discours de M. Albert SARRAUT, rapporteur. (*Journal Officiel* du 31 mars 1911).
- 11° Lettre adressée à M. DUJARDIN-BEAUMETZ, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, par l'Union Centrale des Arts décoratifs, par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et par la Société des Artistes décorateurs (10 avril 1911).
- 12° « L'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels s'ouvrira à Paris en 1914 ou 1915 ». Interviews de MM. STEEG, ministre de l'Instruction publique; MASSÉ, ministre du Commerce; PAUL-BONCOUR, ministre du Travail; DUJARDIN-BEAUMETZ, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, par Henry DE JOUENEL (*Le Matin*, 11 avril 1911).
- 13° Conseil municipal de Paris. — Séance du 13 avril 1911. Adoption d'un vœu de M. LAMPUE en faveur de l'organisation d'une Exposition internationale d'Art décoratif à Paris.
- 14° Sénat. — Séance du 15 avril 1911. Proposition par CH.-M. COUBYA, sénateur, d'un projet de résolution, en vue de l'organisation d'une Exposition Internationale des Arts décoratifs et industriels à Paris en 1914 (*Le Matin*, 16 avril 1911).
- 15° Commission d'étude composée des délégués des Associations artistiques françaises et présidée par François CARNOT. — *Rapport sur une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes à Paris en 1915 (rédigé par René GUILLERÉ et paru le 1<sup>er</sup> juin 1911).*
- 16° Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. — Assemblée générale du 20 juin 1911; extrait du Rapport général annuel.
- 17° Chambre des Députés. — 1<sup>re</sup> séance du 6 décembre 1911. Discussion générale du Budget des Beaux-Arts. Discours de M. Etienne ROGNON. (*Journal Officiel* du 7 décembre 1911).

- 18° Chambre des Députés. — Séance du 6 février 1912. Proposition de loi tendant à organiser à Paris, en 1915, une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, présentée par François CARNOT, PAUL-BONCOUR, Henry COCHIN (Nord), Charles DUMONT (Jura), MASSÉ, NOULENS, PUECH, Joseph REINACH, SEMBAT, SIBILLE, J. THIERRY, AYNARD.
- 19° Commission d'étude : sous-commission financière présidée par G.-Roger SANDOZ; rapport de Paul MEZZARA (28 mars 1912).
- 20° Conseil municipal de Paris. — Séance du 2 avril 1912. Discours de Louis DAUSSET et vœu relatif à l'organisation à Paris, en 1915, d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes.
- 21° Union Centrale des Arts décoratifs. — Assemblée générale du 30 avril 1912. Extrait du Rapport annuel de François CARNOT, président.
- 22° Chambre des Députés. — Résumé du Rapport de M. ROBLIN, sur la proposition de loi présentée en vue d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes (déposé le 1<sup>er</sup> juillet 1912 et publié au *Journal Officiel* du 21 août 1912).
- 23° Chambre des Députés. — 2<sup>e</sup> séance du 12 juillet 1912. *Adoption d'un projet de résolution tendant à organiser en 1915, à Paris, une Exposition Internationale des Arts décoratifs modernes.* (*Journal Officiel* du 13 juillet 1912.)
- 

1°

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

---

Budget général de l'Exercice 1907.

Rapport sur le service des Beaux-Arts

par M. COUYBA, Député

---

### Une Exposition Internationale d'Art Décoratif et une École nationale du Mobilier.

---

. . . . .

Ainsi, comme on vient de le voir, nous sommes fortement battus en brèche dans les pays du Nord et en Italie, au point de vue du progrès de l'Art Décoratif. L'Etat a le très grave tort de ne pas se renseigner :

- 1° Sur les Expositions étrangères;
- 2° Sur les tendances et la personnalité des artistes par rapport aux tendances et à la personnalité de nos producteurs nationaux;
- 3° Sur les conditions normales de la production, du marché, etc.;
- 4° Sur ce qu'on pense à l'étranger des Français et de l'Art français.

Nous nous présentons souvent aux Expositions du dehors avec une étonnante ignorance des terrains. Il arrive à certaines de nos manifestations d'être à peu près

exactement le contraire de ce qu'il faudrait. Ajoutons que de regrettables conflits peuvent se produire entre le Commerce et les Beaux-Arts en matière d'exposition hors frontières. Tout s'en ressent. Ni l'Exposition de Turin, naguère, ni celles de Liège, de Saint-Louis et de Milan hier n'ont été des succès complets pour nous.

En conséquence et en présence du mouvement qui ramène tous les arts à leur destination première, celle du décor, devant le développement remarquable de l'art appliqué à l'étranger, et en vue d'encourager nos architectes et quelques-uns de nos décorateurs à la création d'un style vraiment moderne en rapport avec nos goûts et avec les conquêtes les plus récentes de la science et de l'hygiène, *il paraît utile soit de préparer officiellement une Exposition internationale d'Architecture et d'Art Décoratif, soit d'encourager l'initiative privée en vue d'une organisation de ce genre.*

L'architecture, le mobilier, les objets usuels dans leur expression décorative reflètent manifestement les arts et les goûts de leur époque. Aujourd'hui la maison d'habitation, bâtisse à loyers, petit hôtel ou villa, est devenue la principale préoccupation des constructeurs. Autour de nous, on s'efforce d'en agrémenter les aspects, d'y rendre la vie plus commode, plus saine, plus agréable. Partout s'élèvent des essais de maisons populaires, de maisons ouvrières, de maisons à bon marché. Partout la nécessité se fait sentir d'un ameublement à la fois esthétique et peu coûteux. Le développement des notions d'hygiène a contribué à répandre à tous les degrés de la population des besoins nouveaux auxquels la science et le machinisme devraient répondre par des créations simples, mais harmonieuses, à la portée des bourses modiques. Il faut montrer au peuple comment on peut décorer à peu de frais le logis, quel qu'il soit, et inciter les fabricants à produire des mobiliers harmonieux dont le prix de revient ne soit pas supérieur à celui des horreurs que l'on rencontre dans tant de logis ouvriers et bourgeois. Les meubles peuvent être en bois commun; cela ne doit pas empêcher leur forme d'être pratique et équilibrée, c'est-à-dire belle. Le papier des murailles peut coûter quatre sous le rouleau et n'en être pas moins agréable. Le vilain « chromo » pendu dans maints logis peut être remplacé par des estampes murales dont le prix n'est pas plus élevé.

Il faut encourager nos artistes dans cette voie du décor pratique et populaire. A dire toute la vérité, nous sommes encore les premiers au milieu de la concurrence mondiale, lorsqu'il s'agit de la création des objets de luxe. Nul pays ne saurait nous opposer un Majorelle ou un Lalique, par exemple; mais il faut avouer que les étrangers commercialisent nos modèles de haut prix avec une activité qui nous menace de plus en plus. Pourquoi l'initiative de nos commerçants et de nos décorateurs, si ingénieuse lorsqu'il s'agit de l'invention et de la fabrication d'une pièce unique, ne se porterait-elle pas vers une rénovation des modèles de vente courante répandus à un nombre d'exemplaires illimité? Une *Exposition Internationale d'Art Décoratif* bien préparée serait pleine d'enseignements à cet égard (1). Elle mettrait en valeur les ressources d'imagination, de goût, de conscience dans le travail et d'habileté dans le savoir de nos artistes et de nos ouvriers, et l'annonce même du projet déterminerait dans certains milieux une féconde ardeur et une émulation certainement riche en résultats. En outre, il importe de créer une école nationale du mobilier dans une ville où les influences artistiques extérieures viennent se greffer sur un tempérament de race originale et créatrice; et parmi d'autres il est un centre d'art qui semble tout désigné à l'attention de l'Etat : c'est la patrie de Jean Lahor, de Daum et de Gallé, c'est Nancy....

---

(1) Nous croyons devoir rappeler ici l'article consacré par Roger Marx à l'Exposition de Milan (*Gazette des Beaux-Arts*, 1906, t. II), où il dit : « Le projet de commémorer par une Exposition le cinquantenaire de la Troisième République ne s'admet chez nous qu'à la condition de réduire le plan à de justes proportions, et d'éviter la mégalomanie par quoi la portée des enseignements se trouva en 1900 si regrettablement compromise. »

## DE L'ART SOCIAL

et de la nécessité d'en assurer le progrès par une Exposition

par ROGER MARX

A mesure que le cours des siècles se poursuit, que la civilisation évolue et que la société se transforme, l'esprit distingue mieux quels mobiles régissent l'activité humaine et selon quelles lois ses manifestations se groupent et se complètent. L'ordre général s'en révèle peu à peu comme l'horizon se dévoile par degré au terme d'une ascension lente ; en rase campagne la succession des plans échappe à l'observateur ; la colline, la vallée, le lac apparaissent isolés, sans dépendance mutuelle ; il faut le recul et la vision rayonnante pour découvrir l'enchaînement qui lie chaque partie au tout et qui confère à l'ensemble son caractère et son unité. Les entreprises de l'homme prêtent aux mêmes remarques que l'œuvre de la nature dont il s'inspire. Malgré la dispersion apparente de l'effort, un instant vient où se dégage le but vers lequel tendaient, en s'ignorant parfois, les volontés parallèles.

Longtemps on a pu se méprendre sur l'origine et la portée du sentiment qui exige la parure de la beauté pour tout ce qui nous sert et nous entoure ; pareille convoitise semblait fantaisie pure ou dilettantisme ; beaucoup la tenaient pour un luxe que légitiment seules l'oisiveté ou la richesse ; il est acquis maintenant que ce besoin de beauté est le signe par où s'affirment l'instinct du mieux, le désir d'adoucir la condition humaine et de hâter un bien-être auquel tous aspirent, selon des moyens différents, mais avec des droits égaux (1). Qu'aurions-nous à faire désormais de ces termes surannés, équivoques ou restrictifs d'art somptuaire, d'art décoratif ! Quand un art se mêle intimement à l'existence de l'individu et de la collectivité, la désignation d'*art social* est seule pour lui convenir ; on ne saurait limiter à une classe le bénéfice de ses inventions ; il se dédie libéralement à tous, sans distinction de rang ou de caste ; c'est l'art du foyer et de la cité-jardin, l'art du château et de l'école, l'art du bijou précieux et de l'humble poterie populaire ; c'est aussi l'art du sol, de la race et de la nation ; l'importance s'en atteste par le jeu de son action sur le progrès des industries, sur la prospérité commerciale du pays ; — si bien qu'en somme ses destinées se trouvent intéresser à la fois l'esthétique, la sociologie et l'économie politique.

Les philosophes de l'école positiviste et les Saint-Simoniens, Ruskin et William

---

1) En ce qui concerne le quatrième état, ce besoin semble la conséquence rigoureuse des satisfactions précédemment accordées aux besoins primordiaux d'assistance, d'hygiène et de confort. Les questions d'hygiène et de confort sont, d'ailleurs, à tout instant connexes aux questions esthétiques. « La joie des yeux est un des éléments de la santé », constatera Charles Gide. (*Economie sociale*, un vol. in-18, 1907, Larose et Tenin, p. 223.)



Morris, Proudhon et Guyau, Destrées et Edmond Picard, Jean Lahor (1), entre autres, ont eu l'intuition de l'avènement prochain d'une ère sociologique de l'art ; les uns se sont complu au rêve de l'utopie ; d'autres ont réduit le problème et spécialisé la question, par un séparatisme inopportun, en considérant l'art exclusivement dans ses relations avec le quatrième état et non avec la société entière. Nous trouvons plus de générosité dans l'idéal qui réclame « de tout et pour tous le bien-fait de la beauté ». Un départ ne serait-il pas oiseux d'ailleurs, quand à la seule sensibilité de chacun se mesure la faculté de la jouissance esthétique ? Il l'avait compris, le précurseur et l'initiateur auquel revint de prédire le rôle grandissant dévolu à l'art et l'ordre de ses conséquences multiples. Dans son *Rapport sur l'Exposition de Londres de 1851* (2), véritable monument d'une vaste intelligence, ornée et lucide, Léon de Laborde a tout examiné, tout calculé, tout prévu. Parmi les penseurs qui sont intervenus depuis, il n'en est aucun — pas même Mérimée — qui se soit élevé à une telle hauteur de vues. S'en rencontre-t-il même pour avoir apporté à l'étude de la question quelque contribution inédite d'un prix essentiel. Je ne sais trop, en conscience, tant se retrouvent, sous la phraséologie vieillie de jadis, la plupart des idées dont notre génération s'attribue la mise au jour. Léon de Laborde ne s'est dérobé en aucune façon à la socialisation de l'art (3) ; il en a préconisé le relèvement, pour le bien général, par le maintien du goût public ; puis, en patriote averti et sans rougir de se montrer pratique, il a envisagé l'alternative de souveraineté ou de servitude proposée par la suprématie ou l'abaissement de ce que l'on nommait alors l'art utile, de ce que nous appelons l'art social aujourd'hui.

Ainsi, dès 1856, un critique a poussé le cri d'alarme, signalé le péril et dénoncé « les efforts réalisés de toutes parts, afin de ravir à la France une domination qu'elle a exercée à plusieurs reprises depuis Charlemagne et sans interruption comme sans conteste depuis Louis XIV (4) ». Les raisons de cet ascendant ont été maintes fois rappelées ; il tient à la politesse des mœurs, à ce sens ingénieux et affiné de la grâce, de l'élégance, de la mesure, que la France reçut en partage avec d'autres pays de petite étendue et de climat tempéré, la Grèce et le Japon. Deux siècles et plus, l'univers civilisé ne connut pas d'autres règles que celles de notre goût, pas d'autres styles que ces styles Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et même Premier Empire où nos durs fonciers s'étaient marqués avec une sincérité et une convenance parfaites. Glorieuse mais redoutable conquête. Comment garder cet empire mondial ? Comment ne pas concevoir d'une aussi triomphale aventure l'orgueil immodéré qui aveugle et paralyse ? De fait, l'esprit d'initiative s'abdique jusqu'aux premières années de la Troisième République ; notre paresse imprévoyante s'attarde dans l'évocation stérile d'un passé aboli ; les morts retiennent plus la pensée que les vivants (5) ;

---

(1) Cf. *Le système de politique positive* (1830-1842) et la fin de la dernière leçon du *Cours de philosophie positive* par Auguste Comte (1842) ; *du Passé et de l'avenir des beaux-arts*, doctrine de Saint-Simon (1830) ; *du Principe de l'art et de sa destination sociale*, par Proudhon (1865) ; *l'Art au point de vue sociologique*, par Guyau (1890) ; *la Socialisation de l'art*, suite d'articles d'Edmond Picard, parus dans *le Peuple* (de Bruxelles), de 1895 à 1906 ; *Art et Socialisme*, par Destrées (Bruxelles, 1896) ; *l'Art nouveau et l'Art pour le peuple*, par Jean Lahor (1901 et 1902).

(2) Paris, Imprimerie impériale, 2 vol. in-8°. MDCCCLVI.

(3) Ouv. cité. *La vulgarisation est-elle la ruine de l'art ?* p. 445 et suiv.

(4) *Id.*, Avant-propos, p. 2.

(5) « Comprenez-vous, s'écriera Léon de Laborde, comment l'art n'a pas été tué sous deux générations de fossoyeurs qui se succèdent lugubrement depuis soixante ans, occupés exclusivement à fouiller les tombeaux des générations passées, à les copier aveuglément, servilement, sans choix et comme poussés par un fétichisme fanatique... Comprenez-vous quelle atmosphère sépulcrale plane sur ces hommes et combien est grande la nécessité d'aérer et de parfumer ces caves de l'art moderne ; combien il est urgent de constituer des hommes pratiques d'une génération saine, vigoureuse et qui sache faire une distinction radicale entre l'art créateur et les monuments du passé, comme on distingue la vie réelle de l'histoire » (p. 400).

on n'invente plus, on inventorie ; on ne crée plus, on fait œuvre de critique et d'archéologue ; ce ne sont partout qu'imitations déloyales et que pastiches ridicules : Napoléon I<sup>er</sup> avait ressuscité Rome, la Grèce et l'Égypte ; le romantisme s'engoue du gothique et, sous Louis-Philippe, la Renaissance n'est pas l'objet d'une prédilection moins fervente ; la curiosité du Second Empire, qui se pique d'éclectisme, va de l'art pompéien et néo-grec à l'art de Marie-Antoinette et de la Pompadour... S'hypnotiser dans l'adulation des âges disparus, c'est entretenir le mirage d'un rêve, c'est perdre contact avec le réel et se disqualifier dans le concours ouvert entre les nations. Loin de demeurer oisives, durant notre long sommeil, elles s'étaient éclairées sur le principe de l'art social, sur les conditions de son existence et de son progrès.

En ce qui le concerne, la loi fondamentale est la loi du renouvellement nécessaire (1). Il ne remplit sa mission que s'il évolue en accord avec l'époque dont il exprime les mœurs, les idées, les besoins. Toute dérogation à la règle rompt l'équilibre et l'harmonie. Chez nous l'art social n'est sorti de sa léthargie qu'à partir de l'instant où il a tenté de se soustraire aux suggestions du passé et où il s'est retrempé aux sources du libre instinct et de la nature (2). On peut placer au déclin du dix-neuvième siècle la période initiale de ce réveil dont porteront témoignage, en 1889, la Galerie des Machines, les palais de Formigé et d'exceptionnelles contributions (3) ; dans la suite le mouvement se continue, se propage, et l'Exposition universelle de 1900 surprend les esprits en mal de découverte ; « c'est une phase d'élaboration plutôt que de définitif aboutissement, mais combien passionnante à raison des inquiétudes qu'elle décèle et des résultats dont elle établit la progression » (4) ; on augure que notre ancienne prééminence nous sera bientôt rendue ; on prononce le mot de renaissance ; en réalité il n'en est rien ; ce n'est qu'un faux départ.

D'où vient, et pourquoi le mouvement arrêté dans son essor en France a-t-il pu se poursuivre, sans entrave, à l'étranger ? La vérité est que l'affranchissement n'était qu'apparent ; la hantise du passé n'a pas cessé de nous obséder ; l'opinion reste à désabuser ; et, sans égard pour ses intérêts et son renom, la France persiste à professer l'effroi de l'originalité et en même temps une dévotion excessive à ses styles classiques qui n'ont cependant mérité de prévaloir que par leur adaptation judicieuse au milieu. D'autre part on doit faire état de l'hostilité à tout changement, fréquente, sinon constante, chez les fabricants, chez les industriels ; esclaves de leurs habitudes, ils s'y complaisent ; une mévente possible des modèles existants ne les effraye pas moins que le surcroît de dépenses auquel obligerait l'établissement de modèles nouveaux : tant il est vrai que l'immédiat seul les préoccupe et que de l'avenir ils n'ont cure. L'avis le plus commun rendait surtout responsable

---

(1) Michelet dira de lui qu'il doit « Inventer ou périr ». — Ruskin de son côté, dans les *Pièces de Venise* (1851-1853), a formulé son esthétique dans les trois prescriptions suivantes : 1<sup>o</sup> N'encouragez jamais la fabrication d'un objet dans la production duquel l'invention n'a pas de part ; 2<sup>o</sup> N'exigez jamais un fini minutieux pour le fini lui-même, mais seulement s'il tend à un but pratique ou noble ; 3<sup>o</sup> N'encouragez jamais une imitation ni une copie d'aucune espèce...

2<sup>o</sup> C'est la voie de salut recommandée, dès 1873, par l'éducateur unique que fut Lecoq de Boisbaudran. « Au lieu d'imposer à la jeunesse l'étude prématurée, la répétition continue du passé, ne serait-il pas mieux de la placer le plus tôt possible en face de la nature, afin qu'elle y cherche, avec un esprit sincère, une imagination fraîche et indépendante, des éléments nouveaux pour de nouvelles conceptions ? Elle pourrait parvenir ainsi à rompre le cercle sans issue dans lequel l'art décoratif moderne tourne sans cesse et se trouve enfermé. »

3<sup>o</sup> Voir notre livre *la Décoration et l'Art industriel à l'Exposition universelle de 1889*, Paris, ancienne maison Quantin, in-8<sup>o</sup>, 1890.

4<sup>o</sup> *La Décoration et les Industries d'Art à l'Exposition universelle de 1900*, par Roger Marx, in-4<sup>o</sup>, Delagrave, éditeur, 1901, préface, p. vii.

de la réaction le goût encore incertain des inventions parues en 1900 ; qu'un choix s'imposât parmi tant de recherches fiévreuses, personne ne s'avise de le contester ; mais, faute de satisfaire à l'effort d'accoutumance, on a peut-être apporté trop de parti pris ou trop de hâte à censurer, dans leur ensemble, des ouvrages qui attestaient un désir d'émancipation ou d'appropriation toujours estimable en soi ; car la plus pauvre création est moins répréhensible que la contrefaçon falote où l'impuissance se trahit et se confesse.

Le copiste rappelle souvent l'enfant qui trace avec peine des caractères sans connaître le sens caché sous les signes qu'il transcrit. Ce parallèle se présente à l'esprit lorsque l'on voit tant d'artisans reproduire docilement le soleil auréolé de rayons qui constitue l'emblème de la majesté du grand roi ; sans plus d'à-propos nos meubles s'ornent de cuivres figurant des personnages de la Comédie italienne, tout comme à l'époque de la Régence et de Watteau ; pas de médecin de village qui n'hésite à proscrire les lourdes draperies flottantes dont s'encombre ce lit du *Coucher de la mariée* que nos tapissiers rééditent sans arrêt, au mépris des règles de la plus élémentaire hygiène ; n'est-il pas déconcertant encore de rencontrer, sous tous prétextes, parmi les attributs du décor familial, les glaives, les boucliers, les trophées, détachés de la panoplie napoléonienne, qui semblent quelque peu désuets après quarante années de paix et si contradictoires avec les aspirations humanitaires de la pensée moderne ?

Les architectes n'ont pas été, semble-t-il, sans favoriser la prolongation de cet anachronisme qui se perpétue comme un défi au bon sens et à la raison. Il leur appartenait de proclamer, avant tous autres, les modifications survenues dans l'état de la civilisation ; on est réduit à compter les édifices où l'auteur s'est soustrait à la tutelle de l'antiquité et des styles morts. Voilà bien le symptôme qui aurait dû mettre l'attention en éveil et inspirer le doute sur la viabilité de la prétendue renaissance. L'art de bâtir n'autorisait à l'Exposition de 1900, et pour la France du moins, aucune conclusion réconfortante ; or, l'architecture seule peut déterminer et annoncer un progrès durable ; elle est l'art social par excellence ; à son sort se trouve attachée la fortune de mainte industrie ; enfin s'il lui arrive de faire œuvre valable avec quelque continuité, son succès implique l'accord des volontés qui a précisément fait défaut en 1900. On s'est trouvé en présence d'initiatives émanant parfois d'individualités glorieuses, mais sans lien entre elles parce qu'il n'y avait ni unité de vues, ni même orientation des activités dans un sens déterminé.

Des Etats soumis au régime monarchique, l'Angleterre, l'Allemagne, les Flandres, certains pays du nord, ont prouvé dans cette rénovation un sens social mieux averti et des qualités plus propres à en assurer la poursuite (1). Ils n'ont pas été tenus en lisière par le passé ; leur tradition, moins illustre peut-être, n'a pas été pour eux une entrave ; s'ils ne possédaient pas notre goût inné, ils se sont mis en mesure de l'acquérir artificiellement par les suggestions de l'exemple, voire même par l'emprunt d'artistes français ; ils ont multiplié les écoles, les musées ; ils ont développé l'enseignement technique ; ils ont — les Allemands surtout (2) — utilisé

---

(1) Au point de vue géographique, l'isolement de l'Angleterre ne manque pas de lui être favorable, et on retiendra aussi que, dans de petits pays tels que la Belgique, la Hollande, le Danemark, l'unité et la concordance des efforts sont plus faciles à obtenir. En Allemagne, elles sont secondées par la tendance des anciennes capitales à former des « colonies » d'art distinctes. Peut-être devrait-on viser pareillement chez nous à la reconstitution des anciens centres. Les services rendus à Nancy par l'*Association provinciale des Industries d'art* (fondée par M. Emile Gallé) et à Besançon par l'*Union provinciale des Arts Décoratifs* (fondée par M. A. Chudant) sont bien pour conseiller une action dans ce sens.

(2) Sur le dernier état de l'art social en Allemagne, consulter le *Rapport présenté au nom de la délégation envoyée par le Conseil municipal de Paris au 2<sup>e</sup> congrès de l'Union provinciale des Arts Décoratifs à Munich* (1908) et l'enquête de M. Jules Huret dans le *Figaro* (1908 et 1909).



la fréquence des rapports et la facilité des communications pour s'assimiler au jour le jour les plus récentes inventions des artisans européens ; d'intelligence libre et positive, ils ont tiré parti et profit sans délai des découvertes de la mécanique, de la chimie, de l'électricité, et la fabrication industrielle n'a pas tenu, dans leur préoccupation, une moindre place que la création de l'objet de luxe, édité à nombre restreint.

Quand un problème est aussi complexe que celui de l'art social, la spontanéité, la promptitude d'esprit ne suffisent pas à l'éclaircir, et on peut se demander si l'espoir d'une solution heureuse n'est pas plutôt ménagé par la lenteur, le calme et la réflexion où incline volontiers le tempérament septentrional. Sans nul doute, c'est une conscience nette du but à atteindre, c'est l'esprit de suite, la coordination des efforts et surtout la méthode et la discipline qui ont permis à d'autres d'aboutir et de tenir la France en échec. On connaît de quel préjudice cette infériorité est devenue la cause ; on sait les atteintes portées à notre esprit d'initiative, à nos facultés d'invention laissées en friche, à notre goût qui végète et s'atrophie, faute de s'employer utilement ; on sait d'autre part l'abaissement du chiffre de telles exportations, l'invasion grandissante de tels produits manufacturés hors de France (1), l'émigration à l'étranger de certaines industries séculaires et, pour d'autres, la menace d'une disparition prochaine, entraînant après elle le désœuvrement, le chômage... N'y a-t-il rien à tenter afin de conjurer cette déchéance, et toute possibilité de relèvement est-elle interdite quand déjà on avait cru en discerner les prémisses ? Pour nous guider, cette fois, nous avons les jalons d'une expérience durement acquise ; plutôt que d'assister, complices impassibles, à notre amoindrissement, le mieux est de se remettre à la tâche, de reprendre l'œuvre de régénération au point où elle était restée, mais en s'imposant d'en régler la conduite selon la logique d'un plan prémédité, mûri et qui préserve de tout risque d'avortement.

Par l'émulation qu'elle provoque, par le déploiement d'énergie qu'elle commande, une exposition seule peut surexciter les activités et leur imprimer l'élan salutaire. Mais que l'on ne s'abuse point. D'exposition universelle, il ne saurait en être question ; l'ère en semble pour jamais close. La manifestation de 1900 s'est chargée d'établir la vanité ou plutôt le danger des conceptions chimériques hors de relation avec l'échelle humaine ; la portée didactique en a été compromise par le désordre et la confusion dont s'accompagnent fatalement un plan démesuré et une ambition jalouse de trop embrasser ; on eût dit d'elle un bazar ou une foire. La raison n'admettrait guère que le prétexte d'un caprice futile renouvelât un amusement onéreux qui ne va pas sans causer quelque perturbation dans les habitudes du pays. Il faut l'excuse de l'intérêt scientifique et le bénéfice d'un enseignement certain, pour justifier un tel branle bas, et ce bénéfice, on ne le doit attendre que d'une exposition spéciale, au programme restreint, nettement défini.

Puisque l'on nous prête l'intention de célébrer, selon un tel mode, le cinquantième de la troisième république, il y aurait honneur et profit à ne pas laisser d'autre projet égarer la pensée et à montrer sous quelles espèces s'est traduite au vingtième siècle la socialisation de la beauté. Cette exposition, nous la voudrions internationale, parce que le concours est un stimulant actif ; parce que plus d'une suggestion heureuse peut venir du dehors ; parce qu'un exemple tout proche est là, et que de l'exposition de Turin (2) date la résurrection artistique de l'Italie ; nous

---

(1) Meubles, tissus, cuivres et papiers peints anglais ; bijouterie en faux, dinanderie et étains allemands ; sièges en bois courbé et verreries d'Autriche ; porcelaines du Danemark, etc...

(2) L'« Exposition internationale des Arts Décoratifs modernes » de Turin a été ouverte de mai à novembre 1902. L'article 2 du règlement était ainsi conçu : « On n'acceptera que les ouvrages originaux qui montreront une tendance bien marquée au renouvellement



voudrions aussi qu'elle fût moderne, que toute réminiscence du passé s'en trouvât exclue sans pitié, les inventions de l'art social n'ayant d'intérêt et de raison d'être que dans la mesure où elles s'adaptent rigoureusement au temps qui les voit paraître.

Maintenant, quelle en serait l'économie générale? Le champ ne laisse pas d'être très étendu. Il ne s'agit rien moins que de révéler l'art dans l'expression de ses rapports avec la vie publique et privée, à la ville et au village, en France et dans nos colonies; d'établir comment l'industrie et le goût s'accordent à transformer les éléments, la matière pour le plaisir des yeux, l'agrément de l'usage, l'embellissement de l'existence, comment aussi la dignité de l'homme s'accroît à parer les témoignages de son labeur manuel et même ses loisirs, ses divertissements, ses joies. Mais la démonstration n'aura de valeur convaincante qu'à force de précision, de clarté. En pareille occurrence tant vaut la classification, tant vaut l'enseignement recueilli (1); elle devra se déduire du but même de l'exposition et se baser sur l'ordre nature!. C'est affaire aux économistes de la dresser avec le souci prédominant de dégager des leçons accessibles à tous. Sans en déterminer par avance le texte, n'est-on pas en droit de présumer qu'une telle exposition unirait toutes les forces vives en leur proposant un seul et même objet et qu'elle saurait consacrer la solidarité de l'art et de la nature, de l'art et de la vie, de l'art et de la science? Du même coup prendraient fin les préjugés qui ont pesé lourdement sur les dernières générations; au lieu d'être vouée à l'anathème, la machine apparaîtrait comme un auxiliaire et un agent de diffusion rapide et fidèle; rien ne subsisterait plus de l'antagonisme d'hier entre l'ingénieur et l'architecte réconciliés dans le culte utilitaire de la beauté. Car la prééminence appartiendrait cette fois aux bâtisseurs de la cité future, à ceux qui édifient le palais et l'habitation ouvrière, l'usine et le musée, le pont et l'hôpital, les thermes et l'asile de nuit; la peinture et la sculpture, qui prétendaient naguère absorber seules l'attention, interviendraient dans la limite de leurs fonctions décoratives; le groupement technologique (2) assurerait aux industries de l'ornement, du mobilier et de la vie domestique la présentation normale qui leur fut trop souvent refusée; on apprendrait aussi dans quelle large mesure restent tributaires de l'art, la mode puis les moyens auxquels il nous faut recourir pour transporter notre corps et répandre notre pensée; au dehors c'est encore l'art qui égayera la rue, qui

---

esthétique de la forme. Les imitations d'anciens styles et les productions industrielles dénuées d'inspiration artistique ne seront pas admises. » Les effets propices de ces dispositions ont été bientôt mis en lumière par l'Exposition de Milan. Voir, sur l'état comparatif de l'art italien à ces deux Expositions, nos articles de la *Gazette des Beaux-Arts* (1902, tome II, p. 506), et (1906, tome II, p. 417). [Le même écrivain a consacré à l'art social à l'*Exposition Universelle de Bruxelles* dans le même recueil (*Gazette des Beaux-Arts*, 1910, t. II, p. 492) une étude postérieure à la publication du manifeste des *Idees modernes*.]

(1) La classification rayonnante de Le Play, en 1867, reste maintenant encore exemplaire. « Elle était divisée à la fois en secteurs correspondant aux différents pays et en zones concentriques correspondant aux diverses catégories de produits. Si on allait de la circonférence vers le centre, on passait en revue tous les produits d'un même pays; si on tournait en cercle, on pouvait comparer tous les pays dans la même industrie. » Ch. Gide, ouv. cité, p. 25. — De toutes façons il faudra éviter de retomber dans les errements de 1900. Les monnaies et les médailles étaient rangées dans la même classe que les instruments de précision; on retrouvait confondus pêle-mêle, dans le groupe XV, la bijouterie-joaillerie et les produits en caoutchouc, la ferronnerie d'art et les objets de campement.

(2) C'est celui qui a été suivi: par l'*Union centrale* pour ses Expositions du métal (1881), du bois, du tissu et du papier (1882), des arts du feu (1883), et pour l'Exposition générale de 1887; par la Ville de Paris pour les Expositions (au musée Galliera), de la reliure (1902), de l'ivoire (1903), des dentelles, guipures et broderie (1907), du fer forgé, du cuivre et de l'étain (1905), de la soie (1906), de la porcelaine (1907) et de la parure précieuse de la femme (1908).

saura pourvoir de prestige les cortèges, les fêtes publiques (1); de son domaine relèveront enfin le théâtre, la musique, la danse qui favorisent la transmission directe et l'extension immédiate de l'émotion esthétique... (2).

Mais à entrer davantage dans le détail, alors qu'il s'agit d'un exposé succinct, forcément incomplet, on risquerait d'obscurcir l'idée qu'il faut se former d'un pareil dessein. Il suffit d'ailleurs pour l'instant d'avoir soumis à la réflexion des esprits éduqués sur la situation présente la chance de progrès offerte par une exposition d'art social, vision harmonieuse et rationnellement ordonnée de l'humanité en marche vers les destinées meilleures.

ROGER MARX.

3°

LE MATIN. — 27 Février 1909.

## L'ART DÉCORATIF S'ATROPHIE EN FRANCE

Pour le vivifier, il faut faire une Exposition internationale  
des Arts Décoratifs à Paris.

Notre époque consacre son effort à améliorer la condition humaine. Un sentiment tout moderne — la solidarité — a mis en éveil des aspirations généreuses et imposé la conscience de devoirs auparavant inconnus; mais les satisfactions jusqu'à présent accordées à des besoins élémentaires d'assistance signalent une orientation, indiquent un acheminement et non un terme. Par une poursuite logique de nos revendications, l'accomplissement d'un progrès suscite tout aussitôt la convoitise d'un progrès nouveau; nous avons voulu l'hygiène pour tous; puis l'hygiène a inspiré le désir du confort; et maintenant les économistes en viennent à reconnaître que « la joie des yeux constitue un des éléments de la santé ». Voilà pourquoi l'art, appelé à orner ce qui nous sert et ce qui nous entoure, apparaît à cette heure comme la recherche du bien-être sous sa forme la plus noble.

Cet art, on le nommait hier l'art somptuaire, l'art décoratif, et ces désignations pouvaient s'admettre alors qu'elles visaient pour le passé des objets de collection et

---

1) Cf. *L'Esthétique de la rue*, par Gustave Kahn (1901); *L'Esthétique des villes*, par Emile Magne (1908). Se reporter également aux travaux des Congrès (belges) et de l'*Institut de l'art public*, aux articles de M. R. de Souza sur l'art public (dans la *Grande revue*) et de M. Charles Morice sur les fêtes publiques (dans les *Arts de la vie*), etc...

2) Voir sur le théâtre, entendu comme art social, notamment les travaux de M. Maurice Pottecher et les *Œuvres de salut social en Allemagne*, par le professeur Albrecht (in-8°, Berlin, 1900, p. 147). A peine est-il besoin, tellement la nécessité s'en impose, de laisser prévoir l'attribution d'un groupe à l'enseignement, puis des conférences et des congrès destinés à étudier les questions qui concernent l'art social, l'enseignement du dessin, l'enseignement technique ou professionnel, et l'apprentissage.

pour le présent une production exclusivement réservée à une élite fortunée; l'accès à l'art du quatrième état met hors d'usage ces désignations restrictives; envisagé dans ses rapports avec la vie de l'individu et de la collectivité, cet art est l'art de la nation entière, c'est l'art *social*. Répond-il à sa mission, nous voyons en lui l'expression fidèle de la civilisation ambiante; cesserait-il d'évoluer avec la société dont il émane, il se déroberait à son obligation la plus impérieuse et sa décadence est certaine.

Instruits des causes qui associent l'accroissement de la richesse à la prospérité de l'art social et guidés par un souci bien entendu de leurs intérêts économiques, des pays moins artistes que la France, mais d'esprit plus positif — l'Angleterre, l'Allemagne par exemple — ont compris cette loi fondamentale du renouvellement nécessaire; ils se sont mis en mesure d'y satisfaire en suppléant à l'insuffisance de leur goût natif par les suggestions de l'exemple et les bienfaits de l'enseignement. Pendant ce temps, notre génie est resté inféodé aux styles illustres qui lui ont valu depuis deux siècles une suprématie mondiale; au lieu d'innover, selon l'esprit de la race, il languit et s'atrophie dans l'évocation stérile d'un passé aboli. Les mœurs, les usages, tout a pu changer autour de nous; les constructeurs n'en continuent pas moins de bâtir selon les modes d'autrefois; le danger d'un pareil anachronisme est d'autant plus inquiétant que l'architecture est l'art social par excellence et que d'elle dépend, pour une bonne partie, le sort des industries d'art — n'est-ce pas dire l'état de nos exportations? On s'occupe à bon droit de réformer l'enseignement du dessin, de modifier l'enseignement technique, de parer aux inconvénients de la crise de l'apprentissage, et il faut applaudir à toutes les initiatives qui prépareront une génération d'artisans mieux armée pour l'exercice intelligent et loyal des métiers; mais par-dessus tout on doit répandre la notion de l'effort à accomplir en vue d'adapter les dons fonciers de notre invention et de notre goût à l'expression harmonieuse d'idées et de besoins nouveaux.

Comment parvenir à ce résultat? Comment exercer une action décisive sur l'opinion et sur la production, sur le public qui juge, qui commande, qui choisit, et sur le créateur qui exécute, qui réalise? Et d'abord quelle est, au vrai, la situation? Après 1889, un mouvement semblait prêt à se produire. Dutert venait d'édifier cette Galerie des Machines qu'on se déshonorera demain à détruire, tandis qu'il s'agirait de la classer au nombre des monuments historiques du dix-neuvième siècle; Formigé avait suscité le rêve éphémère de ses palais de fer et de terre, aux tons de turquoise et de corail pâli; l'un après l'autre, sur nos instances, les Salons s'étaient ouverts indistinctement aux arts purs ou appliqués... Ce fut pour les activités une occasion rare de se donner libre carrière; elles le firent avec quelque hâte, comme il arrive pour un début, sans coordination des efforts et peut-être sans un souvenir assez présent de la tradition nationale. D'où l'avortement de tant d'essais et d'intentions souvent louables en soi. Tout est à reprendre; mais il ne paraît pas malaisé de découvrir les voies propres à favoriser une renaissance, pour peu que l'on tienne compte des inclinations du tempérament français, lequel n'aime point à peiner de façon incertaine, dans l'ombre et sans honneur. Seule une *Exposition spéciale, au programme restreint et nettement défini*, peut provoquer l'élan utile, stimuler les énergies, rallier les volontés éparses aujourd'hui mieux disciplinées et édifiées par l'expérience sur les moyens à adopter et le but à atteindre.

Cette exposition d'art social, on la voudrait *internationale*, afin de mettre à profit les leçons de l'étranger; on la voudrait *moderne*, c'est-à-dire prévenant les retours sur le passé et proscrivant, aux termes de son règlement, toute imitation de l'ancien. Si la peinture et la statuaire n'y intervenaient dans la limite de leurs applications ornementales, l'architecture au contraire y tiendrait un rôle prépondérant. La matière y apparaîtrait transformée par l'industrie humaine selon les aspirations et les ressources particulières à chaque classe; l'humble poterie ne s'y

verrait pas accueillie avec moins d'égards que le bijou précieux. Une telle exposition libérerait de l'entrave du préjugé : elle marquerait la fin du mépris voué à la machine ; elle ferait cesser l'antagonisme séculaire entre l'ingénieur et l'architecte ; elle grouperait, selon une classification méthodique et d'après la même idée d'ensemble, des manifestations jusqu'alors arbitrairement disséminées dans la cohue des expositions universelles ; ni le théâtre, ni la musique, ni la danse n'en seraient exclus ; l'art de la cité, l'art de la rue, l'art des jardins, l'art des fêtes populaires lui devraient leur remise en honneur.

Si la troisième République persiste dans son projet de célébrer par une exposition le cinquantenaire de sa fondation, il ne semble guère que l'on puisse souhaiter une commémoration plus apte à réjouir notre idéal humanitaire et à seconder notre amour du progrès ; par elle s'ouvrirait dignement une ère nouvelle — l'ère sociologique de l'art qu'ont depuis longtemps annoncée les philosophes de l'école positiviste, Auguste Comte, Pronthou et, après eux, Guyau.

ROGER MARX.

---

4°

LE MUSÉE. — Décembre 1909.

---

### Réponses aux propositions de ROGER MARX

Les propositions émises par Roger Marx dans *les Idées Modernes* de janvier 1909 et *le Matin* du 27 février 1909 suscitaient immédiatement l'attention qui doit s'attacher à toute question d'ordre vital pour le pays.

Un débat s'instituait dans la presse et dans les revues : nous signalerons plus spécialement dans la presse quotidienne, les articles de Vauxcelles (*La Crise des Arts décoratifs en France*, *Gil Blas* du 3 février), de Paul Ginisty (*l'Art social*, *Petit Parisien* du 4 février), de Pierre Gauthiez (*Pour la beauté*, *Echo de Paris* du 16 février), de A. Liesse (*l'Art social*, *Journal des Débats* du 21 février), de Grandigneaux (*le Radical*), de Luciphar (*le Figaro*, *le Siècle*), etc. ; dans les revues, les études d'Alphonse Germain (*l'Occident*, janvier 1909), de Pierre Hepp (*la Grande Revue*, 25 mars), d'André Fontainas (*Mercure de France*, 16 avril), de Pascal Forthuny (*l'Architecture moderne*, 1<sup>er</sup> mai), de M. A. Yvon (*l'Architecture*, 1<sup>er</sup> et 8 mai), de Joseph Lenot (*Revue des Lettres et des Arts*, juin), de Henri Duhem (*le Musée*, novembre 1909, etc...).

D'autre part, Roger Marx recevait de nombreuses lettres acceptant ou refusant de s'associer à ses conclusions.

Dans la revue *le Musée*, de décembre 1909, il remercie de leur bienveillant intérêt ses correspondants : Boutroux, Fouillée, Charles Gide, Schuré, Beauquier, Edmond Picard, Destrées, Bonnier, Lucien Magne, Sézille, Chédanne, Bodin, ainsi que le pasteur Charles Wagner.....

Parmi les lettres reçues, *le Musée* publiait celles, approbatives ou non, qui pouvaient inviter à l'étude du problème et en hâter la solution, notamment celles de François de Curel, Paul Desjardins, Maurice Pottecher, André Chevrillon, Christian Chertils, H. Bergson, Francis Jammes, Emile Verhaeren, Auguste Rodin,



René Lalique, la Princesse Marie Tenicheff, E.-M. de Vogüé, Vaudremer, Charles Plumet, Maurice Mæterlinck, Albert Besnard, Maurice Denis, E.-A. Bourdelle, A. Le Chatelier.

Roger Marx, pour la publication de ces lettres, les a « séries » selon l'idée dominante, inspiratrice de l'opinion exprimée ».

---

## Y a-t-il un Art social, et quelles sont les conditions de son évolution en France ?

Je suis en complète conformité de pensée avec vous. Si la condition matérielle du plus grand nombre est allée en s'améliorant, il est certain que l'alimentation spirituelle n'a pas suivi la même progression. Tout ce qui pourra servir à combler ce vide ou à suppléer ce qui ne peut plus exister fournit la matière d'une œuvre infiniment féconde. Vous indiquez un commencement de mise en pratique qui semble séduisant...

FRANÇOIS DE CUREL.

Autant que je puis, après une lecture, dégager les propositions essentielles de votre article, ce sont celles-ci :

1° L'art ne doit pas être considéré comme un luxe qui se superpose à la vie, mais bien comme une manifestation de la vie même, qui s'y inclut, de sorte que l'œuvre d'art soit empreinte d'un caractère de nécessité autant que les productions de la nature ;

2° La vie qui se manifeste dans l'œuvre d'art, qui la commande et l'anime, est une *vie sociale* ; toute la société y coopère, toute la société doit en pouvoir jouir, et si ceux qu'on appelle inexactement « les hommes du peuple » en paraissent aujourd'hui exclus, c'est qu'il sont *exclus* aussi du *peuple*, je veux dire de la communion des esprits par où une collection d'individus se fond en une réelle unité, et cette question ne relève déjà plus de la sociologie esthétique, mais simplement de la justice ;

3° La société dont la vie s'exprime par l'œuvre d'art avec un caractère de nécessité est la société immédiate actuelle, celle qui moule notre sensibilité comme notre activité ; — et l'art rétrospectif, avec ses musées, ses mobiliers « de style », ses ressouvenirs et ses « simili », ne sera jamais qu'un artifice auquel la beauté manquera parce qu'y manque l'empreinte de nécessité. Il faut donc que la civilisation présente se replie sur elle-même pour enfanter, dans la conscience de l'artisan sincère, l'art irréalisé encore qui lui correspond.

Si telles sont bien vos thèses, je ne crois pas qu'on puisse les contester : quant à l'opportunité d'une Exposition internationale d'« Art social », quelques-uns feront des réserves ; une exposition n'a pas en soi la vertu de promouvoir un art original : elle ne peut que le constater ; il est vrai qu'elle le consacre et donne, par l'exemple, aux germes latents, l'audace de poindre.

PAUL DESJARDINS.

L'idée d'une Exposition telle que vous la limitez me paraît intéressante et bonne : cette exposition servirait à déterminer les étapes de l'art en son évolution sociale ; elle pourrait donner aux producteurs, avec la conscience de l'effort collectif, une hardiesse et une confiance qui leur manquent parfois, — peut-être aussi une discipline.

Ces mots un peu barbares, « la Socialisation de l'Art », inspirent de la méfiance et de l'antipathie à de vrais artistes que je sais ; cependant c'est un fait et qui ne signifie rien contre l'individualité nécessaire de l'artiste dont la pensée restera toujours indépendante, et même en réaction contre le milieu social qui tend à la comprimer, comme sa vie restera toujours à quelque degré solitaire.....

Pour l'imitation, je suis d'avis, comme vous, qu'elle n'est à aucun degré un facteur de l'art, et qu'elle est la négation de l'artiste, — bien que la plupart des artistes professionnels ne vivent que d'imitation. L'imitation formelle du passé est d'autant plus vaine qu'elle s'applique à des choses mortes. Mais l'imitation d'un objet d'art ou d'une forme d'art présent, c'est-à-dire né depuis peu et encore tout chaud de la mode, n'est pas moins répugnante. L'art étant sinon une imitation, du moins une transposition de la nature, qu'est-ce que l'imitation d'une chose déjà imitée ou transposée ?

Par contre, vous admettez certainement que le lien entre le passé et l'avenir ne peut se rompre, qu'il n'y a pas en réalité de brusques sauts dans l'Art, non plus que dans la Nature, et que l'étude consciencieuse, réfléchie et vraiment *aimante* du passé, pour en pénétrer l'esprit, en revivifier, en quelque sorte, en soi toutes les inventions, peut être aussi féconde pour l'intelligence, que l'est pour les sens l'observation directe de la vie, de la nature, du monde, qui nous entoure.

Et à mon sens, le désir d'une trop grande originalité, qui étonne et qui s'impose, même par le scandale, est aussi néfaste à la solidité et à la durée d'une œuvre, d'une forme d'art, d'un style, que l'hostilité des conservateurs et la résistance intéressée des marchands.

En somme, tout se ramène à un patient équilibre, à cette sage et difficile mesure dont les Grecs avaient le sentiment si ferme et notre dix-septième siècle le goût un peu étroit ; cette mesure que les étourdis dédaignent parce qu'ils la confondent avec la médiocrité.

Etant d'accord sur ces points, nous nous entendrons sur l'utilité d'élargir, de plus en plus, l'art dans la vie et dans le peuple, en essayant d'éveiller ou de réveiller, dans le peuple, le goût d'une beauté non distincte de l'utile et d'une grandeur s'alliant avec la simplicité.

Maurice POTTECHER.

---

### Que le renouvellement de l'Art social est la condition de son progrès.

Toujours, ou du moins depuis trois siècles, la France, grâce à son goût sûr entre tous, a fixé les styles. Il faut donc que ce soit chez elle, dans une Exposition faite à Paris, que tous les novateurs soumettent leur travail à l'attention publique. Comme elle l'a fait jadis, elle éliminera, adoptera, choisira et enfin composera.

Emile VERHAEREN.

Je sens qu'il y a une erreur initiale. Il n'y a pas aujourd'hui de mode qui ne soit inspirée du passé, pas de produit qui ne soit une copie, nécessairement inférieure, d'un style antérieur. Après les plagiats du grec et du Moyen Age, voici aujourd'hui les pillards du japonais, du persan.

Rien de personnel, rien que faiblesse. Ah ! si nous avions la force, si nous savions regarder et étudier la nature ! Alors un cordonnier saurait suivre la forme d'un pied, le modeler avec son cuir. Or, montrez-moi un soulier, même de « bonne maison », qui ne soit inspiré seulement de la convention de la mode ? Encore est-il à parier que l'amateur, l'acheteur de ce produit rationnel, travail intelligent et artistique, serait à trouver. Cherchez l'amateur.

Il faudrait que les artisans d'aujourd'hui, comme ceux d'autrefois, fussent les juges, les seuls « arbitres de nos élégances ». Mais, pour commencer, il faudrait qu'ils en fussent capables. Pour en être digne, il faudrait que l'ouvrier redevint l'inventeur d'autrefois.

Or, les faits démontrent et une exposition ne pourra que témoigner le néant de ce genre d'invention.

Est-ce la faute du machinisme ? C'est possible, même probable. Cette grave question de la déchéance de nos industries d'art est-elle liée à tous nos problèmes et nos soucis politiques et économiques ? C'est à redouter.

A supposer qu'une Exposition révèle l'étendue et la gravité du mal, elle n'en apportera pas le remède.

Auguste RODIN.

Dans un texte restreint, vous avez embrassé la question si complexe de la détresse de l'Art décoratif en France avec la sérénité d'un noble esprit qui ne veut envisager les choses que dans leurs grandes lignes, dédaignant de s'attarder aux détails. Et cependant vous avez tout dit.

Les causes de l'état de choses que nous déplorons ensemble sont bien celles que vous signalez : les producteurs ont perdu l'habitude de l'effort. Il est plus aisé de copier un fauteuil Louis XIV que d'en créer un d'une égale beauté, plus en accord avec notre temps.

Que serait-il advenu pourtant si les ateliers dans lesquels, depuis vingt ans, s'exécutent sans relâche des pastiches des styles anciens, avaient eu à leur tête, au lieu de spéculateurs occupés de leurs intérêts, des artistes convaincus et avant tout soucieux de belles formes ? Peut-être l'Art social eût-il repris déjà en France son éclat de jadis !

Mais il est dans notre société une classe qui veille soigneusement à ce qu'un semblable progrès ne se puisse accomplir : les collectionneurs d'objets et de meubles anciens, pour la plupart marchands. Trafiquants impudents et snobs, ils s'érigent en éducateurs de la riche bourgeoisie, pour le plus grand profit de leurs affaires, sans se soucier de l'avenir de l'Art, dans ce pays dont ils étouffent sans scrupules toutes les énergies créatrices — inconscients, semble-t-il, de l'œuvre abominable qu'ils poursuivent, ignorants souvent et incapables de reconnaître la beauté si elle n'est pas cataloguée dans quelque collection fameuse ou si une date authentique ne leur permet pas d'orienter leur jugement.

Espérons pourtant que, malgré le tort qu'ils lui ont causé déjà, l'Art social moderne affirmera avec éclat sa réelle valeur, dès que, selon votre vœu, on lui en donnera les moyens par l'Exposition dont, pour ma part, je souhaite l'organisation prochaine.

Les artistes de notre pays et des autres nations, résolument secondés par vous et, je n'en puis douter, par tous les véritables amateurs d'art, concourront ardemment à prouver qu'ils pourraient, pour peu qu'ils y soient encouragés, égaler les maîtres d'autrefois et doter leur siècle d'un Art où la France retrouverait son prestige passé.

René LALIQUE.

## De la prééminence de l'Architecture dans l'Art social.

Je reçois votre article, aimable rappel du bon combat que nous combattons côte à côte il y a vingt ans ! Quelques-unes de nos espérances ont été trompées. L'Architecture, comme vous le marquez fortement, est génératrice et régulatrice de toute grande poussée artistique ; il ne m'a point paru qu'elle ait continué ou renouvelé, à l'Exposition de 1900, les tentatives pleines de promesses des Dutert et des Formigé. D'une façon générale, il me semble que l'effort de 1889 a marqué le point culminant d'une courbe, plutôt que le point de départ d'une échelle ascendante. Vous êtes un peu plus optimiste ; puissiez-vous avoir raison !

Votre projet d'Exposition internationale, limitée à l'Art social, peut être fécond : cela dépendra pour beaucoup des hommes qui lui donneront vie et forme. L'expérience nous a montré qu'une Exposition c'est un homme, une pensée heureusement ou maladroitement réalisée.

Combien vous avez raison de rappeler nos contemporains à la source-mère, à cet incomparable travail de Léon de Laborde ! Il vous eût approuvé, encouragé ; et ce suffrage posthume a un bien autre prix que le mien...

E.-M. DE VOGÜE.

Depuis longtemps, nous sommes dans un grand trouble, grâce à l'application irraisonnée de formules toutes faites, au manque d'initiative, à l'asservissement aux styles du passé, lesquels, venus à leur heure, avaient leur raison d'être et sont aujourd'hui sans objet. Ainsi que vous le dites fort bien, ce serait aux architectes de réagir. Malheureusement, les efforts réalisés sont demeurés trop isolés pour avoir une action efficace, et nous assisterons à des exhibitions surannées et incohérentes, tant que nous ne mettrons pas d'accord la forme avec la fonction, avec la structure et la nature des matériaux employés. Toute tentative dans le sens rationnel ne peut donc qu'être souhaitée.

Une Exposition d'art appliqué, en réunissant tous les efforts avec le concours des étrangers, provoquerait certainement un mouvement sérieux, et l'on ne saurait trop tendre à le voir se réaliser, pourvu, comme vous le dites avec grande raison, qu'il s'agisse, non d'une Exposition universelle, mais bien d'une exposition d'un caractère tout spécial et bien déterminé. Vous rappelez à propos les spécimens envoyés en 1900 par les étrangers, meubles, ferronnerie, peinture décorative, verrerie, etc., etc., qui avaient vivement intéressé par leur originalité, par leur rationalisme, et dont nous n'avons pas assez profité. Puissions-nous ne pas différer indéfiniment la solution et réaliser enfin une Exposition d'Art appropriée à notre milieu, basée sur la logique et la raison. Il n'est que temps d'aboutir.

VAUDREMER.

Notre rôle aujourd'hui est donc de nous débarrasser tout d'abord de l'influence qu'exerça sur nous l'étude des anciennes époques, dont, du reste, nous n'avons su voir que les manifestations extérieures, sans avoir pu nous élever jusqu'aux idées générales, si pleines de qualités de vie et d'adaptation.

Ensuite, nous devons étudier les matériaux nouveaux et les plus récents modes de production mis à notre disposition par le machinisme.



C'est avec ces seules bases que l'artisan moderne — architecte, ingénieur et artiste tout à la fois — fera œuvre utile et créera logiquement un style moderne.

Mais l'évolution est lente, si elle est logique, un style ne peut être créé ni par un individu, ni même par une génération, peut-être ; il importe de déterminer aujourd'hui des idées générales.

Certes, on n'arrivera à un résultat qu'après bien des tâtonnements ; les styles anciens aussi s'élaborèrent lentement ; mais les artistes doivent avoir la foi et croire que, si incomplets que soient leurs efforts, — si ces idées générales sont fortement ancrées en eux, — quelque chose restera de leur labeur affranchi et qu'on n'a pas le droit de dire que ce labeur fut inutile.

Charles PLUMET.

---

### L'Art social en France et à l'Etranger.

Je viens de lire votre étude sur l'Art social. Vous avez magistralement et définitivement exprimé ce que nous pensons tous sur ce sujet. Il est temps que la France n'ignore plus les efforts merveilleux, mais souvent désordonnés, qui se font autour d'elle. C'est elle qui saura mettre toutes choses au point. Mais qu'elle se hâte. Les éléments qui doivent former la beauté que nous attendons ne demeureront pas longtemps malléables. Votre appel était nécessaire ; joignons-y tous notre voix.

Maurice METERLINCK.

J'ai lu avec bien de l'intérêt votre étude sur la nécessité, pour notre Art national, de réagir devant l'énergie de ceux qui nous regardent sans doute avec anxiété. Je veux parler de nos voisins d'outre-Manche ou d'outre-Rhin, ou encore d'au delà des Alpes. Une grande chose m'inquiète pour le relèvement que vous souhaitez : c'est la multiplicité des aspirations qui, on n'en pourrait douter, gênent les réalisations. D'autre part, je suis sûr, et cela est réconfortant, que le Français ne perdra jamais le goût de la chose bien faite sur laquelle le guide son clair cerveau.

Nous sommes un peu dans l'alternative des fils d'hommes de génie. On a tant et si magnifiquement produit dans les temps passés, nous avons tant vu de réalisations, nous nous souvenons de tant de choses, on nous a tant enseigné ! Seul un berger de génie pourrait faire oublier tout cela, ou plutôt le recommencer. Mais quand ce ne serait que pour secouer cette satisfaction irritante où vit le producteur français, l'Exposition, dont vous indiquez la nécessité, devrait être décrétée.

Albert BESNARD.

Centralisation à outrance, étatisme et surtout timidité des capitalistes français, depuis longtemps connue, mais actuellement augmentée du malaise politique. En Allemagne, les sommes consacrées à la création des Kunstgeverbeschüle et dues à l'initiative privée sont considérables....

On s'illusionne sur la généralité de l'effort allemand. Ce qui domine encore là-bas dans le peuple, c'est le goût que Barrès décrit dans *Colette Baudouche*. — Mais il y a une aristocratie audacieuse : allez à Weimar et faites-vous montrer l'établissement de Van de Velde ; c'est le comte Kessler, aidé d'une grande-duchesse et de quelques grands seigneurs, qui est l'auteur de tout cela.

Et le résultat est loin d'être *social*, encore moins *populaire*.

Toutes les écoles d'art du passé ont débuté ainsi ; c'est une élite qui les a imposées au peuple — comme c'est le goût de deux ou trois grandes mondaines et d'un couturier qui dicte la mode des robes et des chapeaux.

La supériorité de la France, autrefois, dans les arts appliqués et maintenant encore dans les arts majeurs, tient à la qualité de notre sensibilité. Là où le machinisme est possible (en Allemagne ou ailleurs), la sensibilité de l'artisan est presque sans valeur : on peut la sacrifier. Chez nous, pas ! De là l'impossibilité de concilier la fabrication industrielle et l'art en France.

Maurice DENIS.

Il faut le dire, la plupart du temps le bien sérieux est obtenu [en Allemagne] et quel enseignement ! La plupart des architectes ont des maisons d'exposition à eux : ils ont là des meubles au dessin créé par eux, en harmonie avec la maison tout entière ; tous les ameublements et tous les objets usuels sont dessinés, construits par eux, dans l'ordre d'ensemble du tout, avec un soin digne de tous les éloges. On n'y dédaigne rien, pas plus l'antichambre que la cuisine ; tout objet d'utilité est mis en harmonie ; tout est de formes renouvelées.

J'ai plus que de l'espoir pour la France ; le génie de la race est très fort. Elle médite plus longtemps, et surtout elle était déjà si belle qu'elle a grand-peine à l'oublier. Elle est comme la femme belle qui se détourne avec peine de son miroir d'hier pour sourire au miroir d'aujourd'hui. Mais je la sais bien capable d'éblouir d'une autre beauté d'elle son miroir de demain.

E.-A. BOURDELLE.

Grâces vous soient rendues, à vous, monsieur, qui, allant droit au but, nous avez dit : « Maîtres jadis des marchés étrangers du décor, de la forme et de la matière, par tous ceux qui, élèves de nos doctrines, apprentis de nos métiers, attendaient de nos exemples un rayonnement d'idéal dans les réalisations de la vie, nous nous sommes reposés pendant qu'ils se dévouaient au labeur. Voici maintenant qu'ils vont seuls et nous précèdent. Resterons-nous en arrière, essoufflés d'avoir trop admiré notre œuvre ancienne, ou montrerons-nous qu'il est encore en nous des énergies intelligentes, pour la défense d'un patrimoine de maîtrise et de génie ? »

Vous nous conviez ainsi au meilleur emploi qui puisse être des deux grandes lois sociologiques d'Imitation et d'Opposition, en nous proposant l'effort pratique d'une Exposition internationale d'Art social. Pouvons-nous hésiter à nous mettre en présence des progrès accomplis ailleurs et des mérites par lesquels nos concurrents sont nous devancer, afin de nous préparer à défendre fermement notre rang.

La question est de celles qui, par un jugement mérité, ne souffrent point l'indécision. Nul ne se dispensera de répondre : « L'heure est venue », qui n'a point abdiqué le mépris de la laideur et l'espoir de la Beauté.

LE CHATELIER,  
Professeur au Collège de France.

## SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 NOVEMBRE 1910

---

### Extrait du Rapport annuel.

. . . . . Si l'on observe l'évolution de l'Art décoratif moderne, on constate qu'il y a en France, depuis quelque vingt ans, le réel désir d'un style adapté aux besoins et aux aspirations de la vie moderne. Les promoteurs en furent les Gallé, les Grasset, les Lalique.

Cette évolution n'était pas encore achevée, malheureusement, quand les industriels commandèrent leurs modèles pour l'Exposition de 1900; ils s'adressèrent à des jeunes gens n'ayant qu'une éducation artistique incomplète, manquant de tradition et dédaigneux du but de l'objet qu'ils étaient chargés de créer. Ces modèles trop souvent mal conçus, mal réalisés, furent rapidement délaissés, et on revint avec une nouvelle faveur aux styles classiques. L'influence de la Mode est en outre prépondérante en France, elle est plus vive que nulle part ailleurs, puisque, pour beaucoup d'industries de luxe, notre pays fournit les modèles que l'étranger achète et répand. Ce constant changement de formes nouvelles a longtemps plongé l'opinion publique dans l'incertitude et l'a confirmée dans l'admiration exclusive des styles anciens. Mais il se produit bien des signes précurseurs, comme nous le disions au commencement de ce rapport, qui nous permettent d'affirmer que l'opinion publique s'éveille de nouveau à la compréhension d'un Art décoratif moderne. Nous avons le ferme espoir que nous verrons très prochainement revenir une période de marche en avant dans l'évolution de l'Art décoratif qui s'est trop restreint en France dans l'exécution de bijoux, de bibelots, d'objets d'art, de meubles, sans s'astreindre assez à composer des ensembles, des cadres pour des objets neufs, élégants et bien adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Nous suivrons avec intérêt cette évolution aux prochaines Expositions internationales de Bruxelles et de Turin, et nous espérons bien voir se réaliser un jour le projet d'une grandiose *Exposition internationale d'Art décoratif à Paris*, dont la conception est due à notre collègue Roger Marx.

Mais il ne faut pas nous le dissimuler : que de luttes encore il faudra soutenir pour arriver à unir comme nous le désirons, le créateur, le fabricant, l'ouvrier, pour faire sentir à notre commerce, comme à sa clientèle, quel intérêt vital il y a pour la France à créer des modèles vraiment nouveaux et à quitter les voies du passé, si belles qu'elles aient été.

Comprenons enfin que cet accord de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan est absolument nécessaire si notre époque veut laisser des œuvres sobres, bien cons-

truites, ni banales, ni extravagantes, respectueuses de leur but et de leur milieu comme de leur matière. Tel est le nouveau style, harmonieux dans ses lignes comme dans ses couleurs, ne confondant pas formules et théories avec traditions, mais logique et conforme à la vie contemporaine, que nous espérons voir sortir définitivement, en notre cher pays, du goût, de l'intelligence et du travail des générations modernes.

G.-Roger SANDOZ et Jean GUIFFREY.

---

6°

## SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE

---

CONSEIL DE DIRECTION

---

SÉANCE DU 28 MARS 1911

Extrait du Procès-Verbal

---

### Projet d'Exposition internationale d'Art décoratif moderne.

M. G.-Roger Sandoz, secrétaire général, met le Conseil au courant des conversations qu'il a eues avec MM. Guilleré, Mezzara et Paul Follot, président, vice-président et trésorier de la Société des Artistes Décorateurs, au sujet du grand intérêt qu'il y aurait d'organiser à Paris une *Exposition internationale d'Art décoratif moderne* sur le programme indiqué, en 1909, par notre éminent collègue M. Roger Marx dans différents articles de journaux et revues.

Cette Exposition aurait pour but l'union plus étroite de l'artiste, de l'industriel, de l'artisan, et toute copie des styles du passé y serait rigoureusement refusée.

Elle pourrait être organisée sous le contrôle de l'Etat, sur l'initiative des trois grandes Associations que sont l'Union centrale des Arts Décoratifs, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et la Société des Artistes Décorateurs.

Toutes les Commissions, quelles qu'elles soient, seraient composées d'artistes exposants, d'industriels exposants et de personnalités s'intéressant à l'Art décoratif moderne.

Des subventions pourraient être demandées au Parlement, à la Ville de Paris et aux Municipalités.

Le recrutement serait fait par invitation, et l'admission ne serait définitive qu'après examen de l'objet ou de l'ensemble présenté à l'Exposition.

L'installation devrait tendre autant que possible à créer des groupements harmonieux, et les artistes comme les industriels seraient tenus de donner les noms de leurs principaux collaborateurs avec indication de leur part de collaboration.

Les sections étrangères seraient autonomes.



Le secrétaire général ajoute que le moment semble venu de discuter cette importante question. En effet, notre dévoué collègue, M. le sénateur Emile Dupont, a pris l'initiative de soumettre au Gouvernement un projet éventuel d'Exposition internationale et universelle, en 1920, à Paris; nous devons remercier M. Emile Dupont d'avoir créé le mouvement d'opinion grâce auquel les pouvoirs publics et le pays se rendent compte aujourd'hui que la France doit prendre une décision tant au sujet des Expositions universelles que des Expositions spéciales.

Le Conseil, sur la proposition de M. Lucien Layus, déclare approuver ce projet d'*Exposition internationale d'Art décoratif moderne*; il donne pleins pouvoirs pour le suivre à MM. Henry Roujon, président, Lucien Layus, premier vice-président, et G.-Roger Sandoz, secrétaire général. Une somme de 5 000 francs est mise éventuellement à leur disposition, au cas où une avance serait nécessaire pour obtenir le Grand Palais, par exemple; mais il est bien entendu que la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie n'agira que d'accord et solidairement avec l'Union centrale des Arts Décoratifs, présidée par M. François Carnot, et la Société des Artistes Décorateurs, présidée par M. Guilleré.....

---

7°

## SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE

---

### Lettre à l'Union centrale des Arts décoratifs.

---

Paris, le 28 mars 1911.

MON CHER PRÉSIDENT,

L'idée d'une Exposition internationale d'Art décoratif ou appliqué paraissant faire son chemin depuis quelque temps, nous en avons causé avec MM. Guilleré, Mezzara et Paul Follot, de la Société des Artistes décorateurs. Ces messieurs devaient même se réunir chez moi demain soir, et comme nous pensions que la dite Exposition ne pourrait être pratiquement réalisée, que, d'accord avec l'Etat, sur l'initiative de l'Union centrale des Arts décoratifs, de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et de la Société des Artistes décorateurs, j'avais proposé qu'en votre absence nous convoquions votre dévoué premier vice-président, M. Raymond Kœchlin, à cette amicale conversation.

Dans une séance du Conseil de direction de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, qui a eu lieu ce matin, sous la présidence de M. Layus en l'absence de notre Président, pleins pouvoirs ont été donnés à MM. Henry Roujon, Lucien Layus et à moi-même, pour étudier cette question avec l'Union centrale et la Société des Artistes décorateurs et retenir au besoin officieusement dès maintenant,

auprès du Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts, le Grand Palais des Champs-Élysées, pour 1913, date qui paraîtrait indiquée pour diverses raisons.

Au déjeuner de notre Société, qui suivit ce Conseil, il a été parlé de ce projet. M. Dujardin-Beaumetz, dans son discours, s'y est déclaré tout à fait favorable, et l'idée a eu un véritable succès auprès des assistants et notamment de nos collègues MM. Trouillot, Couyba, Bellan, Tournade, Emile Berr, Van Brock, G. Boin, Fenaille, etc., qui étaient présents.

Devant la rapidité avec laquelle a marché le projet de réalisation de cette Exposition, j'ai tenu, en votre absence, à prévenir de suite M. Raymond Kœchlin, et la conversation qui devait avoir lieu chez moi a été transformée en une réunion qui se tiendra mercredi soir, chez notre grande sœur aînée l'Union centrale des Arts décoratifs, et à laquelle assisteront MM. Raymond Kœchlin et Metman pour l'Union, Layus et moi-même pour la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, Guilleré, Mezzara et Paul Follot pour la Société des Artistes décorateurs.

D'accord avec MM. Kœchlin et Layus, je vous avise de suite de ce qui précède, sachant tout l'intérêt que vous portez au développement des Arts appliqués.

En attendant l'honneur et le plaisir de vous voir, veuillez croire, mon cher Président et ami, à mes bien dévoués sentiments.

Le Secrétaire général,  
G.-Roger SANDOZ.

---

8°

LE FIGARO. — Mercredi 29 Mars 1911.

---

### Une Exposition en 1913.

Voici une intéressante nouvelle :

Au moment même où la Chambre de Commerce de Paris repoussait l'idée d'une Exposition universelle en 1920, déjà condamnée par la plupart des Chambres des départements, et où le Conseil Municipal de Paris se déclarait, de même, hostile à ce dangereux projet, une autre idée s'ébauchait, prenait corps. Elle est lancée depuis hier. Elle sera réalisée dans deux ans.

Rappelons les termes de la motion que votait avant-hier, sur la proposition de MM. Chassaingne-Goyon et Aucoc, le Conseil Municipal de Paris :

« Le Conseil émet le vœu que les pouvoirs publics ne s'arrêtent pas à l'idée » d'une Exposition universelle en 1920, mais créent une commission extraparlé- » mentaire en vue de réaliser pratiquement, *le plus rapidement possible*, une série » d'Expositions internationales successives et *spéciales pour chaque genre d'in-* » *dustries.* »

C'est le régime nouveau que nous n'avons cessé de préconiser, depuis le jour où il fut officiellement question d'entreprendre à Paris — c'est-à-dire dans la banlieue de Paris, puisque la place eût manqué dans Paris même — une Exposition *universelle*; et c'est à cette même solution qu'ont successivement adhéré, depuis

trois mois, presque toutes les Chambres de Commerce à qui le gouvernement posait la question, et la plupart des grands syndicats, et de nombreuses municipalités.

Or, l'expérience va être tentée. On est prêt. Et c'est l'une des plus charmantes et des plus glorieuses « spécialités » de notre industrie, celle de l'Art décoratif, qui aura l'honneur d'inaugurer la série de ces grandes expositions, conçues suivant la formule nouvelle.

Une Exposition *internationale* de l'Art décoratif s'ouvrira à Paris en 1913.

Sans doute l'Exposition « spéciale » n'est pas une nouveauté chez nous ; depuis longtemps, les arts, la musique, le mobilier, l'automobilisme, hier l'aéronautique ont eu dans Paris leurs expositions particulières. Mais ce n'étaient là que des entreprises privées où l'étranger n'était pas officiellement convoqué, et où l'Etat n'intervenait point.

L'Exposition de 1913 aura un caractère tout différent. On voudrait en confier l'organisation à une sorte de consortium d'associations qui seraient l'Union centrale des Arts décoratifs, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, et la Société des Artistes décorateurs.

M. François Carnot, président de l'Union Centrale, était, hier, absent de Paris. On attend son retour pour lui soumettre le projet d'une combinaison à laquelle on ne croit pas qu'il refuse son concours.

L'Etat, en tout cas, y apportera le sien. C'est en son nom que les étrangers seront convoqués à la première de nos grandes Expositions *spéciales* ; c'est sous son patronage, son contrôle, que cette Exposition s'organisera.

Dès hier, M. Dujardin-Beaumetz en apportait joyeusement la promesse au déjeuner de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, où ce projet tout neuf échauffait déjà les esprits.

La date de 1913 semble la plus commode ; d'abord parce qu'elle est rapprochée de nous ; ensuite, parce qu'en 1914, le Grand Palais sera réservé à une Exposition du Mobilier ; enfin parce que deux grandes Expositions seront, immédiatement après, sur le point de s'ouvrir : San Francisco en 1915 ; en 1917, Tokio.

Le choix de l'emplacement n'est pas arrêté encore. Quelques-uns des promoteurs du projet souhaiteraient que l'Exposition ne fût pas trop éloignée du centre de Paris ; qu'elle occupât le Grand Palais, le Cours-la-Reine et l'Esplanade des Invalides. Mais M. Dujardin-Beaumetz a déjà fait un autre rêve ; il voit la première Exposition internationale d'Art décoratif s'élever entre le bois de Boulogne et les Champs-Élysées, sur le terrain tout neuf des fortifications abattues....

Tout cela sera discuté plus tard.

Emile BERR.

## PROJET D'EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS MODERNES

---

Séance, le 29 Mars 1911, des délégués de l'Union centrale des Arts décoratifs, de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, et de la Société des Artistes décorateurs.

---

MM. KÖEHLIN et METMAN, pour l'Union centrale des Arts décoratifs; Lucien LAYUS et G.-Roger SANDOZ, pour la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie; GUILLERÉ et MEZZARA, pour la Société des Artistes décorateurs, se mettent d'accord sur l'avant-projet suivant, proposé par MM. G.-Roger SANDOZ et GUILLERÉ.

---

### AVANT - PROJET

*But de l'Exposition.* — Par la collaboration de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan, réunir en une Exposition internationale tous les arts décoratifs : architecture, arts du bois, de la pierre, du métal, de la céramique, du verre, du papier, etc..., sous toutes leurs formes, qu'ils s'appliquent à des objets d'utilité ou à des œuvres purement somptuaires; dans toutes leurs destinations : parure de la personne, décoration extérieure et intérieure des édifices publics, de la maison, de la rue, du théâtre, du jardin....

Tous pastiche ou copie des styles du passé seraient rigoureusement refusés à cette Exposition.

Place serait faite aussi à l'Enseignement artistique, technique et professionnel, et à des sections ouvrières.

*Emplacement.* — Le Grand Palais paraît être l'endroit le plus pratique, à condition, toutefois, que l'on puisse y adjoindre éventuellement le Cours-la-Reine et l'Esplanade des Invalides.

*Date.* — L'année 1913 paraît être la plus indiquée, le Grand Palais des Champs-Élysées étant retenu en 1914 pour le Salon du Mobilier et deux grandes Expositions étant projetées, en 1915, à San-Francisco, et à Tokio en 1917.

*Organisation.* — L'Exposition serait organisée sous le contrôle de l'Etat, sur l'initiative de l'Union Centrale des Arts décoratifs, de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et de la Société des Artistes décorateurs, par les soins d'un Commissaire général et d'un Comité supérieur d'organisation. Ce Comité serait autonome; il nommerait dans son sein une Commission exécutive.

Les Comités d'admission et d'installation, et éventuellement les Jurys des récompenses, seraient nommés par le Commissaire général et la Commission exécutive d'accord avec l'Etat.



Toutes les commissions, quelles qu'elles soient, seraient composées par tiers, d'artistes exposants, d'industriels exposants et de personnalités s'intéressant à l'Art décoratif moderne.

*Budget.* — Les frais de l'Exposition pourraient être assurés par les versements des exposants pour leur emplacement, et par des subventions avec affectations spéciales, qui seraient demandées au Gouvernement, au Parlement, à la Ville de Paris et aux Municipalités.

Les bénéfices, s'il en existait, pourraient être en partie attribués à des sociétés ou œuvres s'intéressant à l'Art décoratif et en partie ristournés aux exposants.

*Recrutement et admission des exposants.* — Le recrutement des exposants serait fait par invitation.

L'admission ne serait définitive qu'après examen de l'objet ou de l'ensemble présentés à l'Exposition.

*Installation.* — Elle devrait tendre, autant que possible, à créer des groupements harmonieux.

Les artistes, comme les industriels, seraient tenus de donner les noms de leurs principaux collaborateurs, avec indication de leur part de collaboration.

*Sections étrangères.* — Les invitations aux divers pays leur seraient adressées par l'intermédiaire du Gouvernement français. Chacune des Sections étrangères serait autonome.

*Récompenses.* — Il y aurait lieu d'examiner ultérieurement s'il serait attribué des récompenses aux exposants.

---

10°

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

---

1<sup>re</sup> SÉANCE DU 30 MARS 1911

---

### Discussion générale du budget des Beaux-Arts.

#### Discours d'Albert Sarraut, Rapporteur.

(Journal officiel du 31 mars 1911)

.....  
Je ne connais pas, présentement, dans le domaine des arts, de question qui, au double point de vue des intérêts moraux et matériels d'un pays comme le nôtre, mérite davantage d'appeler l'attention et de retenir la sollicitude de ses représentants [que celle du rôle et de l'importance des Arts décoratifs].

J'exprime ainsi une conviction très profonde et je serais heureux de la voir partager par tous mes collègues. (*Très bien! très bien!*)

Voici bien des années, Messieurs, que nous assistons à ce spectacle, moralement, économiquement et socialement très intéressant, d'un vaste mouvement de rénovation, d'une large renaissance des arts du foyer et de la vie, qui suscite partout, à l'étranger comme en France, les efforts les plus remarquables, les initiatives les plus hardies, et, l'on peut le dire désormais, les manifestations les plus fécondes.

De tous les côtés, dans tous les pays, une pléiade chaque jour plus nombreuse d'artistes décorateurs, d'industriels, d'artisans, d'ouvriers d'art, à la recherche de formules et de styles qui apportent l'expression esthétique de leur temps, s'ingénient et s'emploient à régénérer notre sens moderne de l'art, à affiner, à accroître notre goût soit des visions extérieures, des grandes surfaces décoratives, des monuments publics, des ornements de la rue, soit des ambiances familières de la maison, du foyer et de la vie intime.

Ce n'est le lieu ni le moment de rappeler ici, en ce qui concerne la France, les origines, les étapes, les luttes, les erreurs ou les succès de cette évolution, qui a été désignée des noms les plus divers, quelquefois les plus mal choisis — art nouveau, art moderne, art populaire, etc., — et qui est tout simplement... ce que M. Roger Marx appelle excellemment la renaissance des Arts de la vie par la nature et selon la tradition nationale. (*Très bien! très bien!*)

Ce mouvement, qui était déjà sensible à l'Exposition de 1889, devait dégager une très puissante affirmation dans celle de 1900...

M. Dujardin-Beaumetz, en 1900 [dans son rapport sur le budget des Beaux-Arts], soulignait avec joie les riches promesses que l'on pouvait d'ores et déjà recueillir dans ce grand mouvement de rénovation, dans la renaissance de cet art appliqué et décoratif, par lequel, attestant l'éternelle vitalité du génie créateur de notre race, l'effort de nos artistes et de nos décorateurs renouait la chaîne trop longtemps interrompue de cette admirable tradition qui, pendant des siècles, fit la gloire incomparable du goût français. (*Très bien! très bien!*)

Est-ce que ces espérances se sont réalisées? Ces belles promesses de l'Exposition de 1900 sur l'avenir de notre Art Décoratif ont-elles été tenues?

Messieurs, je réponds catégoriquement : oui. Certains ont paru en douter et peut-être trouverait-on encore l'expression et l'écho de ce doute dans certains documents qui vous ont été soumis.

Je regrette pour ceux qui ont formulé cet injuste sentiment qu'ils n'aient pas pris la peine, ou plutôt le plaisir, de parcourir et d'examiner avec soin les Expositions d'Art décoratif qui sont périodiquement organisées dans ce pays, et notamment celle qui était ouverte, il y a quelques jours encore, dans cet admirable Musée des Arts décoratifs du pavillon de Marsan, dont il est impossible de parler sans évoquer et saluer en passant d'un juste hommage la mémoire de notre distingué et regretté collègue, M. Georges Berger. (*Applaudissements.*)

Cette Exposition récente de la Société des Artistes décorateurs, si complète, si instructive, si harmonieuse et si française, vraiment, comme il faut remercier ses organisateurs d'en avoir montré non seulement au public français, mais aux visiteurs étrangers, la magnifique leçon et le très haut enseignement!

Nous pouvons être profondément fiers de l'œuvre ainsi accomplie par nos artistes, nos artisans, nos ouvriers d'art, nos techniciens. Je tiens à le déclarer à cette tribune, afin que cette admirable pléiade de travailleurs en reçoive l'encouragement qui permet de poursuivre avec plus de confiance et d'ardeur la grande œuvre entreprise.

Et combien faut-il les admirer, en vérité, quand on sait à travers quelles difficultés et quels obstacles, au prix de quels sacrifices et de quelles abnégations, avec quels trop faibles encouragements ils ont pu obtenir des résultats tels que ceux qu'ils nous ont montrés! Car c'est là ce qu'il faut dire et c'est là ce qu'il faut voir, afin d'y trouver la leçon de l'effort de demain, afin d'y chercher la mesure et la forme de l'appui que ces artistes sont en droit d'attendre d'un pays dont ils défendent la glorieuse tradition et dont ils accroissent la richesse. Les obstacles, ils les rencontrent partout! Au sein même de la Cité des Arts, où pourtant tout devrait être harmonie et où le culte de la même beauté devrait ouvrir vers eux le geste solidaire de toutes les mains fraternelles, que de résistances opposées encore à ces décorateurs par certains artistes purs obstinés au préjugé suranné de l'antique hiérarchie des Arts!

De la part des pouvoirs publics, que d'hésitations à leur consentir de généreux et nécessaires encouragements...

M. ETIENNE ROGNON. — Ils ne reçoivent que 4 p. 100 des fonds d'encouragement.

M. LE RAPPORTEUR. — Quelle parcimonie et quelle négligence à leur égard avant l'arrivée du ministre qui, fidèle à l'opinion du rapporteur de 1900, s'efforce autant qu'il le peut, avec des ressources, hélas! trop modestes, d'encourager la production et le goût de ces œuvres nouvelles, comme il a été le premier, par une témérité heureuse et dont je le félicite, à imposer dans les achats de l'Etat les expressions hardies des esthétiques indépendantes! (*Très bien! très bien!*)

Mais chez les industriels surtout, qui sont pourtant les collaborateurs tout indiqués, qui devraient être les auxiliaires les plus énergiques de nos artistes décorateurs — à côté de très nobles et clairvoyantes exceptions qu'il faut saluer d'un juste hommage, que d'inerties, que de routines, quelle méconnaissance encore trop grande de l'œuvre et de l'effort de ces artistes! Méconnaissance, d'ailleurs, qui n'a d'égale pour ces industriels que la méconnaissance profonde de leurs intérêts. (*Très bien! très bien!*) Car, ceux dont je parle n'aperçoivent pas, dans la concurrence étrangère qui se fait de jour en jour plus hardie et qui ne devrait avoir qu'une valeur d'émulation et de comparaison, le danger qui vient, qui menace et qui grandira chaque jour jusqu'à l'heure où la vague qui monte sans cesse aura entouré et submergé, sans qu'ils aient levé la tête, les copistes attardés au plagiat stérile des vieux styles! (*Applaudissements.*)

En vain ces industriels essaient-ils de prétendre qu'ils sont obligés de tenir compte de la résistance du public, de son éducation, de ses préjugés, de son engouement pour les formules du passé. La réponse est, en vérité, trop facile. Car si notre public français, si accessible à toutes les formes du progrès, à toutes les manifestations et à toutes les révélations de l'art et du goût, est aussi rebelle que les industriels le prétendent aux conceptions nouvelles de l'Art appliqué et décoratif, comment expliquer alors que tant de maisons étrangères, que tant d'industries étrangères de la décoration envahissent nos boulevards et les grandes artères de notre capitale, surgissent et s'implantent, chaque jour plus nombreuses, au cœur de Paris et de nos grandes villes et viennent ravir, presque sans effort, une clientèle que nos industriels n'ont pas su ou n'ont pas voulu garder?

Et alors, voici désormais posé devant l'Etat le problème, la grave question qu'il ne peut pas éluder. Son devoir politique, son devoir d'éducateur, comme son intérêt économique et son intérêt financier lui commandent avec la même force d'encourager l'action de nos artisans, de nos ouvriers d'art. Je dis que c'est pour l'Etat un devoir politique.

. . . . .

Or, dans la cité moderne, dans la société moderne, toute remplie des rumeurs de l'évolution sociale, remuée des aspirations chaque jour plus ardentes et plus vastes d'une foule qui veut plus de bonheur, plus de clarté, plus de justice, qui sans cesse a plus de désirs, plus de besoins, plus d'idéal aussi, le mouvement d'Art dont je parle vient répondre à l'un de ces besoins qui se fait chaque jour plus sensible sinon plus impérieux : le désir d'une vie meilleure et plus ornée, le désir de la beauté dans la vie de chaque jour, le désir, à côté d'un plus grand bien-être matériel, d'un bien-être esthétique sans lequel l'autre ne serait que l'humble et l'insuffisante satisfaction des instincts. (*Très bien! très bien! Applaudissements.*)

Oui, Messieurs, c'est là un grand vœu social de notre temps, une revendication profonde de notre époque, et qui l'honore! Et n'y eût-il que cette raison, l'Etat, celui qui représente la Cité, qui recueille et doit réaliser les aspirations, aurait le devoir d'encourager ces artistes qui embellissent la vie et la font plus douce à

vivre, de les traiter comme des collaborateurs utiles de sa tâche. Car leur Art n'est plus aujourd'hui la chose dont on peut se passer, il n'est pas le superflu, il est le nécessaire, il est une partie essentielle de l'action humaine en essor de progrès et la satisfaction d'un besoin profond qui traduit et qui exprime la dignité sans cesse accrue de l'être humain.

Ainsi, au point de vue politique comme au point de vue économique, c'est le devoir étroit, rigoureux, impérieux de l'Etat de soutenir cette renaissance d'Art et ces artistes, de lutter avec eux, par eux, pour lui comme pour eux, contre la double invasion qui menace à la fois le goût français et la richesse nationale.

Que faut-il faire dans ce but? Je n'ai pas besoin de vous le dire, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat; vous le savez mieux que moi, puisque vous vous efforcez chaque jour de l'accomplir. Vous savez quelle part plus large il faut accorder aux artistes décorateurs dans les commandes, dans les achats, dans les subventions, dans les bourses de voyage, dans les constructions, dans l'ameublement et l'ornementation des futurs édifices publics; vous savez aussi quelle part plus grande doit leur être réservée dans la constitution de ces grands conseils et de ces comités qui président aux destinées des arts français et où il faut également faire une place, à côté des artistes, à leurs collaborateurs les ouvriers, les artisans, les techniciens.

Mais lorsque l'Etat aura ainsi prêché d'exemple et agi pour son compte personnel, je considère qu'il n'aura pas terminé sa tâche. Je parlais tout à l'heure des industriels. Il faut, à mon sens, que l'Etat se retourne vers eux, qu'il les stimule, qu'il les presse, qu'il les sollicite, qu'il les engage à imiter son propre exemple. Il peut influer sur eux; et, s'il le peut, il le doit.

Hier, j'ai recueilli avec plaisir, de la bouche du Ministre du Travail, la promesse et l'espérance qu'une triple collaboration de son ministère, du vôtre et de celui du Commerce, conjuguerait et unirait les efforts nécessaires pour l'encouragement et le développement des Arts décoratifs. Mais, en attendant que cette action bienfaisante puisse s'exercer, ne pensez-vous pas, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, puisque nous avons un Ministère de l'Industrie et du Commerce, et que son titulaire sympathique nous paraît accessible à des suggestions comme celle que nous formulons, qu'on pourrait lui demander, au nom de l'intérêt national, son intercession auprès d'industriels qui ne peuvent plus ignorer aujourd'hui que désormais assagi, équilibré, épuré des erreurs et des extravagances primitives, notre Art décoratif et appliqué, notre Art national est tout prêt à soutenir contre quiconque la belle lutte pour les droits du goût et du génie français? (*Applaudissements.*)

Et, lorsque cela sera fait, la tâche ne sera pas encore terminée; car à ces créateurs, à ces artistes décorateurs, il faut que chaque jour s'ajoutent de nouveaux créateurs, et à côté d'eux des ouvriers, des artisans, des techniciens : il faut renouveler, élargir la source où s'alimenteront les besoins de l'Industrie nouvelle, préparer le recrutement des travailleurs manuels qui collaboreront à cette renaissance décorative....

---



**Lettre adressée à M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État  
des Beaux-Arts, par l'Union centrale des Arts décoratifs, la  
Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, et la Société  
des Artistes décorateurs**

Paris, le 10 avril 1914.

Monsieur le Ministre,

Lors de la dernière discussion du budget des Beaux-Arts, M. le Rapporteur et vous, déclariez à la Chambre, dans des discours qui furent applaudis avec un sentiment unanime de patriotique ferveur, que l'Etat devait aujourd'hui considérer comme un devoir urgent de se préoccuper activement de nos Arts décoratifs et d'assurer le maintien menacé de leur ancienne suprématie.

C'est à ces fins, Monsieur le Ministre, et encouragés par l'accueil bienveillant que vous nous avez déjà marqué dans ce projet, qu'au nom de nos trois Associations : l'Union centrale des Arts décoratifs, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, la Société des Artistes décorateurs, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien demander au Parlement de voter le principe d'une Exposition internationale d'Art décoratif, qui aurait lieu à Paris en 1914.

Ce moment nous semblerait particulièrement opportun. Une plus longue attente, et quoi que d'aucuns objectent, risquerait d'énervier des forces justement impatientes et dont nous pouvons vous assurer qu'elles sont dès à présent très prêtes. Ajouterons-nous que nous estimons que, par le concours indispensable de l'Etat, avec la collaboration de nos trois Associations solidaires, de tous les éléments, de toutes les compétences, de toutes les bonnes volontés que nous appellerons et saurons grouper, le succès se trouverait assuré.

Cette Exposition viendrait à son heure pour stimuler, par l'émulation de la présence étrangère, tous les talents, tous les efforts et réaliser l'union nécessaire de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan. En manifestant dans son harmonieuse totalité un Art dont l'expression neuve répondrait aux aspirations et aux besoins de notre époque, c'est dans toutes les formes, à tous les degrés de la vie sociale qu'elle ferait pénétrer avec plus de bien-être une plus grande somme de beauté.

Veuillez agréer, etc.

*Pour la Société d'Encouragement  
à l'Art et à l'Industrie*

*Le Secrétaire général  
G.-Roger SANDOZ*

*Pour l'Union centrale  
des Arts décoratifs*

*Le Président  
F. CARNOT*

*Pour la Société  
des Artistes décorateurs*

*Le Président  
R. GUILLERÉ*

LE MATIN. — Mardi 11 Avril 1911.

---

### L'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels s'ouvrira à Paris en 1914 ou 1915.

---

*Quatre membres du gouvernement se déclarent prêts à en prendre l'initiative.*

M. STEEG, Ministre de l'Instruction Publique, la considère comme une nécessité ; M. MASSÉ, Ministre du Commerce, y voit le moyen de résoudre le problème de l'Enseignement technique et la crise de l'Apprentissage ; M. PAUL-BONCOUR, Ministre du Travail, suggère l'idée de convoquer, à cette occasion, une Conférence des gouvernements pour la limitation internationale des heures de travail ; M. DUJARDIN-BEAUMETZ espère que l'Exposition fixera le style du vingtième siècle.

Quelques heures à peine étaient passées depuis la publication de notre article sur la nécessité d'une Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels à Paris, et déjà l'idée était à demi réalisée.

Quatre membres du gouvernement en effet la faisaient leur. Et justement ceux auxquels, de par leur fonction, revient la charge d'organiser cette grande rencontre de peuples.

Il faut pour le succès de cette Exposition, qui doit réaliser l'accord des artistes, des artisans et des industriels, le concours de trois Ministères : celui de l'Instruction Publique, celui du Commerce et celui du Travail. La logique veut que le sous-secrétariat aux Beaux-Arts, qui devrait d'ailleurs, dans une démocratie bien ordonnée, être rattaché à ces trois Ministères à la fois, réalise, en cette occasion du moins, l'unité et l'accord des services.

Nous avons été voir les trois ministres et M. Dujardin-Beaumetz. Tous sont d'accord pour proclamer que ce projet doit être exécuté à Paris et dans la forme même qui fut indiquée hier par le *Matin*.

M. STEEG, *Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts*. — « Je considère cette Exposition comme une nécessité, nous dit M. Steeg. Les besoins mêmes de notre vie nationale l'exigent. Notre population ne se développe pas, et par conséquent notre main-d'œuvre ne peut pas se multiplier. Nous ne pouvons pas répandre sur les marchés du monde des masses énormes d'objets ; ce n'est pas par la quantité que nous pouvons triompher, c'est par la qualité.

» Une Exposition comme celle-là fera valoir toutes les qualités françaises. Elle montrera que le sens de la perfection est notre véritable sens national ; que, si ailleurs on fabrique les mêmes objets, chez nous on ne les fabrique pas de la même manière ; que, si on veut sortir du médiocre et du banal, il faut venir en France, parce que tout, même l'objet le plus humble, y revêt, grâce aux talents de nos artistes, une forme précieuse.

» Et puis, en même temps que nous montrerons cette espèce d'élévation de

l'Industrie française, nous donnerons enfin à l'Art un caractère démocratique. Nous ne sommes plus au temps où la fortune des artistes dépendait des élites. C'en est fait des aristocraties. Il faut donc étendre le nombre des consommateurs ; il faut que chaque citoyen puisse acheter sa part de beauté, que chaque foyer puisse avoir sa parure.

» Créer de nouveaux besoins et les satisfaire aussitôt créés, c'est la formule même du progrès. Le besoin d'Art est comme les autres, il est aujourd'hui plus répandu que jamais. Mais parce que les artistes et les artisans sont séparés, parce qu'on en est demeuré encore à la mode de l'art cher, les modestes demeurent condamnés au logis triste dont les murs sont nus et les meubles sans grâce.

» Une Exposition des Arts décoratifs et industriels nous permettra de changer tout cela : elle nous donnera l'Art à meilleur marché, le fera contribuer ainsi à l'éducation de notre démocratie, à son bien-être et à sa dignité. Oui, il faut faire l'Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris. Et nous la ferons ! »

M. MASSÉ, *Ministre du Commerce*. — Le Ministre du Commerce est d'accord avec son collègue de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Ce qui le préoccupe plus particulièrement, lui, c'est le développement de l'enseignement technique.

« Je suis profondément partisan de cette Exposition, nous déclare-t-il dès l'abord. Sans doute, toutes les grandes écoles professionnelles du monde y enverront l'exposé de leurs méthodes. Ce sera pour nous un précieux résumé, où nous trouverons plus d'un enseignement.

» En second lieu, un merveilleux effort se poursuit en ce moment dans nos instituts spéciaux, dans nos écoles régionales. Cet effort n'est pas assez connu, encouragé. On en verra toute la portée quand l'Exposition lui permettra de se déployer à tous les regards.

» Enfin nous en finirons avec le préjugé ruineux des Arts supérieurs, de ceux qu'on appelle les Beaux-Arts, pour les distinguer des autres, comme s'il pouvait y avoir des arts qui ne soient pas beaux. On ne saura jamais tout ce que coûte à notre commerce, à notre exportation cette conception funeste d'un art aristocratique, au nom de laquelle les artistes se défendent de donner des modèles à l'Industrie. Beaucoup d'entre eux se croiraient déshonorés si leurs œuvres étaient reproduites. Quelle erreur ! Créer des modèles, c'est donner du travail aux artisans, permettre aux industriels le progrès. Rien de plus nécessaire. Un Etat, surtout un Etat républicain, n'a pas accompli sa mission d'art quand il a entr'ouvert à la foule la porte des musées. Il faut qu'il ait fait sortir l'Art des musées, convaincu les artistes qu'ils ne doivent pas réserver leur talent pour la statue de marbre ou pour la toile unique, orgueil du collectionneur ; mais que, plus généreux de leurs dons, ils doivent les faire servir à embellir les objets les plus humbles et les demeures les plus pauvres, afin de faire mieux comprendre à tous le prix de l'existence.

» Ajoutez à tous les avantages de l'Exposition, celui-ci. C'est qu'elle offrira un vaste terrain d'étude à tous ceux que préoccupe la crise de l'Apprentissage. »

Ici, M. Massé se rencontre avec

M. PAUL-BONCOUR, *Ministre du Travail*. — « Cette Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels à Paris s'impose, nous dit celui-ci.

» Outre qu'elle permettra de créer des types modernes de maisons ouvrières, qu'elle réveillera dans les organisations professionnelles l'amour des métiers, elle nous sera une occasion nécessaire de porter remède à la crise de l'Apprentissage, si menaçante pour ce pays.

» Depuis les lois qui ont limité les heures de travail dans les ateliers où les apprentis travaillent près des adultes, les apprentis ont été mis hors l'usine, rejetés à la rue.

» Peut-on revenir sur ces lois, les défaire ? Non certes !

» Quelle est donc la solution ? Limiter les heures de travail des adultes. La France peut-elle le faire seule ? Je comprends que cette expérience lui semble difficile et dangereuse. La concurrence internationale nous guette. Ruiner nos industriels, ce n'est pas le moyen de donner du travail à nos ouvriers. Il faut adopter une autre tactique. La meilleure, et celle qui honorerait le plus le Gouvernement français, consisterait à inviter tous les Gouvernements, en même temps qu'à participer à une Exposition des Arts décoratifs, à se faire représenter dans une grande Conférence où ils étudieraient en commun les moyens de limiter les heures de travail dans tous les pays.

» S'ils acceptaient, cette Exposition pourrait être une grande date dans l'Histoire, inaugurer pour tous les prolétariats une ère meilleure, où ils connaîtraient de plus près le bonheur et la beauté. »

Ainsi parla M. PAUL-BONCOUR.

M. DUJARDIN-BEAUMETZ, *sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts*, n'est pas moins enthousiaste.

« L'Exposition dont vous voulez bien me parler, nous dit-il, qui réunirait l'effort de nos artistes, de nos artisans d'Art décoratif, de nos ingénieurs et de nos industriels, aurait ce premier résultat de renouer la tradition qui a fait la force et la gloire de l'école française dans le passé, en rétablissant pour notre démocratie moderne l'unité de l'Art.

» C'est, en effet, l'alliance intime de l'artiste et de l'artisan, de l'idée créatrice et de l'outil qui la réalise, qui a donné à notre Art français son caractère et sa portée.

» En reprenant cette méthode nationale, nous effacerons la fameuse distinction entre les arts majeurs et les arts mineurs, qui a pesé si lourdement sur l'art décoratif du dix-neuvième siècle. Est-il besoin de rappeler qu'au dix-septième siècle, dans notre beau Versailles, les maîtres de la peinture, de la sculpture étaient en même temps les créateurs de tous les motifs d'ornementation, et que dans notre dix-huitième siècle, dont de tous côtés actuellement l'art moderne s'inspire, des hommes comme Watteau, Boucher et tant d'autres étaient à la fois les inspirateurs, les soutiens et les guides des décorateurs.

» Cette Exposition aura encore une autre conséquence. En élevant jusqu'à l'Art le niveau de tous les métiers, elle inspirera à tous le sentiment de la recherche, du caractère, du goût et de la grâce. Elle contribuera à résoudre le problème de l'apprentissage, sans la solution duquel les industries décoratives périront ; elle montrera la nécessité d'associer, dans l'éducation des apprentis, l'étude artistique des formes et des colorations à l'étude pratique de toutes les ressources du métier, au milieu de l'atmosphère même de l'atelier.

» D'autre part, il importe que l'esprit moderne, qui s'affirme depuis vingt années par tant d'initiatives hardies et d'inventions magnifiques dans toutes les branches de l'activité industrielle et scientifique, trouve un moyen d'affirmer aussi sa personnalité dans le domaine de la création artistique.

» En un mot, après que nos artistes et nos artisans ont donné à travers l'Histoire toute cette admirable succession de styles français où s'exprimait si bien la pensée des époques diverses, il est nécessaire qu'ils formulent, pour notre démocratie moderne, le style du vingtième siècle.

» N'oublions pas non plus que l'art est un grand créateur de richesse. Si la France, par la beauté de ses sites et la splendeur de ses monuments, attire sans cesse et de plus en plus l'étranger, elle peut aussi, par ses créations d'art, par le goût de ses modèles, par la forme élégante qu'elle sait donner aux objets les plus modestes, étendre le prestige de notre industrie et augmenter notre fortune nationale. Enfin, à l'heure où nous voulons implanter définitivement dans notre pays les institutions de liberté, il est bon, il est nécessaire de créer pour tous le



beau dans l'utile et d'apprendre à la démocratie tout entière cette « joie de vivre » que le dix-huitième siècle réservait à une aristocratie. »

Ainsi tous les membres du Gouvernement que nous avons vus, c'est-à-dire ceux que leurs fonctions appellent à organiser l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels, se sont déclarés prêts à en prendre l'initiative.

D'autre part, dans la soirée d'hier, les trois grandes Sociétés d'Art décoratif ont adressé à M. Dujardin-Beaumetz la lettre suivante :

*A M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.*

Monsieur le Ministre,

« Lors de la dernière discussion du budget des Beaux-Arts, M. le Rapporteur et vous, déclariez à la Chambre, dans des discours qui furent applaudis avec un sentiment unanime de patriotique ferveur, que l'Etat devait aujourd'hui considérer comme un devoir urgent de se préoccuper activement de nos Arts décoratifs et d'assurer le maintien menacé de leur ancienne suprématie.

» C'est à ces fins, Monsieur le Ministre, et encouragés par l'accueil bienveillant que vous nous avez déjà marqué dans ce projet, qu'au nom de nos trois Associations, l'Union centrale des Arts décoratifs, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, la Société des Artistes décorateurs, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien demander au Parlement de voter le principe d'une Exposition internationale d'Art décoratif qui aurait lieu à Paris en 1914.

» Ce moment nous semblerait particulièrement opportun. Une plus longue attente, et quoi que d'aucuns objectent, risquerait d'énervier des forces justement impatientes et dont nous pouvons vous assurer qu'elles sont dès à présent très prêtes. Ajouterons-nous que nous estimons que par le concours indispensable de l'Etat avec la collaboration de nos trois Associations solidaires, de tous les éléments, de toutes les compétences, de toutes les bonnes volontés que nous appellerons et saurons grouper, le succès se trouverait assuré.

» Cette Exposition viendrait à son heure pour stimuler par l'émulation de la présence étrangère tous les talents, tous les efforts, et réaliser l'union nécessaire de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan. En manifestant dans son harmonieuse totalité un Art dont l'expression neuve répondrait aux aspirations et aux besoins de notre époque, c'est dans toutes les formes, à tous les degrés de la vie sociale qu'elle ferait pénétrer, avec plus de bien-être, une plus grande somme de beauté.

» Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération. »

*Pour la Société d'Encouragement  
à l'Art et à l'Industrie  
Le Secrétaire général  
G.-Roger SANDOZ*

*Le Président de l'Union centrale  
des Arts décoratifs, député  
François CARNOT*

*Le Président de la Société  
des Artistes décorateurs  
René GUILLERÉ*

Ce document prouve que le monde des Arts et de l'Industrie réclame avec nous cette grande manifestation de l'énergie et de la grâce françaises. Maintenant il ne reste plus qu'à agir.

Henry DE JOUVENEL.

## CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Séance du Jeudi 13 Avril 1911.

---

(Bulletin municipal officiel du Vendredi 14 Avril 1911.)

---

47. — *Adoption d'un vœu en faveur de l'organisation d'une Exposition d'Art décoratif à Paris.*

M. LAMPUÉ. — Messieurs, des consultations faites dans les milieux les plus différents il semble résulter que, pour des raisons sérieuses, toute idée d'une vaste Exposition universelle en 1920 soit définitivement écartée.

Par contre, il semble d'autant plus nécessaire d'encourager toutes les manifestations devant avoir pour résultat de provoquer un essor de notre Art et de notre Industrie, d'établir et de mieux faire apparaître leur supériorité dans le monde, de favoriser leur étroite union.

Le Conseil municipal, toujours soucieux du prestige et de la prospérité de Paris, s'intéresse plus que jamais à ces questions.

En effet, ces questions d'Art décoratif, d'Art industriel, préoccupent tous les pays. Partout on multiplie les efforts pour accélérer leur développement. Dans les grandes villes de l'étranger, on crée des musées, on enrichit ceux qui existent déjà. On ouvre des écoles pour former avec méthode des apprentis, puis des artisans. On organise des expositions pour éduquer le goût public, pour déterminer chez les artistes un effort de recherches et de créations, pour attirer les visiteurs étrangers et leur faire connaître la production nationale.

Il y a deux ans, c'était Munich qui onviait le monde à une Exposition d'Art décoratif et suscitait dans toute l'Allemagne un effort dont nous avons ressenti jusqu'à Paris le retentissement.

Cette année, c'est Turin qui a pris cette initiative.

Alors que les autres pays s'ingénient à encourager et à mettre en valeur les créations de leurs artistes, à renouveler leur Industrie par des modèles nouveaux, à attirer la clientèle internationale, la France n'a encore rien fait pour défendre, dans cette lutte, sa supériorité, plus ancienne et jusqu'à présent indiscutée.

Mais les progrès réalisés par les autres nations, la méthode qu'elles apportent dans l'enseignement des Arts décoratifs, l'énergie persistante qu'elles montrent pour la diffusion de leurs produits, nous font un devoir, non seulement d'apporter tous nos soins à l'éducation professionnelle de nos artistes et de nos artisans, mais aussi d'encourager toutes les manifestations qui doivent avoir pour résultat de maintenir, au dedans comme au dehors, la supériorité de l'Art décoratif français.

C'est dans ce but et pour ces raisons que j'ai l'honneur de vous proposer l'adoption du vœu suivant :

Le Conseil,

Reconnaissant combien il serait utile de provoquer un nouvel essor de notre Art et de notre Industrie et de faire connaître au monde les créations magnifiques résultant de leur étroite collaboration,

Emet le vœu qu'une Exposition internationale d'Art décoratif soit organisée à Paris pour 1914 ou 1915, et se déclare prêt à s'associer à toute initiative qui pourrait être prise à cet effet.

Signé : LAMPUÉ, REBEILLARD, DEVILLE, ROBAGLIA, CHAUSSE, ROLLIN,  
Henri GALLI, Frédéric BRUNET, P. QUENTIN-BAUCHART,  
Roger LAMBELIN, Paul FLEUROT, PETITJEAN.

M. Louis DAUSSET. — Messieurs, je me rallie pleinement à la proposition de mon collègue M. Lampué. Je suis en effet convaincu qu'après s'être prononcé très nettement contre le projet d'Exposition universelle internationale en 1920, le Conseil ne saurait donner trop d'encouragements aux projets d'organisation d'Expositions internationales spécialisées. Celle dont il s'agit est intéressante au premier chef. Le goût se perfectionne chaque jour et toutes les industries, même les plus pratiques, les plus terre à terre, tendent à se rapprocher de l'Art décoratif.

M. Ambroise RENDU. — Ne confondez pas l'Art ancien avec l'Art nouveau.

M. Louis DAUSSET. — Bien entendu. Mais vous avez pu constater par vous-mêmes l'effort réalisé, l'année dernière, à Bruxelles, par d'autres pays.

Il est de toute nécessité de ne pas nous laisser distancer par les nations concurrentes.

Une Exposition qui comprendrait l'Art industriel sous toutes ses formes, depuis le bijou jusqu'à la façade et la décoration intérieure de la maison, serait d'un excellent enseignement pour nos artistes, nos artisans et nos écoles professionnelles qu'il ne faut surtout pas oublier.

Elle encouragerait leurs efforts et, à l'heure où l'étranger ne recule devant aucun sacrifice pour s'assurer la suprématie, notre industrie y trouverait un nouvel élément d'activité et de perfection.

Je m'associe donc pleinement à l'idée de M. Lampué. Je crois que le Conseil doit l'étudier de très près et chercher, avec les pouvoirs publics, les moyens financiers de la réaliser avec toute l'ampleur qu'elle mérite.

Il y aura lieu d'en reparler et je demande le renvoi de la proposition de notre collègue avec avis très favorable aux Commissions compétentes.

M. Ambroise RENDU. — N'oublions pas que nos styles du dix-septième et du dix-huitième siècle sont encore les modèles du monde entier.

M. Aucoc. — J'appuie également la proposition de M. Lampué, car je suis un de ceux qui ont préconisé les Expositions internationales spécialisées qui, seules, peuvent rendre des services à l'Industrie française et aux Arts industriels.

Je fais, toutefois, une réserve en ce qui concerne la date de 1914, car je sais qu'il y a déjà, pour cette année, une Exposition spécialisée qui doit se tenir au Grand Palais.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le projet de vœu déposé par notre collègue M. Lampué.

Le projet de vœu est adopté.

---

14°

## S É N A T

---

Séance du 15 Avril 1911.

M. Couyba, sénateur, dépose un projet de résolution invitant le Gouvernement à étudier l'organisation d'une *Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels à Paris en 1914*.

Ce projet, sur la demande de M. Couyba, et après avis favorable de M. Steeg, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, a été renvoyé à la Commission d'initiative du Sénat.

(*Le Matin*, du 16 avril 1911).

---

15°

## COMMISSION D'ÉTUDE

COMPOSÉE DES DÉLÉGUÉS DES ASSOCIATIONS ARTISTIQUES FRANÇAISES

1<sup>er</sup> JUIN 1911

---

## RAPPORT

rédigé par René GUILLERÉ

sur une Exposition internationale des Arts Décoratifs Modernes

PARIS 1915

C'est par une regrettable défaillance à sa légitime renommée d'initiatrice du progrès dans le domaine des arts comme dans celui des idées, que la France a laissé à l'Italie l'honneur d'avoir organisé la première Exposition internationale des Arts décoratifs modernes.

Le règlement de l'Exposition de Turin en 1902 stipulait : « On n'acceptera que les ouvrages originaux qui montreront une tendance bien marquée au renouvellement esthétique de la forme. Les imitations d'anciens styles, et les productions industrielles dénuées d'inspiration artistique, ne seront pas admises. »



Ce programme, qui faisait un principe absolu de l'affirmation d'une esthétique nouvelle, l'Italie le reprenait à l'Exposition de Milan en 1906, puis en 1911, à celle de Rome, où elle a tenté de réaliser une Exposition d'Architecture exclusivement moderne.

Comme l'Italie, tous les autres pays ont organisé, et avec quelle remarquable méthode et quelle continuité dans l'effort, de grandes Expositions, mais nationales, d'Art décoratif moderne. Parmi les plus importantes, citons celles de Munich, Stuttgart, Stockholm, Vienne...

En France, en 1906, M. le Rapporteur du Budget des Beaux-Arts devant la Chambre réclama une Exposition internationale d'Art décoratif.

Sans vouloir citer tous les écrivains que ce projet préoccupa vivement, rappelons que l'un d'eux, qui en avait plus particulièrement étudié l'économie, fixait alors l'ouverture de cette Exposition à 1920.

Cette échéance aujourd'hui a semblé trop lointaine. A attendre, on peut craindre, en effet, de décourager des talents très prêts, ou de laisser l'étranger nous devancer à nouveau. Au reste, l'honneur français, en même temps que les conditions économiques et commerciales actuelles, nous en font un besoin pressant.

C'est pourquoi, au moment même où, dans la Presse, un organe important proclamait la nécessité urgente de cette manifestation, les Présidents des trois Sociétés, l'Union centrale des Arts décoratifs, la Société des Artistes Décorateurs, la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, persuadés qu'ils interprétaient le désir de toutes les Sociétés s'intéressant à l'Art Décoratif, exprimaient le vœu que le Gouvernement réalisât cette Exposition dès 1915.

Examinons l'objet de cette Exposition, les raisons qui la nécessitent, les résultats économiques et artistiques qu'on en peut attendre. Nous étudierons ensuite : son organisation artistique dans ses fins et ses moyens ; son organisation administrative ; son organisation financière.

**Objet.** — « Par la collaboration de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan, réunir en une Exposition internationale tous les Arts décoratifs : architecture, arts du bois, de la pierre, du métal, de la céramique, du verre, du papier, des tissus, etc... ; sous toutes leurs formes, qu'ils s'appliquent à des objets d'utilité ou à des œuvres purement somptuaires ; dans toutes leurs destinations : décoration extérieure et intérieure des édifices publics et privés, ameublement, parure de la personne... »

Cette Exposition doit être exclusivement d'Art moderne. Aucun pastiche ou copie des styles anciens n'y seraient admis.

Une Exposition en deux sections, l'une de style moderne, l'autre de styles anciens, est absolument impossible.

**Raisons.** — D'abord, trouverait-on un emplacement assez vaste pour présenter une Exposition qui, si elle n'était pas réservée aux œuvres d'une esthétique moderne, prendrait presque, par l'apport des industries nombreuses qu'on y pourrait rattacher sous prétexte d'art décoratif, des proportions d'Exposition universelle ?

Les étrangers, quant à eux, enverront uniquement des œuvres d'Art moderne ainsi qu'ils l'ont toujours fait dans les Expositions, à Bruxelles comme à Turin. Pour nous, diviser nos forces, ne serait-ce pas assurer notre infériorité ?

Si on laissait aux fabricants le moyen trop facile de participer à l'Exposition avec des œuvres de styles anciens, ils saisiraient vite l'occasion d'y envoyer leur stock de marchandises, et ne réaliseraient aucun effort pour créer des modèles modernes. Les obligerait-on à n'exposer dans la seconde section que s'ils figurent dans la première ? Ils respecteraient la lettre du règlement en présentant une œuvre moderne insigni-

fiente. Et ne serait-ce pas s'enfermer dans la routine dont on veut justement sortir, aller contre les fins même de cette Exposition, qui sont en effet : *de provoquer la réalisation et la diffusion des styles modernes français*.

Mais quelles raisons de ces fins ?

Raison d'honneur d'abord !

N'appellerons-nous à Paris un si grand concours de peuples que pour leur montrer des mauvais pastiches des œuvres qu'ils peuvent admirer, au Louvre, à Versailles, à Fontainebleau... ou chez eux dans leurs propres musées ?

Depuis quarante ans, nous faisons commerce de toutes les richesses de notre mobilier national ; nous débitons des surmoulages des commodes, des tables et des fauteuils, des chenets et des pendules, des bronzes et des girandoles ; nous vendons des copies de toutes ces merveilles décoratives entassées par les dynasties royales dans leurs palais, que nous avons trouvés comme des greniers d'abondance. Ces répliques furent d'abord traitées en perfection, par l'emploi des mêmes moyens qui avaient servi à l'exécution des originaux. Les bronzes étaient alors fondus et ciselés. Aujourd'hui ils sont reproduits par la galvanoplastie ! Nos beaux modèles anciens sont galvaudés, vilipendés. Bien plus, certains marchands estimant la main-d'œuvre française trop coûteuse font venir d'Italie, d'Espagne, de Belgique, les bois tout ouvrés, tout sculptés (séance du Sénat du 24 mars 1910) ; ils se contentent de les assembler et de les revendre comme produits français !

Pénibles constatations ! Pendant des siècles, depuis le moyen âge, la Renaissance italienne exceptée, la France a imposé son goût au monde. Aujourd'hui, nous ne savons plus que nous faire gloire du talent qu'ont eu nos ancêtres. Tomberons-nous à n'être plus qu'un peuple de mouleurs et de copistes ?

Il faut réagir courageusement, nous relever. Nous nous devons de renouer avec notre tradition et de rester des créateurs. Il est d'un devoir premier pour la République d'aider à la réalisation des styles modernes.

Et hâtons-nous devant la menace étrangère. Les étrangers sont très en avance sur nous. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Hollande, la Belgique, les pays Scandinaves ont leurs styles modernes, et dès à présent sont outillés pour leur exécution à bon marché. Bien plus, ils commencent à en importer de grandes quantités chez nous. On compte à Paris, comme maisons étrangères de *décoration exclusivement moderne* :

|                            |            |
|----------------------------|------------|
| pour le meuble . . . . .   | 20 maisons |
| pour l'orfèvrerie. . . . . | 8 —        |
| pour les tissus. . . . .   | 10 —       |
| pour la céramique. . . . . | 5 —        |

Et combien de fabriques étrangères n'ont pas en France de maisons de vente à leur nom, mais y possèdent des dépôts importants. C'est près d'elles que se fournissent tous nos grands magasins de nouveautés, sans en excepter un, en articles modernes :

Services de tables, de toilette (Autriche, Allemagne) ;  
Vases, majoliques (Allemagne, Italie, Danemark) ;  
Bois vernis (Angleterre, Autriche, Italie) ;  
Petite orfèvrerie, cuivre, étains (Allemagne, Hollande) ;  
Verrerie (Allemagne, Bohême) ;  
Bijoux (Allemagne) ;  
Broderie (Suisse, Allemagne) ;  
Bimbeloterie (Angleterre, Autriche, Japon, Allemagne) ;  
Tissus (Angleterre) ;  
Etc., etc...

Mais c'est également sur ces fameux styles anciens que nous pensons si français, que les étrangers aujourd'hui nous battent en brèche. Puisqu'il suffit de copier des pièces de musées, il leur est tout aussi facile qu'à nous d'exécuter du Louis XV ou du Louis XVI. Ils ont maintenant d'excellents ouvriers, de parfaits artisans, un outillage plus important que le nôtre. Comme ils fabriquent à bas prix, la main-d'œuvre n'étant nulle part aussi chère qu'en France, leur concurrence devient des plus dangereuses. Le chiffre de leurs importations augmente chaque jour.

En voici quelques exemples (Rapport sur la modification des tarifs douaniers. Documents du Sénat, 1910).

#### MAROQUINERIE

|      |     | Importation         | Exportation   |
|------|-----|---------------------|---------------|
| 1892 | Fr. | 3.390.090 . . . . . | 7.957.968     |
| 1908 | —   | 6.620.820 . . . . . | 6.308.192     |
|      |     | Balance en perte :  | 4.880.508 fr. |

#### BIJOUTERIE DE FANTAISIE

|      |     | Importation         | Exportation   |
|------|-----|---------------------|---------------|
| 1892 | Fr. | 500.000 . . . . .   | 2.200.000     |
| 1910 | —   | 3.300.000 . . . . . | 2.200.000     |
|      |     | Balance en perte :  | 2.200.000 fr. |

#### TABLETTERIE

|      |     | Importation        | Exportation   |
|------|-----|--------------------|---------------|
| 1892 | Fr. | 271.200 . . . . .  | 4.964.180     |
| 1908 | —   | 404.217 . . . . .  | 1.786.480     |
|      |     | Balance en perte : | 3.421.717 fr. |

#### MEUBLES

|      |        | Importation         | Exportation      |
|------|--------|---------------------|------------------|
| 1892 | Kilogs | 1.853.000 . . . . . | 11.804.000       |
| 1908 | —      | 6.535.000 . . . . . | 12.781.000       |
|      |        | Balance en perte :  | 3.685.000 kilogs |

#### PAPIERS PEINTS

|      |        | Importation         | Exportation      |
|------|--------|---------------------|------------------|
| 1892 | Kilogs | 2.203.890 . . . . . | 1.783.100        |
| 1908 | —      | 337.409 . . . . .   | 2.594.898        |
|      |        | Balance en perte :  | 2.478.480 kilogs |

Sur tous les chapitres, ce sont pareilles constatations. En tapis, l'importation d'Orient passe de 145.376 kilogrammes en 1892 à 350.436 en 1908. L'Allemagne nous inonde de porcelaines, et de biscuits Louis XVI. Et que de produits nous recevons de l'étranger dont les nomenclatures des douanes ne nous révèlent pas le caractère d'objet décoratif !

Un exemple ? La dinanderie allemande entre comme « ouvrages en cuivre » ; on se contente de l'argenter à Paris pour échapper au tarif du cuivre argenté. Qui cherchera sous cette rubrique les corbeilles à pain, jardinières, surtout de table, seaux à glace, etc..., d'orfèvrerie à bon marché dont nous sommes submergés.

Comment lutter ?

C'est en créant des œuvres de style moderne qui ne soient pas tombées dans le domaine public et restent protégées par les lois de la propriété artistique et les conventions internationales ; c'est par ce qui est proprement français, notre goût et notre esprit d'invention, que nous pouvons reconquérir notre ancienne suprématie sur ces marchés.

Pour ces raisons artistiques et économiques, cette Exposition doit être exclusivement réservée à l'Art Décoratif moderne.

**Exposition sélectionnée.** — Avant d'être une Exposition où l'on vende, une Exposition marchande, elle doit être une Exposition d'esthétique. Aux Expositions universelles en France ou à l'Etranger, aux Expositions industrielles spéciales peuvent prendre part tous les industriels, les marchands, les artistes, en un mot quiconque loue une place pour présenter ses produits. La laideur voisine avec la beauté. En raison de la fin qu'elle poursuit, l'Exposition projetée ne doit présenter au contraire qu'une sélection d'œuvres. (Voir Commission de réception.)

Il faut même que les moindres détails de cette Exposition (oriflamme, mât, prospectus, présentation des salles) aient un caractère d'art. (Voir Commission d'installation.)

**Résultats.** — Les résultats de cette Exposition dans l'ordre économique comme dans l'ordre artistique seraient considérables.

1° *Résultats économiques* : Nos industries, que nous aurions rappelées à l'attention de l'étranger, prendraient à ce renouveau d'Art un essor nouveau. Aujourd'hui tous les fabricants vendent les mêmes objets Renaissance, Louis XVI, Empire. Les corbeilles à pain des orfèvres ou des bazars sont différentes dans la valeur de leur métal ou la qualité de leur fabrication, mais se ressemblent par leur décor de style. Cela vient de ce que le modèle est tombé dans le domaine public. L'industriel sérieux trouvera donc un avantage immédiat à établir des modèles d'Art moderne, afin de protéger ses créations contre le démarquage et l'imitation en simili de ses propres concurrents français. Par là, il donnera à sa production un caractère bien personnel. C'est ainsi seulement que nous pourrions reconstituer, en quelque sorte recréer nos maisons, nos anciennes maisons industrielles, comme elles l'étaient autrefois, ayant chacune une individualité particulière, un goût propre et dont le nom jadis, la firme suffisait à garantir dans le monde entier la qualité artistique d'une œuvre.

Qu'on ne dise point avec certains que lancer des styles modernes serait rendre impossible l'écoulement du stock considérable d'œuvres de styles anciens que notre commerce tient en magasin. On ne saurait, du jour au lendemain, renverser le passé, changer le goût, les habitudes, les traditions, mais il faut savoir préparer l'avenir, un avenir peut-être prochain.

L'organisation sociale de l'Art Décoratif se trouverait nécessairement modifiée par cette Exposition, dans un sens de réformes utiles aussi bien pour les industriels que pour les artistes, les ouvriers, les artisans.



La production des artistes deviendrait personnelle, puisqu'ils ne se contenteraient plus d'associer les éléments des styles passés dans une œuvre qui doit garder son anonymat pour paraître ancienne et qu'ils seraient vraiment des créateurs.

Ce caractère même de la production ferait adopter, comme base des rapports entre industriels et artistes, le contrat d'édition (1).

Avantage pour l'industriel qui n'aurait pas à exposer les frais d'acquisition d'un modèle; l'artiste, d'autre part, serait rémunéré suivant le succès de son œuvre. Enfin, ces milliers d'élèves sortis de nos écoles d'Art Décoratif et occupés actuellement à des besognes serviles, arrangements ou margotages, suivant le terme d'atelier, d'éternels rubans, rosaces et raies de cœur Louis XVI, trouveraient par là une tâche plus digne de l'enseignement artistique qu'ils reçoivent.

Les conditions du travail des artisans et des ouvriers seraient améliorées. La crise de l'apprentissage recevrait une solution peut-être plus facile. Aujourd'hui, à quoi servirait aux ouvriers d'être de parfaits techniciens, puisqu'on laisserait leur talent sans emploi. Sont-ils sculpteurs sur bois ? Pendant cinquante ans de leur vie, ils auront à « pousser » la même baguette d'oves ou de raies de cœur. L'art moderne, au contraire, leur procurerait des travaux nouveaux qui leur permettraient de montrer leurs qualités d'exécutants, et proportionneraient leur gain à leur talent. Actuellement on leur fait exécuter des meubles Renaissance, Louis XV, Louis XVI, c'est-à-dire des meubles qui ont été créés à une époque où la machine était inconnue, et pour être exécutés entièrement à la main. Pour fabriquer ces meubles à bon marché, on est obligé d'employer l'homme comme une machine. L'artisan se spécialise afin de débiter le plus possible. Une baguette de raies de cœur passe dans 3, 4, 5 mains ; chacune donne son coup d'outil toujours pareil, automatique.

Est-il besoin pour cela d'un parfait apprentissage ? Il n'en sera plus de même avec un Art moderne. Les artistes, qui ne créent pas seulement des pièces uniques, concevront leur modèle de telle façon que la machine puisse l'exécuter et réserveront à l'artisan des points de sculpture où celui-ci pourra alors exercer son talent dans toute sa verve.

Arracher l'artisan au servage d'une besogne de machine, pour lui donner une tâche qui l'intéresse, c'est exciter son labeur, c'est aussi relever sa moralité. Si l'alcoolisme fait tant de ravages chez les ouvriers d'art, cela tient à leur dégoût des travaux qu'on leur donne.

Enfin ce serait la main-d'œuvre française qui profiterait de cette renaissance d'art. Nos meubles de style sont, nous l'avons dit, fabriqués en grande quantité dans les villes du nord de l'Italie et de l'Espagne. Puisque la tâche demandée reste servile et mécanique, ces paysans étrangers peu salariés y suffisent. En 1884, on employait à Paris 3 000 sculpteurs sur bois ; en 1910, on n'en comptait plus que 1 500 avec chômage de 50 pour 100, soit 750. En 1885 travaillaient 3 000 menuisiers en fauteuils, en 1910 il en reste 300. Parmi les élèves sortis de nos écoles professionnelles, 57 pour 100 sont obligés de renoncer à leur métier d'art. (Séance du Sénat du 24 mars 1910.)

L'exécution des œuvres modernes, réclamant plus d'habileté et d'intelligence, ne pourrait être confiée qu'à des artisans français sous la direction immédiate des artistes créateurs.

**2° Résultats artistiques :** Nous avons plusieurs fois parlé de renaissance d'Art. C'est, en effet, une véritable renaissance que peut provoquer cette Exposition. Par elle, nous parviendrons à réaliser des styles modernes qui répondent aux aspirations de notre époque, à créer un Art décoratif qui satisfasse aussi bien les besoins les plus modestes que les caprices du luxe, par là à faire pénétrer à tous les degrés, sous toutes les formes de la vie sociale, avec plus de bien-être, une plus grande

---

(1) Ce contrat n'est à peu près employé aujourd'hui que dans le bronze statuaire.

somme de beauté. Nous chercherons à ajouter vraiment l'Art à l'Utile et non plus par l'Art à rendre inutilisable un objet utile ! On a trop considéré l'Art Décoratif comme l'art des industries de luxe. Conception fausse ! Les objets les plus simples de nos usages peuvent être artistiques. L'Art décoratif, ou, pour l'appeler plus exactement, l'Art appliqué à l'Industrie ne doit pas être envisagé seulement sous sa forme somptuaire, avec ses tapisseries, ses émaux, ses orfèvreries. Il faut aussi que le verre, l'assiette, le bol, la table de l'écolier, la suspension familiale aient été dessinés, ornés par l'artiste. N'en était-il pas ainsi au moyen âge, seule époque où la France ait eu véritablement un Art populaire. Et ce ne sont pas seulement les Industries d'art proprement dites qui auraient à bénéficier de ce renouveau, mais bien toutes les Industries qui demandent qu'on ajoute à la qualité d'un objet par l'élégance de sa forme ou de son décor (exemple : automobile, broserie). Il faut justement que tous les objets nécessaires à nos usages et qui sont susceptibles d'être décorés, soient réalisés dans cette Exposition (exemple : plaque d'égout, bouchons d'auto, moules à biscuits, porte-trolley, etc...).

Le prix jusqu'ici trop élevé des œuvres de style moderne vient de ce qu'elles sont presque toujours des pièces uniques. Industrialisées, fabriquées en séries, elles se vendraient même moins cher que n'importe quelle œuvre de style ancien. Grâce à cette Exposition, nous arriverons à créer un art à bon marché, un art vraiment démocratique, à la portée de tous, et qui mettra un peu de joie, de claire propreté, de la beauté enfin jusque dans les plus modestes foyers.

**Organisation artistique.** — Nous avons à en étudier les fins et moyens, c'est-à-dire à définir ce que comprendra cette Exposition, le mode de classement, de présentation des œuvres, et à examiner par quels concours artistiques nous la pourrions réaliser.

**Classification.** — Il y a trois systèmes de classification :

- a) *technique* suivant les procédés de fabrication des œuvres (exemple : dans les étoffes, tissage et impression).
- b) *par matière* (exemple : bois, métal...).
- c) *d'après la destination des œuvres* (exemple : architecture, mobilier).

A) *Classification technique* : Ecartons ce mode très utile seulement dans un musée pédagogique.

B) *Classification par matière* : Elle comprend :

- 1° Les arts de la pierre ;
- 2° — du bois ;
- 3° — du métal ;
- 4° — de la céramique ;
- 5° — du verre ;
- 6° — du papier ;
- 7° — des tissus ;
- 8° — des matières animales (cuir, nacre, corne, corail, ivoire, ambre, écaille...).

Nous ferons à la classification « par matière » quelques critiques.

Où rentrerait la joaillerie qui emploie les pierres précieuses, use du métal le moins possible, seulement pour la charpente du bijou et comme accessoire. Dans la section de la pierre ? L'émail est une matière vitreuse. Le mettrons-nous dans les arts du verre ou de la céramique, alors qu'il se range naturellement par ses destinations habituelles avec l'orfèvrerie ou le bijou ? A quoi rattacher la coutellerie ? Si la lame de couteau est de métal, le manche peut être de pierre dure, de

bois, de cristal, de porcelaine, de cuir, de corne, d'ivoire... Le manche comme la lame peuvent être des pièces d'art. On ne saurait donc à quelle section exposer le couteau.

Ces exemples pourraient être multipliés. Dans bien des cas, nous ne saurions distinguer le principal de l'accessoire, et quelle matière doit l'emporter sur l'autre. La classification par matière pourrait présenter dans un musée d'enseignement des avantages incontestables. Ici nous voulons nous adresser surtout au grand public. Il ne cherche pas pour ses besoins un objet de métal ou de pierre, mais bien un modèle de chaise de jardin, de couteau, d'escalier, de revêtement de muraille. Et, en plus, quelle déroute pour son esprit quand sont confondus dans une même section, comme en 1900, les pièces d'architecture et les objets d'art, la tuilerie et les grès d'étagère. Quel désagrément aussi pour l'artiste que ce voisinage. Les industriels, enfin, aimeraient-ils à ventiler leur production dans toutes les sections ; un bijoutier, par exemple, consentirait-il à présenter ses broches dans les diverses classes du métal (médaille), de la pierre (lapis), du bois (ébène sculpté), de la nacre, du corail, de l'ivoire, de l'écaille...

Ces objections à la classification par matière peuvent se résumer :

1° Difficulté, lorsqu'un objet est composé de deux ou plusieurs matières, de fixer celle qui servira de base de discrimination ;

2° Confusion d'objets disparates par leur usage, leur forme, leurs proportions ;

3° Trop grande dispersion des créations d'un même artiste ou industriel.

C) *Classification par destination* : C'est celle que nous adopterons *en principe*, mais nous ne saurions, sans établir la plus grande confusion, en raison de la multiplicité des destinations, suivre *uniquement* cette classification. Nous la combinerons donc avec les classifications « technique » et « par matière ».

**Classification proposée.** — Nous proposerons la classification suivante :

1° *Groupe de l'Architecture* ;

2° *Groupe du Mobilier* ;

3° *Groupe de la Parure*.

#### **Sections spéciales :**

1° *Les Arts du Théâtre* ;

2° *Les Arts de la Rue* ;

3° *Les Arts du Jardin* ;

4° *L'Enseignement*.

Toutes les productions sont donc rattachées à trois groupes qui répondent à trois destinations bien différentes : architecture, mobilier, parure de la personne ; Dans ces groupes, on classe les œuvres suivant leur matière, « métal, bois... » ; dans ces classes de matières, on distribue les œuvres en salles séparées soit suivant la qualité de la matière « or et fer », soit suivant leurs procédés techniques, « étoffes tissées, étoffes imprimées ; fer forgé, fonte de fer ».

NOTA. — *Les énumérations qui suivent ne sont pas limitatives, mais interviennent à titre d'exemple.*

### **I. — GROUPE DE L'ARCHITECTURE**

#### **CLASSE A. — ENSEMBLES D'ARCHITECTURE**

1° Architecture réalisée.

2° Maquettes (dispositions et décorations extérieures et intérieures).

## ARCHITECTURE PUBLIQUE

Plan de ville, place publique.  
Mairie, maison du peuple, hôtel de ville, musée, bourse, églises et temples, halles et marchés, caserne, musée, observatoire, lycée, école, tour.  
Hôpital, asile, crèche.  
Columbarium, monuments funéraires...  
Poste, gare, pont, aqueduc (1).  
Palais, installations d'expositions.

## ARCHITECTURE PRIVÉE (2)

### *Architecture des villes.*

Maisons de grandes industries, banque, usine, maison de bains, hôtel de voyageurs, boutiques.

Hôtels particuliers, immeubles de rapport, maisons ouvrières.

### *Architecture des campagnes.*

Villas, chalets, cottage, ferme (et voir section « Arts des jardins »).

Rentreraient dans cette classe toutes maquettes de paquebot, yacht, tramway, wagon, automobile et moyens de transport.

Viendraient ensuite tous les éléments de construction (matériaux déjà ouvrés et ornés) et de décoration (éléments soit décoratifs, soit servant à l'usage, parties fixes de l'architecture) pour toutes destinations architecturales, planes ou plastiques, dans toutes matières.

Ils seraient répartis comme suit :

## CLASSE B. — LA DÉCORATION DE LA PIERRE

Toutes décorations peintes ou sculptées de la muraille (fresque, statuaire décorative...).

### *Matières :*

1° Pierre, grès, granit, lave.

2° Marbre, albâtre.

3° Ciment (ciment armé, coloré), stuc.

4° Matériaux artificiels (pierre armée, marbres reconstitués, composés du ciment et du liège, staff).

*Destinations :* Revêtement du mur, du sol ou du plafond, cheminées, escaliers, vases, vasques, piédestaux, monuments funéraires.

## CLASSE C. — LA DÉCORATION DU BOIS

*Matières :* Tous bois, sculptés, menuisés, découpés.

*Destinations :* Tous travaux de charpente et menuiserie ouvragée ; lambris, solives, escalier, parquet, devanture, huisserie, persienne, palissade, auvent, treillage, menuiserie de bateau.

---

1) Les travaux d'ingénieur devront avoir un caractère architectural et décoratif.

2) Tous ces immeubles diversifiés pour tous besoins, hôtel avec atelier d'artiste, hôtel pour cercle, toutes conditions de climat ou de lieu (mer, montagne, nord, midi, colonies).



CLASSE D. — LA DÉCORATION DU MÉTAL

*Matières* : 1° Fer, cuivre, acier, plomb.

2° Fonte de fer, tôle, zinc.

Tous procédés : martelé, fondu, découpé, estampé, embouti.

*Destinations* : Sommier, grilles, balcons, rampe, tuyaux de descente, lucarne, chéneaux, crête, épi, girouette, ancre, marquise, réverbère, vespasienne, cage d'ascenseur, enseigne, serrurerie, crémones et espagnolettes, fumisterie, poêle, radiateur.

CLASSE E. — LA DÉCORATION DE LA CÉRAMIQUE

*Matières* : Terre cuite, faïence, grès, porcelaine.

*Destinations* : Revêtement et pavement, cheminées, épi, antefixe, tuiles et briques décorées.

Installation de salles de bains.

CLASSE F. — LA DÉCORATION DU VERRE

Vitreaux peints, émaillés. Mosaïques de verre.

(Rattachées : armatures et résilles). Verre armé, imprimé pour portes et fenêtres.

Vitrifications pour revêtement et pavement (ex. chrysocérame).

II. — GROUPE DU MOBILIER

CLASSE A. — LES ENSEMBLES DE MOBILIER

1° Ensembles réalisés.

2° Maquettes.

Ensembles mobiliers réunissant tous les arts divers ; pièces d'habitation pour toutes destinations, cabines téléphoniques, installation de salle d'usine, cantine, asile de nuit, salon, cuisine, bibliothèque, chambre d'ouvrier, cabine de bateau, salle de classe, etc.

CLASSE B. — LA DÉCORATION DU BOIS

*Matières* : Tous bois y compris les jones et rotins, dans tous procédés (y compris bois courbés, écrasés, filés).

Rattachés : l'osier, la paille, fibres de palmier, raffia, abaca.

Annexe : Section du cuir pour l'ameublement et tenture.

*Destinations* : Meubles, meubles spéciaux (billard, casier, bibliothèque), moulures, cadres, baguettes, vannerie, stores de bois filés.

CLASSE C. — LA DÉCORATION DU MÉTAL

*Matières* : 1° Or, argent, acier, platine, étain.

2° Bronze, fer, aluminium.

3° Tôle, fer battu, fonte de fer, zinc.

*Destinations* : Orfèvrerie religieuse ou civile, monnaies et médailles, grosserie et menuiserie d'or et d'argent, émaillerie sur métal.

Dinanderie.

Luminaire.

Coutellerie.

Horlogerie.

Armurerie.

Quincaillerie, literie de métal, articles de ménage de fer battu et tôle peints ou émaillés.

#### CLASSE D. — LA DÉCORATION DE LA CÉRAMIQUE

*Matières* : Terre cuite, faïence, biscuit, porcelaine, grès.

*Destinations* : Service de table, de toilette, accessoires de salle de bains.

Luminaire.

Céramique de décoration.

Emaillerie sur céramique.

#### CLASSE E. — LA DÉCORATION DU VERRE

Verre et cristal.

Pâtes de verre. Emaux sur verre.

Gobeletterie, flacons, bouteilles.

Service de table et toilette.

Verreries d'éclairage.

Miroiterie.

Vitrifications, perles, couronnes mortuaires.

#### CLASSE F. — LA DÉCORATION DES TISSUS

*Matières* : Soie, laine, coton, chanvre, lin, ficelle, jute, abaca, tissus de poils, tissus de fibres, toiles cirées.

Rattachés : feutre, linoléum.

*Destinations* :

1° *Étoffes d'ameublement et de tenture* :

a) tissées ; brochées ; lamées ;

b) imprimées ;

Passementerie, broderie, dentelles d'ameublement.

2° *Lingerie* de table et de tenture.

Toiles cirées.

3° *Tapis* : a) Tapis de laine. Point noué et Jacquard ;

b) Sparterie, tapis de corde, linoléum, feutre, tapis imprimés.

4° *Tapisserie* : a) Gobelins, Aubusson, Beauvais ;

b) Mécanique.

#### CLASSE G. — LA DÉCORATION DU PAPIER

Tous papiers, chiffons, bois, paille, etc...

1° *Les Papiers peints* : Tous procédés (gaufrés, satinés, métallisés, imitation de cuir, etc.).

2° *Le Livre* : Papiers, caractères, dispositions typographiques.  
Illustrations et tous ornements destinés à la décoration du livre.  
Reliure, couvertures de livres et partitions.  
Papiers et étoffes de garde.  
Publications d'art.

3° *L'Estampe* : estampes décoratives.

4° *La Papeterie* :

a) Menus, faire-part, actions de Compagnies, prospectus, cartes à jouer ;

b) Papier à lettres ;

Rattachée : tabletterie spéciale pour la papeterie (articles de bureaux).

5° *Le Cartonnage* :

a) Boîtes à parfumerie, modes, etc..., étiquettes ;

b) Objets en papier mâché.

### III. — GROUPE DE LA PARURE

#### CLASSE A. — LE VÊTEMENT

1° Vêtements de femme.

Vêtements d'homme, y compris chasublerie, uniformes, livrées.

Vêtements d'enfant.

2° Lingerie et bonneterie.

3° Broderies et dentelles, tissus perlés et décorés pour vêtements.

4° Passementerie, rubanerie, boutons et accessoires.

#### CLASSE B. — LES MODES

1° Chapeaux et coiffures.

2° Maquettes de disposition et d'ornementation de la chevelure.

#### CLASSE C. — LA FLEUR

Fleurs naturelles, stérilisées, artificielles en toutes matières (satin, porcelaine, celluloïd).

Arrangements en vases.

Fleur pour la toilette et les modes.

#### CLASSE D. — BIJOUTERIE

1° Bijouterie et joaillerie. Métaux et pierres précieuses.

2° Bijouterie de fantaisie et d'imitation (perles et pierres vitrifiées, métaux doublés, bijoux de deuil).

#### CLASSE E. — TABLETTERIE

Eventails, laques, tous objets de l'ivoire, corne, nacre pour la toilette et la parure, étuis, fume-cigare, etc.

Brosserie.

Jouets.

#### CLASSE F. — MAROQUINERIE

Rattachés : articles de voyage.

## SECTIONS SPÉCIALES

a) *Les Arts du Théâtre* : 1° *Architecture* : Salle de théâtre ; on ne pourrait y présenter que des mises en scène modernes ; tous les théâtres parisiens seraient invités à y donner des représentations (littérature, musique, danse).

Maquettes d'architecture extérieure et intérieure, disposition et décoration des théâtres (salle, dégagements, tribunes, foyers, vestiaire) ; théâtre en plein air, cirque, hippodrome, vélo et aérodrome.

Maquettes de décors et de mise en scène, maquettes de féeries, maquettes chorégraphiques, dispositions d'éclairage...

2° *Mobilier* : Sièges, luminaire, décoration et ameublement de loge, de spectateur et d'acteur. Accessoires de théâtre.

3° *Parure* : Vêtements de scène, des gens de service (ouvrières). Etoffes, bijouterie, fleurs.

Rattachés : instruments de musique.

b) *Les Arts de la rue* : 1° *Architecture* : maquettes d'alignement d'immeubles, refuges, dispositions des rues et trottoirs.

2° *Objets* d'utilité publique ou destinés au décor de la rue ; lampadères, réverbères, fontaines Wallace, plaque d'égouts, lavatoires, baraque, kiosque, mât et potence de trolley, devanture, plaque indicatrice, entrées souterraines.

3° *Publicité* : affiches de papier, métal, verre, plâtre peint et galvanisé, enseignes lumineuses...

Porte-affiche, voitures-affiches, prospectus.

4° *Fêtes publiques* : maquettes de cortèges, arcs de triomphe, arrangements de tribunes, voitures fleuries, feux d'artifice.

Lampions, mâts, oriflammes, bannières, guirlandes.

c) *Les Arts des jardins* : *Architecture* (jardins réalisés et maquettes).

Cités-jardins, parcs, squares, arcs de verdure, portiques, disposition des massifs, mosaïques, fontaine, buffet d'eau, belvédère, kiosque, serres, treillages, bacs, cages d'animaux, volière.

*Mobilier* : bancs, sièges, vases, caisses.

*De l'enseignement* : 1° Travaux des élèves ;

2° Section de l'Art à l'Ecole (estampes, bons points, livres, mobilier).

Nous estimons que l'on ne doit pas ouvrir de section ouvrière spéciale ; les objets les plus simples seraient présentés avec ceux du luxe. Il serait inutile de n'avoir affirmé le principe de l'unité de l'art que pour y apporter une dérogation regrettable en établissant une hiérarchie dans ces arts mêmes en faveur desquels on avait supprimé toute hiérarchie, en distinguant un art populaire d'un autre art qui serait alors un art noble, un art de riche et un art pour les pauvres.

## MODE DE PRÉSENTATION

1° *Présentation rayonnante* : Le Play a inventé un mode dit « rayonnant » qui fut appliqué à l'Exposition de 1867.

« Cette Exposition était divisée à la fois en secteurs correspondant aux différents pays et en zones concentriques correspondant aux diverses catégories de produits. » Si on allait de la circonférence vers le centre, on passait en revue tous les produits d'un même pays ; si on tournait en cercle, on pouvait comparer tous les pays dans la même industrie. » (Ch. Gide, *Economie sociale*.)



Ce mode de présentation nous paraît difficilement praticable. On peut déterminer la largeur des fuseaux ou secteurs suivant l'importance de participation des nations, mais chaque nation ne saurait avoir une contribution exactement proportionnelle dans chaque branche d'industrie.

Supposons que la zone 1 soit attribuée à la pierre, la zone 2 aux tissus, le fuseau A à l'Angleterre. L'espace réservé à l'Angleterre pour les tissus serait insuffisant alors qu'elle ne pourrait remplir celui qu'on lui attribuerait pour la pierre.

2° *Présentation proposée* : Il faut éviter une présentation monotone, froide, purement didactique. Pour faire comprendre l'Art décoratif, il faut le faire aimer, le montrer séduisant et comme il doit être, une parure nécessaire de la vie.

Il convient donc de présenter autant que possible toutes les productions d'Art décoratif en fonction de la vie, c'est-à-dire comme elles le sont dans la réalité suivant leur destination, leur emploi, en fonctions les unes des autres, en ensemble, créant le décor de notre vie.

Ce sera donc d'abord en fonction de l'Architecture. On montrera les architectures d'un décor extérieur et intérieur moderne entièrement installées et meublées (1).

Les boutiques des immeubles seraient concédées à des pâtisseries, cafés, restaurants, fleuristes.

Tous ces immeubles seraient groupés ensemble. Ce serait ainsi résumer, ou mieux synthétiser par quelques exemples choisis, une ville moderne qui formerait le centre, le cœur même de l'Exposition.

Mais toutes les productions ne pourront trouver place dans des architectures réalisées. Elles seraient réparties suivant l'ordre de classification indiqué.

Chacune des classes prévues pourrait comprendre :

1° Une salle centrale, où seraient réunies en un ensemble les œuvres les plus artistiques ;

2° Une salle de maquettes et projets ;

3° Une salle des procédés techniques et de la fabrication.

On chercherait à présenter les œuvres le plus possible en ensembles harmonieux, mais de façon pourtant à ne pas sacrifier entièrement au pittoresque leur portée d'enseignement artistique et technique ou de documentation commerciale.

Toute œuvre devrait être exposée sous les noms de l'artiste créateur, de l'industriel éditeur, et de leurs collaborateurs principaux, avec indication de la part de chacun.

## PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES

Chaque nation serait autonome et présenterait son exposition à sa convenance.

## CONGRÈS

Des Congrès mettraient à l'étude toutes les questions d'organisation de l'Art décoratif.

---

(1) Les architectures réalisées en matériaux définitifs ne figureront qu'en nombre forcément restreint à cette Exposition. Un fonctionnaire éminent, lui-même architecte renommé, signalait justement qu'on pourrait faire concourir aux prix qui seraient décernés à l'architecture à l'occasion de cette Exposition — par une heureuse extension du concours des façades — tous les immeubles et détails (magasins, boutiques, etc.) qui auraient été construits à Paris dans les trois ans qui précéderont l'Exposition. Ce serait, en effet, donner un stimulant actif à la production d'Art moderne.

Législation. Conventions internationales.  
Réglementation de la production. Ententes intersyndicales.  
Décentralisation artistique.  
Enseignement de la décoration plane et plastique.  
Apprentissage.  
Art à l'École, etc.

## MOYENS

*Producteurs* : L'Exposition sera faite grâce à l'entente de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan. C'est cette entente qu'il faut réaliser, et les efforts solidaires de ces trois groupes qu'il faut provoquer. Les amateurs d'art aussi doivent être sollicités. Beaucoup, nous n'en doutons pas, seraient disposés, en raison du but patriotique de cette Exposition, à faire des commandes spéciales. On pourrait, en outre, trouver une utile main-d'œuvre chez les élèves des écoles d'Art décoratif et des écoles professionnelles (130) (techniques diverses), des lycées (42) et des collèges (44) de jeunes filles, des écoles primaires publiques et supérieures, des écoles normales d'institutrices (broderie, dentelles, perles), des écoles indigènes (Algérie et Colonies).

Enfin à Paris ou dans nos provinces françaises que d'artisans intelligents, que d'ouvrières habiles, que de fabricants actifs et animés de très bonne volonté, nous pourrions intéresser à cette œuvre de renouveau artistique. C'est d'abord le recensement de nos forces qu'il convient de faire. Au fond des campagnes, il y a des ressources ignorées. Ce sont des potiers à Thuir, près Perpignan, dans tous les environs de Quimper, à Rohan, près Lorient, à Cussac (Charente-Inférieure), à Treigny-en-Puisaye (Yonne) et cent autres dans le Var, le Berry; des verriers dans le Gard, le Var; des vanniers dans la Meuse; des brodeuses dans les Vosges et mille autres petits centres industriels paysans dont il faut appeler le concours.

*Propagande* : C'est d'abord par des conférences qu'on éveillera le zèle de tous ces producteurs et qu'on préparera le public à aimer l'Art décoratif, à comprendre la nécessité d'un Art moderne, par là à faire le succès de cette Exposition.

Ces conférences doivent être faites à Paris dans tous les milieux, dans les Universités populaires comme dans les grandes Sociétés, dans les syndicats ouvriers comme dans les syndicats patronaux, dans les grands centres, à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille, Roubaix, Nancy, dans les petites villes, jusque dans les campagnes.

Pour soutenir tout ce mouvement, pour le réaliser, nous avons des Sociétés artistiques à Paris.

Ce sont, sans que cette liste marque une hiérarchie entre elles dans leur valeur, par ordre d'ancienneté : a) Sociétés s'occupant exclusivement d'Art décoratif :

1° *L'Union Centrale des Arts décoratifs* ;

2° *La Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie* ;

3° *La Société des Artistes décorateurs* ;

trois Sociétés qui ont pris l'initiative du présent Rapport ;

4° *L'Union provinciale des Arts décoratifs*, qui par ses Congrès travaille à faire la synthèse des efforts des artistes et artisans de province.

Par ordre d'ancienneté : b) Sociétés comprenant une section d'Art décoratif :

1° *Société des Artistes français* (une sous-section d'Art décoratif) ;

2° *Société Nationale des Beaux-Arts*, le premier Salon qui dès 1891 ait donné un mouvement important à l'Art décoratif moderne, en lui créant une section spéciale ;

3<sup>o</sup> *Société du Salon d'Automne*, qui par ses dernières expositions a provoqué un essor nouveau de l'Art décoratif et a contribué, en présentant les œuvres des artistes munichois, à éveiller l'attention publique sur la nécessité d'une renaissance française;

a) Sociétés de *Propagande* :

Société nationale de *l'Art à l'École*, pour ne citer que la plus importante.

Dans les départements :

Des Sociétés artistiques, académies, Sociétés d'encouragement aux Arts, qui trouveraient dans cette propagande une fin utile à leur activité souvent inemployée.

**Direction artistique** : Elle serait confiée à la Commission de réception.

Cette Commission n'agirait pas seulement au moment de la réception définitive des œuvres en 1913, le jour de l'ouverture de l'Exposition.

C'est dès maintenant qu'elle devrait fonctionner, en dirigeant les travaux préparés pour cette Exposition. Nous ne devons pas nous dissimuler qu'en France, si nous possédons des artisans, des fabricants, des artistes qui sont habiles, d'une habileté trop grande parfois même, dans leurs métiers, car ils visent au tour de force, nous avons quelque peu perdu les traditions de goût qui ont fait la fortune des styles anciens, du gothique au Louis XVI.

Les élèves des écoles, les artisans de Paris ou de province présentent dans les Expositions des travaux parfaitement exécutés mais dont la composition est souvent de l'imagination la moins élégante. Faut-il en accuser les styles Louis-Philippe et Napoléon III, qui ont abîmé les yeux français?

La tâche de cette Commission de réception (commission esthétique, jury supérieur) serait :

1<sup>o</sup> D'accepter les projets et maquettes de toutes architectures ou œuvres destinées à cette Exposition;

2<sup>o</sup> De mettre en rapport, à la demande, les artistes et les industriels éditeurs, d'aider à la formation d'équipes d'artistes, d'industriels, d'artisans, travaillant en vue des ensembles;

3<sup>o</sup> De provoquer la création d'œuvres, afin de réaliser, dans son ensemble et ses détails, le programme de cette Exposition;

4<sup>o</sup> De conseiller, de diriger tous les artistes, industriels, artisans, ouvriers d'art qui réclameraient ses avis.

Il serait indispensable de confier à cette Commission des pouvoirs absolus.

**Organisation administrative.** — L'Exposition serait organisée par un Comité supérieur et les Commissions déléguées, sous le contrôle de l'Etat (Instruction Publique, Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts, Commerce, Travail) et de la Ville de Paris, représentés par un Commissaire général.

*Comité supérieur* : Le Comité supérieur serait composé par tiers :

1<sup>o</sup> d'artistes, architectes et décorateurs de toutes techniques;

2<sup>o</sup> d'industriels, fabricants, éditeurs, entrepreneurs de travaux, auxquels devraient être adjoints quelques ingénieurs, des ouvriers et contremaîtres de fabrication;

3<sup>o</sup> d'écrivains, auteurs de livres traitant de l'Art décoratif, fonctionnaires et personnalités s'étant occupés de questions d'Art décoratif moderne.

Ce Comité devrait être nombreux, afin d'intéresser à l'Exposition le plus grand nombre de compétences et de bonnes volontés.

Le Comité supérieur étudierait toutes les questions de principe.

Seraient nommées dans le sein de ce Comité supérieur :

1° *Une commission exécutive* : Elle serait chargée de la réalisation pratique de l'Exposition, dans tous ses détails administratifs et financiers;

2° *Une commission de réception* (Voir ci-dessus, partie artistique);

3° *Une commission d'installation* (1).

**Organisation financière.** — *Budget* : Les frais de l'Exposition pourraient être assurés par les versements des exposants, pour leur emplacement, et par des subventions avec affectations spéciales, du Parlement, de la Ville de Paris, des municipalités.

Les bénéfices, s'il en existait, pourraient être en partie attribués à des Sociétés ou œuvres s'intéressant à l'Art décoratif et en partie ristournés aux exposants.

Il serait créé un syndicat de garantie.

*Emplacement* : L'emplacement devrait être distribué pour les études de plan, au moins trois ans, et pour les travaux, au moins deux ans avant l'ouverture de l'Exposition. Cette Exposition aurait une durée de six mois, de mai à octobre inclus; les démolitions exigeraient également six mois : l'occupation serait donc de trois ans.

Le Grand-Palais et ses entours ne pourraient être occupés aussi longtemps. Retirer à la jouissance du public, pendant trois ans, l'Esplanade des Invalides semble également impossible.

Restent les fortifications dont la démolition est projetée, soit de la porte Maillot à la porte Dauphine, soit de la porte Maillot à la porte Champerret.

La question devrait être résolue rapidement. Les travaux de démolitions seraient en effet assez longs, si leur adjudication est mise à bas prix, car il faudra laisser aux démolisseurs tous délais pour vendre les matériaux sur place. D'autre part, les talus ne sauraient suffire à combler les fossés; des apports de décharge seraient nécessaires.

On peut envisager comme emplacements possibles et, dirons-nous, préférables, le champ d'entraînement de Bagatelle ou celui d'Issy-les-Moulineaux, soit l'espace des fortifications compris entre la Muette et la porte du Point-du-Jour, soit même le parc de Saint-Cloud.

Signalerons-nous que nous avons de vastes hippodromes à Longchamp, Auteuil, Vincennes, Saint-Cloud, Champigny, Maisons-Laffitte, Enghien, Saint-Ouen, pour faire courir des chevaux, et qu'il serait profondément attristant de ne pouvoir trouver un emplacement pour montrer les productions de nos Arts et de nos Industries françaises !

Nous ne doutons pas, d'ailleurs, que le Gouvernement et la Ville de Paris n'étudient la question qui nous préoccupe avec la bienveillance la plus attentive. Elle ne concerne pas seulement l'Exposition projetée, mais encore toutes les Expositions spéciales ou universelles que la France peut organiser dans l'avenir.

*Conclusions* : Comme on a pu le voir par la lecture de ce rapport, c'est la France entière que cette Exposition intéresse. Paris d'abord, et très immédiatement sa prospérité. Aussi, le Conseil municipal doit-il lui apporter son attention la plus zélée. Toutes nos provinces ensuite, tous nos grands centres de production, de Lille à Marseille, de Nancy à Bordeaux, Lyon, Toulouse, Roubaix....

Par la multiplicité des intérêts qu'elle enveloppe, nombreux sont les départements ministériels auxquels elle vient se rattacher. Le Ministère de l'Instruction Publique et le sous-secrétariat des Beaux-Arts, le Ministère du Commerce, le

---

(1) Les sections étrangères auraient leur organisation administrative propre, fonctionnant sous le contrôle de l'autorité française.



Ministère du Travail doivent la patronner directement. Les Ministères des Travaux publics et des Colonies y participent. Le Ministère des Affaires Étrangères est appelé à inviter les nations. Le Ministère des Finances ne peut en être désintéressé. Le Gouvernement tout entier lui donnera donc ses préoccupations attentives.

C'est pourquoi nous ne doutons pas que cette Exposition ne soit organisée avec le même enthousiasme unanime dont a été saluée l'annonce de son projet.

Elle viendra à son heure, et son plus grand succès aura été de réaliser l'unité de l'Art et de la vie, en développant un Art issu de la vie comme son expression immédiate, et qui, par un retour fécond, fera la vie plus harmonieuse, plus belle, meilleure à être vécue.

**Vœux :** Les Associations soussignées,

Préoccupées du développement de nos Arts décoratifs, titre d'une gloire séculaire pour la France,

Après avoir constaté que les conditions économiques actuelles rendent nécessaires pour nos Industries d'Art, source considérable de richesse nationale, l'établissement de modèles nouveaux et leur diffusion,

Estiment indispensable, pour stimuler les efforts des artistes, des industriels et des ouvriers d'Art, une manifestation internationale,

Spécialisée à tous les Arts décoratifs, appliqués à l'architecture, au mobilier et à la parure,

Réservée à des œuvres d'une inspiration nouvelle, à l'exclusion de tout pastiche ou copie du passé.

Et, en conséquence, émettent le vœu que le Parlement et le Gouvernement, s'inspirant de ces considérations, décident l'organisation et l'ouverture à Paris, en 1915, d'une *Exposition internationale des Arts décoratifs modernes*.

*Société des Artistes décorateurs.*

*Société des Artistes Français.*

*Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.*

*Société nationale des Beaux-Arts.*

*Société du Salon d'Automne.*

*Union centrale des Arts décoratifs.*

*Union provinciale des Arts décoratifs.*

Ont signé comme membres des bureaux ou délégués des Sociétés ci-dessus énumérées, et sans que le nombre de représentants de chaque Société soit proportionnel à son importance :

- MM. Félix AUBERT, membre de la Délégation de la Société nationale des Beaux-Arts.  
Henri-G. BERGER, trésorier adjoint de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
Georges BOIN, trésorier de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
Louis BONNIER, secrétaire-rapporteur de la Société des Artistes français, délégué de cette Société, directeur des Travaux de la Ville de Paris.  
André BOULHET, secrétaire de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
Ferdinand BUISSON, député, vice-président de la Société nationale de l'Art à l'École.  
Van BROECK, vice-président de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et de la Société de l'Art à l'École.  
François CARNOT, député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
CHUDANT, secrétaire général de l'Union provinciale des Arts décoratifs.  
COCYBA, sénateur, président d'honneur de l'Union provinciale des Arts décoratifs, président de la Société française de l'Art à l'École.

DAMMOUSE, membre de la Délégation de la Société nationale des Beaux-Arts.  
Georges DESVALLIÈRES, vice-président du Salon d'Automne.  
Max DETHOMAS, membre du bureau du Salon d'Automne.  
DUBRET, vice-président de l'Union provinciale des Arts décoratifs.  
Maurice DUFRÈNE, secrétaire de la Société des Artistes décorateurs.  
Victor DUPRÉ, directeur de l'Imprimerie Nationale, vice-président de la Société de l'Art à l'École.  
Paul FOLLOT, trésorier de la Société des Artistes décorateurs.  
FRANTZ-JOUREAIN, président du Salon d'Automne.  
GASQUET, directeur de l'Enseignement au Ministère de l'Instruction publique, vice-président de la Société nationale de l'Art à l'École.  
GRANDIGNEAUX, secrétaire délégué de l'Union provinciale des Arts décoratifs.  
Charles GUÉRIN, membre du Bureau du Salon d'Automne.  
René GUILLERÉ, président de la Société des Artistes décorateurs.  
Hector GUIMARD, vice-président de la Société des Artistes décorateurs.  
Henri HAMM, président de la section des Arts décoratifs du Salon d'Automne.  
Louis HARANT, trésorier de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.  
Raymond KÉCHLIN, premier vice-président de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
Géo LAMOTHE, secrétaire de la Société des Artistes décorateurs.  
Lucien LAYUS, premier vice-président de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.  
Georges LECOMTE, membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts, membre du Conseil d'Administration de la Société nationale de l'Art à l'École.  
LEFÉBURE, secrétaire de l'Union centrale des Arts Décoratifs.  
Camille LEFÈVRE, vice-président du Salon d'Automne.  
LIERMITTE, vice-président de la Société Nationale des Beaux-Arts, président de la section des objets d'Art.  
Pierre MARCEL, secrétaire de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.  
Albert MARQUE, membre du bureau du Salon d'Automne.  
Roger MARX, inspecteur général des musées.  
Paul MEZZARA, vice-président de la Société des Artistes décorateurs.  
Charles PLUMET, vice-président du Salon d'Automne.  
PERRICHON, membre du Bureau du Salon d'Automne.  
PEYTEL, vice-président de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
Edmond POTTIER, vice-président de la Société nationale de l'Art à l'École.  
Victor PROUVÉ, président de l'Union provinciale des Arts décoratifs.  
QUÉNICOUX, vice-président de l'Union provinciale des Arts décoratifs.  
Léon RIOTOR, secrétaire général de la Société nationale de l'Art à l'École.  
Henry ROUJON, président de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.  
G.-Roger SANDOZ, secrétaire général de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.  
Olivier SAINCÈRE, vice-président de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
Henri SAUVAGE, membre du Bureau du Salon d'Automne.  
Fernand THESMAR, membre de la Délégation de la Société nationale des Beaux-Arts.  
VAUNOIS, premier vice-président de l'Union provinciale des Arts décoratifs.  
Émile VERNIER, président d'honneur de la Société des Artistes décorateurs, membre de la Délégation de la Société nationale des Beaux-Arts.  
Henri VEVER, vice-président de l'Union centrale des Arts décoratifs.  
de WAROQUIER, secrétaire de la Société des Artistes décorateurs.

---

## SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE

---

Assemblée Générale du 20 Juin 1911.

---

### EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL

. . . . .

Le souci de l'année qui vient ne nous empêche pas de songer à un avenir plus éloigné. Si tant d'efforts divers se produisent maintenant, si les initiatives les plus variées se manifestent, si les artistes et le public sont d'accord pour sortir de la routine, il est nécessaire de grouper toutes les bonnes volontés, d'unifier les efforts, pour éviter les pertes de force qui naissent de la dispersion et pour hâter une renaissance si importante pour le renom et pour la prospérité artistique de notre pays. Du moins quelques-uns de nous l'ont cru, et votre secrétaire général au courant de conversations qu'il a eues avec MM. Guilleré, Mezzara et Paul Follot, président, vice-président et trésorier de la Société des Artistes décorateurs, a envisagé avec ces Messieurs le projet d'organiser à Paris, vers 1913, cette *Exposition internationale d'Art décoratif moderne* déjà réclamée en 1906 par notre ami M. Couyba dans son Rapport sur le budget des Beaux-Arts, et si étudiée à plusieurs reprises en 1909 par notre éminent collègue M. Roger Marx.

Il semble que cette importante question d'une Exposition internationale d'Art décoratif s'impose plus que jamais à notre attention, en ce moment où notre distingué collègue M. le sénateur Emile Dupont a pris l'initiative de soumettre au gouvernement un projet éventuel d'Exposition universelle en 1920 à Paris. Nous avons ici le devoir de remercier M. Emile Dupont d'avoir créé le mouvement d'opinion grâce auquel les pouvoirs publics et le pays se rendent compte, aujourd'hui, que la France doit prendre une décision, tant au sujet des Expositions universelles que des Expositions spéciales.

Dans sa séance du 28 mars, votre Conseil, sur la proposition de MM. L. Layus et G.-Roger Sandoz, a donné sa pleine adhésion au projet d'Exposition internationale d'Art décoratif. Il a accordé tous pouvoirs pour le suivre à MM. H. Roujon, président ; L. Layus, premier vice-président, et G.-Roger Sandoz, secrétaire général. Une somme de 3 000 francs a été mise à leur disposition au cas où une avance de fonds serait nécessaire, étant bien entendu que la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie n'agirait que d'accord et solidairement avec l'Union centrale et la Société des Artistes décorateurs, et que l'organisation éventuelle de cette Exposition devrait passer, le moment venu, à un Comité spécial d'organisation.

Et vous vous rappelez, chers Collègues, avec quel enthousiasme vous avez accueilli, à la réunion qui suivit, le discours de notre distingué sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. Dujardin-Beaumetz, lequel, mis au courant, adoptait immédiatement ce projet.

Quelques grands journaux en comprenaient bien vite l'importance et publiaient

la lettre adressée par les trois Sociétés à M. Dujardin-Beaumetz en même temps que des interviews de nos Ministres de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts, du Commerce et de l'Industrie, du Travail et du Rapporteur du budget des Beaux-Arts au Parlement. En outre, notre cher collègue M. Couyba faisait adopter par le Sénat un vœu favorable à ce projet.

Mais il fallait créer un grand mouvement en faveur de ce projet d'*Exposition internationale des Arts décoratifs modernes*. L'Union centrale, la Société d'Encouragement, la Société des Artistes décorateurs constituaient, sous la présidence de M. François Carnot, une *Commission d'étude* qui faisait appel à toutes les bonnes volontés et condensait son travail en un *Rapport* dû surtout à la plume de M. Guilleré, rapport qui vient de paraître et a été distribué au Parlement, à l'Administration, aux Municipalités, aux Chambres de Commerce, aux grands groupements syndicaux, à toutes les Associations et à toutes les personnalités intéressées.

La discussion est aujourd'hui ouverte sur ce rapport qui a été signé par les délégués de toutes les grandes Associations s'intéressant à l'Art, soit par ordre alphabétique :

*Société des Artistes décorateurs ;*  
*Société des Artistes français ;*  
*Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie ;*  
*Société nationale de l'Art à l'École ;*  
*Société nationale des Beaux-Arts ;*  
*Société du Salon d'Automne ;*  
*Union centrale des Arts décoratifs ;*  
*Union provinciale des Arts décoratifs,*

lesquelles ont adopté les vœux suivants :

« Les Associations soussignées,  
» Préoccupées du développement de nos Arts décoratifs, titre d'une gloire séculaire pour la France,

» Après avoir constaté que les conditions économiques actuelles rendent nécessaires pour nos Industries d'Art, source considérable de richesse nationale, l'établissement de modèles nouveaux et leur diffusion.

» Estiment indispensable, pour stimuler les efforts des artistes, des industriels et des ouvriers d'Art, une manifestation internationale,

» Spécialisée à tous les Arts décoratifs, appliqués à l'architecture, au mobilier et à la parure,

» Réservée à des œuvres d'une inspiration nouvelle, à l'exclusion de toute copie ou pastiche du passé.

» Et, en conséquence, émettent le vœu que le Parlement et le Gouvernement, s'inspirant de ces considérations, décident l'organisation et l'ouverture à Paris, en 1913, d'une *Exposition internationale des Arts décoratifs modernes*. »

En terminant notre rapport, l'an dernier, chers Collègues et Amis, nous vous disions combien nous désirions voir aboutir un jour ce grandiose projet, et voici que sa réalisation s'annonce plus prochaine que nous ne l'espérions. Soyons persévérants et tenaces dans notre effort ; restons unis avec toutes les grandes Associations intéressées ; nul doute alors que nous n'atteignons notre but et que nous n'arrivions enfin à réaliser dans notre chère France cette collaboration si nécessaire de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan.

G.-Roger SANDOZ et Pierre MARCEL.



## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

1<sup>re</sup> séance du 6 décembre 1911.

---

### Discussion générale du Budget des Beaux-Arts, Discours de M. Étienne Rognon.

(Journal Officiel du 7 décembre 1911)

M. ETIENNE ROGNON. — Messieurs, comme je l'ai fait l'année dernière, comme je serai probablement obligé de le faire l'année prochaine, je suis obligé de revenir encore sur la même question ; je vais vous rechanter cette vieille chanson ; si elle ne vous amuse pas, je la recommencerai quand même, jusqu'à ce que nous ayons abouti enfin à revivifier un Art essentiellement français qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, était considéré comme l'apanage artistique de la France, je veux parler de l'Art décoratif. (*Très bien ! Très bien !*)

L'année dernière, j'ai signalé cette situation lamentable. Elle n'a pas varié. Nous avons entendu de belles promesses.

Nous avons tous reconnu qu'il y avait quelque chose à faire et là se sont bornées nos manifestations. Il est vrai que dans le rapport de cette année de M. Simyan il y a des propositions nouvelles en ce qui concerne la méthode d'enseignement général, appliquée à ce que l'on dénomme le grand Art.

Pour mon compte, si je trouve intéressante son idée d'introduire dans l'enseignement des Beaux-Arts des ateliers indépendants, je crois que nous ne pouvons pas attendre de cette mesure le relèvement de l'Art décoratif en France ; je crains fort — c'est un peu par expérience et par observation — que cette pénétration des ateliers indépendants à côté de l'enseignement officiel de l'Ecole nationale des Beaux-Arts n'ait pour conséquence souvent d'exagérer et de faire dévier dans une voie fausse des jeunes gens qui auront la préention de se croire plus forts que leurs professeurs ; nous en arriverions à une dégénérescence morale de l'Art et à ce fait que nous constatons aujourd'hui, trop souvent, que des élèves, qui auraient peut-être fait de très bons ouvriers de métier, ne font que de mauvais artistes produisant des œuvres phénoménales comme celles que nous avons vues aux Indépendants et à l'Exposition du Salon d'Automne (*Très bien ! très bien ! sur divers bancs. — Mouvements divers.*)...

Je considère que tout est à refaire au point de vue de l'enseignement de l'Art, comme dans l'enseignement en général.

On se trompe étrangement et c'est souvent parce que ceux qui discutent de ces questions n'ont malheureusement pas vécu assez de la vie de métier.

Si on arrivait à ce résultat que le professeur s'en tienne purement et simplement à l'enseignement de l'Art, s'il restait professeur dans son école, ce serait plus désastreux encore, à mon avis.

L'Allemagne a fait l'expérience — et elle la fait tous les jours — que l'enseignement artistique ne peut être séparé de l'enseignement pratique quotidien. Dans

les admirables écoles d'Allemagne, dans les écoles de Munich où l'on donne un enseignement de métier, un enseignement artistique, les professeurs, les contre-maitres sont en même temps obligés de fournir un travail dans les ateliers, afin qu'ils ne perdent pas contact avec la production journalière.

M. JACRÈS. — C'est ce contact avec le métier qui a fait la grandeur des artistes dans le passé. (*Très bien! très bien!*)

M. ÉTIENNE ROGNON. — Autrement, l'enseignement devient ce que vous constatez, un enseignement de classe. Ce sont toujours les mêmes professeurs qui forment les mêmes élèves, et ces élèves, à leur tour, en formant d'autres, cet enseignement retourne à l'enseignement ancien.

Vous voulez moderniser l'enseignement des Beaux-Arts. Il faudrait pour cela le reprendre tout entier à la base.

Il ne faudrait pas créer cette division qui existe non seulement dans les esprits, mais dans les matières, dans les programmes.

Il ne faudrait pas déclarer que l'Art décoratif est un Art inférieur : on l'a prétendu et on le prétend encore. (*Très bien! Très bien! à l'extrême gauche.*) Et il ne faudrait pas que les professeurs, membres de l'Institut, qui consacrent de haut l'Art français, et qui n'admettent que l'Art conforme à leurs doctrines, séparent l'Art décoratif de ce qu'ils appellent le grand Art. (*Très bien! très bien!*)

Pour nous, je le déclare nettement, nous sommes partisans de l'Unité d'Art. Il ne peut y avoir deux Arts, il n'y en a qu'un seul... Et ceux qui prétendent que l'Art décoratif est un Art inférieur, ignorent précisément qu'il a permis aux architectes anciens de construire des monuments correspondant aux besoins et aux nécessités de la vie de leur époque. Aujourd'hui, au contraire, nous assistons à ce spectacle lamentable que des architectes ne connaissant que la décoration extérieure, ne connaissant que le dessin, ne sachant pas, comme je le disais l'an dernier, utiliser les matériaux qu'ils ont à leur disposition, ne sachant pas tirer parti des inventions modernes et des dernières découvertes, et négligeant les ressources qu'elles leur fourniraient, font des constructions qui sont en contradiction flagrante avec le bon sens architectural et qui heurtent la logique décorative...

Si l'enseignement était donné dans un sens pratique, nous n'aurions pas à faire de ces constatations lamentables, nous n'en serions pas aujourd'hui à déplorer que l'Art décoratif soit en France dans une situation inférieure à celle où il devrait être. Nous avons d'autant plus à nous en préoccuper que, souvent, ici, on vante avec raison l'action merveilleuse du génie français. Mais lorsqu'on a eu l'occasion de se promener hors de France, lorsqu'on a constaté ce qui se fait à l'étranger, on est obligé de le signaler afin que notre pays ne reste pas plus longtemps indifférent, qu'il réagisse et sorte de sa torpeur. Ceux qui, en France, ont la direction et le contrôle de l'administration de l'Art, ceux qui peuvent agir par leur puissance administrative et par l'autorité de leur fonction, doivent nous entendre.

L'Allemagne a fait des efforts considérables en matière d'Art décoratif. J'ai, il y a quelques années, visité une Exposition très intéressante d'Art décoratif à Munich. On y voyait réunis un ensemble de documents des plus curieux, depuis le mobilier de cuisine jusqu'au mobilier de luxe et même des œuvres de ce qu'on est convenu d'appeler le grand Art; on y voyait aussi comment l'enseignement du dessin est donné depuis les classes enfantines de l'école primaire, dans un sens rationnel et pratique, basé, non sur les vieux systèmes, mais sur l'observation de la vie quotidienne, des objets usuels, sur la reproduction des choses vécues, des choses vues.

Cela a une importance considérable, parce que cela permet à l'enfant de développer ses facultés, de chercher autour de lui ce qu'il y a d'intéressant, de grouper les documents qui lui permettront plus tard de décorer son intérieur et de reposer ses yeux sur des objets de bon goût. Si, dès ses jeunes années, vous donnez à l'enfant une éducation artistique, vous développez en lui le désir de rechercher et de

comprendre le beau, de fuir et de détester le laid. C'est ainsi que l'on forme l'éducation artistique et morale d'un peuple.

Je sais que l'on prépare pour 1913 une grande manifestation artistique, une Exposition d'Art décoratif. Mais comme toujours — et j'en causais dernièrement avec M. le sous-secrétaire d'Etat — cette manifestation va avoir lieu à Paris. Nous nous sommes plaints maintes fois, et nous nous plaindrons longtemps encore sans doute, de cette centralisation à outrance, qui se produit dans toutes les branches de l'activité nationale et qui se manifeste d'une façon toute particulière dans le domaine artistique. Nous regrettons et nous regretterons encore qu'on ne suive pas l'exemple des Italiens et des Allemands, avec leurs Expositions de Turin et de Munich.

La première objection que vous allez me faire, c'est que les villes de Munich, de Turin sont des capitales d'Art et que Rome, par exemple, n'est pas essentiellement une capitale d'Art comme l'est Paris pour la France.

Mais enfin, il y a, dans ce pays de France, des cités, des villes, des centres artistiques qui, depuis des siècles, ont donné la preuve de leur attachement à l'Art décoratif.

Je ne voudrais pas parler plus particulièrement de celle que j'ai l'honneur de représenter; mais il y a tout de même des villes comme Nancy, Lyon, Toulouse...

M. CHARLES BENOIST. — Et Rouen!

M. ETIENNE ROGNON. —... et Rouen, qui ont été, depuis des siècles, le berceau de manifestations artistiques et qui ont conservé un patrimoine d'Art décoratif qui leur est propre.

Et si vous vouliez faire réellement la grande manifestation d'Art que vous projetez, si vous vouliez rénover l'Art décoratif en France, il ne faudrait pas organiser un grand bazar international. (*Très bien! très bien! sur divers bancs.*)

Dans tous les cas, monsieur le Ministre, permettez-moi de vous le dire, il est nécessaire de prendre vos précautions pour que l'Exposition des Arts décoratifs, si vous la faites à Paris, ne sorte pas de son cadre et pour qu'elle soit nettement délimitée.

Il ne faut absolument pas que cette manifestation soit pour les entrepreneurs une occasion de faire tout autre chose qu'une Exposition d'Art décoratif. (*Très bien! très bien!*)

Certes nous sommes partisan de l'ouverture de cette Exposition, mais je sais qu'en insistant pour obtenir le bénéfice de cette manifestation en faveur de ma ville natale et que j'ai l'honneur de représenter, je soulèverais immédiatement les protestations de représentants d'autres régions. (*Dénégations sur divers bancs.*)

M. JAURÈS. — Non; nous sommes prêts à appuyer Lyon, pour le bon exemple.

M. ETIENNE ROGNON. — Il vous est loisible, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, d'examiner la question.

Dans tous les cas, je garde sur ce point mes idées et mon opinion.

M. DUJARDIN-BEAUMETZ, *sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts*. — Croyez bien que nous ne négligeons pas la province. Il me suffit de rappeler les Expositions de Tourcoing et de Roubaix, pour vous donner la preuve que l'Art décoratif n'a pas été négligé. Je serais très heureux qu'il pût y avoir des expositions de ce genre à Lyon, à Toulouse, à Lille, dans tous ces grands centres artistiques et dans bien d'autres encore. (*Très bien! très bien!*)

M. EDOUARD NÉRON. — Au Puy, par exemple, célèbre par ses dentelles.

M. LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT. — On pourrait y faire, en effet, une admirable exposition de la dentelle.

M. ETIENNE ROGNON. — S'il est intéressant de soulever le point de savoir quelle sera la ville qui bénéficiera de la grande Exposition de 1913 et si l'on tient compte de la réponse que vous m'avez faite, Monsieur le sous secrétaire d'Etat, de ne pas

négliger les villes de province, il n'en ressort pas moins que cette grande manifestation d'Art, l'unique en ce genre, et la première qui se fera, aura comme théâtre, comme centre d'action, Paris. Vous venez de vous engager en laissant entendre clairement que la première manifestation artistique, la grande Exposition de 1913 aura lieu à Paris.

M. LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX BEAUX-ARTS. — Le Gouvernement n'a rien décidé encore quant à l'Exposition de 1913.

M. ETIENNE ROGNON. — Monsieur le ministre, permettez-moi justement d'attirer tout particulièrement votre attention sur ce point. Paris est le centre indiscutable des grandes manifestations d'Art français; il y a dans nos musées des collections admirables. Mais le but que vous visez, en faisant une Exposition d'Art décoratif, n'est pas simplement de démontrer que Paris est une capitale d'Art, c'est aussi de prouver que la France entière est une capitale d'Art, que, dans toutes nos régions, dans les coins les plus reculés de la France, dans ces pays montagneux de l'Est, il y a des centres où l'Art n'est pas négligé.

Il y a des villes admirables, comme Besançon, Moret, qui sont perdues dans le Jura, où on fait des choses extrêmement intéressantes. Il y a des régions, comme la région lyonnaise, qui, depuis des siècles, ont une production artistique des plus remarquables, où tout un monde très intéressant vit de la production des tissus.

Si donc vous faîtes cette première manifestation d'Art en province, vous auriez accompli ce qu'ont fait les Allemands : un peu de décentralisation artistique. Vous permettriez à ces villes, à ces régions, de se reconstituer. Vous donneriez un nouvel essor à cet Art régional qui a disparu. (*Très bien! très bien!*)

L'admirable Art lorrain, qui ne vivait plus que dans ses musées, a été relevé, on peut le dire, grâce au courage et à l'ardeur des Gallé, des Prouvé; mais enfin ce sont des manifestations isolées qui ne pourraient se fortifier, s'augmenter qu'à la condition que l'on essaye de faire de la décentralisation, et les seules manifestations qui puissent favoriser cette décentralisation, ce sont les Expositions d'Art décoratif dans les centres provinciaux. (*Très bien! très bien!*)

Voilà ce qu'il faudrait faire, et non pas toujours grouper et réunir à Paris toutes ces expositions.

Que voulez-vous? Je ne puis que rester et je resterai un provincial, considérant que c'est par la province que Paris est devenu riche, que Paris s'est développé.

M. CHARLES BENOIST. — Il y a tout de même bien eu quelques Parisiens de Paris.

M. ETIENNE ROGNON. — Je ne dis pas que ce sont uniquement des provinciaux qui ont formé le contingent intellectuel de la ville de Paris, mais je dis que souvent des Français sont considérés et consacrés comme étant des Parisiens qui n'ont que d'humbles origines provinciales.

Il n'est pas nécessaire de démontrer davantage combien il serait intéressant pour l'Art décoratif, de faire cette première grande manifestation de l'Art décoratif que fera la prochaine Exposition, en province plutôt qu'à Paris....

[M. Etienne Rognon cite alors plusieurs lettres à lui adressées, notamment de MM. de Baudot, au nom de l'Union syndicale des Architectes français, Lucien Tissier, secrétaire général de la Société libre des Artistes français, René Guilleré, président de la Société des Artistes décorateurs, Frantz Jourdain, président du Salon d'Automne, qui approuvent les critiques qu'il a faites de l'enseignement officiel des Beaux-Arts.]

Il faut faire l'unité dans l'Art, il faut surtout que les hommes qui seront plus tard des peintres, des architectes, des sculpteurs, soient bien des hommes aptes à faire leur métier, que ces hommes ne soient pas dirigés vers tel ou tel métier parce que la situation de leurs parents le leur permet ou parce qu'ils ont été poussés par un désir personnel; ce n'est pas ainsi qu'on fait des artistes; c'est en procédant à



une refonte de l'enseignement à la base, c'est en obligeant les gens à connaître leur profession, c'est en obligeant l'architecte à être un ouvrier de métier, mais c'est surtout en mettant la profession d'architecte — je l'ai déjà dit l'année dernière — à la base de toutes autres pour faire des hommes d'art....

... Il est indispensable que l'on approfondisse d'une façon plus terre à terre la situation lamentable qui résulte de la division du grand Art et de l'Art décoratif.

Vous ne réaliserez aucun progrès, tant que vous n'aurez pas réuni ces deux branches de l'Art, tant que vous ne vous serez pas rappelé que ce qui a fait la puissance de la production artistique du pays au moyen âge, c'est que les hommes qui contribuèrent à la construction des monuments étaient des ouvriers de métier qui connaissaient la pratique et la matière, tandis qu'à l'heure actuelle, dans les écoles des Beaux-Arts, on n'apprend presque jamais le travail de la matière, la pratique des métiers. (*Très bien ! très bien !*)

Véritablement, cette situation est angoissante, elle ne peut durer. Ce n'est pas tout de venir manifester, de déplorer la situation lamentable dans laquelle se trouve l'Art décoratif, il ne suffit pas de faire des déclamations à une tribune ; il faudrait qu'enfin le pouvoir responsable prit un peu en mains les doléances de ceux qui signalent cette situation, qu'on essayât de réagir et qu'on fit un effort dans ce sens.

Messieurs, il y a un point sur lequel l'année dernière j'avais appelé l'attention de M. le sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts. J'avais demandé où en étaient les travaux du conseil supérieur des Arts décoratifs. M. le sous-secrétaire d'Etat m'a répondu que le conseil supérieur ne s'était pas encore réuni. Je ne sais pas s'il s'est réuni ou s'il se réunira ; en tout cas il ne fonctionne pas...

---

18°

N° 1641

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

DIXIÈME LÉGISLATURE

SESSION DE 1912

---

*Annexe au procès-verbal de la séance du 6 Février 1912.*

---

### PROPOSITION DE LOI

**tendant à organiser en 1915, à Paris, une Exposition internationale  
des Arts décoratifs modernes.**

Présentée par MM. François CARNOT, PAUL-BONCOUR, Henry COCHIN (Nord<sup>1</sup>),  
Charles DUMONT (Jura), MASSÉ, NOULENS, PUECH, Joseph REINACH,  
SEMBAT, SIBILLE, J. THIERRY, AYNARD, Députés.

*(Renvoyée à la Commission du Commerce et de l'Industrie)*

---

### EXPOSÉ DES MOTIFS

MESSIEURS,

Depuis plus d'un demi-siècle, la tradition s'était établie d'avoir à Paris, tous les onze ans, une Exposition universelle internationale. Nous n'avons à rappeler ici ni les splendeurs de 1889 et de 1900, ni les vives critiques auxquelles donnèrent lieu ces gigantesques kermesses, où l'effort de toutes les industries du monde entier venait se présenter dans une multiplicité de productions qui dépassait les limites de l'imagination et excédait la force d'attention de l'esprit humain.

Cette tradition aurait appelé une nouvelle manifestation en 1911. Mais, lorsque, devant le Parlement et devant l'opinion publique, la question fut posée de savoir s'il fallait la réaliser, la presque unanimité des personnes ou des collectivités consultées se prononça pour la négative. Lassitude des visiteurs, dépenses excessives ; augmentation continuelle de la surface nécessaire s'aggravant encore du fait de la diminution des espaces libres, tous les arguments portaient à cette conclusion : « Ne faisons plus d'Expositions universelles, qui ont cessé d'être réalisables, et portons désormais tous nos efforts vers des Expositions sélectionnées et spécialisées.

Or, il est incontestable que, pour inaugurer à Paris ce nouveau type d'Exposition, la spécialité dans laquelle peut et doit s'affirmer encore la supériorité traditionnelle de la France, c'est l'Art décoratif dans toutes ses applications, c'est l'ennoblement du cadre et des accessoires de la vie individuelle ou collective moderne.

C'est donc une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes dont nous venons demander au Parlement de décider l'organisation à Paris en 1915.

Pourquoi cette spécification : Arts décoratifs modernes ? Pourquoi cette date : 1915 ?

Nous voulons les justifier.

Quelque admiration profonde et légitime que méritent les Arts décoratifs français du dix-septième et du dix-huitième siècle, quelque gloire que notre pays en ait tirée, il serait absurde et injuste de prétendre que les formules diverses fournies par eux sont l'expression définitive répondant dans le présent et même dans l'avenir à tous les besoins artistiques de la vie. Dans les Beaux-Arts proprement dits, dans la peinture, la sculpture, la musique, ne voyons-nous pas apparaître constamment, dans une entraînant évolution qui est à l'honneur de l'Art français, des artistes dont l'œuvre vient à son heure pour répondre à des aspirations sans cesse évoluant elles-mêmes ? Les Arts ne vivent pas de plagiat et de copie, et ce n'est pas méconnaître et oublier les gloires des siècles passés que d'applaudir à des œuvres neuves ; notre admiration pour Rodin, pour d'Indy, pour Besnard, n'est pas une injure pour Houdon, pour Beethoven ou pour Watteau.

Pourquoi en serait-il autrement en Art appliqué à l'Industrie ? Ne voyons-nous pas tout ce qu'il y a d'incohérent à vouloir enfermer l'existence individuelle ou sociale moderne, si transformée par l'évolution de la science, dans un cadre créé pour un grand seigneur du dix-huitième siècle ? Ne sentons-nous pas tout ce qu'il y a de dangereux et d'injuste dans l'espèce de suspicion jetée sur tout ce que notre pays renferme d'artistes décorateurs et d'ouvriers d'art, lorsque nous laissons affirmer que l'Art ancien seul existe, qu'il n'y a pas d'Art moderne, que la source de la puissance créatrice est tarie et qu'il nous faut vivre désormais de pastiches et de copies ?

Une telle injustice serait imméritée. L'heure est venue d'en faire la démonstration, et toute une génération nouvelle d'artistes attend avec impatience que vous lui fournissiez l'occasion de faire ses preuves aux yeux de toute l'Europe.

Prenons garde, d'ailleurs, qu'en attendant trop longtemps, nous laissons les autres nations s'emparer de ce qui fut si longtemps notre monopole artistique. Nous avons déjà laissé à l'Italie l'honneur d'avoir organisé en 1902 la première Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, bannissant les imitations d'anciens styles et les productions dénuées de caractère artistique. A la suite de l'Italie, tous les autres pays ont organisé de grandes Expositions nationales d'Art décoratif moderne ; à Munich, à Stuttgart, à Stockholm, à Copenhague, à Vienne, avec méthode et continuité, les diverses nations ont montré les résultats menaçants de leurs efforts de création. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande, la Belgique, les pays scandinaves ont leurs styles modernes, et dès à présent sont outillés pour leur production à bon marché ; ils nous envahissent, atteignent notre clientèle, importent même chez nous des quantités considérables de produits de leur Art décoratif nouveau, et ils prennent sur notre propre marché le monopole de l'Art moderne.

Il faut réagir énergiquement et sans perdre une heure, et c'est la raison pour laquelle nous insistons auprès du Parlement, pour que cette manifestation dont nous attendons le salut de notre Art décoratif moderne et de nos industries d'Art, ne soit pas retardée au delà de 1915.

Toutes les sociétés s'occupant exclusivement d'Art décoratif, ainsi que nos trois grands Salons annuels, se sont émues de cette grave situation.

Leurs représentants qualifiés, réunis au mois de juin 1911 au Pavillon de Marsan, adoptaient à l'unanimité un rapport qu'ils adressaient aux pouvoirs publics.

Ce rapport se résumait dans le vœu ci-après, sur lequel nous appelons toute l'attention du Parlement :

- « Les Associations soussignées,
- » Préoccupées du développement de nos Arts décoratifs, titre d'une gloire séculaire pour la France,
- » Après avoir constaté que les conditions économiques actuelles rendent nécessaires pour nos industries d'art, source considérable de richesse nationale, l'établissement de modèles nouveaux et leur diffusion,
- » Estiment indispensable, pour stimuler les efforts des artistes, des industriels et des ouvriers d'art, une manifestation internationale,
- » Spécialisée à tous les Arts décoratifs, appliqués à l'architecture, au mobilier et à la parure,
- » Réservée à des œuvres d'une inspiration nouvelle, à l'exclusion de toute copie ou pastiche du passé, et, en conséquence, émettent le vœu que le Parlement et le Gouvernement, s'inspirant de ces considérations, décident l'organisation et l'ouverture à Paris, en 1915, d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes.

- » *Société des Artistes décorateurs ;*
- » *Société des Artistes français ;*
- » *Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie ;*
- » *Société nationale de l'Art à l'École ;*
- » *Société nationale des Beaux Arts ;*
- » *Société du Salon d'Automne ;*
- » *Union centrale des Arts décoratifs ;*
- » *Union provinciale des Arts décoratifs.* »

Nous faisons nôtre la conclusion de ce vœu.

Et, en conséquence, nous vous demandons de voter la proposition de loi suivante :

### Proposition de Loi

ARTICLE UNIQUE. — Une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes sera organisée à Paris en 1915.

---



## EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS MODERNES

projetée à Paris.

### COMMISSION D'ÉTUDE

Rapport présenté le 28 mars 1912 par la sous-commission financière.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Votre sous-commission financière a tenu deux séances les 13 et 20 mars 1912, sous la présidence de M. G.-Roger SANDOZ.

Etaient pré-sents le 13 mars : MM. AUBERT, LOUIS BONNIER, FRANTZ-JOURDAIN, GUILLERÉ, MEZZARA, *rapporteur* ; PEYTEL, PLUMET, G.-Roger SANDOZ, *président*, et VAN BROCK ; le 20 mars : MM. AUBERT, BONNIER, FRANTZ-JOURDAIN, MEZZARA, G.-Roger SANDOZ et VAN BROCK. M. ROBLIN, député, rapporteur du projet de loi présenté par M. François CARNOT et ses collègues, a bien voulu assister à cette seconde séance.

M. PIERI remplissait les fonctions de secrétaire.

Des idées échangées et des informations reçues il résulte que l'état actuel de la question, sous ses différents aspects, est aujourd'hui le suivant :

**Marche des études préparatoires.** — Le rapport de M. le député ROBLIN sera déposé à la rentrée des Chambres. Il espère que le projet pourra être adopté avant la clôture de la session. Le Parlement ne peut voter que le principe de l'Exposition. Il appartiendra au Gouvernement de présenter ensuite un autre projet de loi relatif aux voies et moyens. Le rapporteur doit se borner à suggérer des solutions et à faire voter le principe (M. Roblin).

**Date.** — Il faudrait adopter la date de 1916, car en 1915 aura lieu l'Exposition de San-Francisco (M. G.-Roger Sandoz). Si la seconde loi est votée avant la fin de l'année, on aurait le temps nécessaire pour l'exécution des travaux (M. Bonnier).

**Emplacement.** — Il faut un emplacement de 25 hectares environ avec des accès faciles. Si l'on adopte les fortifications, le terrain proposé entre les portes d'Auteuil et de Saint-Cloud, avec la partie de la zone militaire entre les portes Molitor et de Saint-Cloud, paraît être l'emplacement le plus favorable. Aucun autre ne présente les mêmes avantages. Mais l'occupation de ce terrain dépendra de la réussite des négociations en cours entre la Ville et l'Etat. La question fait des progrès et une solution favorable peut être espérée avant la fin de l'année, tant pour les fortifications que pour la transformation de la servitude militaire en servitude sanitaire (M. Bonnier). Au reste, on pourrait peut-être obtenir, dès la solution des négociations, un arrangement à l'amiable permettant à la Ville de prendre possession de la partie des terrains nécessaire à l'Exposition, ainsi que de celle destinée à l'agrandissement des Abattoirs.

Mais il ne faut pas nous dissimuler l'importance de cette question d'emplacement. C'est d'elle que dépend la réussite de l'Exposition projetée, et la Commission d'étude préférerait que la Ville revint sur ses premières idées et nous accordât un emplacement tout prêt, tel que le Champ d'Entraînement de Bagatelle que viendrait compléter l'île de Puteaux.

**Importance de l'Exposition.** — Elle paraît intéresser trente-trois industries qui ont été représentées chacune par une classe à l'Exposition de 1900 (M. Mezzara). Il faudra naturellement fixer une limite à l'espace réservé aux sections étrangères (M. Frantz-Jourdain). L'Exposition doit servir d'enseignement et d'encouragement pour l'avenir, et réveiller l'esprit d'initiative et d'entente des artistes, des industriels, des artisans et des ouvriers d'art (MM. Guilleré, Van Brock, etc.).

**Construction.** — On ne pourrait élever des palais définitifs devant servir aux Expositions futures (M. Plumet, M. Bonnier). Il faudrait, en effet, des crédits trop élevés ; ce serait engager l'avenir et répondre mal à l'intention des promoteurs qui s'efforcent de ranimer l'évolution artistique française.

**Lien moral avec l'Exposition de 1920.** — Peut-être serait-il bon, surtout si l'Exposition des Arts décoratifs modernes a lieu sur les terrains des fortifications, qu'un lien moral existât entre le projet qui nous occupe et celui de l'Exposition d'Economie sociale proposée pour 1920 à l'occasion du Cinquantenaire de la République (M. G.-Roger Sandoz). Une partie des travaux (terrassements, halls) pourrait servir, mais il ne faudrait pas construire les palais en vue de leur utilisation ultérieure (M. Plumet et M. Aubert). La large place accordée aux industries rurales fournirait une excellente préparation aux Expositions régionales projetées aussi pour 1920 (M. Roblin). Ce lien moral peut, en effet, intéresser le Parlement et les municipalités.

**Organisation administrative.** — La direction générale appartiendrait au Ministère du Commerce, d'accord avec la Ville de Paris et les Ministères des Beaux-Arts et du Travail. Les autres Ministères : Instruction publique, Finances, Affaires Étrangères, Colonies, Travaux Publics, etc., y seraient intéressés, chacun en ce qui le concerne.

L'Exposition serait à la fois officielle et en partie autonome, utilisant cette union de l'Etat et de l'Initiative privée qui a si bien réussi pour l'organisation des Sections françaises dans les Expositions à l'Etranger.

L'Administration supérieure de l'Exposition serait confiée à un *commissaire général* ou à un *directeur général* assisté d'un *haut Comité de patronage*, comprenant toutes les notabilités intéressées, et d'une *Commission supérieure exécutive* de nombre limité qui assurerait la rigoureuse exécution du programme. Cette Commission exécutive se composerait par *tiers d'industriels, d'artistes et de personnes compétentes*.

Chaque groupement aurait à sa tête un comité spécial composé par tiers des mêmes éléments.

**Projet de budget.** — Il ne peut être que très approximatif. On peut calculer qu'il s'élèverait à environ 13 500 000 fr.

*En dépenses.* — Administration : 950 000 fr. — Installation générale : 1 740 000 fr. — Constructions : 3 800 000 fr. — Aménagement et décoration : 830 000 fr. — Exploitation : 4 520 000 fr. — Publicité et attractions : 1 815 000 fr. — Encouragements et subventions : 4 875 000 fr. — Imprévus : 1 000 000.

*En recettes.* — Concessions : 4 250 000 fr. — Entrées : 3 000 000 fr. — Subvention de l'Etat : 8 000 000 fr. — Subvention de la Ville de Paris : 4 250 000 fr. (MM. G.-Roger Sandoz et Mezzara).

Ce projet de budget vise surtout l'emplacement des fortifications. C'est pourquoi la somme demandée à la Ville de Paris est très minime, car il semble qu'elle doive prendre d'abord à sa charge les premiers travaux de mise au point des terrains, des fortifications et de la zone, beaucoup de ces travaux étant déjà prévus dans le projet général de la Ville.

Si l'Exposition avait lieu dans un autre endroit, tel que Bagatelle et Puteaux, la subvention de la Ville devrait naturellement être plus importante.

Les travaux devraient être exécutés sous la direction des hauts fonctionnaires de la Ville (M. Frantz-Jourdain, etc.).

**Considérations financières.** — Une Exposition largement conçue dans un but d'intérêt général doit être faite principalement aux frais des pouvoirs publics, qui en recueilleront ultérieurement les bénéfices.

Quant aux exposants, il faut leur donner le terrain gratuitement, comme dans les précédentes grandes Expositions, d'autant plus que leurs frais, déjà très gros d'habitude, seront encore plus élevés cette fois-ci.

La sous-commission a examiné aussi les combinaisons financières précédemment employées, mais il semble que les loteries et émissions de bons doivent être écartées, les dernières expériences ayant été défavorables (MM. Peytel et Van Brock).

Il y aurait lieu cependant d'étudier une combinaison avec les notabilités financières et les grands établissements, notamment pour l'achat immédiat et la revente ultérieure des terrains si l'emplacement choisi était aux fortifications (M. Peytel).

**Rapports avec les Syndicats industriels.** — La Commission a actuellement obtenu l'accord complet entre les différentes Sociétés artistiques. Elle doit maintenant réaliser l'entente des Associations artistiques avec les Chambres syndicales, en s'adressant à leurs présidents et aux chefs des industries d'art.

MM. G.-Roger Sandoz, André Bouilhet et Guilleré ont eu un long entretien avec M. Pérol, président de la Chambre syndicale de l'Ameublement et président des Salons du Mobilier. D'après cette conversation très cordiale, il semble que l'accord cherché sera beaucoup plus facile que d'aucuns le croient. Le Président de la Chambre syndicale de l'Ameublement est loin de se montrer hostile au projet. Il aurait cependant préféré voir les comités et jurys composés par moitié d'industriels et d'artistes sous l'adjonction d'autres personnalités. Nous espérons que les noms proposés le rassureront puisqu'ils représentent un gage d'impartialité.

Aussi bien, il existe de la part de certains industriels un malentendu sur le mot « moderne » qui pour eux s'applique au style en partie démodé de la fin du dix-neuvième siècle. Mais il a bien été stipulé que le programme de l'Exposition veut l'évolution de la Décoration et des Arts appliqués à l'Industrie et non l'imposition d'un style officiel (MM. G.-Roger Sandoz, Guilleré et André Bouilhet). Quant à l'inspiration du passé, on ne peut jamais l'écarter complètement; seuls, devront être rejetés la copie ou le pastiche des styles anciens. Sur ce point, aucune concession ne doit être faite (MM. Aubert, Frantz-Jourdain, etc.).

La Chambre syndicale de l'Ebénisterie va être convoquée par son Président pour lui transmettre sa conversation avec les délégués de votre Commission. Il en est de même de la Chambre syndicale de l'Orfèvrerie-Bijouterie-Joaillerie, dont le Président, M. Paul Templier, a longuement causé avec M. G.-Roger Sandoz. M. Templier adhère d'autant plus au principe de notre projet, que, comme nous, il approuve complètement la suppression des Expositions internationales universelles de Paris et leur remplacement par des Expositions spéciales internationales ayant lieu tous les quatre ou cinq ans. Il ne fait de réserves que sur les questions de détail et d'organisation.

Quant aux autres Syndicats, nous n'avons pas encore pu les consulter.

Pour résumer, il paraît à votre sous-commission qu'il y a lieu aujourd'hui :

1° De demander à M. le député Roblin, suivant son aimable intention, de déposer le plus rapidement possible son rapport concluant à l'adoption par le Parlement du projet de loi déposé par M. François Carnot et ses collègues, en faveur d'une *Exposition internationale des Arts décoratifs modernes à Paris en 1916*;

2° De prier la Ville de Paris de résoudre la si importante question de l'emplacement, qu'il soit pris soit sur les terrains des fortifications, soit dans un autre endroit tel que le champ d'entraînement de Bagatelle;

3° De demander au Gouvernement d'étudier le plus tôt possible la proposition de votre Commission d'étude sur l'organisation générale proposée par elle;

4° De continuer les négociations avec les principales corporations intéressées et d'inviter leurs chefs à une prochaine conversation avec les délégués de votre Commission, pour arriver avec eux à l'entente et à l'accord déjà réalisés entre nos diverses Associations artistiques.

Le Rapporteur,  
P. MEZZANA.

---

20<sup>o</sup>

## CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

---

### Compte rendu de la séance du Mardi 2 Avril 1912.

---

#### 83. — Vœu relatif à l'organisation, à Paris, en 1915, d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes.

---

**M. Louis Dausset.** — Messieurs, s'il est une branche de l'activité artistique où la France doit conserver le premier rang, c'est, sans contredit, l'Art décoratif.

Le passé glorieux qu'a notre pays dans ce domaine lui fait une obligation d'y maintenir tout son renom sous peine de déchoir. Or, il nous faut bien l'avouer, depuis plusieurs années la production artistique française dans l'Art décoratif n'est plus l'objet de la même faveur. Les rapports des grandes associations d'art sont unanimes sur ce point; depuis vingt ans notre production artistique a subi à l'extérieur une trop réelle dépréciation. L'étranger ne nous achète peut-être pas moins qu'avant, mais il ne nous achète certainement pas davantage, et, dans cette matière surtout, une nation qui n'avance pas est une nation qui est bien près de reculer.

De plus, les statistiques les plus sûres montrent que depuis vingt ans nos importations en meubles, en papiers peints, en maroquinerie, en bijouterie, de fantaisie, en tabletterie, ont augmenté dans des proportions considérables.

Les grandes manufactures étrangères ont, à Paris et dans toute la France, des magasins qui font concurrence aux nôtres.

Les meubles allemands et autrichiens ont des dépôts dans le faubourg Saint-Antoine.

Les cristalleries allemandes ou de Bohême rivalisent avec celles de Baccarat. Les porcelaines d'Allemagne, de Hollande ou de Danemark ont une vogue peut-être



supérieure à nos porcelaines de Sèvres, de Limoges ou de Nevers. Les tissus anglais finiront bientôt, si nous n'y prenons garde, par avoir raison de nos draps d'Elbeuf ou de Sedan. Les soieries de Lyon sont délaissées pour les soies allemandes d'Essen ou d'Elberfeld.

Quand, dans l'Art ou dans l'Industrie, un pays ne se fournit plus exclusivement chez lui, et qu'il va rechercher à l'étranger de quoi satisfaire ses besoins et ses goûts, il est peut-être permis d'entrevoir tôt ou tard sa décadence artistique et industrielle.

Pourquoi donc marquons-nous un temps d'arrêt dans les progrès de l'Art décoratif ? Il y a à cela des causes multiples. Je ne veux en signaler qu'une, parce que tout le monde aujourd'hui est d'accord sur ce point.

C'est que dans toutes ces branches de notre activité artistique, industrielle et commerciale, qui se réunissent et se pénètrent de plus en plus, nos artistes et nos artisans en sont restés ou à peu près à l'imitation de l'ancien. Certes, le rayonnement artistique de la France de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI et même de l'Empire, a été tel qu'on conçoit aisément que notre dix-neuvième siècle y ait puisé son inspiration ; mais l'excès n'a pas tardé à se produire, et, pendant trop longtemps, nous nous sommes bornés, et nous nous bornons aujourd'hui encore à la simple copie. Un très remarquable rapport que j'ai sous les yeux et qui est signé de tous les noms qui comptent en matière d'Art décoratif, dit très justement :

« Depuis quarante ans nous faisons commerce de toutes les richesses de notre mobilier national, nous débitons des surmoulages des commodes, des tables et des fauteuils, des chenets et des pendules, des bronzes et des girandoles ; nous vendons des copies de toutes ces merveilles décoratives entassées par les dynasties royales dans leurs palais que nous avons trouvés comme des greniers d'abondance. Ces répliques furent d'abord traitées en perfection par l'emploi des mêmes moyens qui avaient servi à l'exécution des originaux. Les bronzes étaient alors fondus et ciselés. Aujourd'hui ils sont reproduits par la galvanoplastie ! nos beaux modèles sont galvaudés, vilipendés. Bien plus, certains marchands, estimant la main-d'œuvre française trop coûteuse, font venir d'Italie, d'Espagne ou de Belgique, les bois tout ouvrés, tout sculptés ; ils se contentent de les assembler et de les revendre comme produits français... »

» Puisqu'il suffit de copier, il devient, à nos rivaux, tout aussi facile qu'à nous, d'exécuter du Louis XV ou du Louis XVI ; ils ont maintenant d'excellents ouvriers, de parfaits artisans, un outillage plus important que le nôtre, et leur concurrence est devenue plus dangereuse.

» Pénibles constatations ! — Pendant des siècles, depuis le moyen âge, la Renaissance italienne exceptée, la France a imposé son goût au monde. Aujourd'hui, nous ne savons plus que nous faire gloire du talent qu'ont eu nos ancêtres. Tomberons-nous à n'être plus qu'un peuple de mouleurs et de copistes ? »

Sous une forme un peu vive, ce jugement porté sur notre époque par les hommes les plus compétents et les plus autorisés, contient une grande part de vérité, et est bien fait pour nous remplir d'inquiétude. Sans doute, nos artistes et nos artisans ne doivent jamais oublier les traditions classiques ; la grande règle, et peut-être aussi le grand secret, est de s'inspirer des purs chefs-d'œuvre admirables des siècles où l'art du mobilier et de la décoration atteignit son apogée : mais s'inspirer n'est pas copier ; on peut prendre d'un vieux style ce qu'il a d'élégant, de noble, d'harmonieux, de bien français, tout en l'adaptant aux idées et aux goûts modernes. Malheureusement, des ouvriers d'une habileté extrême se contentent aujourd'hui de reproduire le plus exactement possible les dessins anciens ; on calque ou l'on imite servilement ; on ne crée plus. Et cependant la concurrence formidable des peuples voisins nous fait une loi de trouver du nouveau.

Il importe donc de réagir. Comment ? Les mêmes hommes qui nous ont signalé

le danger, nous ont indiqué des remèdes. Il en est, Messieurs, dont nous nous sommes préoccupés depuis quelque temps déjà, comme la réforme profonde de nos écoles professionnelles et la rénovation de l'apprentissage.

Mais, à côté de ces réformes de longue haleine, nous pouvons espérer beaucoup également d'une autre manifestation à laquelle les principaux groupements d'Art décoratif ont donné une adhésion unanime. Nous voulons parler d'une Exposition internationale d'Art décoratif moderne qui se tiendrait à Paris.

Certes, la vogue des grandes Expositions internationales et universelles est passée. Pendant le dernier demi-siècle, ce fut presque une tradition de réunir tous les onze ans, à Paris, dans une grande Exposition, tous les produits et toutes les manifestations de l'activité humaine. Après le formidable effort de 1900, son succès grandiose et aussi les déboires nombreux qui en résultèrent, l'immense majorité des personnalités et des collectivités intéressées à l'avenir des arts, du commerce et de l'industrie, se prononcèrent contre ces Expositions « universelles », marquant leur préférence pour une série d'Expositions internationales « spécialisées ». C'est une Exposition de ce genre, « spécialisée » à l'Art décoratif, qui s'impose aujourd'hui.

L'objet d'une pareille manifestation a été défini d'une façon précise dans le rapport auquel je viens d'emprunter une importante citation :

« Par la collaboration de l'artiste, de l'industriel et de l'artisan, dit ce rapport, réunir en une Exposition internationale tous les Arts décoratifs, architecture, arts du bois, de la pierre, du métal, de la céramique, du verre, du papier, des tissus, etc., sous toutes leurs formes, qu'ils s'appliquent à des objets d'utilité ou à des œuvres purement somptuaires ; dans toutes leurs destinations : décorations extérieures et intérieures des édifices publics et privés, ameublement, parure de la personne, etc. »

Mais nous irions sans doute contre le but que nous nous proposons d'atteindre si nous faisons simplement une Exposition d'Art décoratif ; il faut que cette Exposition soit exclusivement une Exposition d'Art décoratif moderne. Si nous n'imposons pas formellement cette condition, nous resterons dans les sentiers déjà battus, dans la copie de l'ancien, dans la reproduction du passé où se fige un peu trop l'Art décoratif français contemporain, alors que nos concurrents et nos rivaux s'en affranchissent, créent des modèles et des styles nouveaux, s'adaptent au présent et marchent vers l'avenir.

En opposant directement nos productions aux leurs, nous les obligerons à lutter ouvertement avec nous, et, si cette lutte s'ouvre, nous savons d'avance que nous pouvons compter sur la victoire éclatante du travail et du goût français.

Mais ce travail et ce goût, il faut que nous le stimulions, que nous le réveillions chez nos artisans, chez nos artistes, chez nos industriels. Seule l'Exposition internationale d'Art décoratif moderne, en excitant l'émulation, en forçant la création d'œuvres nouvelles, en donnant à nos artistes la garantie que ces modèles nouveaux seront protégés contre le démarquage et l'imitation, en rappelant nos industries à l'attention de l'étranger, donnerait à l'Art décoratif français cet essor, ce renouveau dont il a tant besoin.

Socialement, les résultats que nous pouvons attendre d'une telle Exposition doivent nous la faire désirer. Les œuvres de style moderne sont, à l'heure actuelle, d'un prix relativement élevé parce que généralement elles sont uniques. Industrialisées, elles se vendraient à des prix modiques ; accessibles au plus grand nombre, « elles créeraient, comme on l'a dit très justement, un Art à bon marché, un Art vraiment démocratique, à la portée de tous et qui mettrait un peu de joie, de claire propreté, de la beauté enfin jusque dans les plus modestes foyers ».

L'idée d'une telle Exposition a été préconisée dans de nombreux congrès ; elle a été présentée récemment au Parlement par un groupe de députés :

MM. François Carnot, Paul-Boncour, Henri Cochin, Charles Dumont, Massé, Noulens, Puech, Joseph Reinach, Marcel Sembat, Sibille, Joseph Thierry, Aynard.

La proposition déposée par ces honorables parlementaires comprend un article unique : « Une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes sera organisée à Paris en 1915. »

Les grandes nations — celles qui précisément nous font concurrence aujourd'hui — nous ont devancés déjà dans cette voie. Et, peut-être, doivent-elles leur progrès actuel incontestable à l'initiative qu'elles ont su prendre à temps.

Dès 1902, l'Italie organisait à Turin une grande Exposition internationale où elle déclarait n'accepter que les ouvrages originaux qui montrent une tendance bien marquée du renouvellement esthétique de la forme « bannissant les imitations des anciens styles ». C'est le même principe qu'elle reprenait en 1906 pour l'Exposition de Milan et, tout récemment encore, pour celle de Rome.

Les autres pays ont suivi : Munich, Stuttgart, Stockholm, Vienne, ont eu leurs Expositions d'Art décoratif moderne, nationales, celles-là ; seule la France a négligé ces grandes manifestations. Il semble cependant que maintenant un revirement se produise peu à peu.

Ah ! sans doute, nous tenons encore le premier rang ; les dernières Expositions de Bruxelles et de Turin en sont la preuve éclatante ; à Turin aucune autre nation ne parvint à rivaliser, dans les productions de l'Art décoratif, avec les merveilles de goût et de pure élégance rassemblées dans le pavillon français. Mais, néanmoins, nous pûmes constater que nos rivaux avaient fait des progrès immenses. Défendons-nous, et pour cela convions-les à venir se mesurer, dans notre capitale, avec nos artisans, nos ouvriers, nos industriels et nos artistes.

Le Conseil Municipal, qui consacre à l'enseignement professionnel un budget plus élevé que n'importe quelle ville du monde, et qui a tant fait dans ces dernières années pour l'Art décoratif, en rendant possibles les belles Expositions de Galliera, se doit à lui-même d'apporter son appui moral et matériel au projet d'une grande Exposition internationale d'Art décoratif moderne à Paris.

Il y aura lieu de mettre un vaste emplacement à la disposition du Comité d'organisation, et du Ministère du Commerce, à qui incombera certainement le soin de préparer cette grande manifestation. Le moment venu, nous ferons à ce sujet des propositions précises qui devront être étudiées par les Commissions compétentes.

Pour aujourd'hui, je vous demanderai simplement d'émettre le vœu suivant, dont les considérants sont ceux-là mêmes qui ont été adoptés à l'unanimité par les représentants qualifiés de toutes les sociétés d'Art décoratif et qui ont été repris dans la proposition de loi présentée au Parlement.

« Le Conseil,

» *Préoccupé du développement de nos Arts décoratifs ;*

» Constatant que les conditions économiques actuelles rendent nécessaires pour nos industries d'art l'établissement de modèles nouveaux et leur diffusion ;

» Estimant indispensable pour stimuler les efforts des artistes, des industriels et des ouvriers d'art, une manifestation internationale spécialisée à tous les Arts décoratifs et réservée à des œuvres d'une inspiration nouvelle, à l'exclusion de toute copie ou pastiche du passé,

» Emet le vœu :

» Qu'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes soit organisée et ouverte à Paris en 1915. »

**M. Aucoc.** — Messieurs, je ne viens pas discuter le projet de vœu déposé par M. Dausset.

Je reconnais qu'une Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris en 1913 aura le grand avantage de stimuler nos fabricants et industriels, mais je ne comprends pas la raison qui a engagé les promoteurs de cette Exposition à vouloir exclure les produits qui s'inspireraient des anciens styles que nous ne saurions jamais répudier, parce qu'ils sont une des gloires de notre pays.

Je demande donc qu'on supprime du projet de vœu le mot « moderne » et que cette Exposition comprenne tous les produits de l'Art décoratif, même ceux qui s'inspireraient de styles anciens.

Le projet de vœu présenté par M. Dausset est mis aux voix et adopté.

## UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

Assemblée générale du 30 avril 1912.

### EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DE M. FRANÇOIS CARNOT, PRÉSIDENT

..... Au mois de mai dernier, les représentants attirés de deux Sociétés, avec lesquelles nous sommes toujours heureux de collaborer dans l'intérêt des Arts Décoratifs : la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et la Société des Artistes décorateurs, vinrent trouver votre Président pour examiner avec lui l'éventualité d'une Exposition internationale d'Art décoratif moderne. Ce projet, lancé depuis plusieurs années dans des articles de critiques d'art, n'avait pas encore trouvé son heure ; si quelques esprits informés pressentaient l'importance qu'une semblable manifestation pourrait avoir pour nos Industries d'Art, cependant les groupements les plus directement intéressés dans l'Industrie comme dans les Sociétés d'artistes, n'en avaient pas encore perçu clairement la nécessité.

Les yeux commençaient pourtant à s'ouvrir, sous la menace de la concurrence étrangère, de la lutte économique chaque jour plus âpre, de l'évolution indéniable des besoins de la clientèle individuelle ou collective. Industriels, artisans et artistes comprennent enfin la nécessité d'une union pour la création de modèles nouveaux, mais cette union ne se réalisera que si on lui donne un but immédiat, si on lui assigne un délai fixe, si les événements viennent l'imposer, en plaçant, à date déterminée, les producteurs français face à face avec leurs concurrents étrangers, sous les yeux du monde entier.

Dans ces conditions, oui, nous qui connaissons les ressources profondes du tempérament et du génie français, toujours stimulés par l'orgueil national, autant et plus que par l'intérêt, nous sommes certains de leur voir réaliser un effort sans lequel les Industries d'Art de notre pays risqueraient de voir leur échapper la suprématie que notre fierté ne pourrait se résoudre à abdiquer. (*Applaudissements.*)

C'est pour cette raison que votre Président, fort de l'assentiment de votre



Conseil, signait, avec les Présidents de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et de la Société des Artistes décorateurs, une lettre ouverte demandant au Gouvernement de réaliser à Paris, en 1913, une Exposition Internationale des Arts Décoratifs Modernes.

En même temps, les bureaux de ces trois Sociétés prenaient l'initiative de constituer une Commission d'Etude, chargée d'élaborer un rapport sur cette question complexe et délicate.

Cette Commission, convoquée au Pavillon de Marsan, appela la collaboration de toutes les Sociétés s'occupant exclusivement ou partiellement d'Art décoratif. Nous sommes heureux de dire que toutes répondirent à notre appel, et que, bientôt, l'Union Provinciale des Arts décoratifs, la Société des Artistes Français, la Société nationale des Beaux-Arts, la Société du Salon d'Automne, la Société française de l'Art à l'Ecole, étaient officiellement représentées à nos séances où des critiques d'Art, des membres les plus qualifiés du Conseil municipal de Paris et de l'Administration municipale, venaient nous apporter cordialement le concours précieux de leur expérience et de leur avis.

Un rapport, aussi documenté qu'intéressant, établi au nom de cette Commission par M. Guilleré, approuvé et signé des représentants de toutes les Sociétés réunies, fut adressé aux pouvoirs publics vers la fin du mois de juin. La gravité de la crise extérieure empêcha le dépôt d'une proposition de loi au mois d'octobre, mais dès que la situation diplomatique permit de proposer à l'examen du Parlement une question d'Exposition internationale, votre Président déposa à la tribune de la Chambre une proposition de loi, contresignée par des représentants de tous les groupes politiques sans distinction d'opinion, tendant à décider l'organisation, à Paris, d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, en 1913.

La Commission du Commerce, saisie de cette proposition de loi, a désigné, comme sous-rapporteur, M. Roblin; celui-ci s'acquitte avec zèle de la mission qui lui est confiée, et son rapport sera déposé et mis en discussion dès la rentrée de la Chambre. Il m'est permis de vous dire, dès maintenant, que l'opinion du rapporteur est nettement favorable à notre proposition, et que la grande majorité de la Commission semble tout acquise à son principe.

Nous ignorons assurément quel rôle l'Union centrale pourra être appelée à jouer dans l'organisation de l'Exposition projetée; en tous cas, celui qu'elle a rempli jusqu'à ce jour, en groupant autour d'elle, dans un même esprit de dévouement à une cause nationale, les Sociétés artistiques les plus adverses entre elles, et en réalisant l'union de tous leurs efforts, ce rôle est un honneur pour l'Union centrale, car il témoigne des sentiments qu'elle inspire et dont nous avons le droit d'être fiers.

---

22°

N° 2378

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

DIXIÈME LÉGISLATURE

SESSION DE 1912

---

*Annexe au procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance du 1<sup>er</sup> juillet 1912.*

---

### RAPPORT (1)

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
CHARGÉE D'EXAMINER LA PROPOSITION DE LOI DE M. François CARNOT  
ET PLUSIEURS DE SES COLLÈGUES, TENDANT A ORGANISER EN 1915, A PARIS,  
une Exposition Internationale des Arts décoratifs modernes

PAR

**M. ROBLIN, député.**

---

Plusieurs esprits avisés avaient projeté d'organiser à Paris une grande « foire internationale ». Mais l'opinion s'est montrée aussitôt hostile à cette idée ; on a craint de renouveler l'Exposition de 1900 sans ses résultats mais avec tous ses dangers : mélange hétéroclite par suite du manque d'emplacement, afflux à Paris de travailleurs provinciaux qui s'y établissent et qui, l'Exposition fermée, sont condamnés au chômage, centralisation dans la capitale de toutes les énergies au détriment de nos provinces. Les Expositions ne sont donc en ce moment possibles que spécialisées.

Limitées à un genre déterminé de production, obligatoirement classées et ordonnées, elles permettent par un coup-d'œil d'ensemble de se documenter méthodiquement. Elles forment comme l'encyclopédie réelle et actuelle de toute une branche d'activité. Elles excitent l'émulation, attirent l'attention, frappent l'opinion.

---

(1) Le très complet Rapport de M. Roblin a été déposé à la Chambre des Députés pendant l'impression de cette Étude. Nous ne pouvions songer à reproduire les 118 pages qu'il comporte, mais nous sommes heureux de pouvoir en donner ici un Résumé citant les passages les plus caractéristiques et réunissant ces extraits entre eux par de courtes analyses.

Telles ou telles villes de province, centres régionaux d'activité, seraient les cadres appropriés et utiles de ces Expositions.

Et voici surtout le grand avantage qu'on en pourrait retirer :

Nous possédons épars dans toute la France des talents et des initiatives que nous ne tentons pas suffisamment d'utiliser, de mettre en valeur. Dans tous les coins de nos provinces sommeillent, végètent, meurent de vieilles industries originales, admirables, à peine connues. L'heure va venir de les secouer, de les réveiller, de les rendre prospères en les faisant connaître. C'est seulement par l'Exposition locale spécialisée que l'on y arrivera.

Déjà une proposition de loi a été déposée tendant à organiser une Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris en 1913, et la Commission du Commerce à la Chambre des députés en a décidé l'extrême urgence.

À l'unanimité, elle a décidé que l'institution d'une Exposition d'Art décoratif contemporain s'imposait et qu'il était de toute nécessité de l'organiser *le plus tôt possible* : il y va de l'existence de toute une branche de notre activité nationale. C'est pour toute une partie de notre production une question de vie ou de mort.

Dans une première partie — les pages précédentes formant comme une préface, une introduction nécessaire au rapport — M. Roblin montre d'une façon très nette, mais très précise en sa grande brièveté, quelle place a été faite à l'Art décoratif dans les Expositions antérieures à 1900. Nous ne reviendrons pas sur cet historique, dont nous avons déjà fait une esquisse.

Arrivant enfin à l'Exposition de 1900, M. Roblin montre bien qu'il s'est produit alors « une éclosion tout à fait extraordinaire dans l'histoire des Arts contemporains » et que dans beaucoup de cas « il s'est manifesté une supériorité incontestée sur les résultats obtenus dans les Expositions antérieures ». Il étudie dans ses grandes lignes le mouvement de l'Art décoratif dans les arts du feu ou le mobilier, définit et juge ce que l'on a appelé le *modern style* qui avait alors cette qualité d'être neuf et de vouloir surtout être neuf : mais il n'était pas dans la tradition française ; excessif dans son originalité de recherches, il dépassait dès l'origine son but au lieu de l'atteindre. Attaqué par les puristes des styles établis, abandonné et critiqué même par ses anciens défenseurs, il devait succomber ; il y avait effort à se dégager du passé, c'était une tentative, ce n'était pas un « faux départ ».

Depuis 1900, comment a évolué l'Art décoratif moderne, non seulement en France, mais encore à l'étranger ? Il n'y a pas eu chez nous depuis cette époque d'Exposition universelle. Mais chaque grande nation d'Europe ou d'Amérique en a organisé au moins une importante ; souvent l'Art décoratif a occupé la place prépondérante et même l'Exposition tout entière lui était exclusivement consacrée. Passons-les rapidement en revue.

TURIN, 1902. — L'Italie ouvrait en 1902, à Turin, une Exposition internationale où l'on n'acceptait « que les ouvrages originaux montrant une tendance très marquée au renouvellement esthétique de la forme ». Un défaut d'entente empêcha nos décorateurs d'y participer avec tout l'éclat qu'ils auraient pu y déployer.

SAINT-LOUIS, 1904. — Avec section d'Art décoratif organisée par Guillaume Dubufe.

LIÈGE, 1905. — Bellery-Desfontaines y installe un salon entier avec la collaboration des artistes nouveaux en renom.

MILAN, 1906. — Avec section d'Art décoratif organisée par MM. Frantz Jourdain et Monduit.

LONDRES, 1908. — Un pavillon y fut aménagé spécialement pour les décorateurs par un amateur, M. Delieux. Notre succès y est très vif.

COPENHAGUE, 1909. — Pour la première fois artistes, industriels et artisans furent groupés ensemble par le Comité français des Expositions et la Société d'encouragement et collaborèrent à l'œuvre commune, et M. Roblin veut bien citer à cette occasion le Rapport de MM. G.-Roger Sandoz et Jean Guiffrey et son introduction sur *les Arts appliqués et les Industries d'Art aux Expositions*.

BRUXELLES, 1910. — Le même effort d'unité se poursuit dans le salon d'art aménagé par l'architecte Lambert.

TURIN, 1911. — Un pavillon y est réservé aux artistes décorateurs modernes. Dans la préface du catalogue, M. R. Kœchlin, que cite M. Roblin, s'exprime ainsi :

« L'Union centrale des Arts décoratifs n'a admis dans ses vitrines que des ouvrages d'un caractère franchement moderne, et toutes les copies, tous les pastiches des styles anciens en ont été délibérément exclus. Non point qu'elle ne professe pour les vieux styles de France une admiration passionnée, mais elle sent non moins passionnément la nécessité de les renouveler, de ne pas se complaire à des redites et c'est pourquoi elle s'est adressée uniquement aux artistes et aux artisans qui prétendent voir et penser par eux-mêmes, non d'après les formules convenues... Nous continuerons d'avoir dans le sang ces formes que nous avons créées et qui demeurent familières, et toute nouveauté dérange nos habitudes. Nos artisans ont eu moins d'occasions de manifester leurs talents et de créer de grands ensembles décoratifs que ceux d'autres pays, où l'absence de traditions laissait le champ plus libre aux innovateurs ; mais il semble que le préjugé contre l'Art décoratif moderne tende à disparaître, chez les jeunes générations surtout, et qu'un prochain avenir doive permettre à nos décorateurs français de donner toute leur mesure. On reconnaît, en effet, chaque jour davantage en France combien les prétendus révolutionnaires demeurent au fond dans la grande tradition française et avec quelle ingénieuse logique ils s'appliquent, surtout inconsciemment, à la développer... »

» La qualité première de notre Art décoratif de jadis était, plutôt que la force, une certaine grâce mesurée et charmante que nul n'a jamais su nous prendre, même en s'appropriant nos formes : c'est encore ce caractère qu'on distingue chez nos modernes artisans, ils recherchent l'aimable plus que le puissant et prétendent continuer l'art sociable qui est dans notre tempérament et dans notre tradition. »

C'est ce fil perdu de la saine tradition française qu'il s'agit de retrouver : c'est-à-dire convenance, à-propos, ordre et choix, et comme le dit très justement M. Roblin :

Il paraît de plus en plus certain que sur toute l'agitation antérieure a passé un souffle de sagesse, de raison, de modération portant avec lui « de légers effluves d'élégance et de goût ».

Malgré quelques hésitations, quelques inquiétudes ou même des erreurs, on sent désormais le souci d'une décoration de meilleur aloi, un retour vers ce



sentiment que le meuble est le serviteur et le compagnon de l'homme, qu'il doit être fait à sa mesure, qu'il doit grandir par les devoirs de sa fonction, à des besoins matériels qu'il est tenu de satisfaire exactement, mais aussi à des goûts nouveaux. « Car, dans la maison, il est un témoin discret de la vie qui doit garder avec réserve son rôle de comparse ou de figurant, sans prétendre se hausser à celui d'acteur principal. »

Si ces constatations sont encore consolantes pour notre amour-propre et si nous avons le droit de ne pas désespérer, il ne faudrait pas en conclure que nous triomphons et sans plus de souci de notre prestige nous endormir simplement sur des lauriers bien fragiles encore. Un coup d'œil sur l'état actuel de l'Art décoratif à l'étranger suffira pour montrer que nous avons à lutter, beaucoup à apprendre, et que plus d'un peuple nous a déjà devancés dans la voie d'un style décoratif moderne.

D'abord l'*Angleterre* : ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'action d'un William Morris ou d'un Walter Crane. Il y a eu des errements ; mais la période en est close, et des novateurs, hardis et tenaces comme Mackintosh, produisent des œuvres qui sont la marque d'un véritable Art moderne nouveau ; et l'Angleterre les accepte aujourd'hui sans discussion.

La *Belgique*, depuis longtemps, s'efforce de se créer un style ; en vain s'est-on moqué de l'art « belge » ; en vain a-t-on dénigré les « produits brabançons ». Les recherches n'en demeurent pas moins infiniment fécondes.

*En Hollande*, il existe une impressionnante émulation de bons vouloir qui, naguère encore, aboutissait, à l'Ideal Home Exhibition de Londres, à la présentation d'une section moderne absolument hors pair. Des emprunts ingénieux furent faits à l'art colonial ; puisant dans ces trésors, les Néerlandais, comme les Anglais, ont su y découvrir des éléments décoratifs dont ils ont su, avec un tact et une mesure exquis, rajeunir, dans l'objet usuel de chez eux, un certain nombre de formes et de décors.

*Autriche-Hongrie*. — Les ironies élevées jadis contre l'art dit « belge » étaient inséparables des lazzis décernés à l'art viennois. Les meubles en « boîtes à cigares », pour reprendre une expression qui eut du succès, ne furent point, alors, du goût des traditionnalistes français, obstinés dans leur admiration pour les styles de chez nous ou les pastiches habilement déguisés. Il n'en subsiste pas moins que l'art moderne autrichien suit une route des plus intéressantes, et qu'il y a trois ans, lors de l'Exposition de Vienne, on vit des ensembles dignes d'être tenus pour mieux que d'hésitants efforts.

*L'Allemagne* : On se rappelle en 1909, au Salon d'Automne, l'Exposition curieuse d'Art munichois : encore un peu lourd, et heurtant par ses violences notre goût affiné. Mais les artistes de Munich se sont essayés au contact de notre art et l'Exposition qui se tient là-bas en ce moment même, montre qu'ils ont su corriger leurs fautes et atténuer certaines bizarreries. Ils sont en plein progrès

et, à la nouvelle que Paris convierait, avant 1920, les nations étrangères à faire une démonstration solennelle, Munich a immédiatement centralisé ses forces, et en un accord parfait, artistes, artisans, industriels, fabricants, municipalités, amateurs, mécènes « marchent » pour renouveler à cette occasion, et sur une bien plus vaste échelle, le groupement qui fut tant remarqué à la dernière exposition bruxelloise.

La *Suède* n'est pas restée en dehors du mouvement. Et l'Exposition récente de Stockholm en a été la preuve manifeste. Pour ne dater que de 1870, la rénovation n'en est pas moins significative et à force de volonté, de travail, la Suède a fini par dépasser beaucoup d'autres nations. La tisseranderie fut restaurée, le docteur Haselias créa le « Nordiska Museet » (musée du Nord) pour y recueillir les objets usuels rappelant les traditions artistiques du pays. L'art de la dentelle au fuseau, abandonné, fut remis en honneur ; les meubles furent Suédois ; la porcelaine prit une extension considérable ; des artistes comme Venneberg ou Wallander inventèrent des motifs pour décorer vases et pots ; la verrerie de Kosta, la poterie de Hoganaïs, l'orfèvrerie, la fonderie, tous les arts, rajeunis et vivifiés, s'épanouirent comme dans un splendide printemps.

En *Italie* les arts décoratifs commencent à renaître et à se développer suivant une méthode intelligente.

La *Russie* s'éveille doucement et la *Finlande* a peut-être des architectes dignes de Sarinen, qui nous émerveilla par son pavillon Finlandais en 1900.

Telle est, à l'étranger, la situation de l'Art décoratif moderne et M. Roblin a raison de conclure :

Comment, devant cet assaut presque unanime, ne pas mettre avant toute autre préoccupation, chez nous, celle de donner aux artistes décorateurs toutes facilités pour affirmer dignement l'indéfectible vitalité du génie français ? Peut-on accepter sans douleur l'hypothèse que, dans dix ans, notre public acheteur se refusera encore à aider l'art moderne et s'obstinera à gaspiller dans de folles enchères, sur des bibelots anciens, des fortunes dont la vingtième partie suffirait à assurer le triomphe de la France sur le terrain de l'art moderne ?

En présence de cette situation, l'évidence éclate de la nécessité pour la France de faire plus qu'elle n'a fait encore et, en organisant à son tour une Exposition d'Art décoratif, suscite à la fois l'effort de ses nationaux et démontre à l'étranger qu'elle ne consent pas à déchoir du rang qu'elle a toujours tenu.

Or, une Exposition de ce genre peut comprendre, soit à la fois, soit exclusivement :

- Ou des œuvres anciennes ;
- Ou des œuvres copiées ou inspirées de modèles anciens ;
- Ou des œuvres résolument modernes.

Mais de quelle utilité serait aujourd'hui une Exposition d'œuvres anciennes ? La prééminence de nos décorateurs dans les siècles passés n'est plus à

démontrer. La Centennale de 1900 l'a fait avec éclat. Nos musées du Louvre, de Cluny, du Pavillon de Marsan, de Versailles, de Fontainebleau (pour n'en citer que quelques-uns), en constituent la rétrospective permanente, facilement accessible. Qu'y ajouterions-nous ? S'agit-il, d'ailleurs, de faire briller une fois de plus le génie des Boulle, des Riesener, des Jacob ? Il n'est pas en cause. C'est de notre production actuelle qu'il est question, de notre production menacée par la concurrence étrangère. C'est d'elle qu'il faut faire affirmer, faire constater la prééminence.

Dira-t-on que le génie de ces artistes était tel, qu'ils ont fixé pour toujours les formes de décoration intérieure et que nous ne devons plus nous contenter que d'exceller dans leur copie ou leur pastiche ?

L'idée ne vaudrait pas même qu'on s'y arrête, si la déplorable production de copies dans laquelle se sont, depuis un siècle, confinées la plupart des industries du décor, n'avait déterminé dans le public un état d'esprit qui donne à cette idée au moins l'apparence de l'étendue.

Il y a d'abord là une erreur esthétique. Aucune formule d'Art, si parfaite qu'on la suppose, ne peut durer éternellement. Les chefs-d'œuvre ne se succèdent en art qu'en se différenciant les uns des autres ; les styles pour s'établir ont besoin de contredire entièrement les règles de composition des styles précédents. Persister dans le passé, c'est s'opposer à une loi, c'est nier l'évolution. Littérature, modes, coupe des vêtements, tout change, tout a besoin de changer. Que l'on garde les beaux vieux meubles par respect, comme souvenirs de famille, soit ! Mais qu'on les imite ; non. Qu'on les démarque au point de reproduire les crevasses du bois, les piqûres des insectes et la patine des ans, c'est un contresens, c'est « l'apothéose du truquage ».

Mais il y a pire :

Il y a là l'indice d'un danger qui, même si nous n'étions pas inquiétés par la concurrence de l'étranger, serait menaçant pour l'avenir de nos Arts décoratifs. Si nous laissons s'anémier, par un tel abus de la copie, leurs facultés créatrices, si nous ne les excitons pas au contraire à considérer l'originalité, la nouveauté, l'accord avec notre temps, comme des conditions nécessaires de la perfection, c'est la déchéance à bref délai — et pour combien de temps ?

C'est pourquoi, à la question qui se pose des limites à fixer à l'étendue de l'Exposition future des Arts décoratifs, nous répondons catégoriquement : *« Non seulement il est sans intérêt d'y produire des œuvres anciennes et des copies ou interprétations de modèles anciens, mais il est indispensable de n'y admettre que des œuvres modernes, rigoureusement modernes. »*

Ainsi l'Etat reprendra l'initiative que, depuis plus de dix ans, sous une forme ou sous une autre, tous les rapporteurs du budget des Beaux-Arts l'ont adjuré d'assumer ; nos Arts décoratifs, libérés enfin des entraves que les exagérations du mercantilisme opposaient à leur développement naturel, retrouveront une suprématie que malheureusement — selon les paroles mêmes de M. Guist'hau, Ministre de l'Instruction publique — « ils n'ont plus intégrale » et il sera permis d'espérer que la démocratie ne demeurera pas, de tous les

régimes qui se sont succédé sur la terre de France, le seul qui n'ait pas trouvé à s'exprimer d'une manière originale dans ses façons de bâtir et d'ordonner nos demeures.

Economiquement, le danger qui menace est aussi pressant ; la faveur des œuvres anciennes atteindra un point culminant ; les récentes ventes et les enchères fantastiques auxquelles certains amateurs se sont laissés aller pour acquérir telle étagère ou tel paravent, en sont la preuve. Les industriels se bornent à produire des copies de l'ancien ; des stocks considérables s'entassent. Si la mode tourne (et elle tournera fatalement), ce sera la débâcle : les ouvriers inaptes à produire autre chose, l'industriel manquant de modèles nouveaux, manquant d'artistes habiles pour en créer. Le jour viendra où la dépréciation des copies de style poussera les amateurs vers les meubles créés par des artistes modernes. Le snobisme s'en mêlera et chacun suivant la mode voudra aussi des meubles modernes.

Notre réputation européenne n'est pas entamée ; nous conservons encore le goût, l'élégance, mais l'étranger est à nos portes et nous-mêmes nous élargissons un peu plus chaque jour la brèche pour laisser passer le flot de l'invasion.

Il n'est pas, en effet, de copie qu'on ne puisse, grâce aux moyens mécaniques mis en œuvre, exécuter au dehors aussi bien que chez nous ; et, comme dans beaucoup de pays les matières premières et la main-d'œuvre sont moins coûteuses, il en résulte que même pour les objets « de style » nous ne conservons plus sur les marchés de l'étranger notre prééminence ; bien mieux nous sommes obligés de nous défendre en France contre des importations menaçantes.

Là n'est pas tout le danger. Avec la belle témérité qui est une des formes de notre caractère, nous répétons volontiers que c'est notre goût, que ce sont nos modes qui régissent le monde. Cela fat vrai. Cela l'est peut-être encore. On ne peut pas affirmer que cela le sera longtemps. Beaucoup de pays nous envient cette supériorité, et là, les industriels rencontrent un engouement d'autant plus vif pour les créations modernes qu'ils font de leur succès une question de vitalité nationale.

A considérer l'ensemble de ces recherches extérieures, un fait s'impose avec une inquiétante évidence. Si nous ne nous décidons pas à unir toutes nos énergies et à les sagement coordonner pour créer un Art moderne français, avant deux ans, dans le domaine artistique comme sur le terrain économique, nous serons dépassés au point qu'il nous faudra peut-être un demi-siècle et plus pour reconquérir le premier rang. Il ne suffit point en effet de se bercer à la musique des mots, et de décerner de flatteurs éloges, d'assurer *urbi et orbi* que la France ne saurait se laisser arracher par quiconque le sceptre du goût, de ce goût dont elle est et reste aujourd'hui la conseillère universelle. Il faut être singulièrement inconséquent pour ne pas se rendre compte que, sur notre marché même, à l'intérieur de notre territoire au cœur de la capitale, des firmes étrangères se sont installées, ont pignon sur rue, font annuellement de très importants chiffres d'affaires, en avouant avec une franchise qui d'ailleurs les honore, la provenance lointaine des objets qu'elles offrent à leur clientèle... française. Ici n'est point la place d'appuyer les faits par des désignations de



personnes, mais chacun pourra aisément se convaincre qu'à Paris, dans les industries du meuble, de la porcelaine, du bronze, et quelques autres, un gros chiffre d'affaires se fait au bénéfice exclusif de maisons importantes, succursales de grandes raisons sociales installées à Londres, à Copenhague, à Vienne et autres lieux.

Aussi bien, l'aveuglement de ceux qui prétendent que « la patrie n'est pas en danger » est-il inqualifiable et sans excuses. Ceux-là assurément n'ont pas voyagé, de saison en saison, en Europe, n'ont pas visité les Expositions d'Art décoratif moderne qui, excellemment présentées, s'ouvrent avec régularité en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Italie, en Autriche, en Hongrie. Pour ne citer que les plus récentes, rappelons les manifestations de Stockholm, de Munich, de Turin, l'Ideal Home Exhibition de Londres, où la Hollande présenta une section de toute première importance. Il existe à Budapesth, à Vienne, des Écoles d'Art décoratif qui exposent leurs travaux et immédiatement les voient transposés de la théorie à la pratique par des industriels justement avisés. Il y a un effort considérable à Glasgow, à Bruxelles, à Amsterdam. Ici et là, on ne pense, on ne crée que pour la modernisation des arts de l'industrie. Il y a un mouvement américain. Il y a un mouvement japonais. Et sitôt passée la barrière de Deutsch-Avrincourt, on ne peut faire un pas dans l'empire allemand sans trouver à Carlsruhe, à Stuttgart, à Mannheim, à Francfort, en Bavière, à Berlin, à Dresde, à Leipzig, à Weimar et dans le Nord, avec une activité significative, à Dusseldorf, à Crefeld, à Elberfeld, des groupements tenaces, déterminés à innover, à faire jaillir des ténèbres et, à flots, une vérité trop longtemps enfouie sur l'inféconde imitation des arts du passé.

Ce n'est pas que maintes « paroles prévoyantes » n'aient déjà dénoncé ce danger immanent. — M. Roblin cite à l'appui plusieurs passages de rapports signés des noms les plus autorisés. — « Le Sedan commercial, écrit l'un d'eux, dont depuis de longues années nous sommes menacés, n'est plus à craindre actuellement ; *c'est un fait accompli* et nous devons en prendre notre parti. » Un autre constate :

*« J'ai pu m'apercevoir que nos imitations du style ancien sont battues en brèche et qu'elles perdent du terrain. Je crois que le moment n'est pas très éloigné où sur la plupart des marchés le moderne sera presque exclusivement demandé. L'Exposition de 1916 peut montrer à tous que nos artisans, aussi bien que ceux d'Allemagne, cherchent et que mieux qu'eux, peut-être, ils ont trouvé ; mais il faut pour cela que tout l'effort soit dirigé sur le moderne. Une Exposition d'Art moderne — voilà la conclusion à laquelle aboutissent tous les esprits soucieux de notre avenir artistique. C'était celle déjà que M. Couyba émettait en 1907 dans son rapport sur le budget des Beaux-Arts. C'était celle que, deux ans après, dans un article sur l'Art social qui eut beaucoup de retentissement, reprenait M. Roger Marx. Toute la presse s'en empara... »*

Cependant, comme précisément venait d'échouer le projet d'une vaste Expo-

sition universelle et que l'opinion se prononçait presque unanimement pour une Exposition à programme limité, la *Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie* se déclarait, le 21 mars 1911, prête à soutenir de ses deniers le projet d'une Exposition réservée à l'Art décoratif. Une « Commission d'étude » fut constituée, qui comprenait à la fois des délégués de sociétés de décorateurs, comme celle des *Artistes décorateurs* et l'*Union provinciale des Arts Décoratifs*; des salons *Artistes Français*, *Société Nationale*, *Salon d'Automne*, et des sociétés vouées depuis longtemps au développement de nos arts industriels, comme la *Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie* et l'*Union centrale des Arts Décoratifs*. Un remarquable rapport résumait bientôt les travaux de cette Commission et s'achevait par le vœu suivant, signé au nom des Associations que nous avons énumérées et de la *Société de l'Art à l'Ecole* par 52 artistes, industriels, amateurs, etc.

#### VOEU

« Les associations soussignées,

» Préoccupées du développement de nos Arts décoratifs, titre d'une gloire nécessaire pour la France,

» Après avoir constaté que les conditions économiques actuelles rendent nécessaires, pour nos Industries d'art, source considérable de richesse nationale, l'établissement de modèles nouveaux et leur diffusion,

» Estiment indispensable, pour stimuler les efforts des artistes, des industriels et des ouvriers d'art, une manifestation internationale,

» Spécialisée à tous les Arts décoratifs, appliqués à l'architecture, au mobilier et à la parure,

» Réservée à des œuvres d'une inspiration nouvelle, à l'exclusion de toute copie ou pastiche du passé,

» Et, en conséquence, émettent le vœu que le Parlement et le Gouvernement, s'inspirant de ces considérations, décident l'organisation et l'ouverture, à Paris, en 1915, d'une *Exposition internationale des Arts décoratifs modernes*. »

Et M. Roblin conclut par ces mots :

« C'est ce vœu, rappelant une proposition déjà soumise au Sénat par M. Couyba, qui a été repris dans la proposition de loi que nous avons citée en tête du présent rapport. *Notre Commission l'a fait sien*. Non seulement en effet elle estime, pour les raisons que nous venons d'exposer, que cette manifestation en faveur de l'Art décoratif moderne est nécessaire, mais elle pense, pour les raisons qu'il nous reste à développer, qu'elle sera toute à l'honneur de la production française.

La renaissance des Arts modernes est de la plus haute importance au point de vue économique et social.

Depuis l'Exposition de Turin, l'opinion, qui s'était détournée des décorateurs modernes après 1900, semble s'être reprise et à nouveau on sent, à des signes certains, que le public est prêt à rendre aux novateurs toutes ses sympathies.

... Ne pas entretenir, ne pas amplifier de pareils courants de sympathie... ce serait, pour reprendre le mot de M. Henry Marcel, ancien directeur des Beaux-Arts, « un déni de justice, une absence complète de solidarité humaine, un manque de patriotisme ».

Est-ce à dire que nous ayons la prétention, qu'on nous prête, que d'aucuns peut-être se donnent, de *créer un style*? Nullement. Il n'est pas question d'instaurer quelque esthétique officielle que ce soit. Nous savons trop que la notion d'un style est une notion pour ainsi dire rétrospective; que c'est en faire abus que de l'appliquer aux œuvres du présent, dont nous ne pouvons pas, faute de recul, spécifier les éléments durables, déterminer exactement les origines, prévoir les résultats. Un style ne peut être concerté. Il ne se commande, ni ne s'impose. Tout ce que l'Etat, ou les amateurs peuvent faire, c'est d'en faciliter l'éclosion, en suscitant des recherches nouvelles, tandis que les producteurs, de leur côté, s'efforceront de soumettre leur pensée à cette discipline qui, donnant aux œuvres l'unité, caractérise les grandes époques d'art.

Il n'y aura pas un style, une seule discipline qui donnera le ton, réglera tout comme une loi unique et souveraine : et comme l'a observé M. E. Vernier :

« Il ne faut pas nous attendre à la révélation d'une formule tyrannique, qui régira tout. Il y aura de l'élasticité dans le style nouveau. Le public n'ira pas vers *un* genre : il ira vers tous les genres, pourvu qu'ils soient beaux. »

A toutes les objections que l'on formule en faveur d'un Art décoratif moderne et contre le pastiche éternel des vieux styles,

Les industriels répondent de diverses manières. Les uns prétendent que la vogue des anciens styles est telle qu'ils n'osent la contrecarrer par des modèles nouveaux dont l'établissement et la production leur coûteraient cher, sans débit assuré. Observons que si cette vogue est tenace, c'est bien en grande partie grâce aux industriels eux-mêmes, qui l'entretiennent et l'accroissent en ne donnant jamais au public l'occasion de modifier son goût.

Un jour viendra cependant où le public, à force de voir aux vitrines des meubles nouveaux, et influencé par un snobisme naissant, ne demandera que du nouveau.

— Mais, répliquent encore les fabricants, c'est bien ce que nous craignons. Nous avons des stocks de meubles de style qu'il nous faut écouler, et, d'autre part, nous ne pouvons jamais les remplacer par des stocks de meubles modernes produits dans les mêmes conditions; car l'ancien ne nécessite pas de frais de

création, il se débite par séries qui, l'une dans l'autre, reviennent à un bon marché extrême, tandis que, pour avoir des meubles modernes, il faudra payer le créateur très cher. C'est tourner dans ce cercle vicieux : pour débiter le meuble moderne en série, il faudrait que le fabricant soit sûr de la clientèle, et, pour avoir cette clientèle, il faudrait que celle-ci soit déjà attirée par le bon marché des séries établies. En résumé, ce qui est nécessaire, c'est un gros effort pécuniaire de la part des fabricants.

Enfin, ajoutent certains industriels, nous ne pouvons pas faire chez nous la révolution à laquelle vous nous invitez. Nous n'avons plus d'ouvriers. Il n'est pas dans notre rôle de rechercher à qui incombe la responsabilité de cette déchéance de la main-d'œuvre et d'étudier si précisément les fabricants ne sont pas victimes de leur propre imprévoyance : en accentuant, comme ils l'ont fait, durant tout le cours du dix-neuvième siècle, l'industrialisation à outrance des métiers artistiques, en substituant la copie à la production originale, l'ouvrier spécialisé et même la machine, à l'ouvrier artisan dont le travail lent, appliqué, les connaissances étendues à toutes les ressources du métier étaient une garantie de parfaite exécution... La disparition de la maîtrise est au même titre que celle de l'apprentissage le témoignage éclatant de la décadence des industries d'art. Notre espérance est précisément que le relèvement de l'art moderne, en obligeant l'industrie à une activité continue de production originale, facilitera le retour au développement des compétences techniques appropriées aux formes présentes de notre production.

N'oublions pas non plus parmi les causes de cet état de choses, l'état des rapports entre industriels et artistes fournisseurs de modèles. Tandis que ces derniers par leur ténacité obtenaient droit de cité dans la famille artistique et leur admission comme exposants aux salons en 1890, le fossé se creusait plus profond entre le décorateur et l'industriel ; celui-ci, considérant celui-là comme son collaborateur anonyme, oubliait souvent de faire figurer son nom dans les concours : d'où conflit ; l'industriel utilisa des copistes et démarqueurs plus modestes ; le décorateur pur ne connut plus que céramique, émail, verrerie ou bijou, ne créant que des objets susceptibles d'être collectionnés ou mis dans un musée.

Voilà un des écueils principaux qui retardent le progrès de nos arts du décor. Pour le surmonter, il ne suffit pas d'attendre que les nécessités économiques de notre production aient rapproché artistes et industriels : il faut résolument prévoir les événements et, tant d'une part que de l'autre, faire les concessions qui aboutiront à l'entente. Si les Anglais, les Allemands, les Viennois ont pu produire des efforts considérables en art moderne dans les Expositions récentes, c'est parce qu'ils ont réalisé cet accord. Qu'attend-on pour faire de même dans notre pays, où le passé nous offre, dans cet ordre d'idées, de si glorieux exemples ?

Les industriels ont un gros effort matériel à produire : il leur faut sacrifier les sommes nécessaires à la création de modèles nouveaux, à la publicité qui les répandra dans le monde entier, à l'outillage mécanique moderne qui les mul-



tipliera selon les nécessités de la vente. De son côté, il est nécessaire que l'artiste soit « soutenu, encouragé, alimenté ; qu'il ait l'émulation et une part de profits : qu'il soit intéressé en un mot à trouver du nouveau, de l'inédit, tant moralement par le succès personnel que pécuniairement par la vente fructueuse des produits de son imagination ». (Grandigneaux.)

Une entente est donc nécessaire.

Comme l'a dit le grand décorateur Eugène Gaillard : « L'œuvre d'art appliqué doit être susceptible de répétition indéfinie sans déperdition appréciable de ses qualités essentielles. » C'est à l'artiste et à l'industriel, associés, de travailler de concert à donner l'un aux modèles, l'autre à ses répétitions, ce caractère nécessaire.

Aussi la grande exposition projetée doit être une manifestation d'ordre industriel et commercial aussi bien que d'ordre artistique. Nous désirons qu'elle soit ouverte à tout fabricant, pourvu que les œuvres portent, avec le cachet d'une création originale, la désignation de leurs auteurs.

Longtemps il y a eu une hiérarchie des arts ; et l'Art décoratif, l'Art du foyer était un peu « le parent pauvre » ; les *Arts mineurs* par contraste avec les Arts nobles et riches, les *Arts majeurs*, c'est-à-dire Peinture et Sculpture. Et M. Roblin dit excellemment :

Manier un pinceau, modeler une silhouette dans l'argile : voilà de l'Art ! Pousser un outil dans la matière, ce n'est que du métier d'artisan...

L'aristocratie de l'Art, ainsi envisagée, n'est qu'un déni de justice. Fort heureusement, et de jour en jour désormais, certains, dont le nombre va toujours croissant, recommencent à croire en France que ces hiérarchies sont aussi vaines qu'orgueilleuses et qu'un ouvrier d'art peut mettre, dans le moindre bibelot usuel, plus de beauté que n'en enfermera jamais dans son colossal cadre doré, un peintre de « grandes machines ».

Le premier art c'est l'Architecture et il serait à désirer de voir la Peinture et la Sculpture revenir à leurs traditions décoratives ; un jour est proche où tous les Arts collaboreront à la parure de l'habitation. Alors l'Art décoratif sera reconstitué dans son unité ; alors on verra le même souci commun d'harmoniser dans la matière un idéal bien défini.

Ainsi, parlant d'Art décoratif, c'est-à-dire en un mot, *de tout ce qui peut contribuer, dans le détail de notre vie, à rendre cette vie plus confortable, plus souriante et mieux parée*, — l'Architecture commande et régleme tout. C'est par elle qu'il faut aborder la question du renouveau artistique et tant désiré. Si elle est bâtarde, les éléments de décor, qui y prendront place, s'y trouveront heurtés, contrariés, dénaturés souvent par l'imperfection du cadre bâti. Si elle est franchement de style ancien, rien de moderne ne pourra s'y trouver à l'aise. Si elle est résolument moderne, toutes les recherches actuelles y fleuriront sans peine.

Donc, aussi bien l'Exposition projetée sera *moderne* dans tous ses détails, aussi bien son architecture doit-elle être elle aussi *moderne* absolument. Pas une pierre posée sur une autre pierre, pas un percement dans le mur, pas un couronnement au toit, pas un détail dans tout ce qui sera construit à l'Exposition, sans que, résolument, l'architecte, rompant avec toute forme copiée d'après le passé, ne se soit imposé l'obligation de créer, selon une optique contemporaine en utilisant et mariant au mieux tous les matériaux dont il dispose en notre temps. Aucune imitation ne peut être tolérée dans cette enceinte à la porte de laquelle les styles, rappels d'esthétiques périmées, doivent être formellement consignés. Seule, escortée par la multitude des idées modernes qui participeront à cette fête de l'Art, la tradition aura le droit d'entrer.

La question se pose donc d'un contrôle extrêmement sévère sur les architectures de l'Exposition des Arts décoratifs et, avant toute chose, d'un choix entre deux partis contradictoires :

1° Construire un énorme palais pour abriter toutes les sections exposantes ;

2° Morceler l'Exposition en petites habitations bâties selon des destinations multiples et constituant des types variés de demeures privées ou publiques : villas, hôtels particuliers, hôtels à voyageurs, maisons de campagne, logis ouvriers, etc., etc.

La République, en protégeant l'Exposition des Arts décoratifs modernes, en lui attribuant, pour qu'elle soit digne de notre pays, d'importants crédits, ne doit pas commettre la faute d'aventurer des sommes énormes sur un seul risque. Le budget de construction ne pourra qu'être réparti entre les architectes de qui l'on peut attendre des solutions à ce grand problème d'un style architectonique actuel, et l'Exposition, à cet égard, portera effet dans la plus large mesure, si l'on ne peut présenter au public, côte à côte, des types de demeures modernes, variées, de caractère personnel, et ne conservant, dans leur discrédit, qu'un seul lien : celui d'être conçues toutes dans l'intention nettement résolue de satisfaire aux besoins actuels — tant esthétiques, que matériels — en mettant logiquement à profit toutes les ressources que l'industrie contemporaine apporte à l'architecte.

Dans ces habitations, les Arts appliqués de toute nature trouveront naturellement un cadre excellent et approprié au mieux pour la mise en valeur des efforts qui dans tous les métiers concourent à la réalisation d'un Art moderne. Ce seront là autant de foyers, offerts en exemple au public, foyers dont l'intimité s'apparentera avec celle de nos demeures privées et où le visiteur, s'avancant de pièce en pièce, reconnaîtra l'ordonnance des lieux où lui-même a l'habitude de se venir reposer, parmi les siens, après les journées du labeur. La démonstration ainsi se fera plus éloquente et plus directe, que si, dans un vaste palais, tous les arts décoratifs étaient rassemblés, fût-ce en un ordre parfait. Rien ne pourra être plus édifiant, rien ne pourra mieux convaincre les incrédules, décider les hésitants, assurer la victoire de l'idéal moderne dans

les esprits réfractaires encore, que ces réalisations vivantes de *homes* tout aménagés, tout prêts pour recevoir leurs hôtes, vivants, en un mot. Dès le seuil, la ferronnerie de la porte sollicitera l'attention, et déjà la parure des murailles intérieures, le vitrail qui là-bas égaye l'escalier, la mosaïque du sol inciteront à pousser plus loin la visite, à vérifier si l'Art moderne équivaut en confort, en charme, les Arts qu'il prétend détrôner. Et sitôt une autre porte ouverte, ce sera le salon avec ses meubles, avec ses tentures, ses tapis, sa peinture incorporée à l'architecture, l'originalité de ses baies par où affluera la lumière. Et partout, sous la main, la curiosité du bibelot inédit.

Arts du vêtement et de la parure, Art du théâtre, arrangements de nos intérieurs et de nos vêtements, Art de la rue, Art des jardins, M. Roblin étudie rapidement les différents aspects de l'Art décoratif, et adoptant la classification proposée par la Commission d'étude des délégués des Associations artistiques françaises, il la reproduit dans son entier et en fait, pour ainsi dire par avance, le programme de la future Exposition.

Au moment où il paraît si nécessaire d'encourager l'action de nos artistes décorateurs, de nos artisans, de nos ouvriers et de nos industriels d'art, l'opportunité d'une Exposition d'Art décoratif moderne ne peut être discutée. Mais ne serait-il pas possible à des particuliers, à des initiatives individuelles, à des groupements libres de diriger l'œuvre à accomplir ? Nous le croyons pas. Evidemment, des tentatives ont dû être faites çà et là, mais leur portée a été restreinte, leur action limitée, leur résultat incertain. Ce que nous voulons, c'est un effort d'ensemble, large et fécond. Comme l'a si bien résumé M. Mez-zara, il est nécessaire « que l'Exposition ait un caractère officiel ».

Il est certain que l'Exposition projetée devra être sincèrement imprégnée d'art, mais, avant tout, elle aura, comme préoccupation première, la sauvegarde des grands intérêts économiques français : c'est dire que le Ministère du Commerce est obligatoirement appelé à y jouer un rôle de premier plan.

Il serait contraire à toutes nos vues et à toutes nos idées de prétendre que le Département des Beaux-Arts doive être tenu à l'écart. Bien loin de là : par son organisation même, par ses relations journalières, le Département des Beaux-Arts est particulièrement qualifié pour diriger l'orientation artistique de notre pays.

*Ceux qu'il faut atteindre, entraîner, ce sont les industriels, et le Ministère du Commerce seul peut avoir une action sur eux. Seul, il a sur eux une influence et une influence considérable. En liaison directe avec tous les grands groupements économiques qui ont quotidiennement besoin de son intervention ou de sa collaboration, il est qualifié pour prendre la direction d'une Exposition d'Art décoratif, ne serait-elle que française.*

L'organisation a une importance capitale, et M. Roblin y insiste avec raison.

*Le Ministère du Commerce nous paraît désigné pour prendre la tête de l'organisation de l'Exposition.*

C'est, du reste, le seul qui possède un service des Expositions. Il est armé pour réaliser administrativement le projet qui nous occupe. Il a une personnalité propre qui lui est définitivement acquise. C'est le Ministère de la « production nationale ». A ce titre, il devrait être parmi les premiers, alors qu'il n'est considéré que comme secondaire et que les grands intérêts dont il a la garde ne disposent chez lui que d'organismes pour la plupart insuffisants : le service des Expositions en est un exemple frappant.

Quoique faible dans ses ressources et n'ayant que peu de moyens, il a su toujours être à la hauteur de sa tâche. Mais, en raison du nombre croissant des Expositions et de l'importance de plus en plus grande des intérêts qui y sont engagés, *il apparaît comme indispensable de renforcer ce service en le complétant et en le rendant autonome.*

Il devrait pouvoir assurer une direction d'ensemble à l'occasion de toutes les Expositions qui ont lieu aussi bien en France qu'à l'étranger. Il devrait être à même de renseigner le public à chaque instant et très rapidement sur toutes ces manifestations.

Dans un avenir prochain, la nécessité nous amènera à modifier complètement ce service et à le mettre en concordance avec nos besoins.

Presque tous nos Ministères, d'ailleurs, sont intéressés par une Exposition d'Art décoratif : l'Instruction publique pour l'Enseignement, les Finances pour les intérêts du Trésor public, le Travail pour tout ce qui concerne les ouvriers, les Colonies pour faire connaître les productions locales, les Affaires étrangères pour les relations avec toutes les nations, bref, chacun de nos Départements aura à produire son effort et sa collaboration.

Il appartiendra au Commissariat général, sous la haute autorité du Ministre du Commerce, de grouper toutes les bonnes volontés.

A côté de l'État, la ville de Paris se doit à elle-même d'apporter son concours à l'œuvre projetée. Elle ne saurait y manquer, étant donnés les intérêts considérables que représentent pour elle les Arts décoratifs. Dans toutes les branches de ces Arts, c'est par milliers qu'elle compte les patrons, les ouvriers, les artisans. Paris est le centre, le foyer de notre production qu'il résume à l'étranger. De nombreux visiteurs seront attirés par l'Exposition de 1916 et apporteront un profit immédiat à notre capitale. Au point de vue moral et au point de vue matériel, on n'aurait pu comprendre que Paris n'apportât pas son concours à l'État.

Il y aura lieu de mettre un vaste emplacement à la disposition du Comité d'organisation et du Ministère du Commerce, à qui incombera certainement le soin de préparer cette grande manifestation. Le moment venu, nous ferons à ce sujet des propositions précises qui devront être étudiées par les Commissions compétentes.

Pour aujourd'hui, je vous demanderai simplement d'émettre le vœu suivant dont les considérants sont ceux-là mêmes qui ont été adoptés à l'unanimité par les représentants qualifiés de toutes les Sociétés d'Arts décoratifs et qui ont été repris dans la proposition de loi présentée au Parlement :



« Le Conseil,

» Préoccupé du développement de nos Arts décoratifs ;

» Constatant que les conditions économiques actuelles rendent nécessaires pour nos industries d'Art l'établissement de modèles nouveaux et leur diffusion ;

» Estimant indispensable pour stimuler les efforts des artistes, des industriels et des ouvriers d'art, une manifestation internationale spécialisée à tous les Arts décoratifs et réservée à des œuvres d'une inspiration nouvelle, à l'exclusion de toute copie ou pastiche du passé,

» Émet le vœu :

» Qu'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes soit organisée et ouverte à Paris en 1915. »

A la séance du Conseil municipal de Paris, une discussion s'engagea, et M. Aucoc demanda la suppression du mot *moderne* dans le vœu.

Malgré l'intervention de M. Aucoc, le vœu de M. Dausset fut adopté.

Le vote du Conseil municipal est des plus précieux.

Le choix d'un emplacement est primordial pour une Exposition. La surface nécessaire est de 25 à 30 hectares dans un cadre approprié, point trop loin du centre, d'accès facile et rapide, de communications commodés. Plusieurs combinaisons ont déjà été suggérées, qui toutes nous semblent devoir répondre de façon satisfaisante aux nécessités envisagées. Tout le monde comprendra que nous ne pouvons pas nous expliquer davantage sur ce point, car il appartient au Gouvernement de prendre à cet égard des initiatives nécessaires. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la question d'emplacement sera aisément résolue ou mieux d'accord avec la Ville de Paris.

D'après le vote du projet de résolution que nous avons rapporté, il est certain que la Ville de Paris ne nous marchandera pas son concours financier. Les frais d'une Exposition internationale d'Art décoratif moderne ne sauraient être très élevés, eu égard aux intérêts en jeu. Il nous est toutefois difficile, au point de vue budgétaire, d'apporter des précisions qu'il ne nous appartient pas de donner. Toutefois, nous estimons que toutes les opérations financières qu'occasionnera l'Exposition devront être soumises à un contrôle très sérieux organisé sous la surveillance d'un fonctionnaire responsable et d'après des règles précises et déterminées.

Construira-t-on plusieurs petits pavillons ou édifiera-t-on un immense palais ? Tout en voulant laisser la question entière, il nous semble qu'il serait peut-être préférable d'avoir recours au premier système, qui permettrait de créer pour un groupe d'artistes des cadres appropriés à leur conception. Les petits pavillons auraient l'avantage d'offrir au public « moyen » des modèles qui pourraient se répandre.

Le prix d'un grand palais serait plus élevé.

Si les ressources financières ne le défendent point, il nous semble désirable que l'Exposition vienne en aide, par des subventions, à des artistes, à des petits artisans, de façon à leur permettre la réalisation de leur œuvre.

Le Gouvernement et la Commission auront le devoir de se mettre d'accord avec les industriels et avec les divers groupements, pour dissiper les malentendus, pour amener un accord fécond. L'Exposition internationale d'art décoratif moderne n'est dirigée contre personne, n'est faite au profit de personne. Son but est l'intérêt général.

## CONCLUSION

*Votre Commission du Commerce, pour les multiples raisons que nous avons exposées, est donc d'avis, conformément à la proposition qui nous est soumise, qu'il y a lieu d'organiser une Exposition d'Art décoratif moderne.*

*Cette Exposition devra être faite le plus tôt possible.*

*L'année 1915, à laquelle on avait songé tout d'abord, est une date un peu rapprochée et le délai qui serait ainsi imparti aux exposants serait trop court. D'ailleurs, en 1915, une Exposition internationale doit s'ouvrir à San-Francisco. Des raisons d'utilité et de courtoisie ont poussé votre Commission du Commerce à s'arrêter à l'année 1916.*

*Nous vous demandons donc de voter la proposition de loi suivante :*

## PROPOSITION DE LOI

### ARTICLE UNIQUE

Une Exposition internationale d'Art décoratif moderne sera organisée à Paris en 1916.

~~~~~

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

2^e séance du 12 juillet 1912

**Adoption d'un projet de résolution tendant à organiser en 1915,
à Paris, une Exposition Internationale des Arts Décoratifs Modernes.**

(Journal officiel du 13 juillet 1912.)

14. — Adoption d'un projet de résolution.

M. le Président.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. François Carnot et plusieurs de ses collègues, tendant à organiser en 1915, à Paris, une Exposition Internationale des Arts Décoratifs Modernes.

M. le Rapporteur de la Commission du Commerce me fait connaître que, d'accord avec les auteurs de la proposition de loi et avec le Gouvernement, la Commission substitue au texte de l'article unique primitivement présenté par elle un projet de résolution ainsi conçu :

« La Chambre invite le Gouvernement à nommer sans délai une Commission interministérielle chargée d'établir les voies et moyens pour la réalisation d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, qui aurait lieu à Paris sous la direction du Ministre du Commerce. »

Personne ne demande la parole ?

Le projet de résolution mis aux voix est adopté.

INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms cités

A

Acoulon, cviii.
 Adam, cxxxviii.
 Adhémar, xcv, cx.
 Aine, xcv, cx.
 Alary (J.), cxlii.
 Albert (Prince), xxix, xxxvi, xxxvii.
 Albrecht, clx.
 Alby, lxxxv.
 Alcan, cxxxix.
 Aldrophe, cxxxviii.
 Alexandre (Arsène), lxxvi, cxlvi.
 Alexandre (F.-V.), cxxxviii.
 Aligny (Henry d'), cxxxviii.
 Allar, cvii.
 Allard, lxxxvi.
 Allemagne (Henry D'), xcvi, cxi, cxlvi.
 cxlvii, cxlviii.
 Alphand, xxxix, lxiii.
 Amiot, lxxxix.
 Amson (frères), lxxxiv, cxi, cxlvi.
 Ancel (P.), cxlvii.
 Ancelot (Alfred), lxxi, lxxviii, lxxix, xcv.
 cv, cx.
 Audigné (d'), cxvii.
 André Fontes du Val d'Osne), xxx.
 André (Edouard), lx.
 Andrieu, vi.
 Anfré, cx.
 Angrand, vii.
 Annonay (Papeterie), xv.
 Anthime, cxliii.
 Appert, lxxxiv, cii, cx, cxlvii.
 Arbel (Pierre), lxxii.
 Arcet (d'), xii, lviii.
 Arfvidson, lxxxvi.
 Arlès-Dufour, cxxxii, cxxxiii, cxxxiv, cxxxvi.
 Armand-Calliat, xliii, lvi, lxvii, xcv, cx,
 cxlvi.
 Armand-Dumaresq, cxxxviii.
 Arnaud, cvii, cxxxviii.
 Art et décoration, cxxvi.
 Art décoratif (I'), cxxvi.
 Artigue (d'), cxxx.
 Artus (A.), cxxxix.

Astier, cxx.
 Aubanel, xxx.
 Aubert, xxvii.
 Aubert (Félix), lxxxvi, xc, xcii, xciv, xcv,
 cxxxviii, cciii, ccxv, ccxvi, ccxvii.
 Aubry, x.
 Aubry (Félix), cxxxii, cxxxiv, cxxxv, cxxxvi,
 cxxxvii, cxi.
 Aubry, cxliii.
 Aubusson (Tapisserie d'), iv, xcii.
 Aucoc père (Louis), xxvi.
 Aucoc fils (Louis), lxxxiv, xcvi, cvi, cxi,
 cxiv, cxvii, cxxxvii, clxxii, clxxxv, ccxxii,
 ccxxxix.
 Aucoc (André), xcv, cx.
 Audry, iv.
 Aufaure, cxxvii.
 Auguste, vii, ix, x.
 Aumont (duc d'), iii.
 Auricoste, cxi.
 Auriol, lxxxix.
 Ausseur, cix.
 Autré (Germain), ix.
 Avelle Campierre, cxxxviii.
 Ayen (J.), cxliv.
 Aynard, xcv, cxxvi, clii, ccxii.
 Ayribier, cxliii.

B

Bac, cl.
 Baccarat (Cristallerie de), xv, xxvi.
 Bachelet, xxxvi.
 Bachelet (L.), lvi, cxli.
 Bachelier, lix.
 Badin, cvii, cxxxvi, cxxxviii.
 Baffier (Jean), lxxvi, lxxxvi.
 Bagnès, cxi.
 Bailly (N.), xlix, cxi.
 Balande, cxliii.
 Ballu, lxv.
 Balsan, cx.
 Baltard, viii.
 Baltard (Victor), xli, cxxxvii.
 Balzac, xx, xviii.
 Bapst, x, xxvi.

- Bapst (Germain), LXIV, CXLIV.
 Baquet (M^{me}), CXXXVIII.
 Bar, CXLII.
 Baraguet, CXXXIX.
 Barbedienne, XXX, XXXVI, XLIII, LVII, LVIII, LXXXII, CXXXVII.
 Barbet, CXXXII, CXXXIV.
 Barbier (Léon), LXXII, LXXIX, CVI.
 Barbot, CXLV.
 Barboteaux, CIX.
 Bard (F.), CXLII.
 Bardin, XCVII.
 Bardoux, LXXV.
 Barral, CXXXVI.
 Barre (Albert), XXXIV, XLI, XLIV, CXXXVII.
 Barré, IV.
 Barreaux (Th.), CXLII.
 Barrès (Maurice), CXVI, CLXVII.
 Barreswill, CXXXV.
 Barret (J.), CXLII.
 Barrez, CX, CL.
 Barrias, LXVI.
 Barriat, LVI.
 Bartholdi (A.), XXXIX, CXI.
 Bartholomé, CVII.
 Bary (Louis de), CVIII, CL.
 Barye, XVII, XXII, XXVII, XXXVIII.
 Baschet Ludovic, LXXXIX.
 Baschet René, LXXXIX, CVIII.
 Basquin, CXL.
 Bastard, CII, CIX.
 Baude A., CXXXVIII.
 Baude (F.), CXXXVIII.
 Baudin (Pierre), CV.
 Baudon-Gaubau, IX, X.
 Baudot (de), CVII, CXVII, CCX.
 Baudouin-Bugnet, CV.
 Baugrand, XLII, CXXXVII.
 Baumgart, XCIV, CVII, CXL.
 Bauzon, XVI.
 Bauzounet, CXXXV.
 Bayeux Dentelle de, XXVII.
 Bazile, IV.
 Béarn comtesse de, CXVI.
 Beau, XCVII.
 Beaudouin, CXI.
 Beauquier, CXVI, CLXII.
 Beauvais Manufacture de, VIII, IX.
 Becker, XCVII, CII, CIX.
 Bécoulet Ch., CXL.
 Beer, CX.
 Beethoven, CCXIII.
 Belières, CXLIII.
 Belin, LXXXIV, XCIX, CVIII.
 Bellan (Léopold), XCV, CVI, CX, CXVII, CLXXII.
 Bellanger, XLIV.
 Bellangeret, XVI.
 Bellery-Desfontaines, LXXXVI, LXXXIX, CXII, CXXII, CCXXV.
 Belliéni, CVIII.
 Belloir (Paul), CIX.
 Belloni, VIII.
 Bénard, VII, VIII.
 Bénédite (L.), CXLVI.
 Benoist (Charles), CCIX, CCX.
 Benoiston, CX.
 Bénéouville, LXXXVI.
 Béquet, CX, CXLVIII.
 Bérard, CXXVII.
 Béraud, XCIV, CX.
 Bergeotte, XCVII,, CVIII.
 Berger, CXXXIX.
 Berger (Casimir), CX.
 Berger (Georges), LXIII, LXXV, LXXIX, CII, CII, CLXXVI.
 Berger (Henri-G.), CCIII.
 Berger-Levrault, LXXXIX.
 Bergon, XXXVIII.
 Bergson (H.), CXXIV, CLXII.
 Berlioz, XXII.
 Bermond, CXLIII.
 Bernard (A.), XXVII.
 Bernard (Martial), XXVI, LVII, CXI, CXLII, CXLVII.
 Bernoville, CXXXIV.
 Berr (Emile), LXXII, LXXVI, CXVII, CXXVI, CL, CL, CLXXII, CLXXX.
 Berrus (frères), XXXVI.
 Berry (Georges), CXVI.
 Berry (duchesse de), XVII.
 Bertaut (frères), LXXII.
 Berthier, CXXXII.
 Berthollet, VI.
 Bertholio, CXLIII.
 Bertrand (F.), CL.
 Bertueux, CXXXIX.
 Besdel (Albert), CVII, CXLVII, CXLVIII, CII.
 Besnard (Albert), LXVI, LXXXVI, XC, XCIII, CII, CVII, CVIII, CIX, CXXIV, CLXIII, CLXVII, CCXIII.
 Bessand, LXXII, CX.
 Besselièvre, XCIV.
 Besson, CXXXIX.
 Besson (J.), CXLII, CXLIII.
 Besson, V.
 Besson (M^{me} F.), CVIII.
 Best, XXVI.
 Beudin, CXXXII.
 Beurdeley, XXXVI, CXIX.
 Bezon, CXLIII.
 Biais, LXXIX, XCV, CX, CL.
 Biard, XLVI.
 Biémont, CXLV.
 Biennais, IX, X, XVI.
 Bieuville, XCIV.
 Bigard-Fabre, LXXII, CVII.
 Bigaux, XC, CVIII.
 Bignard, CXXXIX.
 Bigo-Danel, CVIII.

- Bigot (Alexandre), xciii.
 Binet (René), LXXXVI, xcii.
 Bing (S.), LXXVI, xc.
 Bing (Marcel), xcvi.
 Bing (J.), CXXXIX.
 Blais-Mousseron, cx.
 Blanchon, cxliii.
 Blanqui, CXXXII, CXXXIII.
 Blech, xxvii.
 Bled, xcvi.
 Bliault, cvii.
 Blin, cx, cxli, cxlii, cil.
 Blondel (Albert), cviii.
 Blondet, LXXIX, LXXXIV, cix.
 Blot (Eugène), LXXXII.
 Bobin (H.), cxlii.
 Bodin, cxxiv, clxii.
 Boeswillwald, xlix, CXXXVIII, cxl.
 Boïn (Georges), LXXII, LXXXIV, xcv, ch, cx, CXXVIII, CLXXII, cchii.
 Boisglavy, xxvii, xxx.
 Boisseau, cvii.
 Boiteau, cxlv.
 Boiteau (Paul), CXXXVII, CXXXVIII.
 Bonaparte (Général), iv.
 Boncour (Paul), cxx, cxv, CXXVI, cli, clii, CLXXX, CLXXXI, CLXXXII, CCVII, CCXX.
 Bouffard.
 Bonnaire, xcv.
 Bonnart, LXXXVI.
 Bonnat (Léon), cvii.
 Bonnerot, cxviii.
 Bonnel, xxvii.
 Bonnier (Louis), LXXI, LXXVI, LXXXVI, cvii, CXXIV, CXXVII, CLXII, cchii, CCXV, CCXVI.
 Bonnier (Francisque), cx, cxlvii.
 Bouteemps, CXXXVI, CXXXVII, CXXXVIII.
 Bonvallet, ch, cix.
 Bonvallet, vi.
 Bordas (Fernand), LXXI.
 Borderel, cviii.
 Bordreau, cxliii.
 Borgey, cxlii.
 Bosquillon, xxvii, CXXXI.
 Bottée (Louis), LXIII, LXVI, LXXXIII, LXXXIX, xcvi, civ, cvii.
 Boucher (Heury), LXXXVIII.
 Boucher, CXXXIX, CLXXXII.
 Boucher (Alfred), cvii.
 Boucher de Perthes, xxiv.
 Boucheron, LXIII, LVII, LXVI, LXXXIV, xcv, xcvi, cxl.
 Boué, xcv.
 Bouffard, CXXXVIII.
 Bougon, CXXXIII.
 Bouhon (J.), cl.
 Bouilhet (Henri), xcv, xcvi, ch, cx, cxlvi, cxlvii.
 Bouilhet (André), LXXXIV, xcv, cx, CXXVIII, cxliv, cchii, CCXVII.
 Bouillard, iv.
 Boulant, cxlii.
 Boulenger, cx.
 Boulle, LXIV, CCXXIX.
 Bourdais, li.
 Bourdelle, cvii, CXXIV, CLXIII, CLXVIII.
 Bourdens, LXXII.
 Bourdon, cxliii.
 Bourgeois (Charles), cx.
 Bourgeois (Paul), cil, cviii, cxlviii.
 Bourgeois (Emile), LXXII, cvii.
 Bourgeois (Léon), CXXVII.
 Bourgeot, xcvi, cix.
 Bourgey, cxl.
 Bourlier, cxliii.
 Bouruet-Aubertot, cx.
 Bousquet (du), cxvii.
 Boutarel (Aimé), CXXXVII.
 Boutroux, clxii.
 Bouvard, xxvii.
 Bouvard (Roger), LXXII, cvii.
 Bouvard (Jules), LXXII, LXXXV, cvi, cvii.
 Bouwens van der Boyen, cvii, cxvi.
 Bovy (A.), xxv.
 Boyer (Paul), cviii.
 Brach (Achille), cx.
 Brack (Georges), cx.
 Bracquemond, LXXVIII.
 Brandt, cix.
 Braquenié, XLVI, LXVI, LXXXIV, cix, cl.
 Brateau, LXVI, xcvi.
 Brault, LXXXIV.
 Bréant (Eugène), cxlii.
 Brécy, cxlv.
 Bréguet, CXXXVII.
 Breithof, cxlii.
 Brenot (Paul), cxviii.
 Brevans (Edmond de), cvi.
 Briard, cxliii.
 Bricard, cxl.
 Briconnet frères, II.
 Brillat-Savarin, vi.
 Brocherie, cxliii.
 Brongniart, ix, xxvi, CXXXII, CXXXVII.
 Broquette, xxvii.
 Brossard, cx.
 Brossy-Balouzet, xciv.
 Brot, cviii.
 Brouckère (de), CXXXV.
 Brouillaud (L.), cxlii.
 Brunet J.-L., cviii.
 Brunet, CXXXVIII.
 Brunet (Frédérie), CLXXXV.
 Bruns, iv.
 Bucquet (Maurice), cxlvii.
 Bugnot, cix.
 Buisson (Ferdinand), cchii.

Buisson, cx.
Bulard, cxxxviii.
Burette, ix.
Burger, cxlii.
Burne-Jones, lxxvii.
Burdy, xxxix.
Bussière, cxiii.
Bussy (Ch. de), cxl.

C

Cabinet des médailles, iii.
Caen (Gustave), cxlviii.
Cahier, xvi.
Caillet, cxxxviii.
Cain (Georges), xcvi, cxlvi.
Cain (Heuri), xcvi, cxlvi.
Callot (sœurs), xc.
Camp (Maxime du), xxiii.
Campana (Collection), xlv.
Cann T., cxlii.
Capé, cxxxv.
Caqué, xiv, xv, xxxv.
Carabin (Rupert), xcii, cxvii.
Carayon, xc.
Carcenac, cxli.
Cardaillac de, xxxix.
Cardeilhac, xc, cx.
Caressa, cviii.
Carette, cii.
Carez, cxxxv.
Carissimo, cx.
Carlhian (J.), cxxxviii, cxl.
Carnichaël, cx.
Carnot le Président¹, lxiii.
Carnot (François), xcvi, cxiv, cxxv, cxxvi, cxxvii, cxi, cxii, cxxi, clxxiii, clxxix, clxxxiii, cciii, ccxii, ccxi, ccxv, ccxviii, ccxx, ccxxii, ccxxxiv, ccxli.
Carol, cxxxviii.
Caron-Langlois, xxvii.
Carot, xciii.
Carpeaux, xlvi.
Carré (Albert), lxxii, cviii.
Carré (Georges), cx.
Carrier-Belleuse, xxxii, xxxix.
Carrière (Emile), cxlviii.
Carrière, lxvi, xc.
Carlhian, cxl.
Carries, xcii, xcvi.
Carteret, cviii.
Casier, cxliii.
Casse, cxxxvii.
Cassien-Bernard, lxxxv.
Castellani, cxxxix.
Castiglione comtesse de, xlv.
Catoire, v.
Caumont de, cxxxv.

Gausson, xv.
Cavelier, xx, xxxiv, xxxvi.
Cavillon, cl.
Caviolo, cvii, cxxvii.
Cazin, lxvi, xciii.
Celle, cxliii.
Cellini (Benvenuto), xxiii, xxxii, xxxvii.
Cère (Emile), cvi.
Chabal Dussurgey, xxxvi.
Chabanne, cx.
Chabran, cxliii.
Chabrières (Aug.), cxlv.
Chagnon, cxliii.
Chaise (Jules), xxvi.
Chaix, liv, lxvi, lxxxix, xc, cviii.
Chalain (L.), cxli, cxlii.
Chalamel, cxxxix.
Chambon, cxliii.
Chambre de Commerce de Lyon, xxx.
Chambre de Commerce de Paris, xxxvi.
Chambre syndicale de l'Ebenisterie, ccxvii.
Chambre syndicale de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, ccxvii.
Chambre syndicale de l'Horlogerie, liv.
Champagny (de), cxxx.
Champ de Mars, iv, xxxix, li, lvi, lxiii.
Champenois, lxiv, lxxxix, cviii, cxliv.
Champfleury, xxxix.
Champier (Victor), xix, lxi, lxxii, lxxiii, lxxvi, lxxxiv, xc, cxxi.
Chanée, cix.
Chanoine Reusens, cxlii.
Chaplain (J.-C.), xl, xli, lv, lxi, lxii, lxxi, lxxxvii, cvii.
Chaplet, lxxviii, lxxvi, xcii, xcvi.
Chaplin, xlvi.
Chapon, cviii.
Chapsal (Fernand), lxxii, cv, cvi, cxxvii, cxlviii.
Chaptal (comte), vi, cxxxix.
Chapu (H.), xxxix, cxli.
Charbin (Etienne), cxlviii.
Charles X (roi), xvi, xxvii.
Charlet (H.), cxlii, cxliii.
Charpentier (Alexandre), lxxvi, xcii, xcvi.
Chartron, xxvii.
Charvet, cx.
Chassaing-Goyon, clxxii.
Chassaing, lxxi.
Chatel, xciv, cix, cxl.
Chaudelon, cxxxviii.
Chaulnes (duc de), lx.
Chaumes (Geoffroy de), xx, xxxiv.
Chaumet, xcvi, cxl.
Chaumié, lxxii.
Chausse, clxxxv.
Chauvin (Alexis), cxlviii, cl.
Chebeaux, xxxvi.
Chédanne, cvii, cxxiv, cxlii.

Chenavard, XVIII, XIX, XX, XXVI.
 Chennevières (de), LIX, LXIII, LXXV.
 Chéret (Jules), LXVI, LXXVI, LXXXIX, XC, XCII, XCIV.
 Cheffils (Christian), CXXIV, CLXII.
 Chéruit, CX.
 Chéry, CXLIII.
 Chesneau (Ernest), XXII, CXXXVII.
 Chevalier (Michel), XXXV, XXXVII, XLI, XLIII, CXXXII, CXXXIII, CXXXIV, CXXXV, CXXXVI.
 Chevalier, CVIII.
 Chevreau (L.), CX, CXLVIII.
 Chevreul, CXXXII, CXXXIV, CXXXV.
 Chevrillon (André), CXXIV, CLXII.
 Chevron, CX.
 Chipiez, LIX, LXX, LXXI.
 Chiquet, CXLV.
 Chocqueel, XXXVIII, CXXXVIII.
 Choiselat, XXXIX.
 Choquet, CXLIV.
 Choudens, LXXXIX.
 Christoffe, XXVI, XLII, XLIII, LVI, LVII, LXVI, LXXIV, XCV, CX, CXXXVI, CXXXVII.
 Chuard, XVI.
 Chudant, CXVII, CXX, CXXVIII, CLVII, CCHII.
 Cicéri, IV.
 Cirey (Cristalleries de), XV.
 Clair (Maxime), CIX.
 Claretie (Jules), XCVIII, CXLVI.
 Claretie (Léo), LXXII, CVI, CXI, CXVII, CXLVI, CIL.
 Clémandot, CXLI.
 Cloéat, CXLIII.
 Cochin (Denys), CXVI.
 Cochin (A.), CXXXVII.
 Cochin (Henry), CXXVI, CLII, CCXII, CCXX.
 Cœurdevey, CXLV.
 Cognacq, CX.
 Cohen-Stuart, CXII.
 Coignet (H.), CXXXIX.
 Colcombet (Alex.), CXLIV.
 Colin (E.), LXXXII, CXLIV.
 Collin (Paul), LIX, LXX, LXXI, CXLIII, CXLV.
 Collas (Achille), XXXVI.
 Collin (Raphaël), LXXXIX.
 Collmont (Achille de), XVI, XX, CXXIX.
 Colonna, LXXVI, XCII, XCV, XCVII.
 Comité Français des Expositions à l'Etranger, LXII, LXX, LXXVIII, LXXIX, LXXXIII, C, CII, CXI, CXII.
 Comte (Jules), LXXII.
 Comte (Auguste), CLV, CLXII.
 Congrès des Arts décoratifs (1869), XXXIX.
 Congrès des Arts décoratifs (1894), LXX, LXXV, LXXVI.
 Congrès des Arts industriels (1878), LVII.
 Conquet-Carteret, LXXXIX.
 Conservatoire des Arts et Métiers, III.
 Constant-Bernard, CVII, CXX.

Conté, VI.
 Copenhague (Manufacture de), LXVIII, XCIV.
 Corbière (comte de), XV, CXXXI.
 Corderier, XVI.
 Cormon, CVII.
 Cornil (Georges), CIL.
 Cornille, LXXXIV, XCIV, CIX, CXLVIII, CL.
 Cornwallis (Lord), VII.
 Corroyer, XCV.
 Costaz (baron), VI, VII, VIII, XII, XIII, CXXX.
 Cottier (Maurice), CXL.
 Couder, XVIII, XIX, XX, XXXVI.
 Coudyser, CIX, CXX.
 Couhin (Claude), CXX.
 Coulon, XCVI, CXI.
 Coulon (ainé), CXXXIX.
 Coupat, CXXXVIII.
 Courcier (Alex.), CL.
 Courlet, CXLII.
 Cousin, LXXXV.
 Couty (Edme), XC, XCV, CII.
 Couvreur (Louis), LXXXIX.
 Couyba (Charles-Maurice), LXXII, LXXVIII, CXVI, CXIX, CXX, CXXIII, CXXVI, CXXVII, CLII, CLII, CLXXXII, CLXXXVI, CCHII, CCV, CCVI, CXXXI, CXXXII.
 Cox, CXLVII.
 Crane (Walter), LXXVII, CCXXXVII.
 Creil (Faïences de), XV.
 Crespel, CX.
 Creusot (Manufacture du), VIII.
 Crillet, XXVII.
 Crochet (Ach.), CXXXVIII.
 Cros (Henri), XCIII.
 Crosville, CXXXIX.
 Crost (Léopold), LIX, LXX, LXXI.
 Croué (H.), CXLII.
 Crozier, XXVII.
 Cruppi (Jean), LXXII, LXXVIII, CXVI, CXX.
 Cuchelet, CXLV.
 Caiff dit Rivoire, CXXXIX.
 Curel (François de), CXXIV, CLXII, CLXIII.
 Curnier, XXVII.

D

Dafrique, XXVI.
 Daguet et Cie, IV.
 Daiber (H.), CXXXIX.
 Daillancourt, CXXXIX.
 Dalloz (Paul), XXXIX.
 Damez (Ch.), CXLII.
 Dammouse (Albert), LXVIII, LXXVI, XCIII, XCVIII, CII, CIX, CCIV.
 Damon, LXXXIV, XCII, CIX.
 Damp (J.), XCVII, CIX.
 Dantant, CIX.
 Dardenne, CXLII.

- Darimon, CXXXVII.
 Darroux (V.), CXXXVIII.
 Daubergne, XXVI.
 Daum, LXXXII, LXXXIV, CX, CLIII.
 Daumont-Tournel (L.), XCH, CXLVI.
 Dauphinot, CXL.
 Dausset (Louis), LXXII, CXVII, CXXVII, CLXXXV, CCXXVIII, CCXXII, CCXXXIX.
 Dautel (Pierre), CVII, CXVIII, CXII.
 Dauze (Pierre), CVIII.
 Davanne, CVIII, CXXXVIII, CXI, CXLI, CXLVII.
 David, IV, V, X.
 David (A.), CIL.
 David (Fernand), CXXVII.
 David d'Angers, XX.
 David-Mennet, LXXII, XCV, CX.
 Davioud, XXXVIII, LI, LIX.
 Davoust, CXLII.
 Dawant, CVII.
 Debain, LXXIX, LXXXIV, XCV.
 Debès, CXLV.
 Debon (Ant.), CXXXIX.
 Decazes (duc), XII, CXXX.
 Déchelette, XCIV, CXLVI.
 Deck, XXXIX, LVI.
 Déclosières (R.), CH.
 Decœur, CH, CIX.
 Decorchemont, CIX.
 Dedet (Paul), LXXII, CXXVII.
 Defour, CXLII.
 Defrasse, CVII.
 Deglane, LXXXVI.
 Degrand (E.), CXXXVII.
 Dehesdin (Georges), CX, CH.
 Delacroix (Eug.), XVII, XXII.
 Delagrave, XXXIX, LXXXIV, LXXXIX, CVIII.
 Delaherche, LXVIII, LXXVI, XCH, XCH, XCVIII, CIX.
 Delalain, CXLVII.
 Delamorinière, CXXXII.
 Delard (Eugène), CH.
 Delaroche (Philippe), CXXXVII.
 Delaunay-Belleville, LXXVIII, LXXXV.
Délégations ouvrières aux Expositions :
 Amsterdam (1883), CXXI.
 Anvers (1885), CXLII, CXLIII.
 Chicago (1893), LXXXIV.
 Londres (1851 et 1855), XXXVII.
 Paris (1867), XXIX, CXXXVIII, CCXXXIX.
 Paris (1878), CXXI.
 Philadelphie (1876), L.
 Vienne (1873), XLIX, CCXXXIX.
 Delessert (les frères), VI.
 Delessert (Benj.), CXXXVI.
 Delhayé, CXXXVIII, CXL.
 Delicourt (Etienne), XXVI, XXX, XXXVI.
 Déléieux, CXII, CCXVI.
 Dellepiane, CVIII.
 Dellerba, CXLII.
 Delmas, CVIII.
 Delombre (Paul), LXXXVIII.
 Demachy (Robert), CVIII.
 Demar, CXL.
 Demay, CXXXVIII.
 Demaria (Jules), CVIII, CXLVIII.
 Demessirejean, CXXXIX.
 Deneirousse, XV, XXVII, XXX, CXXXII.
 Denière, XII, XV, XVI, XXVI, XXXVI, XLIII, CXXXII.
 Denis (Maurice), LXXXVI, XCH, CXXIV, CLXIII, CLXVIII.
 Denis-Doyen, CXLII.
 Dentrout (J.), CXLII.
 Depaulis, XIX.
 Depouilly, XV, XVI.
 Dervillé (Stéphane), LXXII, LXXXVIII, LXXXV, CV, CVII, CXVII.
 Desbazeille, XCVII.
 Desbois, LXXVI, XCIV, CXXXVIII..
 Descubes (Amédée), LXNI.
 Desfossé (E.), CXLVIII.
 Desfossé (Jules), XXXVI, CIX.
 Deshairs, CH.
 Desjardins (Paul), CXXIV, CLXII, CLXIII.
 Desmaisons, CXLIII.
 Desprès (Félix), CXI.
 Despret (Georges), CX.
 Destrées, CXXIV, CLV, CLXII.
 Destrés, CXXXIX.
 Desvallières (Georges), CCIV.
 Detaille, CVII.
 Dethomas (Max), CCIV.
 Devambez, XC.
 Devawrin, CH.
 Devéria, XXVII.
 Devèze, XXVII.
 Deville, CLXXXV.
 Deville-Cavellin, CXLII.
 Devoix, X.
 Dezermeaux, CVII.
 Didot (Jules), XVI.
 Didot (Pierre), V, VII, VIII, XVI.
 Didot (Firmin), V, VII, VIII, XII, XV, XVI, XXVI, LXXXIX, CVIII, CXXXII, CXXXIII, CXXXIV.
 Didot (jeune), IV.
 Didron, XLVII, LIV, CXXI.
 Diéterle, XXXIX, CXXXVII, CXXXVIII.
 Dietz-Modin, CXL.
 Dieudonné, CXXXVIII.
 Digby-Wyatt, CXXXVIII.
 Diomède, LXVI.
 Bilh et Guérard, IV, VIII.
 Doat (Taxile), XCH.
 Dœuillet (G.), XCV, CX.
 Doignon, CXLII.
 Doin, LXXXIV, LXXXIX, CVIII.
 Doizey (P.), CL.

Doll, cx.
 Dollfus-Mieg, viii, xvi.
 Dollfus (E.), cxxxiii, cxxxiv.
 Domange, lxxii, cix, cxlvii.
 Domby (P.-G.), cxxxix.
 Domergue (J.), cxlvi.
 Dommartin, cxxxviii.
 Donckèle, cx.
 Dorval, cxxxviii.
 Dosburg (E.), cxxxviii.
 Douay, cxlii.
 Doudeauville (duc de), cxxxii.
 Doumere, cxxxvii.
 Doumergue, lxxviii, xcvi, cxx.
 Dreyfus (Gustave), cxl.
 Dreyfus (F.), cl.
 Dreyfus-Bing (P.), cxlviii, cl.
 Drivon, cxxxix.
 Dron, cxx.
 Dru (Léon), lxxi.
 Druesne, cxlii, cxliii.
 Duban, xlvi.
 Dubief, lxxviii, cxx.
 Duboc (Henri), cl.
 Dubois, cxxxviii, cxliii.
 Dubois (Henri), cix.
 Dubouché, lvi.
 Dubouloz, lxxix, cviii.
 Dubret (H.), cxvii, cxx, cciv.
 Dubufe (Guillaume), cii, cvii, cxii.
 Duché, xxvii.
 Buchet (L.), xcvi, cxlvi.
 Duclair, cxliii.
 Dueuing (F.), cxxxviii.
 Dufaud, cxxxii.
 Dufourmy, cxlii.
 Dufrène, xciv, xcvi, cii, cix, cxlvi, cciv.
 Duhayon, cxli.
 Duhem (Henri), cxxiv, cxlii.
 Duillon (J.-B.), cxxxix.
 Dujardin, lxxxix.
 Dujardin-Beaumont, lxxii, cxxv, cli, clxxii, clxxiii, clxxvi, clxxix, clxxx, clxxxii, clxxxiii, ccv, ccvi, ccix.
 Dulong, lxxxvi.
 Dumarest, ix.
 Dumas, xcii, cxli.
 Dumas, cxxxi, cxxxii, cxxxiii.
 Dumas (Justin), cxxxiii.
 Dumas-Descourbes, xvi.
 Dumont (Charles), cxxvi, cli, ccxii, ccxx.
 Dumonthier, cxxvii.
 Dupagny, cxli, cxliii.
 Dupard, cl.
 Dupin (baron Charles), xviii, xxx, cxxxi, cxxxiv.
 Duplan, xciv.
 Duponchel, xxvi, xliii.
 Dupont (Paul), xxvi.

Dupont (Emile), lxxi, lxxix, lxxxiv, cv, cvii, cxl, cxii, cxvi, cxxiv, clxxi, ccv.
 Duprat (M^{le}), xciv.
 Dupré (Victor), cciv.
 Dupré, cxli.
 Dupuis (Daniel), lxx, lxxvii, lxxiv, lxxxviii.
 Dupuy (Jean), cxx.
 Dupuy (Ch.), cl.
 Durand (J.), cxxxix.
 Durand, xxvi.
 Durand (Amédée), cxxxii.
 Durand, cxxxix.
 Duruy (Victor), xlv.
 Dusautoy (Aug.), cxxxviii.
 Dutert, lxx, lxxii, lxx, lxx, lxxi, clxi, clxvi.
 Dutreih (G.), cxlviii.
 Duly (C.-L.), cxlii.
 Duval, xcvi, cxl.
 Duvivier (Benjamin), v, ix, xiii, xiv.
 Duvelleroy, lxxvi, cx, cxxxvii, cxl.

E

Elbelmen, cxxxiii, cxxxiv.
 Ecalle, cxl.
 Ecole d'apprentissage de Tourcoing, cxxi.
 Ecole d'Art décoratif de Limoges, lxx, cxxi.
 Ecole d'Art décoratif d'Aubusson, lxx.
 Ecole des Beaux-Arts de Paris, lxx, ccvii.
 Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix, lx, cxxi.
 Ecole de la Bijouterie-Joallerie-Orfèvrerie, xliii, liv, cxxi.
 Ecole de la Bijouterie fantaisie, cxxi.
 Ecole de Bijouterie et d'Horlogerie de Lyon, cxxi.
 Ecole de la Chambre syndicale de l'Horlogerie, liv, cxxi.
 Ecole du Bronze, cxxi.
 Ecole de dessin de Londres au South Kensington, xxxviii.
 Ecole de Dessin et de Mathématiques, lxx.
 Ecole de l'Ebénisterie, liv, cxxi.
 Ecole de la Menuiserie, cxxi.
 Ecole municipale Bernard-Palissy, lx, lxxi.
 Ecole municipale Germain-Pilon, lx, lxxi.
 Ecole de Dentelle d'Issoire, cxxi.
 Ecole Nationale des Arts Décoratifs, lxx, lxx, lxxi.
 Eck, xxvi.
 Egly et Roux, xxvii.
 Egypte (vice-roi d'), xl.
 Eiffel, lxxii, lxx.
 Elkington, xxvi.
 Engel, lxxxix.
 Engelmann, xiv, xxvi, lxxxix.
 Engeser, cxxxviii.

Enoch, LXXXIX, CVIII.
Epeaux, XCI.
Edrar, XVI, XXXVI, CXXXIII.
Erazzu (M^{me}), XLIV.
Esnault, VII.
Esnault-Pelterie, CX.
Espinouse, CXLIH.
Estien Maurice, LXXI, LXXVIII, LXXIX, CVI.
D'Estournelles de Constant, CXXVII.
Ettlinger, CXI.
Eugénie (impératrice), XLIV.
Evette, CVIII, CX.
Exner (C.-F.), CXLI.

Expositions :

Amiens, XXVIII.
Amsterdam (1883), LXI, CXLI.
» 1895, LXX, LXXXVIII, LXXXIV, CXLV.
Anvers, 1885, LXI, LXII, CXVII.
» 1894, LXX, LXXXIV.
Barcelone, XXVIII.
» (1888), LXI, LXII, LXXXVIII, LXXIX.
Berlin, XXVIII.
Berne, XXVIII.
Bordeaux, XXVIII.
» 1882, LXI.
» 1907, CIX.
Bruxelles, XXVIII.
» 1888, LXI.
» libre esthétique, 1894, LXXVII.
» 1897, LXX, LXXIX, LXXXIV, LXXXV.
» 1910, C, CIV, CVII, CXIII, CXIV, CXV, CLXIX, CCXXI, CCXXVI.
Bucarest 1886, CIV, CXI.
Buenos-Aires 1910, CIV.
Caen (1803), XXVIII.
Chicago (1893), LXX, LXXVIII à LXXXI, LXXXIV, CXLIV.
Copenhague (Art décoratif français, 1909), C, CIV, CXII, CIL, CCXXVI.
Dijon, XXVIII.
Dublin (1907), CIV, CIL.
Florence, XXVIII.
Gand, XXVIII.
Glasgow (1901), LXXIX, CIII.
Grenoble, XXVIII.
Hanoi (1902-1903), CIV, CXLVII.
Lausanne, XXVIII.
Leipzig, XXVIII.
Liège 1905, C, CIV, CVII, CXLVIII, CCXXV.
Lille, XXVIII.
Lisbonne, XXVIII.
Londres universelle et internationale, 1855, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXV, CXXXIV.
Londres (universelle et internationale, 1862), XXIX, XXXVI et XXXVII, XXXIX, CXXXV.

Londres (spéciales, 1871-72-73-74), XLVII, XLVIII, CXXXIX et XL.
Londres (française, 1890), LXX, LXXXVIII.
» (franco-britannique, 1908), C, CIV, CIL, CXI, CXII, CCXXVI.
Lyon (1872), XLVIII.
» (1894), LXXXI.
Madrid, XXVIII.
Melbourne (1880), LXI.
Metz, XXVIII.
Milan (1906), C, CIV, CXLVIII, CLXXXVII, CCXXI, CCXXVI.
Moscou, XXVIII.
» (française, 1891), LXX, LXXXVIII et IX.
Munich, XXVIII.
» (art moderne), CXIV, CLXXXVII, CCIX.
Nancy (1909), CXIII.
Nantes, XXVIII.
New-York, XXVIII.

Paris : A. — Expositions nationales industrielles.

1^{re} (Champ de Mars, an VI, 1798), I, IV, V, XXV, CXXXIX.
2^e (Louvre, an IX, 1801), I, V, XXV, CXXXIX.
3^e (Louvre, an X, 1802), I, V, VI, VII, XXV, CXXX.
4^e (Esplanade des Invalides, 1806), I, VIII, IX, XI, XXV, CXXX.
5^e (Louvre, 1819), XII, XIII, XXV, CXXX.
6^e (Louvre, 1823), XII, XIII, XIV, XV, XXV, CXXX.
7^e (Louvre, 1827), XII, XIV, XV, XXV, CXXXI.
8^e (Place de la Concorde, 1834), XVIII, XIX, XXI, XXII, XXV, CXXXI.
9^e (Carré Marigny aux Champs-Élysées, 1839), XVIII, XIX, XXII, XXV.
10^e (Carré Marigny aux Champs-Élysées, 1844), XVIII, XIX, XXIV, XXV, CXXXII.
11^e (Carré Marigny aux Champs-Élysées, 1849), XVIII, XXIV, XXV, XXVIII, CXXXIII, CXXXIV.

Paris : B. — Expositions universelles et internationales.

1^{re} (Palais de l'Industrie, 1855), XXIX, XXXIII à VI, CXXXIV.
2^e (Champ de Mars, 1867), XXIX, XXXIX, XII à VII, LI, CXXXVI.
3^e (Champs-Élysées, Champ de Mars et Place des Invalides, 1878), XLVII, I à LVIII, CXLII.
4^e (Champs-Élysées, Champ de Mars et Place des Invalides, 1889), XLVII, XVI, LXII à IX, LXXIII, CXLIII.
5^e (Champs-Élysées, Champ de Mars et Place des Invalides, 1900), LXX, LXXXV à XCI, CXLV.

Paris : C. — *Expositions diverses.*

Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie (1863, 64, 65, 69, 74, 76, 80¹, XXIX, XXXIX, XLVI, LX.

Union centrale des Arts Décoratifs (1880, 82, 84, 87, (Arts de la Femme) 1892, etc.), LX.

Musée Galliera, C I, CCXXI.

Salons des Artistes Décorateurs, CII.

Exposition de la Fleur (1894), LXXIV.

Projet d'Exposition de la Plante, LXX, LXXIV.

Salons du Mobilier (1902, 5, 8, 11), CXIV.

Exposition internationale des Arts décoratifs modernes (Projet d'une), C, CXXIII, CXXIV, CXXV, CXXVI, CXXVII, CXXVIII, CLI à CLX, CLXI, CLXII à CLXLI.

Philadelphie (1876), XLVII, XLIX, L, CXL.

Rome, CCXXI.

Roubaix (1911), CCIX.

Rouen (1896), LXXXV.

Saint-Louis (1904), C, CIV, CVII, CXLVII, CCXXV.

Saint-Petersbourg, XXVIII.

— 1899¹, LXXXV, CLIV.

— Arts décoratifs, 1901-2¹,

LXXXIX, CII.

San Francisco 1915, CLXXXIII, CCXXIV, CCXV, CCXL.

Saragosse (1908¹, CIV, CXII, CII.

Stockholm, XXVIII.

— (Arts décoratifs, 1909¹, CXIV, CLXXXVII.

Stuttgart (Art moderne), CXIV, CLXXXVII.

Sidney (1879), LXI.

Tokio (1917), CLXXXIII, CLXXIV.

Toulouse, XXVIII.

Tourcoing (1906¹, CVII, CCIX.

Trieste, XXVIII.

Turin, XXVIII.

— (Arts décoratifs modernes, 1902¹, CII, CLVIII, CLXXXVI, CCXXI.

Turin 1911¹, C, CIV, CXIII, CXVIII, CL, CLXIX, CLXXIV, CCIX, CCXXV, CCXXVI, CCXXXII.

Valenciennes, XXVIII.

Vienne (1873), XLVII à XLIX, CXXXIX, CXL.

Viennè, CCXXXVII.

Washington, XXVIII.

Zurich, XXVIII.

F

Failliot, LXXII.

Falguière, LXVI.

Falize (Alexis), XXVI, XLIII, XCVI, CXI.

Falize (André), CL.

Falize (Lucien), LVI, LXIV, LXVI, LXVII, LXXI,

LXXIII, XCV, XCVI, CXI, CXLIV.

Fallières (le Président), CXXII.

Fannièrè (les frères), XX, XXVI, XXXIV, XXXIX, XLIII.

Faucher (E.), XCIV.

Faucher (J.) Dr, CXXXVII.

Faucheur (Ed.), CXLVI.

Fauchier-Delavigne, CX.

Fauconnier, XVI, XXVI.

Fauler, CXXXIV, CXXXVI, CXXXVII.

Faure (Maurice), CXVI.

Faure (Jean), LXXII.

Fauré Le Page, LXXIX.

Favette, CXLIV.

Favre-Heinrich, CXI.

Féau, CXI.

Fédération française des Arts appliqués à l'Industrie (projet), CXXXVIII.

Félix, XCV.

Fenaille, LXXII, CII, CXVI, CLXXII.

Ferra (A.), CXLII.

Fétis (E.), CXLII.

Ferroud, LXXXIX.

Feuchères, XX, XXXVI, CXXXII, CXXXIII, CXXXV.

Feuillâtre, CXX.

Feure de¹, LXXVI, XC, XCH, XCV.

Fichter (J.), CXLII.

Fighiera, CXXVII.

Filhol, VIII.

Fillot, CX.

Firmiu-Didot, V, VII, VIII, XII, XV, XVI, XXVI, XLIII, LXXXIX, CVIII, CXXXII, CXXXIII, CXXXIV.

Fizeau, XXVI.

Flachat (Stéphane), XVIII, XXI, CXXXI.

Flaissier frères, XXVI.

Flameng (F.), XCVIII, CXLVI.

Fleuriot (Paul), CLXXXV.

Florian (les frères), LXXXIX.

Floury, LXXXIX, CVIII, CXXVI.

Focillon, XLVIII, CXXXIX.

Foires, I, II.

Follot (Charles), XC, CIX.

Follot (Félix), LXIV, LXVI, LXXI, LXXXIV, XC, XCVIII, CII, CIX, CXXV, CXLIV, CXLVII.

Follot (Paul), XCIV, XCVII, CII, CIX, CXXIV, CLXX, CLXXI, CLXXII, CCIV, CCV.

Foncin, X.

Fontainas (André), CLXII.

Fontaine, X, CXXII.

Fontenay, XLIII, XLIX, CXL.

Forain, CVII.

Formentin, LXXII, CII.

Formigé, LI, LXIII, LXV, LXXXVI, XCH, CLVI, CLXI, CLXVI.

Fornet, LXXXIV, CXI.

Forster (Louis), CXXXV.

Forthuny (Pascal), CXXIV, CXXVI, C.XII.

Fortiez, IV.

Fossin, XXVI, XXXV, XLII, CXXXVI, CXXXVII.

Fouillée, CLXII.

Fouquet, XCVI, CXI, CXLVIII, CLXII.

Fourcaud de¹, CXI^{VI}.

Fourdinois, XXX, XXXVI, XLIII, XLVI.
 Fouret (R.), CVIII, CXL, CXLIV.
 Fournel, CXXXIX.
 Fournel, CXLIII.
 Fournier, XCIV.
 Fournier, CXLIII.
 Fox, VII.
 Fraenckel, CX.
 Fraipont (G.), LXXVIII.
 Frantz-Jourdain, LXV, LXXVI, LXXXVI, CVII,
 CXII, CXV, CNIX, CXXVII, CCIV, CCX, CCXV,
 CCXVI, CCXVII, CCXXVI.
 Frémiet, XCIV.
 Frémy (E.), CXXXVII.
 Frichot, IX, XVI, XXVI.
 Fritsch-Estrangin, CVII.
 Froment-Meurice, XVIII, XXII, XXIII, XXIV,
 XXVI, XXXVI.
 Froment-Meurice (Emile), XXX, XLIII, LVI,
 LXVII, XCV.
 Fuchs (Ed.), CXXXVII, CXXXVIII.
 Fulton, LXIII.

G

Gabel, CXLIII.
 Gabelle, LXXII, CXXVII.
 Gabrelle, CXXXIX.
 Gagneau (Georges), LXXXII, XCVII.
 Gaillard (Lucien), XCVII, CXI.
 Gaillard (Eugène), LXXVI, XC, XCH, CH,
 CIX, CCXXXV.
 Gaillard, CXLV.
 Galichon, XXXIX.
 Galland, XXXIX, LXVI.
 Galle, IX.
 Gallé (Emile), XLVII, LVI, LXV, LXVIII, LXIX,
 LXX, LXXVI, LXXXII, LXXXIV, XC, XCI, XCIII,
 C, CX, CXXVII, CLIII, CLVII, CLXXXIX.
 Galles (Prince de), XLVII.
 Galli (Henri^{tes}), CXXVII, CLXXXV.
 Galliera (Musée), CH, CXVII, CCXXI.
 Gallot, CIX.
 Ganne, XVI.
 Ganne (J.-M.), CXLVII.
 Gardet, CVII.
 Garnier (Paul), CXLIV.
 Garnier (Ch.), XLVI.
 Garnier, XCIII.
 Gasquet, CCIV.
 Gastione-Benette, LXXII.
 Gaston, CXLV.
 Gaudin, XCIII, CIX, CXLVIII.
 Gaumont, CVIII.
 Gaunin, CXXXIX.
 Gaussen, LVII, CXXXIII, CXXXIV, CXXXV, CXXXVI,
 CXLI.
 Gauthier-Villars, LXXXIX, CVIII.

Gautier (Ch.-A.), LXV, LXXXVI.
 Gautier (Théophile), XXIII, XXIV.
 Gauthiez (Pierre), CXXIV, CLXIII.
 Gavarni, XVII, XXVII.
 Gaveau, CVIII.
 Gay, CXLIII.
 Gayet, LXIII.
 Gayrard, XIII.
 Gazette des Beaux-Arts, CXXVI, CLIX.
 Geffroy (Gustave), LXXII, XC, CVII, CXVII.
 Geiger, XXVI.
 Geiger (de), CL.
 Geisler, LXXII.
 Genty, LXXXIV, CXI.
 Genuys, LXX, LXXI, XCV, CH, CVII, CIX.
 Geoffray, CXLIII.
 Geoffroy de Chaumes, XX, XXXIV.
 Gérard (E.), CXXXIX.
 Gérault-Carion, CXX.
 Géricault, XVII.
 Germain, LXIV.
 Germain (Alphonse), CXXIV, CLXII.
 Gérôme, XXXIX.
 Gerschel, CVIII.
 Gerson (David), CXXXVII.
 Gervais, CXLVIII.
 Geismar, CX.
 Gessé, XXVII.
 Gide (André), CXVI.
 Gide (Charles), CXXIV, CLIV, CLIX, CLXII,
 CXCVIII.
 Gillet, XIV.
 Gillot (Charles), LXXXIX.
 Gillon, CVIII.
 Ginisty (Paul), CXXIV, CLXII.
 Giraldon, LXXXIX, CIX.
 Girard, XXVII.
 Girard (Aimé), CXXXVII, CXXXIX.
 Girardin (M^{me} de), XXIII.
 Girault, LXXXVI, CVII.
 Girodon, CXXXVIII.
 Girod, CXLII.
 Gladstone, XLVII.
 Gleize (Jules), CVIII.
 Glorieux, CX, CXLVIII.
 Gobelins (Manufacture des), III, VIII, IX, XCH.
 Gobert, VII.
 Gobert, CXXXVIII.
 Godefroy, XXVII.
 Gody, CXLII.
 Goldenberg, CXXXIV.
 Gorcé (Pierre de la), XLIV.
 Gordon aîné, CXXXVI.
 Gottvalès, LXXII.
 Goujon (Jean), CXVI.
 Gounouilhou, CVIII.
 Gourlé (II.), CXLII.
 Goutard, CXXXIX.
 Gouthière, III.

Gouttière, cviii.
 Grandhomme, xciii, cii, cix.
 Grandigneaux, cxvii, cxx, cxxiv, cxxvi, clxii, cciv, ccxxxiv.
 Grant (Président), xlix.
 Grasset, lxvi, lxx, lxxi, lxxxvi, lxxxvi, lxxxix, xc, xciii, xciv, xcvi, xcvi, cii, cix, clxix.
 Gréard, lxxv.
 Greffuhle (comtesse), cxvi.
 Grégoire, iii, viii.
 Grégy, cxlv.
 Grémeret, cxxxix.
 Grémond, iv.
 Grenier, cxlv.
 Grevedon, xxviii.
 Grohier, cxliii.
 Gros (Baron), cxxxvi.
 Gros (Lucien), lxxxvi.
 Gros-Davilliers, xvi.
 Gros-Jean, xxvii.
 Gruel, lxvi, xc, cviii.
 Gruhier (Ch.), cxli.
 Gruyer, xlviii, cxxxix.
 Guébin, cxviii.
 Guérard, iv, viii.
 Guérin (Ch.), cciv.
 Guérin, lxxi.
 Guers, cxliii.
 Guesdon, cxliii.
 Gueyton (A.), xxvi, xxx.
 Guibal-Anne-Veaute, cxxxii.
 Guichard, xxxviii, xlii, cxxxvii.
 Guiffrey (Jean), lxxii, cxii, cxxix, cil, clxx.
 Guiffrey (Jules), ii, lxxii, xcii, cvii.
 Guignard, cx.
 Guilbert, cvii.
 Guillaume (Albert), lxxxvi, cvii.
 Guillaume (Eugène), xxxix, xlvii, lviii, lix, lxx, lxxi, lxxv, lxxvi, cil.
 Guillaume (André), lxxi, lxxiv.
 Guillaumont, cxxxix.
 Guillaumot, ix.
 Guilleré (René), lxxii, ci, cii, cix, cxii, cxxiv, cxxv, cxxvii, cli, clxx à clxxb, clxxiv, clxxix, clxxxiii, clxxxvi à cchii, cciv, ccv, ccvi, ccx, ccxv, ccxvi, ccxvii, ccxxiii.
 Guillot, lxxxvi.
 Guimard, cii, cvii, cxxi, cciv.
 Guimet, xv, xxvii, xxx.
 Guinet (J.), cxlv.
 Guinier, xcvi.
 Guinon, xxvii.
 Guist'hau, ccxxix.
 Guizot, xxvii.
 Guyau, clv, clxii.
 Guyot, cx.
 Guyot (Yves), lxxi, cil.
 Guyton-Morveau, vi.

H

Hache, lxxxiv, cx, cxliv.
 Hache-Tresel, cxlii.
 Hachette, lxxxix, cviii, cxix.
 Hadrot-Binant, cx.
 Hairon, cix.
 Halbout, x.
 Halimbouurg (A.), cil.
 Hallays (André), xxxiii.
 Hamelle (Henry), cxlvii.
 Hamm (Henri), cix, cciv.
 Hamot, xlvi, lxvi, lxxxiv, cix, cxlv.
 Hanau (Ch.), cl.
 Hanser, cxliii.
 Harant (Louis), lxxi, lxxxiv, cx, cxiv, cciv.
 Hartmann, xxvii.
 Hartmann (Georges), lxxxix.
 Hartmann, lxxxix.
 Hartog, cxli.
 Haussmann, viii.
 Haussmann, xxxix.
 Havard (Henry), lxxxvi.
 Haviland, lxxviii.
 Hayem, cxlv, cxlvi.
 Hébert (Sidney), cxi, cxlvii.
 Hébert, xxvii.
 Heckel, ix.
 Heller, cxlv.
 Hénin, cxliv.
 Hénou (Henri), xciv, cx, cxlvi.
 Henry (F.), xxxvi.
 Henry (frères), cx, cxlvii, cxlviii, cl.
 Hepp (Pierre), cxxiv, clxii.
 Herhan, v.
 Héricart de Thury (vicomte), xiv, cxxx, cxxxi, cxxxii, cxxxiii.
 Hérissé, lxxxix, cviii.
 Hermann, xxxviii.
 Herman, cxxxviii.
 Hermant (Jacques), lxxxvi, cxlvi.
 Héron, cxlii.
 Héron de Villefosse, cxxxi.
 Herz, xcii.
 Hetzel, lxxii, lxxxiv, lxxxix, cvi, cviii.
 Hugel, lxxxix, cviii.
 Heurgon, cxxxviii.
 Hirsch, cxvi.
 Hirtz, xciii, xcvi, cix.
 Hittorf, xvii.
 Hoden, cxliii.
 Hoentschel (Georges), xc, cix, cxlvii.
 Hoganis, cxxxviii.
 Hollande, lxxi.
 Honoré, cx.
 Horric de Beaucaire (comte), cxii.
 Horteloup, cvii.
 Hottot, lxxxii, lxxxiii.
 Houdaille, cx, cl.

Houdon, CCXIII.
Houdart (Eugène), XCIII, CXLVI, CXLVIII.
Hour, CXI.
Hubert (Joseph), XXVII.
Hubert (Lucien), XCVIII.
Hubert de Vaultier (D.), CXLVII.
Huet, IX.
Hugo (Victor), XVI, XXIII.
Humbert, CXLIII.
Huret (Jules), CXVII, CLVII.
Huskissen, XXIX.
Hyde (James-H.), LXXII.

I

Ihels, LXXXVI, XCIII.
Imans, CX.
Indy (Vincent d'), CCXIII.
Ingres, XVII.
Isabey, X.

J

Jabin (J.), CXLII.
Jabœuf, CXI.
Jacob, VI, VII, IX, X, XI, XXVI, XXXVI, CXXII, CCXXIX.
Jacob-Desmaller François), X, XVI.
Jacobi (de), CXXXVII.
Jacquard, XII, XV, LVIII, LXIII.
Jacquemard (P.), CXLIII.
Jacquemart, VII, VIII, LXVI.
Jacquemart (B.), LXIV.
Jacquemin, CXLV.
Jacquemont (Paul), CXLVI.
Jacquot (Albert), CXLVII.
Jacta, XCVII, CXLIV.
Jalia, LXXI, CX.
Jaumes (Francis), CXXIV, CLXII.
Janin Clément), CXV, CXVII, CXXVI.
Janin (E.), CXXXVIII.
Janisset (Mme), XXVI.
Jansen, LXVI, XCII.
Janvier, CXI.
Japuis, XXVII.
Jardet (A.), CXXXIX.
Jaurès, CXVI, CCVIII, CCIX.
Javaux, LXXII.
Javey (Louis), CX.
Jeannest, X, XXXII, XXXIV.
Jean (Georges), XGIII.
Jeannety, VII.
Janselme, XXVI, XXXVI, LXXII, CIX, CXLVI, CL.
Jemont, XCH, CIX.
Joffre, CXL.
Joinville, LXVI, XCV.
Jones (John-F.), CXLVIII.

Joret-Desclosières, CVIII.
Jorrand, XCH.
Joséphine (impératrice), VII.
Jouanny, LXVI, LXXXIV, XC, CIX.
Joubert, VII, VIII.
Jougla, CVIII.
Jourdain (Frantz), LXXVI, LXXXVI, CVII, CXII, CXV, CXIX, CXXVII, CCX, CCXV, CCXVII.
Jourdain (Fred), CXXXVII.
Jourdain (Eug.), CXLIV.
Jourdain (Francis), LXXXVI.
Jourdan, XXVII.
Jouvenel (Henry de), CXXVI, CLI, CLXXXIII.
Jouvet, VI, VII.
Jouvin, XXVII.
Jouy (Manufacture de), VIII.
Jovidoux, CXLII.
Jozon (Marcel), LXXII, CV.
Jutard, CXLIII.

K

Kahn (Gustave), CXVII, CLX.
Kahn (Paul), CX.
Karbowsky, XCIV.
Keitinger, CXXXII.
Keller (frères), XCV, CX.
Kester, CVI.
Kessler (comte), CLXVII.
Kieffer, CIX.
Kinsbourg, CX.
Klagmann, XX, XXXI, XXXVIII.
Kœchlin, XII, XVI, XXVII, CXXXII, CXXXVIII.
Kœchlin (Raymond), CH, CIX, CXIV, CXXVII, CL, CLXXI, CLXII, CLXXIV, CCIV.
Kœchlin-Schwarz, CCLI.
Koller, CXXXV.
Krantz (C.), L, LI, LXXX, LXXXIV, CXL, CXLIV.
Kriegck, CL.
Krieger, LXVI, LXXXIV, XCH, CIX.
Krog, LXVIII.

L

Labarre, CXXXVIII.
Laborde, CXXXVIII.
Laborde (comte Léon de), III, XVII, XX, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXVIII, XXXIX, XLII, CH, CXN, CXXXI, CXXXIII, CXXXIV, CXXI, CLV, CLXVI.
Labouigne, CCLI.
Laboulaye, CXXXVII.
Labusquière (John), LX.
Lacarrière, XXVI.
Lacroix, CX.
Lacroix (A.), CXXXIX.
Lacroix (O.), CXXXIX.

Ladouepe-Dufougerais, VIII.
 Laederich (René), CL.
 Lafenestre, XXXIX, CXL.
 Laferrière, XCV.
 Laffitte, X.
 Laffitte (Pierre), CVIII.
 Lagache, CXLIII.
 Lagoutte, CXXXIX.
 Lagrave (Michel), LXXI, CV, CVII.
 Laguionie, LXXI, CX, CL.
 Labor (Jean), CXVII, CLIII, CLV.
 Lahure (Alexis), LXXII, LXXXIX, CVIII, CXLVI.
 Laine (Louis), XXXVI.
 Lainel, CXXXV.
 Lajolais (Louvrier de), Voir Louvrier de Lajolais.
 Lalique (René), LXX, LXXVI, LXXXIV, XCVI, C, CIX, CXI, CXXIV, CLIII, CLXIII, CLXV, CLXIX.
 Laloux, CVII.
 Lamaille (Géo), LXXVIII, LXXIX, CXI.
 Lambelin (Roger), CLXXXV.
 Lambert, CII, CIX, CXIII.
 Lami (Eugène), XVII.
 Lamothe (Géo), CCIV.
 Lampué, CXVII, CLXXXIV, CXXXV.
 La Mésangère, XVII.
 Lan, CXXXVI.
 Landier, CX.
 Landrin (Pierre), CXLVIII.
 Lanessan (de), LXXI.
 Lang, CX.
 Langevin, XXVII.
 Langlois, CXXXIX.
 Lannes, CII.
 Lanson (Victor), CXVI.
 Laporte-Blairsy, XCVII.
 Larche (Raoul), LXXII.
 Larivière (P.), CXVIII, CXLVI.
 Laroche, XX, XXXVI.
 Larroumet (Gustave), LXXI, LXXIV, LXXV, CVII, CXXV.
 Larousse, LXXXIX, CXIX.
 Larroux, XCV.
 Larsonnier, CXXXVIII.
 Lassus (de), XXII.
 Lasteyrie (comte de), VI, XIV, XVI.
 Latouche (G.), CXLVIII.
 Laugier, CXXXVI.
 Launay (de), CXXXVII.
 Laurent, XVI.
 Laurens Jean-Paul, XCII.
 Laurens, LXXXIX, CVIII.
 Lauth, XCIV.
 Lavedan (Henri), XCVIII, CXLVI.
 Lavollée (A.), CXLI.
 Layus (Lucien), LXXI, LXXIX, LXXXIV, LXXXIX, XCIX, CVI, CVIII, CXXI, CXXIV, CXXXVII, CXLV, CXLVII, CLXXI, CLXIII, CLXXXIV, CCIV, CCV.
 Léandre, LXXXIX, XC, CVII.

Lebailly, CXLII.
 Lebasteur, CXLI.
 Lebeau, IV.
 Lebeau, CXLIII.
 Le Blau (J.), CXLI, CXLIV.
 Leblanc (Léonide), XLV.
 Leblanc-Barbedienne, CXI.
 Lebœuf, XXVI.
 Lebon (André), LXXII, LXXVIII.
 Leborgne (F.), XCII, XCIV, CXLVI.
 Le Bourgeois, CIX.
 Lebouvier, XCV.
 Lebrun, XXVI.
 Le Chatellier, CXXIV, CLXIII, CLXVIII.
 Lechesne, CXXXV.
 Lechevallier-Chevignard, CVII.
 Leclerc, XCIV.
 Leclerc, CXLIII.
 Lecomte, CXXXIX.
 Lecomte (Georges), CXXXVIII, CCIV.
 Lecoq de Boisbaudran, CLVI.
 Le Corbeiller (Maurice), XX, XCVII, XCVIII, CXVII, CXLVII.
 Lecreux (Gaston), CIX.
 Ledagre, XXXV.
 Le Duc, CXLIII.
 Lefebure, XXVII, XXXVIII, XCV, XCVIII, CII, CXLIV, CXLVI, CCIV.
 Lefebvre, CXI.
 Lefebvre (Hippolyte), CVII, CXXVII.
 Lefèvre (Camille), XCV, CCIV.
 Lefèvre, CXLIII.
 Lefèvre et fils, VII.
 Lefort (C.), CXLII.
 Legé, CXXXIX.
 Legendre (M^{lle} L.), CXXXVIII.
 Legentil, CXXXII, CXXXIV, CXXXV, CXXXVIII.
 Legrand (Victor), LXIV, LXXXI, LXXXIV, CIX, CXLIV, CXLV.
 Legrand (Charles), LXXIX, LXXXV, C'X.
 Legrand (Arthur), CXXXV.
 Legriel, CVII, CXLIV.
 Legros, CXXXII.
 Lelaire (A.), CXXXIX.
 Lelièvre (Frères), XCV, CIX.
 Leloir et C^{ie}, XXVI.
 Leloir (frères), LXXXIV, CXI, CXLVIII, CL.
 Leloir (M.), XCVIII, CXLV.
 Lemaire, VII, IX, XXVI, CXLV.
 Lemaitre, CXLIII.
 Lemercier, XXVI.
 Lemire, XVI.
 Lemire l'abbé, CCVI.
 Lemoine Henri, XLIII, XLVI, CXLII.
 Lemoine, LXXXIX.
 Lemonnier, XXX.
 Lenfant, XXXVIII.
 Lenoble, CIX.
 Lenoir (Alfred), CVII, CXXVIII.

Lenot (Joseph), cxxiv, clxii.
 Léon (Paul), cvii, cxxvii.
 Léonard, xciv.
 Lepage-Martin, cxlii.
 Lepère (Auguste), lxxxix.
 Le Play, xxix, xxxv, xxxvi, xxxix, xl,
 lxxxviii, cxxxiii, cxxxvii, clxix, cxcviii.
 Leprévost, xciii.
 Leprince, cx.
 Lerolle, xxxviii.
 Le Rosey, lxxxiv.
 Le Roux (Alfred), cxxxvi.
 Leroy, cxi.
 Leroy (Isidore), lxvi, lxxi, lxxxiv, xc, cix,
 cxli.
 Leroy (Maurice), cix.
 Leroy (Modeste), cxv.
 Lescure, cx, cxvi.
 Leseur, lxxii.
 Lesieur, cxxxix.
 Le Soudier, cxliv, cxlviii.
 Leture, xcvi.
 Levallois (Ernest), lxxii, cx.
 Levallois (A.), cxxxviii.
 Le Vasseur, lxxi, lxxxiv, lxxxix, cvii.
 Léveillé, lxxxii, xciii.
 Levent (Charles), cx.
 Levois, cxli.
 Levrault, viii.
 Lévy (Emile), lxxxix.
 Lévy (Michel), cxlvi.
 Lévy (Paul), cxi.
 Leygues (Georges), lxxii, lxxiv, lxxv, cxvi.
 Lhermitte, cvii, cxxxviii, cciv.
 Liard, lxvi, cxviii.
 Liberty, lxxvii.
 Liénard, xx, xxx, xxxvi.
 Liénard (Paul), xcvi.
 Liesse (A.), cxxiv, clxii.
 Lieven-Delhayé, cxxxv.
 Lièvre, xxxix.
 Lignereux, vi, vii.
 Linke (F.), cix, cxlviii.
 Lipmann, cxl.
 Lix G., cxi.
 Lœbnitz, lxiv, lxxv, lxxxiv, xciii, cx, cxliv, cl.
 Loizel, cxxxviii.
 Loliée (Frédéric), xlv.
 Lolliot, cx.
 Longperrier (de), cxxxvi.
 Lorain (Paul), xxxix.
 Lortet-Jacob, cviii, cl.
 Lorthiois, ci, cl.
 Louchet-Bernaud (G.), cxliv.
 Louchet (Paul), cxi.
 Louis XI (roi), ii.
 Louis XVI (roi), i, iii.
 Louis XVIII (roi), ii.
 Louis-Philippe (roi), xix, xxvii.

Lourdelet (Ernest), lxxviii.
 Lourties (Victor), lxxxviii.
 Louvet, cxxxviii.
 Louvet, lxxxvi.
 Louvre (Palais du), iii, v, vi, xii, xiii, xiv,
 xv, xxv, xlvi, lxxv, cli, cxxix, cxxx, cxxxii.
 Louvrier de Lajolais, xxxix, lviii, lix, lxx,
 lxxi.
 Lucas (Léon), cxxxviii.
 Lucet, cx.
 Luciphar, cxlii.
 Lucy-Sédillot, cxxxv.
 Lumet (Louis), cxviii.
 Lumière, cviii, cxiv.
 Luynes (duc de), xxiv, xxx, xxxviii, xlvi,
 xlix, lvi, lxiv, cxxxiv, cxxxix, cxl, cxli,
 cxliv.
 Luze (Henri de), cxlviii.
 Lyon (Gustave), cviii.

M

Machault, iv.
 Maciet (Jules), lxxii, cli, cix.
 Mac-Mahon (maréchal de), li.
 Mackintosh, cxxvii.
 Maeght (Ch.), cxlii.
 Maës, xxx.
 Maës (Georges), cx.
 Mæterlinck (Maurice), cxxiv, clxiii, clxvii.
 Magne (Emile), cix.
 Magne (H.-M.), xciii.
 Magne (Lucien), lxxxvi, xcvi, cvii, cxvii,
 cxxiv, cxlvi, cxlvii.
 Maguin (Alfred), lxxii, cvi.
 Maillard, cxli.
 Maillet, xv.
 Maillet (Arthur), lxxvi.
 Mainguet, lxxxix, cviii, cxlvi.
 Mainié, cxx.
 Maison (Louis), cxlviii.
 Majorelle, xci, xcii, cix, cliii.
 Malherbe (de), xc.
 Mallet, xcv.
 Mallet (Edouard), cxxxvi.
 Mallié, xii, xvi.
 Maloye, cxxxiii.
 Maltère, cxliii.
 Mame, xxvi, xlvi, lxxxix.
 Manaut (Frédéric), lxxii, cvi.
 Mandard (Victor), cx.
 Mansard (G.), cx, cli.
 Mantz (Paul), xxxix.
 Manzi, lxxxix.
 Maple, lxxvii.
 Marais, cxlii.
 Marcadet, cxxvii.
 Marcel, ix.

Marcel (Henry), CXVII, CCXXXIII.
 Marcel (Pierre), LXXII, CXVIII, CCIV, CCVI.
 Marchand (Ch.), CII.
 Marcoux-Chateauneuf, XCIV.
 Marescot, CX.
 Maret (Henry), LXXI.
 Margaine-Lacroix, XCV, CX.
 Margueritte, X.
 Marie-Louise (impératrice), X.
 Marie (Charles), XCVII.
 Marin, CXXXVI.
 Marmuse (C.), CXLVI.
 Marotte, LXXII, LXXXIX, CVIII.
 Marque (Albert), CCIV.
 Marrau (Ch.), XCIV.
 Marrel, XXX.
 Marret, LXIV, XCVI, CXI, CXLIV.
 Marrou, LXVI, XCVII.
 Marteau (Ch.), CXLIV, CXLVI.
 Martelet, CXXXVII.
 Martial-Bernard, XXVI, LVII, CXI, CXL, CXLVII.
 Martin (Georges), CX, CXLVI.
 Martin (Henri), CXXII.
 Martin, IV.
 Martin (Guilbert), LXXXIV, XCIV, CX.
 Martin (Fernand), CXI.
 Martin (René), CX, CXLVIII.
 Martin (Arthur), CII.
 Martinet, CXII.
 Marty, LXXVIII, CXLII, CXLIII.
 Maruéjols, LXXVIII.
 Marx (Roger), LXI, LXV, LXVIII, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXVI, LXXXVI, LXXXVIII, XCIII, CVII, CII, CXVII, CXIX, CXXIII, CXXIV, CXXVII, CII, CLII, CLIV à CLXIII, CLXIX, CLXX, CLXXVI, CCIV, CCV, CCXXXI.
 Mascré (Etienne), CX, CXLVII.
 Mascuraud, CVI, CXI, CXX.
 Masquelier, VII, VIII.
 Masse (P.), CXLVII.
 Massé (Alfred), LXXVIII, CXX, CXXV, CXXVI, CII, CLII, CLXXX, CLXXXI, CLXII, CCXX.
 Massenot, CXLV.
 Massin O., XLII, LIII, LXVII, XCVI, CXLIV.
 Masson, LXXXIV, LXXXIX, CVIII, CXXXIX, CXL.
 Masson, CXXXVIII, CXLIII.
 Mathé aîné, CXLII.
 Mathevon, XXVII.
 Mathieu, CXXXVIII.
 Mathieu, CXXXI.
 Mathon Eugène, CX.
 Maunoury, CX.
 Maurey-Deschamps, LXXXIV, CXI.
 Maurier, XXVII.
 Maussire, CXXXVIII.
 Maximilien (empereur du Mexique), XXXIX.
 Mazaroz, XXXVIII.
 Megniez, LXXII.
 Mellerio, XXVI.

Ménard (René), XXXIX.
 Mendel (Ch.), CVIII, CXLVIII, CII, CL.
 Menier (Gaston), LXXI.
 Menu, XCVII.
 Mercié, CVII.
 Mercier, LXVI, XCH, CII, CIX.
 Mercier, CXLIII.
 Mercier (Ernest), CXLII, CXLIII.
 Mercier (H.), CXXXVIII.
 Mère (Clément), CIX.
 Méricée (Prosper), XXIX, XXXVII, XXXVIII, CXXXV, CXXXVI, CLV.
 Merlat, CXLII.
 Merlin, CXXXV.
 Mermilliod (Eug.), CX, CXLVII.
 Merson (Luc-Olivier), LXXI, LXXXIX.
 Mesnil, LXXII.
 Mesureur, LXXVIII.
 Méthey, CIX.
 Métivet (Lucien), LXXXVI.
 Metman, CII, CLXII, CLXXIV.
 Metternich (princesse de), XLIV.
 Metz (Arthur), CX.
 Meyer (Alfred), XCIII.
 Meyer (Georges), CXI, CL.
 Meyer, CXXXVIII.
 Meynard, XXVI, CXXXII, CXLIV.
 Mezzara (Paul), LXXII, CII, CIX, CXXIV, CXXXVIII, LII, CLXX, CLXXI, CLXXII, CLXXIV, CCIV, CCV, CCXV, CCXVI, CCXVII, CCXVIII.
 Michaux, CXL.
 Michel (Marius), LXVI, LXXXIX, CIX.
 Michel, XXVII.
 Michel (Gustave), statuaire, LXXXVI.
 Michel (Is.), CXLII.
 Michel (Marius), CII.
 Michel (Victor), LXXXIX.
 Michel-Auge, XXXII, XXXVII.
 Michel-Côte, CX.
 Michelet, LXXXVIII, CXXIII, CLVI.
 Migeot, CXLIII.
 Migneron, XIV, CXXXI.
 Millerand, LXXVIII, LXXXV, CXX.
 Millet (Paul), CXLII.
 Millet (Th.), CXLVIII.
 Millet (Aimé), XXXIX.
 Mimerel, CXXXII, CXXXIII, CXXXIV.
 Minet, CXXXIX.
 Minoret, XXXIX.
 Minot, LXXXIX.
 Mirabeau, XLVIII.
 Moll, CXXXVII.
 Monduit, LXIII, CII, CCXXVI.
 Monge, VI, VIII.
 Monmeja (Ferdinand), CXVII.
 Monnêt (A.), CXXXVIII.
 Monnier, CXLII.
 Moutaillé, XCV.
 Montarnal (Eug. de), LXXII, CVI, CVII, CIX.

Montesquieu, CXXI.
 Montgolfier, VI, LXIII.
 Monthermé (cristalleries de), XV.
 Monthiers (Maurice), LXI.
 Moreau (Gustave), LXVI, XCH.
 Moreau-Nélaton (Etienne), XCHH.
 Morel, CXLII.
 Morel, XXVI, XXXII.
 Moreno Henriques, CXXXVIII.
 Morice (Ch.), CLX.
 Morin (général), XXXV, XXXVII.
 Morin (Marius), CXLIV.
 Morin (A.), CXLII.
 Morin, LXXXIX.
 Moriquand, CIX.
 Morny (duc de), XXXIX.
 Morny (duchesse de), XLIV.
 Moroge, CXLV.
 Morris (William), LXIX, LXXVII, CLV, CCXXXVII.
 Mortier (A.), CXLIV, CXLVI.
 Motte, CX.
 Molteroz, LXXXIX.
 Mouchel, CXXXII.
 Mouchy (duchesse de), XLIV.
 Mouilbau, CX.
 Moulin (P.), CXLII.
 Moulinet, CXXXIX.
 Mourceau (H.), LVI, CXLII.
 Mourey (Ph.), XXXVIII.
 Mucha, XCVI.
 Mühlbacher (Gustave), LXXI.
 Mulard, CXLV.
 Muller, LXV, XCHH.
 Muller, CIX.
 Mulleret, XXVI.
 Muntz (Eugène), XXXIX.
 Murat, LXXXIV, CXI.
 Musard M^{me}, XLIV.
 Musée Galliéra, CH, CXVII, CLIX.
 Musée du Costume (projet), CHH.
 Musée Victoria-Albert de Londres, CH.
 Musée d'Art et d'Industrie de Lyon, LIV, LX.
 Musée des Arts décoratifs, XXXIX, LX, LXXVI,
 XC, C, CH.
 Musée du Luxembourg, LXXV.
 Mustel, CVIII.
 Muzet (Alexis), LVI.

N

Nadar, CVIII.
 Napoléon I^{er} empereur, IV, VII, XCVIII.
 Napoléon prince, XXXV, XXXVI, XXXIX, CXXXV.
 Napoléon III empereur, XXXIII, XXXIX,
 CXXXIV, CXXXV.
 Narjoux, CVII, CL.
 Natalis-Rondot, LIV, LVII, LX, CXXXIII,
 CXXXIV, CXXXV, CXXXVI, CXL, CXLII.
 Naudot, CXLIII, CXLV.

Navarre, CXLIII.
 Néron (Edouard), CCIX.
 Neufchâteau (François de), I, IV, V, VI.
 Neumont (Maurice), LXXXIX, CVII.
 Ney (sœurs), XCV.
 Niclausse, LXXII, CVI.
 Nicolle, CXXVII.
 Nitot, X.
 Nivellier (C.), CXXXVIII.
 Nocq (Henri), XCVII, CXXVII.
 Noirot-Biais, LXXIX, XCV, CXLIV, CX, CXLVI.
 Nollet, CXLIII.
 Normand, CXXXVII.
 Noulens, CXXVI, CLII, CCXII, CCXX.
 Nozal, CXVI.
 Nussbaum, CXI.

O

Oberkampf, VIII, XII, XVI, LXIII.
 Obry, XXVI.
 Odier, VII, IX, X, XI, XVI, XXVI, XXXVI.
 Offenbach, XLV.
 Olivier, VII.
 Ollat, XXVII.
 Orléans (duc d'), XXVII.
 Otto, CVIII.
 Oudiné, LII, LIII, LVI, LVII.
 Oudry, CXXXVII.
 Ozanne (Ch.), CXLII.
 Ozenne (J.), CXL.

P

Pagaud (J.), CXLI.
 Pagé (C.), CXLVI.
 Paguet, CXLII.
 Pahon, CXLIII.
 Paillard (V.), CXXXVI.
 Paillette (H.), CXLVIII.
 Paiva (la), XLV.
 Pajou, X.
 Palais des Manufactures, XV.
 Palais des Sciences et des Arts (le Louvre), V.
 Palais de l'Industrie, XV, XXII, XXXIII, XXXIX.
 Palais de l'Art, CHH.
 Palais Grand, LXXXV.
 Palais Petit, LXXXV.
 Palais des Nations, LXXXVI.
 Panis, CXXXIV.
 Papst, IX.
 Paquin, XCV, CX.
 Paquotte, CXLIII.
 Parent, CL.
 Pariot-Laurent, CXL.
 Parison (H.), CXLVIII.
 Parisot, CXLII.

Parmentier, VI.
 Parvillée, LVI, LXV.
 Pascal, CVII.
 Pasquier, CXLIII.
 Patey (A.), LXXXI.
 Patoulet, IV.
 Patriarche, CVIII.
 Paul-Boncour, CXX, CXXV, CXXVI, CLII, CLIII,
 CLXXX, CLXXXI, CLXXXII, CCXII, CCXX.
 Pauliat, LXXI, CXVI.
 Paxton (Joseph), XXIX.
 Payen, CXXXI, CXXXIV, CXXXV, CXXXVI,
 CXXXVIII.
 Payen (Anselme), CXXXVII.
 Pearl (Cora), XLV.
 Peel (Robert), XXIX.
 Peert, CXLIII.
 Pégard (M^{me}), LXXXV, CXLV.
 Peigné, CVIII.
 Peignot, LXXXIX.
 Peligot, CXXXIV, CXXXV, CXXXVI, CXXXVII.
 Peliat (H.), CXLVI.
 Pelierin de Latouche de, CVI.
 Pelletan, LXXXIX, CVIII.
 Pelletier (A.), CXLII.
 Pellissier, CIX.
 Pelouze, CXXXVI.
 Peltreau (Placide), CXLVI.
 Percier, X, CXXII.
 Perdoux (L.), LXXII, XCV, CX.
 Périer (Augustin), VIII.
 Périer (Ferdinand), LXXI.
 Périer (Scipion), VI.
 PéroL, LXXXIV, XCI, CIX, CXIV.
 Perrichon, CCIV.
 Perrier (M^{lle}), CXVIII.
 Perrigot-Masur, CL.
 Perrin (Paul), CXLVII.
 Persoz (J.), CXXXIII, CXXXIV, CXXXVI, CXXXVIII.
 Petit (Georges), LXXIV.
 Petiteau, XXVI.
 Petitjean, CXVII, CLXXXV.
 Petitjean (J.), XC, CXLVI.
 Peupin, CXXXIII.
 Peycelon, CVII.
 Peyrot, CXLIII.
 Peytel, CII, CCIV, CCXV, CCXVII.
 Pfeiffer B., CXLVIII.
 Piat, VII, VIII.
 Piat, XXXIX, LXXXII.
 Picard (Alfred), LXIV, LXVIII, LXXXV, LXXXVI, II,
 CXXIX, CLIII, CLV.
 Picard, CIX.
 Picard (Edmond), LXXVII, CXXIV, CLV, CLXII.
 Pichon, CXLV.
 Pichot (H.), CVIII, CXLVIII.
 Picot, CXXXII.
 Piel, LXXXIV, CXI, CXLVIII, CL.
 Pieri, CCXV.

Pierron, LXXI.
 Pierrot, CXLIII.
 Pillet, XVI.
 Pillet (Charles), CVII, CXI.
 Pinard (A.), LXXI, CV, CXLVIII.
 Pinier, CXI.
 Piot, XXVII.
 Piotet (J.-M.), XCI, CXCVI.
 Pipet, CXLIII.
 Piranesi (les frères), VII, VIII.
 Pirou, CVIII.
 Piver, LXXXVI.
 Planche (Gustave), XXIV.
 Planchon (Mathieu), XCVIII, CXLVI.
 Plessier (E.), CXXXIX.
 Pleyel, XVI.
 Plichon, CXLIV.
 Plon-Nourrit, XXVI, LXXXIX.
 Plouin, XXVI.
 Plumet (Charles), LXXVI, LXXXVI, CVII, CXIII,
 CXXIV, CLXIII, CLXVII, CCIV, CCXV, CCXVI.
 Poidebard, XVI.
 Poincaré (Raymond), LXXII.
 Poirier (E.), CXXXVIII.
 Polignac (M^{ts} de), CXVI.
 Pollen, CXXXVII.
 Pollet, CX.
 Pol Neveux, XC, CVII, CXLVI.
 Pompée (Phil.), CXXXVII.
 Ponscarme, XLII.
 Porcabeuf, CVIII.
 Portes, LXXI.
 Portiez, LIX.
 Poteau, LXXXIV, CIX, CIL.
 Poterlet, XXXVI.
 Pottecher (Maurice), CXXIV, CLX, CLXII,
 CLXV.
 Potter, IV.
 Pottier (Edmond), CXVIII, CXIX, CXXXIII, CCIV.
 Potton, XXVII.
 Poullain (Ch.), CXLIV, CL.
 Poussielgue-Rusand, XXXVI, XLIII, LVI, XCV,
 CX.
 Poux, XXVI.
 Pradier, XX, XXX.
 Prevet (Charles), LXII, LXXI, LXXIX, CII.
 Prevost, CXXXIX.
 PrévotEAU, CXXXVIII.
 Prince (Amédée), CXI.
 Prince Impérial, XXXIX, XLIII, XLIV.
 Proffit, CXI.
 Proudhon, CLV, CLXII.
 Proust (Antonin), LIX, LX, LXII, CII.
 Prouvé (Victor), LXXXIX, XC, CXVII, CXX,
 CXXXVIII, CCIV, CCX.
 Prouvost, CX.
 Prud'hon, X.
 Ptolémée-Philometor, I.
 Puech (Denys), CVII, CCXII, CCXX.

Puech, CXXVI, CLII, CCXII, CCXX.
 Pucl de Lobel, CVIII.
 Putois (Georges), CX.
 Puyis de Chavannes, LXVI.
 Puymaurin (de), XHI, XIV, XV.

Q

Quénieux (Gaston), CXVIII, CXX, CXXVIII, CCIV.
 Quennessen, CXI.
 Quentin-Bauchart, CXVII, CLXXXV.
 Quignon (Gustave), CXLIV.
 Quignon (J.-A.), XXXVI.

R

Rabeau, CXXXVIII.
 Rabuteau, CXXXIX.
 Racinet, XXXIX.
 Radius, CXI.
 Raimbert (Jules), CXXXVIII.
 Raimon, CX, CII.
 Raingo, XCVII, CXI.
 Ramoge, CXLII.
 Randoing, CXXXIV.
 Rannaz (F.), CXLVIII.
 Raphaël, XXXVII.
 Rapiu, CIX.
 Rau, LXXII.
 Raudnitz, XCV, CX.
 Rault, LVII.
 Rault (M^{lle}), XCV.
 Rausse, CXLII.
 Ravrio, IX, XI, XV, CXXII.
 Rébeillard, CXVII, CLXXXV.
 Rebour (Ch.), CXLII.
 Reclus (Maurice), CXXVII.
 Redfern, XCV, CX.
 Redout, CVII.
 Régis, CXLII.
 Regnault, CXXXV, CXXXVI.
 Reinach (Joseph), CXXVI, CLII, CCXII, CCXX.
 Rémon (P.-H.), LXXXIV, CIX, CXLVII.
 Rémon (Georges), LXXXIV.
 Remquet, CXXXV.
 Rémusat, IX.
 Renard Camille, CXLII.
 Rendu (Ambroise), CLXXXV.
 Renouard, LXXXIX.
 Résal, LXXXV.
 Réunion des Comités et Jurys des Expositions universelles, LXXIX, CIII.
 Réveillon, VII, VIII.
 Revenu, CXXXIX.
 Reverchon, XXVII, CXXXII.
 Reverdot, CX.
 Révillon, LXXII, CL.
 Revue de l'Art ancien et moderne, CXXVI.
 Revue des Beaux-Arts, CXXVI.

Revue des Arts décoratifs, LXI, LXXIII.
 Reymond, LXXXIX.
 Ribes-Christoffe (de), LXXII, XCV, CX, CXX.
 Ribourg (A.), CXLVIII.
 Richard (E.), CII.
 Richard (Jules), CVIII.
 Ricois, LXII, CX, CXLVIII.
 Riel (L.), CXLII.
 Riester, XXXIX.
 Rindez, CXLII.
 Ringel d'Ilzach, XCH.
 Riotor (Léon), CIX, CXIX, CXXVIII.
 Risler et Carré, CX.
 Rivaud, CIX.
 Rivet (Gustave), CXVI.
 Rivière (Théodore), LXXXVI, XCIV.
 Rivière, LXXXIX.
 Robaglia, CLXXXV.
 Robert (Elias), XXXIX.
 Robert (Eug.), CXXXV.
 Robert (Emile), XCVII, CIX.
 Robert (Charles), CXXXVI.
 Robin (Jean-Paul), XXVI.
 Robin Paul, XCVII.
 Robiquet (J.), XCVIII, CXLVI.
 Roblin, CXVI, CXXVI, CXXVIII, CLII, CCXV, CCXVIII, CCXXIII, CCXXXIII, CCXXXIV à CCXLI.
 Roby, IV.
 Roby-Pécot, CXLII.
 Rochambeau M^{rs} A. de', CXL.
 Roche Pierre, LXXXVI, LXXXIX, XCVII, CIX.
 Rohegrosse, LXXXIX.
 Roches (Fernand), CXXVI.
 Rodanel, LIV, CXLII.
 Rodenbach, XCVII.
 Rodin (Auguste), LXVIII, CVII, CXXIV, CLXII, CLXV, CCXIII.
 Roderer, X.
 Rogier, VII, VIII.
 Roger-Marx, LXI, LXV, LXVIII, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXVI, LXXXVI, LXXXVIII, XCII, CVII, CXII, CXVII, CXIX, CXXIII, CXXIV, CXXVII, CLII, CLII, CLIV à CLXII, CLXIX, CLXX, CLXXXI, CCIV, CCV, CCXXVI.
 Rognon Eliebbe, CXVI, CXX, CXXVI, CLII, CLXXXII, CCVII, CCVIII, CCIX, CCX, CCXII.
 Roitiers, LXIV.
 Rolland général, LXXI.
 Rollin, CLXXXV.
 Rome (roi de), X.
 Romette (E.), CXXXIX.
 Rondelet (S.), CXXXVII, CXL.
 Rondot (Natalis), LIV, LVII, LX, CXXXIII, CXXXIV, CXXXV, CXXXVI, CXL, CXLII.
 Roosen, CXLIII.
 Roques François, CXVI.
 Rose, CXLV.
 Rossignaux (Charles), XLIX, CXL.
 Rossolin, CXLII.

Roty (O.), LXXI, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXV, LXXXII, LXXXIII, LXXXIV, XCI, XCV, CIII, CVII.
 Rouart, CXI.
 Roubaudi, CX.
 Rouché (Jacques), CXVI.
 Rouff, XCV.
 Roufflard, XV.
 Rouher, XXXIX.
 Roujon Henry, LXXI, LXXIV, CVII, CXXIV, CXXVII, CLXXI, CCIV, CCV.
 Roulhac, CXXXVII.
 Roulleaux-Dugage, CXL.
 Rousseau, XX, XXVI.
 Rousseau (Jules), CL.
 Rousseau (Théodore), XXII.
 Rousseau-Léveillé, LXVIII.
 Roussel, XXXIX.
 Roussel (Geo.), CVII.
 Roussel (Paul), XCIV.
 Roussel François, CX.
 Rousset (P.), CXLII.
 Rousset, XCIII.
 Rouvenat, XXVI, XLIX, CXL.
 Rouveyre, CVIII.
 Roux (Charles), LXXII.
 Roux, XXVII.
 Roux-Cardonnel, XII, XVI, CXXXIII.
 Rouzé, CXI.
 Roy, CX.
 Roy (J.), CXXXVIII.
 Roze-Cartier, XII, XVI.
 Rozet, XCV, CXI.
 Ruckert, LXXXIX.
 Rude, XVII, XXII.
 Rudolphi, XXVI, XXX.
 Ruepp, XC.
 Ruolz, XXVI.
 Ruskin, XXXI, LXIX, LXXVI, LXXVII, CLIV, CLVI.
 Russinger, IV.
 Ruteau, CXI.
 Ruly (Marcel), XC.
 Ruzé (A.-E.), CXL.

S

Sabran et Gessé, XXVII.
 Sachot (René), CXLVII.
 Saget, IV.
 Saglio, CVII.
 Sainsère (Olivier), CH, CCIV.
 Saint-Amand, XXVI.
 Saint-André de Lignereux, CXLVII.
 Sainte-Claire-Deville, XXXV, CXXXV, CXXXVI, CXXXVII.
 Saint-Cricq (comte de), CXXXI.
 Saint-Louis (verreries de), XXVI.
 Saint-Marc Girardin, XXVII.

Saint-Quirin (cristalleries de), XV.
 Saint-Saëns, CXVIII.
 Saint-Simon, CLIV, CLV.
 Saint-Yves, CXXXVII.
 Saintin, CXL.
 Sajou, XXXVIII.
 Salin (Patrice), XXXIX.
 Sallandrouze, VII, VIII, XXVI, CXXXI.
 Sallandrouze de Lamornaix, XLII, CXXXII, CXXXIII.
 Salons, I, II, III, XVIII, LXXIII, CLXI, CCXIII.
 Salons annuels de la Société des Artistes Décorateurs, CH.
 Salons d'Automne, C, CXV, CXXV, CC, CCIII, CCVI, CCVII, CCX, CCXIV, CCXXIII, CCXXXII.
 Salons du Mobilier, Paris 1902, 1905, 1908, 1911, CXIV.
 Salvétat, LVI, LXVII, CXXXIV, CXXXV, CXXXVI.
 Sandier (Alexandre), XCIV, CH, CVII.
 Sandoz (Gustave), LXI, LXII, LXVII, LXXI, LXXXVII, LXXXVIII.
 Sandoz (G.-Roger), LXXI, LXXIX, XCVI, XCIX, CVI, CXI, CXII, CXXIV, CXXVII, CXXXIX, CXLVI à CLII, CLXX, CLXXII, CLXXIV, CLXXIX, CLXXXIII, CCIV, CCXY, CCXVI, CCXXVI.
 Sarraut (Albert), CXVI, CXX, CXXV, CXXVI, CL, CLXXV à CLXXVIII.
 Sarreguemines (Manufacture de), VIII, XV, XXVI.
 Sarriau, XCVIII, CXLVI, CXLVII.
 Saunier (Charles), CXXVI.
 Saunier (Claudius), CXLII.
 Saurel, XCIV.
 Sauret J., CXXXIX.
 Sauvage (Henri), LXXXVI, CCIV.
 Sauvageot, XXXIX, XCV.
 Savard, XXVI, LXXII, LXXXIV, CXI.
 Savart, CXXXII.
 Savonnerie (Manufacture de la), VIII, IX.
 Savoye (de), CXLII.
 Schoffer-Erard, XXXIII.
 Scheffer (Ary), XVII.
 Scheidecker, CIX.
 Scheurer, XCIV.
 Schey, VIII, XVI.
 Schlumberger, XV, XXVII, CXXXII.
 Schmit, XCII, CIX.
 Schneider (Hortense), XLV.
 Schœnaers-Millereau, CVIII.
 Schuré, CLXII.
 Schutzenberger, CXLII.
 Schwartz, XXVII.
 Scott (Walter), XVI.
 Sébastien (G.), XCIV, CXLVI.
 Sébille, CXXVI.
 Sedan (tissus de), XXVII.
 Sédille (Paul), XXXIX, LXV, LXVII.
 Séguier (Baron), CXXXII, CXXXIII, CXXXIV.

Seguin, xvi.
 Seillière, cxxxv, cxxxvii, cxxxviii.
 Seigniez, cxlv.
 Sellier, xxvi.
 Selmersheim, lxxvi, cli, cvii, cxvii, cxlviii.
 Sembat, cxxvi, clii, ccxii, ccxx.
 Senefelder, xvi.
 Senegas, cxlii.
 Serre Telmon (du), cli.
 Sert (José-Maria), xc.
 Sérusier, xciii.
 Servant, G., lvii, cxli.
 Seutin (Em.), cxlii.
 Sevin (Constant), xxxii, lviii.
 Sèvres (Manufacture de), ix, xxx, lvi, lxxviii, xciv.
 Seydoux (A.), cxlvi.
 Seyrig, cx.
 Sézille, cxxiv, cxlii.
 Sibille, cxxvi, clii, ccxii, ccxx.
 Sidney-Hébert, cxi.
 Siegfried (Jules), lxxviii, cxx.
 Silbermann, xxvi.
 Silvestre (G.), cxxxviii.
 Simas, xciv.
 Simon (Jules), xxxiii, xliii, xlvii, li, lii, liii, liv, lviii, cxxix, cxli.
 Simon, vii.
 Simon (L.), cxlii.
 Simon (Paul), lxxii, lxxix, cx.
 Simon (Eug.), cxliv.
 Simon (R.), cxxxviii.
 Simond, cxlv.
 Simonin (L.), cxl.
 Simonnot, cx, cli.
 Simonnot-Godard, cxliv.
 Simyan, cxvi, cxviii.
 Sins (E.), cx, cxlvii.
 Siot-Decauville, lxxxiv, cxi.
 Sirven, lxxxix.
 Société des Artistes décorateurs, c, ci, cli, cxi, cxvii, cxxiv, cxxv, cli, clxx, clxxi, clxxii, clxxiii, clxxiv, clxxvi, clxxix, clxxxiii, clxxxvii, cc, cciii, ccvi, ccxiv, ccxxiii, ccxxv, clxxxiii, cxxxvii.
 Société des Artistes français, lxx, lxxiv, lxxvi, cxxv, cc, cciii, ccvi, ccxiv, ccxxiii, cxxxii.
 Société d'Economie Industrielle et Commerciale, lxxviii.
 Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, i, vi, vii.
 Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, lxx, lxxi, lxxii, lxxxiii, c, cxi, cxiv, cxv, cli, clxiv à clxxii, clxxiii, clxxiv, clxxix, clxxxiii, clxxxvii, cc, cciii, ccv, ccvi, ccxiv, ccxxii, ccxxiii, cxxxii.

Société française de l'Art à l'Ecole, c, cxix, cxxv, cc, cciv, ccvi, ccxiv, ccxxiii, cxxxii.
 Société du Musée des Arts décoratifs, xlv.
 Société Nationale des Beaux-Arts, lxx, lxxiv, lxxv, lxxvi, cxxv, cc, cciii, ccvi, ccxiv, ccxxiii, cxxxvii.
 Société Royale des Arts, des Manufactures, et du Commerce Londres, xxix, xxxvi.
 Solas (F.), cxxxviii.
 Solean, lxxxiv, xcvi, cxi, cxiv.
 Soleil, cxxxix.
 Sommerard (du), xxxvi, xxxix, xlvii, xlix, cxxv, cxxxvi, cxxxvii, cxi.
 Somonny, cxlii.
 Son (F.), cxxxviii.
 Sorel, lxxxvi, cvii.
 Soubrier, lxxxiv, cix, cxlvii, cl.
 Soufflot, xcvi, cxlvii.
 South-Kensington Museum de Londres, xxxvii, xxxviii, xlvii, lvi, cli.
 Souza (R. de), cli.
 Soyer (Ch.), cxi.
 Spoetler, cxxxix.
 Spuller, lxxv.
 Staël (M^{me} de), xvii.
 Steck (Paul), cxvii, cxxvi.
 Steeg, cxxv, cxxvii, cli, clxxx, clxxxii.
 Steinlen, lxxxvi, lxxxix.
 Stern, xc, cviii.
 Stern (Charles), cxvi.
 Stetten (J.), cli.
 Stettiner (H), cxlvii.
 Stoerckel, cxxxix.
 Storch (Léon), xcvi, cx, cxlvi.
 Suë (Eugène), xxiii.
 Susse (Albert), lxxii, lxxxiv, cxi, cxiv, cxliv.
 Susse (Jacques), cxi, cxiv, cl.
 Szabo, cix.

T

Taburet, lxxii, lxxxiv, xcvi.
 Taffouneau, cx.
 Taigny (Edmond), xli, cxxxvii.
 Taillandier, cl.
 Talleyrand, xcvi.
 Tarbes (Mgr de), xcvi.
 Tartaret (E.), cxxxviii.
 Tassinari, xciv, cix, cl.
 Tavernier (Ch.), cxxxv.
 Teisserenc de Bort, lviii.
 Templier (Paul), xcvi, cxi, cxxvii.
 Tenicheff (princesse Marie), cxxiv, clxiii.
 Ternaux, vi, xii.
 Ternisien, lxxxiv, cix, cxlviii.
 Ternynck, xxvii, cx.
 Terquem, cli.

Terrien, CXLII.
 Testard (Maurice) CIX.
 Téterger, CXI, CIL.
 Thénard (baron), XXII.
 Thénard (baron Louis), CVIII.
 Thérèse, XLV.
 Thesmar (Fernand), XCIII, CCIV.
 Thibault, XXVI, CXXXIII, CXXXIV.
 Thibouville-Lamy, LXXI, LXXVIII.
 Thiébaud-Sisson, LXXVI, LXXXII, CXXVI.
 Thiébaud (Ch.), CIL.
 Thierry (Gustave), CXLII.
 Thierry J., CXXVI, CLII, CCXII, CCXX.
 Thiers, XVIII.
 Thiévet, X.
 Thomas, CXLIII.
 Thomas, LXXXVI, CXVI.
 Thomire, IX, X, XI, XV, XVI, XXVI, XXXVI.
 Tiffany (Louis), LXVII, LXXVII, XCH.
 Tillet, CXLV.
 Tillier, XXXIX.
 Tirman (Albert), CXXVII.
 Tissié (Lucien), CCX.
 Tissot (E. Ch.), CXLIV.
 Tortoni, XXVII.
 Toubin, CXXXVIII.
 Toudoire, CVII.
 Toulouse-Lautrec, LXXXVI, XCH.
 Tourrette, CH, CIX.
 Tourret, XXIV.
 Tournade, CLXXII.
 Trabuchi (frères), VII.
 Trélat, LVII.
 Tresca, XXXVII, CXXXVI.
 Trézel, CIX, CIL, CL.
 Triquet, XX.
 Trocadéro (Palais du), LI, LVI, LXIII.
 Tronchet, LXXXVI, CVII.
 Tronquois, CXLI.
 Trouillot Georges, LXXII, LXXVIII, CXVI, CLXXII.
 Troyet, XCIV.
 Truchet, CVII.
 Turek (Georges), CIX.
 Turquetil, XXXVIII.

U

Umbdenstock, CVII.
 Union centrale des Arts décoratifs, XLVI, XLVII, LX, LXXIII, LXXIV, LXXV, LXXXII, XC, C, CH, CXI, CXXV, CL, CLII, CLXX, CLXXI, CLXXII, CLXXIII, CLXXIV, CLXXIX, CLXXXIII, CLXXXVII, CC, CCH, CCY, CCVI, CCXIV, CCXXII, CCXXIII, CCXXVI, CCXXXIII.
 Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, XXXVIII, XLVI, LX.
 Union provinciale des Arts décoratifs, C,

CXV, CXX, CXXV, CC, CCH, CCVI, CCXIV, CCXXXIII, CCXXXII.
 Utzschneider, XII, XVI, XCH.

V

Vachier, CXLII.
 Vachon (Marius), LXXIV, LXXVI.
 Vagner (Léon), CXI.
 Vaillantet, CXLII.
 Valenciennes (dentelles de), XXVII.
 Valentino, LXXII, CVII, CXXVII.
 Vallet, CXLII, CXLIII.
 Valloton, LXXXIX, XCH.
 Valter (N.), CXXXIX.
 Valton, CXL.
 Van Acker (P.), CXLII.
 Van Blarenberghe, CXXXVII.
 Van Brock (Gaston), LXXI, CXIX, CXXVIII, CLXXII, CCH, CCXV, CCXVI, CCXVII.
 Van Calster (A.), CXLII.
 Van der Stappen (Ch.), CXLII.
 Van de Velde, LXXVII, CLXXVII.
 Vaucanson, LXIII.
 Vaudremer, LXXII, CVII, CXXIV, CXLI, CLXIII, CLXVI.
 Vauois (Albert), CXVII, CXX, CXXXVIII, CCIV.
 Vauquelin, VI, IX.
 Vautier, CXLV.
 Vautier Galle, XLV.
 Vauxcelles, CXXIV, CXXVI, CLXII.
 Veber (Jean), LXXXVI.
 Vechte, XX, XXXII, XXXIV.
 Vennenberg, CCXXXVIII.
 Venzel, VII.
 Verboeckhoven (S.-B.), CXLII.
 Verger, CXLIII.
 Verhaeren (Emile), CXXIV, CLXII, CLXIV.
 Vernégéol, CXLIII.
 Vernet (Horace), XXVII.
 Vernet-Parmentier, CXLII.
 Verneuil, XCIV.
 Vernier (Emile), LXXII, CH, CVII, CXII, CXIII, CCIV, CCXXXIII.
 Vernon (Frédéric de), XCV, XCVII, CL, CH, CV, CVII.
 Vever (frères), LXVII, LXXXIV, XCVI, CXI.
 Vever (Henri), LXXXIV, CH, CXI, CXXVIII, CLIV, CCIV.
 Veyrat, XXXVIII.
 Viallar, CX.
 Vian, XCVII, CXI, CXLVI.
 Viard (L. L.), CXXXIX.
 Vidal (Léon), CXLIV, CXLVI, CXLVII.
 Vidie (James), CXLIV.
 Vierge (Daniel), LXXXIX.
 Vieules, CXLIII.
 Viger, CVI.

Vignon (M^{me}), XLIV.
 Vigoureux, CXXXIX.
 Villemillot, CX.
 Villeneuve, CXXXIX.
 Villeroy, IV.
 Villette, CXLIII.
 Vilmorin, VI.
 Vimont (Léon), CX.
 Vinant (Georges), CIX.
 Vincent (A.), CVII.
 Vinci (Léonard de), LXXXIX.
 Vinet (A.), CXLVII.
 Viollet-le-Duc, XVI, XXXVI, XLVI, XLVIII,
 CXXXIX.
 Vitu (Aug.), CXXXVII.
 Vogt (G.), XCH, CXLVI.
 Voguë (vicomte E.-M. de), XLVII, LXIII, LXIV,
 LXVII, LXVIII, CXXIV, CLXIII, CLXVI.
 Voirin, CVIII, CXXXVIII.
 Volta, LXIII.

W

Wabout, CXLIII.
 Waddington (E.), CXLIV.
 Wagner, XXII, XXVI.
 Wagner (Ch.), CXXIV.
 Walewska (M^{me}), XLIV.
 Wallander, CCXXXVIII.
 Walter, LXXIX.
 Waroquier (de), CIX, CCIV.

Warée, LXVI, XCV, CXLIV.
 Warwick, II.
 Watteau, CLXXXII, CCXIII.
 Weber (C.), CXLII.
 Weill (Elie), CXLVII.
 Weill, XC, CVIII.
 Wibaux-Florin, CX, CII.
 Wickham, LXXI.
 Willette, LXVI, LXXXIX, XC.
 Winterhalter, XLIV, XLVI.
 Wittmann, CVIII.
 Wolff (Louis), CX.
 Wolowski, XXIII, XXX, CXXXIII, CXXXIV,
 CXXXVI.
 Worms de Romilly, CXXXVII.
 Worth, XCV, CX.
 Willemotte (A.), CXXXIX.
 Wunderly, LXXI.

Y

Yencesse (Ovide), CVI, CVII, CXIV, CXV.
 Yves Guyot, LXXI, CII.
 Yvon, CXXIV, CLXII.

Z

Zeiller (R.), CXLII.
 Zeller (Ch.), CXLII.
 Zuber, VIII, XXVI, XXXVI.

ARTS APPLIQUÉS ET INDUSTRIES D'ART AUX EXPOSITIONS

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Médailles et Plaquettes françaises des principales Expositions.

1798-1912

I et II. — Deuxième et troisième Expositions de Paris, an IX et an X. Médaille gravée par Benjamin Duvivier. (Il n'en avait pas été décerné pour la première Exposition, an VI.).....	V
III et IV. — Projet de médaille, par Andrieu, n'ayant pas été utilisé.....	VI
V et VI. — Médaille de la <i>Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale</i> , fondée en 1802, qui prit une grande part à l'organisation de la troisième Exposition, an X.....	VII
VII et VIII. — Quatrième Exposition de Paris, 1806. Médaille gravée par Dumarest.....	IX
IX. — Face des Médailles des cinquième et sixième Expositions de Paris, 1819 et 1823, par Gayrard et de Puymaurin.....	XIII
X. — Revers de la Médaille de la cinquième Exposition de Paris, 1819.....	XIII
XI et XII. — Premier et deuxième état du revers de la Médaille de la sixième Exposition de Paris, 1823.....	XIV
XIII. — Face de la Médaille de la septième Exposition de Paris, 1827, par Caqué et de Puymaurin.....	XV
XIV. — Revers de la Médaille de la septième Exposition de Paris, 1827, semblable au deuxième état de 1823.....	XV
XV et XVI. — Huitième, neuvième, dixième Expositions de Paris, 1834, 1839, 1844. Médaille gravée par Depaulis.....	XIX
XVII. — Petite médaille frappée à l'occasion de la dixième Exposition de Paris, 1844.....	XXIX
XVIII et XIX. — Onzième et dernière Exposition nationale de Paris, 1849. Médaille gravée par A. Bovy.....	XXV
XX et XXI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1855. Médaille gravée par Albert Barre.....	XXXIX
XXII et XXIII. — Médaille commémorative du Palais de l'Industrie, gravée par Caqué.....	XXXV
XXIV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867. Grande Médaille, gravée par J.-C. Chaplain.....	XI
XXV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867. Revers de la grande Médaille, gravée par J.-C. Chaplain.....	XLI
XXVI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867. Face de la Médaille des récompenses, gravée par H. Ponscarne.....	XLIH
XXVII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867. Face gravée par Barre de la Médaille frappée en 1869.....	XLI
XXVIII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867. Revers gravé par Vauthier Galle de la Médaille frappée en 1869.....	XLV

XXIX. — Face de la Plaquette des Expositions organisées à Paris en 1865, 1869, 1874, 1876, 1880, 1882, 1884, 1887, 1892, par l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, fondée en 1863 et fusionnée en 1883 avec la Société du Musée des Arts décoratifs sous le nom actuel d'Union centrale des Arts décoratifs.....	XLVI
XXX. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878. Face de la grande Médaille, gravée par Oudiné.....	LII
XXXI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878. Revers de la grande Médaille, gravée par Oudiné.....	LIII
XXXII et XXXIII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878. Médaille des récompenses, gravée par J.-C. Chaplain.....	LX
XXXIV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878. Face des Médailles, gravées par Oudiné, l'une pour la construction du Palais du Trocadéro, l'autre en souvenir des Palais du Champ-de-Mars.....	LXI
XXXV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878. Revers de la Médaille des Palais du Trocadéro, gravée par Oudiné.....	LXII
XXXVI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1878. Revers de la Médaille des Palais du Champ-de-Mars, gravée par Oudiné.....	LXIII
XXXVII. — Exposition internationale d'Électricité de Paris, 1881. Face de la Médaille gravée par J.-C. Chaplain.....	LXI
XXXVIII. — Treizième Exposition organisée à Bordeaux, en 1882, par la Société philomathique. Face de la Médaille (réduite d'un quart).....	LXI
XXXIX. — Exposition universelle et internationale d'Anvers, 1885. Face de la Médaille de la Section française, gravée par J.-C. Chaplain.....	LXII
XL. — Exposition universelle et internationale de Barcelone, 1888. Face de la Médaille de la Section française.....	LXII
XLI et XLII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1889. Médaille des récompenses, gravée par Louis Bottée.....	LXIII
XLIII et XLIV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1889. Médaille commémorative, gravée par Daniel Dupuis.....	LXV
XLV et XLVI. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1889. Médaille de la Tour Eiffel et des Palais du Champ-de-Mars, gravée par Daniel Dupuis.....	LXVII
XLVII. — Société des Artistes français, fondée en 1882. Médaille gravée par Daniel Dupuis.....	LXXIV
XLVIII. — Société nationale des Beaux-Arts, fondée en 1890. Plaquette gravée par Alexandre Charpentier.....	LXXV
XLIX. — Exposition française de Londres, 1890. Médaille dessinée par G. Fraipont.....	LXXVIII
L et LL. — Exposition française de Moscou, 1891. Médaille d'admission gravée par O. Roty.....	LXXIX
LII et LIII. — Exposition universelle et internationale de Chicago, 1893. Plaquette de la Section française gravée par O. Roty.....	LXXX
LIV et LV. — Exposition universelle de Lyon, 1894. Médaille gravée par A. Patey.....	LXXXI
LVI et LVII. — Union centrale des Arts décoratifs, fondée en 1863. Plaquette gravée par O. Roty.....	LXXXII
LVIII et LIX. — Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, fondée en 1889. Plaquette gravée par O. Roty.....	LXXXIII
LX et LXI. — Comité français des Expositions à l'étranger, fondé en 1890. Plaquette gravée par Louis Bottée.....	LXXXIII
LXII et LXIII. — Exposition nationale et coloniale de Rouen, 1896. Médaille gravée par O. Roty.....	LXXXV
LXIV et LXV. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900. Médaille gravée par J.-C. Chaplain.....	LXXXVII
LXVI et LXVII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900. Insigne commémoratif, gravé par Daniel Dupuis.....	LXXXVIII
LXVIII. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900. Insigne du jury, gravé par Louis Bottée.....	LXXXIX

LXIX et LXX. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900. Plaquette commémorative, gravée par O. Roty.....	XCI
LXXI et LXXII. — Exposition internationale de Glasgow, 1901. Plaquette de la Section française, gravée par F. de Vernon.....	CI
LXXIII et LXXIV. — Exposition d'Hanoï, 1902-1903. Médaille commémorative, gravée par O. Roty.....	CHII
LXXV et LXXVI. — Exposition universelle et internationale de Saint-Louis, 1904. Plaquette de la Section française, gravée par Louis Bottée....	CIV
LXXVII et LXXVIII. — Médaille commémorative du transfert au Louvre du Musée des Arts décoratifs, le 29 mai 1905.....	CIV
LXXIX et LXXX. — Exposition universelle et internationale de Liège, 1905. Plaquette de la Section française, gravée par F. de Vernon.....	CV
LXXXI et LXXXII. — Exposition internationale des Transports et des Arts décoratifs de Milan, 1906. Plaquette de la Section française, gravée par O. Yencesse.....	CVI
LXXXIII et LXXXIV. — Exposition internationale des Industries textiles de Tourcoing, 1906. Plaquette gravée par Hippolyte Lefebvre.....	CVII
LXXXV. — Exposition coloniale de Marseille, 1906. Face de la plaquette, gravée par L. Patriarche, d'après le tableau de D. Dellepiane.....	CVIII
LXXXVI et LXXXVII. — Exposition maritime internationale de Bordeaux, 1907. Plaquette gravée par Henri Dubois.....	CIX
LXXXVIII et LXXXIX. — Exposition franco-britannique de Londres, 1908. Plaquette de la Section française, gravée par Ch. Pillet.....	CXI
XC et XCI. — Exposition hispano-française de Saragosse, 1908. Plaquette de la Section française, gravée par Pierre Dautel.....	CXII
XCH et XCIII. — Exposition française d'Art décoratif de Copenhague, 1909. Plaquette gravée par Emile Vernier.....	CXIII
XCIV et XCV. — Exposition internationale de Nancy, 1909. Médaille gravée par Bussière.....	CXIII
XCVI. — Exposition universelle et internationale de Bruxelles, 1910. Face de la plaquette de la Section française, gravée par O. Yencesse.....	CXIV
XCVII. — Exposition universelle et internationale de Bruxelles, 1910. Revers de la Plaquette de la Section française, gravée par O. Yencesse.....	CXV
XCVIII et XCIX. — Expositions internationales de Buenos-Aires, 1910. Plaquette des Sections françaises, gravée par François Roques.....	CXVI
C et CI. — Exposition internationale de Roubaix, 1911. Plaquette gravée par Hippolyte Lefebvre.....	CXVII
CH et CHII. — Exposition internationale de Turin, 1911. Plaquette de la Section française, d'après l'ébauche de Pierre Dautel.....	CXVIII



ARTS APPLIQUÉS ET INDUSTRIES D'ART AUX EXPOSITIONS

TABLE DES MATIÈRES

I. — Le Directoire, le Consulat, l'Empire (1798-1815).

Origine des Expositions. — Les vieilles Foires. — Salons des peintres et sculpteurs. — Arts libéraux et Arts utiles. — Corporations, Maitrisés et Jurandes. — Louis XVI fonde une médaille d'or annuelle de l'Industrie. — François de Neufchâteau organise la première « Exposition publique des produits de l'Industrie française » en l'an VI (1798). — Expositions de l'an IX (1801) et de l'an X (1802). — La Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. — Ce que comprennent les *Beaux-Arts* à cette époque. — Succès des Industries d'Art à l'Exposition de 1806. — Style Directoire et style Empire.....

I

II. — La Restauration (1815-1830).

Exposition de 1819. — On y récompense les collaborateurs de « l'Industrie manufacturière » française. — Le rapport du baron Costaz reste le document le plus complet sur l'histoire économique de cette période. — Insuccès relatif des Expositions de 1823 et de 1827, quoique cette époque ait été une ère de prospérité pour l'Industrie française. — Styles de la Restauration. — Le brie à bric gothique et « moyen âgeux » s'impose partout. — Influence du romantisme en littérature, en art, sur les modes..

XII

III. — La Monarchie de Juillet et la deuxième République (1830-1851).

Exposition de 1834 : nombre croissant des exposants; on y récompense pour la première fois leurs collaborateurs. — Confusion des styles et dispersion du goût. — Influence du peintre Chenavard. — Le dessinateur Coudier. — Opinion de Stéphane Flachet sur les causes du mauvais goût de l'époque. — Exposition de 1839. — L'orfèvre Froment-Meurice; son influence; son projet d'art populaire. — Exposition de 1844. — Besoin de faux luxe à bon marché. — Exposition de 1849. — Multiplication des récompenses depuis cinquante ans. — La grande Industrie. — La mode bourgeoise. — Les Expositions à l'étranger et en province.....

XVII

IV. — Le Second Empire (1851-1870).

La première Exposition internationale a lieu à Londres en 1851. — Beau Rapport du comte de Laborde sur l'application des Arts à l'Industrie. — L'Angleterre nous enlève nos meilleurs artistes industriels : Vechte, Morel, etc. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1855; principaux lauréats; récompenses aux collaborateurs. — Exposition

universelle et internationale de Londres 1862. — Rapport de P. Mérimée. — Fondation, en 1863, de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie; son programme, ses Expositions. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1867; classification de Le Play; les rapports; les délégations ouvrières. — Style, modes et société du second Empire.

XXIX

V. — Les premières années de la Troisième République (1870-1889).

Expositions de Londres, 1871-72-73-74; de Vienne, 1873; de Philadelphie, 1876. — Exposition de Paris, 1878. — Son succès et son importance. — Belle introduction au Rapport général par Jules Simon; ses critiques du faux luxe et du manque d'originalité de nos objets usuels. — Nécessité de créer d'urgence des écoles. — Très intéressant rapport de E. Didron sur les Arts décoratifs. — Réformes dans l'Enseignement du Dessin suivant la méthode d'Eugène Guillaume. — L'Ecole nationale des Arts décoratifs et les Ecoles similaires de province. — L'Union centrale des Arts décoratifs; son rôle et son action. — La France aux Expositions universelles de l'étranger, de 1878 à 1889. — Exposition de Paris, 1889. — Son succès malgré l'abstention des grandes nations. — Le fer détrône le bois et la pierre. — Les Industries d'Art commencent à manifester un réel besoin d'innover et une tendance plus saine vers une ornementation moderne, interprétant la nature. — Le maître Emile Gallé.....

XLVII

VI. — La Fin du XIX^e siècle (1890-1900).

L'Enseignement du Dessin; l'Ecole nationale des Arts décoratifs; Grasset et l'Ecole de la rue Vavin; les Ecoles de province. — La Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. — Campagne pour l'admission aux Salons des « Ouvriers d'art industriel »; elle aboutit en 1891 à la Société nationale des Beaux-Arts et partiellement en 1893 à la Société des Artistes français. — Projet d'une Exposition de la Plante. — L'Exposition des Arts de la Femme, organisée en 1892 par l'Union centrale. — Deuxième Congrès des Arts décoratifs, à Paris, en 1894. — L'Evolution de la Décoration et des Arts appliqués s'accroît de plus en plus. — L'« Art nouveau », en France et à l'étranger. — Le Comité français des Expositions à l'étranger et la transformation des Expositions. — Expositions françaises de Londres, 1890, et de Moscou, 1891. — Expositions universelles et internationales de Chicago, 1893; Anvers, 1894; Amsterdam, 1895. — La Section française à l'Exposition de Bruxelles, 1897. — Exposition universelle et internationale de Paris, 1900. — Réel effort des Industries d'Art françaises pour se dégager des formes conventionnelles; Emile Gallé, René Lalique. — Les Musées rétrospectifs montrent l'évolution de la mode et du goût pendant le dix-neuvième siècle.....

LXX

VII. — L'Aurore du XX^e siècle (1901-1912).

Régression des Arts appliqués à l'Industrie après l'Exposition de 1900 et retour aux styles classiques. — La mode et le snobisme. — La Société des Artistes décorateurs et ses Salons annuels. — L'Union centrale installe définitivement le Musée des Arts décoratifs au Pavillon de Marsan. — Le Comité français des Expositions à l'étranger et la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie soutiennent les Artistes décorateurs aux Expositions de Saint-Louis, 1904; Liège, 1905; Milan, 1906; Londres, 1908. — L'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague, 1909, réunit pour la première fois dans une action commune artistes et industriels. — Expositions de Bruxelles, 1910, et Turin, 1911. — Progrès des Arts décoratifs à l'étranger

et notamment en Allemagne, en Angleterre. — Le Salon d'Automne invite les Artistes décorateurs munichois à son Exposition annuelle de 1910. — L'Union provinciale des Arts décoratifs. — Réforme de l'Enseignement du Dessin. — Société française de l'Art à l'Ecole. — Nouvel effort pour la création d'un style français contemporain. — La Socialisation de l'Art. — Nécessité de coordonner les efforts de l'artiste, de l'industriel, de l'artisan, de l'ouvrier d'art. — Projet d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes à Paris. — Pour réussir il faut unir les Associations intéressées, les Syndicats et toutes les bonnes volontés en une vaste Fédération française des Arts appliqués à l'Industrie, qui devra vouloir et agir, d'accord avec l'Etat.....

C

Liste sommaire des Rapports officiels français consacrés aux Industries d'Art dans les Expositions (1798-1911).....

CXXIX

Documents concernant l'Exposition internationale des Arts décoratifs modernes projetée à Paris.....

CLI

1° Extrait du Rapport sur le Service des Beaux-Arts, par M. Ch. Couyba, député. — Budget général de l'exercice 1907.....

CLII

2° « De l'Art social et de la nécessité d'en assurer le progrès par une Exposition », par Roger Marx. (*Idées Modernes*, janvier 1909.).....

CLIV

3° « L'Art décoratif s'atrophie en France. Pour le vivifier, il faut faire une Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris », par Roger Marx. (*Le Matin*, 27 février 1909.).....

CLX

4° Réponses aux propositions de Roger Marx. (*Le Musée*, décembre 1909.

CLXII

5° Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. Extrait du rapport annuel à l'Assemblée générale du 16 novembre 1910.....

CLXXIX

6° Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. — Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de direction du 28 mars 1911.....

CLXXX

7° Lettre de G.-Roger Sandoz, secrétaire général de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, à François Carnot, président de l'Union centrale des Arts décoratifs (28 mars 1911).....

CLXXI

8° « Une Exposition en 1913 », par Emile Berr. (*Le Figaro*, 29 mars 1911.).....

CLXXII

9° Projet d'Exposition internationale des Arts décoratifs modernes. — Réunion des délégués de l'Union centrale des Arts décoratifs, de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et de la Société des Artistes décorateurs (29 mars 1911).....

CLXXIV

10° Chambre des Députés. — 1^{re} séance du 30 mars 1911. Discussion générale du budget des Beaux-Arts. Discours de Albert Sarraut, rapporteur. (*Journal Officiel* du 31 mars 1911.).....

CLXXV

11° Lettre adressée à M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, par l'Union centrale des Arts décoratifs, par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie et par la Société des Artistes décorateurs (10 avril 1911).....

CLXXIX

12° « L'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels s'ouvrira à Paris en 1914 ou 1915 », interviews de MM. Steeg, ministre de l'Instruction publique ; Massé, ministre du Commerce ; Paul-Boncour, ministre du Travail ; Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, par Henry de Jouvenel. (*Le Matin*, 11 avril 1911.).....

CLXXX

13° Conseil municipal de Paris. — Séance du 13 avril 1911 : adoption d'un vœu de M. Lampué en faveur de l'organisation d'une Exposition internationale d'Art décoratif à Paris.....

CLXXXIV

14° Sénat. — Séance du 15 avril 1911 ; proposition par M. Ch. Couyba, sénateur, d'un projet de résolution, en vue de l'organisation d'une Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels à Paris en 1914. (*Le Matin*, 16 avril 1911.).....

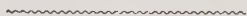
CLXXXVI

15 ^e Commission d'étude composée des délégués des Associations artistiques françaises et présidée par François Carnot. — <i>Rapport sur une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes à Paris en 1915 (rédigé par René Guilleré et paru le 1^{er} juin 1911)</i>	CLXXXVI
16 ^e Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. — Assemblée générale du 20 juin 1911 ; extrait du Rapport général annuel.....	CCV
17 ^e Chambre des Députés. — 1 ^{re} séance du 6 décembre 1911. Discussion générale du Budget des Beaux-Arts. Discours de Etienne Rognon. (<i>Journal Officiel</i> du 7 décembre 1911.).....	CCVII
18 ^e Chambre des Députés. — Séance du 6 février 1912. Proposition de loi tendant à organiser à Paris, en 1915, une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, présentée par François Carnot, Paul-Boncour, Henry Cochin (Nord), Charles Dumont (Jura), Massé, Noulens, Pucch, Joseph Reinach, Sembat, Sibille, J. Thierry, Aynard.....	CCXII
19 ^e Commission d'étude : sous-commission financière présidée par G.-Roger Sandoz ; rapport de Paul Mezzara (28 mars 1912).....	CCXI
20 ^e Conseil municipal de Paris. — Séance du 2 avril 1912. Discours de Louis Dausset et vœu relatif à l'organisation à Paris, en 1915, d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes.....	CCXVIII
21 ^e Union centrale des Arts décoratifs. — Assemblée générale du 30 avril 1912. Extrait du Rapport annuel de François Carnot, président.....	CCXXII
22 ^e Chambre des Députés. — Résumé du rapport de M. Roblin, sur la proposition de loi présentée en vue d'une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes, déposé le 1 ^{er} juillet 1912 et publié au <i>Journal Officiel</i> du 21 août 1912.....	CCXXIV
23 ^e Chambre des Députés. — 2 ^e séance du 12 juillet 1912. Adoption d'un projet de résolution tendant à organiser en 1916 à Paris une Exposition internationale des Arts décoratifs modernes. (<i>Journal Officiel</i> du 13 juillet 1912.).....	CCXLI

Index alphabétique des noms cités.....	CCXLIII
--	---------

Table des Illustrations : Médailles et Plaquettes françaises des principales Expositions.....	CCXLV
---	-------

Table des Matières.....	CCXLIX
-------------------------	--------



RAPPORT GÉNÉRAL



EXPOSITION FRANÇAISE D'ART DÉCORATIF
COPENHAGUE 1909

EXPOSITION FRANÇAISE D'ART DÉCORATIF
COPENHAGUE 1909

DIPLOME
COMMEMORATIF
DÉCERNÉ À

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
PARIS

LE PRÉSIDENT
DU COMITÉ DANOIS.

Carl Thomsen

LE PRÉSIDENT
DU COMITÉ FRANÇAIS.

Paul Boyer



Louise
Reine de Danemark
Copenhague 1909

S. M. la Reine de Danemark.



Les Armes de la République Française.

Manufacture nationale des Gobelins.



S. M. le Roi Frédéric VIII.



S. A. R. la Princesse Marie.

CHAPITRE PREMIER

Les artistes français en Danemark depuis le dix-septième siècle.

*Relations artistiques entre la France et le Danemark depuis le dix-septième siècle
— Les peintres, les sculpteurs, les architectes et les graveurs. — L'influence
qu'ils exercèrent. — Les fondeurs, les céramistes. — La Manufacture de
Sèvres. — Le dix-neuvième siècle. — Le Musée Jacobsen. — L'Exposition de
1888. — Les Danois aux Expositions de 1889 et de 1900.*

Les relations entre la France et le Danemark ont été de tout temps très actives et très sympathiques. Elles se sont étendues à tous les



Copenhague. — Le palais de Charlottenborg.

Cl. D.-B.

domaines de l'activité humaine : nous ne retiendrons ici que le rôle joué par certains Français dans le développement artistique du Dane-

mark, et, sans reculer notre enquête au delà du dix-septième siècle, nous essaierons de montrer que les peintres, sculpteurs ou architectes français qui se rendirent à Copenhague furent accueillis toujours avec la plus grande faveur, et en rapportèrent un grand profit, aussi bien matériel que moral. Ces relations furent particulièrement étroites et amicales au dix-huitième siècle (1).

De 1666 à 1681, Adrien Le Prieur, peintre de miniatures sur émail, vécut à Copenhague. Il exécuta sur argent le portrait de Frédéric III



Cl. Lecreux.

Château de Frederiksborg. — La cour d'honneur.

en 1669 et, sur or, en 1666, celui de Christophe Gabel, puis, en 1675, le portrait du docteur Simon Pauli. La révocation de l'Édit de Nantes, quelques années plus tard (1685), devait provoquer l'exode de nombreux artistes fran-

çais. Plusieurs vinrent se fixer en Danemark : Louis Boudan de Chaumont (ou Chomond) grava le couronnement de Frédéric II, la cérémonie de nomination des Chevaliers, puis, en 1685, une allégorie à la naissance de Christian V. Les collections royales de Danemark conservent, paraît-il, un certain nombre de miniatures sur émail du protestant Josias Barbette, originaire de Strasbourg, qui quitta la France en 1685, se réfugia en Danemark, fut choisi en 1700 comme président de l'Église réformée de Copenhague et, en 1725, comme

1) Voir Hennings : *Essay sur les arts en Danemark*; Copenhague, 1778. — Meier : *Marmorkirken fra 1749 til 1772*. — Butty : *Description de la statue équestre que la Compagnie des Indes Orientales de Danemark a consacrée à la gloire de Frédéric V*; Copenhague, 1774. — Weinrich : *Dansk, Norsk, og Svensk Kunstner Lexicon*; Copenhague, 1828. — N.-H. Weinrich : *Histoire de l'art des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et médailleurs dans les royaumes de Danemark, Norvège et les duchés...*; Copenhague, 1811. — Johan-Conrad Spengler : *Documents pour l'histoire artistique du Danemark*; Copenhague, 1818. — Dussieux : *Les Artistes français à l'étranger*. — Thiele : *Kunst akademiet og heststatuen paa Amalienborg*; Copenhague, 1883. — Meier : *Fredensborg slot*; Copenhague, 1880. — Weillbach : *Nyk dansk Kunstnerlexicon*; Copenhague, 1896. — Th. Oppermann : *Kunsten i Danmark under Frederik V og Christian VII*; Copenhague, 1906. — P. Lespinasse : *Deux architectes français en Danemark au dix-huitième siècle* : les frères Jardin; *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1910, août et septembre, p. 111 et 227. Etc.

doyen d'âge de l'Église. La même crise religieuse chassa de France un autre peintre en miniatures, J. Briand de Crèvecœur, fils d'un avocat au Parlement de Paris; il fut nommé peintre en miniatures de la cour de Danemark, puis s'en alla mourir en Norvège très âgé.

Le rôle et l'influence du peintre de portraits Jacob d'Agar semblent avoir été plus considérables. Né à Paris en 1640, agréé à l'Académie royale de sculpture et de peinture en 1671 (4 avril), il présenta d'abord comme morceau de réception le portrait de Philippe d'Orléans; il fut reçu définitivement le 3 août 1675, avec les portraits de Girardon et d'Anguier. L'Académie l'exclut comme protestant en 1682. Obligé,

trois ans plus tard, de quitter la France, il fut reçu avec la plus grande faveur à Copenhague par Christian V qui le nomma peintre royal et gentilhomme de la chambre. Sur l'ordre du roi il dut peindre d'abord son propre portrait, et l'envoyer à la galerie de Florence consacrée aux portraits de peintres par eux-mêmes (n° 458). Il



Cl. Estieu.

Château de Frederiksborg. — Fontaine monumentale.

Porte cette signature : *Stemmata distinguor et arte. Jacobus d'Agar Seren. pot. Dan. et Nor. regis nobilis aulicus et primarius pictor, his coloribus depinxit A. C. 1693*. Ce portrait a été gravé par Rocco Pozzi. Frédéric IV, successeur de Christian V, confirma notre artiste dans ses dignités et lui fit de riches présents. D'Agar se rendit en Angleterre, où il exécuta un grand nombre de portraits, celui de la reine Catherine, entre autres, et où son fils, C. d'Agar, peintre de portraits comme lui, l'accompagna. Les collections royales de Danemark possèdent naturellement une grande quantité de portraits de cet artiste : portraits de Frédéric I^{er}, roi de Prusse, de sa femme et de sa fille, de grandeur naturelle; portraits de Charles II, roi d'Angleterre et de sa famille, en

mêmes proportions; portrait de Christian V en habit de couronnement, gravé par Hubert Schaten. Les châteaux de Frederiksborg et de Fredensborg sont décorés de tableaux de d'Agar.

Nous sommes moins renseignés sur les œuvres du peintre Gaspard-Antoine de Bois-Clair, né à Lyon, qui, jésuite, adopte la religion réformée pour revenir plus tard, paraît-il, à l'Église romaine. Fort habile dessinateur, dit-on, il exécuta de nombreuses peintures, conservées à Copenhague et au château de Rosenborg, dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions de prédicateur français à la cour, que lui avait conférées Christian V. C'est à la décoration des plafonds du château de Frederiksborg que fut employé, de 1709 à 1717, le peintre Benoit



Cl. Lacroix.

Château de Frederiksborg. — L'entrée principale.

Coiffre, dont la biographie est demeurée aussi obscure que celle du portraitiste F. Lacroix, probablement Français, qui travaillait à Copenhague vers 1730.

D'autres peintres plus illustres, sans s'expatrier, mettaient leurs pinceaux au

service du roi de Danemark : Hyacinthe Rigaud, dès 1691, peignait le portrait du prince royal, plus tard Frédéric IV, alors à Paris; il exécutait, deux ans plus tard, un autre portrait du même personnage et deux copies. Rappelons que Rigaud peignit, en 1691, le portrait de l'ambassadeur de Danemark en France, M. Meyercroon, gravé en 1694 par Vermeulen, et, en 1696, le portrait du comte Christian Gyldenløve, colonel du régiment français royal-danois, que Drevet grava en 1698. Plus tard, Jean-François de Troy exécutait, en 1741, quatre tableaux que lui avait commandés le roi Christian VI : Apollon et Daphné, Pan et Sirinx, Hippomène et Atalante, Pyrame et Thisbé y étaient représentés. Charles Parrocel peignit le portrait équestre du roi de Danemark et trois sujets de batailles : l'un d'eux représentait l'assaut d'une ville, la nuit, la lumière lunaire faisant opposition à l'éclair d'une mine; les deux autres tableaux représentaient des combats de

cavalerie. Louis Galloche, Dandré Bardon, Carle Van Loo et François Boucher exécutèrent pour le même souverain, vers 1750, des compositions allégoriques. Les quatre tableaux de Boucher représentaient les poèmes épique, lyrique, dramatique et pastoral; les quatre compositions de Carle Van Loo personnifiaient la Justice, la Magnanimité, la Prudence et la Valeur. Ils furent exécutés en 1756.

Frédéric V tenta, par les offres les plus flatteuses, d'attirer à Copenhague le peintre Vien, qui sut résister, mais qui exécuta pour ce souverain ami des arts cinq dessus de porte de six pieds sur quatre, représentant : la Force, la Prudence, l'Amour de la patrie, Orphée et Amphion. Il fut plus heureux auprès du peintre Louis Tocqué, qui se rendit deux fois en Danemark, en 1759 et en 1769; il y exécuta les portraits du roi en 1762, de la reine, de la famille royale et de nombreux personnages de la cour, et fut à Copenhague le rival du peintre danois Pilo. Le journal de Wille nous dit : « 10 juillet 1759. Le 10, me vint voir M. Tocqué, pour la première fois depuis son retour de Saint-Petersbourg et de Copenhague, où il avait été appelé pour peindre les souverains de ces pays. Il en est fort content, étant revenu chargé de richesses, de présents et d'honneurs. »

Christian VII, qui monta sur le trône en 1766, semble avoir hérité des goûts artistiques de Frédéric V; ce fut lui qui appela pour la seconde fois Tocqué à Copenhague. Lorsqu'il vint à Paris, en 1768, il fit exécuter son portrait par Michel Van Loo et par un peintre bien oublié, Pierre Pasquier, qui, comme membre et trésorier de la première commission du Muséum, devait jouer plus tard un rôle actif dans la fondation du musée du Louvre. Cet artiste miniaturiste et peintre sur émail fut reçu, en 1769, de l'Académie de peinture et de sculpture en offrant, selon l'usage, les portraits sur émail de Louis XV et de Christian VII; ce dernier figura au Salon de peinture de la même année. Les portraitistes français paraissent avoir été longtemps recherchés en Danemark : l'émigré Hubert Le Monnier, né à Thionville en 1761, demeura longtemps à Copenhague, où il exécuta de



Cl. Lecreux.

Château de Frederiksborg. — La porte royale.

nombreux portraits au pastel et en miniature. Plus tard, Court exposait au Salon de 1841 les portraits du roi Christian VIII et de la reine Caroline-Amélie, pendant la cérémonie du Couronnement ; ces portraits ont été lithographiés par Julien.

Les sculpteurs ne jouirent pas, en Danemark, d'une moindre faveur que les peintres. Abraham-César Lamoureux, né à Lyon en 1664, élève de Nicolas Coustou, fut mandé à Copenhague par Christian V. Il y exécuta, en plomb, de 1681 à 1688, la statue équestre du roi, dont le piédestal est orné de quatre figures allégoriques représentant la Magnanimité, la Gloire, la Sagesse et la Force. Cette statue est actuellement désignée par les Danois sous la dénomi-



Cl. Leclerc.

La statue de Christian V, par Lamoureux.

nation « le Cheval ». Peut-être l'entreprise d'un monument aussi considérable et que l'on confiait habituellement à des artistes éprouvés — car elle présentait alors de grandes difficultés aussi bien pour le travail de sculpture que pour la fonte d'un pareil bloc — était-

elle au-dessus des forces du jeune artiste, qui n'avait que dix-sept ans, quand il en reçut la commande. Christian VI fit venir à Copenhague Louis-Auguste Leclerc, né aux Gobelins, élève de Coysevox, lui conféra, en 1736, le titre de sculpteur royal, et le nomma professeur à l'Académie de Copenhague de 1751 à 1777. Leclerc dessina, en 1766, la place royale de Frédéric à Copenhague, à l'âge, dit Nagler, de soixante-dix-sept ans.

Le plus illustre des sculpteurs français que le Danemark prit à son service est Jacques-François-Joseph Saly, élève de Coustou, né à Valenciennes en 1717, prix de Rome en 1740, qui resta en Italie jusqu'en 1748, puis séjourna à Copenhague de 1754 à 1775 (1), et mou-

1) Natoire écrivait de Rome le 28 mai 1752 : « J'avais su que le S. Saly devait aller en Danemark. Cette occurrence est belle et bonne pour lui, j'en suis bien aise, car il a du mérite. » (*Archives de l'Art français*, t. II, p. 276. — (Voir aussi la lettre de Natoire du 5 juin, même volume, p. 281.)

rut à Paris le 4 mai 1776. Il avait été chargé par sa ville natale de sculpter une statue équestre de Louis XV. « Le succès de la statue de Louis XV, érigée à Valenciennes en 1753, contribua à accroître la réputation de Saly. Ses talents, mis au grand jour par ce monument, portèrent son nom chez l'étranger et le firent désirer en Danemark, pour exécuter en bronze la statue équestre de Frédéric V, qui régnoit



Cl. Revue de l'Art ancien et moderne.

La statue de Frédéric V, par Saly, place d'Amalienborg, à Copenhague.

alors. Le Roi lui ayant permis de l'entreprendre, il y a réussi supérieurement, et l'on voit, avec autant de plaisir que d'admiration, cette statue élevée au milieu d'une magnifique place, sur un piédestal d'ordre dorique, en marbre blanc d'Italie, d'une forme carré-long. Le monarque est couronné de lauriers et vêtu à la romaine. » (*Almanach des Artistes*, 1777.)

La fonte en bronze d'une statue équestre était encore à ce moment une entreprise fort hasardeuse : on sait quelles difficultés durent être vaincues pour la fonte de la statue de Louis XV par Bouchardon. Saly, qui avait représenté Frédéric V en général romain, tenant à la main le bâton de commandement, avait orné le piédestal, à droite et à gauche, des statues du Danemark et de la Norvège, devant et derrière, des figures de l'Océan et de la Baltique. Il fit venir de Paris le célèbre fondeur P. Gor, commissaire des fontes de l'Arsenal, pour couler en bronze ce monument, qui fut érigé par les Etats de Norvège aux frais de la Compagnie Asiatique. L'Académie de San Fernando à Madrid possède la maquette de cette statue.

On comprendra mieux l'importance capitale de ce monument pour l'histoire de la sculpture française, si on se souvient que toutes les statues royales — seules des statues royales furent élevées sur des places publiques au dix-septième et au dix-huitième siècle — équestres ou pédestres, érigées à Paris et dans les grandes villes de notre pays, furent détruites dans la tourmente révolutionnaire, et que, comme statues équestres exécutées par des sculpteurs français, seules les deux statues de Copenhague et le célèbre monument de Pierre le Grand, de Falconet, à Pétersbourg, subsistent actuellement. La statue de Frédéric V fut fort admirée ; elle complète admirablement l'ordonnance de la place Frédéric, dont Leclerc avait donné le dessin. Au reste, dès son arrivée à Copenhague, Saly avait été comblé d'honneurs : le roi ayant transformé, le 31 mai 1754, l'école de dessin de Copenhague, fondée par Christian VI en 1738, en Académie royale de peinture, de sculpture et d'architecture, en nomma Saly directeur, et lui donna ainsi l'occasion de former de nombreux élèves. Grimm, dans sa *Correspondance* (15 décembre 1768), nous raconte que : « pendant les vingt minutes que M. le duc de Duras lui permit de s'arrêter dans les salles de l'Académie (de peinture et de sculpture), Sa Majesté (Christian VII) désira voir le petit faune en marbre, morceau de réception de M. de Saly..... Ce petit faune a de la réputation ; l'Académie, en le montrant au jeune roi, le supplia d'en agréer l'hommage, et Sa Majesté l'accepta. »

Il est permis de supposer que, pendant son long séjour à Copenhague, Saly exécuta de nombreux travaux, et nous pensons que l'on pourrait y trouver, dans les palais royaux et dans les demeures principales des anciennes familles danoises, des œuvres de cet artiste. En France, les bustes de Saly sont souvent attribués à Houdon.

Le seul artiste dont l'influence à Copenhague puisse balancer

celle de Saly est l'architecte Nicolas-Henri Jardin, né à Saint-Germain-des-Noyers en 1728, mort à Paris en 1802. Il obtint le prix de Rome en 1741, mais il ne se rendit en Italie qu'en 1744 et demeura à Rome, comme Saly, jusqu'en 1748. On peut supposer que les deux artistes se lièrent, pendant ces quatre années de vie commune, d'une amitié étroite qui devait avoir une grande répercussion sur leur destinée. Jardin fit à Rome de fortes études d'après les monuments antiques. Reçu membre de l'Académie d'architecture de Paris, il fut appelé à



Cl. Revue de l'Art ancien et moderne.

L'Église Frédéric projetée par L.-H. Jardin. Gravure de Rosenberg, d'après un dessin de Jardin.

Copenhague en 1754 ou 1755, sur la recommandation de Saly, et il y emmena son jeune frère, Louis-Henri Jardin, qui avait tenté vainement, en 1753 et 1754, d'obtenir le prix de Rome d'architecture, ne réussissant qu'à être placé en deuxième et en troisième ligne. Les deux frères furent nommés professeurs de l'Académie d'architecture de Copenhague : Nicolas-Henri reçut bientôt après le titre d'intendant des bâtiments royaux. Cet architecte fournit les plans de l'église royale, fondée par Frédéric V en l'honneur des trois siècles d'existence de la maison d'Oldenbourg. La première pierre fut posée en 1758. Bien que ce monument ne fût pas terminé quand Jardin revint en France — il devait demeurer très longtemps inachevé — il con-

tribua beaucoup à accroître la renommée de Jardin et lui valut le ruban de l'ordre de Saint-Michel. « C'est, dit Patte, une rotonde plus grande que notre dôme des Invalides..... elle est toute construite en marbre blanc tiré des carrières de Norvège ; les bases, les chapiteaux



Cl. Estieu.

L'Eglise de Frédéric, dite « Eglise de marbre », par N.-H. Jardin.

corinthiens et autres ornements seront de bronze doré..... » La façade de l'église royale de Frédéric Va été gravée en 1763 par Rosenberg et en 1765 par Haas.

Jardin construisit en outre le château de Bernsdorf, à Jaegersborg, et le palais d'Amaliegade.

On vante surtout de lui la salle des Chevaliers

du château de Christiansborg, à Copenhague. Il fournit des projets de décorations, d'arcs de triomphe, etc..., et dessina le catafalque de Frédéric V, qui a été gravé. Il construisit le palais du comte de Moltke, avant de revenir en France, en 1771.

Nous pourrions citer encore quelques artistes qui se rendirent en Danemark ou qui exécutèrent en France divers travaux pour des Danois : comme, par exemple, le graveur Barthélemy Rogues, qui grava plusieurs vues de monuments de Copenhague en 1745 et 1746, et publia *les Délices du Danemark*, en 1747 ; comme Pajou, qui exposa au Salon de 1765 le modèle d'une pendule de quatre pieds de hauteur, représentant le Génie du Danemark protecteur de l'Agriculture, du Commerce et des Arts, destinée à Frédéric V ; comme Guitair, qui grava les premières cartes publiées par la Société des Sciences de Danemark sur l'île Seeland. Il eut comme élève le graveur danois Théod.-Godfried-Nicolas Angelo, né en 1767 ; comme M^{lle} Marie-Jeanne Crevoisier, peintre de portraits au pastel et miniaturiste, née en 1755, qui épousa le graveur danois Clemens ; comme, enfin, David

d'Angers, qui sculpta pour Copenhague un buste colossal de l'illustre chimiste Berzélius, ou Edouard-François André, dessinateur de jardins, qui créa le parc du comte de Frijs, à Frijsenborg. On pourrait encore trouver bien des liens artistiques entre les deux pays, mais nous ne signalerons plus que deux ou trois faits qui paraissent indiquer que la céramique française a pu exercer une certaine influence sur le développement de la céramique danoise. Déjà, dans les Mémoires du duc de Luynes, à la date du 14 janvier 1758 (t. XVI, p. 328), on peut relever ce passage : « Le Roi vient de faire un présent d'un service de Sèvres au roi de Danemark ; ce service a été fait à Vincennes et à Sèvres ; c'est

ce qu'on appelle présentement de la porcelaine de France. La marque est *L. L.* entrelacées en triangle. Ce service est extrêmement complet ; la porcelaine est vert et or. Cette couleur verte et la bleue, que quelques-uns trouvent plus belle encore, augmentent prodigieusement le prix. Il y a huit douzaines d'assiettes qui coûtent 60 livres pièce ; le reste à proportion. » A ce présent, fait à Frédéric V, vint s'ajouter un autre don de Louis XV à Christian VII, qui, pendant son séjour à Paris, reçut en novembre 1768 un grand service de Sèvres, pâte tendre, fond lapis caillouté, composé de 180 pièces, auxquelles on ajouta 197 pièces au mois de juillet suivant, afin de compléter le service qui représentait une valeur de 32918 livres. Le buste du roi et diverses pièces furent offerts aux seigneurs de la suite. Le roi de Danemark reçut en outre trois tableaux peints sur porcelaine de Sèvres : un sujet militaire et deux copies de tableaux de Pierre et de Van Loo, estimés 2520 livres. En visitant les Gobelins en 1768 (29 octobre), Christian VII reçut une tapisserie représentant Esther et Assuérus, d'après Carle Van Loo.



Cl. Lecreux.

Copenhague. — Amaliegade.

Christian VII était un grand amateur de porcelaine. Il encouragea, comme l'avait fait avant lui Frédéric V, la manufacture de porcelaine que le Français Fournier avait fondée à Copenhague, où il employa comme peintres Gylding, Seipsius et Ruch, et qui eut une très grande influence sur le développement artistique du pays. On sait avec quelle merveilleuse splendeur l'art de la céramique s'épanouit en Danemark. Depuis longtemps, par son originalité, la grâce de son décor et la qualité de sa matière, la porcelaine de Copenhague est justement appréciée et admirée par le public français.

Les relations artistiques entre les deux pays sont devenues si étroites et si fréquentes au dix-neuvième siècle, qu'il n'est plus possible



Cl. Estieu.

Le Musée Jacobsen. — Glyptothèque de Ny Carlsberg.

d'en énumérer toutes les manifestations. Est-il nécessaire de rappeler l'admirable glyptothèque fondée à Copenhague par M. Jacobsen, où ont été réunies les œuvres les plus célèbres des sculpteurs français du dix-neuvième siècle, depuis Chinard jusqu'à Maillol,

depuis David d'Angers jusqu'à Rodin ? Cet admirable musée, installé de façon si élégante et si pratique, est actuellement d'une telle richesse en sculpture française qu'on ne pourrait certainement citer ailleurs, peut-être même en France, un ensemble pareil et qu'il deviendra un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui voudront connaître dans tout son développement l'admirable épanouissement de notre école de sculpture moderne. N'oublions pas aussi que ce Musée conserve « la Mort et le Bûcheron », de J.-F. Millet, émouvant tableau exécuté par le maître au moment de sa plus grande misère, lorsque des idées de suicide le hantaient ; il est contemporain de « l'Angélus », et fut injustement refusé au Salon de 1859, ce qui provoqua alors une véhémence polémique.

Grâce à la munificence de M. Jacobsen, une Exposition de Beaux-

Arts avait eu lieu en 1888 à Copenhague. Nos artistes y participèrent en grand nombre. Le Comité d'organisation était composé de la façon suivante : Président d'honneur, M. Pasteur, de l'Académie française ; Président, M. Antonin Proust ; Secrétaire, M. Georges Petit ; Membres, MM. Bailly, Barrias, Albert Besnard, Carolus Duran, Cazin, Chapu, Cormon, Delaplanche, Paul Dubois, Falguière, Charles Garnier, Gautherin, Jacobsen, Klein, Krøyer, Lisch, Magne, Meissonier, A. Mercié, Puvis de Chavannes, Roll. C'est assez dire que cette exposition avait reçu la collaboration de toutes nos gloires artistiques. La section artistique était organisée comme annexe à une expo-

sition universelle pour les pays Scandinaves, on y adjoignit une section pour les industries d'art décoratif de tous les pays d'Europe. La Russie adhéra d'enthousiasme. L'Allemagne y fut représentée officiellement. L'Autriche, l'Angleterre envoyèrent des objets empruntés à leurs musées. L'Italie délégua un commissaire spécial. La France, tout absor-

bée alors par la préparation de l'Exposition de 1889, ne pouvait accepter de prendre part officiellement à cette manifestation. Mais M. A. Proust, alors président de l'Union centrale des Arts décoratifs, accepta, sur l'invitation de M. Krog, le dévoué directeur de la Manufacture royale de Copenhague, vice-président du comité danois, d'organiser la participation française à cette exposition des Arts appliqués à l'Industrie. M. Mercier fut plus spécialement chargé de l'organisation matérielle de cette entreprise, et c'est à lui que nous devons les détails que nous publions ici. L'idée fut très favorablement accueillie ; en quelques semaines les adhésions affluèrent. Les marchandises furent gratuitement transportées du Havre à Copenhague par



Cl. Lecœur.

Le Musée Jacobsen. — Le jardin d'hiver.

un navire danois. Les exposants étaient tous des notables dans leur industrie : Christoffe, Boin-Taburet, Froment-Meurice, Barbedienne, Viau, Moreau frères, Plon et C^{ie}, Quantin, A. Lévy, André Daly, Delagrave, Dienst, Leprince-Ringuet, Soubrier, Paul Soyer, Charles Jean, Emile Gallé, Pleyel-Wolff, Marius Michel, Legrand frères, Michelet, Mieusement, etc., envoyèrent leurs œuvres les plus précieuses.

L'Union centrale des Arts décoratifs tint à honneur d'être dignement représentée à cette fête artistique. Elle avait installé, grâce aux soins et à la diligence de M. Mercier, deux importantes vitrines d'objets d'art moderne, deux autres de reproductions galvanoplastiques, alors

que les plus séduisants modèles de son atelier de moulage étaient disposés sur les parois. Elle avait en outre obtenu le concours des Manufactures nationales. Les Gobelins et Beauvais avaient orné de tentures le Salon d'honneur de la Section française; Sèvres avait envoyé ses plus belles porcelaines, qui fu-



Intérieur du Musée Jacobsen.

Cl. Lecerue.

rent si goûtées que plusieurs objets furent vendus jusqu'à quatorze fois. Des vases et une coupe de la Manufacture de Sèvres furent offerts par le Ministre de France au Roi qui les avait particulièrement admirés.

L'Exposition ouvrit le 18 mai 1888. Elle était installée dans un palais bien aménagé et construit pour cet usage dans le jardin de Tivoli. Elle fut fréquentée assidûment par les habitants de la ville, de la province et par les étrangers. Elle ferma ses portes le 2 octobre. La Famille royale de Danemark y faisait de nombreuses visites; elle y accompagnait souvent ses hôtes princiers. Un des premiers visiteurs fut l'empereur Guillaume II, qui faisait alors ses visites d'avènement au trône; le prince Henri de Prusse, le roi Oscar II de Suède, le roi et la reine de Saxe, le roi de Grèce, le prince et la princesse royale de Suède s'y rendirent. Des relations très cordiales s'établirent entre

Français et Danois. Elles devaient, dans la suite, trouver dans des manifestations semblables l'occasion de se resserrer encore.

L'année suivante, à l'Exposition universelle de Paris, les envois du Danemark furent très admirés, et le succès remporté par la Manufacture royale de porcelaine de Copenhague fut triomphal. Nous avons retrouvé, dans les revues spéciales, un écho de l'admiration unanime que provoquèrent ses produits. Après un examen peu favorable des Manufactures de céramique étrangères, Edouard Garnier, un fin connaisseur en la matière, écrivait dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1889, t. II, p. 343) : « Il nous faut cependant faire une exception pour la Manufacture royale de Copenhague, dont l'exposition, véritablement belle, a été comme une sorte de révélation inattendue et apporte, pour ainsi dire, une note nouvelle dans l'art de la porcelaine.

» Et pourtant, au point de vue exclusivement céramique et sous le rapport du métier, rien n'est plus simple que ces porcelaines qui, dès le

premier jour, ont excité une si grande admiration : un peu de bleu, quelques taches vertes, parfois un indice de rouge, de minces filets d'or en relief et c'est tout. Mais ce bleu est si tendre, si délicat et l'on pourrait presque dire si distingué, le vert et le rouge si doucement harmonieux, la matière si belle, et ce peu est employé avec une entente si complète de la décoration, une sûreté de dessin si grande, et, dans certains cas, avec une audace si étonnante, que cela a suffi à M. Krog, l'habile artiste qui est à la tête de la Manufacture, pour exécuter les œuvres absolument remarquables qui sont appelées à rester longtemps dans le souvenir de tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent aux arts du feu... »



Cl. Lecreux.

Musée Jacobsen. — Sculptures antiques.

Ce jugement de la première heure n'a pas été démenti depuis. Dans la revue *Art et Décoration*, où si souvent a été vantée la belle qualité des œuvres de céramique danoise, M. Emile Molinier écrivait en 1897 (t. II, p. 1 et 2) : « Les porcelaines dures de Copenhague furent à l'Exposition de 1889 une sorte de révélation : tout le monde voulut posséder quelque échantillon de ces charmants bibelots au décor bleu, gris ou violacé, appliqué d'une façon magistrale sur une admirable matière..., la porcelaine de Copenhague sera une des plus belles pages de l'histoire céramique du dix-neuvième siècle... »

Le succès de 1889 se renouvela en 1900. Il fut unanime et éclatant,



Le Musée national.

Cl. Estieu.

et nous n'en retiendrons comme preuve que ce coquet magasin où depuis ce moment est exposée dans Paris la porcelaine de la Manufacture royale de Copenhague. N'est-ce pas là une manifestation permanente de l'accueil qu'avaient reçu en

France les produits de céramique danois ? En 1900, on s'était vivement intéressé à cette technique nouvelle des givrés, qui laissent à l'action hasardeuse du feu le soin de décider de la décoration des pièces. On ne peut nier que les produits de la céramique danoise n'aient exercé, aussi bien par leur décor que par leur charmante coloration, une très heureuse influence dans la rénovation de notre Manufacture de Sèvres.

Dans un autre domaine artistique, à l'Exposition du Livre organisée en 1894 par M. Lucien Layus, le Danemark avait remporté à Paris un grand et légitime succès. M. Jules Mercier était le commissaire adjoint et M. Chr. Host le secrétaire du comité de la collectivité danoise. On n'a pas oublié cette belle exposition danoise dont un catalogue artistique peut raviver le souvenir. Le Musée des Arts décoratifs de Paris conserve, du reste, des reliures achetées alors aux Danois ; quelques-unes furent exécutées à l'École du Livre à Copenhague (fondée l'année précédente) : leur décoration est obtenue par la réper-

tition et l'heureuse disposition d'un motif très simple, comme un rond, une équerre, etc., arrangé selon la fantaisie et l'idée de l'élève. Les reliures de J.-L.

Flyge, de Kyster furent vivement admirées, comme les dessins originaux de Hansen, de Henningsen, etc., dans la section relative à l'illustration du livre qui avait été très heureusement jointe à l'Exposition.

Il ne faut pas croire cependant

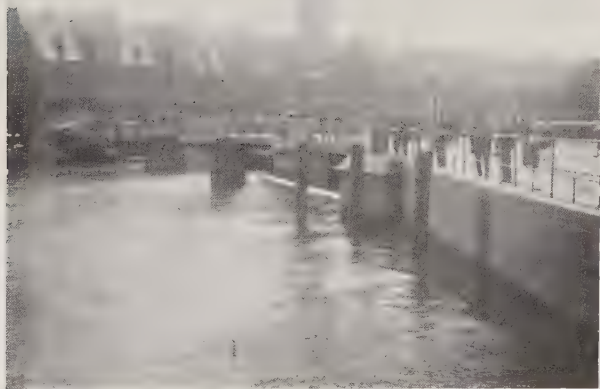
que ce soit seulement dans ce domaine restreint de la céramique et du livre que le Danemark se soit dans le cours du dix-neuvième siècle im-



Le Théâtre Royal.

Cl. Lecreux.

posé à notre admiration. Le grand sculpteur Thorvaldsen eut chez nous des admirateurs enthousiastes, et les sections des Beaux-Arts danois ont toujours été visitées avec un vif intérêt à nos expositions universelles. Nous en trouvons le témoignage impartial et documenté dans le beau rapport de M. Léonce Bénédicté, conserva-



La Bourse.

Cl. Lecreux.

teur du Musée du Luxembourg, sur l'Exposition de 1900. « La Section danoise était vraiment un des meilleurs endroits de l'exposition des

Beaux-Arts. Des qu'on y pénétrait, on était saisi par un sentiment d'aise tout particulier et par un vif intérêt. Avant même d'avoir pris contact intime avec toutes ces toiles, on se sentait dans une atmosphère calme, paisible, recueillie, où respirent d'honnêtes gens, sincères, simples, probes et cordiaux. A tous les coins, des scènes tranquilles, des vues d'intérieurs animés par un ou deux personnages, quelques portraits expressifs mais sans prétention, des paysages pénétrants, mais modestes. On passait avec une attention renouvelée d'un tableau à l'autre... » Telle était l'impression d'ensemble, qu'inspirait la Section danoise des Beaux-Arts à l'Exposition de 1900, où se trouvaient des œuvres de M. P.-S. Krøyer, de M. V. Johansen, de M. J. Paulsen, de M. P. Ilsted, de M. Achen, de M^{me} Anna Ancher, de M. Thomsen, de M. Trumingen, de M. W. Hammershoj et de tant d'autres peintres, sans oublier les sculpteurs Bissen, Stein et Aarsleff; plusieurs de ces maîtres sont des exposants réguliers de nos Salons annuels.

On voit quelle longue tradition d'échanges artistiques et de sympathies réciproques continuait l'Exposition française d'Art décoratif organisée à Copenhague en 1909.

CHAPITRE II

La préparation de l'Exposition.

Origine et but de l'Exposition. — Le Ministre de France met en relations la Section danoise de l'Association franco-scandinave et le Comité français des Expositions à l'étranger. — La Commission française d'organisation et les Présidents des cinq sections. — S. M. la Reine de Danemark accorde son haut patronage. — Propagande et organisation. — Les exposants ne sont admis que sur invitation envoyée aux principaux artistes décorateurs, industriels d'art et artisans. — Subventions et budget. — Participation des manufactures nationales.

L'Exposition française d'Art décoratif de 1909 restera, dans l'histoire des relations intellectuelles et artistiques des deux pays, comme l'un des plus heureux événements. L'honneur d'en avoir pris l'initiative revient à la Section danoise de l'Association franco-scandinave, si active, dont M. le Chambellan Jacob Scavenius, ancien Ministre, est le très distingué président.

Notre dévoué Ministre de France à Copenhague, M. le comte Horric de Beaucaire, s'empresse de lui donner son appui et de soumettre ce projet au Secrétaire général et au Président de la Commission d'initiative du Comité français. C'était, en effet, un excellent moyen de resserrer les liens d'amitié séculaire et de sympathie réciproque entre deux nations qui, même dans le domaine restreint de l'Art décoratif, peuvent beaucoup gagner à se mieux connaître et à se fréquenter davantage.

MM. S. Pichon, Ministre des Affaires étrangères, et Jean Cruppi, Ministre du Commerce et de l'Industrie, s'intéressaient dès l'origine à ce projet et envoyaient officieusement à M. Emile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger, en août et septembre 1908, le Règlement de l'Exposition que les Danois pensaient pouvoir ouvrir le 15 janvier 1909, un projet de classification, la liste des

Comités danois d'organisation et le plan du Palais de Charlottenborg.

La Commission d'initiative du Comité français était immédiatement convoquée par son président, M. Lucien Layus. Aussi bien son avis ne pouvait être douteux pour ceux qui connaissent le dévouement aux intérêts économiques français, l'activité toujours féconde de notre Comité dont les services ont pu être si souvent et si indiscutablement



L'Exposition de Copenhague : Vestibule d'honneur (Frises de M. A. Duthoit).

signalés. Ne s'agissait-il pas, en cette circonstance, de montrer et de mieux faire connaître l'art décoratif français dans ce pays si sympathique à nos idées comme à notre art, mais dont l'éloignement et la séparation par d'autres pays doués d'une grande force d'expansion intellectuelle et commerciale, rendaient les relations anciennes de plus en plus rares et difficiles.

Une visite à Paris du comte Horric de Beaucaire et de MM. Hasselbalch et Ingwersen, président et secrétaire général du Comité danois, permettait aux représentants des deux pays de se mettre d'accord sur les grandes lignes de ce projet, et M. Emile Dupont pouvait, le 9 octobre 1908, aviser MM. Pichon et Cruppi que le Conseil de

Direction du Comité français des Expositions à l'étranger avait, dans sa séance du 7, décidé l'organisation de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague, dont l'ouverture était remise à juin 1909.

La première Commission française immédiatement constituée comprenait un Bureau composé de MM. Lucien Layus, président ; G.-Roger Sandoz, vice-président ; Jean Guiffrey, secrétaire général ; Gabriel Cognacq, trésorier, et cinq Comités de Sections présidés par MM. Jules Hetzel pour les *Arts graphiques*, Louis Harant pour les *Arts céramiques*, Fernand de Ribes - Christoffe et Georges Raingo pour les *Arts du Métal*, Charles Jeanselme pour les *Arts du Bois et de l'Ornementation de l'Habitation*, Léon Perdoux pour les *Arts de la Femme*. Les différents services étaient assurés



Cl. Lecreux.

Copenhague. — Le Marché aux fleurs.

par MM. Maurice Estieu, délégué, Joseph de Montarnal, architecte, et Edmond de Brevans, secrétaire administratif. MM. Cheminais et Palmeiro étaient désignés comme agents généraux.

Malgré le grand effort fait les années précédentes à Saint-Louis, à Liège, à Milan, à Londres, à Saragosse, malgré la lassitude qui se manifestait chez certains industriels et la crise mondiale qui frappait plus spécialement le commerce de luxe, la Commission se mettait activement au travail, encouragée par l'avis officiel qui lui parvenait le 3 décembre 1909, que S. M. la Reine de Danemark acceptait gracieusement le haut patronage de l'Exposition.

Nombreuses furent les séances du Bureau et de la Commission pour trouver pratiquement le moyen de présenter à Copenhague nos artistes, nos industriels, nos artisans unis sous un seul drapeau pour concourir à l'œuvre commune tout en restant chacun dans son domaine propre. M. Jean Cruppi, Ministre du Commerce, s'y fit représenter par

M. Marcadet, chef du Bureau des Expositions, et le comte Horric de Beaucaire tint à présider lui-même la première réunion plénière du 11 décembre 1908 : il insista tout particulièrement sur les raisons économiques et nationales qui rendaient cette Exposition si désirable, et sur l'intérêt qu'avait la France à présenter les œuvres de ses artistes décorateurs et de ses industriels d'art à un public instruit, éclairé, très ouvert aux idées les plus modernes.

Le 25 janvier 1909, le Comité français, suivant ses usages, adressait à ceux de ses membres qui y étaient plus particulièrement inté-



Cl. Lecreux.

Copenhague. — Le Marché au poisson.

ressés, une première lettre (1) les avisant que l'*Exposition française d'Art décoratif* aurait décidément lieu à Copenhague, au Palais royal de Charlottenborg, dans l'été de 1909, sous le haut patronage de S. M. la Reine de Danemark, la présidence d'honneur de S. A. R. la princesse Valdemar, la

présidence d'honneur des Ministres des Affaires étrangères et du Commerce et de l'Industrie des deux pays, la vice-présidence d'honneur de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts et des Ministres de France à Copenhague et de Danemark à Paris.

Les futurs exposants étaient avisés que l'Exposition se trouverait en plein cœur de la ville et pourrait disposer des salles du Palais royal de Charlottenborg habituellement réservés aux Salons danois. Il ne devait y avoir ni jury, ni récompenses ; d'autre part, les locaux disponibles étant particulièrement restreints, 1 200 mètres carrés environ, les Comités étaient invités à n'admettre qu'une élite et à procéder par

(1) Voir, aux Documents annexes, la lettre-circulaire du 25 janvier 1909.

voie d'invitations personnelles adressées aux plus qualifiés de nos industriels et de nos artistes décorateurs.

Dès l'origine, le Gouvernement danois avait constitué l'Exposition



S. M. la Reine de Danemark.
Plaquette par Emile Vernier. (Encadrement par Becker.)

en entrepôt réel de douane et la Commission du Budget du Rigsdag avait adopté la proposition présentée par le Ministre de l'Intérieur

danois d'accorder une subvention de 10 000 couronnes (environ 14 000 francs) à l'Exposition française d'art décoratif, tout en exprimant l'espoir que le Gouvernement français exposerait à Copenhague le produit de ses Manufactures nationales et voterait une subvention à l'Exposition comme le Parlement danois venait d'en prendre l'initiative.

Dès l'origine un *capital de garantie* avait été constitué par la Commission française d'organisation, mais très délicate était la question



Vitrine de S. A. R. la Princesse Valdemar.

financière, car il était difficile de trop surcharger le prix des emplacements réservés aux industriels : la Commission française croyait donc pouvoir compter et sur une importante subvention du Parlement français qui serait spécialement réservée aux artistes, et sur une participation à forfait aux frais des exposants de la part de la Commission exécutive danoise à laquelle seraient laissés tous les bénéfices éventuels de l'Exposition, le Comité français des Expositions à l'étranger

ne pouvant statutairement courir aucuns risques de gain ou de perte dans les Expositions auxquelles il prend part.

Et la Commission française marchait bravement, voulant, aussitôt reçues les adhésions de nos principaux industriels d'art, faire aux artistes et à leurs œuvres la place à laquelle ils avaient droit dans les Comités et dans les installations.

La *Société des artistes décorateurs* était alors le seul groupement de ce genre existant en France ; depuis sa fondation, et sous les prési-



Vitrine de l'Union centrale des Arts décoratifs.

dences successives de MM. Dubufe, Edme Couty, Emile Vernier, elle avait, d'accord avec le Comité français des Expositions, organisé d'importantes manifestations aux Expositions de Saint-Louis, Liège, Milan et Londres, sans oublier ses Salons annuels du Musée des Arts décoratifs.

M. Emile Vernier et ses dévoués collègues comprirent immédiatement le grand intérêt national qu'il y avait pour la France à montrer à Copenhague dans toute son ampleur l'art décoratif français ; une

seconde place de vice-président était donc créée pour le président de la Société des Artistes décorateurs, en même temps que son secrétaire, M. Guilleré, était nommé secrétaire de la Commission française et que vingt-cinq de ses membres étaient répartis dans les divers Comités sur l'autorisation exceptionnelle du Conseil du Comité français. En outre, M. Bellery-Desfontaines était nommé vice-président de la Section des Arts graphiques; M. Frédéric Vernon, vice-président de la Section de la Bijouterie et de la Médaille; M. Pierre Selmersheim et M. Louis Bigaux, vice-présidents des Arts du Bois et de l'Ornementation de l'Habitation; enfin, M^{me} Ory Robin, vice-présidente des Arts de la Femme.

Pour permettre à tous les artistes décorateurs l'accès le plus large à l'Exposition de Copenhague, un comité de patronage français était formé des présidents du Comité français, des récentes Expositions, de la Société des Artistes français, de la Société nationale des Beaux-Arts, du Salon d'Automne, de l'Union centrale des Arts décoratifs et de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie; on priait en outre M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts de bien vouloir accepter la vice-présidence d'honneur de l'Exposition.

Les artistes étaient invités par le Comité, et le principe de leur coopération matérielle aux frais généraux fut unanimement approuvé par eux par le paiement à forfait d'un droit de 25 francs. Les charges d'assurances restaient à la charge des artistes; les frais d'emballage, de transport et d'installation étaient couverts par le Comité. Toutefois, des délégués des artistes exposants devaient surveiller la remise des objets à l'emballeur désigné. Ne pourraient bénéficier de ces avantages que les artistes ne payant pas patente, les autres étant assimilés aux industriels.

Pour les ensembles décoratifs, le Comité donnerait aux artistes une aide pécuniaire, couvrant autant que possible leurs frais d'installation.

Deux collectivités spéciales étaient aussi décidées pour faire place à l'Exposition des graveurs en médailles, ainsi qu'à celle des Dessinateurs humoristes dont la collaboration est si précieuse à nos industries graphiques.

Ces différentes conditions, acceptées à l'unanimité par les deux Comités, étaient, par une lettre d'invitation (1) en date du 15 mars, communiquées à tous les lauréats des sections d'art décoratif des grands Salons annuels, aux principaux artistes décorateurs remarquables

1) Voir cette circulaire aux Documents annexes.

dans les récentes Expositions, et à tous les membres de la Société des Artistes décorateurs.

A cette époque, une nouvelle association se créait à Paris sous la présidence de l'homme qui restera le Benvenuto de nos générations. Le Comité français des Expositions à l'étranger et la Commission française de l'Exposition de Copenhague proposaient immédiatement à la *Société de l'Art décoratif français* de désigner, pour entrer dans les Comités, un certain nombre de ses membres qui, tous, avaient d'ailleurs été déjà individuellement invités. Si cette proposition était acceptée, de nouvelles places seraient créées dans le bureau supérieur et dans les bureaux des sections en faveur des membres de la nouvelle Société. Nous aurions été heureux et fiers d'avoir comme nouveau vice-président de l'Exposition l'éminent président de la *Société de l'Art décoratif français*.

Malgré toute notre bonne volonté, malgré tous nos désirs, nous n'avons pas réussi à nous attacher la collaboration de ce nouveau groupe. Il

nous répondit que, d'après son avis, les œuvres artistiques ne sauraient être, aux Expositions, « mélangées avec les produits commerciaux sans préjudice pour les artistes et pour le pays ».

Il fut très regrettable que d'aussi remarquables artistes, comprenant mal l'intérêt national qu'il y avait à présenter à l'étranger l'art décoratif français dans toute sa force et son ampleur, se soient ainsi séparés de la majorité de leurs confrères. Aussi bien nous croyons être certains que pareil malentendu ne se reproduirait plus aujourd'hui, et que dans une circonstance similaire nous trouverions tous les Français réunis pour présenter les œuvres de notre art au delà



Vase de Georges Bourgeot.
Sellette sculptée par Croix Marie.

de nos frontières, qu'elles soient exposées par l'artiste, par l'industriel ou par l'artisan qui y collaborèrent.

Mais, si pénible que fût cet incident pour la Commission d'organisation, il ne fut rien auprès des difficultés qu'elle avait eu à combattre en avril 1909, complications si graves qu'elles vinrent un moment compromettre l'œuvre entreprise et remettre en question l'existence même de l'Exposition de Copenhague.

En effet, le Parlement danois avait généreusement voté la subvention dont nous avons précédemment parlé, mais il mettait comme condition à son versement que les Manufactures nationales françaises

participeraient à l'Exposition et que notre gouvernement obtiendrait des Chambres une importante subvention. Or, les événements politiques empêchaient à ce moment le Parlement français même d'examiner simplement le projet de participation, d'ailleurs



Cl. Lecœur.

Copenhague. — Le Marché au poisson.

bien réduit, qui lui était proposé ; quant à la somme espérée de la Commission danoise, après nouveaux calculs de sa part, il n'y fallait plus compter..... Et tout notre budget s'effondrait comme un simple château de cartes, en même temps que, surmené, notre dévoué président était gravement atteint de la grippe et devait abandonner tout travail pendant quelques semaines.

Il fallait sortir de cette impasse : une loyale explication avec M. Engelstedt, vice-consul du Danemark à Paris, et avec M. Karl Mantzius, délégué de MM. Hasselbalch et Ingwersen, président et secrétaire général danois, dissipait tous malentendus entre les deux Commissions d'organisation, et devant l'insistance et l'opiniâtreté de MM. Emile Dupont et G.-Roger Sandoz, président et secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger, notre Conseil des Ministres, sur les rapports de MM. Pichon, Cruppi, Doumergue,

Dujardin-Beaumetz, qui avaient toujours soutenu notre initiative, comprit qu'il fallait absolument, ne serait-ce que pour le principe, obtenir du Parlement le vote d'une subvention. Il s'engagea donc formellement à la solliciter avec l'appui des rapporteurs généraux du budget à la Chambre des Députés et au Sénat.

Le Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger ne craignit pas de se porter garant de ces promesses envers le gouvernement danois et de faire les avances nécessaires, et c'est ainsi que furent rendus exécutoires les votes du Parlement danois et que purent être préparés, malgré le peu de temps disponible, les expositions de nos Manufactures nationales et de nos Artistes décorateurs.

Ce n'est, en effet, qu'au moment même de son inauguration que fut définitivement votée la minime subvention de 20 000 francs accordée à forfait par notre Parlement à l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague : sur cette somme, 8 000 francs étaient réservés aux manufactures des Gobelins, de Beauvais et de Sèvres et 2 000 à la Monnaie Quant aux 10 000 francs restants, ils vinrent s'ajouter aux 14 000 francs du Parlement danois, et ces 24 000 francs furent exclusivement affectés à l'installation des artistes, le supplément des dépenses restant à la charge de la Commission française.

Sur la proposition de M. G.-Roger Sandoz, il fut décidé qu'une section d'humoristes serait constituée à l'Exposition de Copenhague, comme annexe des Arts graphiques. MM. Willette, Léandre, Maurice Neumont et leurs collègues apportèrent le plus cordial empressement à faciliter cette entreprise, qui fut accueillie très favorablement par la Société des humoristes. Deux salles furent exclusivement réservées à cette section originale, et elles reçurent de nombreux visiteurs. Un

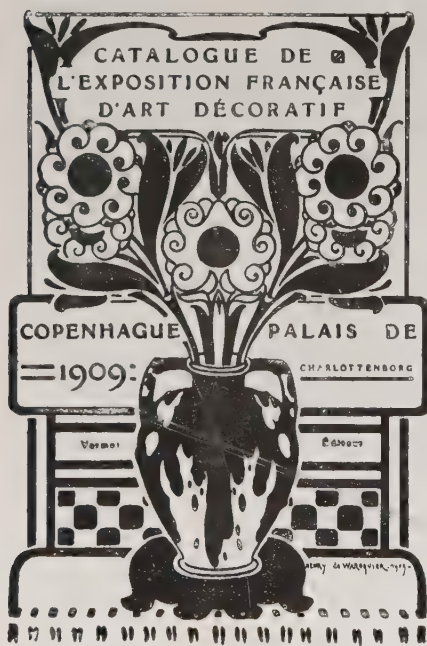


A. Willette. — L'Amour espiègle.

catalogue spécial, illustré de dessins de Willette, Léandre et Maurice Neumont, fut édité et gratuitement distribué.

Il avait été convenu dès longtemps que le catalogue de cette Exposition présenterait un caractère artistique et, dès la première heure, le Bureau de la Société des Artistes décorateurs avait mis le plus grand empressement à apporter à cette œuvre son concours dévoué. Les éléments décoratifs de ce catalogue furent arrêtés par MM. Lucien Layus, G.-Roger Sandoz, Jean Guiffrey et Guilleré. M. Bellery-Desfontaines mit à la disposition du Comité des frises décoratives et des

motifs typographiques qu'il avait composés ; M. Bourgeot offrit de compléter par des dessins les éléments décoratifs qui pourraient manquer. M. de Waroquier, enfin, voulut bien se charger de surveiller la disposition et l'exécution du catalogue, fournir le dessin de la couverture tirée en trois tons, et exécuter le modèle de la carte d'invitation. Enfin M. Vermot mit la plus grande obligeance à imprimer et à fabriquer ce catalogue. Ainsi, par la bonne volonté, l'aimable empressement de tous, furent groupés ou composés les divers éléments du Catalogue de l'Exposition de Copenhague qui fut très remarqué, très apprécié, et qui restera un souvenir gracieux de cette manifestation artistique.



La couverture du catalogue. — Dessin de de Waroquier.

L'emballage et le transport des œuvres d'art exposées par le Musée des Arts décoratifs, par les artistes décorateurs et par les humoristes étaient à la charge du Comité français, qui s'adressa à M. Chenue pour remplir cette mission délicate. Tous les objets arrivèrent sans accident à Copenhague, où, à la fin de l'Exposition, des employés de la maison Chenue vinrent les emballer de nouveau pour le retour en France. Ces délicates manutentions d'objets fragiles et précieux furent faites avec la plus grande habileté. M. Chenue sut s'acquitter de sa mission avec son zèle habituel et ne démentit pas sa réputation.

Suivant l'usage du Comité français, M. Lucien Layus organisa à Copenhague un détachement de la douane française, entretenu aux frais du Comité français des Expositions à l'étranger, pour faciliter, à la satisfaction de tous, le fonctionnement de ce rouage important. M. le Ministre des Finances et M. le Directeur des Douanes désignèrent pour la diriger M. Vuillaume, qui déjà avait su faire apprécier souvent, dans des circonstances semblables, ses qualités de dévouement et d'activité. Il remplit ce poste à Copenhague avec le même zèle, la même urbanité qu'à Liège, à Milan et à Londres.

M. Sartiaux accorda la gratuité pour le trajet de retour des marchandises de l'Exposition de Copenhague sur le réseau de la Compagnie des Chemins de fer du Nord. Les exposants purent encore bénéficier des réductions consenties par nos agents généraux, que précisait la circulaire jointe aux pièces annexes, et MM. Cheminais et Palmeiro adressaient le 3 juin 1909 à Copenhague le connaissance des premiers colis expédiés la veille.

Ainsi se constituaient, se formaient, s'assemblaient et se précisaient tous les éléments qui devaient donner à l'Exposition de Copenhague sa haute signification artistique et nationale.

CHAPITRE III

Installation et description de l'Exposition.

Le palais de Charlottenborg. — Dispositions générales. — Installation et description de l'Exposition : manufactures nationales, monnaies et médailles, arts graphiques, arts céramiques, arts du métal, arts du bois et ornementation de l'habitation, arts de la femme, dioramas.

Comme nous l'avons dit, le palais de Charlottenborg était désigné pour abriter l'Exposition française d'art décoratif. Ce palais est le siège de l'Académie des Beaux-Arts. La galerie de peinture y était autrefois installée avant que le musée actuel eût été construit en 1895. Des expositions de tableaux y sont organisées annuellement au printemps, dans les salles mêmes qui devaient être affectées à l'Exposition.

Cette circonstance n'était pas sans inquiéter à l'origine les membres du Comité français qui avaient le plus vif désir de présenter un ensemble mis au point et terminé pour le jour de l'inauguration primitivement fixé au 25 juin. Trois semaines paraissaient être le temps strictement indispensable pour les aménagements des vingt salles et le placement des objets. Il était donc de toute nécessité que l'emplacement fût remis, dès le début de juin, à M. de Montarnal, l'actif architecte du Comité français chargé de l'installation de l'Exposition de Copenhague, et à MM. Cheminais et Palmeiro, nos agents généraux.

Ces salles occupent toute une aile du palais. Elles sont situées au premier étage et comprennent une galerie centrale divisée en cinq travées et, sur les côtés, douze salles à jour latéral, et une salle à jour d'en haut. Deux salles étaient en outre réservées au bureau et au matériel. L'ensemble représentait environ 1 200 mètres superficiels ; aussi bien par ses proportions que par ses conditions d'éclairage, il se prêtait admirablement à la présentation des objets précieux et délicats que l'on comptait y placer. De plus, la construction solide et depuis

longtemps éprouvée du palais, son excellent état d'entretien, diminuaient dans la plus grande mesure les risques de tous genres et donnaient toute confiance aux collectionneurs et aux exposants.

Dès le début de l'organisation, afin d'éviter toute surprise et tout malentendu pour l'avenir, sont arrêtées d'un accord commun les condi-



Salon des Manufactures nationales.

tions et les charges de l'installation. Le 13 janvier 1909 il fut stipulé que le Comité danois se chargerait à ses frais et risques :

1° De faire installer les câbles électriques nécessaires, du câble principal jusqu'à la salle où l'éclairage sera nécessaire.

2° De faire installer les raccords et contacts nécessaires, tandis que les installations de détail, ainsi que l'accrochage, l'acquisition et l'entretien des lampes électriques seront à la charge du Comité français.

3° De payer le courant électrique employé pour l'illumination des objets d'exposition.

4° De l'entretien des parquets, tapis ou linoléums, si le Comité français en pose.

5° De l'enlèvement des cimaises et de la remise en place.

6° De l'enlèvement des cloisons de grande et petite taille et de la remise en place.



DANSEUSES DE LÉONARD

Surtout de table en biscuit de la Manufacture de Sévres, prêté par S. M. la Reine.



Panneau et canapé en tapisserie de la Manufacture nationale de Beauvais.

7° Du nettoyage des vitres peintes des salles de côté, ou le remplacement pour la durée de l'Exposition par des vitres claires si le Comité français le demande.

8° De l'enlèvement des cadres des vélums, si cela est jugé nécessaire, et la remise en place après fermeture.

9° De la fourniture de grands coffres-forts à placer dans le bureau, les petits à placer sous vitrine n'existant pas à Copenhague.

10° D'établir plusieurs postes d'incendie dont la place sera désignée au Comité français.

11° De la suppression et remise en place des enveloppes d'aération, si cela est nécessaire.

12° De l'enlèvement et de la remise en place des tuyaux de chauffage formant corps contre le mur, dans les petites salles, si c'est possible et nécessaire.

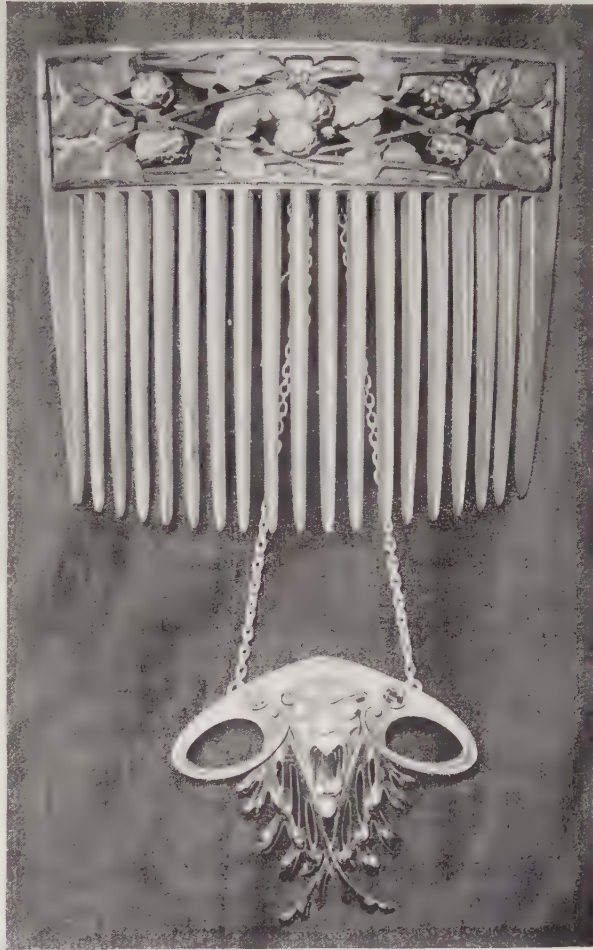
13° De donner des manœuvres pour transporter les objets à exposer, du rez-de-chaussée au premier étage, si on était

obligé de déballer au rez-de-chaussée, sans compter tous camionnages, manutentions et magasinages qu'il a déjà accepté de faire.

14° D'ouvrir à ses frais les fenêtres de la salle III si c'est nécessaire.

15° Le Comité français se chargera de faire les réparations devenues nécessaires par la pose des tapis, tentures et tableaux ou autres réparations grosses ou petites.

M. Cheminais, ayant dû, peu de temps après, se rendre en Suède



Deraisme. — Peigne et pendentif.

et devant s'arrêter à Copenhague, voulut bien se charger sur place, au palais de Charlottenborg, de prendre quelques renseignements techniques dont M. de Montarnal avait besoin pour établir ses devis. Déjà, M. Ingwersen, le très actif secrétaire général de la Commission danoise, avait répondu dès le 26 décembre à quelques-uns de ces renseignements, sur l'état des murs, des tentures, des plafonds, du sol, sur la mobilité de certaines cloisons, les conditions de l'installation de l'électricité et des postes d'incendie, sur les assurances, les bureaux, les magasins, les heures d'ouverture, enfin sur la remise en état après



Th. Lambert. — Petit salon.

l'Exposition. M. Cheminais compléta ces renseignements qui devaient servir dans la suite à répartir les diverses salles entre les sections.

Le palais de Charlottenborg ne put être mis à la disposition des organisateurs de l'Exposition des Arts décoratifs que dans les premiers jours de juin. Sous l'active direction de notre dévoué architecte, menuisiers, tapissiers et peintres eurent tôt fait de modifier l'aspect un peu vieilli de ses murs, de les habiller de tentures neuves, de les décorer de peintures claires et gaies. M. Duthoit avait obligeamment prêté, pour la décoration du palais, la frise des Arts libéraux qui avait été



La bijouterie, la joaillerie et l'orfèvrerie.

Vitrines de MM. Armand-Calliat, Cardellhae, Henry frères, Lefebvre, Risler et Carri, G.-Roger Sandoz, Vaguer, etc.



La Section de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie.

Vitrines de MM. André Aucoc, Fouquet, Paul Robin, Templier, Tétenger, etc.

exécutée pour l'Exposition de Londres. M^{lles} Delasalle et Dufau, et M. Noël Bouton avaient de même consenti à envoyer à Copenhague les frises décoratives, sur les paysages et les châteaux de France, peintes pour l'Exposition de Liège, et cet ensemble constituait, à la galerie centrale et à la salle des Arts graphiques qui en étaient ornées, une décoration brillante et raffinée.

Le 3 juin, une première cargaison de caisses était expédiée pour Copenhague, le voyage par mer durait environ une semaine. Aussitôt arrivés à quai, les colis étaient dédouanés, transportés au palais de Charlottenborg, déchargés dans le vaste vestibule du rez-de-chaussée, les caisses ouvertes et les objets transportés au premier étage où, peu à peu, ils prenaient leur place définitive.

Dès le 10 juin, et jusqu'au matin de l'inauguration, presque jusqu'à l'heure de l'arrivée des Souverains danois, la plus grande activité ne cessa de régner dans le palais de Charlottenborg. Avec les incertitudes, les incidents, les retards, les contre-coups, les mille petites difficultés surgissant constamment dans une entreprise semblable, et devant être solutionnées sur l'heure, se poursuivait avec méthode l'aménagement de l'Exposition.

M. Jules Hetzel, assisté de M. Prunières, procédait lui-même, du matin au soir, infatigablement, à l'arrangement de la Section des Arts graphiques. M. Le Chevalier Chevignard disposait avec soin dans de vastes vitrines les objets précieux, menus et fragiles de la Manufacture de Sèvres, alors que les grandes pièces, posées sur des piédestaux, concouraient à la décoration de la partie centrale de la Galerie. M. Peycelon dirigeait l'accrochage des tapisseries, tapis et meubles des Gobelins et de Beauvais; M. et M^{me} Lecreux et M. E. Vernier disposaient, dans d'élégantes vitrines, les envois des artistes décorateurs. MM. Dufrêne, P. Selmersheim, Paul Follot, Bourgeot, Lambert, surveillaient l'installation de leurs ensembles de meubles, mettant la main à l'ouvrage avec entrain; M^{lles} Layus et Hetzel avaient bien voulu se joindre à M. Vernier pour placer dans des vitrines, avec autant de goût que de soin, les médailles et les plaquettes de l'administration des Monnaies et des artistes médailleurs. MM. Reverdot, Revillon, Cesbron, revêtaient d'admirables parures, les mannequins des dioramas. M. Sandoz s'occupait de l'installation de la bijouterie, de la joaillerie et des bronzes, pendant que M. Jean Guiffrey disposait dans leurs salles les cadres de nos dessinateurs humoristes. M. de Montarnal était partout, surveillant tout, recevant les réclamations de tout le monde, répondant à tous avec patience et sang-froid. MM. Lucien Layus et Roger Sandoz diri-

geaient l'ensemble, donnant les ordres généraux, se préoccupant des questions extérieures : visites, invitations, cérémonie de l'inauguration, aidés de M. Estieu, dont l'activité et le dévouement ont été si souvent et si justement appréciés déjà dans des circonstances analogues. MM. Hasselbalch et Ingwersen se prodiguaient pour donner, du matin au soir, à tous, l'appui de leur compétence et de leur connaissance de la langue et des usages du pays.



M^{me} Lecreux. — Réticule.

Eux aussi avaient constamment à répondre à toutes sortes de questions, pour surmonter les difficultés qui, à tous moments, surgissaient.



M^{lle} de Felice. — Objets en cuir repoussé.

Avec le plus grand entrain chacun travaillait à son poste et, quand sa besogne était terminée, allait aider un camarade un peu en retard. L'ac-



Panneau décoratif de M^{me} Ory Robin.

tivité fut très grande, surtout dans les huit derniers jours. On arrivait tôt le matin — avant 5 heures, le jour de l'inauguration — et on y revint parfois après le dîner, ce que facilitaient les beaux soirs clairs des étés du Nord. On put craindre, jusqu'au dernier moment, de ne pouvoir inaugurer l'Exposition terminée : une vingtaine de caisses n'arrivèrent à Copenhague que le 30 juin au soir. Enfin, tout fut prêt à temps : le matin du 1^{er} juillet, les murs de Copenhague étaient couverts d'affiches aux couleurs françaises signalant l'Exposition d'Arts décoratifs, les drapeaux français et danois flottaient en faisceaux devant le palais de Charlottenborg, des plantes garnissaient l'escalier et le vestibule, où avaient été placés deux fauteuils dorés pour Leurs Majestés et des sièges pour leur auguste famille. L'Exposition alors se présentait de la façon suivante :

La galerie centrale, divisée, nous l'avons dit, en cinq travées, était réservée d'abord aux objets prêtés par S. M.

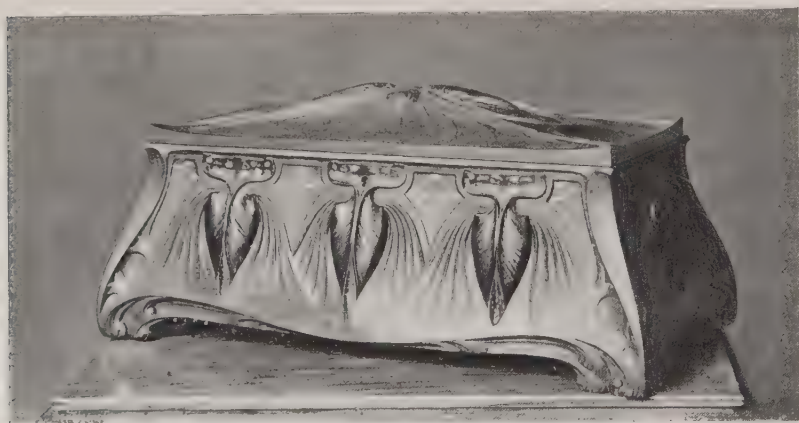
la Reine et placés dans une grande vitrine centrale appartenant à la Société des Artistes décorateurs : un éventail de dentelle offert par la Ville de Paris, au moment de la visite des Souverains danois en France, et plusieurs vases précieux d'Emile Gallé. Dans une autre vitrine avaient été disposés les vases et coupes d'Emile Gallé, de formes et de colorations très variées, d'époques très différentes de la carrière du grand maître nancéen et dont la réunion était fort instructive, gracieusement prêtés par S. A. R. la Princesse Marie, qui s'intéressait vivement aux progrès de l'installation de l'Exposition, la visitant même avec la plus aimable simplicité avant l'ouverture officielle. Dans une troisième vitrine avaient pris place les objets prêtés par le Musée des Arts décoratifs de Paris. Le choix fait par MM. Maciet et Metman était des plus



Copenhague. — Nybrogade.

Cl. Estieu.

judicieux pour montrer, avec des objets de matières variées, d'artistes très différents, quelques excellents spécimens d'art décoratif moderne. Les grès émaillés de M^{me} Annie Avog, représentant un hibou et un pélican posé sur un rocher, de M^{me} Besnard, nous montrant une figure de femme nue accroupie parmi des algues, de M. Carabin (encrier de coloration vert gris), les vases de MM. Dalpeyrat et Lesbros, Delaherche, Georges Hoentschel, Lenoble, Moreau-Nélaton, Chaplet, étaient fort remarquables. Les objets de métal, moins fragiles et devant courir moins de risques à être expédiés au loin, étaient nombreux et de belle qualité : citons un plateau en argent de M. Arnoux, et un petit plat long en même métal exécuté en 1903 par M. Bocquet ; un calice en argent ciselé de M. Becker, qui avait sculpté le joli cadre du médaillon de la Reine ;



Charles Stern. — Coffret.

deux gobelets d'étain délicatement décorés, de M. Brateau ; une coupe en étain, exécutée en 1905 par M. Desbois ; un vase en cuivre rouge martelé et patiné, de M. J. Dunand, daté de 1907 ; un précieux gobelet de verre gris bleuâtre de Gallé, monté en argent ciselé et doré par M. G.-Roger Sandoz ; un plat rond en cuivre jaune, à décor patiné en bronze, exécuté en 1906 par M. Gallerey ; une petite boîte à poudre en argent repoussé et ciselé, de M. Hairon ; une très élégante cafetière composée par M. Lucien Hirtz, qui exposait aussi une plaque d'émail, *Naïade et noyé*, d'après Lévy-Dhurmer ; n'oublions pas un calice en fer et argent de M. Lelièvre, une grande coupe à fruits en argent repoussé et ciselé, exécutée en 1908 par M. E. Monod, ni une charmante petite coupe, *Primevère*, exécutée par M. E. Vernier.

Dans une grande vitrine centrale avaient été placés une partie des

envois des Artistes décorateurs : boîte à thé, porte-bouquet, coupe-papier, boîte à gants, sébille, pendule, exécutés en bois par M. Becker, des objets en cuir repoussé de M^{lle} de Felice, les reliures artistiques de M^{lle} Germain ; les objets en bois sculpté de M. Laurent Malcès.

Dans cette travée avaient également été placés quelques beaux objets de fer forgé : devant de feu orné de vitrail par Bellery-Desfontaines, une rampe de M. Bergeotte, une grille et un balcon de M. Guimard, commandés par les fonderies de Saint-Dizier, d'artistiques



Bellery-Desfontaines. — Écran en^r fer forgé.

serrures de MM. Fontaine et Vaillant, des dessins de ferronnerie moderne du maître Grasset, des objets de bronze et des lampes électriques de M. Raingo, une bouillotte en étain de M. Pierre Roche, un lustre de MM. Sauvage et Sarrazin, des chenets et un tuyau de cheminée représentant un hibou, de M. Schenck, des vases décoratifs de M. Soleau, un devant de cheminée, une frise de cintre et une horloge de fer forgé de M. Szabo.

A droite et à gauche de cette première travée qui pouvait être considérée, en raison des œuvres prêtées par d'augustes personnes,

qui s'y trouvaient placées, et du portrait de la Reine qui était exposé au centre, comme le salon d'honneur de l'Exposition, s'ouvraient d'autres pièces donnant accès aux salles latérales, que nous décrirons après avoir parcouru toute la galerie centrale.

La seconde travée était réservée à la bijouterie, industrie très française et très artistique qui, grâce à l'activité et au zèle de M. Fernand de Ribes-Christoffe, président de section, de M. Paul Templier, vice-président, et de M. Henri Téterger, secrétaire, fut représentée à Copenhague par de fort belles vitrines. Les orfèvreries de MM. Aucoc, Cardeilhac, Christoffe, Henry, Risler et Carré; les bijoux et la joaillerie de MM. Georges Fouquet, G.-Roger Sandoz, Téterger, Templier, Paul Robin, Charles Marie, Vaguer, Lefebvre, etc.; les objets d'art précieux de MM. Hector Guimard, Jules Jouant, H.-L. Levasseur, Nussbaum et Hérold, donnèrent à cette section une haute valeur artistique. Les envois des artistes décorateurs avaient été groupés dans une salle latérale, non loin de l'Exposition des médailleurs qui faisaient également partie de cette section.

La troisième travée — le centre de la galerie centrale — avait été consacrée aux envois de nos Manufactures nationales. Une tapisserie des Gobelins, la « Conquête de l'Afrique », d'après un carton de M. Rochegrosse, en garnissait une paroi latérale. Au-dessous avait été disposé, sur une console garnie de fleurs, le surtout de table : Danseuses du sculpteur Léonard, offert par M. le Président de la République à la Reine de Danemark, et gracieusement prêté par Sa Majesté. Dans deux grandes vitrines, et sur des socles pour les grandes pièces, avait été disposé l'envoi très varié et très complet de la Manufacture de Sèvres. Les membres de la Commission danoise avaient beaucoup insisté pour que les envois des Manufactures nationales françaises, et de Sèvres surtout, fussent importants — nous pensons que sur ce point ils ont eu complète satisfaction. Parmi les biscuits envoyés à Copenhague, citons : « la Source » de Baralis, les « Enfants et Grenouille », fontaine de Max Blondat, devenue si populaire — excellent exemplaire avec cristallisation —, deux « Chiens danois » de Gardet, un « Crabe » de Dalou, « Vers l'Amour » de Escoula, « Héro et Léandre » de Gascq, « Poète et Sirène » de Hanaux, deux « Bustes de fillettes » de Houssin, « Messidor » de Lombard, « Vocation » par Lorieux, « Ondine », biscuit avec cristallisations de Massoulle, la charmante figure de « l'Opéra-Comique » de Mercié, la « Source limpide » de Michel, plusieurs animaux et une « Madame Chrysanthème » de Nourmata, deux « Statuettes de Chats »



M. Paul Mezzara : Les Légendes de la Forêt, napperon en dentelle.



M^{me} Ory-Robin : Panneau en broderie et application.
M. Paul Mezzara : Napperon en dentelle à l'aiguille.

de Riché, plusieurs figurines de Roussel, une « Tricoteuse zélandaise » de Sudre, une « Bergère de Trianon » de Verlet... Et cela pouvait aussi donner une heureuse impression de nos sculpteurs modernes. Mais comment citer ici tous les objets précieux et charmants, délicats de formes et jolis de coloration, qui étaient exposés là-bas ? Vases à couleurs de grand feu sur et sous couverte de Lasserre, Trager,



Max Blondat. — Enfants et grenouille.
(Manufacture de Sèvres.)

Bieuville, Gebleux ; vases à gravures et pâtes d'application de Ballanger, de Bocquet, de Drouet, de Eaubonne, de Lucas, de Pihan ; coupes et tasses dorées sur blanc de Uhlich ; pièces émaillées sur couverte ; service à café décoré de fleurs roses d'après M^{lle} Rault, par M. Ligné ; vases de MM. Millot et Mimard, Peluche et Vignol ; d'autres vases à couvertes mates, d'autres à cristallisation sur porcelaine, procédé employé dans la Manufacture royale de Copenhague

et si remarqué à l'Exposition de 1900 ; vases en grès, avec et sans cristallisation, vases dorés et émaillés sur pâte tendre. Tous ces procédés techniques, représentés par des pièces bien choisies, parfois agrémentées de montures d'argent, de bronze doré ou de fer forgé, furent très remarqués et très admirés, et cette participation de la Manufacture de Sèvres, remarquablement bien préparée par M. Emile Bourgeois et par M. Lechevallier-Chevignard, qui vint à Copenhague l'installer, contribua beaucoup au succès de l'Exposition. Les tapisseries des Gobelins et de Beauvais, d'après les cartons d'Audran, de Bourgeois, de Jules Lefebvre, de Desroy et Gaudefroy, de Monnoyer et Coypel, dont M. Peycelon surveilla l'installation, contribuèrent encore à donner à cette travée une somptueuse décoration.

Les deux stands de MM. Siot-Decauville et Susse occupaient seuls la travée suivante. On y remarquait un grand nombre d'objets d'art, parmi lesquels nous citerons, chez MM. Siot-Decauville : « L'Aigle blessé de Waterloo », « Napoléon I^{er} », « Frédéric II », de Gérôme ; les « Chiens danois » de grande taille, de Gardet ; le groupe « Au but », de Boucher ; « Bacchus », de Carlès ; « Manon », d'A. Mercié ; fragments du « Monument aux morts », de Bartholomé ; « La Mer », surtout de table de Larche ; la « Lionne blessée », de Valton, etc. MM. Susse avaient exposé : la « Pensée », de G. Michel ; « Salambo chez Matho », de Th. Rivière ; « La Nature se dévoilant » et la « Renommée », de Barrias ; « Lavoisier », de Dalou ; le « Gardien du secret », de Saint-Marceaux ; des « Animaux », d'Auguste Cain, etc.

La dernière travée, éclairée à la lumière électrique, était occupée par la vitrine d'éventails de M. Duvelleroy qui furent très admirés, et par les deux dioramas de la section des Arts de la Femme, dont nous reparlerons plus loin.

Si, revenant sur nos pas, nous entrons dans la salle ouvrant à droite du Salon d'honneur, nous voyons les expositions de céramique et de verrerie de MM. Bouzon, Harant et Guignard, Jouant, Legras, Mansard, Martin. Là, ont été disposés sur les murs, les dessins décoratifs de MM. Eugène Grasset, Louis Bonnier, Maurice Denis, les gravures de M. Beltrand, les reproductions de M. André Marty.

La salle suivante est consacrée aux médailles. M. Edmond Martin, l'éminent administrateur de la Monnaie, avait mis tous ses soins à composer une remarquable collection historique. Tous les chefs d'Etat français, depuis Louis XII jusqu'à M. Emile Loubet, étaient représentés par des pièces choisies, même plusieurs médailles commémoraient des événements importants des règnes de Louis XIV, Louis XV, Napo-



Le stand de M. Siot-Decauville.



Les bronzes de MM. Susse frères et l'orfèvrerie de MM. Christofle et C^{ie}.

l^{éon} I^{er}, Louis XVIII et Napoléon III; c'était comme un résumé artistique glorieux de notre histoire nationale.

Les maîtres contemporains occupaient dans la même salle une large place. A cette occasion, ils s'étaient groupés, sous la présidence de M. Vernon, en une amicale collectivité, qui ne manquera pas de leur rendre les plus grands services à l'avenir. Est-il besoin de rappeler ici les noms si justement célèbres, de Chaplain, Roty, Daniel Dupuis, Alphée Dubois, Bottée et Vernon, Yencesse et Emile Vernier, Patey et Pillet... Si nous disons que M. Baudichon, M^{me} Borgeaud, MM. Borrel, Bourgeois, Cariat, Charpentier, Coudray, Dautel, Degeorge, Henri

Dubois, G. Dupré, M^{lle} G. Gran-
ger, MM. Lafleur,
Lagrange, La-
mer, Lamourde-
dieu, Lechevrel,
Legastelois, Le-
villain, M^{lle} Mo-
ria, MM. Morlon,
Mouchon, Prud-
homme, M^{me} Ro-
bert Mérognac et
M. Soldi figu-
raient à Copen-
hague avec quel-
ques-unes de
leurs meilleures
œuvres, on con-



Cl. Estieu.

Copenhague. — Nybrogade.

viendra que l'art de la médaille, si florissant actuellement en France, était représenté à l'Exposition de la façon la plus brillante. Le Comité français des Expositions à l'étranger avait envoyé la série complète de ses plaquettes, grand module, qui furent très admirées : plaquettes du Comité et de Saint-Louis par Bottée, de Glasgow et de Liège par Vernon, de Milan par Yencesse, de Londres par Charles Pillet, de Saragosse par Dautel, que devait bientôt venir compléter celle de Copenhague par son vice-président Emile Vernier.

Les vitrines des artistes décorateurs garnissaient la salle suivante où avait été placé, en outre, un tapis de la Savonnerie, exécuté d'après le carton de M. Binet. Des vitrines particulières contenaient les objets en

céramique de M. Bourgeot, de forme élégante et de décor original. Dans une vitrine murale avaient été disposés, par M. et M^{me} Lecreux,



Grande plaquette du Comité français des Expositions à l'étranger, offerte
à S. A. R. la Princesse Valdemar.

les bijoux de MM. Archambault, Boutet de Monvel, René Bouvet, Dubret, Léo Gardey, P.-Emile Mangeant, Schenck ; les dentelles et dessins de M^{lle} Bunoust, les objets d'art de M^{me} Lecreux, de

M^{lle} O'Kin, de MM. Franck Scheidecker, Charles Stern, Etienne Tourrette, Henry de Warquier.

Les deux salles suivantes étaient occupées par la Section des Arts graphiques. M. Jules Hetzel mit les plus grands soins à l'aménager de la façon la plus agréable. A cette section était annexé l'enseignement de l'Art décoratif et, par les soins de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, les Écoles des Arts décoratifs, Germain-Pilon et Bernard-Palissy de Paris, des Beaux-Arts de Lyon, des Arts industriels de



La ferme de Trianon. — Diorama.

Roubaix, des Beaux-Arts de Rennes, d'Art décoratif de Nice, des Beaux-Arts de Marseille, des Beaux-Arts de Rouen, des Arts industriels de Reims, des Beaux-Arts de Nancy, étaient représentées par des compositions primées aux concours annuels de la Société. La Société de l'Art à l'école, dont M. le sénateur Couyba est le dévoué président et M. Riotor l'actif secrétaire général, les Arts réunis, président M. Lecreux, avaient exposé des documents qui prouvaient leur heureuse action et leurs progrès rapides.

Les artistes illustrateurs de volumes étaient très choisis. Men-

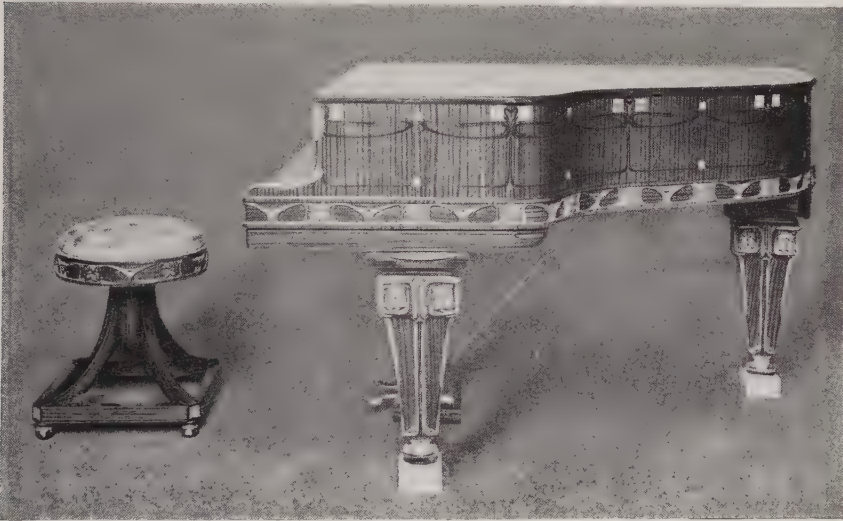
tionnons : MM. Bellery-Desfontaines, Auguste Bugnot, François Courboin, Maurice Denis, Maurice Dufrène, Adolphe Giraldon, Eugène Grasset, Henry de Waroquier. Les dessinateurs humoristes, dont nous signalerons tout à l'heure l'exposition, avaient été en outre invités comme collaborateurs de la Section des Arts graphiques. Tous les grands éditeurs français avaient tenu à honneur de répondre favorablement à l'appel de M. Hetzel : citons les librairies Hachette, Hetzel, Heugel, Laurens, Emile Lévy, Larousse, Lorilleux, Pelletan, Plon et Nourrit, Vermot, Chaix, Conard, le Cercle de la Librairie, l'Annuaire du Commerce Didot-Bottin, l'Illustration, les reliures d'art de Michel Engel, d'Etienne Tourrette, les papiers de M. Henri Fredet, les gravures éditées par MM. Berger-Levrault, Poirot, Lortat-Jacob et Wittmann.

Les photographies étaient nombreuses et fort belles, exécutées par les membres du Photo-Club de Paris, par MM. Nadar, Paul Bourgeois, Joseph et Jean de Montarnal, Henri Manuel, Maurice Estieu, Dubouloz, Henri Belliéni et la Société industrielle de photographie. N'oublions pas les vitraux photographiques de M. Boutique et les photographies en couleur de la Société Jouglà, qui excitèrent une vive et légitime curiosité.

A la Section des Arts de la femme avaient été consacrées les trois salles occupant toute la largeur du palais de Charlottenborg. Afin de les présenter avec plus de charme, on avait aveuglé les plafonds vitrés, bouché les fenêtres, organisé l'éclairage électrique et installé trois dioramas où des mannequins superbement habillés figuraient diverses scènes. Le premier de ces dioramas, exécuté par M. Charles Cesbron, représentait un abri où se tenaient, autour d'un brasero, quelques dames et fillettes revêtues de somptueuses fourrures, sur le bord d'un étang glacé où s'ébattaient des patineurs. Ces fourrures étaient exposées par MM. Corby, Fournier, Grison, Jungmann, Pommé, Ruzé et Valenciennes. MM. Revillon avaient installé un charmant diorama représentant une réception dans une loge de grand théâtre pendant un entr'acte. Cela permettait un déploiement de toilettes superbes, de pelisses et de manteaux de fourrure négligemment jetés sur des fauteuils et des banquettes. Le troisième diorama, exécuté par MM. Jambon et Bailly, reproduisait un coin fleuri de la ferme de Trianon, où Marie-Antoinette, accompagnée de quelques dames de qualité, jetait du grain à des poules. Les chapeaux et les costumes avaient été exécutés par MM. Brossard, Crucifix, Daniel, Guyot, Lolliot et M^{me} Rébouch ; les fleurs par MM. Aucamus, Bacquet, Bichelberger, Diringier, Javey, Lavanoux, Lehoucke, Model, Privat ; les oiseaux par

M. Auguste Guyot. Une collectivité de la couture groupait enfin des robes exécutées par les maisons Blum, Badin, Buzennet, Cheruit, Diémert, Dœuillet, Levilion, Laferrière, Maubant-Dugdale, Paquin, Perdoux, Bourdereau et Véron, Redfern, Réverdot et Rondeau. Dans une vitrine centrale étaient exposés les éventails de M. G. Duvelleroy ; ailleurs, on admirait les dentelles de M^{mes} Paul Folliot et Pauline Rivière et de MM. Lescure, Marescot, Mezzara et Charles Thiébaut.

M. Perdoux, aidé de MM. Corby, Reverdot, Révillon et Cesbron, avait disposé cette section, fort goûtée des jeunes Danoises, avec beaucoup d'activité et d'entrain.



Maison Pleyel, Wolff, Lyon et C^e. — Piano exécuté suivant modèle de Paul Folliot.

Toutes les autres salles étaient affectées à la Section des Arts du Bois et de l'Ornementation de l'habitation, à l'exception des deux dernières réservées à l'exposition des Humoristes. Une première salle contenait des meubles, des tapis et des tentures, exécutés par diverses maisons : meubles et sièges de MM. Blondeau, Bouix, Borgeaud, Cousin, Darras, Goumain, Jeanselme, Jemont, Le Cœur et Moriquand, Nelson, Remon, Poteau, M^{me} Louis Rigaut ; les étoffes exécutées ou dessins d'étoffes de : Louis Baeyens, Henri Chanée, Chatel et Tassinari, Gabriel Cognacq, Cornille frères, Leborgne, Karbowski ; les tapisseries et tapis de MM. Braquenié, Hamot, Neveu, de M^{me} Blanche Ory Robin, de M. Schenck ; les papiers peints de M. Isidore Leroy et de la Société Desfossé et Karth.

Les cinq architectes décorateurs qui devaient exposer un ensemble de meubles modernes disposaient des trois salles suivantes. M. Paul Follot présentait d'abord le piano de citronnier, avec décoration de bronze argenté, qui avait été fort remarqué au Salon des artistes décorateurs de 1909 et qui lui avait été commandé par MM. Pleyel, Wolff, Lyon et C^{ie}. M. Paul Follot exposait en outre, avec la collaboration de MM. Chatel et Tassinari, Schenck, Billard et Sisco, pour le tapis, la tenture, les boiseries et rideaux, une chambre à coucher en acajou ciré, orné de marqueterie d'ébène et de nacre, comprenant un grand lit, une armoire à trois corps, un fauteuil et deux chaises. Venait ensuite M. Georges Bourgeot qui avait également envoyé une chambre à coucher, en noyer ciré, comprenant un lit, une armoire, une table, un tapis. M. Bourgeot avait aussi composé la décoration de la tenture murale et du dessus-de-lit, avec un parti pris de sobriété qui



Maurice Dufrène. — Salon.

n'excluait, cependant, ni l'élégance des lignes, ni l'harmonie des tons. M. Th. Lambert avait installé un petit salon en acajou verni avec incrustation de cuivre, composé d'une console, d'un meuble à collections, d'une table à jeu, de chaises, de fauteuils, bergères, tables

pliantes, gaines support, cadres, étagères, lampes, lustres, tapis, tentures, bandeau de brocart, dessins de bijoux, etc... montrant toute l'originalité et la diversité de son talent. M. Dufrène exposait, avec la collaboration de M^{me} Ory Robin, pour les tentures, tapis et dentelles, un confortable salon, composé d'un canapé, un bureau, trois chaises, deux fauteuils, une table à thé, un écran, une cheminée, un paravent et une sellette. Enfin, M. Pierre Selmersheim montrait un cabinet de travail en bois de corail, composé d'une bibliothèque avec



Une salle de l'exposition des Humoristes.

rideaux de velours de Picardie, d'une table-bureau, d'un grand canapé avec étagère, de deux fauteuils, d'une chaise, et de cinq cadres pour des peintures de M^{me} Charlotte Chauchet-Guilleré. MM. Edouard Bénédictus, Paul Mezzara et Edmond Socard étaient les collaborateurs de M. Pierre Selmersheim pour les tentures, les vitraux et l'ameublement. Les expositions de MM. Dufrène et Selmersheim pouvaient être éclairées à la lumière électrique.

Les deux dernières salles étaient consacrées aux dessinateurs-humoristes. La Société dont M. Willette est le distingué président d'honneur, et M. Léandre, l'actif président, ayant M. Morin pour vice-

président, M. Maurice Neumont comme dévoué secrétaire, et M. Abel Truchet comme trésorier, avait, aussitôt après la fermeture de son Salon annuel, envoyé à Copenhague, sur la demande du Comité français, environ deux cents dessins ou peintures de ses membres. Et ces deux salles ne furent pas les moins appréciées de l'Exposition. Tous nos plus joyeux humoristes étaient représentés à Copenhague. Est-il besoin de rappeler ici les noms de Willette, Léandre, Chéret, Louis Morin, Henry Gerbault, Maurice Neumont, Jean Veber, Grün, Albert



Cl. Estieu.

Cour du Palais de Charlottenborg, la veille de l'inauguration.

Guillaume, Abel Truchet, Bernard Boutet de Monvel, Bac, Cappiello, Edouard Bernard, Dewambez, Drésa, Fabiano, Abel Fairvre, Ricardo Florès, Hermann Paul, Ibels, Guydo, Leonnec, Maurice Lourdey, Misti, Francisque Poulbot, Radiguet, Réalier-Dumas, Robida, Roubille, Suréda, Louis Vallet, etc... La

classe des petits Poulbot avait été reconstituée dans une vitrine centrale, et nous pouvons affirmer qu'elle retrouva en Danemark le même succès qu'à Paris.

C'est ainsi que se présentait l'Exposition de Copenhague quelques instants avant qu'elle fût inaugurée par LL. MM. le Roi et la Reine de Danemark.

CHAPITRE IV

Inauguration. Réceptions. Discours.

Réception des membres du Congrès de la propriété artistique et littéraire. — Visite du Ministre de France et de S. A. R. la Princesse Valdemar. — Inauguration officielle par LL. MM. le Roi et la Reine de Danemark. — Fêtes et banquets à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition. — La réception au château royal de Fredensborg. — Visite des parlementaires français. — Clôture de l'Exposition.

Peu de temps avant la date fixée pour l'ouverture de l'Exposition, s'était tenu à Copenhague, du 21 au 26 juin, un Congrès international



Arrivée de S. M. le Roi au Palais de Charlottenborg.

de la propriété littéraire et artistique, dont M. Georges Maillard était le dévoué président. M. le Ministre du Commerce avait délégué, pour le représenter à ce Congrès, le président de notre Commission d'orga-

nisation, M. Lucien Layus, entendant exprimer ainsi quels liens intimes devaient réunir les efforts tentés par le Congrès et par l'Exposition au profit de la propriété artistique. Parmi les congressistes français se trouvaient un grand nombre d'exposants et d'organiseurs de l'Exposition d'art décoratif : M. et M^{me} Bourgeot, M. et M^{me} Cheminais, M. Duthoit, M. Maurice Estieu, M. Paul Follot, M. et M^{lle} Hetzel, M. Lambert, M., M^{me} et M^{lle} Layus, M. et M^{me} Lecreux, MM. de Montarnal, Prunières, Pierre Selmersheim. Citons, en outre, M. Boisseau, M. et M^{me} Bonnefous, M. et M^{me} Gaston-A. de Caillavet M. Chaumat, délégué du Ministre de la Justice, M. Pierre



Cl. Lecreux.

Arrivée de la voiture royale.

Dupont - Rougier, M. Joubert, président de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique, M., M^{me} et M^{lle} Maurice Maunoury, M. Meusy, délégué de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique, M. George Michel, délégué de la Société des Artistes français, M. Maurice Poupinel, délégué du Ministre

de l'Instruction publique, de la Société des Architectes diplômés et de la Caisse de Défense mutuelle des architectes, M^{lles} Poupinel, M. André Taillefer, etc.

Nous ne pouvons songer à entreprendre l'étude des travaux de ce Congrès, qui fut inauguré par LL. MM. le Roi et la Reine de Danemark, et où, dans les réceptions, dans les séances, dans les promenades, se manifestait entre Français et Danois une vive sympathie. On suivait avec intérêt les travaux d'aménagement de l'Exposition, qui, pour satisfaire une très légitime curiosité, entr'ouvrit ses portes pour les congressistes français.

M. le Ministre de France s'intéressa vivement au progrès de l'installation de l'Exposition. Accompagné de M^{me} la comtesse Horric

de Beaucaire, très dévouée au succès de cette manifestation artistique française, du personnel de la légation et du consulat de France, il se rendit au palais de Charlottenborg, le 26 juin, dans l'après-midi. Il fut reçu par MM. Hasselbalch et Ingwersen, et par MM. Lucien Layus, G.-Roger Sandoz et les membres de la Commission française. Il visita les différentes sections de l'Exposition. Un groupe de toutes les personnes présentes fut photographié entre les deux vitrines de la Manufacture de Sèvres pour être reproduit dans un journal illustré danois. Pour marquer sa satisfaction, M. le Ministre de France offrit une coupe de champagne à tout le personnel de l'Exposition, aux ouvriers français et danois, en formulant alors les premiers vœux de succès pour l'entreprise due à leur collaboration.

Le 28 juin, dans la matinée, S. A. R. la Princesse Valdemar de Danemark, qui avait montré l'intérêt qu'elle portait à l'Exposition en acceptant la présidence d'honneur et en prêtant de nombreux objets d'art français, se rendit au palais de Charlottenborg



Cl. Lecreux

Les équipages de la Cour arrivant au palais de Charlottenborg.

incognito, et parcourut les salles en exprimant la très vive satisfaction que lui causait cette première visite.

Le 1^{er} juillet, dès 5 heures du matin, la plus grande activité règne au palais de Charlottenborg, les vitrines sont garnies d'objets, les derniers travaux sont achevés, des tapis, des drapeaux et des plantes ornent les vestibules et l'escalier. A dix heures et demie, M. le Ministre de France, M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire, le personnel de la Légation française, les membres des Commissions danoise et française, M^{me} et M^{lle} Layus, M^{lle} Hetzel sont dans le salon réservé, tandis que les nombreux invités remplissent le vestibule du palais. Arrivèrent alors successivement : LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Valdemar de Danemark, S. A. R. le Prince royal, à qui les membres du Comité français furent présentés par M. le Ministre de

France. A 11 heures arrivent Leurs Majestés, accompagnées de LL. AA. RR. les Princesses Thyra et Dagmar, de dames d'honneur et d'officiers de service. M. le Ministre de France présenta à Leurs Majestés les membres de la Commission française, puis le Roi et la Reine, accompagnés des Princes et des Princesses, des ministres, des Commissions française et danoise, se rendirent dans le vestibule et prirent place sur les fauteuils qui avaient été préparés.

M. le comte Ahlefeldt-Laurvig, Ministre des Affaires étrangères, Président d'honneur de l'Exposition, prononça alors le discours suivant :

Discours de M. le comte Ahlefeldt-Laurvig,
Ministre des Affaires étrangères.

VOTRE MAJESTÉ, VOS ALTESSES ROYALES,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Nous assistons ici à une heureuse manifestation de l'esprit français, en ayant l'occasion de suivre de près à quelle hauteur l'art décoratif en France s'est élevé.



Cl. Lecomte.

Arrivée de S. M. la Reine au palais de Charlottenborg.

Il me semble que l'Exposition que nous avons le plaisir de voir s'ouvrir aujourd'hui doit être envisagée, par nous autres Danois, à un double point de vue.

D'abord, elle nous fournira une occasion unique d'admirer et d'étudier, chez nous-mêmes, une collection choisie des produits d'un pays qui, de longue date et de l'aveu de tous, excelle dans l'application de l'art à l'industrie. Il est à présumer que notre industrie, par cette

généreuse mesure, recevra un nouvel élan artistique et que le goût du public danois se développera. Ensuite, l'Exposition contribuera, sans aucun doute, au développement du mouvement commercial entre le Danemark et la France. Et rien ne peut nous être plus agréable.



L'inauguration de l'Exposition.
Présentation de la grande plaque de M. Émile Vernier à S. M. la Reine.

Sans le concours du Gouvernement français, un résultat aussi parfait n'aurait pu être obtenu. De différentes manières et très largement, le Gouvernement français a prêté son précieux appui à cette entreprise, notamment en nous envoyant les splendides produits des manufactures de l'Etat.

C'est donc bien naturel qu'en premier lieu un sentiment de vive gratitude nous anime vis-à-vis du Gouvernement français. Au nom du Gouvernement danois, j'ai l'honneur de lui adresser nos remerciements les plus sincères. En même temps, je prie les personnalités qui ont bien voulu contribuer à l'organisation et les exposants mêmes d'accepter l'assurance de notre profonde reconnaissance.

M. le comte Horric de Beaucaire, Ministre de France à Copenhague, vice-président d'honneur de l'Exposition, s'avança ensuite et prit la parole en ces termes :

Discours de M. le comte Horric de Beaucaire,

Ministre de France.

SIRE, MADAME, ALTESSES ROYALES,
MESDAMES, MESSIEURS,

Au moment où l'on va procéder à l'inauguration de l'Exposition française des Arts décoratifs qui doit avoir lieu cet été à Copenhague, c'est pour moi un noble devoir de présenter à Vos Majestés, à Vos Altesses Royales et à la nation danoise le groupe de Français qui ont préparé cette solennité artistique, et d'indiquer les conditions dans lesquelles ils ont accompli leur œuvre.

Avant tout, je veux remercier Vos Majestés des encouragements qu'Elles ont donnés à cette entreprise; vous, Madame, qui avez bien voulu accepter de prendre le haut patronage de l'Exposition, et vous, Sire, qui avez tenu à assister personnellement, entouré de plusieurs membres de la famille royale, à cette fête franco-danoise. Je ne saurais omettre aussi de dire toute ma gratitude à Madame la princesse Marie, présidente d'honneur de l'Exposition, qui montre ainsi, une fois de plus, son attachement à la France.

Pour être véridique, je dois avouer que l'idée première de l'Exposition n'est pas venue du côté français. Nous avons ici de bons et nombreux amis qui poursuivent journellement et ingénieusement la tâche de faire épanouir, en une floraison chaque jour plus féconde, l'ancienne amitié qui unit nos deux peuples. En ces pays où tout est prétexte à associations, ils se sont unis pour faire prospérer cette bonne cause dans toute la Scandinavie, sous le nom d'Association franco-scandinave. C'est à la section danoise de cette Association que revient l'honneur d'avoir mis au sol la semence devenue moisson aujourd'hui. A eux aussi, j'adresse un cordial merci.

Heureusement, cette semence avait été déposée dans la terre de France, terre chaude et généreuse, où elle s'est développée comme par enchantement. La suggestion que je confiai moi-même, au courant d'un voyage en France l'an dernier, à quelques personnalités du monde artistique français fut, de prime abord, bien accueillie. On se souvenait du succès d'une expo-

sition française des Arts décoratifs organisée à Copenhague, en annexe à l'Exposition scandinave de 1888. Quelques anciens avaient encore présents à la mémoire la cordiale hospitalité qu'ils avaient alors reçue des Danois, l'accueil empressé fait à nos œuvres d'art, et la bonté que leur avait manifestée le vénéré roi Christian IX. J'eus bien vite cause gagnée, et l'on se mit à l'œuvre.

Je ne voudrais pas courir le risque de blesser la modestie de mes compa-



Cl. D. B.

S. M. la Reine, accompagnée de M. le comte Horric de Beaucaire et de M. Lucien Layus, gravit l'escalier du palais de Charlottenborg.

triotés en leur décernant publiquement des éloges immérités. Ils ne m'en voudront pas cependant, j'espère, si je proclame bien haut ce que je crois être la simple vérité.

Je demande la permission à Vos Majestés, à Vos Altesses Royales et à l'honorable auditoire de leur faire connaître, sans nommer personne, ce qu'est le Comité français des Expositions à l'étranger, auquel fut confiée la tâche de mener à bien notre concours de Copenhague. Composée de presque



Une salle de la Société des Dessinateurs Humoristes.
Section organisée par MM. Willette, Léandre, Louis Morin, Maurice Neumont, Truchet, F. Bac,
Abel Faivre, Jeanniot, Redon, Vallet.

toutes les puissances artistiques et industrielles de la France, comptant à sa tête des hommes politiques et des administrateurs de premier ordre, cette Association, créée en 1890, tient en ses mains tous les éléments de réussite. Il suffit de rappeler les succès retentissants des sections françaises aux Expositions de Saint-Louis en 1904, de Liège en 1905, de Milan en 1906, de Londres et de Saragosse en 1908, pour se rendre compte de ce qu'est l'organisme génial que constitue ce Comité au sein de la nation française. A Saint-Louis, la France a remporté 721 grands prix, à Liège 856, à Milan 753. Chacun sait en outre que l'Exposition de Londres, l'an dernier, grandiose



Cl. D. B.

Leurs Majestés visitant la section des Humoristes.

manifestation de l'amitié franco-anglaise, fut encore pour les organisateurs et les exposants français l'occasion d'un éclatant triomphe. Voilà les titres que peuvent revendiquer, pour se recommander à vous, les organisateurs de l'Exposition que nous inaugurons aujourd'hui à Copenhague.

Il s'agit, il est vrai, d'un cadre plus restreint, limité, cette fois, à la Section des Arts décoratifs. Mais quelle branche charmante de l'activité de notre race ! C'est la décoration de l'intérieur de nos maisons, des nids humains de nos amours ; c'est la grâce de nos femmes, le charme journalier des yeux, la douceur des objets qui nous entourent, la joie de vivre à chaque instant ressentie dans les êtres et les choses qui nous tiennent au cœur.

Nous savons que nos amis danois sont aptes à goûter comme nous ces sensations de délicats. A l'Exposition universelle de Paris, en 1900, la Section danoise affirma leur maîtrise dans les choses de l'art. D'ancienne date déjà, ils ont fait appel à nos artistes. L'église de marbre de Copenhague, dont le plan fut dressé par l'architecte français Jardin, la belle statue du

roi Frédéric V, due à Saly, qui s'élève sur la place d'Amalienborg, et bien d'autres monuments en ont conservé le souvenir. Tout récemment encore, l'un de vos écrivains les plus érudits, M. Bering Lüsberg, administrateur du musée de Rosenborg, dans son beau livre sur *l'Histoire de l'horlogerie en Danemark*, constatait la large part prise par les Français dans le développement de cette intéressante branche de l'art décoratif et rappelait que, lors de la fondation de la corporation des horlogers de Copenhague, vers 1755, la moitié de ses membres étaient Français. Et de nos jours même, quoi de plus frappant que cette admirable collection d'œuvres françaises réunies à la Glyptothèque par un de vos plus généreux concitoyens, dont le goût sûr contribue à rapprocher encore les cœurs des deux nations dans une



Révillon. — Une loge à l'Opéra.

sereine communion de sensations artistiques ! Je m'oublie peut-être, direz-vous, en touchant ici au grand art, au lieu de rester dans les limites plus modestes de cette Exposition. Eh non ! ce n'est pas un oubli, tout se tient dans le domaine de l'art. Semblable à Michel-Ange, enfantant dans la douleur le *Pensieroso*, la France, en cette seconde moitié du siècle qui vient de finir, a produit une pléiade d'artistes de génie qui a merveilleusement enrichi son patrimoine.

Je ne crois pas exagérer en disant que des œuvres telles que celles de Falguière, Paul Dubois, Carpeaux, Barrias, Mercié, Chapu, Rodin et de plusieurs autres de leurs contemporains, lorsque se sera effectué le recul des temps, se classeront un jour à côté des productions des grands artistes de l'Hellade ou de l'âge d'or de la Renaissance. Ce sont les maîtres, les chefs d'école. Et tous ceux qui s'attachent à la recherche de la sensation délicate



Collectivité du Mobilier.
Envois de MM. Béraud, Desfosse, Hamot, Lantelme, Mansard, Poteau, Redont, etc.



Collectivité du Mobilier.

Envois de MM. Braquemé, Chancé, Cornille, Jeanselme, Jemont, Isidore Leroy, Neveu, P.-H. Rémon, M^{me} Louis Rigaut, etc.

et juste, depuis l'artiste jusqu'au simple ouvrier d'art parisien, vont chercher à ce fleuve de vie la direction suprême.

Vos Majestés et le noble auditoire qui m'écoute voudront bien m'excuser si j'ai, peut-être, insisté outre mesure sur le mérite de mes compatriotes. Ce que j'ai voulu dire avant tout, c'est notre désir très ardent d'apporter au Danemark un spectacle digne de lui, une marque nouvelle de notre sincère attachement, et l'espoir que nous avons qu'une semblable manifestation contribuera encore à rapprocher deux peuples qu'unissent déjà des liens d'amitié séculaire.



Paul Follot. — Chambre à coucher.

M. Lucien Layus, Président de la Commission française d'organisation de l'Exposition, prononça ensuite l'allocution suivante :

Discours de M. Lucien Layus,
Président de la Commission française d'organisation.

SIRE, MADAME, ALTESSES ROYALES,

Au nom du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Commission d'organisation de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague, je remercie Vos Majestés et les membres de la famille royale

d'avoir daigné honorer de leur auguste présence cette inauguration. Nous sommes profondément reconnaissants à Sa Majesté la Reine d'avoir bien



Collectivité

voulu accorder son haut patronage à notre Exposition, et d'avoir donné plus de prix encore à ce patronage en s'inscrivant personnellement en tête de nos exposants.



Collectivité

Je remercie également Son Altesse Royale Madame la Princesse Marie de nous avoir donné un témoignage tout particulier de sa bienveillance, en acceptant la présidence d'honneur de nos Comités et en participant elle-même à l'Exposition.

Le groupement que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui est strictement consacré à l'Art décoratif, à l'Art appliqué aux objets d'un usage

journalier. Il comporte les arts graphiques, les arts de la céramique, du bois, du métal et les arts de la parure de la femme.

Et pour éclairer d'un sourire la sévérité de cet ensemble, nous avons cru bon d'y adjoindre une exposition de nos dessinateurs humoristes.

Le Gouvernement français a tenu à prendre part à cette Exposition, en présentant des spécimens de la production de nos



de la fourrure. — Diorama.

Manufactures nationales, tapisseries des Gobelins et de Beauvais, porcelaines de Sèvres, ainsi que des médailles frappées par la Monnaie.

Les organisateurs de cette Exposition se sont efforcés d'associer dans un



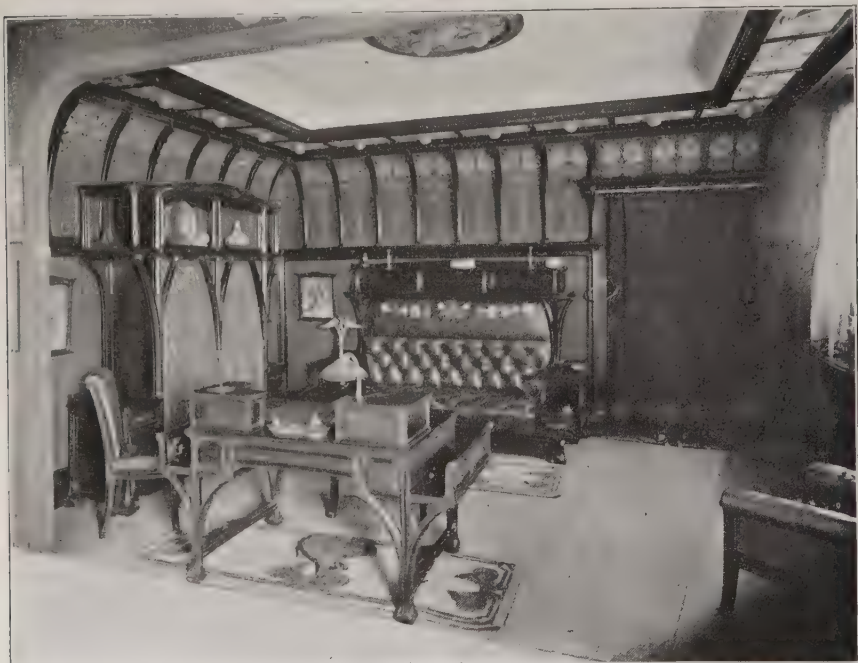
de la couture. — Diorama.

commun effort nos artistes et nos industriels, les créateurs de la forme et les éditeurs qui assurent la diffusion de l'œuvre en multipliant les exemplaires. Ils se sont attachés à réunir ces deux forces complémentaires qui sont indispensables l'une à l'autre, et dont l'heureuse harmonie peut seule assurer la

complète réalisation des œuvres de l'Art décoratif. C'est cette union intime de l'art et de l'industrie, rêvée par nous et poursuivie depuis de longues années avec toute notre énergie, dont nous allons vous présenter les modestes résultats.

Puisse cette visite retenir pendant quelques instants la bienveillante attention de Vos Majestés, et nous nous considérerons comme récompensés de nos efforts.

Que Sa Majesté la Reine daigne accepter l'hommage, de la part de notre



Pierre Selmersheim. — Cabinet de travail.

Commission d'organisation, du médaillon sur lequel notre vice-président, M. Emile Vernier, a reproduit les traits de la souveraine respectée, dont les vertus familiales sont si hautement appréciées, tant en France qu'en Danemark.

Que Son Altesse Royale Madame la Princesse Marie nous permette de lui offrir, au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, la plaquette de notre Comité, espérant qu'elle voudra bien, dans les belles collections qu'elle nous a permis d'admirer, réserver une place à cet emblème qui lui rappellera, dans sa patrie d'adoption, le souvenir du pays natal.

A la fin de ce discours, M^{lle} Yvonne Layus présenta à S. M. la Reine la plaquette de M. Emile Vernier, représentant le portrait de

Sa Majesté dans un cadre de M. Becker, et M^{lle} Catherine Hetzel offrit à S. A. R. la Princesse Valdemar la grande plaquette du Comité français des Expositions à l'étranger.

M. Hasselbalch, président de la Commission danoise, s'avança alors pour demander à Sa Majesté la Reine de Danemark de proclamer l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague de 1909 ouverte, et prononça les paroles suivantes :

VOTRE TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ,

En ma qualité de président du Comité danois de l'Exposition, je me permets de prier Votre Majesté de daigner déclarer ouverte l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague de 1909.

S. M. la Reine ayant déclaré ouverte l'Exposition française d'Art décoratif, Leurs Majestés, suivies du cortège officiel et des invités, gravissent alors l'escalier du palais et, guidées par MM. Lucien Layus, Hasselbalch, G.-Roger Sandoz, Vernier, Ingwersen et les membres des Commissions danoise et française, pénètrent dans l'Exposition.

Dans la première salle, décorée de la belle frise de M. Duthoit : « Les Arts libéraux », une vitrine contenait les objets prêtés par S. A. R. la Princesse Valdemar, une autre, semblable, les objets envoyés par le Musée des arts décoratifs de Paris ; une grande vitrine contenait les œuvres des artistes décorateurs, et au centre était placée la plaquette représentant le portrait de S. M. la Reine.

Dans les travées suivantes de la galerie centrale, décorées des frises si harmonieuses de M^{lle} Dufau et de M. Noël Bouton, les souverains admirèrent longuement les expositions de MM. G.-Roger Sandoz, Cardeilhac, Fouquet, Christoffe, Templier, Marie, Robin, Vagner, Lefebvre, les verreries d'art de Daum. Les vitrines de céramiques et de biscuits de la Manufacture de Sèvres, les tentures des Manufactures des Gobelins et de Beauvais provoquèrent les appréciations les plus flatteuses. Les importantes expositions de MM. Susse et Siot-Decauville furent très remarquées.

Le cortège revint alors à la première travée de la galerie centrale et pénétra dans la première salle, à droite, qui contenait les envois de la Monnaie et des artistes médailleurs, et cette partie de l'Exposition eut un succès très mérité.

L'intérêt de la salle suivante, plus spécialement consacrée aux bijoux modernes, ne fut pas moins apprécié et les artistes présents, M. et M^{me} Lecreux, M. Bourgeot, M. Paul Follot, recueillirent les

félicitations les plus aimables. Puis le cortège traversa les salles de la section des Arts graphiques, décorées des frises de M^{lle} Delasalle, admirant les plus belles publications, les reproductions, les photographies en couleurs de la maison Jouglà. Bien que s'adressant plus spécialement aux dames, la section consacrée aux arts de la femme fut admirée par tout le monde, tant pour le bon goût et l'élégance



Georges Bourgeot. — Chambre à coucher.

des toilettes exposées que pour leur ingénieuse et très heureuse présentation en dioramas.

Les salles de meubles classiques et de meubles modernes furent ensuite visitées, chaque ensemble de meubles modernes étant l'objet de la part de Leurs Majestés d'un examen attentif se terminant par quelques mots gracieux pour chaque artiste. Le cortège pénétra ensuite dans les salles consacrées aux dessinateurs humoristes et se divertit des plus spirituels dessins.



Section des Arts graphiques.

Envois de MM. Carteret, Chaix, Dubouloz, Grasset, Hachette, Juven, Larousse, Le Vasseur, Lorilleux, Marty, Mendel, Vernot, Wiltmann, etc.



Section des Arts graphiques.

Envois de MM. Baschet, Engel, Gauthier-Villars, Hetzel, Heugel, H. Laurens, L. Layus, Lortal Jacob, Mamelet, Pelléan, Plon-Nourrit, etc.

Leurs Majestés et Leurs Altesses Royales exprimèrent alors aux organisateurs de l'Exposition, dans les termes les plus flatteurs, le plaisir et l'intérêt qu'Elles prirent à cette visite, promettant de revenir bientôt à l'Exposition française et les remerciant encore des souvenirs offerts par la Commission française d'organisation.

Leurs Majestés furent reconduites à leurs voitures par tous les membres des Commissions, de qui elles prirent congé. La visite était terminée à midi et demi.

En souvenir de cette visite, S. M. la Reine adressa à M^{lle} Yvonne Layus sa photographie avec signature autographe. S. A. R. la princesse Valdemar envoya à M^{lle} Catherine Hetzel son portrait dédié, précieux et délicats hommages qui furent très vivement appréciés.

Nous ne pouvons penser à donner la liste de tous les objets qui furent acquis pendant cette exposition. Le Roi, la Reine, la Famille Royale, M. Jacobsen, M. Hasselbalch, M. Goleborg, Ministre d'Autriche, et bien d'autres hauts personnages firent des acquisitions de bijoux, de bronzes, de vases de Sèvres, de médailles, de meubles, de dessins des humoristes, etc., dont le total atteignit près de cent mille francs.



Cl. Lecreux.

Le départ de Leurs Majestés.

RÉCEPTIONS ET FÊTES

La cordialité des sentiments entre Danois et Français a eu maintes fois l'occasion de se manifester et de s'exprimer aux fêtes et aux réceptions qui précédèrent et suivirent l'inauguration de l'Exposition française.

Déjà, le 28 juin, M. Hasselbalch avait réuni dans sa belle pro-



Cl. Lecreux.

Copenhague. — La Langelinie.

priété de Piniehoj, à Rungstedt, sur les bords de l'Oresund, M. le comte Ahlefeldt-Laurvig, ministre des Affaires étrangères du Danemark, et M^{me} Ahlefeldt-Laurvig, les membres du Comité danois, M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire, M^{me} et M^{lle} Layus, M^{lle} Hetzel, M^{me} Lecreux, M^{me} Cheminais, M. le

Ministre de France à Copenhague, et MM. Lucien Layus, Maurice Estieu, Jules Hetzel, Peycelon, Lechevallier-Chevignard, Selmersheim, Reverdot, Vuillaume, Cheminais, Lambert, Dufrene, Duthoit, Follot, Lecreux ; et ce diner, auquel MM. G.-Roger Sandoz et Jean Guiffrey, obligés de se rendre à l'Exposition suédoise d'Art décoratif de Stockholm, avaient eu le regret de ne pouvoir assister, était empreint de la plus aimable cordialité, grâce à la haute estime et à la sincère sympathie qu'inspire universellement l'aimable hôte de cette soirée.

Aussi était-ce avec un grand plaisir que beaucoup des mêmes personnes, auxquelles MM. G.-Roger Sandoz, Emile Vernier, de Montarnal et Jean Guiffrey avaient pu se joindre, se retrouvaient le lendemain à un très brillant dîner qu'offraient, avec autant de cordialité que de magnificence, M. le comte et M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire, dans les salons de la légation.

Le 30 juin, eut lieu à Skodsborg, dans un site admirable au bord de la mer, le banquet offert par la Commission danoise. Les sentiments, qui n'avaient pu s'exprimer encore que dans des conversations particulières, trouvèrent alors leur expression publique dans les discours prononcés par M. le comte Ahlefeldt-Laurvig, M. le comte Horric de Beaucaire, MM. Hasselbalch, Lucien Layus, Bramsen et Franz de Jessen.



Cl. Lecreux.

Copenhague. — Fontaine de Gêfion.

Toast de M. le comte Ahlefeldt-Laurvig

Ministre des Affaires étrangères

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'importante manifestation de la supériorité des Arts décoratifs de la France qu'est l'Exposition française ouverte à Copenhague, et qui promet d'une si heureuse manière de contribuer au développement ultérieur des excellents rapports qui existent depuis tant d'années entre le Danemark et la France, cette Exposition peut être considérée en grande partie comme l'œuvre du Gouvernement français. Sans son autorisation, les magnifiques produits des célèbres Manufactures de l'Etat n'auraient pu être envoyés.

De diverses autres manières, le Gouvernement français a en outre accordé son concours. Dans la généreuse collaboration du Gouvernement français à cette œuvre, je vois une nouvelle preuve de ses sentiments cordiaux envers nous, sentiments que nous sommes heureux d'éprouver également pour la France.

En signe de la vive reconnaissance qui anime de ce chef le Danemark envers la France, j'ai l'honneur de vous proposer de boire à la santé de M. le Président de la République française qui déjà l'année dernière, personnellement, s'est acquis tant de sympathie chez nous et qui jouit d'une si universelle estime dans le monde entier.

Toast de M. le comte Horric de Beaucaire

Ministre de France

MESDAMES, MESSIEURS,

Je me félicite d'avoir à répondre aux aimables paroles que vient de prononcer S. Exc. M. le Ministre des Affaires étrangères. M. le comte Ahle-



Cl. Lecreux.

Copenhague. — Pavillon du Yacht Club.

feldt ne s'est point mépris lorsqu'il a dit que l'Exposition des Arts décoratifs qui va s'ouvrir à Copenhague doit être considérée comme une marque de sympathie de la France à l'égard du Danemark. J'ai pris part moi-même aux pourparlers qui ont abouti à la préparation de cette manifestation artistique. Lorsqu'il en fut question pour la première fois, on objecta que plusieurs projets étaient déjà à l'étude. On parlait

d'expositions prochaines à Bruxelles, à Turin et à Rome. Tout le monde en veut, paraît-il, et l'on pense même à en faire une dans l'Amérique du Sud, à Quito. Cependant, lorsque je plaidai la cause du Danemark, si cher à tous les Français, les résistances ne furent pas de longue durée. Dès mes premières paroles, les visages s'épanouirent, les mains se tendirent vers moi et j'eus bientôt cause gagnée.

D'ailleurs, le bienveillant concours du Gouvernement royal devait contribuer aussi à aplanir le chemin. La décision du Rigsdag, qui a attribué une subvention de 10 000 couronnes à cette Exposition exclusivement française, est une faveur exceptionnelle dont nous apprécions tous le prix. Il était naturel que le Parlement français répondît à un procédé si obligeant en votant, lui aussi, un crédit. Je tiens à remercier, au nom de mes compa-

triotés, le Gouvernement royal et le Parlement danois de leur généreuse décision.

Nous ne pouvons nous dispenser aussi de dire toute notre reconnaissance au Comité de la section danoise de l'Association franco-scandinave, dont l'active collaboration avec le Comité français des Expositions à l'étranger a permis de mener à bien l'œuvre entreprise.

Comme ministre de France, je veux enfin apporter ici l'expression de ma reconnaissance envers le Danemark tout entier pour l'hospitalité cordiale et vraiment touchante



Cl. Lecreux.

Statue de Holger le Danois et château de Kronborg
vus de Marienlyst.

que rencontrent ici les nombreux Français qui viennent cet été séjourner à Copenhague, à l'occasion d'une série de congrès et de notre Exposition, et

dont le nombre va encore être bientôt grossi par l'arrivée du groupe parlementaire français. A chaque fois, ce sont en leur honneur des réjouissances et des marques innombrables de la chaude amitié danoise. Des repas pantagruéliques (si ce mot ne vous effraie pas) se succèdent ainsi presque sans interruption au cours de cet été déjà dénommé par plusieurs journaux danois *l'été français, den fransk Sommer!* Cela me



Cl. Lecreux.

L'entrée du Sund.

rappelle involontairement une définition humoristique que me donnait un jour un de mes compatriotes, voyageur de commerce, jovial garçon, né sur les bords de la Garonne, et qui, apprenant que j'étais diplomate, me disait sur un ton gouailleur : « Monsieur, vous devez avoir une existence bien

agréable : la diplomatie est une carrière où l'on passe son temps à faire de bons diners. » En ces joyeuses semaines, l'hospitalité danoise donne presque raison à cet aimable farceur. Mais elle fait mieux encore, je me hâte de le dire : elle crée des liens d'amitié, elle rapproche aimablement les cœurs des deux nations et contribuera à rendre plus fertile l'œuvre entreprise par les organisateurs de notre Exposition.

Mais revenons, Mesdames et Messieurs, aux paroles amicales prononcées par M. le Ministre des Affaires étrangères et auxquelles il me tarde de répondre. Je vous propose de lever nos verres en l'honneur de Leurs Majestés le Roi et la Reine de Danemark, de la Famille royale et de toute la Nation danoise.

Toast de M. Hasselbalch

Président de la Commission danoise

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec la plus grande satisfaction que nous voyons assemblés ce soir, à la veille de l'inauguration de l'Exposition française d'Art décoratif,



Ch. Lecœur.

Copenhague. — Højbroplads.

ceux qui ont travaillé et contribué à la réalisation de notre idée de voir représenter ici à Copenhague l'art décoratif français, et il est tout naturel que je me permette d'adresser nos plus vifs remerciements au Comité d'organisation français pour l'honneur qu'il nous a fait en se rendant de suite à notre appel de collaboration.

Cependant, tout d'abord, je dois ici rendre hommage à S. M. la Reine de Danemark, parce que Sa Majesté a daigné accepter le patronage de notre Exposition, et à S. A. R. Madame la Princesse Marie, qui a bien voulu en accepter la présidence d'honneur, ce qui, pour nous, a été un puissant encouragement. Je dois aussi exprimer la profonde reconnaissance que nous devons aux gouvernements des deux pays, qui ont bien voulu nous accorder non seulement leur sympathie, mais aussi des subventions financières considérables. Nous avons également beaucoup apprécié l'honneur que nous a



M. le Ministre de France, le personnel de la Légation et les organisateurs de l'Exposition.

Vitrines de la Manufacture de Sèvres.

témoigné M. le Ministre du Commerce de France en nous accordant son patronage officiel. Je remercie MM. les Présidents d'honneur et MM. les Vice-Présidents d'honneur du grand appui qu'ils nous ont donné en prêtant leurs noms à notre Exposition, et je me permets d'adresser nos remerciements à LL. EExc. M. le Ministre des Affaires étrangères et M. le Ministre de l'Intérieur, qui nous honorent ce soir de leur présence. Je regrette que S. Exc. M. le Ministre du Commerce, par suite d'une indisposition subite, ait été empêché d'assister à notre banquet, et j'exprime mes meilleurs vœux pour son prochain rétablissement.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de me tourner maintenant vers M. le Ministre de France, de le remercier d'être venu ici, et lui dire combien nous sommes reconnaissants de tout l'intérêt qu'il a porté à notre œuvre, non seulement en acceptant la vice-présidence d'honneur, mais



Cl. Maillard

Copenhague. — Promenade de la Langelinie.

aussi en nous ayant mis, par ses démarches personnelles, en relations avec le Comité français des Expositions à l'étranger, grâce auquel il nous a été possible de voir réaliser notre idée. Je n'ai pas besoin de citer ici tout l'intérêt que vous portez, Monsieur le Ministre, à toute entreprise ayant pour but de développer les relations entre les deux pays, unis depuis longtemps par des liens d'amitié; c'est une chose bien connue de nous tous, et je me borne à enregistrer votre concours si bienveillant à nos efforts parmi tant d'autres que nous gardons chers dans notre souvenir.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de remercier le Comité français de l'accueil si cordial qu'il a donné à notre proposition d'organiser à Copenhague une Exposition d'art décoratif.

Si nous avons pris l'initiative de cette Exposition, c'est seulement parce que nous poursuivons le but de l'Association franco-scandinave, c'est-à-dire développer les relations intellectuelles et commerciales entre les deux pays. Nous n'avons pas votre expérience pour organiser des Expositions, c'est seulement notre sympathie pour la France qui nous a fait marcher; certes,

nous n'aurions pas réussi si nous n'avions pas trouvé, grâce à l'intermédiaire de M. le comte de Beaucaire, dans le Comité français des Expositions à l'étranger, des collaborateurs qui ont bien voulu apporter le concours de leur expérience et de leur activité, pour contribuer au succès de l'œuvre commune.

Je vous remercie, Monsieur le Président Layus, d'avoir bien voulu, en acceptant la présidence du Comité français, assurer la réalisation de notre proposition. Je vous remercie de toute votre activité et de votre travail énergique, par lequel il nous a été possible d'atteindre au résultat que nous aurons l'honneur, d'un accord amical, de présenter demain à Leurs Majestés et au public danois.

Je remercie également M. G.-Roger Sandoz, votre vice-président si distingué, de tous ses efforts personnels et de la grande énergie par laquelle il a réussi à faire aboutir une Exposition merveilleuse; je remercie M. le vice-président Vernier de l'important concours qu'il a apporté au succès de l'Exposition par la participation de la Société des artistes décorateurs dont il est le vénéré président, et qui présente, en accord fructueux avec l'industrie, une Exposition fort intéressante.

Je vous remercie aussi, Monsieur Vernier, de votre grande part dans l'hommage délicat que le Comité français a l'intention d'offrir à S. M. la Reine, hommage qui nous touche profondément.

J'adresse mes remerciements à tous les membres du Comité et à tous les exposants qui, chacun à sa manière, ont fait leur possible pour le succès de l'Exposition; je n'oublie pas M. de Montarnal, l'architecte en chef, dont l'activité, pour assurer que tout soit prêt demain, nous prive du plaisir de le voir ici ce soir.

L'Exposition, comme je la vois aujourd'hui, a dépassé mes espérances, même les plus optimistes; elle constitue une œuvre si belle et si grande, de qualité si extraordinaire, que je me permets de vous proposer, Mesdames, Messieurs, de lever nos verres en remerciant les organisateurs français, et de boire en l'honneur du président, M. Lucien Layus, et au but de nos efforts communs : le succès de l'Exposition française d'art décoratif de Copenhague de 1909.

Toast de M. Lucien Layus

Président de la Commission française d'organisation

EXCELLENCES,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement M. le président Hasselbalch des paroles flatteuses qu'il vient d'adresser à notre Commission d'organisation et à nos exposants. Nous en sommes profondément touchés. La franche cordialité avec laquelle notre cher président parle et agit lui a conquis les sympathies de tous nos compatriotes et la mienne en particulier. Et nous sommes heureux qu'en s'adressant à nous, M. Hasselbalch

ait employé la plus belle des langues, celle qu'une charmante Danoise, amie de la France, baptisait il y a quelques jours de ce joli nom : la langue du cœur.

Nous sommes venus à Copenhague avec l'intention de vous présenter quelques spécimens de notre art décoratif.

Mais, depuis que nous sommes au milieu de vous, nous avons constaté que le principal résultat de notre voyage aura été de prendre une leçon de choses et de recueillir d'utiles enseignements. Ces enseignements, nous les avons trouvés dans vos écoles, dans vos musées, dans vos monuments, dans tout ce qui porte l'empreinte de votre art national.



Kronborg.

Cl. Lecreux.

Si les fondateurs de votre Cité, le roi Valdemar le Grand et l'héroïque évêque Absalon, pouvaient revenir au milieu de vous, ils ne reconnaîtraient plus, dans votre florissante capitale, le modeste village de pêcheurs qu'était, au douzième siècle, le *Kopmannahavn* ou port des marchands.

Malgré les vicissitudes qui l'ont frappée, guerres, sièges, incendies, Copenhague est riche en monuments d'une belle architecture, tant dans la ville même que dans les environs : les châteaux d'Amalienborg,

de Rosenborg, de Fredensborg, de Frederiksborg, de Kronborg, de Roskilde, votre vieille Bourse et tant d'autres que j'oublie.

Le château de Charlottenborg, où l'Exposition française a reçu l'hospitalité, est, dans sa partie ancienne, consacré depuis un siècle et demi au culte des Beaux-Arts.

Devant le château d'Amalienborg, les Français éprouvent une certaine émotion en contemplant, dans la statue équestre du roi Frédéric V, l'œuvre d'un de leurs compatriotes, Jacques-François-Joseph Saly, qui fut, à la fin du dix-huitième siècle, directeur de l'Académie de Copenhague.



Le palais du Roi et la statue de Frédéric V, par Saly.

Cl. Lecreux.

Nous ne saurions offrir un trop grand tribut d'admiration à votre nouvel Hôtel de Ville, chef-d'œuvre de la Renaissance danoise, si merveilleusement conçu, exécuté et aménagé, dont la gloire revient à l'éminent architecte, M. le professeur Martin Nyrop.

Le musée Thorvaldsen est un temple élevé au style néo-classique. On y

rencontre, pour le plus grand profit de l'éducation artistique, à côté des reproductions des plus beaux spécimens de la statuaire grecque, les chefs-d'œuvre de votre grand artiste, Bertel Thorvaldsen.

Nous ne saurions trop nous réjouir de la création de la Glyptothèque de Ny-Carlsberg, et la France doit un juste tribut de reconnaissance à son généreux fondateur, M. Carl Jacobsen, grâce à l'initiative



Cl. Estieu.

Copenhague. — L'Hôtel de Ville.

duquel il nous est permis d'admirer, à côté des plus belles œuvres des sculpteurs danois, les Bissen et les Jerichau, celles de nos maîtres les plus réputés de la fin du dix-neuvième siècle, les disparus : Carpeaux, Paul Dubois, Falguière, Barrias, Gautherin, Delaplanche, etc.; et les maîtres bien vivants, comme Antonin Mercié, Marqueste, Rodin, Michel, Boisseau, etc.

La visite du musée national, du musée populaire et du musée des arts industriels danois, a permis à nos artistes et à nos industriels de se documenter, avec toute la précision désirable, sur les mœurs, la vie intime, les costumes et l'art décoratif de votre beau pays. Nos artistes ne manqueront pas de tirer de cette étude tous les fruits qu'ils en peuvent attendre.

En organisant cette Exposition, nous avons voulu vous présenter une sélection d'objets de nature à vous indiquer l'état actuel de notre art décoratif. Y aurons-nous réussi? Ce n'est pas à moi de le dire. Mais nous avons voulu prouver qu'en matière d'art appliqué, rien de complet ne peut se faire sans la collaboration de l'artiste et de l'éditeur. Ces deux éléments de production se complètent et doivent se prêter une aide mutuelle, apportant à l'œuvre commune, l'un, son génie créateur, l'autre la perfection des moyens d'exécution.

La plupart des membres de notre bureau font en même temps partie du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Société d'encoura-

gement à l'Art et à l'Industrie, deux œuvres sœurs, fondées toutes deux, il y a vingt ans, par notre regretté ami et président Gustave Sandoz.

Or, la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie a pour but de donner, par tous les moyens en son pouvoir, aide, protection et encouragement aux artistes et ouvriers d'art en les faisant connaître ou publier, en créant des prix et des bourses d'apprentissage. Depuis sa fondation, elle a poursuivi énergiquement sa mission avec l'appui des pouvoirs publics et sous la direction d'hommes convaincus, trop tôt disparus, comme Gustave Sandoz, Gustave Larroumet, Eugène Guillaume, Dutert, Léopold Crost, dont nous sommes, sous la présidence éclairée de M. Henry Roujon, les modestes continuateurs.

La possession des œuvres de la peinture et de la sculpture est nécessairement réservée à une élite fortunée.

L'art appliqué doit, au contraire, pouvoir être mis à la portée de tous; il doit être accessible, même aux humbles. Il n'est pas difficile de donner aux objets au milieu desquels nous vivons, un aspect artistique destiné à faire pénétrer dans les masses le goût du beau.

La poursuite de cet idéal n'est-elle pas une idée essentiellement moralisatrice? Embellir l'intérieur d'une maison, n'est-ce pas donner à ses habitants le désir d'y rester en famille au lieu de chercher au dehors les pseudo-avantages d'un confortable factice?

Efforçons-nous donc, artistes et industriels, unis dans une pensée commune, de développer tout ce qui peut contribuer à embellir notre foyer et à nous le rendre agréable.

Travaillons sans arrière-pensée à la réalisation de la mission généreuse que nous nous sommes tracée, de sanctionner, au profit de tous, l'union intime de l'Art et de l'Industrie.



Copenhague. — Façade de l'Hôtel de Ville.

Cl. Estieu.

Toast de M. Bramsen

Vice-Président de la Commission danoise

MESDAMES, MESSIEURS,

Quand j'étais un jeune homme, — hélas ! il y a longtemps, presque quarante ans de cela, — et quand j'ai visité pour la première fois la France, notamment Paris, mon impression fut superficielle, j'ai admiré la belle ville avec ses palais et ses places publiques, je me suis promené sur les splendides boulevards, j'ai visité les célèbres musées, les théâtres et les endroits de

plaisir, j'ai regardé les jolies femmes, en un mot, je voyais la vie parisienne entière, cette vie qui a placé et désignera toujours Paris comme but enviable pour des millions de personnes. C'était le Paris où l'on s'amuse que je voyais.

Mais, étant un garçon sérieux et ayant fait à Paris, non plus un séjour rapide comme touriste, mais étant allé



Cl. Lecreux.

Marienlyst, statue de Holger le Danois.

y travailler et apprendre, je ne me suis pas contenté de cette impression générale et rayonnante ; j'ai quitté les grands boulevards et je me suis rendu dans les faubourgs et ailleurs pour compléter mon expérience et pour chercher l'origine de ces splendeurs ; je me rappelle encore ma première excursion ; je suivis les grands boulevards, le boulevard du Temple jusqu'à la place de la République — qui portait alors le nom de place du Château-d'Eau — et, tournant à gauche, je me trouvai assez promptement dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine. C'est là que, pour la première fois, j'ai vu le Paris *qui travaille*. Je pense que c'est de ce centre de travail pour l'art français, qui est devenu si célèbre, qu'est sorti ce qui forme une sélection de votre Exposition, car aujourd'hui c'est la France laborieuse, qui célébrera ses triomphes dans notre capitale. On veut nous donner une occasion d'admirer une sélection de ce que le génie créateur de la France a produit de plus parfait. Et il est incontestable qu'aucun séjour en France n'offrirait une telle occasion, encore moins un tel ensemble, de connaître tout ce qui se trouve rassemblé actuellement en plein cœur de Copenhague.

Il est superflu de vous assurer, Messieurs les Français, que nous sommes touchés de ce que vous avez bien voulu réaliser notre désir d'organiser une telle Exposition ici. Mais peut-être n'est-il pas superflu de vous dire que nous avons été, à un certain degré, agréablement surpris. Bref, je crois qu'il y a toute une série de circonstances heureuses qui ont contribué au résultat que nous avons obtenu aujourd'hui, où nous sommes à la veille de l'ouverture de la campagne paisible de l'Exposition française d'Art décoratif à Copenhague.

Veillez donc agréer, Messieurs et Mesdames, et accepter nos remerciements sincères. Je demande à mes compatriotes et aussi à vous-mêmes de lever votre verre et de le vider, en souhaitant un : « Dieu protège la France » et surtout, à cette occasion, la France laborieuse, dont vous êtes les excellents représentants.

M. de Jessen prononça alors un toast très brillant qui fut aussi applaudi que les précédents ; nous avons le regret de ne pouvoir le reproduire ici, n'ayant pu nous en procurer le texte.

Le lendemain 1^{er} juillet, le soir de l'inauguration de l'Exposition, la Commission française offrait, à l'hôtel d'Angleterre, un grand banquet aux hauts personnages et à la Commission danoise, qui avaient aidé au succès de l'Exposition française et de quiles Français avaient reçu à Copenhague un accueil si gracieux.

La table d'honneur était présidée par M. le comte Horric de Beaucaire, Ministre de France, vice-président d'honneur de

l'Exposition, ayant à sa droite : S. Exc. M. Klaus Bernstsen, Ministre de l'Intérieur ; M. Hasselbalch ; M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire ; S. Exc. M. Sorensen, Ministre des Cultes ; M. Jacob Scavenius, ancien Ministre ; M. G.-Roger Sandoz ; M^{me} Andersen ; M. Lamm, président



Cl. Estien.

Strandvejen.

de la Municipalité de Copenhague ; M. Jules Hetzel ; S. Exc. M. Hagerup, Ministre de Norvège ; M^{lle} Hetzel ; M. Brandès ; M. Dahl.

A la gauche de M. le Ministre de France, se trouvaient : S. Exc. M. Brun, Ministre des Finances ; M. Lucien Layus ; M^{me} l'amirale Gad ; l'amiral de Bardenfleth ; M^{me} Lucien Layus ; M. Bramsen, ancien Ministre ; le contre-amiral Scheller ; M^{me} Tuxen ; le commodore Suenson ; M. le D^r Mantzius ; M. Émile Vernier ; M. le chambellan de Vedel, Directeur du Ministère des Affaires étrangères ; M. Franz de Jessen.

Étaient en outre présents à ce banquet :

MM. Krag, Directeur du Ministère des Affaires étrangères ; C.-E. Cold, vice-président de l'Alliance française ; Frédéric Höst, avocat



Copenhague. — Nybrogade.

Cl. Lecreux.

de la Légation de France ; M. Otto Benzon, auteur dramatique, et M^{me} Benzon ; M^{me} Christian Höst ; M. Ingwersen, consul général ; M^{me} et M^{lle} Ingwersen ; M. Ingwersen, secrétaire général de la Commission danoise ; M. Auguste Ingwersen, secré-

taire adjoint ; M^{lle} Willmann ; M. Gluckstadt et M^{me} Gluckstadt ; M. Christensen et M^{lle} Mayer, sa belle-sœur ; M. Oesterby ; M. l'amiral Gad ; M. F. Hindenburg ; M. Carl Jacobsen et ses filles, M^{lle} Paula Jacobsen et M^{me} Madseu ; M. Krieger ; M. Cordt Trap ; M. Tuxen et M^{me} Tuxen ; M^{lle} Suzanne Rubin ; M. le professeur Ehlers et M^{me} Ehlers ; M. Verdich, secrétaire adjoint ; M. le professeur Carl Torp, président de la Commission d'organisation du Congrès de l'Association littéraire et artistique, et M^{me} Torp ; M. Glahn, secrétaire du Congrès, et M^{me} Glahn ; M. Dalgas, Directeur de la Manufacture royale de porcelaine ; M. Harald Bing, céramiste ; M. Ring, inspecteur général ; M. Lund, inspecteur ; M. Kertmann, contrôleur, et M. Edwin Ibsen, vérificateur des douanes.

S'étaient excusés : S. Exc. H. Johan Hansen, Ministre du Commerce

toujours très souffrant ; S. Exc. M. Nordlien, Directeur au Ministère des Travaux publics ; S. Exc. M. Johnsen, Ministre de l'Islande ; comte de Brockenhuus-Schack, grand maréchal de la Cour de S. M. le Roi ; le chambellan Krag, Directeur au Ministère des Affaires étrangères ; M. Oldenburg, préfet de Copenhague.

Les Français présents à ce banquet n'étaient pas moins nombreux. Citons d'abord : M. de Seynes ; M. le baron de Ravignan, secrétaire d'ambassade, et M^{me} de Ravignan ; M. Blanche, consul de France, et M^{me} Blanche ; M. Edouard Hansen, secrétaire de la Chancellerie, et M. Arthur Marcus, agent consulaire ; puis M^{lle} Yvonne Layus et M^{lle} Hetzel ; M. Peycelon ; M. Lechevallier-Chevignard ; M. Jean Guilfrey ; M. Maurice Estieu ; M. de Montarnal ; M. et M^{me} Cheminais ; M. Reverdot ; M. et M^{me} Lambert ; M. et M^{me} Bourgeot ; M. et M^{me} Lecreux ; M. Paul Follot ; M. Dufrène ; M. Duthoit ; M. Pierre Selmersheim ; M. Cesbron ; M. et M^{me} Vuillaume ; M. Cardeilhac ; M. René Révillon ; M. Bensé ; M. Palmeiro ; M. et M^{me} Ganné ; M. de May ; M. Prunières ; M. Bertin ; M. Fort ; M. Odend'hal ; M. Damory ; M. Guidet, etc.

La Presse était représentée par M. Dahl, président de la Société des Journalistes ; M. Broberg, ancien consul, correspondant de l'*Écho de Paris* ; M. Bertel-Bing, du *Kobenhavn* ; M. Thulstrup, directeur de l'*Illustreret Tidende* ; M. Archtander, du *Vort Land*, l'*Ekstrabladet*, le *Dannebrog*, le *Politiken* ; M. de Jessen, du *Berlingske Tidende*, le *Borsen*, le *Social Demokraten*, le *Kristelig Dagblad*, le *Svenska Telegrambyran*, de Stockholm ; le *Venstres Korrespondancebureau* ; l'agence télégraphique *Ritzaus Bureau* ; le *Nationaltidende* ; M. Nirpa, du *Kieler Zeitung*, de Berlin ; M. Bernhardt Jurgensen, du *Vossischer Zeitung*, de Berlin ; et trente autres journaux français, danois, suédois, norvégiens, allemands, autrichiens, etc.

A ce banquet furent prononcés des discours chaleureusement applaudis.

Discours de M. le comte Horric de Beaucaire

Ministre de France

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans l'allocution que j'ai prononcée ce matin, lors de l'inauguration de notre Exposition, j'ai déjà eu l'occasion de rappeler les conditions dans lesquelles elle a été préparée et d'adresser mes remerciements à la Section danoise de l'Association franco-scandinave qui en avait pris l'initiative.

Il m'est très agréable, en ce banquet où nous nous trouvons tous amicalement réunis, de m'étendre un peu plus longuement sur l'idée première qui a présidé à notre œuvre et sur les conséquences qui devraient, suivant moi, en découler.

Nous avons, je l'ai dit, en ce pays, de bons amis qui s'emploient à rapprocher dans une communion de pensées et d'intérêts les peuples danois et français. La Section danoise de l'Alliance française travaille brillamment à répandre en Danemark notre langue et notre littérature. J'aperçois ici plusieurs membres de son Comité, et je ne veux pas laisser passer l'occasion de leur exprimer encore ma vive gratitude. C'est plutôt, semble-t-il, dans le domaine des intérêts industriels, commerciaux ou économiques que devrait s'exercer l'action de la Section danoise de l'Association franco-scandinave.



Cl. Estien

Copenhague. — Concert sur une place publique.

Et, avec le progrès de ces intérêts marchent de front la diffusion des idées, la pénétration sympathique des deux peuples l'un chez l'autre.

L'œuvre ainsi accomplie a déjà été heureuse et féconde, mais, pour des gens d'affaires — et beaucoup d'entre vous sont des gens d'affaires — n'est-ce pas surtout l'avenir qui doit intéresser? Pour ne pas se laisser devancer par des concurrents, il faut s'efforcer de

réaliser de continuels progrès. Il y a là, Messieurs, un point qui me semble devoir être recommandé tout particulièrement à vos réflexions.

L'Exposition que nous avons inaugurée ce matin est déjà, j'en conviens, un intéressant résultat. Elle a fait connaître et apprécier ici les œuvres de nos artistes. Elle nous crée des amitiés nouvelles en ce pays. Je voudrais, s'il m'est permis d'exprimer un vœu, qu'elle fût le point de départ de durables relations d'affaires et d'échanges commerciaux plus intenses entre la France et le Danemark. Je suis heureux de pouvoir dire que ces sentiments sont partagés par le Gouvernement danois. A ce propos, je vous donnerai lecture d'un télégramme que nous venons de recevoir de M. Johan Hansen, Ministre du Commerce du Danemark :

Le Ministre du Commerce et de la Navigation, en vous remerciant de

» l'aimable invitation et regrettant infiniment d'être empêché d'en profiter
» à cause d'une indisposition, vous présente ses meilleures congratulations
» à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition, espérant qu'elle deviendra
» un lien dans les efforts de l'Association franco-scandinave pour déve-
» lopper aussi des rapports commerciaux plus intimes entre les deux pays.

» Signé : Johan HANSEN. »

Ne vous serait-il pas possible, mes chers compatriotes, qui êtes temporairement de passage ici, d'essayer d'y trouver des représentants permanents comme l'ont déjà fait, je crois, quelques-uns d'entre vous ?

Vous, Messieurs les Danois, ne consentiriez-vous pas à servir d'intermédiaires amicaux entre nos exposants et vos compatriotes ? On pourrait ainsi, j'espère, voir se développer, comme suite à notre Exposition, de constantes relations d'affaires.

Je ne fais, bien entendu, qu'esquisser de pareils projets, vous sachant, Messieurs, plus compétents que moi-même pour les réaliser. Il y a encore bien d'autres moyens, par exemple la publicité, pour arriver à de tels résultats. Et, puisque nous avons la bonne fortune d'avoir



Cl. Estieu.

Copenhague. — Le pavillon du Yacht-Club.

ici ce soir parmi nous le directeur de l'*Annuaire Didot-Bottin*, je me permets d'exprimer le désir qu'il donne désormais encore plus de développement à la partie de son annuaire consacrée au Danemark, et qu'il s'efforce de répandre davantage cette publication en ce pays. Ce qui me paraît être encore, Messieurs les Français, le meilleur moyen de réussir ici serait pour vous que vous revinssiez, vous ou vos représentants, souvent en Danemark. En tous cas, je puis vous assurer que tous les efforts de la Légation de France à Copenhague tendront à seconder de semblables desseins.

Pour le moment, abandonnons-nous, si vous le voulez bien avant toute autre chose, à la satisfaction que doit nous causer la réussite de notre Exposition qui paraît s'ouvrir sous d'heureux auspices.

Merci à tous ceux qui vous ont prêté leur concours : au Gouvernement royal et au Parlement danois qui ont accordé une subvention pécuniaire ; aux

journalistes danois qui ont déjà fait une active propagande de publicité ; à l'état-major de l'Association franco-scandinave qui nous a si amicalement aidés et soutenus ; aux ouvriers danois, enfin, qui ont travaillé avec leurs camarades français pour achever l'installation matérielle de l'Exposition.

Merci enfin et surtout, Mesdames et Messieurs, aux souverains de ce pays, dont la bienveillance à l'égard de notre entreprise s'est affirmée en toutes circonstances de la plus gracieuse façon.

Je vous propose de lever vos verres en l'honneur de Leurs Majestés, et particulièrement en l'honneur de Sa Majesté la Reine, qui a bien voulu accepter le haut patronage de l'Exposition.

Toast de S. Exc. M. Brun

Ministre des Finances

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il est bien naturel qu'un petit pays qui aspire aux fruits de la culture et aux œuvres de l'art s'émerveille de tout souffle venant de la France, où la beauté règne en reine, embellissant depuis des siècles toute manifestation de l'esprit, inspirant à ses enfants l'instinct du goût.

Comme tous les pays, le Danemark doit tout à la France en fait d'art.

Me faisant l'interprète de notre gratitude, j'ai l'honneur et la joie de lever mon verre en l'honneur du Président de la République française, cette France, à qui nous sommes depuis tant d'années liés par les liens d'une amitié très sincère et d'une sympathie très vive.

Discours de M. Lucien Layus

Président de la Commission française d'organisation

EXCELLENCES,

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis heureux de m'acquitter d'une mission particulièrement agréable, celle de remercier, au nom du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Commission d'organisation de l'Exposition française d'Art décoratif, les augustes souverains et les personnalités qui ont bien voulu nous prêter le concours de leur autorité pour l'organisation de notre Exposition.

Notre premier témoignage de gratitude doit aller à Leurs Majestés, qui ont daigné, ce matin, présider notre inauguration. Sa Majesté la Reine a bien voulu, en outre, embellir notre Exposition en nous confiant de précieux souvenirs offerts par M. le Président de la République et par la Ville de Paris.

Quant à Son Altesse Royale Madame la Princesse Marie, notre présidente d'honneur, qui nous a prêté quelques délicats spécimens de notre art national, elle représente, dans la famille royale, la France sous ses plus séduisants aspects, par le charme de son accueil et la grâce de sa personne.

Nous devons des remerciements tout particuliers à nos présidents d'honneur danois :

S. Exc. M. Klaus Berntsen, ministre de l'Intérieur, grâce à l'insistance duquel nous avons obtenu du Parlement danois une subvention pour l'installation des œuvres de nos artistes ;

S. Exc. M. le comte de Ahlefeldt-Laurvig, ministre des Affaires étrangères ;

Et S. Exc. M. Johan Hansen, ministre du Commerce, qui ont bien voulu patronner notre œuvre dès ses débuts et que nous regrettons de ne pas voir ce soir au milieu de nous ;

Notre vice-président d'honneur, S. Exc. M. le comte de Beaucaire, ministre de France, qui nous a si puissamment aidés à réaliser nos projets, et qui, le premier, s'est constitué en France le champion de l'Exposition de Copenhague. Tous les Français savent qu'ils trouvent, auprès de notre cher Ministre, la protection la plus efficace et l'hospitalité la plus large ;

S. Exc. M. Brun, ministre des Finances ;

Et S. Exc. M. Sorensen, ministre des Cultes, qui ont bien voulu honorer ce banquet de leur présence ;

M. l'amiral de Bardenfleth, maréchal de la cour de Sa Majesté la Reine ;

S. Exc. M. Hagerup, ministre de Norvège ;

M. Lamm, président de la Municipalité de Copenhague, qui, il y a quelques jours, nous recevait d'une façon si grandiose à l'Hôtel de Ville ;

M^{me} l'amirale Gad, l'érudite et charmante présidente de la Société des Arts appliqués ;

M. Carl Jacobsen, le généreux bienfaiteur des artistes français ;

M. Brandès, qui, la semaine dernière, à l'Université, nous a procuré la délicate jouissance d'entendre, dans la langue française la plus pure, l'histoire édifiante des malheurs des écrivains dans les siècles passés ;

M. le professeur Carl Torp, qui a organisé d'une façon si brillante le Congrès international de la Propriété littéraire et artistique, et à qui j'adresse, au nom de nos compatriotes, un juste tribut de gratitude ;

S. Exc. M. Jacob Scavenius, qui, comme président de la Section danoise de l'Association franco-scandinave, contribue si puissamment à resserrer les liens d'amitié déjà si cordiaux entre Danois et Français ;

M. le contre-amiral Scheller et M. Cold, qui consacrent leur activité et leur dévouement à l'œuvre si utile de l'Alliance française ;



Cl. Estieu.

Le Sund à Klampenborg.

MM. Dalgas et Krog, les éminents directeurs de la manufacture royale de porcelaines, et M. Bing qui représente également l'art délicat de la céramique danoise.

J'arrive enfin, Messieurs — à tout seigneur tout honneur — au Comité danois d'organisation, et je ne sais vraiment pas par quelles paroles suffisamment chaleureuses je pourrai exprimer nos sentiments de gratitude à son égard et spécialement à l'égard de son excellent président.

M. Hasselbalch a la foi qui soulève les montagnes. Il a cru au succès de l'Exposition et su nous faire partager sa conviction. Il s'est ingénié à apla-

nir les obstacles qui se sont élevés quelquefois sur notre route, et cela avec la bonhomie et la bonne grâce que vous lui connaissez.

M. le sénateur Bramsen a puissamment secondé M. Hasselbalch, en mettant à la disposition du Comité sa compétence et sa haute expérience des affaires.

M. Ingwersen a déployé une ardeur et une activité inlassables dans l'organisation de l'Exposition, se trouvant partout à la



Le port d'Elseneur et le château de Kronborg.

fois, aidant, guidant, conseillant chacun de nous avec une complaisance souriante que nous n'oublierons pas.

J'associe à nos remerciements les membres du bureau du Comité danois, MM. Gluckstadt, Arne-Petersen, le capitaine Christensen, le Dr Karl Mantzius, le professeur Pierre Oesterby, et tous les membres du Comité.

Je ne saurais oublier, Messieurs, mes collaborateurs français qui se sont rendus à Copenhague pour installer notre Exposition, et sur le dévouement et l'activité desquels je savais pouvoir compter, membres du Comité, délégués des manufactures nationales, artistes, industriels, artisans, architecte, inspecteur des douanes, agents généraux et ouvriers. Chacun d'eux a travaillé avec ardeur en vue d'assurer le succès de l'œuvre commune.

Enfin, je tiens à exprimer notre reconnaissance à M. le sénateur Emile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger, et au Conseil de direction du Comité, qui nous ont délégués à Copenhague, et qui

ont assuré à notre Commission les moyens financiers qui nous ont permis de réaliser nos projets.

Je tiens également à remercier la presse danoise, qui ne nous a pas ménagé son concours bienveillant et désintéressé. Et, à ce propos, permettez-moi de remonter quelques années en arrière.

En 1898, paraissait simultanément, à Copenhague et à Paris, un charmant volume publié par l'Union danoise des Touristes, et destiné, dit la préface, à faire connaître le Danemark et sa capitale. La couverture de l'ouvrage, spirituellement dessinée par le maître Gerhard Heilmann, représente les armes royales, les armes de Copenhague se détachant sur un fond de cœurs entrelacés. Ces cœurs ne sont pas un vain ornement décoratif, ils sont un symbole de l'amour que sait inspirer votre beau pays à tous ceux qui le visitent.

Tous les articles qui composent ce volume sont dus à la plume de journalistes danois; la rédaction principale et la traduction sont l'œuvre de deux fidèles amis de la France : M. Franz de Jessen, président de l'Association des journalistes de Copenhague, et M. le professeur Oesterby, trésorier de la Section danoise de l'Association franco-scandinave. Je prie MM. de Jessen et Oesterby, ainsi que leur éminent collègue, M. Dahl, président de la Société des journalistes, d'être auprès de la presse danoise les interprètes de nos plus vifs remerciements.



Cl. Estieu.

Parc de Dyrehave, l'Ermitage.

MESSIEURS,

Lorsque vous nous avez tendu la main en nous conviant à cette Exposition, nous n'avons pas hésité un seul instant, car nous avons immédiatement apprécié la libéralité de votre geste et la cordialité de votre accueil, et je n'ai pas besoin de vous dire à quel point nous nous félicitons d'avoir répondu à votre appel. Il nous a semblé, en arrivant ici, que nous retrouvions des amis de vieille date.

Vous nous recevez dans un cadre que l'art et la nature se sont ingéniés à embellir. Nous sommes pleins d'admiration pour vos châteaux historiques, pour vos musées, pour votre superbe Hôtel de Ville.

Quel peintre, quel poète ne serait ému en parcourant cette « côte de

grâce » de l'Oresund, bordée de prairies verdoyantes et de beaux arbres dont le feuillage se reflète dans cette mer limpide à peine ridée par la brise du soir ?

Quelle impression reposante ne ressent-on pas en errant dans ce délicieux parc de l'Ermitage de Dyrehave, où des hardes de cerfs et de biches paissent en liberté ?



Kronborg.

Quels souvenirs poignants n'évoque pas en nous la vue d'Helsingor et du château de Kronborg, cette sentinelle vigilante dont les flèches aiguës déchirent le ciel mauve au crépuscule des belles nuits d'été.

Nous sommes saisis, conquis par toutes ces merveilles de l'art et de la nature ; et, lorsque nous serons rentrés dans nos foyers, nous nous souviendrons tou-

jours avec émotion de ces paysages de rêve, mais plus encore de l'affabilité et de la touchante hospitalité de nos amis de Copenhague.

Je bois à nos amis de Copenhague.

Toast de M. le docteur Karl Mantzius

Membre du Conseil de la Commission danoise

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le président de notre Comité m'a chargé de la tâche de répondre au brillant et cordial discours de M. Layus, tâche glorieuse et attirante, il est vrai, mais un peu trop lourde pour mes faibles moyens.

Je voudrais savoir exprimer les sentiments dont nous sommes pénétrés tous, nous autres Danois, après avoir fait la connaissance des hommes supérieurs qui supportent le poids de cette Exposition.

Je voudrais vous dire, Messieurs, combien cette connaissance nous a été agréable et précieuse.

Il existe, et il a toujours existé des préjugés, des connaissances fausses, des légendes entre les nations.

Je ne sais pas au juste quelle idée un Français qui n'a jamais voyagé dans nos contrées septentrionales peut bien se faire des Danois et du Danemark. Probablement, il se figure notre pays peuplé par une espèce d'Esquimaux, s'habillant de peau et se nourrissant de graisse de phoque.

D'après les paroles, d'ailleurs trop flatteuses, de l'excellent président du Comité français, j'ai lieu de supposer que cette croyance a été quelque peu ébranlée.

Mais, nous aussi, nous avons nos préjugés, nos traditions sur les Français. Ici, le plus souvent, on s' imagine un Français, et surtout un vrai Parisien, comme un monsieur affable et légèrement narquois, toujours le sourire et la cigarette au coin de la bouche, au demeurant, un garçon qui ne fait pas grand'chose, si ce n'est de s'amuser et de dire des bons mots.

Eh bien ! ce portrait, vous le savez bien, est aussi faux que l'autre. Je ne sais si jamais il a été ressemblant, j'en doute du reste.

Au moins il a dû subir, comme dit Ibsen, la loi de la transformation. Le Français de nos jours est d'un tout autre moulage.

Le Français de nos jours, c'est un travailleur, un travailleur tenace, le plus grand travailleur du monde, peut-être.

La France a cherché sa gloire par différentes voies, par la guerre, par la littérature, par ses mœurs politiques... Aujourd'hui, elle la cherche par le travail.

La troisième République a formé une nouvelle aristocratie, celle du travail. Et ces murailles ont l'honneur de renfermer, ce soir, la fleur de cette aristocratie nouvelle. On parle, non seulement en France, mais dans le monde civilisé, du style Louis XV, du style Louis XVI, du style Empire ; dans cinquante ans, on parlera du style Troisième République.

Eh bien ! les créateurs de ce style sont ici présents, et nous sommes fiers de les voir chez nous, cette fine fleur de chevalerie moderne qui garde l'honneur de son pays.

MESSIEURS,

Le plus célèbre de nos auteurs, le père de notre théâtre, Holberg, raconte dans ses Mémoires que, pendant son séjour à Paris, un avocat à la Cour d'appel lui demanda si le chemin le plus court et le plus commode de Danemark n'allait pas par la Turquie. Ce chemin, alors assez inconnu, à ce qu'il paraît, vous l'avez trouvé sans difficulté, et vous êtes allés encore plus loin, puisque vous avez trouvé le sentier qui mène à nos cœurs.

Aussi, nos cœurs se sont-ils ouverts à deux battants pour vous.



Cl. Estien.

Copenhague. — L'Eglise anglaise.

Et maintenant que vous connaissez votre chemin, j'ose vous dire : revenez-y et vous verrez que nous autres Esquimaux, parmi tous nos défauts, n'avons pas celui d'oublier nos amis.

Monsieur le Président, je vous prie d'accepter nos remerciements les plus cordiaux, et je vous demande à vous, mes compatriotes, de pousser trois « hurrah » pour nos amis français.

Toast de M. le professeur Ehlers

Conseiller municipal de Copenhague, Correspondant de l'Académie de Médecine de Paris

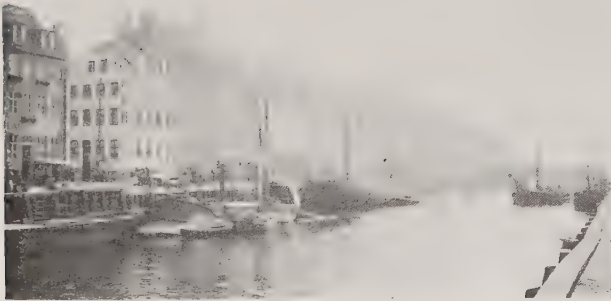
MESDAMES ET MESSIEURS,

Excusez-moi si j'ai à parler exclusivement aux Messieurs, et plus particulièrement à Messieurs les Français. Je suis allé visiter votre admirable Exposition aujourd'hui avec une grande inquiétude, car j'avais lu dans le journal qui a le plus grand nombre de lecteurs, *Social Demokraten*, que nous allions voir une « exposition d'art sans artistes ».

Je me suis dit que cela devait être drôle, mais je me suis demandé avec anxiété si mes amis les Français avaient commis une gaffe. J'ai vu et admiré

cette belle Exposition, et je comprends maintenant ce que le journal a voulu dire : c'est une Exposition d'art français sans artistes danois.

C'est dommage, mais ce n'est pas un très grand malheur ; une Exposition d'art danois à Paris ne pourrait pas se faire sans artistes danois, mais l'Exposition française



Copenhague. — Nyhavn.

Cl. Estieu.

à Copenhague peut s'en passer, surtout parce que nous avons dans le sein de notre Comité l'éminent porte-drapeau de l'art français, M. Karl JACOBSEN.

Nous avons compris maintenant qu'il s'agit de questions personnelles que nous laisserons complètement de côté. Ce journal a été mal inspiré et le succès indubitable de votre belle Exposition fermera la bouche des personnes qui ont essayé de nous arrêter.

Mais, Messieurs les Français, vous avez commis une gaffe beaucoup plus

terrible en nous amenant un nombre aussi restreint de dames françaises. Vous êtes, je crois, une cinquantaine, et vous ne nous présentez qu'une dizaine de dames. Votre succès aurait été plus beau, si le nombre des dames françaises avait été plus considérable.

Je sais bien que les dames craignent notre climat qui est souvent rude. Mais il fait toujours beau ici quand il vient des dames françaises.

Dites, Mesdames, à votre retour, que vous n'avez pas observé à Copenhague une tempête de neige pareille à celle que j'ai vue à Paris cet hiver le 27 décembre, où la neige couvrait les rues de boue pendant huit jours, parce que les Parisiens ne savent pas enlever la neige.

Et dites aux dames de venir nous voir en grand nombre. J'ai bien vu à l'Exposition un grand nombre de Parisiennes, très mignonnes, très élégantes dans les vitrines de vos grands tailleurs. Mais elles sont, hélas ! en cire ; ce sont les représentantes du Musée Grévin. Elles peuvent nous donner une idée de la Parisienne, que nous craignons tant en allant à Paris, parce que tout le monde n'est pas aussi sérieux à Paris que M. Bramsen, l'ancien Ministre de l'Intérieur, d'après ce qu'il vous a dit hier.

Mais leurs toilettes luxueuses et leur muette richesse ne nous donnent jamais une idée de la femme française, de sa solidité, de son économie et des autres grandes qualités qui font le décor de la maison, qualités qui ont rendu la France si riche, qu'elle est ce pays merveilleux, où les fleuves coulent de lait et de miel.

Mesdames, priez à votre retour en France vos sœurs de venir nous voir en plus grand nombre.

Messieurs, aidez-moi à pousser trois hurrahs pour la femme française.



Cl. Lecreur.

Kronborg.

Toast de M. Ingwersen

Secrétaire général de la Commission danoise

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis infiniment touché des paroles vraiment trop flatteuses que M. le président Layus vient d'adresser à ma personne, et je suis fier et heureux de

l'écho si aimable qu'elles ont trouvé dans cette assemblée. C'est aussi seulement à ce titre que j'ose prendre la parole dans cette assemblée où tant d'éminentes personnalités se trouvent réunies. J'ai été un modeste collaborateur qui a essayé de faire de son mieux, pour contribuer à l'accomplissement du but de l'Association franco-scandinave, un travail qui m'a été des plus agréables, grâce à la bienveillance de M. Hasselbalch, notre éminent président.

C'est grâce à son activité qu'il nous a été possible de faire notre organisation. Permettez-moi aussi de remercier M. le Ministre de France qui m'a toujours encouragé, par sa haute bienveillance et par son extrême amabilité, à travailler pour la France. Vous m'avez remercié de mon travail et vos applaudissements m'en sont une grande récompense, mais permettez-moi, Mesdames et Messieurs, et je suis sûr de l'autorisation de M. Hasselbalch, d'adresser ces remerciements à M. le professeur Oesterby, celui qui a eu l'heureuse idée de cette Exposition, celui qui travaille toujours pour l'Association franco-scandinave, dont il est un des membres fondateurs, et qui a pour but de développer les relations intellectuelles et commerciales entre la France et le Danemark. Nous avons, chacun de notre côté, travaillé selon nos moyens et à notre manière, à la réalisation de cette Exposition qui vient d'être inaugurée aujourd'hui, et je vous prie, Mesdames, Messieurs, de boire à notre but commun, au succès de l'Exposition française d'art décoratif de Copenhague de 1909.

Toast de M. G.-Roger Sandoz *Vice-Président de la Commission française*

MESDAMES, MESSIEURS LES MINISTRES, MESSIEURS,

Depuis que nous foulons la noble terre du Danemark, ce ne sont que fêtes et réceptions de toutes sortes au cours desquelles furent prononcés moult toasts et discours plus éloquents les uns que les autres.

C'est ainsi que nos oreilles se délectèrent en écoutant les orateurs éminents qui traitèrent de maints sujets, et notamment : propriété littéraire et artistique, droits d'auteur, histoire, géographie, traditions et légendes — fausses ou vraies — transformations suivant Ibsen, rapports des peuples, quelque peu ethnographie...

Et, tout à l'heure, l'aimable docteur Karl Mantzius, ami de notre grand Molière, n'a pas omis de nous parler, en un français impeccable, des Esquimaux, des Scandinaves et des Parisiens, de telle façon que tous les habitants des bords de la Seine ici présents le soupçonnent maintenant, comme moi-même, d'avoir dans ses nombreux voyages en France souvent visité les bords de la Garonne...

Quant au savant professeur Ehlers, en même temps qu'il allait au fond de nos cœurs par son éloge de la Française et des aimables femmes et filles de nos collègues qui nous ont accompagnés à Copenhague, il vient de nous développer fort spirituellement ses théories sur les Expositions d'art décoratif sans artistes... et même avec artistes.

Mais un grave oubli a été commis : personne n'a encore parlé de cet être que nous ne cessons d'admirer dans vos réunions, dans vos intérieurs, et aussi traversant gracieusement places et rues de Copenhague, en voiture, à pied et même à bicyclette, de cet être charmant qui s'appelle la femme danoise et qui semble synthétiser toutes les qualités des puissantes races du Nord.

Messieurs nos amis danois, c'est en l'honneur de vos mères, de vos femmes, de vos sœurs, de vos filles, que j'ai le grand plaisir de lever mon verre, et je demande à mes compatriotes de répondre à votre triple hurrah par un triple ban bien français en l'honneur de la femme danoise.

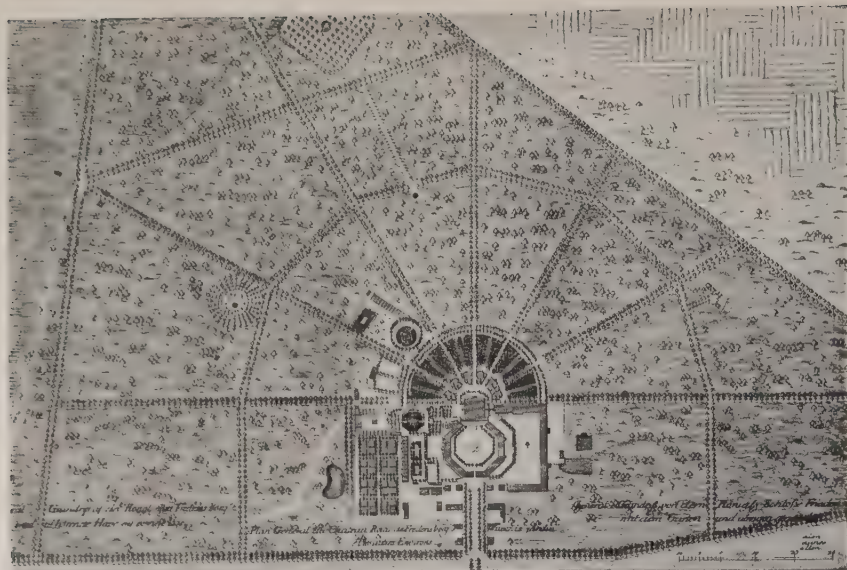
M. le Ministre de France propose d'envoyer à S. M. la Reine un télégramme pour exprimer la respectueuse reconnaissance de tous les Français et Danois réunis ce soir à l'occasion de l'Exposition. Cette proposition est acclamée avec le plus grand enthousiasme.

Ce soir-là, après le dîner, les groupes se formèrent et causèrent de la façon la plus animée ; un bal fut même improvisé et quelques danses durèrent jusqu'à une heure tardive de la nuit, grâce à l'obligeance de M. Blanche, consul de France, dont on put, après le départ de l'orchestre, apprécier le grand talent musical.



Cl. Lecrenx.

Copenhague. — Le palais épiscopal.



Cl. Revue de l'Art ancien et moderne.

Plan des jardins du château de Fredensborg, dessinés par Nicolas Jacquin (1764).

Réception royale au château de Fredensborg

Ces fêtes si cordiales devaient se terminer le lendemain de la façon la plus magnifique, pour laisser dans la mémoire de tous un souvenir impérissable.

Leurs Majestés avaient invité à dîner au *Château de Fredensborg* le Ministre de France et M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire, le personnel de l'ambassade, les bureaux et quelques membres des Commissions française et danoise.

Les voitures de la Cour transportèrent, de la gare de Fredensborg au château, les hôtes du roi qui purent se promener pendant une heure dans son magnifique parc, célèbre par sa merveilleuse situation et la beauté de ses arbres.

A sept heures, les invités furent conduits dans le grand salon du château, où les présentations furent faites par les soins des chambellans de service. Leurs Majestés, accompagnées des Princesses Royales, traversèrent le salon pour se rendre, suivies du cortège des invités, dans la magnifique salle de banquet, située sous le dôme central du

Palais, ce qui lui donne une élévation et une proportion remarquables. La lumière douce et argentée des soirées septentrionales l'éclairait de la façon la plus agréable.

Le dîner fut servi avec un grand appareil ; la table était somptueusement décorée de fleurs, de surtouts d'argent et des magnifiques porcelaines de Sèvres offertes au dix-huitième siècle aux souverains danois. Pendant le repas, une musique militaire exécuta brillamment un programme où les musiciens français étaient largement représentés.



Cl. lieue de l'Art ancien et moderne.

Le château de Bernstorff, par Nicolas Jacquin.

A la droite de S. M. le Roi étaient placés S. M. la Reine ; M. le Ministre de France ; S. A. R. la princesse Dagmar ; S. Exc. M. Klaus Berntsen, Ministre de l'Intérieur ; M^{me} la comtesse Ahlefeldt-Laurvig ; M. Lucien Layus ; M^{me} Sverdrup ; M. Émile Vernier ; M^{lle} de Wimpffen ; M. Maurice Estieu ; M^{me} Howinckel ; M. de Montarnal ; Miss Clarence ; M. le baron de Ravignan ; M. le chambellan Bull ; M. Corby ; M. Cheminais ; M. le professeur Oesterby ; M. Bourgeot ; M. Gluckstadt ; M. le lieutenant-colonel Ibsen ; M. le Maître des Cérémonies.

A la gauche de S. M. le Roi se trouvaient : S. A. R. la princesse Thyra ; S. Exc. le comte Ahlefeldt-Laurvig, Ministre des Affaires

étrangères ; M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire ; S. Exc. le chambellan Scavenius, ancien Ministre ; M^{me} l'amirale Gad ; M. G.-Roger Sandoz ; M^{lle} de Wedel-Heinen ; M. Jean Guiffrey ; M^{me} Engelbrecht ; M. Jules Hetzel ; M^{lle} Willemoes ; M. Reverdot ; M. l'amiral de Bardenfleth, grand maréchal de la Cour de S. M. la Reine ; M. Duthoit ; M. Palmeiro ; M. le capitaine Christensen ; M. Paul Follot ; M. le Dr Mantzius ; M. Ingwersen ; M. le capitaine Wegener ; M. le Grand Écuyer.

En face de S. M. le Roi avaient pris place : M. le comte de Brockenhuus-Schack, grand maréchal de la Cour de S. M. le Roi, ayant à sa droite M. Rosenstand, secrétaire intime ; S. Exc. M. le conseiller d'État Bramsen ; M. Peycelon ; M. Vuillaume ; et, à gauche, M. Hasselbalch ; M. Lechevalier-Chevignard ; M. de Seynes ; M. Selmersheim.

S. M. la Reine avait eu la très délicate pensée de faire venir le jour même du Palais Royal de Copenhague le célèbre service de Sèvres, donné par Louis XV, pour en faire honneur à ses hôtes français, qui furent très sensibles à cette délicate attention.

Après le dîner, Leurs Majestés s'entretenirent de la façon la plus aimable avec chacun de leurs invités. S. M. le Roi eut la gracieuseté de dire à notre Président que, pour les Danois, l'été de 1909 garderait le nom d' « Été français ». Pour tous nos compatriotes qui assistèrent à ces fêtes brillantes, à ces réceptions cordiales, qui furent l'objet de l'affectueux empressement de nos amis danois, il y aura aussi, nous le savons, un « Été danois » qui restera toujours dans leur mémoire comme un souvenir très cher et très agréable à évoquer. S'il est vrai qu'il n'y a point de bonheur parfait, le seul regret qu'ait laissé ce charmant séjour à Copenhague, c'est pour le Comité français de n'avoir pu accepter la très gracieuse invitation de LL. AA. RR. le prince et la princesse Valdemar à dîner au château de Bernstorf. Il était impossible pour beaucoup de prolonger leur séjour en Danemark : le retour de Fredensborg à Copenhague était, pour la plupart d'entre nous, le prélude du retour vers la France.

Le 14 juillet, M. le Ministre de France reçut dans l'après-midi à la Légation le personnel français de l'Exposition resté à Copenhague, puis, accompagné de M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire, qui a su si souvent montrer tout l'intérêt qu'elle portait à cette grande manifestation artistique française, il se rendit au Palais de Charlottenborg.

M. Hasselbalch avait eu l'heureuse idée d'y faire venir un orchestre. M. le Ministre de France fut reçu au son de *la Marseillaise*, des fleurs furent offertes à M^{me} la comtesse Horric de Beaucaire. Une coupe de champagne fut versée, au nom du Comité, en l'honneur de la Fête nationale, qui réunissait ainsi, loin de leur pays, mais dans un cadre bien français, tous nos compatriotes, collaborateurs actifs et dévoués de cette entreprise nationale d'art et de progrès.

Visite de MM. les Membres du Parlement français du groupe d'arbitrage international.

A l'occasion de la visite faite par les représentants du Parlement français en Danemark, sur l'invitation du Parlement danois, le Comité



Groupe de Parlementaires se rendant à Copenhague.

français des Expositions et la Commission danoise avaient adressé aux sénateurs et députés des deux pays réunis à Copenhague l'invitation suivante :

M. le sénateur Emile Dupont, président, et le Comité français des Expositions à l'étranger ;

M. le sénateur Léon Barbier, membre du Conseil de direction et délégué du Comité ;

M. Lucien Layus, président ; MM. G.-Roger Sandoz et Vernier, vice-présidents, et la Commission française d'organisation ;

M. le chevalier Hasselbalch, président, et la Commission danoise d'organisation de l'Exposition française d'art décoratif de Copenhague ;

Prient M. , d'honorer de sa présence la visite à l'Exposition (Palais de Charlottenborg), qui aura lieu le dimanche 18 juillet, à 10 heures précises du matin, à l'occasion du séjour à Copenhague de MM. les Sénateurs et Députés français, membres du Groupe parlementaire de l'Arbitrage international.

Par un sentiment très délicat qui fut vivement apprécié, MM. les membres de la Commission danoise d'organisation avaient retardé jusqu'au moment de l'arrivée des représentants du Parlement français, la visite officielle des membres du Parlement danois à l'Exposition pour laquelle ils avaient voté une généreuse subvention. MM. les membres du Parlement français voulurent montrer tout l'intérêt qu'ils portaient à l'Exposition française en se préoccupant de la visiter officiellement dès leur arrivée.

Le dimanche 18 juillet à 10 heures du matin, MM. les Parlementaires se rendirent au palais de Charlottenborg, où ils furent reçus par M. Léon Barbier, sénateur, membre du Conseil de direction, délégué par le Comité français des Expositions à l'étranger, et par M. Hasselbalch, président de la Commission danoise, assistés de M. le comte Horric de Beaucaire, Ministre de France.

MM. les membres du Parlement français étaient conduits par M. d'Estournelles de Constant, président du groupe parlementaire français de l'Arbitrage international, assisté de MM. Beauquier, de La Batut et Flandin, vice-présidents, et de MM. Tillaye, Colin et Géraud.

La réception fut des plus brillantes. Un grand nombre d'invitations avaient été envoyées aux membres du Gouvernement danois et aux autorités et personnalités danoises, et plus de 500 personnes ont pris part à cette fête.

MM. les présidents souhaitèrent la bienvenue à nos hôtes.

M. Hasselbalch prit le premier la parole dans les termes suivants :



Les Membres des Parlements danois et français dans le vestibule d'honneur de l'Exposition.



Réception des Membres du Parlement français au Château de Kronborg.

Allocution de M. Hasselbalch

Président de la Commission danoise

MESDAMES, MESSIEURS,

En ma qualité de président de la Commission danoise de l'Exposition française d'Art décoratif à Copenhague, 1909, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à notre Exposition.

Nous sommes très sensibles à l'attention délicate que vous avez eue de visiter tout d'abord l'Exposition française qui constitue, pour ainsi dire, pour vous, un véritable territoire français dans la ville de Copenhague.

Il est donc bien naturel, tout en exprimant notre grande joie de voir réunis ici les parlementaires français et danois, que je me permette de remercier les parlementaires qui, par leurs votes de subventions, ont permis de réaliser l'idée conçue par la Section danoise

de l'Association franco-scandinave d'organiser, tout en poursuivant son but de développer les relations intellectuelles et commerciales entre la France et le Danemark, une Exposition de l'Art décoratif français et de l'Art appliqué à l'industrie, si aimés partout et si universellement et indiscutablement reconnus comme les plus parfaits du monde entier.

C'est grâce à l'intermédiaire aimable et important de M. le Ministre de France, M. le comte Horric de Beaucaire, que nous avons trouvé nos collaborateurs français si dignement représentés aujourd'hui ici par M. le sénateur Barbier, membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, et auquel j'adresse tous nos remerciements pour le grand travail que le Comité français, présidé par M. le sénateur Emile Dupont et par MM. Lucien Layus, G.-Roger Sandoz et Vernier, a fait pour réaliser notre idée de la façon la plus brillante.

Vous n'ignorez pas, Mesdames, Messieurs, à quel point l'Art décoratif est en honneur en Danemark, vous comprenez aussi pourquoi nous sommes



Château de Kronborg. — L'enceinte.

heureux et fiers de pouvoir admirer ici à Copenhague la sélection de tout ce que votre génie créateur a produit de plus parfait; vos Sèvres, vos Gobelins, Beauvais et Savonnerie, vos médailles et tant d'œuvres de vos artistes les plus éminents.

J'espère que notre modeste travail contribuera ainsi, par des manifestations pratiques, à l'expansion de vos grandes idées. Nous vous remercions encore une fois de votre bienveillance et de votre visite aujourd'hui, qui nous est une nouvelle et importante preuve d'intérêt; et je lève mon verre et bois à la prospérité de l'art français, à la santé de votre illustre président, M. d'Estournelles de Constant, à nos hôtes d'aujourd'hui, aux parlementaires français.

Puis, M. le sénateur Léon Barbier a pris la parole et a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Léon Barbier

Sénateur, délégué du Comité français des Expositions à l'étranger

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, permettez-moi d'associer notre Comité aux souhaits de bienvenue que notre ami, M. Hasselbalch, vient de vous adresser au nom et comme président de la Commission danoise.

Notre président, M. Emile Dupont, sénateur, ainsi que M. Roger Sandoz, secrétaire général, m'ont chargé de vous exprimer leurs regrets très vifs de n'avoir pu venir eux-mêmes à Copenhague, à l'occasion de cette visite que vous voulez bien nous faire. Vous savez que l'inauguration de l'Exposition vient d'avoir lieu il y a une quinzaine de jours; M. Layus, président de la Commission française d'organisation de cette Exposition, a été rappelé à Paris ces jours passés et n'a pu, malgré son désir, revenir vous recevoir lui-même et vous faire les honneurs de cette visite avec la haute compétence que nous lui reconnaissons tous.

Je dois à ces circonstances, comme membre du Conseil de direction, l'honneur de vous recevoir en leur nom et de vous donner tout d'abord connaissance de la dépêche que je viens de recevoir et qui est conçue dans les termes suivants :

« Au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, nous vous prions de souhaiter une cordiale bienvenue aux éminents représentants du Groupe parlementaire de l'Arbitrage international, en leur faisant les honneurs de l'Exposition française d'Art décoratif.

» Veuillez dire combien nous remercions les Gouvernements des deux pays et les autorités danoises pour l'aide précieuse apportée par eux à l'organisation de cette manifestation française qui rapprochera la France et le Danemark.

» *Signé* : Sénateur EMILE DUPONT, président du Comité français;
Roger SANDOZ, secrétaire général;
Lucien LAYUS, président du Comité d'organisation. »

MESSIEURS,

Lorsque le Comité français a accepté l'invitation de la Section danoise de l'Association franco-scandinave et a décidé l'installation d'une Exposition française d'Art décoratif à Copenhague, il avait surtout le désir d'apporter à nos amis de Danemark un témoignage nouveau de notre cordiale et sincère amitié, et de développer davantage encore les relations commerciales qui nous unissent déjà à votre beau pays. L'accueil que vous nous avez réservé, le haut patronage que Sa Majesté la Reine a bien voulu accorder à notre Exposition, aussi bien que celui du Gouvernement français, nous ont déjà récompensés largement de nos efforts.

J'ajoute que la manifestation d'aujourd'hui, qui nous permet de voir réunis ici les représentants les plus autorisés des Parlements de nos deux pays, restera pour nous l'encouragement le plus précieux. Dans notre modeste sphère d'action, nous nous emploierons, nous aussi, à resserrer



Copenhague. — Nyhavn.

les liens qui nous unissent en associant nos faibles efforts aux vôtres.

M. Hasselbalch vous disait tout à l'heure que notre Exposition constituait un véritable territoire français dans la ville de Copenhague. Il me permettra d'ajouter que, si nous sommes ici chez nous, nous le devons à la libéralité de nos amis danois. Non seulement ces amis ont mis à notre disposition ce superbe palais de Charlottenborg, mais nous avons reçu en outre du Gouvernement danois, comme du Gouvernement français, de larges subventions que les Parlements de nos deux pays ont bien voulu nous accorder. C'est pour nous un grand plaisir de profiter de votre présence pour vous remercier tous, Messieurs, du concours si bienveillant et si effectif que vous nous avez apporté, et vous demander aussi de transmettre nos remerciements sincères à nos collègues des Parlements danois et français.

Je tiens à remercier aussi notre aimable Ministre de France, M. le comte Horric de Beaucaire, pour la part si importante qu'il a prise dans l'organisation de notre Exposition.

Et devant vous aussi, Messieurs, je veux renouveler les remerciements

si mérités que notre Comité a déjà adressés à nos amis de la Commission danoise qui, eux, ont été les véritables inspireurs de cette Exposition.

A M. Hasselbalch, président du Comité, M. le sénateur Bramsen, vice-président, M. Ingwersen, le dévoué secrétaire général, à tous les membres de ce Comité ami, dont je ne puis citer tous les noms, mais que je réunis dans le même témoignage de gratitude que je leur adresse au nom du Comité français.

Et je veux aussi renouveler nos sentiments de profonde reconnaissance Sa Majesté la Reine qui, non seulement, nous a accordé son haut patronage, mais a voulu s'inscrire en tête de nos exposants;

A Son Altesse Royale, Madame la Princesse Valdemar de Danemark, présidente d'honneur de notre Exposition, que nous saluons ici comme la première de nos exposants français et comme compatriote;

A nos amis danois, exposants eux aussi, qui, en nous confiant leurs collections artistiques françaises, ont tant augmenté l'intérêt et la valeur de notre Exposition;

Et enfin au Gouvernement de la République française, qui a bien voulu autoriser nos manufactures nationales à exposer les œuvres les plus appréciées de notre art national.

MESSIEURS,

Définir l'art décoratif moderne qui constitue, en réalité, la synthèse de notre Exposition, c'est, il ne faut pas nous le dissimuler, ouvrir la porte à toutes les critiques, car c'est aussi, en réalité, l'application de l'art classique livrée à toutes les fantaisies de l'artiste moderne; nous n'avons pas la prétention en France de nous faire les apôtres d'un style nouveau qui fasse époque, il appartiendra à nos descendants d'en apprécier la valeur rétrospective, si la valeur de cet art, actuellement discuté, parvient à résister aux intempéries des passions humaines et obtient à son tour, dans des temps plus reculés, le privilège d'avoir caractérisé l'art décoratif de l'époque actuelle.

Nous avons voulu chercher son application dans l'industrie, dans nos parures, dans notre ameublement, le rendre accessible à toutes les bourses par sa variété même, et permettre ainsi à ceux dont la fortune modeste n'est pas à la hauteur de leurs sentiments artistiques, le moyen d'orner leur *home* familial suivant leurs goûts, et avec les produits d'un art qui, s'il étonne parfois par sa nouveauté ou la hardiesse de sa conception, ne pourra, souvent, mériter que le reproche de ne pas avoir acquis le droit de cité, apogée actuel de nos œuvres d'art classique.

En répondant à l'appel de nos amis danois et en créant ici cette Exposition française d'Art décoratif, nous savions aussi que nous étions dans un pays ami, capable de nous comprendre et d'apprécier nos efforts, car il n'est pas de pays plus que le Danemark où le sens du beau et le goût artistique soient mieux compris, plus répandus et aussi plus développés.

Nous sommes venus, Messieurs, avec ce double sentiment d'abord de rechercher vos critiques, celles qui, émanant de ce sentiment de bonne confraternité d'art, nous permettront d'y puiser les meilleurs enseignements pour faire mieux encore et aussi vous montrer notre désir d'augmenter l'im-

portance de nos relations commerciales, en trouvant cet espoir dans la sympathie réciproque et très vive qui unit nos deux pays.

En répondant à l'aimable invitation de nos amis du Parlement danois, nous avons voulu, mes chers collègues du Parlement français, leur apporter le témoignage sincère et vibrant de cette sympathie. Les uns et les autres, nous la mettrons au service de nos aspirations communes : réaliser la paix entre les peuples par l'arbitrage international. Pour cela, nous n'avons qu'un but, chercher à réaliser la pratique de cet arbitrage, amener les Gouvernements à résoudre raisonnablement et honorablement par ce moyen, sinon tous les conflits, mais au moins ceux qui, par leur nature, n'engagent pas l'honneur d'un pays.



Copenhague. — Kongens Nytorv.

Et il faut bien le dire, l'obscurité de l'horizon politique, lorsqu'il faut le constater, trouve bien souvent sa cause déterminante dans les crises commerciales et industrielles qui, trop souvent, entravent ou compromettent la prospérité d'un pays. Dans les périodes prospères, au contraire, cet horizon est plus limpide ; les passions sont moins vives lorsque la fortune vous sourit ; ce résultat, c'est le travail qui le donne.

C'est l'extension commerciale et industrielle qui, par son développement, peut permettre ce résultat, et vous avez bien compris, Messieurs, que le but social que vous poursuivez sera singulièrement facilité le jour où, par nos efforts communs, cette prospérité pourra se trouver assurée.

Me permettez-vous de penser, Messieurs, que les encouragements que vous apportez aujourd'hui à nos artistes et à nos industriels, ne soient de nature à leur donner confiance dans l'avenir en se sentant ainsi soutenus par ceux qui les dirigent ? La confiance, c'est la moitié du succès, c'est pour eux le chemin tracé de cette prospérité à laquelle ils aspirent et qui restera,

soyez-en sûrs, un des éléments de succès du but social qui nous unit et que nous voulons atteindre, l'assurance de la paix entre les peuples par l'arbitrage international.

Messieurs, avant de terminer, laissez-moi vous remercier d'avoir bien voulu nous apporter aujourd'hui, par votre présence, la preuve de l'intérêt bienveillant que vous témoignez à cette manifestation de notre production nationale, et d'en avoir même doublé le prix en réservant à notre Exposition la première de vos visites.

Je forme le vœu que vous emportiez de cette visite l'impression que les efforts de nos artistes et de nos industriels auront mérité une fois de plus à notre pays la réputation enviable que nos amis danois veulent bien lui faire, en nous offrant déjà une hospitalité si large et si généreuse.

Au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, je lève mon verre en l'honneur des représentants des Parlements danois et français, et à la consécration de l'union de nos deux nations amies sur ce terrain de nos luttes pacifiques où le travail est notre but, la prospérité, notre rêve, dont la réalisation dépend de la paix entre les nations. C'est un espoir qui aujourd'hui est partagé par tous, et si nous le voyons se réaliser un jour, comme je l'espère, nous le devons à votre dévouement et à vos constants et généreux efforts.

Ces discours ont été chaleureusement applaudis.

La visite de l'Exposition a été faite sous la direction de MM. Léon Barbier et Hasselbalch, qui ont pu recueillir les appréciations les plus flatteuses.

Un lunch a terminé cette jolie fête, et les Parlementaires français ont quitté l'Exposition à 11 heures 1/2, emportant la meilleure impression de leur visite et de l'accueil qu'ils avaient reçu.

L'Exposition française d'Art décoratif fut visitée pendant trois mois par une grande foule, elle ferma ses portes le 7 septembre 1909.



Plaquette de la Section française de l'Exposition de Milan, 1906 (face), par Yencesse.

Exposition Française D'ART DÉCORATIF COPENHAGUE 1909

Placée sous le haut patronage de

S. M. LA REINE DE DANEMARK

Sous la présidence d'honneur de

S. A. R. LA PRINCESSE VALDEMAR DE DANEMARK

Sous le patronage officiel du

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE FRANCE



Plaquette de l'Exposition de Copenhague, 1909 (face), par Emile Vernier.

Présidents d'honneur.

MM. CRUPPI (Jean), Ministre du Commerce et de l'Industrie.

PICHON (Stephen), Ministre des Affaires étrangères.

DOUMERGUE (Gaston), Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

CAILLAUX (Joseph), Ministre des Finances.

BERNTSEN (Klavs), Ministre de l'Intérieur.

AHLEFELDT-LAURVIG (le comte de), Ministre des Affaires étrangères.

HANSEN (Johan), Ministre du Commerce.

Vice-présidents d'honneur.

MM. DUJARDIN-BEAUMETZ, Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts.

HORRIC DE BEUCAIRE (le comte), Ministre plénipotentiaire de France en Danemark.

REVENTLOW (le comte de), Ministre plénipotentiaire de Danemark en France.

Comité de patronage.

- MM. DUPONT (Émile), Sénateur ; Président du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions ; Président de la Section française aux Expositions de Glasgow, 1901, Saint-Louis, 1904, et Londres, 1908.
- PINARD (Alphonse), Maître de forges ; Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger ; Président de la Section française aux Expositions de Liège, 1905, et Bruxelles, 1910.
- MAGUIN (Alfred), Manufacturier ; Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger ; Président de la Section française aux Expositions de Hanoï, 1902, et Milan, 1906.
- VIGER (Albert), Sénateur, ancien Ministre ; Président de la Section française de l'Exposition Hispano-Française de Saragosse, 1908.
- BARBIER (Léon), Sénateur ; Président de la Section française aux Expositions de Dublin, 1906, et Quito, 1909.
- BONNAT (Léon), Artiste peintre ; Membre de l'Institut ; Président du Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger.
- BERGER (Georges), Membre de l'Institut ; Président d'honneur du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger ; Président de l'Union centrale des Arts décoratifs.
- ROUJON (Henry), Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ; Président de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.
- XENOT (Henri), Architecte ; Membre de l'Institut ; Président de la Société des Artistes français.
- ROLL (A.), Artiste peintre ; Président de la Société nationale des Beaux-Arts.
- COUYBA (Ch.-Maurice), Sénateur ; Président de la Société nationale « l'Art à l'École ».
- GIRAULT (Charles), Architecte en chef du Palais des Beaux-Arts, Membre de l'Institut ; Président de la Société centrale des Architectes.
- BONNIER (Louis), Architecte du Gouvernement et de la Ville de Paris ; Président de la Société des Architectes diplômés du Gouvernement.
- FRANTZ-JOURDAIN, Architecte et homme de lettres ; Président du Salon d'Automne.
- GERVAIS (Paul), Directeur du cabinet du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
- MICHEL (Jules), Chef du Cabinet du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
- BIGARD-FABRE, Chef de la division de l'Enseignement et des Travaux d'art au Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts, Membre honoraire de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.

MM. FAURE (Gabriel), Chef du Cabinet du Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts.

VALENTINO, Chef du Bureau des Manufactures nationales au Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts; Membre honoraire de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.

GEFFROY (Gustave), Administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins.

BADIN (Jules), Administrateur de la Manufacture nationale de Beauvais.

VOGT (G.), Directeur des travaux techniques de la Manufacture nationale de Sèvres.



Plaquette de la Section française de l'Exposition de Liège, 1905, par F. Vernon.

SANDIER (Alex.), Directeur des travaux d'art de la Manufacture nationale de Sèvres.

LE BOURDAIS DES TOUCHES (J.), Chef du Cabinet du Ministre des Finances.

MARTIN (Edmond), Directeur de l'Administration des Monnaies et Médailles.

BRICOUT, Directeur du Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

BAUDOUIN-BUGNET (E.), Directeur du Personnel et des Expositions au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

ROUART (Eugène), Chef du Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

MARCADET (Jules), Chef du Bureau du Personnel et des Expositions au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

MM. BOUILHET (Henry), Vice-Président de l'Union centrale des Arts décoratifs.

MACIET (Jules), Vice-Président de l'Union centrale des Arts décoratifs.

METMAN (Louis), Conservateur du Musée des Arts décoratifs.

WILLETTE (Adolphe), Artiste peintre ; Président d'honneur de la Société « les Dessinateurs Humoristes ».

LÉANDRE (Charles), Artiste peintre ; Président de la Société « les Dessinateurs-Humoristes ».

COMMISSION FRANÇAISE D'ORGANISATION

BUREAU :

Président :

M. LAYUS (Lucien), Directeur de l'*Annuaire du Commerce Didot-Bottin*, Conseiller du Commerce extérieur, Vice-Président de l'Association littéraire et artistique internationale, Membre du Conseil supérieur de l'enseignement des Arts décoratifs, premier Vice-Président de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.

Vice-Présidents :

MM. SANDOZ (G.-Roger), Joaillier-Horloger ; Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions, Secrétaire général de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, Membre du Conseil supérieur de l'enseignement des Arts décoratifs, Conseiller du Commerce extérieur.

VERNIER (Emile), Ciseleur Médailleur, Président de la Société des Artistes décorateurs, Membre du Conseil de la Société nationale des Beaux-Arts, Membre du Conseil supérieur de l'enseignement des Arts décoratifs.

Secrétaire général :

M. GUIFFREY (Jean), Conservateur adjoint du département des Peintures et des Dessins au Musée du Louvre ; Secrétaire de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.

Secrétaire :

M. GUILLERÉ (René), Secrétaire général de la Société des Artistes décorateurs.

Trésorier :

M. COGNACQ (Gabriel), Négociant, Secrétaire de la Section française à l'Exposition Hispano-Française de Saragosse.

Délégués des Manufactures nationales :

MM. PEYCELON, Administrateur adjoint de la Manufacture nationale des Gobelins.

LECHEVALLIER-CHEVIGNARD, Secrétaire général de la Manufacture nationale de Sèvres.

COMMISSION DANOISE

Président :

M. HASSELBALCH (Chr.), Industriel.

Vice-Président :

M. BRAMSEN (L.), Sénateur, Conseiller intime d'Etat, ancien Ministre de l'Intérieur.

Secrétaire général :

M. INGWERSEN (C.-B.), Avocat, Secrétaire de la Section danoise de l'Association franco-scandinave.

Trésorier :

M. GLUCKSTADT (Emile), Directeur de la Dansklandmandsbank.

Membres du Conseil :

MM. ARNE-PETERSEN, Directeur, Architecte.

CHRISTENSEN (P.-I.-M.-M.), Capitaine du génie, ancien Secrétaire général du Comité danois de l'Exposition de 1897 à Stockholm, et de l'Exposition universelle de 1900 à Paris.

MANTZIUS (Karl), Docteur en philosophie.

OESTERBY (Pierre), Professeur titulaire, Trésorier de la Section danoise de l'Association franco-scandinave.

ANDERSEN (P.-O.-A.), Directeur au Ministère des Finances, Directeur de la Dette publique.

BERG (M^{me} Sigurd).

EHLERS (E.), Professeur titulaire, Docteur en médecine.

FOG (E.), Docteur en philosophie.

GAD (M^{me} l'amirale Emma), Présidente de la Société des Arts appliqués.

HEGEL (M^{me} Julie).

HEY (F.-L.), Sénateur.

HINDENBURG (Th.), ancien Conseiller à la Cour d'appel.

HOFFDING (Harald), Dr *Juris et scientiæ*, Professeur de l'Université de Copenhague, Membre correspondant de l'Institut de France, Vice-Président de la Section danoise de l'Association franco-scandinave.

- MM. JACOBSEN (Carl), Docteur en philosophie *honoris causâ*, Directeur de la Glyptothèque de Ny-Carlsberg.
- JESSEN (Frantz DE), Président de l'Association des journalistes de Copenhague.
- KRIEGER (A.), Directeur au Ministère de l'Intérieur.
- MATZEN (M^{me} Henning).
- RUBEN (M^{me} Ida), Vice-Présidente de la Société des Arts appliqués.
- RUBIN (M^{lle} Suzanne).
- SCAVENIUS (Jacob), Chambellan, ancien Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, ancien Sénateur, Président de la Section danoise de l'Association franco-scandinave.
- STEENSTRUP, Docteur en droit et philosophie, Professeur de l'Université de Copenhague.
- TRAP (Cordt), Directeur du Bureau statistique de la ville de Copenhague.
- TUXEN (L.), Professeur, Membre du Conseil de l'Académie royale des Beaux-Arts de Copenhague.
-

COLLECTIONS PRIVÉES

1. — SA MAJESTÉ LA REINE DE DANEMARK, *Surtout de table de Sèvres*, par Léonard, offert à Sa Majesté par M. le Président de la République française. — *Éventail*, offert à Sa Majesté par la Ville de Paris. *Deux coupes et trois vases*, d'Émile Gallé.
 2. — SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE VALDEMAR DE DANEMARK, *Une montre en porcelaine de Sèvres*. — *Vases en porcelaine de Sèvres*. — *Verreries*, d'Émile Gallé et André Aucoc. — *Une montre ornée de diamants*.
 3. — S. Exc. M. LUDVIG BRAMSEN, ancien Ministre, Vice-Président du Comité danois, *Médailles de l'époque de Napoléon I^{er}*.
 4. — S. Exc. M. de BARDENFLETH, contre-amiral, Maréchal de la Cour de S. M. la Reine, *Collection de Sèvres*, offerte par M. le Président de la République française.
 5. — M. H. DICHMANN, *Statue de bronze*, offerte par le Ministère de la Guerre, avec inscription.
-

MANUFACTURES NATIONALES

6. — **Manufacture Nationale des Gobelins & de la Savonnerie**
(fondée en 1601).
7. — † AUDRAN, *Les Mois grotesques* (reproduction moderne).
8. — † BAUDRY, *Dessus de porte*.
9. — BINET, *Tapis*.
10. — † BLANC (JOSEPH), *Les Armes de la République*.
11. — BOURGEOIS, *L'Innocence*.
12. — LEFEBVRE (JULES), *Nymphe et Bacchus*.
13. — LUCAS, *Devant de foyer*.
14. — ROCHEGROSSE, *Conquête de l'Afrique*.



Plaquette de la Section française de l'Exposition de Milan, 1906, par Yeucesse.

15. — **Manufacture Nationale de Beauvais** (fondée en 1664).
16. — CESBRON et † GÉROME, *Écran de cheminée*.
17. — DESROY, *Petit panneau fond doré* (copie d'un panneau de l'Arsenal).
18. — DESROY et † GAUDEFROY, *Panneau des Oiseaux*.
19. — † MONNOYER (BAPTISTE) et † COYPEL, *Dossier de canapé* : « DON QUICHOTTE ».
20. — **Manufacture Nationale de porcelaine de Sèvres**
(fondée en 1738 à Vincennes, transférée à Sèvres en 1756).

a) BISCUITS.

- 21. — BARALIS, *La Source*.
- 22. — BLONDAT, *Amour*. — Fontaine, « *Enfants et Grenouilles* » (cristallisation).
- 23. — † DALOU, *Crabe*.
- 24. — ESCOULA, *Vers l'amour*.
- 25. — GARDET, *Chiens danois* (couverte mate).
- 26. — GASCQ, *Héro et Léandre*.
- 27. — HANNAUX, *Poète et Sirène*.
- 28. — HOUSSIN, *Fillette*.
- 29. — LOMBARD, *Messidor*.
- 30. — LORIEUX, *Vocation*.
- 31. — MASSOULLE, *Ondine* (cristallisation).
- 32. — MERCIÉ, *Opéra-Comique*.
- 33. — MICHEL, *Source limpide*.
- 34. — NOUMATA, *Coq*. — Madame Chrysanthème. — Poule. — Rat et Éléphant.
- 35. — RICHIÉ, *Chat en arrêt*. — Chat inquiet.
- 36. — ROUSSEL, *Danse antique*. — Étoile du Berger. — Flora.
- 37. — SUDRE, *Tricoteuse Zélandaise*.
- 38. — VERLET, *Bergère de Trianon*.

b) COULEURS DE GRAND FEU SUR COUVERTE.

- 39. — LASSERRE, *Vases*.
- 40. — L. TRAGER, *Vases*.

c) COULEURS DE GRAND FEU SOUS COUVERTE.

- 41. — BIEUVILLE, *Vase*.
- 42. — GÉBLEUX, *Vases*.

d) GRAVURE ET PATES D'APPLICATION.

- 43. — BALLANGER, *Vases*.
- 44. — BOCQUET, *Vases et Coupes*.
- 45. — DROUET, *Vases*.
- 46. — EAUBONNE (D'), *Vases*.
- 47. — LUCAS, *Vase*.
- 48. — PIHAN, *Vases*.

e) DORURE SUR PIÈCES BLANCHES.

- 49. — UHLRICH, *Coupe*. — Tasse à café. — Tasse à thé.

f) ÉMAIL SUR COUVERTE.

50. — LIGNÉ, *Cafetière*. — *Pot à sucre*. — *Pot à crème*. — *Tasses et soucoupes*.
51. — MILLOT, *Vases*.
52. — MIMARD, *Vases*.
53. — PELUCHE, *Vases*.
54. — VIGNOL, *Vases*.

g) COUVERTES MATES.

Vases.

h) CRISTALLISATIONS SUR PORCELAINE.

Vases.

i) GRÈS.

Vase.

j) GRÈS A CRISTALLISATIONS.

Vases.

k) GRÈS LUSTRÉS.

Vase.

l) DORURE SUR PATE TENDRE.

55. — UHLRICH, *Vases*.

m) ÉMAIL SUR PATE TENDRE.

56. — UHLRICH, *Vases*.
-

ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MÉDAILLES DE PARIS

Collection historique.

Médailles et plaquettes du règne de Louis XII à la République de 1870

Médailles et plaquettes de graveurs contemporains.

57. — BAUDICHON, *Noces d'argent*. — *Premier pas*.
58. — BORGEAUD (M^{me}), *Méditation*.
59. — BORREL, *Colombophilie*. — *Pêche à la ligne*. — *Centenaire de l'École des langues orientales*.
60. — BOTTÉE, *Centenaire de l'Internat*. — *Centenaire du Muséum d'histoire naturelle*. — *A la science*.
61. — BOURGEOIS, *Aux Artistes français*. — *Centenaire de l'École polytechnique*.
62. — CARIAT, *Hippomène et Atalante*. — *Victoire*.

63. — CHAPLAIN, *Visite des souverains russes en France.* — *École des Arts décoratifs de Roubaix.* — *L'escadre russe à Toulon.* — *M. Liard, Constitution des Universités.* — *Université de Paris (1895).* — *Visite de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie.*
64. — CHARPENTIER, *La Peinture.*
65. — COUDRAY, *Orphée.* — *Gallia Tutrix.* — *Charmeur.*
66. — † DANIEL-DUPUIS, *Buste de la République.* — *La Source.* — *Le Nid.* — *Madone.*
67. — DAUTEL, *Espérance.* — *Elégie.*
68. — † DEGEORGE, *Chevaux.* — *Communications aériennes.*



Plaquette de la Section française de l'Exposition de Saragosse, 1908, par Dautel.

69. — DESCHAMPS (LÉON), *Gutenberg.*
70. — † DUBOIS (ALPHÉE), *Concours de tir.* — *Troisième Centenaire des Gobelins.* — *Proclamation de la République.*
71. — DUBOIS (HENRI), *Congrès internationaux.*
72. — DUPRÉ (G.), *Salut au Soleil.* — *Rédemption.*
73. — GRANGER (M^{lle} G.), *La Musique.*
74. — LAFLEUR (A.), *Beethoven.*
75. — † LAGRANGE, *Prix de sculpture au Salon (Milon de Crotone).* — *Instruction obligatoire.*
76. — LAMER, *L'Amour et Vénus.*
77. — LAMOURDEDIEU, *Le Réveil.* — *L'Aiguille.*
78. — LECHEVREL, *Hommage aux graveurs.* — *République.*

79. — LEGASTELOIS, *Maternité*. — *Mutualité*.
80. — † LEVILLAIN, *La Terre*.
81. — MORIA (M^{lle}), *Au village*. — *L'Étude*.
82. — MORLON, *Aux armes*. — *Gallia*.
83. — MOUCHON, *Souvenir*. — *Lazare Carnot*.
84. — PATEY, *Les fondeurs*. — *Barye*. — *Ballons dirigeables*. — *Centenaire du Conservatoire des Arts et Métiers*.
85. — PILLET, *Agriculture*. — *Musique*.
86. — PRUDHOMME, *Source (revers enfant pêcheur)*. — *Céramique*.
87. — MÉRIGNAC (M^{me} ROBERT), *Salut de l'Épée*.
88. — ROTY, *Médaille de mariage*. — *Enseignement secondaire des jeunes filles*. — *La jeunesse française à Chevreul*. — *Art appliqué à l'industrie*. — *Cinquantenaire de l'École d'Athènes*. — *Funérailles du Président Carnot*.
89. — † SOLDI, *Société des Gens de lettres*.
90. — VERNIER, S. M. *la Reine de Danemark*. — *Mariage*. — *Monument d'Auguste Comte*. — *Mariette, fondation du Musée de Boulaq*.
91. — VERNON, *Ève*. — *Poésie*. — *Centenaire de l'École des jeunes aveugles*. — *La Science moderne découvre l'antiquité*. — *Réunion internationale des académies*.
92. — YENCESSE (OVIDE). — *Médaille de l'Exposition de Milan*.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS

OBJETS D'ART APPARTENANT A L'UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

93. — ANNIE-AVOG (M^{me}), *Hibou, grès émaillé*. *Pélican, grès émaillé*.
94. — ARNOUX, *Plateau*.
95. — BESNARD (M^{me}), *Femme nue accroupie au milieu des algues*.
96. — BOCQUET, *Petit plat long argent*.
97. — BECKER (E.-H.), *Calice, argent ciselé*.
98. — BRATEAU (J.), *Gobelets étain*.
99. — CARABIN, *Encrier grès*.
100. — CHAPELET, *Vase porcelaine grand feu*.
101. — DALPEYRAT ET LESBROS, *Vase grès flambé*.
102. — DECOEUR, *Vase porcelaine opaque*.
103. — DELAHERCHE (A.), *Vases grès émaillé*.
104. — DESBOIS (J.), *Coupe basse, bronze à patine*.
105. — DUNAND (JOHN), *Vase en cuivre rouge martelé*.
106. — GALLÉ (ÉMILE), *Gobelet en verre gris bleuâtre*.
107. — GALLERREY, *Plat rond, cuivre jaune à décor patiné en bronze*.
108. — HAIRON, *Petite boîte à poudre (argent repoussé et ciselé)*.

109. — HIRTZ (LUCIEN), *Cafetière octogone, argent ciselé. — Plaque en émail « La Naïade et la noyée ».*
110. — HOENTSCHEL (G.), *Petit vase grès flammé. — Vase cylindro-ovoïde.*
111. — KANN (LÉON), *Vase gourde, bronze patiné à l'or.*
112. — LELIÈVRE, *Calice à coupe fer et argent.*
113. — LENOBLE, *Vase en grès décoré.*
114. — MONOD (E.), *Coupe à fruits, argent repoussé et ciselé.*
115. — MOREAU-NELATON (E.), *Vase grès émaillé.*
116. — SANDOZ (G.-ROGER), *Gobelet argent, ciselé et doré.*
117. — VERNIER, *Petite coupe (Primevère).*



Laurent Malcès. — Miroir.



Bellery-Desfontaines del.

PREMIÈRE SECTION

ARTS GRAPHIQUES & ENSEIGNEMENT DE L'ART DÉCORATIF

MM. HETZEL (Jules), *Président* ;

BELLERY-DESFONTAINES, BOURGEOIS, *Vice-Présidents* ;

GILLON (André), *Secrétaire* ;

LORTAT-JACOB (Pierre), *Trésorier*.

Membres :

MM. BAC (Ferdinand), BASCHET (René), BELLINI (Henri), BUCQUET (Maurice), CARTERET (Léopold), CAVIOLE-DUMOULIN, CHAIX (Alban), CHÈNE (Pierre), CHERET (Jules), DEMACHY (Robert), DUBOULOZ (José), ENGEL (Michel), FAIVRE (Abel), FREDET (Henri), GAUTHIER-VILLARS (Albert), GRASSET, GRIESHABER (Edouard), HACHETTE (Louis), HEUGEL (Henri), JEANNIOT, JOUGLA (Joseph), JUVEN (Félix), LAURENS (Henri), LAYUS (Lucien), LÉANDRE, LECREUX (Gaston), LE VASSEUR (Pierre-Armand), LORAIN (Paul), LORILLEUX (Charles), MAINGUET (Pierre), MANUEL (H.), MENDEL (Charles), MORIN (Louis), NADAR (Paul), NEUMONT (Maurice), NORBERG (Charles), PUYO (Constant), REDON (Georges), RIOTOR (Léon), TALLANDIER (Jules), TRUCHET (Abel), VALLET (Louis), VEBER (Jean), VERMOT (Maurice), WALMY-BAISSE (J.), WAROQUIER (Henry DE), WELY (Jacques), WILLETTTE, WITTMANN (Charles).

a) **Librairie. — Gravure. — Enseignement.**

118. — ANNUAIRE DU COMMERCE DIDOT-BOTTIN (LUCIEN LAYUS, Directeur), Paris.
Annuaire du Commerce Didot-Bottin.
119. — BASCHET (RENÉ), Paris.
L'Illustration.
120. — BELLERY-DESFONTAINES, Artiste-Décorateur, Paris.
Dessins typographiques.
121. — BERGER-LEVRAULT et C^{ie}, Paris, 1 volume.
122. — BLAIZOT, Paris, *Livres.*
123. — BUGNIOT (AUGUSTE), Paris, *Modèles de couvertures, albums, menus, cartes d'invitation, etc.*
124. — CARTERET (LÉOPOLD), Paris, *Livres artistiques.*
125. — CERCLE DE LA LIBRAIRIE, Paris, *Livres et tableaux.*
126. — CHAIX (ALBAN), Paris, 1 *affiche encadrée.*
127. — CONARD (LOUIS), Paris, *Livres de luxe.*
128. — COURBOIN (FRANÇOIS), Paris, 2 *aquarelles.*
129. — DENIS (MAURICE), artiste peintre, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), *Décoration du volume « Vita nova ».*
130. — DUFRÈNE (MAURICE), artiste décorateur, Paris, *Encadrements.*
131. — ÉCOLE DES BEAUX-ARTS de Marseille.
132. — — MUNICIPALE Bernard-Palissy, Paris.
133. — — MUNICIPALE Germain-Pilon, Paris.
134. — — MUNICIPALE ET RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS de Nancy.
135. — ÉCOLE NATIONALE D'ART DÉCORATIF de Nice.
136. — ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS de Paris.
137. — ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS de Roubaix.
138. — ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS de Lyon.
139. — ÉCOLE RÉGIONALE DES ARTS INDUSTRIELS de Reims.
140. — ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS de Rennes.
141. — ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS de Rouen.
142. — ENGEL (MICHEL), Paris, *Reliure de luxe et d'art.*
143. — FERROUD (F.), Paris, *Publications.*
144. — FREDET (HENRI), Paris, *Papiers pour estampes.*
145. — † FROELICH (LORENTZ), *Dessins d'illustration.*
146. — GIRALDON (ADOLPHE), artiste peintre, Paris, *Diplôme de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.*
147. — GRASSET (EUGÈNE), artiste peintre, Paris, *Couvertures, affiches, lettres ornées, etc.*
148. — GRATIER (A.) et REY (J.), Grenoble (Isère), *Volumes relatifs aux Alpes.*
149. — GUIFFREY (JEAN), Paris, 4 volumes.
150. — HACHETTE et C^{ie}, Paris, *Livres et publications périodiques.*
151. — HETZEL (JULES), Paris, *Livres, albums, dessins originaux, reliures, etc.*

152. — HEUGEL et C^{ie}, « au Ménestrel », Paris, *Editions musicales*.
153. — KIEFFER (RENÉ), Paris, *Livres et reliures*.
154. — LAURENS (HENRI), Paris, *Livres reliés*.
155. — LAVEUR (LUCIEN), Paris, *4 volumes*.
156. — LAYUS (LUCIEN), Paris, *2 volumes*.
157. — LE VASSEUR et C^{ie}, Paris, *Gravures. — Estampes en couleur*.
158. — LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS (ÉMILE LÉVY), Paris,
Revue « Art et Décoration ».
159. — LIBRAIRIE LAROUSSE. Paris, *Livres et tableaux*.
160. — LORILLEUX (CH.) et C^{ie}, Paris, *Encres*.
161. — LORTAT-JACOB (Maison MINOT), Paris, *Lithographie, Chromo-
lithographie*.
162. — MARTY (ANDRÉ), Paris, *Reproduction d'un album de croquis,
d'Eugène Delacroix*.
163. — PELLETAN (ÉDOUARD), Paris, *Tableaux*.
164. — PLON, NOURRIT et C^{ie}, Paris, *Livres et cadres*.
165. — POIROT (LUCIEN M.-H.), à la Mignonnerie Sainte-Menehould
(Marne), *Manuscrits enluminés*.
166. — SOCIÉTÉ DE « L'ART DÉCORATIF », Revue mensuelle, BELLE-
VILLE et RAMBOSSON, directeurs, Paris.
167. — SOCIÉTÉ « LES ARTS RÉUNIS » (M. LECREUX, président), *Statuts
de la Société*.
168. — SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ART ET A L'INDUSTRIE.
Fondée en 1889, reconnue d'utilité publique.
(HENRY ROUJON, président; LUCIEN LAYUS, premier vice-président; G.-ROGER
SANDOZ, secrétaire général; F. PÉRIER, trésorier) Paris.

*Compositions d'Art décoratif primées au concours de la Société, et
exécutées par les Élèves des Écoles suivantes :*

- École Nationale des Arts décoratifs de Paris.
— Municipale Bernard-Palissy, Paris.
— Nationale des Beaux-Arts de Lyon.
— — des Arts industriels de Roubaix.
— Régionale des Beaux-Arts de Rennes.
— Municipale Germain-Pilon, Paris.
— Nationale d'Art décoratif de Nice.
— des Beaux-Arts de Marseille.
— Régionale des Beaux-Arts de Rouen.
— — des Arts industriels de Reims.
— Municipale et Régionale des Beaux-Arts de Nancy.
169. — SOCIÉTÉ NATIONALE « L'ART A L'ÉCOLE » (M. COUYBA, Sénateur,
Président; M. LÉON RIOTOR, Secrétaire général), Paris,
Documents.
170. — SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART, Paris. (JULES
GUILFREY, Président; G.-ROGER SANDOZ, Secrétaire général;
FÉLIX LESEUR, trésorier.) *Cinq volumes*.

171. — TALLANDIER (JULES), Paris, *Livres et publications*.
172. — TOURRETTE (ETIENNE), artiste décorateur, Paris, *Reliures*.
173. — VERMOT, Paris, *Une gravure*.
174. — WAROQUIER (HENRY DE), artiste-décorateur, Paris, *Illustrations*.
— *Couvertures du Catalogue de l'Exposition française d'Art
décoratif, Copenhague 1909*. — *Cartes d'invitation du Comité*.
175. — WITTMANN (CH.), à Paris, *Estampes*.

b) Photographie.

176. — BELLIÉNI (HENRI), à Nancy (Meurthe-et-Moselle), *Photographies*.
177. — BOUTIQUE (AUGUSTIN-JOSEPH), photographe, à Douai (Nord),
Vitraux photographiques.
178. — DUBOULOZ (JOSÉ), Paris, *Photographies imprimées à l'auto-
copiste*.
179. — ESTIEU (MAURICE), Paris, *Photographies*.
180. — GRIESHABER FRÈRES et C^{ie}, Paris, *Plaques et papiers photogra-
phiques*.
181. — MANUEL (HENRI), Paris, *Portraits d'art*.
182. — MENDEL (CHARLES), Paris, *Ouvrages illustrés par la Photo-
graphie*.
183. — MONTARNAL (JEAN DE), Paris, *Photographies*.
184. — MONTARNAL (JOSEPH DE), Paris, *Photographies*.
185. — NADAR (PAUL), Paris, *Portraits*.
186. — PHOTO-CLUB DE PARIS (COLLECTIVITÉ DU), Paris.
187. — BESSON (GEORGES), Paris.
188. — BINDER-MESTRO (M^{me}), Paris.
189. — BOURGEOIS (PAUL), Paris.
190. — BUCQUET (MAURICE), Paris.
191. — DEMACHY (ROBERT), Paris.
192. — ESTIEU (MAURICE), Paris.
193. — HACHETTE (ANDRÉ), Paris.
194. — LE BÈGUE (RENÉ), Paris.
195. — MICHAU, Paris.
196. — MONTGERMONT (COMTE DE), Paris.
197. — PRIN D'ORIGNY (FERNAND), Paris.
198. — PUYO (CONSTANT), Paris.
199. — ROUSSEAU-BELLESALLE (A.), Paris.
200. — SINGLY (VICOMTE DE), Paris.
201. — SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PHOTOGRAPHIE, Paris, *Photo-
graphies*.
202. — SOCIÉTÉ « J. JOUGLA », Paris, *Epreuves photographiques*.



Ch. Léandre. — Le couronnement de la rosière.

c) **Section spéciale de la**
SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS HUMORISTES
PARIS

MM. WILLETTE (Adolphe), *Président d'honneur* ;
LÉANDRE (Charles), *Président* ;
MORIN (Louis), *Vice-Président* ;
NEUMONT (Maurice), *Secrétaire général* ·
TRUCHET (Abel), *Trésorier*.

Membres :

MM. BAC (Ferdinand), FAIVRE (Abel), JEANNIOT, REDON (Georges), VALLET
(Louis).

- 204. — SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS HUMORISTES, Paris.
- 205. — ALBERTILUS, Paris.
- 206. — AVELOT (HENRI), Paris.
- 207. — BAC (FERDINAND), Paris.
- 208. — BARCET (EMMANUEL), Paris.
- 209. — BEAUVAIS (LUBIN DE), Paris.
- 210. — BERNARD (ÉDOUARD), Paris.
- 211. — BOUTET DE MONVEL (BERNARD), Paris.
- 212. — BROD (ERNESTO), Paris.
- 213. — CADEL (EUGÈNE), Paris.

- 214. — CAPPIELLO (LEONETTO), Paris.
- 215. — CARLÈGLE (E.), Paris.
- 216. — CHÉRET (JULES), Paris.
- 217. — DETOUCHE (HENRY-JULIEN), Paris.
- 218. — DEVAMBEZ (ANDRÉ), Paris.
- 219. — DILLON (H.-P.), Paris.
- 220. — DRÉSA (JACQUES), Paris.
- 221. — FABIANO, Paris.
- 222. — FAIVRE (ABEL), Paris.
- 223. — FALKÉ (PIERRE-ANDRÉ-MICHEL), Paris.
- 224. — FELDMANN (OTTO), Paris.
- 225. — FERNEL-FERNAND, Paris.
- 226. — FLORANE, Paris.
- 227. — FLORÈS (RICARDO), Paris.
- 228. — GALANIS (DEMETRIUS), Paris.
- 229. — GENTY (CHARLES), Paris.
- 230. — GERBAULT (HENRY), Paris.
- 231. — GRANDJOUAN, Paris.
- 232. — GRUN (JULES), Paris.
- 233. — GUILLAUME (ALBERT), Paris.
- 234. — GUS BOFA, Paris.
- 235. — GUYDO, Paris.
- 236. — HELLÉ (ANDRÉ), Paris.
- 237. — HÉMARD (JOS.-ALPH.), Levallois-Perret (Seine).
- 238. — HERMANN-PAUL, Paris.
- 239. — IBELS (H.-GABRIEL), Paris.
- 240. — JARACH (ALBERT), Paris.
- 241. — KIRCHNER (RAPHAEL), Paris.
- 242. — LAMI (MARIE-GUILLAUME), Paris.
- 243. — LÉANDRE (CHARLES), Paris.
- 244. — LÉONNEC (GEORGES-PAUL), Paris.
- 245. — LE PETIT (A.-M.), Paris.
- 246. — LOURDEY (MAURICE), Paris.
- 247. — MARKOUS (LOUIS), Paris.
- 248. — MARS (MAURICE-BONVOISIN), Paris.
- 249. — MEUNIER (GEORGES), Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 250. — MISTI (FERDINAND), Neuilly-sur-Seine (Seine).
- 251. — MORIN (LOUIS), Varenne, par Mandres (Seine-et-Oise).
- 252. — MORISS, Paris.
- 253. — NEUMONT (MAURICE), Paris.
- 254. — POULBOT (FRANCISQUE), Paris.
- 255. — PRÉJELAN (RENÉ), Paris.
- 256. — PUECHMAGRE (FRÉD.), Paris.
- 257. — RADIGUET (MAURICE), Parc Saint-Maur (Seine).
- 258. — REALIER-DUMAS (ANDRÉ), Chatou (Seine-et-Oise).
- 259. — REDON (GEORGES), Paris.
- 260. — ROBIDA (ALBERT), Le Vésinet (Seine-et-Oise).

- 261. — ROUBILLE (AUGUSTE), Paris.
- 262. — STA (HENRI DE), Paris.
- 263. — SURÉDA, Paris.
- 264. — TOURAINE (EDOUARD-JEAN), Paris.
- 265. — TRUCHET (ABEL), Paris.
- 266. — VALLET (LOUIS), Paris.
- 267. — VÉBER (JEAN), Paris.
- 268. — VOGEL (HERMANN), Paris.
- 269. — WEILUC, Paris.
- 270. — WÉLY (JACQUES), Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
- 271. — WILLETTE (LÉON-ADOLPHE), Paris.



Maurice Neumont. — Monsieur Prudhomme, 1830.



Bellery-Desfontaines del.

DEUXIEME SECTION

ARTS CÉRAMIQUES

MM. HARANT (Louis), *Président* ;
MARTIN (René), *Secrétaire*.

Membres :

MM. BONNAUD (Paul), BOURGEOT (Georges), DAUM (Jean), GAUDIN (Félix),
LECHEVALLIER-CHEVIGNARD (Georges), LEGRAS (Charles), LUZE
(Henri DE), MANSARD (Georges), MAX-BLONDAT, TOURRETTE
(Etienne).

272. — ANNIE-AVOG (M^{me}), *Grès émaillés*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)

273. — BALMET (L.), Grenoble (Isère), *Vitrail*.

274. — BALLANGER, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)

275. — BARALIS, *La Source*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)

276. — BARBERIS, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)

277. — BESNARD (M^{me}), *Grès émaillé*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)

278. — BIEUVILLE, *Vase*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)

279. — BLONDAT, artiste-sculpteur. Fontaine, *Enfants et Grenouilles*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)

280. — BOCQUET, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
281. — BODINAT (M^{me} MARGUERITE DE), artiste, Orléans (Loiret), *Émaux cloisonnés d'or*.
282. — BONNAUD (PAUL), artiste, Limoges (Haute-Vienne), *Émaux d'art*.
283. — BOURGEOT (GEORGES), Paris, *Céramique et verrerie*.
284. — BOURGOUIN (EUGÈNE), Paris, *Grès Mettay*.
285. — BOUZOU, Paris, *Porcelaines décorées*.
286. — BRANDT, *Décoration de vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
287. — CARABIN, *Encrier et Grès*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
288. — CAZIN (J.-M.-MICHEL), artiste, Paris, *Vase et Coupe*.
289. — CHAPLET, *Vase*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
290. — COUTY, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
- 290 bis. — CRÉQUI, *Décoration de vase*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
291. — DALOU, *Crabe*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
292. — DALPEYRAT et LESBROS, *Vase grès*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
293. — DAUM FRÈRES, Nancy (Meurthe-et-Moselle) et Paris, *Verreries d'art*.
294. — DECOEUR, *Vase porcelaine*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
295. — DELAHERCHE (A.), *Vases*. — *Grès émaillé*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
296. — DROUET, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
297. — DUPAGNY (JULIEN), artiste-décorateur, à Pierrefonds (Oise), *Vase grès, grand feu*.
298. — EAUBONNE (D'), *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
299. — ESCOULA, *Vers l'amour*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
300. — † GALLÉ (ÉMILE), *Gobelet*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
301. — GARDET, *Chiens danois*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
302. — GASCQ, *Héro et Léandre*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
303. — GAUDIN (FÉLIX), Paris, *Devant de feu en fer forgé et vitrail*.
304. — GEBLEUX, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
305. — GILLET, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)

306. — HANNAUX, *Poète et Sirène*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
307. — HARANT et GUIGNARD, Paris, *Faïences décoratives*.
308. — HIRTZ (LUCIEN), *Plaque émail*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
309. — HOENTSCHEL (G.), *Vases*. — *Grès flammé*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
310. — HOUSSIN, *Fillettes*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
311. — JOUANT (JULES), Neuilly-sur-Seine (Seine), *Vases grès, grand feu*.
312. — LA PORCELAINE THEODORE HAVILAND, Limoges (Haute-Vienne), *Biscuits d'art*. — *Émaux mats*.
313. — LASSERRE, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
314. — LEBASQUE, artiste, Paris, *Vase faïence stannifère*.
315. — LEGRAS et C^{ie}, La Plaine Saint-Denis (Seine), *Verreries artistiques*.
316. — LELIÈVRE (EUGÈNE-ALFRED), artiste-décorateur, Paris, *Vases de grès*.
317. — LEROUX (M^{me}), *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
318. — LIGNÉ, *Cafetière*. — *Pot à sucre*. — *Pot à crème*. — *Tasses et soucoupes*. — *Coupes et vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
319. — LOMBARD, *Messidor*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
320. — LORIEUX, *Vocation*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
321. — LUCAS, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
322. — MANSARD, Paris, *Biscuits céramiques*.
323. — MANUFACTURE NATIONALE DE PORCELAINE DE SÈVRES,
fondée en 1738 à Vincennes, transférée à Sèvres en 1756, *Pièces diverses*.
324. — MARTIN (RENÉ), à Saint-Denis (Seine), *Panneau en mosaïque d'émail*.
325. — MASSOULLE, *Ondine*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
326. — MAX-BLONDAT, Paris, *Coupe en marbre et bronze doré*. — *Bronze*. — *Salière biscuit*. — *Buste en cire pétrifiée*.
327. — MERCIÉ, *Opéra-Comique*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
328. — MICHEL, *Source limpide*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
329. — MILLOT, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
330. — MIMARD, *Vases*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
331. — MOREAU-NÉLATON (E.), *Vases*. — *Grès émaillé*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)

332. — NOUMATA, *Coq, poule. — Rat et éléphant. — Madame Chrysan-
thème.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
333. — PELUCHE, *Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
334. — PIIAN, *Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
335. — RAULT (M^{lle}), *Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
336. — RICHÉ, *Chat en arrêt. — Chat inquiet.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
337. — ROUSSEL, *Danse antique. — Flora. — Étoile du Berger.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
338. — SORRIÈRES (M^{lle} DE), *Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
339. — SUDRE (M.), *Tricolense zélandaise.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
340. — TRAGER (L.), *Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
341. — UHLRICH, *Coupe. — Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
342. — VERLET, *Bergère de Trianon.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
343. — VESQUE (M^{lle} J.), *Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
344. — VIGNOL, *Vases.*
(Manufacture Nationale de Sèvres.)





Bellery-Desfontaines del.

TROISIÈME SECTION

ARTS DU MÉTAL

SECTION A.

Bijouterie. — Joaillerie. — Orfèvrerie. — Médailles.

MM. RIBES-CHRISTOFLE (Fernand DE), *Président* ;
 TEMPLIER (Paul), VERNON (Frédéric), *Vice-Présidents* ;
 TÊTERGER (Henri), *Secrétaire*.

Membres :

MM. ARMAND-CALLIAT, AUCOC (André), BOTTÉE (Louis), CARRÉ (Georges),
 FOUQUET (Georges), HENRY (Ernest), HENRY (Georges), JACTA
 (Georges), PILLET (Charles), PLICHON (Paul), RISLER (André)
 ROTY (Oscar), SANDOZ (G.-Roger), SCHEIDECKER, SZABO, VAGUER
 (Léon), YENCESE (Ovide).

345. — ALBAZZI DE KWIATKOWSKA (Comtesse Iza), artiste-sculpteur,
 Paris, *Médailles*.

346. — ARCHAMBAUT (ARTHUR-EUGÈNE), artiste-décorateur, Paris, *Bijoux*.

347. — ARMAND-CALLIAT, Lyon (Rhône), *Médailles*.

348. — ARNOUX, *Plateau*.

(Musée des Arts décoratifs de Paris.)

349. — AUCOC (ANDRÉ), Paris, *Orfèvrerie*.

350. — BAUDICHON (R.), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles*.

351. — BECKER (E.-H.), *Calice argent ciselé*.

(Musée des Arts décoratifs de Paris.)

352. — BOCQUET, *Petit plat argent.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
353. — BORGEAUD (M^{me}), Paris, *Médailles.*
354. — BORREL (ALFRED), Paris, *Médailles.*
355. — BOTTÉE (LOUIS), sculpteur-graveur, Paris, *Objet d'art « L'écueil vaincu » en métaux et pierres précieuses.*
356. — BOUCHARD, artiste, Paris, *Hauts reliefs en bronze fondu et cire perdue.*
357. — BOURGOUIN (EUGÈNE), artiste, Paris, *Calice et patène bronze en argent doré. — Bonbonnière, etc.*
358. — BOUTET DE MONVEL (CHARLES), artiste, Paris, *Bijoux artistiques.*
359. — BOUVET (RENÉ), artiste, Paris, *Bijoux et médailles.*
360. — BRATEAU (J.), *Gobelets étain.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
361. — CARDEILHAC (A.), Paris, *Orfèvrerie.*
362. — CARRIAT (LUCIEN), Paris, *Médailles.*
363. — CHAPLAIN (JULES), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles.*
364. — CHRISTOFLE et C^{ie}, Paris, *Orfèvrerie.*
365. — **Collectivité de la Bijouterie.**
366. — BASSET et MOREAU, Paris.
367. — BENSÉ (EDGAR), Paris.
368. — CARETTE (ARMAND), Paris.
369. — CHAMBIN (A.), Paris.
370. — DUVAL, Paris.
371. — ERHART (FERDINAND), Paris.
372. — FONSEQUE, Paris.
373. — GÉROCK (CHARLES), Paris.
374. — GUIBERT (CÉLESTIN-XAVIER), Paris.
375. — JACTA, Paris.
376. — LAVANTURE frères, Paris.
377. — LEFEBVRE fils aîné, Paris.
378. — MARIE (CHARLES), Paris.
379. — MARTINCOURT, Paris.
380. — ROBIN (PAUL-PROSPER), Paris.
381. — SAGE (AUGUSTE), Paris.
382. — TEMPLIER (PAUL), Paris.



E. Tourrette. — Coupe en émail.

383. — VAGUER (LÉON), Paris.
384. — COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER, Paris,
Plaquettes.
385. — COUDRAY, *Médailles.*
386. — DAUTEL (PIERRE), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles.*
387. — DERAISME (PIERRE-GEORGES), artiste, Paris, *Vase. — Peigne. — Pendentifs.*
388. — DESBOIS (J.), *Coupe bronze à patine.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
389. — DESCHAMPS (LÉON), Paris, *Médailles.*
390. — DROPSY (ÉMILE), sculpteur-graveur, Paris, *Plaquettes.*
391. — DUBOIS (HENRI), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles.*
392. — DUBRET (HENRI), artiste, Paris, *Bijoux.*
393. — DUNAND (JOHN), Paris, *Vase en cuivre rouge martelé.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
394. — DUPAGNY (JULIEN), artiste, à Pierrefonds (Oise), *Pendule, cartel bronze, incrustée d'argent.*
395. — DUPRÉ (GEORGES), Paris, *Médailles.*
396. — FOUQUET (GEORGES), Paris, *Joaillerie.*
397. — FROMENT-MEURICE (JACQUES), artiste, Épinay-sous-Sénart, par Brunoy (Seine-et-Oise), *Surtout de table. — Candélabres. — Marteau de porte.*
398. — GALLEREY (MATHIEU), Paris, *Plat rond, cuivre jaune à décor, patiné en bronze.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
399. — GARDEY (LÉO), artiste, Paris, *Bijoux et objets d'art.*
400. — GRANGER (M^{lle} GENEVIÈVE), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles.*
401. — GRÉGOIRE (RENÉ), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles.*
402. — GUIMARD (HECTOR), Paris, *Objets d'art.*
403. — HAIRON (CHARLES), Paris, *Petite boîte à poudre, argent repoussé et ciselé.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
404. — HENRY frères, Paris, *Orfèvrerie.*
405. — HIRTZ (LUCIEN), Paris, *Cafetière argent ciselé.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
406. — JOUANT (JULES), Neuilly-sur-Seine (Seine), *Pendule, cartel. — Vases. — Gourde. — Bouteille.*
407. — KANN (LÉON), *Vase en forme de gourde, bronze patiné à l'or.*
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)
408. — LAFLEUR (ABEL), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles.*
409. — LAMER (GEORGES-LÉON), Paris, *Médailles.*
410. — LAMOURDEDIEU (RAOUL-EUGÈNE), Paris, *Médailles.*
411. — LECREUX (M^{me} MARGUERITE), artiste, Paris, *Réticule. — Peignes. — Boîte à poudre. — Pendentif.*
412. — LECHEVREL (ALPHONSE), Paris, *Médailles.*
413. — LEGASTELOIS (JULES), sculpteur-graveur, Paris, *Plaquettes.*

414. — LELIÈVRE (EUGÈNE-ALFRED), artiste, Paris, *Vases*. — *Chocolatière*.
— *Calice*.

(Musée des Arts décoratifs de Paris.)

415. — LENOIR (PIERRE), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles*.

416. — LEVASSEUR (HENRI-LOUIS), Paris, *Bergère*. — *Danseuses grecques*.
— *Fleur de Bretagne*. — *Fleur d'hiver*. — *Pièces ivoire*.

417. — MANGEANT (P.-ÉMILE), artiste, Versailles (Seine-et-Oise), *Objets de parure, argent forgé et nacré*.

418. — MARTIN-SABON (M^{me} NATHALIE), artiste, Paris, *Château de cartes, tronc*. — *Boîte à jeux, cuir incisé et fer forgé*.

419. — MÉRIGNAC (M^{me} ROBERT), Paris, *Médailles*.

420. — MONOD (FERNAND), Paris, *Coupe à fruits, argent repoussé et ciselé*.
(Musée des Arts décoratifs de Paris.)

421. — MOREAU-VAUTHIER (PAUL), artiste-sculpteur Paris, *Lamp électrique*. — *Chandelier*. — *Vide-poches*. — *Cendrier*.

422. — MORIA (M^{lle} BLANCHE), Paris, *Médailles*.

423. — MORLON (PIERRE), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles*.

424. — MOUCHON (EUGÈNE), Arcueil-Cachan (Seine), *Médailles*.

425. — NICLAUSSE (FRANÇOIS-PAUL), sculpteur-graveur, Le Bisset de Saint-Augustin (Seine-et-Marne), *Médailles et plaquettes*.

426. — NUSSBAUM et HÉROLD, Paris, *Manches de cannes artistiques*.



Henry de Waroquier. — Peigne.

427. — O'KIN (M^{lle}), artiste, Paris, *Coupe ivoire*. — *Boîte en bois et corne*.
— *Pendentif nacre*. — *Fourche en corne et perle*.
428. — PATEY (AUGUSTE), Paris, *Médailles*.
429. — PATRIARCHE (LOUIS), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles et plaquettes*.
430. — PILLET (CHARLES), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles et plaquettes*.
431. — PRUD'HOMME (GEORGES), Paris, *Médailles*.
432. — RISLER et CARRÉ, Paris, *Orfèvrerie*.
433. — ROTY (OSCAR), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles*.
434. — SANDOZ (GUSTAVE-ROGER), Paris, *Bijouterie*. — *Joaillerie*. — *Horlogerie*. — *Orfèvrerie*. — *Objets d'art*.
435. — SCHEIDECKER (FRANK), artiste, Paris, *Orfèvrerie*. — *Objets d'art*.



Hector Guimard. — Balcon fer forgé.

436. — SCHENCK (ÉDOUARD), artiste, Paris, *Cachet*. — *Boucle*. — *Epingle*, etc., etc.
437. — **Société de la Médaille Française.**
BAUDICHON (R.). — CHAPLAIN (JULES). — DAUTEL (PIERRE). — DUBOIS (HENRI). — DROPSY (EMILE). — GRANGER (M^{lle}). — GRÉGOIRE ((RENÉ)). — LAFLEUR (ABEL). — LEGASTELOIS (JULES). — LENOIR (PIERRE). — MORLON (PIERRE). — NICLAUSSE (FRANÇOIS-PAUL). — PATRIARCHE (LOUIS). — PILLET (CHARLES). — ROTY (OSCAR). — VERNIER (EMILE). — VERNON (FRÉDÉRIC). — YENCESSÉ (OVIDE).
438. — STERN (CHARLES), artiste, Paris, *Coffret à bijoux*. — *Glace à main*.
439. — TÉTERGER (HENRI), Paris, *Bijouterie d'art*.
440. — TOURRETTE (ÉTIENNE), artiste, Paris, *Vases*. — *Coupes*. — *Tête*. — *Bonbonnière*.

441. — VERNIER (ÉMILE), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles*.
 442. — VERNON (FRÉDÉRIC), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles*.
 443. — WAROQUIER (HENRY DE), artiste-décorateur, Paris, *Peignes et épingles*.
 444. — YENCESE (OVIDE), sculpteur-graveur, Paris, *Médailles et plaquettes*.

SECTION B.

Bronze et fer forgé.

- MM. RAINGO (Georges), *Président*;
 SUSSE (Jacques), *Secrétaire*.

Membres :

- MM. BERGEOTTE (L.), BOUHON (Edouard), FONTAINE (Lucien), MEURER (Auguste), PINEDO (Emile), SIOT-DECAUVILLE (Paul), SOLEAU (Eugène), SUSSE (Albert), SCHWARTZ (Albert), VAILLANT (Fernand).

445. — BELLERY-DESFONTAINES, artiste, Paris, *Devant de feu en fer forgé et vitrail*.
 446. — BERGEOTTE (LOUIS), Paris, *Rampe, balcon et photographies*.
 447. — BOUHON frères, Paris, *Garniture de foyer. — Chenets*.
 448. — FONTAINE et VAILLANT, Paris, *Serrurerie artistique*.
 449. — GRASSET (EUGÈNE), artiste-décorateur, Paris, *Ferronnerie moderne* (Dessins).
 449 bis. GUIMARD (HECTOR), artiste, Paris, *Balcon et fragment de grille*.
 450. — PINEDO (ÉMILE), Paris, *Bronze*.
 451. — RAINGO, Paris, *Selle à plateau et tablette pour lampe électrique et petit bronze*.
 452. — ROBERT (E.), artiste, Paris, *Devant de feu en fer forgé et vitrail*.
 453. — ROCHE (PIERRE), artiste, Paris, *Bouillotte étain. — Brique chauffe-rette*.
 454. — SAUVAGE et SARRAZIN, Paris, *Lustre. — Lampe sur pied, cuivre doré*.
 455. — SCHENCK (ÉDOUARD), Paris, *Chenets. — Tuyau cheminée, hibou*.



Hector Guimard. — Fragment de grille.

456. — SIOT-DECAUVILLE, Paris, *Objets et bronzes d'art*.
457. — SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS SCHWARTZ et MEUNIER, Paris, *Fers forgés et photographies*.
457 bis. — SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE SAINT-DIZIER, *Balcon et fragment de grille*.
458. — SOLEAU (C.), Paris, *Vases décoratifs*.
459. — SUSSE frères (ALBERT et JACQUES), Paris, *Bronzes d'art et d'ameublement*. — *Marbres*. — *Pièces décoratives*. — *Pièces précieuses*. — *Ivoire*.
460. — SZABO (A.-G.), artiste, Paris, *Devant de cheminée*. — *Frise de lustre*. — *Horloge en fer forgé*. — *Tôle repoussée au marteau*.



Szabo. — Devant de foyer.



Bellery-Desfontaines del.

QUATRIÈME SECTION

ARTS DU BOIS

Ornementation de l'Habitation.

MM. JEANSELMÉ (Charles), *Président* ;

RÉMON (P.-H.), SELMERSHEIM (Pierre), BIGAUX (Louis), *Vice-Présidents* ;

CHANÉE (Albert), *Secrétaire*.

Membres :

MM. BÉRAUD (Étienne), BOUX (Lucien), BRAQUENIÉ (Louis), CODONI (Gaston), CORNIL (George), CORNILLE (Georges), CORNILLE (Paul), DARRAS (Albert), DESFOSSÉ (Eugène), DUFRÈNE (M.), FOLLOT (Paul), FOURNERY (Félix), GONOT (Gabriel), GUENNE (Georges), HAMOT (L.), HAMOT (René), JADEL (Alfred), JEMONT (Sylvain), LAMBERT (Th.), LANTELME (Auguste), LANTELME (Georges), LEROY (Isidore), LÉVY (Léopold), LYON (Gustave), MANSARD (Georges), MEZZARA (Paul), MORIQUAND (H.), NEVEU (Eugène), PEYCELON, POTEAU (Edouard), REDONT (Edouard), RIGAUT (M^{me} Louis).

461. — ALBRIZIO (CHARLES), artiste, Paris, *Toiles décoratives*.

462. — ANDRÉ-MORISSET, artiste, Paris, *Panneau décoratif « Le Calme du soir »*.

463. — ASSOCIATION D'ARTISTES TAPISSIERS pour la reconstitution et la réparation des tapisseries anciennes.
LEFÈVRE (Ch.), directeur, à Puteaux (Seine).

464. — † AUDRAN, *Les Mois grotesques (reproduction moderne)*. — *Tapisserie*.
(Manufacture Nationale des Gobelins.)
465. — BAEYENS (LOUIS), La Varenne-Chennevières (Seine), *Étoffes de soie et de laine*.
466. — BAILLY et † JAMBON, artistes-décorateurs, *Décors du diorama des fleurs et plumes*.
467. — † BAUDRY, *Dessus de porte*. — *Tapisserie*.
(Manufacture Nationale des Gobelins.)
468. — BECKER, artiste, Paris, *Boîtes à thé*. — *Porte-bouquets*. — *Coupe-papier*. — *Sébile*. — *Boîte à gants*. — *Pendule poirier*.
469. — BÉNÉDICTUS (ÉDOUARD), artiste, Paris, *Ameublement*.
470. — BIGAUX (LOUIS), décorateur, Paris, *Miroir*. — *Paravent*.
471. — BILLARD et SISCO, Paris, *Décor*.
472. — BINET, architecte, Paris, *Tapis*. — *Tapisserie*.
(Manufacture Nationale des Gobelins.)
473. — † BLANC (JOSEPH), *Les Armes de la République*. — *Tapisserie*.
(Manufacture Nationale des Gobelins.)
474. — BLONDEAU, Paris, *Meuble moderne*.
475. — BONNIER (LOUIS), architecte, Paris, *Maison de campagne dans l'Aisne (Projet)*.
476. — BORGEAUD (GEORGES), Paris, *Classeur à volets tournants*.
477. — BOUX (LUCIEN), Paris, *Ameublement*.
478. — BOURGEOIS, *L'Innocence, tapisserie*.
479. — BOURGEOT (GEORGES), artiste, Paris, *Chambre à coucher (Ensemble)*.
480. — BRAQUENIÉ et C^{ie}, Paris, *Tapisseries et tapis*.
481. — CESBRON et † GÉROME, *Écran de cheminée*. — *Tapisserie*.
(Manufacture Nationale de Beauvais.)
482. — CESBRON (CHARLES), artiste-décorateur, Paris, *Décor du diorama de la fourrure*.
483. — CHANÉE (HENRI) et C^{ie}, Paris, *Tissus d'ameublement*.
484. — CHATEL et TASSINARI, Paris, *Dessins tissés brocatelle et lampas*. — *Sièges*. — *Tapisseries*. — *Soieries*.
485. — CHAUCHET-GUILLERÉ (M^{me} CHARLOTTE), artiste, Paris, *Tableaux, natures mortes*.
486. — CHAUVET, artiste, Paris, *Petit panneau*.
487. — CHEMINAIS et C^{ie}, Paris, *Vitrines et tentures*.
488. — CODONI (GASTON), Paris, *Décoration murale à panneaux mobiles ornés de style Louis XVI*.
489. — COGNACQ, Paris, *Tentures et tissus d'ameublement*.
490. — CORNIL (GEORGES), artiste-décorateur, Paris, *Frise décorative*.
491. — CORNILLE frères, Paris, *Tissus d'ameublement*.
492. — COUSIN, Paris, *Fauteuils*.
493. — CROIX-MARIE (PAUL), artiste, Paris, *Sellette en noyer sculpté*.
494. — DARRAS (A.), Paris, *Sièges divers*.
495. — DELASALLE (M^{lle}), artiste-décorateur, Paris, *Frises décoratives*.

496. — DESROY, *Petit panneau. — Tapisserie.*

(Manufacture Nationale de Beauvais.)

497. — DUFAU (M^{lle} C.), artiste-décorateur, Paris, *Frises décoratives.*

498. — DUFRÈNE (MAURICE-ÉLYSÉE), artiste-décorateur, Paris, *Un Salon (Ensemble).*

499. — DUTHOIT (A.), artiste-décorateur, Paris, *Décor du vestibule d'honneur*



M^{me} Ory-Robin. — Fragment de frise.

500. — FÉLICE (M^{lle} DE), artiste-décorateur, Paris, *Objets d'art en cuir repoussé.*

501. — FOLLLOT (PAUL-FRÉDÉRIC), artiste-décorateur, Paris, *Chambre à coucher (Ensemble). — Piano.*

502. — FOURNERY (FÉLIX), artiste, Paris, *Décor du diorama de la maison Revillon.*

503. — † GALLÉ (ÉMILE), *Meuble étagère.*

504. — GAUDEFROY et DESROY, *Tapisserie.*

(Manufacture Nationale de Beauvais.)

505. — GERMAIN (M^{lle} L.-D.), artiste, Paris, *Objets et reliures en cuir.*
506. — GONOT, Paris, *Modèles d'escaliers.*
507. — GOUMAIN (ALBERT), Paris, *Crédence renaissance.*
508. — GUENNE et GILQUIN, Paris, *Glaces, miroirs, consoles.*
509. — HAMOT (R. et L.), Paris, *Panneau Aubusson.*
510. — JEANSELME (CHARLES), Paris, *Meubles et sièges.*
511. — JÉMONT (SYLVAIN), Paris, *Table, torchère, marquise.*
512. — KARBOWSKI (A.), artiste-décorateur, Paris, *Dessins tissés brocatelle et lampas.*
513. — LAMBERT (TH.), artiste-décorateur, Paris, *Petit salon acajou verni avec incrustation en cuivre (Ensemble).*
514. — LEBASQUE, artiste, Paris, *Panneau décoratif.*
515. — LEBORGNE, artiste, Roubaix (Nord), *Dessins tissés, brocatelle et lampas.*
516. — LE CŒUR et MORIQUAND, Paris, *Meubles modernes.*
517. — LEFÈVRE (JULES), *Tapiserie.*
(Manufacture Nationale des Gobelins.)
518. — LEROY (ISIDORE) et fils, Paris, *Panneaux de papiers peints imprimés à la machine.*
519. — LUCAS, *Tapiserie.*
(Manufacture Nationale des Gobelins.)
520. — MALCLÈS (LAURENT), artiste, Paris, *Vase en bois sculpté. — Miroir. — Plumier. — Face à main.*
521. — MANUFACTURE NATIONALE DE BEAUVAIS, à Beauvais (Oise), *Tapisseries diverses.*
522. — MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS, Paris, *Tapis et Tapisseries divers.*
523. — MARTY (ANDRÉ), artiste, 24, rue Duroc, Paris, *Petits cadres.*
524. — MEZZARA (PAUL), artiste, Paris, *Napperon, dentelle à l'aiguille. — Encadrement de napperon dentelle.*
525. — † MONNOYER (BAPTISTE) et † COYPEL, *Dossier de canapé.*
(Manufacture Nationale de Beauvais.)
526. — MORENVILLIER (LOUIS), artiste, Paris, *Cadres bois sculpté et doré.*
527. — NELSON, sculpteur-décorateur, Paris, *Console dorée. — Vase monté.*
528. — NEVEU, Paris, *Tapis.*
529. — NOEL-BOUTON, artiste-décorateur, Paris, *Frises décoratives.*
530. — ORY-ROBIN (M^{me} BLANCHE), artiste-décorateur, Paris, *Tapiserie murale sur toile. — Frise. — Paravent. — Tapisseries.*
531. — PLEYEL, WOLFF, LYON et C^{ie}, Paris, *Piano artistique.*
532. — POTEAU (ÉDOUARD), Paris, *Meubles et sièges.*
533. — RAPIN (HENRI), artiste, Paris, *Maquette de décoration pour fumeur.*
534. — REDONT (ÉDOUARD), Reims (Marne), *Plans de jardins.*
535. — RÉMON (P.-H.), Paris, *Meubles.*
536. — RIGAUT (M^{me} LOUIS), Paris, *Stèles artistiques.*

537. — ROCHEGROSSE, artiste-peintre, Paris, *Tapisserie*.
(Manufacture Nationale des Gobelins.)
538. — SCHENCK (ÉDOUARD), artiste-décorateur, Paris, *Objets d'art et d'ornementation*.
539. — SCHENCK, Paris, *Tapis*. — *Savonnerie*.
540. — SELMERSHEIM (PIERRE), Neuilly-sur-Seine (Seine), *Cabinet de travail (Ensemble)*.
541. — SOCARD (EDMOND), Paris, *Plafonnier, vitrail et frise lumineuse*.
542. — SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS DESFOSSÉ et KARTH, Paris, *Papiers peints*.
543. — SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BAGUETTES, Paris, *Baguettes pour décoration*.





Bellery-Desfontaines del.

CINQUIEME SECTION

ARTS DE LA FEMME

MM. PERDOUX (Léon), *Président*;
 ORY-ROBIN (M^{me} Blanche), CORBY (Th.-Léon), REVERDOT (Léon),
 MARESCOT (Paul), *Vice-Présidents*;
 REVILLON (Victor), *Secrétaire*.

Membres :

MM. BÉRAUD, BONNAIRE (Arsène), BOURDEREAU (Henri), BROSSARD (Georges),
 CAILL (Gustave), CRUCIFIX (Henri), DŒUILLET (Georges), DUVEL-
 LEROY (Georges), GERMAIN (M^{lle}), GRISON (Georges), GUYOT (Au-
 guste), IMANS (Pierre), JUNGMANN (Achille), JUNGMANN (Félix),
 LAVANOUX (Eugène), LESCURE (Alfred), LOLLIO (Albert), MANGIN
 (M^{lle}), REDFERN (Charles), RONDEAU (Émile), RUZÉ (Eugène),
 THIÉBAUT (Charles), VALENCIENNES (Henri), WEISSMANN (Gustave).

544. — BUNOUST (M^{lle}), artiste, Paris, *Dessins de dentelles*.

545. — CESBRON (CHARLES), Paris, *Diorama de la fourrure*.

546. — **Collectivité de la Couture.**

547. — BLUM (M^{me} ALICE), Paris.

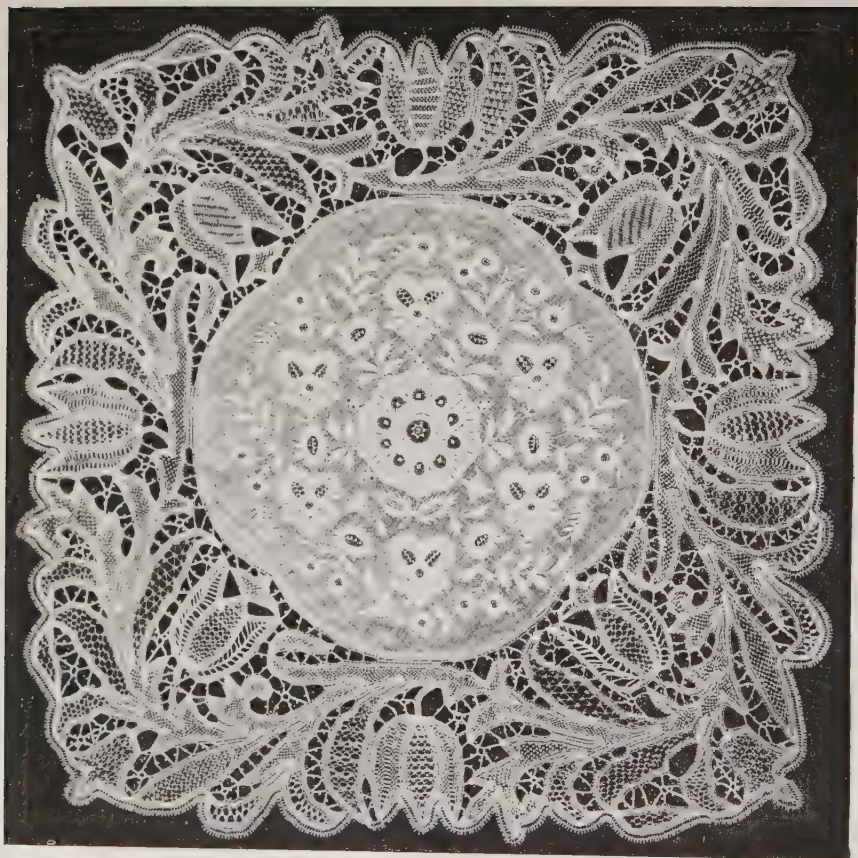
548. — BADIN et C^{ie}, Paris.

549. — BUZENNET, Paris.

550. — CHERUIT, Paris.

551. — DIÉMERT et C^{ie}, Paris.

552. — DŒUILLET et C^{ie}, Paris.
553. — LEVILION, Paris.
554. — MAISON LAFERRIÈRE, Paris.
555. — MAUBANT-DUGDALE, Paris.
556. — PAQUIN, Paris.
557. — PERDOUX, BOURDEREAU, VÉRON et C^{ie}, Paris.
558. — REDFERN (CHARLES), Paris.



M^{me} Paul Folliot. — Mouchoir de dentelle.

559. — REVERDOT (LÉON), Paris.
560. — RONDEAU (ÉMILE), Paris.
561. — **Collectivité de la Fourrure.**
562. — CORBY (TH.-L.), Paris.
563. — FOURNIER (G.), Paris.
564. — GRISON et C^{ie}, Paris.
565. — JUNGSMANN et C^{ie}, Paris.

566. — POMMÉ (P.), Paris.
567. — RUZÉ (E.), Paris.
568. — VALENCIENNES (H.), Paris.
569. — COMPAGNIE FRANÇAISE DES PERLES ÉLECTRIQUES
WEISSMANN, Paris, *Appareils d'électricité*.
570. — DUPONT (ÉMILE) et C^{ie}, Paris, *Brosserie, boutonnerie, tabletterie*.
571. — DUVELLEROY (GEORGES), Paris, *Éventails*.
572. — FOLLIOT (M^{me} PAUL), Chablis (Yonne), *Mouchoir en dentelle au
point à l'aiguille*.
573. — GUYOT (AUGUSTE), Paris, *Animaux du diorama du Trianon*.
574. — IMANS (PIERRE), Paris, *Sujets en cire*.
575. — LESCURE (A.), Paris, *Dentelles et broderies*.
576. — MARESCOT (PAUL), Paris, *Dentelles et broderies*.
577. — MEZZARA (PAUL), Paris, *Napperon dentelle à l'aiguille et aux
fuseaux, et encadrement de napperon*.
578. — RAUX, CAILL et C^{ie}, Paris, *Garniture de peignes et boutons en
corne*.
579. — REVILLON frères, Paris, *Fourrures et pelleteries*.
580. — RIVIÈRE (M^{me} PAULINE), Toulouse (Haute-Garonne), *Broderie et
application*.
581. — THIÉBAUT (CHARLES), Paris, *Dentelles et broderies*.
581 bis. — BÉRAUD et C^{ie}, Paris, *Broderies, passementeries*.

DIORAMA

Ferme du PETIT TRIANON, à Versailles

Collaborateurs :

1^o Pour les plumes et modes :

582. — BROSSARD (GEORGES), Paris.
583. — CRUCIFIX (HENRI), Paris.
584. — DANIEL (J.-B.), Paris.
585. — GUYOT (AUG.), Paris.
586. — LOLLLOT (ALBERT), Paris.

2^o Pour les fleurs :

587. — AUCAMUS (E.), Paris.
588. — BACQUET (A.), Paris.
589. — BICHELBERGER (E.), Paris.
590. — DIRINGER (A.), Paris.
591. — JAVEY (L.), Paris.

592. — LAVANOUX (EUG.), Paris.
593. — LEHOUCKE (E. et L.), Paris.
594. — MODEL (S.), Paris.
595. — PRIVAT (E.), Paris.

3° Pour les modes :

596. — RÉBOUCH (M^{me} MARIE), Paris.

4° Pour les oiseaux :

597. — GUYOT (AUGUSTE), Paris.

Les costumes exécutés par le « BON MARCHÉ » de Paris ont été reconstitués d'après les documents de la collection de M. E. Liez.

Les cires sont de M. P. IMANS, Paris.

Les décors sont de MM. JAMBON et BAILLY.



EXPOSANTS NON MENTIONNÉS AU CATALOGUE :

- 598 (56 *bis*). — ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MÉDAILLES,
Paris, *Collection historique*.
- 599 (92 *bis*). — MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS, *Objets
d'art appartenant à l'Union centrale des Arts décoratifs*.
- 600 (290 *bis*). — CRÉQUI, *Décoration de vase*.
(Manufacture Nationale de Sèvres.)
- 601 (457 *bis*). — SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE SAINT-DIZIER, *Balcon
et fragment de grille*.
- 602 (581 *bis*). — BÉRAUD et C^{ie}, Paris, *Dentelles, passementeries*.
-

SERVICES ADMINISTRATIFS

MM. ESTIEU (Maurice), *délégué* ;
DE MONTARNAL (Joseph), *Architecte* ;
DE BRÉVANS (Edmond), *Secrétaire administratif*.

SERVICES DES DOUANES FRANÇAISES

M. VUILLAUME, *Inspecteur, Chef de service*.

AGENTS GÉNÉRAUX

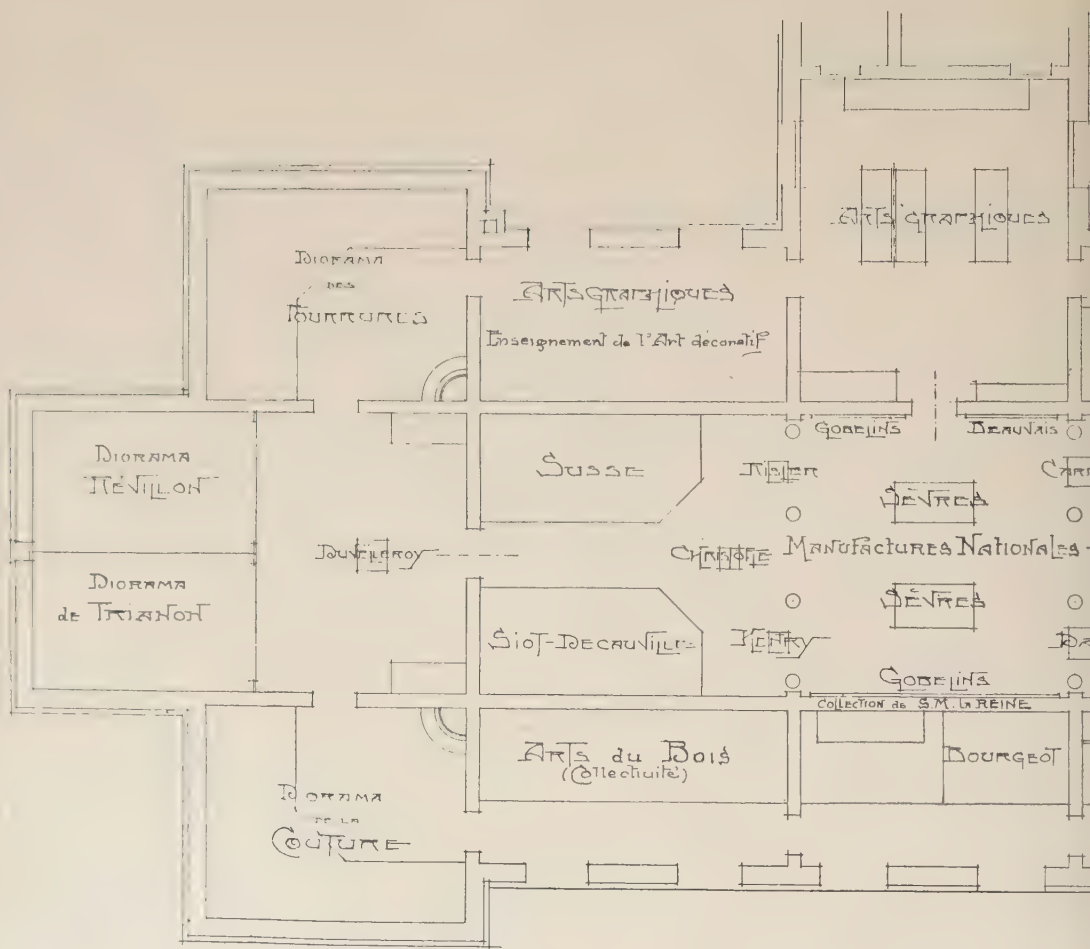
MM. CHEMINAIS et PALMEIRO.

EXPOSITION FRANÇAISE

AU PALAIS DE

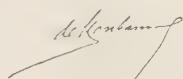
COPE

JUILLET 1889



COMITÉ FRANÇAIS
DES
EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER

SEPTEMBRE = 1909 _____



DOCUMENTS ANNEXES

Règlement général de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague

1909

ARTICLE 1^{er}.

Une Exposition d'Arts décoratifs français aura lieu à Copenhague, en 1909.

ARTICLE 2.

L'Exposition, ayant pour but de donner une idée générale du développement atteint par l'Art décoratif français, ne recevra exclusivement que des œuvres de premier ordre, rentrant dans la classification annexée au présent règlement, et ayant un caractère artistique.

ARTICLE 3.

L'Exposition aura lieu au palais de Charlottenborg.
Elle s'ouvrira le 1^{er} juillet et sera close le 7 septembre 1909.

ARTICLE 4.

Un Comité, institué par la Section danoise de l'Association franco-scandinave, a assumé la tâche d'organiser l'Exposition, sous le haut Patronage de S. M. la Reine de Danemark, et sous la Présidence d'honneur de S. A. R. la Princesse Marie de Danemark.

ARTICLE 5.

Les exposants français seront représentés auprès de l'Administration danoise de l'Exposition par un président désigné par le Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.

Ce président sera seul chargé de traiter avec le Comité danois de l'Exposition les questions qui intéressent les exposants, notamment celles qui sont relatives à l'admission des objets, à la répartition des espaces et à l'installation.

En conséquence, le Comité danois de l'Exposition ne correspond pas directement avec les exposants.

ARTICLE 6.

Les demandes d'admission, ainsi que leur duplicata non détaché, devront

être remplies et signées par les exposants et adressées affranchies au président du Comité d'organisation.

ARTICLE 7.

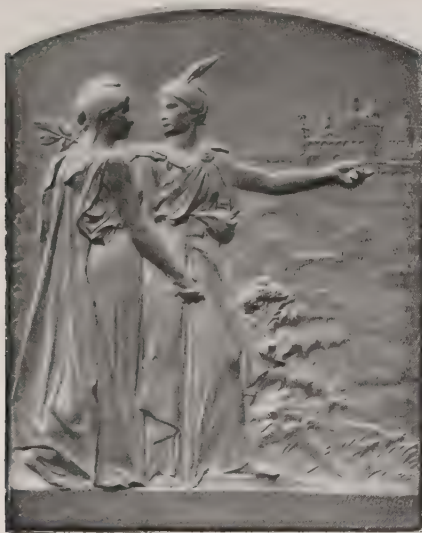
Tous les objets seront exposés sous le nom du signataire de la demande d'admission.

ARTICLE 8.

Les expositions collectives sont autorisées.

ARTICLE 9.

L'admission des objets sera prononcée par le Comité français de l'Exposition.



Plaquette de la Section française,
par F. Vernon. Glasgow, 1901.

Les demandes d'admission devront parvenir au plus tard le 5 février 1909 au Président français.

Les exposants recevront avis de leur admission avec règlement relatif à l'expédition.

ARTICLE 10.

Les plans d'installation et de décoration des exposants seront soumis à l'approbation du président du Comité français d'organisation.

ARTICLE 11.

Les objets admis devront être rendus à Copenhague au plus tard le 20 mai 1909.

Toutes les installations, vitrines, etc., devront être complètement aménagées et terminées et les objets exposés mis en place trois jours avant le jour d'ouverture.

ARTICLE 12.

Les objets seront introduits en franchise provisoire, à condition d'être réexportés après la clôture de l'Exposition.

Les droits d'entrée ne seront perçus que pour les objets non réexportés. A cet effet, les objets devront être accompagnés d'un bulletin spécifié de l'expéditeur, indiquant leur nature, leur espèce et leur poids.

ARTICLE 13.

Les frais de port du domicile de l'exposant à Copenhague — gare ou port — et retour sont à la charge de l'exposant.

Les exposants auront à faire, personnellement, ou par délégué, et à leurs frais, l'emballage, le déballage, l'installation et le réemballage des objets.

ARTICLE 14.

L'Administration danoise de l'Exposition prendra à sa charge le camionnage et la manutention à Copenhague, ainsi que la conservation des caisses vides.

La manutention des colis comprend :

- a) la réception dans le palais de l'Exposition ;
- b) la mise à pied-d'œuvre ;
- c) l'enlèvement des colis réemballés.

ARTICLE 15.

Chaque exposant, ou son délégué, pourvoira à la réception de ses colis, ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu. Si les exposants ou leurs agents ne sont pas présents pour recevoir leurs colis dans le palais de l'Exposition, l'Administration danoise de l'Exposition pourra faire débiller ceux-ci d'office, aux frais, risques et périls des intéressés.

ARTICLE 16.

L'Administration danoise de l'Exposition met gratuitement les salles d'exposition du palais de Charlottenborg, avec leurs aménagements, à la disposition des exposants.

Les vitrines et meubles d'exposition, ainsi que les décorations spéciales, incombent aux exposants.

ARTICLE 17.

L'Administration danoise de l'Exposition prend à sa charge le nettoyage général des salles et locaux d'exposition, tandis que tout le nettoyage et l'époussetage des vitrines et objets incombent aux exposants.



Plaquette de la Section française, par Ch. Pillet.
Londres, 1908.

ARTICLE 18.

L'Administration danoise de l'Exposition prendra des mesures pour protéger contre toute avarie les objets exposés.

Néanmoins, elle ne sera en aucun cas responsable des incendies ou des autres accidents dont les objets auraient à souffrir, quelles que soient la cause et l'importance du dommage. Le Comité français d'organisation décline également toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 19.

Les exposants auront à assurer leurs objets directement et à leurs frais, s'ils jugent à propos de le faire.

ARTICLE 20.

Bien que repoussant toute responsabilité pour les vols et détournements qui pourraient être commis, l'Administration danoise de l'Exposition organisera une surveillance générale et un gardiennage destiné à prévenir ces délits.

ARTICLE 21.

Il sera interdit de dessiner, copier, mesurer, photographier, de reproduire par modelage et moulage, etc., les objets exposés sans l'autorisation écrite de l'exposant, sanctionnée par l'Administration danoise de l'Exposition.

Toutefois, l'Administration danoise de l'Exposition se réserve le droit d'autoriser la reproduction et la vente de vues d'ensemble sans que les exposants puissent s'opposer à ces reproductions.

ARTICLE 22.

Aucun objet exposé ne pourra être enlevé avant la clôture de l'Exposition, sans une autorisation spéciale, délivrée par l'Administration danoise de l'Exposition; dix jours après la clôture de l'Exposition, les objets non emballés, montés ou démontés, et les caisses pleines ou vides non réexpédiées, seront enlevés d'office et emmagasinés d'office aux frais, risques et périls des exposants.

ARTICLE 23.

La vente avec livraison immédiate des objets exposés ne pourra avoir lieu.

Les objets pourront être vendus avec livraison après la clôture de l'Exposition sans prélèvement d'aucune taxe.

ARTICLE 24.

Il ne sera pas attribué de récompenses.

Après l'Exposition, il sera décerné aux exposants un diplôme commémoratif.

ARTICLE 25.

Les produits des entrées à l'Exposition reviendront de droit au Comité danois.

Il sera mis à la disposition de chaque exposant ou de chaque représentant d'un exposant une carte d'entrée gratuite permanente, ainsi que des jetons de service pour le personnel et les ouvriers.

ARTICLE 26.

Le Comité français d'organisation se réserve de publier un catalogue qu'il aura le droit de vendre ou de distribuer gratuitement, et qui pourra contenir de la publicité.

ARTICLE 27.

La publicité faite en vue d'amener des exposants est à la charge du Comité français; la publicité faite en vue d'amener des visiteurs est à la charge du Comité danois.

ARTICLE 28.

La qualité d'exposant comporte soumission aux dispositions du règlement général et des règlements spéciaux, ainsi qu'aux mesures d'ordre qui seront prescrites, tant par les autorités danoises que par l'Administration danoise de l'Exposition, d'accord avec le président du Comité français d'organisation.

Le Président
du Comité Danois :
CHR. HASSELBALCH.

Le Président
du Comité Français d'organisation :
LUCIEN LAYUS.

Circulaires administratives

Paris, le 25 janvier 1909.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une *Exposition française d'Art décoratif* aura lieu à *Copenhague*, du 26 juin au 13 septembre 1909, sous le haut patronage de S. M. la Reine de Danemark et la Présidence d'honneur de S. A. R. la Princesse Marie de Danemark.

M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie et M. le Ministre des Affaires étrangères ont daigné accepter la Présidence d'honneur de cette Exposition, qui est honorée du Patronage officiel du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

MM. les Ministres des Affaires étrangères et du Commerce de Danemark en sont les Présidents d'honneur.

La Vice-Présidence d'honneur a été acceptée par M. le Comte Horric de Beaucaire, Ministre de France à Copenhague, et M. le Comte de Reventlow, Ministre de Danemark à Paris.

La Commission danoise a pour Président M. Chr. Hasselbalch, et pour Secrétaire général M. C.-B. Ingwersen.

L'Exposition se tiendra dans le *Palais Royal de Charlottenborg*, situé

en plein cœur de la ville de Copenhague. Elle occupera vingt salles mises à la disposition de notre Comité par le Gouvernement danois sur la proposition de la Section danoise de l'Association Franco-Scandinave, qui a conçu le projet de cette Exposition et qui nous apporte son précieux concours en vue d'en assurer le succès.



Paul Croix-Marie. — Sellette sculptée.

Cette Exposition ne comporte ni Jury, ni récompenses; c'est une Exposition ayant pour but essentiel de traiter des affaires. Elle constituera un véritable Salon d'Art décoratif.

Vous n'ignorez pas à quel point l'Art décoratif est en honneur en Danemark et combien a été brillante la participation des Artistes et Industriels danois à l'Exposition de 1900.

Une Exposition d'Art décoratif ne saurait réussir à Copenhague si elle ne réalisait une sélection de tout ce que notre génie créateur a produit de plus parfait.

D'autre part, les locaux mis à notre disposition sont de dimensions relativement restreintes.

Ces deux considérations ont décidé notre Comité à procéder par voie d'invitations personnelles adressées aux plus qualifiés de nos Industriels et de nos Artistes décorateurs.

Nous vous invitons à exposer, et nous vous prions, si tel est votre désir, de nous retourner, avant le 10 février 1909, dernier délai, la formule d'adhésion ci-incluse.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos sentiments dévoués.

*Le Président du Comité français
des Expositions à l'étranger :*

Émile DUPONT,
Sénateur de l'Oise.

*Le Secrétaire général du Comité français
des Expositions à l'étranger :*

G.-Roger SANDOZ.

*Le Président de la Commission d'organisation
de l'Exposition d'Art décoratif
de Copenhague :*

LUCIEN LAYUS.

*Le Secrétaire général
de la Commission d'organisation
de l'Exposition française d'Art décoratif
de Copenhague :*

Jean GUIFFREY.

Paris, le 15 mars 1909.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part à l'*Exposition française d'Art décoratif* qui s'ouvrira à Copenhague le 26 juin 1909, pour se clôturer le 7 Septembre.

Nous vous rappelons que c'est sur l'appel pressant que le Danemark nous a adressé, que cette Exposition a été organisée. Sa présentation exceptionnelle dans le *Palais Royal de Charlottenborg*, accordé par la bienveillance royale, et l'accueil de chaleureuse sympathie que doit lui réserver cette nation, ne manqueront pas d'assurer le grand succès de cette manifestation artistique.

D'autre part, l'emplacement étant restreint, la participation à cette Exposition aura lieu *exclusivement par invitation*, ce qui garantira la parfaite sélection des œuvres.

Il convient donc que nos décorateurs tiennent à honneur de représenter dignement l'*Art français* dans ce pays de vieille amitié et de nouvelle « entente cordiale ». Aussi espérons-nous que vous voudrez bien nous y apporter le concours de votre talent et l'autorité de votre nom.

Les conditions d'exposition sont les suivantes pour les artistes-décorateurs : chaque artiste exposant paye une cotisation fixe de 25 francs, moyennant laquelle il est dégrevé de tous frais (emballage, transport aller et retour, installation), *excepté de l'assurance de ses œuvres, laissée entièrement à sa charge*; le Comité français et le Comité de l'Exposition ne répondant d'aucuns risques (vol, bris, incendie, etc.) et déclinant d'avance toute responsabilité à cet égard. Les vitrines seront mises à la disposition des exposants; aucune vitrine particulière ne sera *en principe* acceptée.

Les places sont naturellement *limitées*.

Nous vous prions de nous retourner, le plus tôt possible, et *au plus tard le 25 mars, dernier délai*, votre adhésion. Nous vous ferons connaître ultérieurement les date et lieu du départ des œuvres.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Les Vice-Présidents :

G.-Roger SANDOZ,
Émile VERNIER.

Le Président :

LUCIEN LAYUS.

Le Secrétaire :

René GUILLERÉ.

Le Secrétaire général :

JEAN GUIFFREY.

N. B. — Le Comité, pour faciliter aux artistes les formalités de l'assurance, leur désignera prochainement la ou les Compagnies dont les tarifs lui auront paru les plus favorables; simple indication qui, en aucun cas, ne pourra valoir caution. Le Comité déclare, en outre, se refuser absolument, en cas de litige, à toute intervention.

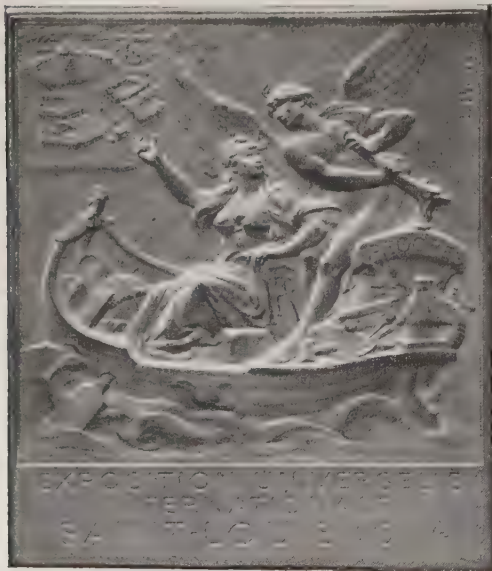
Lettres et télégrammes échangés à l'occasion de l'Exposition.

A l'occasion de l'installation et de l'inauguration de l'Exposition d'art décoratif, les télégrammes suivants ont été échangés :

Paris, le 25 juin 1909.

A Monsieur Lucien LAYUS, *Président de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague 1909.*

Au moment où va s'ouvrir l'Exposition de Copenhague, je tiens, au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, à vous féliciter de l'importance que vous avez donnée à la Section française, dont vous êtes le Président, et à vous remercier de tout le soin que vous avez pris pour l'assurer, malgré les difficultés nombreuses et inévitables que vous avez rencontrées pendant la période de préparation.



Plaquette de la Section française, par Louis Bottée.
Saint-Louis, 1904.

Vous allez représenter le Comité français pendant la cérémonie et les fêtes d'inauguration : je suis assuré que vous tiendrez votre place à l'honneur de notre Comité, et que vous vous ferez notre interprète pour exprimer au Président et aux membres de la Commission danoise d'organisation nos sentiments de gratitude pour toute l'aide qu'ils nous ont donnée.

Au banquet d'inauguration, vous porterez le toast du Comité français des Expositions à l'étranger, aux Souverains du Danemark, au pays qui nous reçoit, et aux organisateurs de l'Exposition.

En vous envoyant les meilleurs souhaits du Comité pour notre succès commun, je vous adresse, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Sénateur Émile DUPONT, *Président.*

Paris, le 27 juin 1909.

A Monsieur Lucien LAYUS, *Président de l'Exposition française
d'Art décoratif, Hôtel d'Angleterre, Copenhague.*

A l'occasion de l'inauguration officielle, nous vous adressons, au nom du Comité français, nos bien vives et cordiales félicitations pour le légitime succès de l'Exposition française dû à vos efforts persistants et au dévouement de vos collègues et collaborateurs, notamment MM. G.-Roger Sandoz, Guiffrey, Vernier, Estieu, de Montarnal, Vuillaume. Nous vous chargeons d'exprimer au Gouvernement danois, à M. le Président Hasselbalch et aux Membres de la Commission danoise d'organisation, ainsi qu'à notre Ministre, M. le comte Horric de Beaucaire, nos remerciements les plus sincères pour leur accueil chaleureux et leur concours empressé.

Sénateur Émile DUPONT, *Président.*

Copenhague, 1^{er} juillet 1909.

A Monsieur le Comte de BROCKENHUUS-SCHACK, *Grand Maréchal
de S. M. le Roi, Fredensborg.*

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Sur le désir exprimé par Sa Majesté, j'ai l'honneur de vous adresser le texte de l'allocution que j'ai prononcée à l'inauguration de l'Exposition française d'Art décoratif.

Je vous serai infiniment obligé de vouloir bien remettre cette note à Sa Majesté, en lui exprimant ma plus vive gratitude pour l'accueil particulièrement gracieux qu'Elle a bien voulu réserver à mes compatriotes et à moi-même, et dont nous conserverons tous un ineffaçable souvenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, les assurances de ma haute considération.

Le Président de la Commission d'organisation,

LUCIEN LAYUS.

Juelsminde, 1^{er} juillet 1909.

A Monsieur Lucien LAYUS, *Président de l'Exposition française
d'Art décoratif, Copenhague.*

Le ministre du Commerce et de la Navigation, en vous remerciant de votre aimable invitation et regrettant infiniment d'être empêché d'en profiter à cause d'une indisposition, vous présente ses meilleures congratulations à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition, espérant qu'elle

deviendra un lien dans les efforts de l'Association franco-scandinave pour développer aussi des rapports commerciaux plus intimes entre les deux pays.

Johan HANSEN.

A Son Excellence Monsieur Johan HANSEN, *Juelsminde*.

Très touché de votre télégramme et de votre puissant encouragement au développement des transactions entre nos deux pays, je vous adresse, au nom de tous mes compatriotes, nos plus vifs remerciements et l'assurance de mon respectueux dévouement.

Lucien LAYUS.

Copenhague, 1^{er} juillet 1909.

A SA MAJESTÉ LA REINE, *Fredensborg*.

Au nom de tous les Danois et les Français réunis ce soir en un banquet pour fêter l'inauguration de l'Exposition, nous avons l'honneur d'adresser à Votre Majesté nos sincères remerciements et nos plus respectueux hommages.

BEAUCAIRE, HASSELBALCH, LAYUS.

Fredensborg, 2 juillet 1909.

A Monsieur LE MINISTRE DE FRANCE, *Copenhague*.

Je vous prie d'être l'interprète auprès de ces Messieurs de mes sincères remerciements pour l'aimable télégramme reçu hier soir.

LOUISE.

Paris, 2 juillet 1909.

A Monsieur Lucien LAYUS, *Hôtel d'Angleterre, Copenhague*.

Je suis heureux de constater que le souci que vous avez pris et les difficultés que vous avez traversées pour organiser l'Exposition française sont récompensés par un si brillant succès et accueillis ainsi.

Cordiales amitiés à tous.

Emile DUPONT.

Copenhague, 2 juillet 1909.

A Monsieur Lucien LAYUS, *Président de l'Exposition française*.

MON CHER PRÉSIDENT,

Je reçois à l'instant le charmant souvenir que vous avez bien voulu m'adresser avec Messieurs les membres du Comité. J'en suis très touché et je m'empresse de vous adresser mes plus vifs remerciements ainsi qu'à eux.

Madame la Princesse Marie vient à l'instant de me faire savoir qu'elle

désirerait avoir douze membres français du Comité de l'Exposition à dîner à Bernstorff lundi prochain, à 7 heures et demie. Elle me prie de vous inviter personnellement, ainsi que M^{me} et M^{lle} Layus et M^{lle} Hetzel; M^{me} de Beaucaire et moi serons du dîner. Je vous serais très reconnaissant de m'envoyer, par le porteur de ce billet, une liste de douze noms, que je remettrai à 3 heures à la Princesse.

Vous m'obligerez beaucoup en me répondant d'urgence.

Encore mille remerciements et amitiés.

BEUCAIRE.

Château de Fredensborg, 3 juillet 1909.

A Monsieur LAYUS, *Président de la Commission d'organisation
de l'Exposition française.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Sa Majesté la Reine vous prie de vouloir donner la photographie ci-incluse à Mademoiselle votre fille comme souvenir de l'inauguration de l'Exposition française d'Art décoratif à Copenhague, 1909.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes hautes considérations.

F. DE BARDENFLETH,

Maréchal de la Cour de Sa Majesté la Reine.

Copenhague, 3 juillet 1909.

A Monsieur l'Amiral DE BARDENFLETH, *maréchal de la Cour,
Fredensborg.*

Je suis profondément touché du très grand honneur que Sa Majesté la Reine a fait à ma fille.

Je vous prie de bien vouloir exprimer à Sa Majesté notre très vive gratitude et nos plus respectueux hommages.

LUCIEN LAYUS.

Copenhague, 3 juillet 1909.

A Monsieur Lucien LAYUS, *Président de l'Exposition française
d'Art décoratif.*

Voici les deux petits et bien modestes discours que vous avez bien voulu exprimer le désir de publier.

J'ai de nouveau été à l'Exposition, et sans exagération je puis vous dire que je suis ébloui. Dans la cohue de l'inauguration on n'a pas le loisir de tout admirer. Ce que vous nous montrez est bien digne de la haute renommée de l'art décoratif français, et surpasse de beaucoup toutes nos espérances. Je voudrais bien avoir prononcé mon discours après, au lieu d'avant, l'ouverture.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueusement distingués.

C.-W. AHLEFELDT LAURVIG,

Ministre des Affaires étrangères.

Copenhague, 4 juillet 1909.

A MONSIEUR LE GRAND MARÉCHAL DE LA COUR, *Fredensborg.*

Avant de quitter Copenhague, le président et les membres du Comité de l'Exposition française d'Art décoratif renouvellent à Leurs Majestés l'expression de leur profonde reconnaissance, pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à leur œuvre et les attentions délicates dont ils ont été honorés par Leurs Majestés.

Le Président,
LUCIEN LAYUS.

Copenhague, 4 juillet 1909.

A SON ALTESSE ROYALE MADAME LA PRINCESSE MARIE, *Gule Palais,*
Copenhague.

Nous sommes très reconnaissants à Votre Altesse Royale de la gracieuse invitation qu'elle a bien voulu nous faire transmettre par notre Ministre. Nous regrettons vivement de n'avoir pu l'accepter, des engagements impérieux nous rappelant en France. Nous tenons, avant notre départ, à exprimer à Votre Altesse toute notre gratitude pour les aimables attentions dont les membres de notre Comité ont été l'objet de sa part.

LUCIEN LAYUS.

Gjentofte, 6 juillet 1909, 8 h. 30 du matin.

A MONSIEUR LUCIEN LAYUS, *Paris.*

C'est de tout cœur que je remercie le Comité et vous de votre télégramme et du ravissant souvenir de l'Exposition française. Je regrette que vous n'ayez pu venir chez nous, où vous vous seriez trouvé en terre française. Je souhaite à l'Exposition tout le succès qu'elle mérite.

PRINCESSE VALDEMAR DE DANEMARK.

Copenhague, 5 juillet 1909.

A MONSIEUR LUCIEN LAYUS, *Paris.*

Très touchés de votre aimable télégramme, nous vous adressons de notre côté nos plus affectueux souvenirs ainsi qu'à tout le Comité français.

BEAUCAIRE.

A l'occasion du décès de S. A. R. la Princesse Valdemar, le Comité français adressa à M. le comte Horric de Beaucaire la dépêche suivante :

Paris, le 5 décembre 1909.

A MONSIEUR LE MINISTRE DE FRANCE, *Copenhague.*

Le Président et les membres du Comité de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague vous prient de vouloir bien transmettre à la

Famille Royale leurs vœux de respectueuse condoléance pour l'irréparable perte qui la frappe si cruellement.

Monsieur le Ministre de France adressa au Président du Comité français la lettre suivante :

LÉGATION
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DE DANEMARK

Copenhague, le 8 décembre 1909.

Monsieur,

Vous m'avez demandé d'être auprès de Leurs Majestés le Roi et la Reine et de toute la Famille Royale, l'interprète des respectueuses condoléances du Comité de l'Exposition française d'art décoratif de Copenhague à l'occasion de la mort de S. A. R. la Princesse Valdemar.

J'ai transmis aussitôt à M. le Chambellan Rottu, Chef de la Cour de S. A. R. le Prince Valdemar, le télégramme que vous m'avez adressé à cet effet, en le priant de le porter à la connaissance de Leurs Majestés.

En réponse à cette communication, M. Rottu vient de me faire savoir que la Famille Royale a été touchée de la marque de sympathie donnée par les membres du Comité de l'Exposition dans ces tristes circonstances.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée.

BEUCAIRE.



Plaquette de l'Exposition de Copenhague, 1909 (revers), par Emile Vernier.

RAPPORT OFFICIEL

de

M. le Comte HORRIC de BEUCAIRE

Ministre de France

SUR L'EXPOSITION FRANÇAISE D'ART DÉCORATIF DE COPENHAGUE, 1909.

L'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague a été organisée par la Section danoise de l'Association Franco-Scandinave, dont le but est de développer les relations intellectuelles ainsi que les échanges commerciaux entre le Danemark et la France. C'est en 1908 que plusieurs membres du comité de cette Société me firent part de leur intention de provoquer à Copenhague une manifestation de l'Art décoratif français.

Pensant qu'une Exposition de cette nature pourrait contribuer à faire apprécier la pensée et l'art français en Danemark, en même temps qu'elle fournirait à nos industriels l'occasion de vendre leurs produits, je me suis efforcé de faciliter la réalisation du projet qui m'était soumis. Un Comité danois fut constitué pour préparer la réunion en question. En dehors des membres du Conseil d'administration de la section danoise de l'Association Franco-Scandinave, le Comité comprenait différentes personnalités danoises, entre autres M^{me} l'Amirale Gad, présidente de l'Association Danoise de l'Art appliqué.

Je mis alors les membres de ce Comité en relation avec le Comité français des Expositions à l'Etranger, qui paraissait particulièrement désigné pour faire réussir l'entreprise que l'on se proposait de tenter en Danemark. Deux commissions d'organisation furent nommées dans ce but : l'une, la Commission française, désigna, comme président, M. Layus, membre du conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Etranger ; comme vice-présidents, M. Roger Sandoz, secrétaire général du Comité français des Expositions à l'Etranger, et

M. Vernier, président de la Société des Artistes décorateurs; comme secrétaire général, M. Jean Guiffrey, attaché au musée du Louvre; M. Maurice Estieu fut chargé des Services administratifs.

La Commission danoise d'organisation eut pour président M. Hasselbalch, industriel; pour vice-président, M. Bramsen, sénateur, et pour secrétaire général, M. Ingwersen, avocat. M. Émile Glückstadt, l'un des directeurs d'une des plus importantes banques de Copenhague, la Landmandsbank, remplit les fonctions de trésorier.

L'idée de faire à Copenhague une Exposition d'Art français reçut le meilleur accueil de la part du Gouvernement danois. Les Ministres du Commerce, des Affaires étrangères et de l'Intérieur du Danemark acceptèrent notamment d'être présidents d'honneur de l'Exposition projetée, placée sous le haut patronage de la Reine. La Princesse Valdemar de Danemark voulut bien être aussi Présidente d'honneur.

De son côté, le Gouvernement de la République se montra disposé à favoriser l'organisation de la réunion en question. M. Cruppi, Ministre du Commerce, M. Pichon, Ministre des Affaires étrangères, M. Doumergue, Ministre de l'Instruction publique, et M. Caillaux, Ministre des Finances, firent partie du Comité d'honneur en qualité de présidents. M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts fut vice-président d'honneur.

Les Parlements des deux pays ont encouragé cette manifestation en accordant des subventions en faveur de l'Exposition : le crédit voté par le Rigsdag danois fut de 10 000 couronnes, soit 13 900 francs; celui des Chambres françaises fut fixé à 20 000 francs.

L'Exposition d'Art décoratif français de Copenhague en 1909 a été exclusivement française, et c'est la Commission française d'organisation, secondée par le Comité français des Expositions à l'Étranger, qui s'est entièrement chargée de l'installation des objets exposés. Le Comité français détermina les conditions d'admission, fit le choix des objets, assura leur transport à Copenhague, ainsi que leur retour.

Le Comité danois, de son côté, s'engagea à fournir le local; il loua, à cet effet, plusieurs salles du palais de Charlottenborg. Il eut à assurer, en outre, l'éclairage des pièces, le transport des objets à Copenhague même et leur déballage, et l'administration intérieure de l'Exposition.

Le but de l'Exposition française d'art de Copenhague était principalement de permettre aux Danois d'apprécier le haut degré de perfection qu'ont atteint, en France, les Arts décoratifs. On décida que, si

l'emplacement consacré à l'Exposition serait restreint, du moins le choix des objets présentés au public serait extrêmement sélectionné. Il fut convenu que les objets exposés pourraient être vendus durant l'Exposition, mais qu'ils ne devraient être livrés qu'à la fin de la réunion.

L'ouverture de l'Exposition a eu lieu le 1^{er} juillet dernier, en présence du Roi, de la Reine et des membres de la famille royale. Les Ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances et de la Justice, une grande partie du Corps diplomatique, ainsi que la plupart des notabilités du monde politique et artistique assistaient également à cette cérémonie. A cette occasion, de nombreuses fêtes furent également données en l'honneur de nos compatriotes présents à Copenhague.

L'intéressante brochure que le Comité français des Expositions a fait paraître sur l'inauguration de l'Exposition contient le récit détaillé de ces réunions. Un exemplaire de cette publication se trouve joint à la présente note. Je ne crois pas nécessaire de revenir sur ces manifestations ; je tiens à rappeler toutefois que de nombreuses marques de sympathie furent données, en cette circonstance, par les Danois, à l'égard de notre pays.

J'ai plaisir à reconnaître que l'impression produite par les objets exposés a été satisfaisante. On s'est, d'une manière générale, accordé pour constater que toutes les branches de l'art français étaient bien représentées. Nos Manufactures nationales, dont j'avais sollicité la participation, avaient envoyé un choix de pièces qui permettaient de se rendre compte de la perfection de leur production. On a apprécié notamment les belles collections de Sèvres, d'intéressants spécimens des tapisseries des Gobelins et de Beauvais, ainsi que les nombreuses médailles qu'avait envoyées notre Administration des Monnaies.

D'autre part, les organisateurs de cette manifestation ont tenu à présenter, aux amateurs en Danemark, des objets de premier ordre dans les arts graphiques, de la céramique, du métal, du bois, de l'ornementation, de l'habitation et dans les arts de la femme.

On eut, en outre, l'heureuse idée de consacrer deux salles à l'exposition des œuvres de nos dessinateurs humoristes les plus réputés. Cette brillante collection a intéressé vivement les visiteurs et a obtenu un légitime succès.

Le nombre des objets exposés a été de 597 numéros, dont 417 représentaient l'œuvre de 242 artistes différents.

L'Exposition a duré du 1^{er} juillet dernier au 7 septembre, et elle était ouverte au public, chaque jour, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Les compteurs automatiques ont enregistré 18 106 entrées payantes. Ce chiffre peut paraître relativement faible, mais il y a lieu de faire remarquer que le nombre de personnes ayant visité l'Exposition a été beaucoup plus élevé.

En effet, des cartes d'entrée ont été délivrées, soit à titre gratuit, soit dans des conditions de prix avantageuses, à des membres faisant partie de diverses sociétés ou d'associations artistiques. En outre, de nombreux élèves des écoles, des ouvriers d'art et des ouvriers d'établissements artistiques industriels ont été autorisés gracieusement à visiter l'Exposition.

D'ailleurs, l'époque pendant laquelle cette manifestation a eu lieu n'était, sans doute, pas la plus favorable : beaucoup de Danois résidant à Copenhague s'absentent de la ville en été pour se rendre à la campagne. Dans ces conditions, ils n'ont pu visiter l'Exposition aussi souvent qu'ils l'auraient désiré.

Les frais occasionnés par l'organisation de l'Exposition ont été, à Copenhague, d'environ 40 000 couronnes, soit environ 56 000 francs. Le Comité danois s'était engagé à couvrir les dépenses qui seraient faites à Copenhague. Un Comité de garants s'était constitué à cet effet ; il était composé de MM. Hasselbalch, président de l'Exposition ; Israël Glückstadt, directeur de la Landmandsbank ; Émile Glückstadt, deuxième directeur de la banque précitée et trésorier de l'Exposition ; Johann Hansen, Ministre du Commerce ; Carl Jacobsen, directeur de la Glyptothèque de Ny Carlsberg, et Hey, sénateur du Royaume.

La subvention de 10 000 couronnes, offerte par le Gouvernement danois, fut remise par le Comité danois au Comité français d'organisation pour obtenir le concours d'artistes français en les indemnisant des frais de transport et d'installation de leurs œuvres. Quant à la subvention de 20 000 francs votée par le Parlement français, elle fut attribuée pour moitié aux artistes décorateurs et aux Manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais, de Sèvres, ainsi qu'à l'Administration des Monnaies.

Il avait été décidé, lors de la constitution du Comité de l'Exposition, qu'aucune récompense ne serait distribuée ; mais le Comité danois a cependant désiré que les exposants pussent conserver un souvenir de la belle manifestation d'art français qui a eu lieu à Copenhague l'an dernier. Le Comité danois prépare, en ce moment, la

publication d'un diplôme d'honneur qui sera remis à toutes les personnes qui ont pris part à cette Exposition.

De son côté, le Comité français se propose de remettre, à plusieurs personnalités danoises qui ont contribué à assurer le succès de cette entreprise, une plaquette dont la gravure a été confiée à M. Vernier.

Il convient également de mentionner que, lors de l'ouverture de l'Exposition, le Comité français avait déjà offert à Sa Majesté la Reine son portrait, en un fort beau médaillon exécuté par M. Vernier, et à M^{me} la Princesse Valdemar de Danemark, présidente d'honneur, une grande reproduction de la plaquette du Comité français des Expositions à l'étranger. La plaquette elle-même de ce Comité avait été également remise à plusieurs notabilités danoises.

L'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague n'avait pas seulement un but artistique. Les organisateurs se sont proposé de mettre les artistes français en rapport avec les maisons danoises d'objets d'art et de leur faciliter ainsi la vente de leurs œuvres. D'autre part, les maisons françaises pouvaient saisir cette occasion pour faire connaître au public danois les produits de l'art industriel français le plus récent.

Durant l'Exposition, un certain nombre de commandes ont été réalisées. D'après les indications qui m'ont été fournies, le chiffre des affaires ainsi traitées aurait été d'environ 140000 francs. Les ventes ont porté principalement sur les bronzes, les porcelaines de Sèvres, la bijouterie-joaillerie et les éventails. Il a été aussi vendu quelques tableaux et dessins des artistes humoristes. Il y a lieu d'espérer que l'impression laissée par cette manifestation contribuera à développer, par la suite, la vente de nos objets d'art en Scandinavie. Quelques-unes de nos maisons ont profité de cette circonstance pour établir un dépôt à Copenhague. MM. Susse, de Paris, ont notamment confié à MM. Büdtz-Müller le soin de les représenter à Copenhague pour la vente des bronzes d'art. Il m'a été rapporté que cette initiative avait déjà donné de bons résultats.

Il me semble que l'exemple que MM. Susse ont ainsi donné pourrait être utilement suivi par d'autres maisons françaises. Il convient, en effet, de rappeler que Copenhague est, au point de vue artistique, un centre important pour les pays scandinaves. Beaucoup de Norvégiens, ainsi que des Suédois, surtout des provinces méridionales, viennent fréquemment en Danemark pour faire des achats, et ils peuvent être tentés d'acquérir des objets d'art. Les œuvres françaises

pourraient ainsi trouver à Copenhague un débouché susceptible de s'accroître.

Je dois dire, en terminant, que, d'une manière générale, les efforts déployés par nos compatriotes pour assurer le succès de cette manifestation ont produit les plus heureux effets. On est en droit d'espérer que l'art industriel et le commerce français bénéficieront, dans l'avenir, de l'intérêt que l'Exposition a fait naître en Danemark pour les œuvres d'art français.

Il convient également d'ajouter que le Gouvernement danois a accordé, à cette occasion, une marque de sa sympathie à quelques-uns des organisateurs de l'Exposition. Sur la proposition de ma Légation, la commanderie du Danebrog a été décernée à MM. Layus et Roger Sandoz et la croix de chevalier du même ordre à MM. Vernier et Estieu.

De son côté, le Gouvernement de la République a voulu témoigner sa satisfaction aux promoteurs danois de l'Exposition d'Art décoratif pour l'œuvre qu'ils ont poursuivie si utilement en faveur des intérêts français en Danemark.

La croix de Commandeur de la Légion d'honneur a été conférée à M. Hasselbalch, président du Comité danois, et celle de chevalier à MM. Ingwersen et Oesterby, qui avaient pris une part active à l'organisation de l'Exposition.

Copenhague, 15 avril 1910.

Signé : HORRIC DE BEUCAIRE.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS

dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur

A LA SUITE

de l'Exposition Française d'Art décoratif de Copenhague 1909

A été promu **Commandeur** :

M. HASSELBALCH (Chr.), Industriel, Président de la Commission danoise de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague.

Ont été nommés **Chevaliers** :

MM. INGVERSEN (C.-B.), Avocat, Secrétaire de la Section danoise de l'Association franco-scandinave, Secrétaire général de la Commission danoise de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague.

OESTERBY (Pierre), Professeur titulaire, Trésorier de la Section danoise de l'Association franco-scandinave, Membre de la Commission danoise de l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague.

A été promu **Commandeur** :

M. LAYUS (Paul-Lucien), Directeur de l'*Annuaire du Commerce* Didot-Bottin, Président du Cercle de la Librairie à Paris, Président de l'Exposition française d'Art décoratif à Copenhague, Officier de la Légion d'honneur du 23 juillet 1902.

Ont été promus **Officiers** :

MM. GRASSET (Eugène-Samuel), Artiste-peintre, dessinateur et décorateur, Professeur d'Art décoratif de la Ville de Paris, Auteur de nombreuses œuvres d'Art décoratif et de plu-

sieurs publications artistiques, Membre des Comités d'admission et d'installation, Exposant à la section des Arts graphiques à l'Exposition de Copenhague. Chevalier du 7 mai 1895.

VERNIER (Émile-Séraphin), Ciseleur-médailleur à Paris, Vice-Président du Comité de l'Exposition française d'Art décoratif à Copenhague. Chevalier du 19 juillet 1903.

Ont été nommés Chevaliers :

MM. LESCURE (Alfred-Robert), Fabricant de dentelles et broderies à Paris, Président de la Chambre syndicale des Dentelles et Broderies, Créateur de l'École « la Gergovia », à Issoire, Exposant à Copenhague; 35 ans de pratique industrielle.

TOURRETTE (Etienne-Guillaume), Artiste-émailleur à Paris, Membre du Comité d'admission, Exposant hors concours à l'Exposition de Copenhague; 32 ans de pratique industrielle.

VAGUER (Pierre-Léon), Joaillier-bijoutier, fabricant à Paris, Vice-Président de la Chambre syndicale de la Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie, Exposant à Copenhague; 33 ans de pratique industrielle.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS CITÉS DANS LE RAPPORT GÉNÉRAL

(Voir page CCXLIII la liste des noms cités dans l'Introduction)

A

Aarsleff, 18.
Absalon (évêque), 73.
Académie Royale de Peinture, de Sculpture
et d'Architecture de Copenhague, 3, 8,
33, 73.
Achen, 18.
Agar (Jacob d'), 3, 4.
Ahlefeldt-Laurvig (Comte), 56, 68, 69, 70,
72, 85, 93, 105, 159.
Ahlefeldt-Laurvig (Comtesse), 68, 93.
Albazzi de Kwiatkowska (Comtesse Iza), 129.
Albertilus, 121.
Albrizio (Charles), 137.
Alliance Française (Section danoise), 82.
Aucher (M^{me} Anna), 18.
Andersen (P.-O.-A.), 139.
Audersen (M^{me}), 79.
André (Edouard-François), 11.
André-Morisset, 137.
Angelo (Théod.-Godfried-Nicolas), 10.
Anguier, 3.
Annie-Avog (M^{me}), 115, 125.
Archambault, 46.
Archambaut (Arthur-Eugène), 129.
Archtander, 81.
Armand-Calliat, 36, 129.
Arne-Petersen, 86, 109.
Arnoux, 40, 115, 129.
Art décoratif (Revue), 63, 64.
Art et Décoration (Revue), 16.
Association d'Artistes Tapissiers, 137.
Association Franco-Scandinave, 19, 57, 71,
73, 82, 83, 84, 92, 99, 101, 154, 162.
Aucamus, 48, 145.
Aucoc (André), 37, 42, 129.
Audran, 44, 111, 138.
Avelot (Henri), 121.
Avog (M^{me} Annie), 40.

B

Bac (Ferdinand), 52, 58, 117, 124.

Bacquet (A.), 48, 145.
Badin, 49.
Badin (Jules), 107.
Badin et Cie, 143.
Baeyens (Louis), 49, 138.
Baguettes (Société Française de), 141.
Bailly, 13, 48, 138, 146.
Ballanger, 43, 112, 125.
Balmet (L.), 125.
Baralis, 42, 112, 125.
Barbedienne, 14.
Barberis, 125.
Barbette (Josias), 2.
Barbier (Léon), 98, 99, 100, 104, 106.
Barcet (Emmanuel), 121.
Bardenfleth (amiral de), 80, 85, 96, 159.
Barrias, 13, 44, 60, 76.
Bartholomé, 44.
Baschet (René), 67, 117, 118.
Basset, 130.
Baudichon (René), 45, 113, 129, 133.
Baudouin-Bugnet E., 107.
Baudry, 111, 138.
Bauquier, 98.
Beauvais (Lubin de), 121.
Beauvais (Manufacture de), 44, 29, 37, 44,
63, 65.
Becker, 23, 40, 41, 65, 115, 129, 138.
Bellery-Desfontaines, 26, 30, 41, 48, 117,
118, 127, 129, 134, 137, 143.
Belleville, 119.
Belliéni (Henri), 48, 117, 120.
Beltrand, 44.
Benedictus (Edouard), 51, 138.
Benedite (Léonce), 17.
Bensé (Edgar), 88, 130.
Benzon (Otto), 80.
Benzon (M^{me}), 80.
Béraud (Etienne), 60, 137, 142.
Béraud et Cie, 147.
Berg (M^{me} Sigurd), 109.
Bergeotte (Louis), 41, 134.
Berger (Georges), 106.
Berger-Levrault et Cie, 48, 118.

Bering Lüsberg, 60.
 Bernard (Edouard), 52, 121.
 Bernsten (Klaus), 79, 85, 95, 105.
 Bertel-Bing, 81.
 Bertin, 81.
 Berzélius, 11.
 Besnard (Albert), 43.
 Besnard (Mme), 40, 115, 125.
 Besson (Georges), 120.
 Bichelberger (E.), 48, 145.
 Bienville, 43, 112, 125.
 Bigard-Fabre, 106.
 Bigaux (Louis), 26, 138.
 Billard, 50.
 Billard et Sisco, 138.
 Binder-Mestro Mme, 120.
 Binet, 45, 111, 138.
 Bing (Harald), 80.
 Bissen, 18, 76.
 Blaizot, 118.
 Blanc (Joseph), 111, 138.
 Blanche, 81, 93.
 Blanche (Mme), 81.
 Blondat (Max), 42, 43, 112, 125.
 Blondeau, 49, 138.
 Blum, 49.
 Blum (Mme Alice), 143.
 Bocquet, 40, 43, 112, 115, 126, 130.
 Bodinat Mme Marguerite de, 126.
 Bofa (Gustave), 122.
 Boin-Taburet, 14.
 Bois-Clair (de), 4.
 Boisseau, 54, 76.
 Bon Marché (Magasins du), 146.
 Bonnaire Arsène), 143.
 Bonnat (Léon), 106.
 Bonnaud (Paul), 125, 126.
 Bonnefous M. et Mme, 54.
 Bonnier (Louis), 44, 106, 138.
 Borgeaud (Georges), 49, 138.
 Borgeaud (Mme), 45, 113, 130.
 Borrel (Alfred), 45, 113, 130.
 Bottée (Louis), 45, 113, 129, 130, 156.
 Bouchard, 130.
 Bouchardon, 8.
 Boucher François, 5, 44.
 Boudan de Chaumont (ou Chomond (Louis),
 2.
 Bouhon frères, 134.
 Bouilhet Henri, 108.
 Bouix Lucien, 49, 137, 138.
 Bourdureau, 49, 143, 144.
 Bourgeois, 45, 113.
 Bourgeois, 44, 111, 117, 138.
 Bourgeois Emile, 44.
 Bourgeois Paul, 48, 120.
 Bourgeot (Georges), 27, 30, 37, 46, 50, 54,
 65, 66, 95, 125, 126, 138.
 Bourgeot Mme, 54, 81.

Bourgoin (Eugène), 126, 130.
 Boutet de Monvel (Bernard), 46, 52, 121.
 Boutet de Monvel (Charles), 130.
 Boutique (Augustin), 48, 120.
 Bouton (Noël), 37, 65.
 Bouvet (René), 46, 130.
 Bouzon, 44, 126.
 Bramsen, 69, 78, 80, 86, 91, 96, 102, 109, 163.
 Brandès, 80, 85.
 Brandt, 126.
 Braquenié (Louis), 49, 61, 137, 138.
 Brateau (J.), 40, 115, 130.
 Brevans (Edmond de), 21, 148.
 Briand de Crèvecœur (J.), 3.
 Bricout, 107.
 Broberg, 81.
 Brockenhuus-Schack (comte de), 81, 96, 157.
 Brod (Ernesto), 121.
 Brossard (Georges), 48, 143, 145.
 Brun (S. Exc. M.), 80, 84, 85.
 Bucquet (Maurice), 117, 120.
 Büdtz-Müller, 166.
 Bugnot (Auguste), 48, 118.
 Bull (chambellan), 95.
 Bunoust (Mlle), 46, 143.
 Butty, 2.
 Buzennet, 49, 143.

C

Cadel (Eugène), 121.
 Caill (Gustave), 143.
 Caillaux (Joseph), 105, 163.
 Caillavet (M. et Mme Gaston-A.), 54.
 Cain (Auguste), 44.
 Capiello (Leonetto), 52, 122.
 Carabin (Rupert), 40, 115, 126.
 Cardeilhac, 42, 65, 81, 130.
 Carette (Armand), 130.
 Cariat, 45, 113.
 Carlègle (E.), 122.
 Carlès, 44.
 Caroline-Amélie (reine), 6.
 Carolus Duran, 13.
 Carpeaux, 60, 76.
 Curré (Georges), 36, 42, 129, 133.
 Carrial (Lucien), 120.
 Carteret (Léopold), 66, 117, 118.
 Catherine (reine), 3.
 Caviolle-Dumoulin, 117.
 Cazin, 13.
 Cazin (J.-M.-Michel), 126.
 Cercle de la Librairie, 48, 118.
 Cesbron (Charles), 37, 48, 49, 81, 138, 143.
 Cesbron et Gêrôme, 138.
 Chaix (Alban), 48, 66, 117, 118.
 Chambin (A.), 130.
 Chanée (Albert), 61, 137.
 Chanée (Henri), 49, 138.

Chapelet, 115, 126.
 Chaplain (Jules), 45, 114, 130, 133.
 Chaplet, 40.
 Chapu, 13, 60.
 Charles II (roi), 3.
 Charpentier, 45, 114.
 Chatel et Tassinari, 49, 50, 138.
 Chauchet-Guilleré (M^{me}), 51, 138.
 Chaumat, 54.
 Chauvet, 138.
 Cheminais, 21, 31, 33, 35, 36, 54, 68, 95, 138, 148.
 Cheminais (M^{me}), 54, 68, 81.
 Chêne (Pierre), 117.
 Chenue, 30.
 Chéret (Jules), 52, 117, 122.
 Cheruit, 49, 143.
 Chinard, 12.
 Christensen, 80, 86, 96, 109.
 Christian V (roi), 2, 3, 4, 6.
 Christian VI (roi), 4, 6, 8.
 Christian VII (roi), 5, 8, 11.
 Christian VIII (roi), 6.
 Christian IX (roi), 58.
 Christoffe et Cie, 14, 42, 45, 65, 130.
 Clarence (Miss), 95.
 Clemens, 10.
 Codoni (Gaston), 137, 138.
 Cognacq, 138.
 Cognacq (Gabriel), 21, 49, 103.
 Coiffre (Benoît), 4.
 Cold (C.-E.), 80, 85.
 Colin, 98.
 Collectivité de la Bijouterie, 130.
 Collectivité de la Couture, 143.
 Collectivité de la Fourrure, 144.
 Comité Français des Expositions à l'Etranger, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 45, 46, 52, 55, 58, 59, 61, 64, 65, 71, 73, 74, 76, 84, 86, 97, 99, 101, 104, 131, 149, 150, 155, 156, 162.
 Commission danoise, 36, 42, 55, 56, 65, 67, 68, 69, 79, 97, 98, 149, 150, 156, 157, 163.
 Commission française d'organisation, 24, 26, 27, 28, 29, 55, 56, 61, 64, 65, 67, 72, 79, 84, 96, 101.
 Couard (Louis), 48, 118.
 Corby (Th.-Léon), 48, 49, 95, 143, 144.
 Cornille, 49, 61, 137, 138.
 Cormon, 13.
 Coudray, 45, 114, 131.
 Courboin (François), 48, 118.
 Court, 6.
 Cousin, 49, 138.
 Coustou (Nicolas), 6.
 Couty (Edme), 25, 126.
 Coudyba (Ch.-M.), 47, 106, 119.
 Coysevox, 6.

Créqui, 126, 147.
 Crevoisier (M^{lle} M.-J.), 10.
 Croix-Marie (Paul), 138, 154.
 Crost (Léopold), 77.
 Crucifix (Henri), 48, 143, 145.
 Cruppi (Jean), 19, 20, 21, 28, 105, 163.

D

Dagmar (princesse), 56, 72, 93.
 Dahl, 80, 81, 87.
 Dalgas, 80, 86.
 Dalou, 42, 44, 112, 126.
 Dalpeyrat et Lesbrot, 40, 115, 126.
 Daly (André), 14.
 Damory, 81.
 Dandrè-Bardou, 5.
 Daniel, 48.
 Daniel (J.-B.), 145.
 Darras, 49, 137, 138.
 Daum, 65, 125, 126.
 Dautel (Pierre), 45, 114, 131, 133.
 David d'Angers, 11, 12.
 Decœur, 115, 126.
 Degeorge, 45, 114.
 Delagrave, 14.
 Delaherche, 40, 115, 126.
 Delaplanche, 13, 76.
 Delasalle (M^{lle}), 37, 66, 138.
 Demachy (Robert), 117, 120.
 Denis (Maurice), 44, 48, 118.
 Deraisme (Georges), 35, 131.
 Desbois (J.), 40, 115, 131.
 Deschamps Léon), 114, 131.
 Desfossé, 49, 60, 137, 141.
 Desroy, 44, 111, 139.
 Detouche (Henry-Julien), 122.
 Dewambez (André), 52, 122.
 Didot-Bottin, 48, 118.
 Diémert, 49, 143.
 Dienst, 14.
 Dillon (H.-P.), 122.
 Diringer (A.), 48, 145.
 Dœuillet (Georges), 49, 143, 144.
 Doumergue (Gaston), 28, 105, 163.
 Dréa Jacques), 52, 122.
 Brevet, 4.
 Dropsy (Emile), 131, 133.
 Drouet, 43, 112, 126.
 Dubois (Alphée), 45, 114.
 Dubois (Henri), 114, 131, 133.
 Dubois (Paul), 13, 60, 76.
 Dubouloz (José), 48, 66, 117.
 Dubret (Henri), 46, 131.
 Dubufe (Guillaume), 25.
 Dufau (M^{lle}), 37, 65, 139.
 Dufrêne (Maurice), 37, 48, 50, 51, 68, 81, 118, 137, 139.

Dujardin-Beaumetz, 103.
 Dunand (J.), 40, 115, 131.
 Dupagny (Julien), 126, 131.
 Dupont (Emile), 19, 20, 28, 86, 98, 99, 100, 113, 154, 156, 157, 158.
 Dupont-Rougier (Pierre), 54.
 Dupré (G.), 45, 114, 131.
 Dupuy (Daniel), 43, 114.
 Duras (Duc de), 8.
 Dussieux, 2.
 Dutert, 77.
 Duthoit (A.), 20, 36, 54, 65, 68, 81, 96, 139.
 Duval, 130.
 Duvelloy (G.), 44, 49, 143, 145.

E

Eaubonne (d'), 43, 112, 126.
 Ecole des Beaux-Arts de Marseille, 47, 118.
 Ecole municipale Bernard-Palissy, Paris, 47, 118, 119.
 Ecole municipale Germain-Pilon, Paris, 47, 116, 118, 119.
 Ecole municipale et régionale des Beaux-Arts de Nancy, 47, 118, 119.
 Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon, 47, 118.
 Ecole nationale d'Art Décoratif de Nice, 47, 118, 119.
 Ecole nationale des Arts Décoratifs de Paris, 47, 118, 119.
 Ecole nationale des Arts Industriels de Reims, 47, 118, 119.
 Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix, 47, 118, 119.
 Ecole régionale des Beaux-Arts de Rennes, 47, 118, 119.
 Ecole régional des Beaux-Arts de Rouen, 47, 118, 119.
 Ehlers Professeur, 80, 90, 92, 109.
 Ehlers (Mme), 80.
 Engel (Maurice), 117, 118.
 Engel (Michel), 48, 67.
 Engelbrecht (Mme), 96.
 Engelstedt, 28.
 Erhart (Ferdinand), 130.
 Escoula, 42, 112, 126.
 Estieu (Maurice), 21, 38, 48, 54, 68, 81, 95, 120, 148, 157, 163, 167.
 Estournelles de Constant (d'), 98, 100.
 Exposition de Bruxelles, 70.
 Exposition française des Arts décoratifs de Copenhague (1888), 13, 58.
 Exposition française d'Art décoratif de Copenhague (1909), 21, 22, 28, 29, 31, 33, 36, 39, 52, 57, 61, 62, 63, 65, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 78, 79, 92, 99, 104, 105, 149 à 155, 162 à 167.

Exposition de Liège (1905), 21, 35, 37, 59, 107.
 Exposition de Londres (1908), 21, 25, 59.
 Exposition de Milan (1906), 21, 25, 59, 104, 111.
 Exposition de Paris (1889), 13.
 Exposition de Paris (1900), 17, 44, 59.
 Exposition du Livre, Paris, 16.
 Exposition de Saint-Louis (1904), 21, 25, 59.
 Exposition de Saragosse (1908), 21, 59, 114.
 Exposition suédoise d'Art décoratif de Stockholm (1909), 68.

F

Fabiano, 52, 122.
 Faivre (Abel), 52, 58, 117, 122.
 Falconet, 8.
 Falguière, 13, 60, 76.
 Falké (P.-A.-M.), 122.
 Fallières (président), 42, 70, 84.
 Faure (Gabriel), 107.
 Feldmann (Otto), 122.
 Felice (Mlle de), 38, 41, 139.
 Fernel (Fernand), 122.
 Ferroud (F.), 118.
 Flandin, 98.
 Fiorane, 122.
 Florès (Ricardo), 52, 122.
 Flyge (J.-L.), 17.
 Fog (E.), 109.
 Folliot (Mme Paul), 49, 144, 145.
 Follet (Paul), 37, 49, 50, 54, 61, 65, 68, 81, 96, 137, 139.
 Fonsèque, 130.
 Fontaine, 41, 134.
 Fort, 81.
 Fouquet (Georges), 37, 42, 65, 129, 131.
 Fournery (Felix), 137, 139.
 Fournier, 12.
 Fournier, 48.
 Fournier (G.), 144.
 Frantz-Jourdain, 106.
 Frédéric Ier (roi), 3.
 Frédéric II (roi), 2.
 Frédéric III (roi), 2.
 Frédéric IV (roi), 3, 4.
 Frédéric V (roi), 5, 7, 8, 9, 10, 11, 53, 60, 73.
 Fredet (Henri), 48, 117, 118.
 Frélich (Lorentz), 118.
 Froment-Meurice, 14.
 Froment-Meurice (Jacques), 131.
 Frijs (comte de), 11.
 Frijnsborg, 11.

G

Gabel (Christophe), 2.

Gad (amiral), 80.
 Gad (M^{me} l'amirale), 85, 89, 96, 109, 162.
 Galanis (Demetrius), 122.
 Gallé (Emile), 14, 39, 40, 115, 126, 139.
 Galleray (Mathieu), 40, 115, 131.
 Galloche (Louis), 5.
 Ganné (M. et M^{me} Emile), 81.
 Gardet, 42, 44, 112, 126.
 Gardey (Léo), 46, 131.
 Garnier (Edouard), 15.
 Garnier (Charles), 13.
 Gascq, 42, 112, 126.
 Gaudefroy, 44, 111, 139.
 Gaudin (Félix), 125, 126.
 Gautherin, 76.
 Gauthiers-Villars (Albert), 67, 177.
 Gazette des Beaux-Arts (La), 15.
 Gebleux, 42, 112, 126.
 Geffroy (Gustave), 107.
 Genty (Charles), 122.
 Gerald, 98.
 Gerbault (Henry), 52, 122.
 Germain (M^{le}), 41, 140, 143.
 Géroock (Charles), 130.
 Gérôme, 44.
 Gervais (Paul), 106.
 Gillet, 126.
 Gillon (André), 117.
 Gilquin, 140.
 Giralton (Adolphe), 48, 118.
 Girardon, 3.
 Girault (Charles), 106.
 Glahn (M. et M^{me}), 80.
 Gluckstadt (M. et M^{me} Emile), 80, 86, 95, 109, 163, 165.
 Gluckstadt (Israël), 165.
 Glyptothèque (La), 60, 76.
 Goleborg, 67.
 Goud (Gabriel), 137, 140.
 Gor (P.), 8.
 Goumain (Albert), 49, 140.
 Gouvernement Danois, 57, 70, 71, 82, 83.
 Gouvernement Français, 24, 57, 63, 69, 101.
 Grandjouan, 122.
 Granger (M^{le} G.), 45, 114, 131, 133.
 Grasset (Eugène), 41, 44, 48, 66, 117, 118, 134, 166, 168.
 Gratier (A.), 118.
 Grégoire (René), 131, 133.
 Grieshaber, 117, 120.
 Grison (Georges), 48, 143, 144.
 Groupe parlementaire de l'arbitrage international, 71, 98.
 Grün (Jules), 52, 122.
 Guenne (Georges), 137, 140.
 Guibert (Célestin-Xavier), 130.
 Guidet, 81.
 Guiffrey (Jean), 21, 30, 37, 68, 69, 81, 96, 108, 118, 154, 155, 157, 163.

Guiffrey (Jules), 119.
 Guignard, 44, 127.
 Guillaume (Albert), 52, 122.
 Guillaume II (roi), 14.
 Guillaume (Eugène), 77.
 Guilleré (René), 26, 30, 108, 155.
 Guimard (Hector), 41, 42, 131, 133, 134.
 Guittair, 10.
 Guydo, 52, 122.
 Guyot (Auguste), 48, 49, 143, 145, 146.
 Gyldenløve (comte Chr.), 4.
 Gylding, 12.

H

Haas, 10.
 Hachette, 48, 66, 117, 118, 120.
 Hagerup (S. Exc. M.), 80, 85.
 Hairen (Charles), 40, 115, 131.
 Haunnershoj (W.), 18.
 Hamot, 49, 60, 137, 140.
 Hannaux, 42, 112, 127.
 Harant (Louis), 21, 44, 125, 127.
 Hansen (Edouard), 17, 81.
 Hansen (S. E. H. Johan), 80, 82, 85, 105, 158, 165.
 Hasselbalch (Chr.), 20, 28, 38, 55, 65, 67, 68, 69, 74, 79, 86, 92, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 109, 153, 157, 158, 163, 165, 167, 168.
 Haviland (Théodore), 127.
 Hegel (M^{me} Julie), 109.
 Heilmann (Gérard), 87.
 Hélié (André), 122.
 Helsingor, 88.
 Hémard (Jos.-Alph.), 122.
 Hennings, 2.
 Henningsen, 17.
 Henri de Prusse (prince), 14.
 Henry (frères), 36, 42, 129, 131.
 Hermann (Paul), 52, 122.
 Hérolde, 42, 132.
 Hetzel (Jules), 21, 37, 47, 48, 54, 67, 68, 80, 96, 117, 118.
 Hetzel (M^{le} Catherine), 37, 54, 55, 65, 67, 68, 80, 81, 159.
 Heugel, 48, 67, 117, 119.
 Hey (F.-L.), 109, 165.
 Hindenburg (F.), 80.
 Hindenburg (Th.), 109.
 Hirtz (Lucien), 40, 116, 127, 131.
 Hoentschel (Georges), 40, 116, 127.
 Hoffding (Harald), 109.
 Holberg, 89.
 Horric de Beaucaire (comte), 19, 20, 22, 54, 55, 56, 57, 58, 68, 69, 70, 73, 74, 79, 80, 85, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 105, 153, 157, 158, 159, 160, 161, 162 à 167.
 Horric de Beaucaire (comtesse), 54, 55, 68, 69, 79, 94, 95, 96, 97, 99, 101, 159.

Höst (M^{me} Christian), 16, 80.
Höst (Frédéric) 80.
Houdon, 8.
Houssin, 42, 112, 127.
Howinckee (M^{me}), 93.

I

Ibels (H.-Gabriel), 52, 122.
Ibsen, 80, 89, 92, 95.
Illustration (L'), 48.
Isted (P.), 18.
Imans (Pierre), 143, 145, 146.
Ingwersen (consul général), 80.
Ingwersen (Auguste), 80.
Ingwersen (C.-B.), 20, 28, 36, 38, 55, 65, 80, 86,
91, 96, 102, 109, 153, 163, 167, 168.
Ingwersen (M^{me} et M^{lle}), 80.

J

Jacobsen (Carl), 12, 13, 67, 76, 80, 90, 110, 163.
Jacobsen (M^{lle}), 80.
Jacta (Georges), 129, 130.
Jaegersborg, 10.
Jambon, 48, 146.
Jarach Albert, 122.
Jardin frères, 9, 10, 19, 39, 94, 95.
Jaude! Alfred, 137.
Javey Louis, 48, 145.
Jean (Charles), 14.
Jeannot, 58, 117.
Jeanselme (Charles), 21, 49, 61, 137, 140.
Jémont (Sylvain), 49, 137, 110.
Jerichau, 76.
Jessen (Franz de), 69, 79, 80, 81, 87, 110.
Johansen V., 18.
Johnsen (S. Exc. M.), 81.
Jouant (Jules), 42, 44, 127, 131.
Joubert, 54.
Jongla, 48, 66, 117, 120.
Julien, 6.
Jungmann, 46, 143, 144.
Jurgensen (Bernhardt), 81.
Juvén (Félix), 66, 117.

K

Kann (Léon), 116, 131.
Karth, 141.
Karbowsky (A.), 49, 110.
Kertmann, 80.
Kieffer (René), 119.
Kirchner (Raphaël), 122.
Klein, 43.
Krag, 80, 81.
Krieger (A.), 80, 110.

Krog, 13, 15, 86.
Krøyer (P.-S.), 13, 18.
Kyster, 17.

L

La Batut (de), 98.
Lacroix (F.), 4.
Laferrière, 49.
Laferrière, 144.
Laffleur (Abel), 43, 114, 131, 133.
Lagrange, 45, 114.
Lambert (M. et M^{me} Th.), 36, 37, 50, 54, 68,
81, 137, 140.
Lamer (Georges-Léon), 45, 114, 131.
Lami (Guillaume), 122.
Lamm, 79, 85.
Lamouredieu, 45, 114, 131.
Lamoureux (A.-C.), 6.
Lantelme (Auguste), 60, 137.
Lantelme (Georges), 60, 137.
Larche (Raoul), 44.
Larousse, 48, 66, 119.
Larroumet (Gustave), 77.
Lasserre, 43, 112, 127.
Laurens (Henri-Pierre), 67, 117, 119.
Lavanoux (Eugène), 48, 143, 146.
Lavanture (frères), 130.
Laveur (Lucien), 119.
Layus (Lucien), 16, 20, 21, 30, 31, 37, 54, 55,
58, 61, 65, 67, 68, 69, 74, 80, 84, 88, 91, 95,
98, 99, 100, 108, 117, 119, 153, 154, 155, 156,
157, 158, 159, 160, 162, 167, 168.
Layus (M^{me}), 54, 55, 68, 80, 159.
Layus (M^{lle} Yvonne), 37, 54, 55, 64, 67, 68,
81, 159.
Léandre (Ch.), 29, 30, 51, 52, 58, 108, 117, 121,
122.
Lebasque, 127, 140.
Le Bègue (René), 120.
Leborgne, 49, 140.
Le Bourdais des Touches, 107.
Lechevallier-Chevignard, 37, 44, 68, 81,
96, 109, 125.
Lechevreil (Alph.), 45, 114, 131.
Leclerc (Louis-Auguste), 6, 8.
Le Cœur, 49, 140.
Lecreux (Gaston), 37, 46, 47, 54, 65, 68, 81,
117, 119.
Lecreux (M^{me}), 37, 38, 46, 54, 65, 68, 81, 131.
Lefebvre, 42, 65.
Lefebvre (fils aîné), 36, 130.
Lefebvre (Jules), 44, 111, 140.
Lefèvre (Ch.), 137.
Legas'clois (Jules), 115, 131, 133.
Legrand (frères), 14.
Legras (Charles), 44, 125, 127.
Lehoucke (E. et L.), 48, 146.
Lelièvre (Eug.-Alph.), 40, 116, 127, 132.

Le Monnier (Hubert), 5.
 Lenoble, 40, 116.
 Lenoir (Pierre), 132, 133.
 Léonard, 34, 42.
 Leonnet (Georges-Paul), 52, 122.
 Le Petit (A.-M.), 122.
 Le Prieur (Adrien), 2.
 Leprince-Ringuet, 11.
 Leroux (M^{me}), 127.
 Leroy (Isidore), 49, 61, 137, 140.
 Lescure (Alfred), 49, 143, 145, 169.
 Leseur (Félix), 119.
 Lespinasse (P.), 2.
 Levasseur H.-L.), 42, 132.
 Le Vasseur (Pierre-Armand), 66, 117, 119.
 Levillon, 49, 144.
 Levillain, 113.
 Lévy (A.), 14.
 Lévy (Emile), 48, 119.
 Lévy (Léopold), 137.
 Lévy-Dhurmer, 40.
 Liez (E.), 146.
 Ligné, 43, 113, 127.
 Lisch, 13.
 Lolliot (Albert), 48, 143, 145.
 Lombard, 42, 112, 127.
 Lorieux, 42, 112, 127.
 Lorilleux (Ch.), 48, 66, 117, 119.
 Lorrain (Paul), 117.
 Lortat-Jacob, 48, 67, 117, 119.
 Loubet (président Emile), 44.
 Louis XII (roi), 44.
 Louis XIV (roi), 44.
 Louis XV (roi), 44, 96.
 Louis XVIII (roi), 45.
 Lourdey (Maurice), 52, 122.
 Lucas, 43, 111, 112, 127.
 Lucas, 140.
 Lund, 80.
 Luynes (duc de), 11.
 Luze (Henri de), 125.
 Lyon (Gustave), 137, 140.

M

Maciet (Jules), 39, 108.
 Magne, 13.
 Maguin (Alfred), 106.
 Maillard (Georges), 53.
 Maingnet (Pierre), 67, 117.
 Malclès (Laurent), 41, 116, 140.
 Mangeant (G.-Emile), 46, 132.
 Mangin (M^{lle}), 143.
 Mansard, 44, 60, 125, 127, 137.
 Mantzius (Karl), 28, 80, 86, 88, 92, 96, 109.
 Manuel Henri, 48, 117, 120.

Manufacture nationale de Beauvais, 28, 29, 35, 42, 63, 69, 111, 140, 164, 165.
 Manufacture nationale des Gobelins, 44, 28, 29, 37, 42, 44, 63, 65, 69, 140, 164, 165.
 Manufacture nationale de Porcelaine de Sèvres, 14, 28, 29, 34, 37, 42, 43, 55, 63, 65, 69, 73, 96, 111, 127, 164, 165.
 Manufacture royale de Copenhague, 13, 15, 43.
 Marcadet (Jules), 22, 107.
 Marcus (Arthur), 81.
 Marescot (Paul), 49, 143, 145.
 Marie-Antoinette (reine), 48.
 Marie (S. A. R. la princesse). Voy. princesse Valdemar de Danemark.
 Marie (Charles), 42, 65, 130.
 Markous (Louis), 122.
 Marqueste, 76.
 Mars (Maurice Bonvoisin, dit), 122.
 Martin (Edmond), 44, 107.
 Martin (René), 44, 125, 127.
 Martin Nyrop (professeur), 76.
 Martincourt, 130.
 Martin-Sabon (M^{me} Nathalie), 132.
 Marty (André), 44, 66, 119, 140.
 Massoulle, 42, 112, 127.
 Matzen (M^{me} Henning), 110.
 Maubant-Dugdale, 49, 144.
 Maunoury (M., M^{me} et M^{lle}), 54.
 Max-Blondat, 125, 127.
 May (de), 81.
 Mayer (M^{lle}), 80.
 Meier, 2.
 Meissonnier, 13.
 Mendel (Charles), 66, 117, 120.
 Mercic (Antonin), 13, 42, 44, 60, 76, 112, 127.
 Mercier, 13, 14, 16.
 Mérégnac (M^{me} Robert), 45, 115, 132.
 Metman (Louis), 39, 108.
 Meunier (Georges), 122.
 Meurer, 135.
 Meusy, 54.
 Meyereroon, 4.
 Mezzara (Paul), 42, 43, 49, 51, 137, 140, 145.
 Michau, 120.
 Michel-Ange, 60.
 Michel (G.), 42, 44, 54, 76, 112, 127.
 Michel (Jules), 106.
 Michel (Marius), 14.
 Michelet, 14.
 Miesement, 14.
 Millet (J.-F.), 12.
 Millot, 43, 113, 127.
 Mimard, 43, 113, 127.
 Misti (Ferdinand), 52, 122.
 Model (S.), 48, 146.
 Molière, 92.
 Molinier (Emile), 16.

Moltke (Comte de), 16.
 Monnaie de Paris, 29, 44, 63, 65, 113, 117, 164, 165.
 Monnoyer, 44, 111, 140.
 Monod (E.), 40, 116.
 Monod (Fernand), 132.
 Montarnal (Jean de), 48, 51, 69, 120.
 Montarnal (Eug.-Joseph de), 21, 33, 36, 37, 54, 69, 74, 81, 95, 120, 148, 157.
 Montgermont (comte de), 120.
 Moreau, 130.
 Moreau frères, 14.
 Moreau-Nélaton, 40, 116, 127.
 Moreau-Vauthier (Paul), 132.
 Morenvillier (Louis), 140.
 Moria M^{lle} Blanche, 45, 115, 132.
 Morin Louis, 31, 32, 58, 117, 121, 122.
 Moriquand, 49, 137, 140.
 Moriss, 122.
 Morlon (Pierre), 45, 115, 132, 133.
 Mouchon (Eugène), 45, 115, 132.
 Musée des Arts décoratifs de Paris, 46, 25, 30, 39, 65, 115, 147.
 Musée Grévin, 91.
 Musée Thorvaldsen, 76.

N

Nadar (Paul), 48, 117, 120.
 Nagler, 6.
 Napoléon (empereur), 44.
 Napoléon III (empereur), 45.
 Natoire, 6.
 Nelson, 49, 140.
 Nénot (Henri), 106.
 Neumont (Maurice), 29, 30, 52, 58, 117, 124, 122, 123.
 Neveu (Eugène), 49, 61, 137, 140.
 Niclausse (François-Paul), 132, 133.
 Nirpa, 81.
 Noël-Bouton, 140.
 Norberg (Charles), 117.
 Nordlien S. Exc. M^l, 81.
 Noumata, 42, 112, 128.
 Nussbaum, 42, 132.
 Ny-Carlsberg, 76, 165.

O

Odend'hal, 81.
 Oesterby (Pierre), 80, 86, 87, 92, 95, 109, 167, 168.
 O'Kin (M^{lle}), 47, 133.
 Oldenburg, 81.
 Oppermann (Th.), 2.
 Ory-Robin M^{me}, 26, 38, 43, 49, 51, 139, 140, 143.
 Oscar II roi de Suède, 14.

P

Pajou, 10.
 Palmeiro, 21, 31, 33, 81, 96, 148.
 Paquin, 49, 144.
 Paris (Ville de), 37, 78, 84.
 Parlement français, 24, 29, 70, 103, 104.
 Parrocel (Charles), 4.
 Pasquier (Pierre), 4.
 Pasteur, 13.
 Patey, 45, 115, 133.
 Patriarche (Louis), 133.
 Patte, 10.
 Pauli (Simon), 2.
 Paulsen (J.), 18.
 Pelletan (Edouard), 48, 67, 119.
 Peluche, 43, 113, 128.
 Perdoux (Léon), 21, 49, 113, 144.
 Périer (F.), 119.
 Petit (Georges), 13.
 Peycelon, 37, 44, 68, 81, 96, 109, 137.
 Philippe d'Orléans, 3.
 Photo-Club de Paris, 48, 120.
 Photographie (Société industrielle de), 48, 120.
 Pichon (S.), 19, 20, 28, 105, 163.
 Pierre le Grand, 8.
 Pihan, 43, 112, 128.
 Pillet (Charles), 45, 115, 129, 133, 151.
 Pilo, 5.
 Pinard (Alphonse), 106.
 Pinedo (Emile), 134.
 Pleyel-Wolff, Lyon et Cie, 14, 49, 50, 140.
 Pléhon (Paul), 67, 129.
 Plon-Nourrit, 14, 67, 119.
 Poirot (Lucien-M.-H.), 48, 119.
 Pommé, 48.
 Poteau (Edouard), 49, 60, 137, 140.
 Poulbot (Francisque), 52, 122.
 Poupinel (M. et M^{lles}), 54.
 Préjelan (René), 122.
 Prin d'Arigny (Fernand), 120.
 Prince Royal (S. A. R. le), 53.
 Princesses Royales de Danemark (LL. AA. RR. les), 94, 95.
 Prince et Princesse Valdemar de Danemark (LL. AA. RR. les), 14, 55, 57, 67, 96, 102, 160, 161, 163.
 Princesse Valdemar de Danemark (S. A. R. la Princesse Marie), 1, 14, 22, 24, 39, 46, 55, 57, 62, 64, 65, 67, 72, 84, 96, 102, 105, 149, 153, 158, 160, 163, 166.
 Privat E.), 48, 146.
 Proust (Antonin), 13.
 Prudhomme (Georges), 45, 115, 132.
 Prunières, 37, 54, 81.
 Puechmagre (Fred), 122.
 Pavis de Chavannes, 13.
 Puyo (Constant), 117, 120.

Q

Quantin, 14.

R

Radiguet (Maurice), 52, 122.
 Raingo (Georges), 21, 134.
 Rambosson, 119.
 Rapin (Henri), 140.
 Rault (M^{lle}), 43, 128.
 Raux, 145.
 Ravignan (baron et baronne de), 81, 95.
 Réalier-Dumas (André), 52, 122.
 Rébouch (M^{me} Marie), 48, 146.
 Redfern, 49, 143, 144.
 Redon (Georges), 58, 117, 122.
 Redont (Edouard), 60, 137, 140.
 Reine de Danemark (S. M. la), 1, 21, 22, 23, 39, 42, 52, 54, 56, 57, 58, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 72, 74, 84, 93, 94, 95, 101, 102, 105, 149, 153, 158, 159, 161, 163, 166.
 Rémon (P.-H.), 49, 61, 137, 140.
 Reventlow (comte de), 105.
 Reverdot (Léon), 37, 49, 68, 81, 96, 143, 144.
 Révillon (frères), 37, 48, 49, 51, 60, 145.
 Révillon (René), 81.
 Révillon (Victor), 143.
 Rey, 118.
 Ribes-Christoffe (Fernand de), 21, 42, 129.
 Riché, 43, 112, 128.
 Rigaud (Hyacinthe), 4.
 Rigaut (M^{me} Louis), 49, 61, 137, 140.
 Rigsdag (Parlement danois), 23, 24, 28, 70, 71, 83, 103, 104.
 Ring, 80.
 Riotor (Léon), 47, 117, 119.
 Risler (André), 36, 42, 129, 133.
 Rivière (M^{me} Pauline), 49, 145.
 Rivière (Th.), 44.
 Robert (E.), 134.
 Robida (Albert), 52, 122.
 Robin (Paul), 37, 43, 65, 130.
 Roche (Pierre), 41, 134.
 Rocco Pozzi, 3.
 Rochegrosse, 42, 111, 141.
 Rodin, 42, 60, 76.
 Rogues (Barthélemy), 10.
 Roi de Danemark (S. M. le), 1, 52, 54, 56, 57, 61, 64, 66, 67, 72, 94, 95.
 Roi de Grèce (le), 14.
 Roll (A.), 43, 106.
 Rondeau (Emile), 143, 144.
 Rosenberg, 10.
 Rosenstand, 96.
 Rottu (chambellan), 161.
 Roty (Oscar), 45, 115, 129, 133.
 Rouart (Eugène), 107.

Roubille (Auguste), 52, 123.
 Roujon (Henry), 77, 106, 119.
 Rousseau-Bellesalle (A.), 120.
 Roussel, 43, 112, 128.
 Ruben (M^{me} Ida), 110.
 Rubin (M^{lle} Suzanne), 80, 110.
 Ruch, 12.
 Ruzé (E.), 48, 143.

S

Sage (Auguste), 130.
 Saint-Dizier (Fonderies de), 147.
 Saint-Marceaux, 44.
 Salon d'Automne, 26.
 Saly (Jacques-François-Joseph), 6, 7, 8, 60, 75.
 Sandier (Alex.), 107.
 Sandoz (Gustave), 77.
 Sandoz (G.-Roger), 21, 28, 29, 30, 36, 37, 40, 42, 55, 65, 68, 69, 74, 79, 92, 96, 98, 99, 100, 108, 116, 119, 129, 133, 154, 155, 157, 162, 167.
 Sarrazin, 41, 134.
 Sartiaux, 31.
 Sauvage, 41, 134.
 Savonnerie (la), 45.
 Scavenius (chambellan Jacob), 49, 79, 85, 96, 110.
 Schaten (Hubert), 4.
 Scheideker (Frank), 47, 129, 133.
 Scheller, 80, 85.
 Schenck, 41, 46, 49, 50, 133, 134, 141.
 Schwartz, 134, 135.
 Seipsius, 12.
 Selmersheim (Pierre), 26, 37, 51, 54, 64, 68, 81, 96, 137, 141.
 Seynes (de), 81, 96.
 Singly (vicomte de), 120.
 Siot-Decauville, 44, 65, 134, 135.
 Sisco, 50.
 Socard (Edmond), 51, 141.
 Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, 26, 47, 77, 119.
 Société de l'Art décoratif français, 27, 119.
 Société de la Médaille Française, 133.
 Société de Propagation des Livres d'Art, 119.
 Société des Architectes diplômés, 54.
 Société des Artistes décorateurs, 25, 26, 27, 29, 30, 39, 74.
 Société des Artistes français, 26, 54.
 Société des Auteurs et Compositeurs de musique, 54.
 Société des Dessinateurs humoristes, 26, 49, 121.
 Société « Les Arts Réunis », 119.
 Société française de l'Art à l'Ecole, 47, 119.
 Société nationale des Beaux-Arts, 26.

Soldi, 45, 115.
 Soleau, 41, 134, 135.
 Sorensen (S. Exc. M^e), 79, 85.
 Sorrières (M^{lle} de), 128.
 Soubrier, 14.
 Soyer (Paul), 14.
 Spengler (Johan-Conrad), 2.
 Sti (Henri de), 123.
 Steenstrup, 110.
 Stein, 18.
 Stern (Charles), 40, 47, 133.
 Sudre, 43, 112, 128.
 Suenson (commodore), 80.
 Suréda, 52, 123.
 Susse (Albert et Jacques), 44, 45, 65, 134, 135, 166.
 Sverdrup (M^{me}), 95.
 Szabo (A.-G.), 41, 129, 135.

T

Taillefer (André), 54.
 Tallandier (Jules), 117, 120.
 Templier (Paul), 37, 42, 65, 129, 130.
 Téterger (Henri), 37, 42, 129, 133.
 Thiébault (Charles), 49, 143.
 Thiele, 2.
 Thomsen, 18.
 Thorvaldsen, 17, 76.
 Thyra (S. A. R. la princesse), 56, 72, 95.
 Thulstrup, 81.
 Tillaye, 98.
 Torqué (Louis), 5.
 Torp (professeur Carl), 80, 85.
 Torp (M^{me} Carl), 80.
 Touraine (Edouard-Jean), 123.
 Tourrette (Etienne), 47, 48, 120, 125, 130, 133, 169.
 Trager (L.), 44, 112, 123.
 Trap (Cordt), 80, 110.
 Troy (Jean-François de), 4.
 Truchet (Abel), 52, 58, 117, 121, 123.
 Trumingen, 18.
 Tuxen (L.), 80, 110.
 Tuxen (M^{me}), 80.

U

Ulrich, 43, 112, 113, 128.
 Union centrale des Arts décoratifs (U.), 13, 14, 26.
 Union danoise des Touristes, 87.

V

Vagner, 36, 42, 65, 129, 130, 169.
 Vaillant, 41, 134.
 Valdemar le Grand (roi), 75.
 Valenciennes (Henri), 48, 143.
 Valentino, 107.
 Vallet (Louis), 52, 58, 117, 123.
 Valton, 44.
 Van Loo (Carle), 5.
 Van Loo (Michel), 5.
 Veber (Jean), 52, 117, 123.
 Vedel (chambellan de), 80.
 Verdich, 80.
 Verlet, 43, 112, 128.
 Vermeulen, 4.
 Vermot, 30, 48, 66, 117, 120.
 Vernier (Emile), 23, 25, 37, 40, 45, 57, 64, 65, 69, 74, 80, 95, 98, 99, 105, 108, 115, 116, 133, 134, 153, 157, 161, 163, 166, 167, 169.
 Vernon (Frédéric de), 26, 45, 107, 129, 133, 134, 150.
 Véron, 49, 144.
 Vesque (M^{lle} J.), 128.
 Viau, 14.
 Vien, 5.
 Viger (Albert), 106.
 Vignot, 43, 113, 128.
 Vogt (G.), 107.
 Vogel (Hermann), 123.
 Vuillaume (M. et M^{me}), 31, 68, 81, 96, 144, 157.

W

Walmy-Baysse (J.), 117.
 Waroquier (Henri de), 30, 47, 48, 117, 120, 132, 134.
 Wedel-Heinen (M^{lle} de), 96.
 Wegener (capitaine), 96.
 Weillbach, 2.
 Weilluc, 123.
 Weinwich, 2.
 Weissmann (Gustave), 143, 145.
 Wély (Jacques), 117, 123.
 Willemoes (M^{lle}), 96.
 Willette, 29, 30, 51, 52, 58, 108, 117, 121, 123.
 Willmann (M^{lle}), 80.
 Wimpffen (M^{lle} de), 95.
 Wittmann, 48, 66, 117, 120.

Y

Yencesse (Ovide), 45, 104, 111, 115, 129, 134.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

HORS TEXTE

RAPPORT GÉNÉRAL

	Pages
Diplôme commémoratif de l'Exposition.....	1
S. M. la Reine de Danemark.....	1
Les Armoiries de la République Française, Manufacture nationale des Gobelins..	1
S. M. le Roi Frédéric VIII.....	1
S. A. R. la Princesse Marie.....	1
Danseuses de Léonard. Surtout de table en biscuit de la Manufacture de Sèvres, prêté par S. M. la Reine.....	34
Panneau et canapé en tapisserie de la Manufacture nationale de Beauvais.....	35
La Bijouterie, la Joaillerie et l'Orfèvrerie. Vitrines de MM. Armand-Calliat, Henry frères, Lefebvre, Risler et Carré, G.-Roger Sandoz, Vagner, etc.....	36
La section de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie. Vitrines de MM. André Aucoc, Fouquet, Paul Robin, Templier, Téterger, etc.....	37
Panneau décoratif de M ^{me} Ory-Robin.....	38
M. Paul Mezzara : Les Légendes de la Forêt, napperon en dentelle.....	42
M ^{mes} Ory-Robin : Panneau en Broderie et application, M. Paul Mezzara ; Napperon en dentelle à l'aiguille.....	43
Le stand de M. Siot-Decauville.....	44
Les Bronzes de MM. Susse frères et l'Orfèvrerie de MM. Christoffe et C ^{ie}	45
L'Inauguration de l'Exposition. Présentation de la grande Plaque de M. Emile Vernier à S. M. la Reine.....	57
Une salle de la Société des Dessinateurs humoristes. Section organisée par MM. Willette, Léandre, Louis Morin, Maurice Neumont, Truchet, F. Bac, Abel Faivre, Jeannot, Redon, Vallet, etc.....	58
Collectivité du Mobilier. Envois de MM. Béraud, Desfossé, Hamot, Lantelme, Mansard, Poteau, Redont, etc.....	60
Collectivité du Mobilier. Envois de MM. Braquenié, Chané, Cornille, Jeanselme, Isidore Leroy, Neveu, P.-H. Rémon, M ^{me} Louis Rigaut, etc.....	61
Section des Arts graphiques. Envois de MM. Carteret, Chaix, Dubouloz, Grasset, Hachette, Juven, Larousse, Le Vasseur, Lorilleux, Marty, Mendel, Vermot, Wittmann, etc.....	66
Section des Arts graphiques. Envois de MM. Baschet, Engel, Gauthier-Villars, Hetzel, Heugel, H. Laurens, L. Layus, Lortat-Jacob, Mainguet, Pelletan, Plon-Nourrit, etc.....	67
M. le Ministre de France, le personnel de la Légation et les organisateurs de l'Exposition. (Vitrines de la Manufacture de Sèvres).....	73
Les membres des Parlements danois et français dans le vestibule d'honneur de l'Exposition.....	98
Réception des membres du Parlement français au château du Kronborg.....	99
Plan de l'Exposition.....	148

TABLE DES ILLUSTRATIONS

DANS LE TEXTE

INTRODUCTION

Arts appliqués et Industries d'Art aux Expositions

	Pages
Reproduction des Médailles et Plaquettes françaises des principales Expositions.	
Voir l'état, page.....	CCLXV

RAPPORT GÉNÉRAL

Le palais de Charlottenborg.....	1
Château de Frederiksborg. La Cour d'honneur.....	2
— Fontaine monumentale.....	3
— L'entrée principale.....	4
— La porte royale.....	5
La statue de Christian V, par Lamoureux.....	6
La statue de Frédéric V, par Saly, place d'Amalienborg, à Copenhague.....	7
L'église Frédéric, projetée par L.-H. Jardin, gravure de Rosenberg, d'après un dessin de Jardin.....	9
L'église Frédéric, dite église de marbre, par N.-H. Jardin.....	10
Copenhague. — Amaliegade.....	11
Le musée Jacobsen. Glyptothèque de Ny Carlsberg.....	12
— Le jardin d'hiver.....	13
— Intérieur du Musée Jacobsen.....	14
— Sculptures antiques.....	15
Le musée national.....	16
Le théâtre royal.....	17
La Bourse.....	17
L'Exposition de Copenhague. Vestibule d'honneur. Frises de M. A Duthoit.....	20
Copenhague. — Le marché aux fleurs.....	21
Copenhague. — Le marché au poisson.....	22
S. M. la Reine de Danemark. Plaquette par Emile Vernier. Encadrement par Becker.....	23
Vitrine de S. A. R. la Princesse Valdemar.....	24
Vitrine de l'Union centrale des Arts décoratifs.....	25
Vase de Georges Bourgeot. Sellette sculptée, par Croix-Marie.....	27
Copenhague. — Le marché au poisson.....	28
A. Willette. — L'Amour espiègle.....	29
La couverture du catalogue, dessin de de Waroquier.....	30
Salon des Manufactures nationales.....	34
Deraisme. — Peigne et pendentif.....	35
Th. Lambert. — Petit Salon.....	36
M ^{me} Lecreux. — Réticule.....	38
M ^{lle} de Felice. — Objets en cuir repoussé.....	38
Copenhague. — Nybrogade.....	39
Charles Stern. — Coffret.....	40
Bellery-Desfontaines. — Ecran en fer forgé.....	41
Max Blondat. — Enfants et grenouille, Manufacture de Sèvres.....	43
Copenhague. — Nybrogade.....	45
Grande plaquette du Comité français des Expositions à l'Etranger, offerte à S. A. R. la Princesse Valdemar.....	46

	Pages
<i>La ferme de Trianon. — Diorama.....</i>	47
<i>Maison Pleyel, Wolf, Lyon et C^{ie}. — Piano exécuté suivant modèle de Paul Follot.....</i>	49
<i>Maurice Dufrène. — Salon.....</i>	50
<i>Une salle de l'Exposition des Humoristes.....</i>	51
<i>Cour du palais de Charlottenborg, la veille de l'inauguration.....</i>	52
<i>Arrivée de S. M. le Roi au palais de Charlottenborg.....</i>	53
<i>Arrivée de la voiture royale.....</i>	54
<i>Les équipages de la Cour arrivant au palais de Charlottenborg.....</i>	55
<i>Arrivée de S. M. la Reine au palais de Charlottenborg.....</i>	56
<i>S. M. la Reine, accompagnée de M. le comte Horric de Beaucaire et de M. Lucien Layus, gravit l'escalier du palais de Charlottenborg.....</i>	58
<i>Leurs Majestés visitant la Section des Humoristes.....</i>	59
<i>Revillon. — Une loge à l'Opéra.....</i>	60
<i>Paul Follot. — Chambre à coucher.....</i>	61
<i>Collectivité de la fourrure. Diorama.....</i>	62 et 63
<i>Collectivité de la couture. Diorama.....</i>	62 et 63
<i>Pierre Selmersheim. — Cabinet de travail.....</i>	64
<i>Georges Bourgeot. — Chambre à coucher.....</i>	66
<i>Le départ de Leurs Majestés.....</i>	67
<i>Copenhague. — La Langelinie.....</i>	68
<i>Copenhague. — Fontaine de Gëfion.....</i>	69
<i>Copenhague. — Pavillon du Yacht-Club.....</i>	70
<i>Statue de Holger le Danois et château de Kronborg, vus de Marienlyst.....</i>	71
<i>L'entrée du Sund.....</i>	71
<i>Copenhague. — Højbroplads.....</i>	72
<i>Copenhague. — Promenade de la Langelinie.....</i>	73
<i>Kronborg.....</i>	75
<i>Le palais du Roi et la statue de Frédéric V, par Saly.....</i>	75
<i>Copenhague. — L'Hôtel de Ville.....</i>	76
<i>Copenhague. — Façade de l'Hôtel de Ville.....</i>	77
<i>Marienlyst. Statue de Holger le Danois.....</i>	78
<i>Strandvejen.....</i>	79
<i>Copenhague. — Nybrogade.....</i>	80
<i>Copenhague. — Concert sur une place publique.....</i>	82
<i>Copenhague. — Le pavillon du Yacht-Club.....</i>	83
<i>Le Sund à Klampenborg.....</i>	85
<i>Le port d'Elseneur et le château de Kronborg.....</i>	86
<i>Parc de Dyrhøave, l'Ermitage.....</i>	87
<i>Kronborg.....</i>	88
<i>Copenhague. — L'église anglaise.....</i>	89
<i>Copenhague. — Nyhavn.....</i>	90
<i>Kronborg.....</i>	91
<i>Copenhague. — Le palais épiscopal.....</i>	93
<i>Plan des jardins du château de Fredensborg, dessinés par Nicolas Jardin (1764).....</i>	94
<i>Le château de Bernstorff, par Nicolas Jardin.....</i>	95
<i>Groupe de Parlementaires se rendant à Copenhague.....</i>	97
<i>Château de Kronborg, l'enceinte.....</i>	99
<i>Copenhague. — Nyhavn.....</i>	101
<i>Copenhague. — Kongens Nytorv.....</i>	103
<i>Plaquette de la Section française de l'Exposition de Milan 1906, par O. Yencesse.....</i>	104
<i>Plaquette de l'Exposition de Copenhague, 1909, par Emile Vernier.....</i>	105
<i>Plaquette de la Section française de l'Exposition de Liège, 1905, par F. de Vernon.....</i>	107
<i>Plaquette de la Section française de l'Exposition de Milan, 1906, par O. Yencesse.....</i>	111
<i>Plaquette de la Section française de l'Exposition de Saragosse, 1908, par Dautel.....</i>	114
<i>Laurent Malclès. — Miroir.....</i>	116
<i>Bellery-Desfontaines. — Arts graphiques.....</i>	117
<i>Ch. Léandre. — Le couronnement de la Rosière.....</i>	121
<i>Maurice Neumont. — Mossieu Prudhomme, 1830.....</i>	123

	Pages
<i>Bellery-Desfontaines. — Arts céramiques.....</i>	125
<i>Bellery-Desfontaines. — Arts du métal.....</i>	129
<i>E. Tourrette. — Coupe en émail.....</i>	130
<i>Henry de Waroquier. — Peigne.....</i>	132
<i>Hector Guimard. — Balcon fer forgé.....</i>	133
<i>Hector Guimard. — Fragment de grille.....</i>	134
<i>Szabo. — Derant de foyer.....</i>	135
<i>Bellery-Desfontaines. — Arts du bois.....</i>	137
<i>M^{me} Ory-Robin. — Fragment de frise.....</i>	139
<i>Bellery-Desfontaines. — Arts de la femme.....</i>	143
<i>M^{me} Paul Folliot. — Mouchoir de dentelle.....</i>	144
<i>Plaquette de la Section française, par F. de Vernon, Glasgow, 1901.....</i>	150
<i>Plaquette de la Section française, par Ch. Pillet, Londres, 1908.....</i>	151
<i>Paul Croix-Marie. — Sellette sculptée.....</i>	154
<i>Plaquette de la Section française, par L. Bottée, Saint-Louis, 1904.....</i>	156
<i>Plaquette de la Section française, par E. Vernier, Copenhague (revers), 1909...</i>	161

TABLE DES MATIÈRES

Patronage et Présidents d'honneur	A
Bureau du Comité danois	B
Bureau de la Commission française d'organisation	B
Bureau et Conseil du Comité français des Expositions à l'Etranger.....	C

INTRODUCTION

Arts appliqués et Industries d'Art aux Expositions

I. Le Directoire, le Consulat, l'Empire (1798-1815).....	I
II. La Restauration 1815-1830	XII
III. La Monarchie de Juillet et la deuxième République (1830-1851).....	XVIII
IV. Le second Empire (1851-1870).....	XXIX
V. Les premières années de la troisième République (1870-1889).....	XXVII
VI. La fin du Dix-neuvième Siècle (1890-1900).....	LXX
VII. L'Aurore du Vingtième Siècle 1901-1912	C
Liste sommaire des <i>Rapports officiels français</i> consacrés aux <i>Industries d'Art</i> dans les <i>Expositions</i> (1798-1911).....	CXXIX
Documents concernant l' <i>Exposition internationale des Arts décoratifs modernes</i> projetée à Paris.....	CLI
Index alphabétique des <i>noms cités</i> dans l'Introduction.....	CCLXIII
Table des Illustrations de l'Introduction : reproduction des <i>médailles</i> et <i>plaquettes</i> françaises des principales Expositions.....	CCLXV
Table des Matières de l'Introduction avec les sommaires des Chapitres.....	CCLXIX

RAPPORT GÉNÉRAL

CHAPITRE I ^{er} . — Les artistes français au Danemark depuis le dix-septième siècle. — Relations artistiques entre la France et le Danemark depuis le dix-septième siècle. — Les peintres, les sculpteurs, les architectes et les graveurs. — L'influence qu'ils exercèrent. — Les fondeurs, les céramistes. — La manufacture de Sèvres. — Le dix-neuvième siècle. — Le Musée Jacobsen. — L'Exposition de 1888. — Les Danois aux Expositions de 1889 et de 1900.....	Pages 1
CHAPITRE II. — La préparation de l'Exposition. — Origine et but de l'Exposition. — Le Ministre de France met en relations la Section danoise de l'Association Franco-Scandinave et le Comité français des Expositions à l'Etranger. — La Commission française d'organisation et les Présidents des cinq sections. — S. M. la Reine de Danemark accorde son haut patronage. — Propagande et organisation. — Les exposants ne	

	Pages
sont admis que sur invitation envoyée aux principaux artistes décorateurs, industriels d'art et artisans. — Subventions et budget. — Participation des manufactures nationales.....	19
CHAPITRE III. — Installation et description de l'Exposition. — Le palais de Charlottenborg. — Dispositions générales. — Installation et description de l'Exposition : manufactures nationales, monnaies et médailles, arts graphiques, arts céramiques, arts du métal, arts du bois et ornementation de l'habitation, arts de la femme, dioramas.....	33
CHAPITRE IV. — Inauguration. Réceptions. Discours. — Réception des membres du Congrès de la Propriété artistique et littéraire. — Visite du Ministre de France et de S. A. R. la Princesse Valdemar. — Inauguration par LL. MM. le Roi et la Reine de Danemark. — Fêtes et banquets à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition. — La réception du château royal de Fredensborg. — Visite des parlementaires français. — Clôture de l'Exposition.....	53
Exposants	
Collections privées.....	110
Manufactures nationales.....	111
Premier groupe : Arts graphiques.....	117
Section spéciale de la Société des dessinateurs humoristes.....	121
Deuxième groupe : Arts céramiques.....	125
Troisième groupe : Arts du métal :	
Section A : Joaillerie, bijouterie, médailles.....	129
Section B : Bronze et fer forgé.....	134
Quatrième groupe : Arts du bois et ornementation de l'habitation.....	137
Cinquième groupe : Arts de la femme.....	143
Dioramas.....	145
Documents annexes	
Règlement général de l'Exposition.....	149
Circulaires administratives.....	153
Lettres et Télégrammes.....	156
Rapport officiel de M. le comte Horric de Beaucaire, ministre de France, sur l'Exposition française d'Art décoratif de Copenhague.....	162
Promotions et nominations dans l'Ordre national de la Légion d'honneur à la suite de l'Exposition.....	168
Liste alphabétique des noms cités dans le Rapport général.....	171
Table des Illustrations hors texte.....	181
Table des Illustrations dans le texte.....	182
Table des Matières.....	185





